

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 493

SOCRATE DE CONSTANTINOPLE
HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE
LIVRES II-III

TEXTE GREC DE L'ÉDITION G.C. HANSEN (GCS)

TRADUCTION

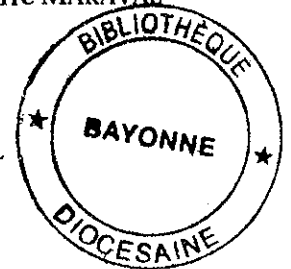
PAR

† Pierre PÉRICHON, s.j. et Pierre MARAVAL

NOTES

PAR

Pierre MARAVAL



Ouvrage publié avec le concours de l'Œuvre d'Orient

LES ÉDITIONS DU CERF 29, BD LA TOUR-MAUBOURG, PARIS

2005

29
-
500

Cet ouvrage a été préparé avec le concours de l'Institut des « Sources Chrétiennes »
(U.M.R. 5189 du Centre National de la Recherche Scientifique).

http://www.mom.fr/sources_chretiennes/

<http://www.editionsducerf.fr>

© Les Éditions du Cerf, 2005

ISBN 2-204-07866-2

ISSN 0750-1978

Imprimé en France

AVANT-PROPOS

Le livre II de l'*Histoire Ecclésiastique* de Socrate couvre les règnes des fils de Constantin (337-361), le livre III ceux de Julien et Jovien (361-364). Comme dans le livre I, l'histoire générale sert de cadre à l'histoire ecclésiastique. Le livre II mentionne, en s'appuyant sur le *Breviarium* d'Eutrope et d'autres chroniques, quelques événements politiques : avènement des empereurs, mort de Constantin II, émeutes et révoltes locales, incursions barbares, mort de Constant et usurpation de Magnence, puis de Vétranion, nomination de Gallus et exécution de celui-ci, mort enfin de Constance. Le livre III s'étend davantage sur Julien et sa politique : un long chapitre relate sa carrière avant son accession à l'empire, sa politique religieuse est aussi longuement rapportée ; l'expédition de Perse et la mort de Julien, l'avènement de Jovien et sa mort, donnent lieu à des récits plus brefs. Quelques-uns de ces événements sont datés avec précision, selon l'habitude de Socrate : mention des consuls (II, v ; XIII, 4 ; xxvi, 1 ; xxxii, 8 ; xxxiv, 5, xxxix, 2 ; III, i, 1-2 ; xxi, 17 ; xxvi, 5), de l'année de l'Olympiade (II, xlvi, 5) ou du règne (II, xlvi, 6 ; III, xxi, 18). Mais ces données historiques, souvent incomplètes (ainsi Socrate ne dit mot du massacre dynastique qui eut lieu un peu plus de trois mois après la mort de Constantin ; une allusion à celui de Dalmatios en II, xxv, 3) ne sont là que pour baliser son texte, dont l'essentiel reste consacré à l'histoire ecclésiastique.

La crise arienne tient naturellement une place considérable dans ces livres, en particulier dans le livre II. Plusieurs

des nombreux conciles qui suivent Nicée – celui d'Antioche de 341, dit de la Dédicace, ceux de Sardique (343), de Sirmium (351 et 357), de Milan (355), de Rimini (359), de Séleucie (359), de Constantinople (360), d'Antioche (361), d'Alexandrie (362), des Macédoniens, d'Antioche (363) – donnent lieu à de copieuses notices, plusieurs des confessions de foi qui les préparent ou qu'ils produisent sont citées *in extenso*, tirées d'Athanase ou du *Recueil des synodiques* de Sabinos d'Héraclée (ce qui fait du livre II le plus long de cette *Histoire ecclésiastique*). Sur le déroulement de la crise, le point de vue de Socrate est toujours strictement nicéen, et même athanasien, et avec ses successeurs Sozomène et Théodoret il fixera jusqu'à nos jours l'historiographie « orthodoxe » de cette crise, où les adversaires de Nicée sont systématiquement tenus pour des Ariens, quand bien même les textes cités montrent qu'ils récusaient les thèses les plus extrêmes d'Arius et que leur refus de Nicée s'explique en partie par leur crainte (justifiée) de voir certains de ses soutiens interpréter le consubstantiel nicéen de manière sabellienne. Socrate, qui a découvert les apologies d'Athanase après avoir rédigé ses livres I et II et s'est astreint, pour avoir constaté les erreurs de sa première source, Rufin d'Aquilée, à réécrire ceux-ci, s'inspire donc largement de celles-là dans sa présentation des événements (tout en faisant à l'occasion quelques confusions chronologiques, ainsi en II, XI, XV, XVII). Il cite plusieurs textes d'après Athanase (confessions de foi, comme déjà mentionné, lettre de Jules de Rome, lettres de Constantin II ou de Constance) et s'intéresse particulièrement au sort de l'évêque d'Alexandrie, racontant dans le détail ses fuites, ses retours, ses relations avec les empereurs ; dans le livre III, il reproduit un long passage de son *Apologie pour sa fuite*. Plusieurs autres acteurs de la crise retiennent son attention : les évêques de Constantinople Paul (dont la tradition locale a réécrit l'histoire pour en faire l'égal d'Athanase) et Macédonios (dont il donne une image très négative, car celui-ci avait rudement

persécuté les Novatiens, dont Socrate fait partie ¹⁾, un peu plus tard Eudoxe, mais aussi Eusèbe d'Émèse, Georges d'Alexandrie, Hosius de Cordoue, Eustathe de Sébastée, Méléce d'Antioche, les Apollinaire, Lucifer de Cagliari et Eusèbe de Verceil, sans parler de l'« athée » Aétios. Les persécutions des Nicéens (Novatiens compris) sont longuement rapportées. L'orientation nicéenne de Socrate ne l'empêche pas de défendre longuement la mémoire d'Eusèbe de Césarée du reproche d'arianisme (II, XXI), qu'il trouvait dans les textes d'Athanase et qui était repris de son temps par la tradition orthodoxe. Mais au-delà d'Eusèbe, c'était son maître Origène qui était visé : Socrate fait donc déjà la louange de celui-ci à plusieurs reprises (II, XXI, 23, XXXV, 10, XLV, 13 ; III, VII, 10, XXIII, 28), et il reviendra sur ce thème dans les livres suivants.

Si le livre II, en matière d'histoire ecclésiastique, ne parle guère d'autre chose que de la crise arienne (un seul chapitre, à propos d'Eustathe de Sébastée, lui-même acteur de cette crise, relate la condamnation de son courant monastique à Gangres), le livre III présente des thèmes plus variés ; les citations de textes concernant la crise arienne y tiennent moins de place, même si celle-ci reste largement évoquée. Comme on l'a dit, la politique religieuse de Julien est rapportée avec un certain détail, mais sur certains points (la persécution à Antioche, la reconstruction du temple de Jérusalem)

1. Cf. l'introduction au Livre I (SC 477), p. 11-13. Récemment H. Leppin est revenu sur cette question et a émis des doutes sur le novatianisme de Socrate, en s'étonnant qu'il n'ait pas écrit l'histoire de son Église comme Philostorge celle des Eunomiens (H. LEPPIN, « The Church Historians (I). Sokrates, Sozomenus and Theodoretus », in G. MARASCO (ed.), *Greek and Roman Historiography in the Late Antiquity. Fourth to Sixth Century A.D.*, Leyde 2003, p. 219-256). Mais Socrate dit bien dès le début de son histoire qu'il parlera de ce qui s'est passé « dans les Églises » (I, 1, 3), et il accorde tout naturellement plus de place à ce qui s'est passé dans « l'Église dominante » (V, XXI, 56), non sans souligner constamment que l'Église novatienne partage sa foi nicéenne, tout en gardant les traditions les plus anciennes (V, XIX, 2, 4).

salem), Socrate n'en sait pas plus que Rufin, qui est toujours sa source. Une des mesures de Julien, d'ailleurs imparfaitement rapportée, lui donne l'occasion d'un long excursus qui est un plaidoyer pour la culture classique (III, xvi) : mentionnant l'interdiction faite aux chrétiens de participer à l'éducation païenne (en réalité cette interdiction visait les seuls professeurs chrétiens) et la tentative des Apollinaire de constituer une littérature chrétienne qui remplacerait celle que délivrait cette éducation, il se félicite de la disparition de leurs œuvres et défend résolument la culture païenne et l'utilité, voire la nécessité qu'il y a pour les chrétiens à la connaître. Une autre des originalités de Socrate dans ce chapitre est son recours aux *Discours* de Libanios sur Julien (en particulier le *Discours* 18) et à plusieurs œuvres de Julien lui-même. Il est le seul à nous transmettre une des lettres de l'empereur, il se réfère à sa lettre *Aux Athéniens*, au *Contre les Galiléens*, au *Contre Hérakleios*, aux *Césars*, au *Misopogon*. Le recours avoué à Libanios s'accompagne cependant d'une virulente critique du rhéteur antiochien, qui a loué l'empereur d'avoir consumé quelques veilles à écrire contre les chrétiens. Un long chapitre (III, xxiii) s'en prendra à l'empereur lui-même, présenté comme un railleur ignorant – ce que vient appuyer une longue citation du *Discours* 5 de Grégoire de Nazianze – et comme quelqu'un qui n'a rien compris aux Écritures ; et à Libanios, qui se moque de la divinité du Christ et divinise Julien, Socrate oppose les arguments classiques de l'apologétique chrétienne contre la divinisation par les païens d'autres hommes, d'hommes indignes de surcroît. Le livre III s'achève avec la mort de Jovien, dont la politique ecclésiastique tolérante (en réalité attentiste) est brièvement présentée.

P. M.

BIBLIOGRAPHIE ET ABRÉVIATIONS

POUR II ET III

Sources anciennes

- AMMIEN, *Hist.* = *Histoire*, ed. É. GALLETIER, J. FONTAINE, G. SABBAH, M.-A. MARIÉ, 6 tomes, CUF, Paris 1968-1999.
- ATHANASE, *Apol. ad Const.* = *Apologia ad Constantium*, ed. OPITZ, *Athanasius Werke*, II, Berlin 1935, p. 279 s. ; ed. J.M. SZYMUSIAK, Athanase d'Alexandrie, *Deux apologies. A l'empereur Constance. Pour sa fuite*, SC 56bis, Paris 1987, p. 88-132.
- ID., *Apol. de fuga* = *Apologia de fuga sua*, ed. OPITZ, II, p. 68-86 ; ed. J.M. SZYMUSIAK, p. 176-245.
- ID., *Apol. sec.* = *Apologia secunda*, ed. OPITZ, p. 87-77.
- ID., *De decretis* = *De decretis Nicaenae synodi*, *ibid.*, p. 1-45.
- ID., *De synodis*. = *De synodis*, *ibid.*, p. 231-278.
- ID., *Hist. Ar.* = *Historia Arianorum*, p. 183-230.
- AURELIUS VICTOR (Ps.), *Abrégé des Césars*, ed. M. FESTY, CUF, Paris 1975.
- Chron. Pasch.* = *Chronicon Paschale*, PG 92.
- C. *Theod.* = *Codex Theodosianus*, ed. Th. MOMMSEN-P.M. MEYER, Berlin 1905.
- Consul. Const.* = *Consularia Constantinopolitana*, ed. Th. MOMMSEN, MGH, AA, *Chron. min.*, I, p. 205-247.
- ÉPIPHANE, *Panarion*, Haer. 68-76, ed. K. HOLL-J. DUMMER, GCS 37, Berlin 1985.
- EUSÈBE, *HE* = *Eusebius Kirchengeschichte*, ed. E. SCHWARTZ, Th. MOMMSEN, GCS 9, Berlin 1903-1909.
- ID., *Eccl. Theol.* = *De Ecclesiastica Theologia*, ed. E. KLOSTERMANN, revue par G.C. HANSEN, GCS 14, Berlin 1972.
- EUTROPE, *Brev.* = *Eutropi Breviarium ab urbe condita*, ed. F. RUEHL, Stuttgart 1919 ; *Eutrope, Abrégé d'histoire romaine*, ed. J. HELLEGOUARC'H, CUF, Paris 1999.

- GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours 1-3, 4-5, 20-23, 24-26, 28-41, 42-43*, ed. varii, SC 247, 309, 270, 284, 358, 384, Paris 1978-1999.
- HILAIRE, *Fragm. hist. = Collectanea Antiariana Parisina (Fragmenta historica)*, ed. A. FEDER, CSEL 65, Vienne 1916.
- Histoire acéphale et index syriaque des Lettres Festales d'Athanasie d'Alexandrie*, ed. A. MARTIN et M. ALBERT, SC 317, Paris 1985.
- JULIEN, *Œuvres complètes. CUF. I/1. Discours de Julien César*, ed. J. BIDEZ, Paris 1932 ; II/2 *Lettres*, ed. J. BIDEZ, 1960 ; II/1 et 2, *Discours de Julien l'empereur*, ed. G. ROCHEFORT, 1963 et C. LACOMBRADÉ, 1964.
- LIBANIOS, *Discours 1*, ed. J. MARTIN, P. PETIT, CUF, Paris 1979 ; *Discours 18*, ed. A. F. NORMAN, *The Julianic Orations*, Londres 1969 ; *Discours LIX*, ed. P.-L. MALOSSE, CUF, Paris 2003.
- PHILOSTORGE, *HE* = Philostorgius, *Kirchengeschichte*, ed. Joseph BIDEZ revue par F. WINKELMANN, GCS 21, Berlin 1972.
- RUFIN, *HE* = *Histoire ecclésiastique*, ed. E. SCHWARTZ, Th. MOMMSEN (cf. Eusèbe, *HE*).
- SOCRATE, *HE* = Socrates, *Kirchengeschichte*, ed. G.C. HANSEN, mit Beiträgen von Manja SIRINJAN, GCS NF 1, Berlin 1995 ; Socrate, *Histoire ecclésiastique*, Livre I, trad. P. PÉRICHON et P. MARAVALL, SC 477, Paris 2004.
- SOZOMÈNE, *HE* = Sozomenus, *Kirchengeschichte*, ed. Joseph BIDEZ revue par G.C. HANSEN, GCS 50, Berlin 1960 ; Sozomène, *Histoire ecclésiastique*, Livres I-II, Livres III-IV, tr. A.-J. FESTUGIERE, B. GRILLET, G. SABBAH, SC 306 et 418, Paris 1983, 1996.
- THÉODORET, *HE* = Theodoret, *Kirchengeschichte*, ed. Léon PARMENTIER revue par G.C. HANSEN, GCS NF 5, Berlin 1998.
- Urkunden = Urkunden zur Geschichte des arianischen Streites*, in H.G. OPITZ, *Athanasius Werke*, III, 1.
- ZOSIME, *HN* = Zosime, *Histoire nouvelle*, ed. F. PASCHOU, CUF, Paris 1971-1989.

Études

- BÄBLER-NESSELRATH, *Die Welt des Sokrates* = B. BÄBLER, H.-G. NESSELRATH (ed.), *Die Welt des Sokrates von Konstantinopel. Studien zu Politik, Religion und Kultur im späten 4. und frühen 5. Jh. n. Chr.*, Munich-Leipzig 2001.

- BARNES, *Athanasius* = T.D. BARNES, *Athanasius and Constantius. Theology and Politics in the Constantinian Empire*, Cambridge²1994.
- BRENNECKE, *Studien* = H. C. BRENNECKE, *Studien zur Geschichte der Homöer. Der Osten bis zum Ende der homöischen Reichskirche*, Tübingen 1988.
- BURGESS, *Studies* = R.W. BURGESS, *Studies in Eusebian and Post-Eusebian Chronography*, Stuttgart 1999.
- CHESNUT, *Histories* = G.F. CHESNUT, *The First Christian Histories : Eusebius, Socrates, Sozomen, Theodoret and Evagrius*, Paris 1976, 2^e éd. augmentée 1986.
- DAGRON, *Naissance d'une capitale = G. DAGRON, Naissance d'une capitale. Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, Paris 1974.
- GEPPERT, *Die Quellen* = F. GEPPERT, *Die Quellen des Kirchenhistorikers Socrates Scholasticus*, Leipzig 1898.
- HANSEN = Intr. à Sokrates, *Kirchengeschichte* (cf. *supra*).
- HANSON, *Search* = R.P.C. HANSON, *The Search for the Christian Doctrine of God. The Arian Controversy 318-381*, Édinburgh 1988.
- HESS, *Serdica* = H. HESS, *The Early Development of Canon Law and the Council of Serdica*, Oxford 2002.
- JANIN, *Constantinople* = R. JANIN, *Constantinople byzantine. Développement urbain et répertoire topographique*, Paris²1964.
- JANIN, *La géographie ecclésiastique* = R. JANIN, *La géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin. I. Le siège de Constantinople et le patriarcat œcuménique. 3. Les églises et les monastères*, Paris 1953, ²1968.
- LEPPIN, *Von Constantin* = H. LEPPIN, *Von Constantin dem Grossen zu Theodosius II. Das christliche Kaisertum bei den Kirchenhistorikern Socrates, Sozomenus und Theodoret*, Göttingen 1996.
- MARTIN, *Athanasie* = Annick MARTIN, *Athanasie d'Alexandrie et l'Église d'Égypte au IV^e siècle (328-373)*, Rome 1996.
- MESLIN, *Les Ariens d'Occident* = Michel MESLIN, *Les Ariens d'Occident, 335-430*, Paris 1975 (Patristica Sorbonensia, 9).
- NESSELRATH, « Die Christen und die heidnische Bildung » = Heinz-Günther NESSELRATH, « Die Christen und die heidnische Bildung : Das Beispiel des Sokrates Scholastikos (Hist. eccl. 3, 16) », in J. DUMMER/M. VIELBERG (hrsg.), *Leitbilder der Spätan-*

- tike – *Eliten und Leitbilder*, Stuttgart 1999, p. 79-100 (Altertumswissenschaftliches Kolloquium I).
- PIETRI, *Christiana Respublica* = Ch. PIETRI, *Christiana Respublica. Éléments d'une enquête sur le christianisme antique*, 3 volumes, Rome 1997.
- PLRE 1 et 2 = *Prosopography of the Later Roman Empire, Vol. 1 : AD 260-395*, ed. A.H.M. JONES, J.R. MARTINDALE, J. MORRIS, Cambridge 1971. *Vol. 2 : AD 395-527*, ed. J.R. MARTINDALE, Cambridge 1980.
- POUCHET, *Basile* = R. POUCHET, *Basile le Grand et son univers d'amis d'après sa correspondance. Une stratégie de communion*, Rome 1992.
- SCHWARTZ, *Ges. Schriften III* = E. SCHWARTZ, *Zur Geschichte des Athanasius. Gesammelte Schriften III*, Berlin 1959.
- SIMONETTI, *Crisi* = M. SIMONETTI, *La crisi ariana nel IV secolo*, Rome 1975.
- SIMONETTI, *Il Cristo* = *Il Cristo. Testi teologici e spirituali dal I al IV secolo*, Commento di Antonio ORBE e Manlio SIMONETTI. Volume II. Milan 1990.
- THELAMON, *Paiens et chrétiens* = Françoise THELAMON, *Paiens et chrétiens au IV^e siècle. L'apport de l'Histoire Ecclésiastique de Rufin d'Aquilée*, Paris 1981.
- URBAINCZYK, *Socrates* = Theresa URBAINCZYK, *Socrates of Constantinople. Historian of the Church and State*, Ann Arbor, Univ. of Michigan Press, 1997.
- VAGGIONE, *Eunomius* = R.P. VAGGIONE, *Eunomius of Cyzicus and the Nicene Revolution*, Oxford 2000.
- VAN NUFFELEN, *Dürre Wahrheiten* = P. VAN NUFFELEN, « Dürre Wahrheiten. Zwei Quellen des Berichts von Sokrates Scholasticus über die Versorgungskrise in Antiochien 362/3 », *Philologus* 147, 2003, p. 352-356.
- WALLRAFF, *Sokrates* = Martin WALLRAFF, *Der Kirchenhistoriker Sokrates. Untersuchungen zu Geschichtsdarstellung, Methode und Person*, Göttingen 1997.

SIGLES DES REVUES ET ENCYCLOPÉDIES

- AB *Analecta Bollandiana*, Bruxelles
- AIPHOS *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales*, Bruxelles
- ANRW *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, Berlin
- BHG *Bibliotheca Hagiographica Graeca*, Bruxelles
- Byz *Byzantion*, Bruxelles
- BZ *Byzantinische Zeitschrift*, Munich
- CPG *Clavis Patrum Graecorum*, Turnhout
- CristSt *Cristianesimo nella Storia*, Bologne
- CSCO *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium*, Paris-Louvain
- CSEL *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, Vienne
- CUF *Collection des Universités de France*, Paris
- DECA *Dictionnaire Encyclopédique du Christianisme Ancien*, Paris
- DHGE *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques*, Paris
- GCS *Die Griechischen Christlichen Schriftsteller*, Berlin
- GRBS *Greek, Roman and Byzantine Studies*, Cambridge Mass.
- HSCP *Harvard Studies in Classical Philology*, Cambridge Mass.
- HTR *Harvard Theological Review*, Cambridge Mass.
- JbAC *Jahrbuch für Antike und Christentum*, Bonn
- JÖB *Jahrbuch der österreichischen Byzantinistik*, Vienne
- JRS *Journal of Roman Studies*, Londres
- JTS *Journal of Theological Studies*, Oxford
- MGH *Monumenta Germaniae Historica*, Berlin
- PG *Patrologia Graeca*, Paris

<i>PL</i>	<i>Patrologia Latina</i> , Paris
<i>PGL</i>	G.W.H. LAMPE, <i>A Patristic Greek Lexicon</i> , Oxford 1961
<i>REA</i>	<i>Revue des Études Anciennes</i> , Bordeaux
<i>REAug</i>	<i>Revue des Études Augustiniennes</i> , Paris
<i>REG</i>	<i>Revue des Études Grecques</i> , Paris
<i>RHE</i>	<i>Revue d'Histoire Ecclésiastique</i> , Louvain
<i>SC</i>	<i>Sources Chrétiennes</i> , Paris
<i>SP</i>	<i>Studia Patristica</i> , Berlin
<i>TRE</i>	<i>Theologische Realenzyklopädie</i> , Berlin
<i>VC</i>	<i>Vigiliae Christianae</i> , Amsterdam
<i>ZAC</i>	<i>Zeitschrift für Antikes Christentum</i> , Berlin
<i>ZKG</i>	<i>Zeitschrift für Kirchengeschichte</i> , Stuttgart
<i>ZNW</i>	<i>Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft</i> , Berlin

TEXTE ET TRADUCTION

ΣΩΚΡΑΤΟΥΣ
ΕΚΚΛΗΣΙΑΣΤΙΚΗΣ ΙΣΤΟΡΙΑΣ
ΒΙΒΛΙΟΝ ΔΕΥΤΕΡΟΝ

I

[92]* 1. Ρουφῖνος ὁ τῆ Ῥωμαίων γλώττῃ τὴν ἐκκλησιαστικὴν
ἱστορίαν συντάξας περὶ τοὺς χρόνους ἐπλανήθη. Τὰ γὰρ κατὰ
'Αθανάσιον νομίζει μετὰ τὴν τελευταίαν τοῦ βασιλέως Κωνστα-
ντίνου γεγενῆσθαι, ἀγνοεῖ δὲ καὶ τὴν ἐν Γαλλίαις γενομένην
5 αὐτοῦ ἐξορίαν καὶ ἕτερα πλείονα. 2. Ἡμεῖς οὖν πρότερον
'Ρουφίνῳ ἀκολουθήσαντες τὸ πρῶτον καὶ τὸ δεύτερον τῆς
ἱστορίας βιβλίον ἢ ἐκείνῳ δοκεῖ συνεγράψαμεν, ἀπὸ δὲ τοῦ
τρίτου ἄχρι τοῦ ἑβδόμου βιβλίου τὰ μὲν παρὰ 'Ρουφίνου λαβ-
όντες, τὰ δὲ ἐκ διαφόρων συναγαγόντες, τινὰ δὲ καὶ παρὰ τῶν
10 ἔτι ζώντων ἀκούσαντες ἐπληρώσαμεν. 3. Ὑστερον μέντοι
συντυχόντες 'Αθανασίου συντάγμασιν, ἐν οἷς τὰ καθ' ἑαυτὸν
ὀδύρεται πάθη καὶ ὅπως διὰ τὴν διαβολὴν τῶν περὶ Εὐσέβιον
ἐξωρίσθη, ἔγνωμεν δεῖν πιστεύειν μᾶλλον τῷ πεπονηθέντι καὶ

* Les chiffres entre crochets renvoient aux pages de l'édition Hansen.

1. Cf. RUFIN, *HE* X, 16-17 (p. 982-983), selon lequel c'est Constance, influencé par des « prêtres pervers » et par ses eunuques, qui convoque le concile de Tyr de 335. A l'issue de celui-ci, Athanase se serait enfui et serait resté caché pendant six ans (I, 19, p. 985). Socrate a rétabli la vérité dans le livre I, xxviii-xxxv, en rapportant à Constantin la convocation du concile et l'envoi d'Athanase en exil à Trèves.

SOCRATE

Histoire Ecclésiastique

Livre II

I

Préface

[92 Hansen] 1. Rufin, qui a écrit l'histoire ecclésiastique dans la langue des Romains, a fait erreur en matière de chronologie, car il croit que ce qui a été fait contre Athanase est arrivé après la mort de l'empereur Constantin, il ignore l'exil de celui-ci dans les Gaules et quantité d'autres choses¹. 2. Or nous-même, nous accordant avec Rufin, nous avons composé le premier et le second livre de cette histoire selon la manière de voir de celui-ci, alors qu'à partir du troisième et jusqu'au septième livre nous l'avons réalisée en empruntant des données à Rufin, mais en en recueillant d'autres de diverses sources et en en écoutant certaines de gens encore vivants². 3. Plus tard cependant, mis en présence des écrits d'Athanase dans lesquels il se plaint des souffrances qu'il a endurées et de la manière dont il a été exilé par suite des accusations du parti d'Eusèbe, nous avons reconnu qu'il fallait croire celui qui avait souffert et les

2. Il est peu probable que cette première version ait circulé. Cf. LEPPIN, *Von Constantin*, p. 279, n. 45.

15 τοῖς γινομένων τῶν πραγμάτων παροῦσιν ἢ τοῖς καταστοχα-
 σαμένοις αὐτῶν καὶ διὰ τοῦτο πλανηθεῖσιν. 4. Ἐτι μὴν καὶ
 ἐπιστολῶν τῶν τότε διαφόρων ἐπιτετυχηκότες ὡς οἶόν τε τὴν
 ἀλήθειαν ἀνιχνεύσαμεν. Διὸ ἠναγκάσθημεν τὸ πρῶτον καὶ τὸ
 20 δεῦτερον βιβλίον ἀνωθεν ὑπαγορεύσαι, συγχρώμενοι καὶ ἐν
 οἷς ὁ Ῥουφῖνος οὐκ ἐκπίπτει τοῦ ἀληθοῦς. 5. Οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ
 τοῦτο ἰστέον, ὅτι οὐ παρεθήκαμεν ἐν τῇ πρώτῃ ὑπαγορεύσει
 τὸ καθαιρετικὸν Ἀρείου οὔτε μὴν τὰς βασιλέως ἐπιστολάς,
 ἀλλ' αὐτὰ μόνον γυμνὰ τὰ πράγματα ὑπὲρ τοῦ μὴ πολυστίχου
 γινομένης τῆς ἱστορίας ὀκνηροὺς τοὺς ἀναγινώσκοντας ἀπερ-
 25 γάσασθαι. 6. Ἐπειδὴ δὲ πρὸς σὴν χάριν, ὡς ἱερὸν τοῦ Θεοῦ
 ἀνθρωπε Θεόδωρε, καὶ τοῦτο ἔδει ποιῆσαι, ὥστε μὴ ἀγνοεῖν
 καὶ ὅσα αὐταῖς λέξεσιν οἱ βασιλεῖς ἐπέστειλαν ἢ κατὰ διαφό-
 ρους συνόδους οἱ ἐπίσκοποι τὴν πίστιν κατὰ βραχὺ μετα-
 30 ποιοῦντες ἐξέδωκαν, διὰ τοῦτο ὅσα ἀναγκαῖα ἠγησάμεθα ἐν
 τῇδε τῇ μετὰ ταῦτα ὑπαγορεύσει μετατεθείκα[93]μεν. 7. Καὶ
 τοῦτο ἐν τῷ πρώτῳ βιβλίῳ ποιήσαντες καὶ ἐν τῷ μετὰ χειρας,
 λέγω δὲ τῷ δευτέρῳ, ποιῆσαι σπουδάζομεν. Ἀρκτέον δὲ ἤδη
 τῆς ἱστορίας.

II

1. Τοῦ βασιλέως Κωνσταντίνου τελευτήσαντος οἱ περὶ
 Εὐσέβιον τὸν Νικομηδεᾶ καὶ Θεόγνιον Νικαίας {ἐπίσκοπον}

1. Il reste donc dans ce livre II des traces de l'usage de Rufin (II, 3-4, xxii, 4, xxiii, 1-2, 33-38, xxxiv, 6, xxxv, 1-5, 14, xxxvi, 3-5, xxxvii, 91, 94, xxxviii, 2, xlii, 10-11, xlvii, 1-3). Mais Athanase est désormais la première source, souvent citée *in extenso* : l'*Apologie seconde*, l'*Apologie pour sa fuite*, le *De synodis* fournissent la trame du récit dans les trente premiers chapitres. Socrate n'a cependant pas toujours bien su replacer dans leur ordre chronologique les événements rapportés par Athanase (cf. xi, xv, 1, xvii). Parmi les autres sources de ce livre, on retrouve celles utilisées pour le livre I : les actes synodaux de Sabinos, le *Breviarium* d'Eutrope et les *Consularia Constantinopolitana*, quelques sources orales d'origine novatienne, d'autres chroniques. Sur l'utilisation de la *Continuatio Antiochen-sis Eusebii*, cf. BURGESS, *Studies*, p. 148-177 ; sur celle d'autres chroniques, cf. P. van NUFFELEN, « Socrate de Constantinople et les Chroniques », *JÖB* 54, 2004, p. 53-75.

acteurs des événements plutôt que ceux qui ont fait des conjectures sur eux, et de ce fait se sont trompés. 4. De plus, comme nous avons trouvé des lettres de divers personnages de ce temps, nous avons cherché à traquer la vérité autant que possible. C'est pourquoi nous avons été dans l'obligation de dicter à nouveau intégralement le premier et le second livres, tout en profitant aussi des passages dans lesquels Rufin ne s'écarte pas de la vérité¹. 5. En outre, il faut savoir que, dans la première dictée, nous n'avions pas donné le texte de la condamnation d'Arius ni les lettres de l'empereur², mais seulement les faits nus eux-mêmes, pour ne pas lasser les lecteurs par un trop long récit. 6. Mais puisque, à cause de toi, Théodore, ô saint homme de Dieu, il fallait aussi faire cela, pour qu'on n'ignore pas ce que les empereurs ont édicté en propres termes ou ce que les évêques ont promulgué lors de divers conciles, en modifiant peu à peu la foi, pour cette raison nous avons retouché, dans la dictée postérieure, ce que nous avons jugé nécessaire [93]. 7. Après avoir fait cela dans le premier livre, nous avons soin de le faire dans celui que nous avons en mains, je veux dire le deuxième. Il faut maintenant commencer le récit³.

II

Manœuvres du parti eusébien contre Athanase (337)

1. Après la mort de l'empereur Constantin, ceux du parti d'Eusèbe de Nicomédie et de Théognios de Nicée, estimant

2. Cf. I, vi-vii, ix, xxvii, xxxiv.

3. T.D. BARNES, *Athanasius*, a consacré un appendice (*Appendix 5. Narrative and Chronology in Socrates*, p. 200-204) à une analyse qui relève les nombreuses erreurs chronologiques de ce livre de Socrate, « en dépit de l'excellente information qu'il contient sur des individus et des épisodes particuliers » (p. 200). Comme dans le Livre I, je daterai (pour autant qu'on puisse le faire) les événements mentionnés dans chaque chapitre.

καιροῦ δεδράχθαι εὐκαιροῦ νομίσαντες ἀγῶνα ἔθεντο τὴν τοῦ ὁμοουσίου πίστιν ἐκβαλεῖν, ἀντιστασιαγαγεῖν δὲ τὴν ἀρειανίζουσαν 5 2. περιέσεσθαι δὲ τούτου ἠλπίζον, εἰ μὴ ὑπονοστήσῃ <τῆς ἐξορίας ὁ> Ἀθανάσιος. Ταῦτα δὲ κατεσκευάζον ὑπουργῶ χρώμενοι τῷ πρεσβυτέρῳ, ὃς τῆς Ἀρείου ἀνακλήσεως αἴτιος μικρὸν ἔμπροσθεν ἐγεγόνει. Πῶς δὲ τοῦτο ἐπράχθη, λεκτέον.

3. Τὴν διαθήκην ὁ πρεσβύτερος κατὰ τὰ ἐνταλθέντα παρὰ τοῦ κατοικομένου βασιλέως προσφέρει Κωνσταντίῳ τῷ τοῦ βασιλέως υἱῷ. Ὁ δὲ τοῦθ' εὐρηκῶς γεγραμμένον ἕπερ ἔβουλετο (τῆς γὰρ ἐφ' ἧς βασιλεύειν αὐτὸν ἐπέτρεπεν ἡ διαθήκη) 15 διὰ τιμῆς ἤγε τὸν πρεσβύτερον παρρησίας τε μετεδίδου πολλῆς εἰς τε τὰ βασίλεια θαρροῦντα παρειαίνει ἐκέλευσεν. 4. Ἡ τοίνυν δοθεῖσα παρρησία γνώριμον αὐτὸν ταχέως κατέστησεν τῇ τε τοῦ βασιλέως γαμετῇ καὶ τοῖς εὐνούχοις αὐτῆς. 5. Ἦν δὲ ἐν τῷ χρόνῳ τούτῳ πρωτότυπος τῶν κοιτώνων τοῦ βασιλέως εὐνούχος, ᾧ ὄνομα ἦν Εὐσέβιος· τοῦτον ὁ πρεσβύτερος 20 συνθέσθαι τῇ Ἀρείου δόξῃ συνέπεισεν. 6. Ἐκ δὲ τούτου καὶ οἱ λοιποὶ τῶν εὐνούχων τὰ αὐτὰ φρονεῖν ἀνεπειθοντο· οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ἡ τοῦ βασιλέως γαμετὴ διὰ τῶν εὐνούχων καὶ τοῦ

1. Cf. la note à I, xxiii, 3 (SC 477, p. 210, note 1). Aucune formule de foi nouvelle, en tout cas, n'a été proposée avant la mort de Constantin, lequel s'en est toujours tenu au concile. Cf. P. MARAVAL, « Constantin est-il devenu arien ? Le témoignage des historiens anciens », in *Théophilyon* X-2, 2005.

2. Cf. I, xxxix, 4 (p. 260). Socrate reprend ici des données de RUFIN, *HE* X, 13 (p. 978).

3. Socrate (comme Sozomène après lui) est totalement muet sur le massacre dynastique qui accompagna la prise de pouvoir des fils de Constantin, Constance II, Constantin II et Constant, proclamés Augustes le 9 septembre 337 à Viminacium, où ils s'étaient rencontrés. Dans ce massacre, Constance II eut peut-être une part de responsabilité ; celle-ci est toujours discutée (cf. A. NOVIKOV, M. MICHAELS MUDD, « Reconsidering the role of Constantin II in the 'massacre of the Princes' », *Byzantinoslavica* 57, 1966, p. 26-32 ; X. LUCIEN-BRUN, « Constance II et le massacre des princes », *Bull. de l'Ass. Guillaume Budé*, 32, 1973, p. 585-602 ; M. DI MAO, W. H. ARNOLD, « Per vim, per caedem, per bellum : A Study of Murder and Ecclesiastical Politics in the Year 337 A.D. », *Byz* 62, 1992, p. 158-210), mais elle est nettement affirmée par certaines sources (cf. JULIEN, *Aux Athéniens* 3, 270cd ; 8, 281b ; Socrate lui-même reproduit en II, xxv, 3

qu'ils avaient sous la main l'occasion favorable, engagèrent le combat pour expulser la foi du consubstantiel et introduire à sa place la foi arianisante¹. 2. Mais ils pensaient qu'ils l'emporteraient sur ce point si Athanase ne revenait pas d'exil. Ils y travaillaient en recourant à l'assistance du prêtre qui, peu auparavant, avait été l'artisan du rappel d'Arius. Il faut dire comment cela se fit.

3. Selon ce qui avait été décidé par l'empereur défunt², le prêtre apporte le testament à Constance, le fils de l'empereur. Celui-ci, ayant trouvé mis par écrit ce qu'il désirait (le testament lui assignait en effet le gouvernement de l'Orient)³, traitait le prêtre avec honneur : il lui accordait une grande liberté de parole et ordonnait qu'il ait librement accès au palais. 4. Or la liberté de parole qui lui était donnée en fit bientôt un familier de la femme de l'empereur et des eunuques de celle-ci. 5. A cette époque, le chef des valets de chambre de l'empereur était un eunuque du nom d'Eusèbe⁴ ; le prêtre convainquit celui-ci de se ranger à l'opinion d'Arius. 6. Sous son influence, les autres eunuques étaient eux aussi persuadés de penser de même. Bien plus, l'épouse de l'empereur elle aussi⁵, grâce aux eunuques et au

l'opinion identique d'Eutrope sur l'exécution du seul Dalmatius). Sur le testament que, selon PHILOSTORGE, *HE* II, 16 (p. 26-27), Eusèbe de Nicomédie aurait transmis à Constantin, dans lequel celui-ci accusait ses frères de l'avoir empoisonné et demandait vengeance (ce qui justifiait les purges qui allaient suivre), cf. D. W. H. ARNOLD, « Athanasius and the Death of Constantine », *SP* 26, 1993, p. 347-359 ; I. TANTILLO, « Filostorgio e la tradizione sul testamento di Costantino », *Athenaeum* 88, 2000, p. 559-563.

4. Sur ce *praepositus sacri cubiculi*, que Julien appelle « le maudit eunuque » (*Aux Athéniens*, 5, 274 a), cf. *PLRE* I, p. 302-303. Il fut exécuté en 361, lors des procès qui suivirent l'avènement de Julien. Cf. H. SCHOLTE, *Der Eunuch in Kaisernähe. Zur politischen und sozialen Bedeutung des praepositus sacri cubiculi im 4. und 5. Jahrhundert n. Chr.*, Francfort 1995 ; R. DELMAIRE, *Les institutions du Bas-Empire romain de Constantin à Justinien. Les institutions civiles palatines*, Paris 1995, p. 153-156.

5. L'épouse de Constance est depuis 335 une de ses cousines germaines, fille de Jules Constance et de Galla, demi-sœur de Julien (cf. JULIEN, *Aux Athéniens*, 4, 272 d) ; on en ignore le nom ; après son décès, Constance épousera Eusébie en 352.

πρεσβυτέρου τῆ τοιαύτῃ δόξῃ προστίθεται. 7. Μετ' οὐ πολὺ δὲ καὶ ἐπ' αὐτὸν διέβαινε τὸν βασιλέα τὸ ζήτημα. Τοῦτο
 25 γίνεται φανερόν κατὰ βραχὺ πρόωτον μὲν τοῖς κατὰ τὰ βασι-
 λεια στρατευομένοις, ἔπειτα δὲ διεδόθη καὶ εἰς τὰ πλήθη τῆς
 πόλεως. 8. Διελέγοντο δὲ περὶ τῆς δόξης ἐν μὲν τοῖς βασι-
 λείοις οἱ ἐπικοιτωνῆται ἅμα ταῖς γυναῖξιν, ἐν δὲ τῇ πόλει καθ'
 30 ἐκάστην οἰκίαν διαλεκτικὸς πόλεμος ἦν. Διέτρεχεν οὖν
 ταχέως τὸ κακὸν καὶ ἐπὶ τὰς ἄλλας ἐπαρχίας [94] τε καὶ
 πόλεις, 9. καὶ ὡς σπινθὴρ ἐκ μικροῦ τὴν ἀρχὴν λαμβάνον τὸ
 ζήτημα εἰς φιλονεικίαν τοὺς ἀκούοντας ἤγειρεν. Ἐκαστος γὰρ
 τῶν πυθνανομένων τῆς ταραχῆς τὴν αἰτίαν πρόφασιν εὐθὺς
 35 εἶχε ζητήσεως καὶ ἅμα τῇ ἐρωτήσῃ ἐρίζειν ἐβούλετο, ἐκ δὲ
 τῆς ἔριδος πάντα ἀνατέτραπτο. 10. Ταῦτα μὲν οὖν κατὰ τὰς
 ἀνατολικὰς πόλεις ἐγένετο· αἱ γὰρ ἐν Ἰλλυριοῖς καὶ <κατὰ>
 τὰ ἐσπέρια μέρη τέως ἡσύχαζον· τοὺς ὄρους γὰρ τοὺς τῆς ἐν
 Νικαίᾳ συνόδου παρασαλεύειν οὐκ ἤθελον. 11. Ὡς οὖν ἐξα-
 40 φθὲν τὸ πρᾶγμα ἐπὶ τὸ χειρόν ἐπέδωκεν, τηνικαῦτα οἱ περὶ
 Εὐσέβιον τὸν Νικομηθεῖα ἔρμαιον ἠγοῦντο τὴν τῶν πολλῶν
 ταραχὴν· 12. οὕτως γὰρ μόνως δύνασθαι τῆς Ἀλεξανδρείας
 ἐπίσκοπον ἀναδειξαι τῆς αὐτῶν δόξης ὁμόφρονα. Ἀλλὰ τότε
 μὲν ἔφθασεν ἐπανελθὼν εἰς αὐτὴν Ἀθανάσιος ἐνὸς τῶν
 45 Αὐγούστων ὠχυρωμένος γράμμασιν, ἅπερ τῷ Ἀλεξανδρέων
 λαῷ Κωνσταντίνος ὁ νέος ὁ τῷ πατρὶ ὁμόνυμος ἐκ τῆς ἐν
 Γαλλίᾳ Τριβέρεως ἔπεμψεν. Ἔστι δὲ τάδε τὰ γράμματα τὰ
 ὑποτεταγμένα.

1. Litt. « ceux qui servent dans la milice au palais », non seulement les militaires, mais tous les fonctionnaires, qui font partie de la *militia officialis*, assimilés à l'armée par le statut, les grades, les privilèges, la solde et le port d'un uniforme.

prêtre, se rallie à une telle opinion. 7. Peu après, la question parvenait aussi à l'empereur lui-même. : elle vient peu à peu au grand jour, d'abord parmi les fonctionnaires du palais ¹, ensuite elle se répandit dans les foules de la ville. 8. Les chambellans discutaient sur cette opinion dans le palais avec les femmes, et en ville, c'était une guerre dialectique dans chaque demeure. Le mal se répandait donc rapidement dans les autres provinces [94] et villes. 9. Comme une étincelle, la question, qui avait pris son point de départ dans peu de chose, excitait les auditeurs à la querelle, car chacun de ceux qui s'informaient sur la cause du trouble trouvait aussitôt prétexte à discussion ; en même temps qu'il interrogeait, il voulait chercher querelle, et à partir de la querelle tout était mis sens dessus dessous. 10. Cela avait donc lieu dans les villes d'Orient, car celles des Illyries et des régions occidentales étaient encore tranquilles, ne voulant pas ébranler les définitions du concile de Nicée. 11. Or comme l'affaire, une fois déclenchée, évoluait vers le pire, ceux du parti d'Eusèbe de Nicomédie estimaient alors que le trouble d'un grand nombre était une aubaine 12. : c'était ainsi seulement qu'ils pourraient désigner un évêque d'Alexandrie qui partagerait leur opinion ². Mais alors Athanase les devança en y revenant, muni d'une lettre d'un des Augustes, celle que Constantin le Jeune, l'homonyme de son père, envoya de Trèves en Gaule au peuple des Alexandrins. Voici ci-dessous cette lettre :

2. En fait, après la déposition d'Athanase, la communauté arienne d'Alexandrie s'était donné comme évêque le prêtre Pistos (un partisan d'Arius, consacré par Secundos de Ptolémaïs : cf. ATHANASE, *Apol. sec.* 19, 2, p. 101), que les Eusébiens reconnurent un temps lorsqu'Athanase revint à Alexandrie, mais qu'ils remplacèrent, lors d'un concile tenu en 338/339 à Antioche, par Grégoire de Cappadoce (cf. note à x, 1).

III

1. « Κωνσταντῖνος Καῖσαρ τῷ λαῷ τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας Ἀλεξανδρέων.

Οὐδὲν τῆς ὑμετέρας ἱερᾶς ἐννοίας ἀποπεφυγέναι τὴν γνῶσιν οἶμαι, διὰ τοῦτο Ἀθανάσιον τὸν τοῦ προσκυνητοῦ νόμου ὑποφήτην πρὸς καιρὸν εἰς τὰς Γαλλίας ἀπεστάλθαι, ἵνα, ἐπειδὴ ἡ ἀγριότης τῶν αἰμοδόρων καὶ πολεμίων αὐτοῦ ἐχθρῶν εἰς κίνδυνον τῆς ἱερᾶς αὐτοῦ κεφαλῆς ἐπέμενε, μὴ ἄρα διὰ τῆς τῶν φαύλων διαστροφῆς ἀνήκεστα ὑποστῆ. 2. Πρὸς τὸ διαπαίξαι τοίνυν ταύτην ἀφηρέθη τῶν φαρύγγων τῶν ἐπικειμένων αὐτῷ ἀνδρῶν, ὑπ' ἐμοὶ διάγειν κελευσθεὶς οὕτως, ὡς ἐν ταύτῃ τῇ πόλει, ἐν ᾗ διέτριβεν, πᾶσιν τοῖς ἀναγκαίοις ἐμπλεονάζειν, εἰ καὶ τὰ μάλιστα αὐτοῦ ἡ αἰοιδίμος ἀρετὴ ταῖς θεαῖς πεποιθυῖα βοηθείαις καὶ τὰ τῆς τραχυτέρας [95] τύχης ἄχθη ἐξουθενεῖ. 3. Τοιγαροῦν, εἰ καὶ τὰ μάλιστα πρὸς τὴν προσφιλεστάτην ὑμῶν θεοσέβειαν ὁ δεσπότης ἡμῶν ὁ τῆς μακαρίας μνήμης Κωνσταντῖνος ὁ σεβαστός, ὁ ἐμὸς πατήρ, τὸν αὐτὸν ἐπίσκοπον τῷ ἰδίῳ τόπῳ παρασχεῖν προήρητο, ὅμως, ἐπειδὴ ἀνθρωπίνῳ κλήρῳ προληφθεὶς πρὸ τοῦ τὴν εὐχὴν πληρῶσαι ἀνεπαύσατο, ἀκόλουθον ἡγησάμην τὴν προαίρεσιν τοῦ τῆς θείας μνήμης βασιλέως διαδεξάμενος πληρῶσαι. 4. Ὅστις ἐπειδὴν τῆς ὑμετέρας τύχῃ προσόψεως,

1. Socrate emprunte ce texte à ATHANASE, *Apol. sec.*, 87, 4-7 (p. 166), qui ajoute la date : le 15 des calendes de juillet (17 juin 337), alors que Constantin II n'est encore que César (il sera Auguste le 9 septembre : cf. *supra*, note à II, 3). Athanase n'est pas le seul évêque à avoir été rappelé, car tous ceux qui avaient été exilés furent amnistiés et autorisés à rentrer dans leurs Églises (ATHANASE, *Hist. Ar.*, 8, 1, p. 187 ; PHILOSTORGE, *HE II*, 18, p. 28). Le § 3 montre que la mesure de rappel d'Athanase n'est qu'une de celles

III

Lettre de Constantin II autorisant le retour d'Athanase (17 juin 337)¹

1. « Constantin César au peuple de l'Église catholique des Alexandrins :

Je pense que la raison pour laquelle Athanase, l'interprète de la loi adorable, a été opportunément envoyé dans les Gaules n'a nullement échappé à la connaissance de votre Intelligence sacrée : c'était pour que, lorsque la cruauté de ses ennemis sanguinaires et hostiles mettait en danger sa tête sacrée, il ne fût pas exposé à des maux irrémédiables du fait de la perversité des méchants. 2. Pour se jouer de celle-ci, il a donc été arraché aux mâchoires des hommes qui le menaçaient ; il a reçu l'ordre de vivre sous ma juridiction, de sorte que dans cette ville où il résidait, il disposât en abondance de tout le nécessaire, bien que sa vertu digne de louange, qui s'était confiée avant tout aux secours divins, tienne pour rien les [95] souffrances d'un sort bien pénible. 3. Ainsi donc, alors que notre maître de bienheureuse mémoire, Constantin Auguste, mon père, s'était proposé, attentif avant tout à votre très chère Piété, de procurer le même évêque au siège qui était le sien, cependant, parce qu'il est mort avant d'avoir réalisé son vœu, enlevé prématurément du genre humain, j'ai jugé à propos, lui ayant succédé, d'accomplir la volonté de l'empereur de divine mémoire. 4. Lorsque cet homme se trouvera en votre présence, vous saurez le

que prennent les successeurs de Constantin, qui déclarent accomplir, ce faisant, les volontés de leur père. Les autres évêques exilés – Marcel d'Ancyre, Asclépas de Gaza, Loukios d'Adrianopolis – rentrèrent aussi chez eux, non sans provoquer des troubles dans leurs Églises (voir la synodale des Orientaux à Sardique, 9, *CSEL* 65, p. 55). Aussi bien furent-ils bientôt bannis à nouveau par décret impérial.

ἔσης παρ' ἐμοῦ αἰδοῦς τετύχηκεν, γνῶσεσθε. Οὐ γὰρ θαυμαστόν, εἴ τι δ' ἂν ὑπὲρ αὐτοῦ πεποιήκα. Καὶ γὰρ τὴν ἐμὴν ψυχὴν ἢ τοῦ ὑμετέρου πόθου εἰκῶν καὶ τὸ τοῦ τηλικούτου
 25 ἀνδρὸς σχῆμα εἰς τοῦτο ἐκίνει καὶ προέτρπευ. Ἡ θεία πρόνοια ὑμᾶς διαφυλάξοι, ἀδελφοὶ ἀγαπητοί. »

5. Τούτοις θαρρῶν τοῖς γράμμασιν ὁ Ἀθανάσιος καταλαμβάνει τὴν Ἀλεξάνδρειαν. Καὶ ἥδιστα μὲν αὐτὸν ἐδέξατο ὁ τῶν Ἀλεξανδρέων λαός· ὅσοι δὲ ἐτύγχανον ἀρειανίζοντες ἐν
 30 αὐτῇ, φατρίαν συνίστασαν κατ' αὐτοῦ. 6. Δι' ὧν συνεχεῖς στάσεις ἐγίνοντο, αἴτινες ὑπόθεσιν παρῆχον τοῖς περὶ Εὐσέβιον τοῦ διαβάλλειν αὐτὸν τῷ βασιλεῖ, ὅτι μὴ κρίναντος τοῦ κοινοῦ συνεδρίου τῶν ἐπισκόπων, <ἀλλ'> ἑαυτῷ ἐπιτρέψας τὴν ἐκκλησίαν κατελάβεν. 7. Ἐπὶ τοσοῦτον δὲ τὰς διαβολὰς
 35 ἐξέτειναν, ὡς ὀργισθέντα τὸν βασιλέα τῆς Ἀλεξανδρείας <αὐτὸν> ἐκβαλεῖν.

IV

Πῶς μὲν οὖν τοῦτο ἐγένετο, μικρὸν ὕστερον λέξω. Ἐν δὲ τῷδε τῷ χρόνῳ τελευτήσαντος Εὐσεβίου, ὃς τῆς ἐν Παλαιστίνῃ Καισαρείας ἐπίσκοπος ἦν καὶ τὴν Παμφίλου προσωνο-

1. Athanase arrive à Alexandrie le 23 novembre 337 – si l'on en croit la majorité des chercheurs, qui corrigent sur ce point la donnée de *l'Index syriaque*, lequel date ce retour de 338. Il rentre après un voyage par voie de terre lors duquel il a rencontré Constance à Viminacium, puis à Césarée de Cappadoce, lors duquel aussi il s'est cherché des alliés (cf. A. MARTIN, introd. à *l'Index des Lettres Festales*, SC 317, p. 78-89). La synodale du concile d'Alexandrie de 338 déclare que lors de son retour, ce fut « joie, allégresse, course du peuple qui se hâtait pour le voir » (ATHANASE, *Apol. sec.*, 7, 4 ; p. 93). La date de *l'Index* est à nouveau défendue par P. van NUFFELEN, « Les lettres festales d'Athanase d'Alexandrie », *REAug* 47, 2001, p. 91, et « La tête de l'« Histoire acéphale » », *Klio* 84, 2002, p. 130-135. Si le retour a lieu fin 338, cela oblige à déplacer le concile d'Alexandrie en 339.

grand respect que j'ai pour lui. Il n'y a rien d'étonnant à ce que j'aie fait quelque chose en sa faveur : la représentation de votre désir et l'attitude d'un tel homme poussaient et incitaient mon âme à cela. Que la divine providence vous garde, frères bien-aimés. »

5. Mis en confiance par cette lettre, Athanase regagne Alexandrie. Le peuple des Alexandrins le reçut de la manière la plus agréable¹, mais ceux qui, là, étaient arianisants constituèrent une association contre lui. 6. À cause d'eux il y avait des émeutes continuelles, qui fournissaient à ceux du parti d'Eusèbe un prétexte pour l'accuser auprès de l'empereur d'avoir regagné son église sans jugement de l'assemblée commune des évêques, mais de sa propre initiative. 7. Ils poussèrent à ce point leurs accusations que l'empereur², furieux³, le fit expulser d'Alexandrie.

IV

Mort et succession d'Eusèbe de Césarée (339)

Comment cela eut lieu, je le dirai un peu plus tard⁴. A cette époque, comme Eusèbe était mort – celui qui était évêque de Césarée de Palestine et avait reçu le surnom de

2. Il s'agit cette fois de Constance II. Mais l'expulsion, ou plutôt la fuite d'Athanase d'Alexandrie pour Rome, n'eut lieu que le 16 avril 339, après un concile dont ne parle pas Socrate (ce concile se tint à Antioche en 338/339, confirma la déposition d'Athanase de 335 et lui donna pour remplaçant Georges de Cappadoce), et après l'installation de celui-ci, appuyé par la force publique.

3. Socrate parle à maintes reprises du caractère coléreux de Constance II et insiste sur les aspects despotiques de son gouvernement, sans relever un seul trait positif dans sa politique religieuse ; Sozomène et Théodoret, quoique sévères, seront un peu moins négatifs. Cf. LEPPIN, *Von Constantien*, p. 62-66. Pour une appréciation plus objective de la politique religieuse de Constance, cf. Richard KLEIN, *Constantius II und die christliche Kirche*, Darmstadt 1977.

4. Cf. *infra*, II, xi.

5 μίαν ἐκέκτητο, Ἀκάκιος μαθητῆς αὐτοῦ τὴν ἐπισκοπὴν δια-
δέχεται· ὃς καὶ ἄλλα μὲν πολλὰ βιβλία ἐξέθετο καὶ εἰς τὸν βίον
δὲ τοῦ διδασκάλου {αὐτοῦ} συνέγραψεν.

V

5 Μετ' οὐ πολὺ δὲ ὁ τοῦ βασιλέως Κωνσταντίου ἀδελφός, ὃς
ἦν ὁμώνυμος τῷ πατρὶ, ὁ νέος Κωνσταντῖνος ἐπιὼν τοῖς
μέρεσιν τοῦ νεωτέρου ἀδελφοῦ [96] Κώνσταντος, συμβαλὼν
τε τοῖς στρατιώταις αὐτοῦ, ἀναιρεῖται ὑπ' αὐτῶν ἐν ὑπατεία
5 Ἀκινδύνου καὶ Πρόκλου.

VI

1. Ὑπὸ δὲ τὸν αὐτὸν τοῦτον χρόνον κατὰ τὴν Κωνσταντι-
νούπολιν ἑτέρα ταῖς προτέραις ἐπισυμπλέκεται ταραχὴ ἐξ
αἰτίας τοιαύτης. 2. Ἀλέξανδρος ὁ κατὰ τήνδε τὴν πόλιν τῶν

1. Eusèbe disparaît en 339. Il ne reste que de maigres fragments de l'œuvre abondante de son successeur Acace (quelques fragments de ses œuvres exégétiques, un d'un ouvrage contre Marcel d'Ancyre : cf. *CPG* 3510-3512). Sa *Vie d'Eusèbe* a entièrement disparu. Sur ce personnage, auquel Jérôme consacre une notice dans le *De viris illustribus*, 98, cf. J.-M. LEROUX, « Acace évêque de Césarée de Palestine (341-365) », *SP* 8, 1966, p. 82-85 ; J.T. LIENHARD, « Acacius of Caesarea : Contra Marcellum », *CristSi* 10, 1989, p. 1-21. Il jouera un rôle important à Séleucie en 359 (cf. II, xxxix-xl) ; avec ceux de son parti, il est déposé par le groupe homéousien, mais il intervient auprès de l'empereur et siège au concile homéen de Constantinople en 360 (xli) et d'Antioche en 361 (xlv, 8), est anathématisé par des conciles macédoniens (III, x, 5) ; sous Jovien il signe une formule de foi nicéenne (III, xxv, 18 ; Socrate l'accuse alors d'opportunisme politique : xxv, 6) ; en 364, il est encore condamné avec ses partisans au concile homéousien de Lampsaque.

2. Constantin II tomba dans une embuscade à Aquilée en mars-avril 340, alors qu'il marchait contre son frère, qui se trouvait en Illyricum (EUTROPE, *Brev.*, X, 9, 2). Sur la guerre entre les deux frères, cf. B. BLECKMANN, « Der Bürgerkrieg zwischen Constantin II und Constans (340 n. Chr) », *Historia* 52, 2003, p. 225-250.

« de Pamphile » -, son disciple Acace lui succède dans l'épiscopat. Il produisit plusieurs livres et, entre autres, en composa un sur la vie du maître ¹.

V

Mort de Constantin II (début 340)

Peu après, le frère de l'empereur Constance qui portait le même nom que son père, Constantin le jeune, envahit le territoire de son frère cadet Constant [96]. S'étant heurté aux soldats de celui-ci, il est tué par eux sous le consulat d'Akindynos et Proclos ².

VI

Élection de Paul de Constantinople (été 337) ³

1. A la même époque, à Constantinople, d'autres troubles s'ajoutent aux précédents pour la raison suivante. 2. Alexandre, qui était à la tête des églises dans cette ville et avait

3. La vie de Paul de Constantinople a fait l'objet, après le concile de 381, qui avait rétabli l'orthodoxie nicéenne et donné au siège de Constantinople la première place en Orient, d'une relecture hagiographique qui l'a remodelée sur celle d'Athanase, ajoutant deux exils imaginaires à deux exils réels. Cela permettait à l'Église de Constantinople de revendiquer elle aussi son champion de Nicée. La reconstitution de sa carrière n'est pas aisée : on comparera les analyses de DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 425-435 et de BARNES, *Athanasius*, p. 212-217 (cf. les notes à xvi, 6, xxvi, 6). La date de l'élection de Paul a été très discutée. W. TELFER, « Paul of Constantinople », *HTR* 43, 1950, p. 31-92, la plaçait à la fin d'août 335, après la mort d'Arius ; après d'autres, DAGRON (p. 421) la place à la fin de 337, A. MARTIN (dans son édition de l'*Histoire acéphale*, *SC* 317, p. 39, n. 2) entre mai et septembre 337, BARNES (p. 213) en juillet 337. PHILOSTORGE, *HE* II, 10 (p. 22) et THÉODORE, *HE* I, 19, 1-2 (p. 66) font mourir Alexandre en 330 et lui succéder immédiatement Eusèbe de Nicomédie, ce qui est manifestement inexact.

ἐκκλησιῶν προεστώς, ὁ τὴν πρὸς Ἄρειον μάχην ἀγωνισάμενος, τὸν ἐνθάδε βίον κατέλιπεν, εἰκοσιτρία μὲν ἔτη κατὰ τὴν ἐπισκοπὴν διαπρέψας, ἐνενήκοντα δὲ καὶ ὀκτὼ τὰ πάντα βιούς. Οὗτος τελευτῶν οὐδένα εἰς τὸν αὐτοῦ τόπον ἐχειροτόνησεν. 3. Ἐνετείλατο δὲ τοῖς καθήκουσιν ἐλέσθαι δυοῖν τὸν ἕτερον, ὧν αὐτὸς ὀνομάσειεν, καὶ εἰ μὲν βούλοιντο διδασκαλικὸν ἐν ταύτῳ καὶ βίῳ χρηστῷ μαρτυρούμενον, αἰρεῖσθαι Παῦλον τὸν ὑπ' αὐτοῦ χειροτονηθέντα πρεσβύτερον, ἄνδρα νέον μὲν τῇ ἡλικίᾳ, προβεβηκότα δὲ ταῖς φρεσίν· εἰ δὲ μόνον ἐκ τοῦ προσχήματος τῆς εὐλαθείας δεικνύμενον, αἰρεῖσθαι Μακεδόνιον, διάκονον μὲν ἤδη πάλαι τῆς ἐκκλησίας τυγχάνοντα, τῇ ἡλικίᾳ δὲ γέροντα. 4. Ἐκ τούτου μείζων φιλονεικία περὶ χειροτονίας ἐπισκόπου τὴν ἐκκλησίαν ἐτάραττεν. Ἐπεὶ γὰρ ὁ λαὸς εἰς δύο διετέμνητο μέρη, τῶν μὲν τῷ Ἀρειανῷ προσκειμένων δόγματι, τῶν δὲ φρονούντων καθὰ ἢ ἐν Νικαίᾳ σύνοδος ὥρισεν, 5. ἕως μὲν Ἀλέξανδρος περιῆν, κατεκράτου οἱ φρονούντες τὸ ὁμοούσιον, τῶν ἀρειανιζόντων διακριομένων καὶ ὁσημέραι διαπληκτιζομένων περὶ τοῦ δόγματος· ἐπεὶ δὲ ἐκεῖνος τετελευτήκει, ἀμφήριστος ἢ τοῦ λαοῦ μάχη καθίστατο. 6. Διὸ οἱ μὲν τοῦ ὁμοουσίου τὴν πίστιν φυλάττοντες Παῦλον εἰς τὴν ἐπισκοπὴν προχειρίζονται, οἱ δὲ ἀρειανίζοντες Μακεδόνιον ἔσπευδον. 7. Καὶ ἐν μὲν τῇ τῆς Εἰρήνης ἐπωνύμῳ ἐκκλησίᾳ καὶ ἐχομένη τῆς νῦν Μεγάλης καὶ Σοφίας ὀνομαζομένης χειροτονεῖται Παῦλος, ἐφ' οὗ καὶ μᾶλλον [97] ἢ τοῦ ἀπελθόντος ψῆφος ἐδόκει κρατεῖν.

1. Alexandre a dirigé l'Église de Constantinople jusqu'en 337. Son nom ne figure pas dans les listes de Nicée et il semble n'avoir joué aucun rôle dans la crise arienne, ce que ne pouvaient évidemment accepter les historiens constantinopolitains du v^e siècle (cf. déjà le livre I, xxxvii, 3-9).

2. On a ici l'écho d'une pratique qui devait être courante dans les petites communautés, la proposition du titulaire sur son lit de mort, entérinée par la communauté (cf. DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 423).

3. L'historien transforme en conflit de doctrine ce qui devait être simplement conflit entre deux hommes, le jeune homme prometteur et l'ancien

mené le combat contre Arius, quitta la vie d'ici-bas, après s'être distingué dans l'épiscopat pendant vingt-trois ans et avoir vécu en tout quatre-vingt-dix-huit ans¹. Celui-ci, en mourant, ne désigna personne pour le remplacer. 3. Il recommanda à ceux qui en avaient la charge de choisir l'un des deux qu'il leur nommerait ; s'ils voulaient quelqu'un à la fois capable d'enseigner et réputé pour sa vie honnête, de prendre Paul, le prêtre qui avait été ordonné par lui, un homme jeune par l'âge, mûr par la réflexion ; mais s'ils voulaient quelqu'un que recommandait seulement son extérieur de piété, de prendre Macédonios, qui, depuis longtemps déjà diacre de l'église, était d'un âge avancé². 4. Il en résulta qu'une très grande querelle agitait l'église pour l'élection de l'évêque. Le peuple était en effet divisé en deux partis, les uns adhérant à la doctrine arienne, les autres pensant selon ce que le concile de Nicée avait défini³. 5. Tant que vivait Alexandre, les partisans du consubstantiel l'emportaient, alors que les arianisants étaient divisés et se disputaient chaque jour sur la doctrine, mais lorsque celui-ci fut mort, le combat du peuple devint incertain. 6. Aussi ceux qui gardaient la foi du consubstantiel élisent Paul à l'épiscopat, alors que les arianisants étaient pour Macédonios. 7. Paul est ordonné dans l'église qui porte le nom de la Paix, qui touche celle qu'on appelle aujourd'hui la Grande ou la Sagesse ; [97] il apparaissait que le suffrage du défunt penchait davantage en sa faveur.

expérimenté, avec l'opposition classique, dans les élections épiscopales de l'époque, d'un prêtre et d'un diacre. Comme il n'aime pas Macédonios, qui a persécuté les Novatiens et, de surcroît, a versé dans l'hérésie pneumatomaque, il parle d'un « extérieur de piété », mais on sait que Macédonios trouvait appui auprès des monastères qu'il avait fondés à Constantinople (SOZOMÈNE, *HE* III, 2, 3). Sur la carrière de Macédonios, en réalité un grand évêque, cf. DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 436-442.

VII

1. Μετ' οὐ πολὺ δὲ ἐπιστὰς ὁ βασιλεὺς τῇ Κωνσταντινουπόλει πρὸς ὄργην ἐκκαίεται ἐπὶ τῇ γενομένῃ χειροτονίᾳ. 2. Καὶ καθίσας συνέδριον τῶν τὰ Ἀρείου φρονούντων ἐπισκόπων τὸν μὲν Παῦλον σχολάζειν ἐποίησεν, Εὐσέβιον δὲ ἐκ τῆς
 10 Νικομηδείας μεταστήσας τῆς μεγαλοπόλεως ἐπίσκοπον ἀναδείκνυσι. 2. Καὶ ὁ μὲν βασιλεὺς ταῦτα πράξας <εὐθέως> ἐπὶ τὴν Ἀντιόχειαν ὤρμησεν.

VIII

1. Εὐσέβιος δὲ οὐδενὶ τρόπῳ ἡσυχάζειν ἠθούλετο, ἀλλὰ (τὸ τοῦ λόγου) πάντα λίθον ἐκίνει, ὅπως ἂν ὁ προέθετο κατεργασθῆται. 2. Κατασκευάζει οὖν σύνοδον ἐν Ἀντιοχείᾳ τῆς Συρίας γενέσθαι, προφάσει μὲν τῶν ἐγκαινίων τῆς ἐκκλησίας, ἣν ὁ
 5 πατὴρ μὲν τῶν Αὐγούστων κατασκευάζειν ἤρξατο, μετὰ τελευτῆν δὲ αὐτοῦ ὁ υἱὸς Κωνσταντῖος δεκάτῳ ἔτει ἀπὸ τῆς θεμελιώσεως συνετέλεσεν, τὸ δὲ ἀληθὲς ἐπὶ τῇ ἀνατροπῇ καὶ

1. Constance II est mécontent d'un choix fait pendant son absence et sans son consentement, et il profite des dissensions qui ont eu lieu pour imposer un évêque de son choix. Or Eusèbe de Nicomédie était bien en cour, d'autant qu'il était apparenté à la famille impériale par Basilina, mère de Julien (AMMIEN MARCELLIN, *Hist.*, XXII, 9, 4 ; cf. *RE*, 6, 1, Eusebios 25). La déposition de Paul et l'installation d'Eusèbe ne peuvent avoir eu lieu avant la fin de 337 ou le début de 338, puisque celui-ci, après septembre 337, a accueilli à Nicomédie le jeune Julien, épargné lors du massacre des princes. BARNES, *Athanasius*, p. 212, la date de septembre 337. Paul fut alors exilé dans le Pont selon ATHANASE, *Hist. Ar.*, VII, 3 (ce qu'accepte BARNES), à Thessalonique si l'on suit DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 430-432 (cf. II, XVI, 6), qui pense que c'est alors qu'il chercha refuge à la cour de Constantin II ; l'évêque Maximin de Trèves entra en communion avec lui et favorisa son retour à Constantinople à la mort d'Eusèbe (cf. la synodale des Orientaux à Sardique, 27 ; *CSEL* 65, p. 67).

2. Constance retourne à Antioche dans l'hiver 337 ; jusqu'en 350, c'est de là qu'il dirigera la résistance contre les Perses, dont les troupes envahis-

VII

Renvoi de Paul, installation d'Eusèbe (337-338)

1. Mais peu après, l'empereur, arrivant à Constantinople, s'enflamme de colère à propos de cette élection. 2. Ayant convoqué une assemblée d'évêques de l'opinion d'Arius, il fit destituer Paul et désigne Eusèbe comme évêque de la capitale, l'ayant transféré de Nicomédie¹. 3. Après avoir fait cela, l'empereur partit aussitôt pour Antioche².

VIII

Le concile de la Dédicace (341)

1. Eusèbe pourtant n'était aucunement disposé à se tenir tranquille, mais, comme on dit, il agitait tous ses pions pour réaliser ce qu'il avait projeté. 2. Il prépare donc la tenue d'un concile à Antioche de Syrie, sous le prétexte de la dédicace de l'église que le père des Augustes avait commencé de bâtir et que son fils Constance avait achevée après sa mort, neuf ans après qu'on en eut jeté les fondations³, mais en réalité

saient presque chaque année le territoire romain. Cf. BARNES, *Athanasius*, p. 219-220.

3. Il s'agit de l'église cathédrale d'Antioche, que Jérôme appelle *dominicum aureum*, la Basilique Dorée (*Chron.* a. 342, p. 235 Helm). Sur cette église, entreprise en 327, dédicacée le 6 janvier 341 en présence de l'empereur, cf. ATHANASE, *De Synodis* 25, 1 p. 250 ; la date du 6 janvier est fournie par la *Continuatio Antiochensis Eusebii* (BURGESS, *Studies*, p. 171 et 239) et le *Chronicon miscellaneum* (CSCO 4, p. 102, 5), dont les données peuvent remonter à Philostorge (cf. W. ELTESTER, « Die Kirchen Antiochias im IV. Jahrhundert », *ZNW* 36, 1937, p. 254-256). Elle disparut dans le séisme de 526, fut relevée par le patriarche Éphrem en 537 ; cf. G. DOWNEY, *A History of Antioch*, p. 347-350, 358-359.

καθαίρει τῆς ὁμοουσίου πίστεως. 3. Ἐν ταύτῃ δὲ τῇ συν-
 ὄδῳ συνῆλθον ἐκ διαφόρων πόλεων ἐπίσκοποι ἐνενήκοντα.
 10 Μάξιμος μέντοι ὁ τῶν Ἱεροσολύμων ἐπίσκοπος, ὃς Μακάριον
 διεδέξατο, οὐ παρεγένετο ἐν αὐτῇ, ἐπιλογισάμενος ὡς εἶη
 συναρπαγείς καὶ τῇ καθαίρεισι ὑπογράφας Ἀθανασίου. 4.
 Ἄλλὰ μὴν οὐδὲ Ἰούλιος παρῆν ὁ τῆς μεγίστης Ῥώμης ἐπί-
 σκοπος, οὐδὲ μὴν εἰς τόπον αὐτοῦ ἀπεστάλκει τινά, καίτοι
 15 κανόνος ἐκκλησιαστικοῦ κελεύοντος μὴ δεῖν παρὰ γνώμην
 τοῦ ἐπισκόπου τῆς Ῥώμης τὰς ἐκκλησίας κανονίζεσθαι. 5.
 Συγκροτεῖται οὖν αὕτη ἡ σύνοδος ἐν τῇ Ἀντιοχείᾳ παρόντος
 Κωνσταντίου τοῦ βασιλέως ἐν ὑπατείᾳ Μαρκελλίνου καὶ
 Προβίνου· ἦν δὲ πέμπτον ἔτος τοῦτο ἀπὸ τῆς τελευταίας τοῦ
 20 τῶν Αὐγούστων πατρὸς Κωνσταντίνου. Προειστήκει δὲ τότε
 τῆς ἐν Ἀντιοχείᾳ ἐκκλησίας [98] Φλάκιλλος διαδεξάμενος
 Εὐφρόνιον. 6. Οἱ περὶ Εὐσέβιον οὖν ἔργον τίθενται προηγου-
 μένως Ἀθανάσιον διαβάλλειν, πρῶτον μὲν ὡς παρὰ κανόνα

1. Ce concile dit de la Dédicace (ou des Encénies) s'ouvre en janvier 341 avec la dédicace de la cathédrale. Son but est doctrinal : proposer de nouvelles formules qui, sans condamner Nicée, tentent d'en améliorer la formulation, tout en critiquant les positions de certains de ses soutiens comme Marcel d'Ancyre. Il est aussi polémique : les évêques orientaux veulent répondre à la lettre que Jules de Rome leur a adressée par l'intermédiaire des prêtres Helpidius et Philoxenus et dans laquelle il se pose comme arbitre entre les Orientaux et les évêques d'Orient réfugiés à Rome – Athanase, Marcel, etc. – en proposant un concile (ATHANASE, *Apol. sec.*, 20, 1, p. 102). Les prêtres sont renvoyés à Rome avec une lettre d'Eusèbe de Nicomédie qui récuse la proposition d'un concile à Rome (que les Orientaux avaient eux mêmes demandé à Jules pour qu'il juge Athanase). Jules réunit alors le concile de Rome pendant l'été 341 et leur écrit une longue lettre qui s'étonne de leur refus d'un concile, défend les évêques déposés par les Orientaux (justifiant en particulier qu'Athanase et Marcel aient été reçus dans sa communion), mais n'accuse pas les Orientaux de déviation doctrinale (cette lettre est résumée en II, xvii, 7-9, dans un passage qui relate de façon assez confuse une série d'événements liés à ce concile ; elle est citée par ATHANASE, *Apol. sec.*, 21-35, p. 102-113). Sur ce concile, cf. W. SCHNEEMELCHER, « Die Kirchweihsynode von Antiochien 341 », in *Festgabe Johannes Straub*, Bonn 1977, p. 319-346, qui considère qu'il précède celui

pour renverser et détruire la foi du consubstantiel¹. 3. Quatre-vingt-dix² évêques de villes différentes se réunirent lors de ce concile. Maxime, l'évêque de Jérusalem qui avait succédé à Makarios, n'y vint pourtant pas, car il s'était rendu compte qu'il avait souscrit à la déposition d'Athanase parce qu'on l'avait circonvenu. 4. Jules, évêque de la très grande Rome, n'était pas davantage présent ni n'avait envoyé quelqu'un à sa place, bien qu'un canon ecclésiastique prescrivît que les églises ne devaient pas prendre des mesures canoniques contre l'avis de l'évêque de Rome³. 5. Ce concile se réunit donc à Antioche en présence de l'empereur Constance sous le consulat de Marcellinos et Probinos ; c'était la cinquième année après la mort de Constantin, le père des Augustes. Présidait alors à l'église d'Antioche [98] Flakillos, qui avait succédé à Euphronios⁴. 6. Ceux du parti d'Eusèbe se donnent donc pour tâche principale d'accuser Athanase⁵, d'abord parce qu'il avait agi contre le canon

de Rome, et donc que la lettre de Jules est en fait une réponse, ce qu'approuve BARNES, *Athanasius*, p. 256 ; à l'inverse SIMONETTI, *Crisi*, p. 153-160 ; HANSON, *Search*, p. 284-292 ; MARTIN, *Athanasie*, p. 419-422 considèrent que le concile de la Dédicace est une réponse à celui de Rome (mais il faut alors le retarder jusqu'à l'été, ce qui ne permet plus de conserver la date du 6 janvier, pourtant bien attestée, pour la dédicace).

2. Le même chiffre est donné par ATHANASE, *De synodis*, 25, 1 (p. 250) ; en revanche, SOZOMÈNE, *HE III*, 5, 2 en mentionne 97.

3. On ne connaît pas de canon semblable. Socrate semble s'inspirer ici de ce que dit Jules dans sa lettre (citée par ATHANASE, *Apol. sec.*, 35, 4, p. 113) : « Ignorez-vous qu'il existe cette coutume qu'on nous écrive d'abord et que ce qui est juste soit décidé ici ? » Sozomène sera plus réservé sur ce point : cf. LEPPIN, *Von Constantin*, p. 235, n. 73.

4. Flakillos avait succédé à Euphronios en 333 ; il resta en place jusqu'en 342. C'est à lui qu'Eusèbe de Césarée adresse son ouvrage *De ecclesiastica theologia* (extraits en II, xxi).

5. Socrate a confondu le concile de 341 et celui de l'hiver 338/339, ce dernier (tenu lui aussi à Antioche) ayant bien pour but de reprendre le procès d'Athanase, rentré sur son siège sans avoir été réinstallé par un concile. Le chapitre ix et la première phrase du x, qui mentionne l'envoi de son remplaçant Grégoire, traitent de ce concile, le reste du chapitre x de celui de 341.

25. πράξαντα, ὃν αὐτοὶ ὤρισαν τότε, ὅτι μὴ γνώμη κοινοῦ συν-
εδρίου τῶν ἐπισκόπων τὴν τάξιν τῆς ἱερωσύνης ἀνέλαβεν,
ἀλλ' ἑαυτῶ ἐπιτρέψας εἰς τὴν ἐκκλησίαν εἰσεπήδησεν, 7.
ἔπειτα δὲ ὡς ἐπὶ τῇ εἰσόδῳ αὐτοῦ ταραχῆς γενομένης πολλοὶ
ἐν τῇ στάσει ἀπέθανον· καὶ ὡς τινων αἰκισθέντων ὑπὸ Ἀθα-
νασίου, τινῶν δὲ δικαστηρίοις παραδοθέντων.

IX

1. Ἐπὶ τούτοις τότε τῆς διαβολῆς γενομένης προχειρίζον-
ται τῆς Ἀλεξανδρείας ἐπίσκοπον πρῶτον μὲν Εὐσέβιον τὸν
ἐπικληθέντα Ἐμεσηνόν. Τίς δ' οὗτος ἦν, διδάσκει Γεώργιος ὁ
Λαοδικεῖας ἐπίσκοπος, ὃς τότε παρῆν ἐν τῇ συνόδῳ. 2. Φησὶ
5 γὰρ ἐν τῷ εἰς αὐτὸν πεπονημένῳ ἐγκωμίῳ, ὡς εἶη Εὐσέβιος
ἐκ τῶν εὐπατριδῶν τῆς ἐν Μεσοποταμίᾳ Ἐδέσσης καταγόμε-
νος, ἐκ νέας τε ἡλικίας τὰ ἱερὰ μαθὼν γράμματα, 3. εἶτα τὰ
Ἑλλήνων παιδευθεὶς παρὰ τῷ τηνικαῦτα τῇ Ἐδέσσει ἐπιδη-
μήσαντι παιδευτῇ, τέλος ὑπὸ Πατροφίλου καὶ Εὐσεβίου τὰ
10 ἱερὰ ἡρμηνεύσθη βιβλία, ὧν ὁ μὲν τῆς ἐν Καισαρείᾳ, Πατρο-
φίλος δὲ τῆς ἐν Σκυθοπόλει προεστήκει ἐκκλησίας. 4. Μετὰ
ταῦτα δὲ ἐπιδημήσαντος αὐτοῦ τῇ Ἀντιοχείᾳ, ἐπεὶ συνέβη
Εὐστάθιον ὑπὸ Κύρου κατηγορηθέντα τοῦ Βεροιέως καθαιρε-
θῆναι ὡς σαβελλίζοντα, 5. εἶτ' αὖθις τὸν Εὐσέβιον συνεῖναι

1. C'est sans doute le canon 12 du concile d'Antioche de 327 (celui qui déposa Eustathe), auquel on attribue aujourd'hui les canons longtemps attribués au concile de la Dédicace (cf. note à II, x, 20) : il condamne l'évêque déposé par un synode qui ose aller importuner l'empereur, alors qu'il aurait dû s'adresser à un synode plus important (texte dans P.P. JOANNOU, *Discipline générale antique (IV^e-IX^e s.)*. I. 2. *Les canons des Synodes particuliers*, Rome 1982, p. 114).

2. Socrate utilise pour rapporter ces griefs la synodique du concile, lue chez Sabinos d'Héraclée (cf. xv, 7).

3. Sur Eusèbe d'Émèse, il existe aussi une notice de Jérôme, *De viris illustribus*, 91. Sur son œuvre, cf. É.M. BUYTAERT, *L'héritage littéraire d'Eusèbe d'Émèse. Étude critique et historique. Textes*, Louvain 1949 ; R.B. YER HAAR ROMENY, *A Syrian in Greek Dress. The Use of Greek*,

qu'eux-mêmes avaient établi précédemment¹, puisqu'il avait repris son rang dans le sacerdoce sans l'avis de l'assemblée commune des évêques, mais qu'il s'était précipité de lui-même dans son église, 7. ensuite parce que, lors des troubles qui avaient eu lieu à son retour, beaucoup étaient morts dans une émeute, enfin parce que certains avaient été maltraités par Athanase, d'autres livrés aux tribunaux².

IX

*Notice sur Eusèbe d'Émèse*³

1. Là-dessus, une fois l'accusation dressée, ils désignent comme évêque d'Alexandrie, en premier, Eusèbe, qu'on appelle d'Émèse. Qui était celui-ci, l'évêque Georges de Laodicée, qui était alors présent au concile, nous l'apprend. 2. Il dit en effet dans l'éloge qu'il a composé sur lui qu'Eusèbe descendait d'une famille noble d'Édesse en Mésopotamie ; 3. instruit dès son jeune âge dans les lettres sacrées, il avait ensuite reçu l'éducation des Grecs auprès d'un maître qui résidait alors à Édesse, enfin les livres sacrés lui avaient été expliqués par Patrophile et Eusèbe – celui-ci était à la tête de l'église de Césarée, Patrophile à celle de Scythopolis. 4. Après cela, alors qu'il résidait à Antioche, il advint qu'Eus-tathe, accusé par Cyrus de Bérée, fut déposé pour sabellianisme⁴. 5. Eusèbe s'attacha alors à Euphronios, le succes-

Hebrew and Syriac Biblical Texts in Eusebius of Emesa's Commentary on Genesis, Louvain 1997 ; sur sa théologie trinitaire, cf. HANSON, *Search*, p. 387-398. D. WOODS, « Ammianus Marcellinus and Bishop Eusebius of Emesa », *JTS* 54, 2003, p. 585-591 pense qu'il faut l'identifier avec Eusèbe Pittacas, dont on sait par Ammien Marcellin (*Hist.* XIV, 7, 18 ; 9, 4-6) qu'il fut exécuté sous Constance II après avoir été accusé de participer à un complot contre Gallus.

4. Cf. I, xxiv, 1.

15 Εὐφρονίῳ τῷ διαδεξαμένῳ Εὐστάθιον, φεύγοντά τε τὴν ἱερω-
 σύνην καταλαβεῖν τὴν Ἀλεξάνδρειαν κάκει μαθεῖν τὰ φιλό-
 σοφα. 6. Ἐπανελθόντα τε εἰς Ἀντιόχειαν Φλακίλλῳ τῷ μετὰ
 Εὐφρόνιον συνεῖναι, ὑπὸ τε Εὐσεβίου τοῦ Κωνσταντινουπό-
 20 λεως ἐπισκόπου προβληθῆναι εἰς τὴν Ἀλεξανδρείας ἐπισκο-
 πήν. 7. Ἄλλ' ἐκεῖ μὲν μηκέτι ὀρμη[99]σαι, διὰ τὸ σφόδρα ὑπὸ
 τοῦ λαοῦ Ἀλεξανδρείας ἀγαπᾶσθαι Ἀθανάσιον, πεμφθῆναι δὲ
 εἰς τὴν Ἐμεσηνῶν πόλιν. 8. Διαστασιάντων δὲ τῶν Ἐμεση-
 νῶν ἐπὶ τῇ χειροτονίᾳ αὐτοῦ (ἐλοιδορεῖτο γὰρ ὡς μαθηματι-
 κὴν ἀσκούμενος) φυγῆ χρῆται καὶ ἄπεισιν εἰς Λαοδικεῖαν
 25 πρὸς τὸν περὶ αὐτοῦ πολλὰ εἰπόντα Γεώργιον. 9. Ὁ δὲ αὐτὸν
 εἰς τὴν Ἀντιόχειαν καταστήσας παρεσκεύασεν ὑπὸ Φλακίλ-
 λου καὶ Ναρκίσσου αὐθις καταχθῆναι εἰς τὴν Ἐμεσαν· πάλιν
 τε μέμφιν αὐτὸν ὑπομεῖναι ὡς τὰ Σαβελλίου φρονούντα. 10.
 Καὶ τὰ μὲν περὶ τῆς καταστάσεως αὐτοῦ πλατύτερον διεξήλ-
 30 θεν {δ} Γεώργιος, τελευταῖον δὲ ἐπάγει, ὅτι καὶ ὁ βασιλεὺς
 αὐτὸν ἐπὶ τοὺς βαρβάρους ἐξιῶν ἐπήγετο καὶ ὅτι τεράστια ἐν
 ταῖς χερσὶν αὐτοῦ γέγονε.

Τὰ μὲν δὴ Γεωργίῳ εἰρημένα περὶ τοῦ Ἐμεσηνοῦ Εὐσε-
 βίου ἐπὶ τοσοῦτον μοι λελέχθω.

X

1. Τότε δὲ Εὐσεβίου ἐν τῇ Ἀντιοχείᾳ προβληθέντος καὶ
 δεδοικότος τὴν πρὸς Ἀλεξάνδρειαν ἀφιξίν προχειρίζονται
 Γρηγόριον εἰς τὴν Ἀλεξανδρείας ἐπισκοπήν. 2. Καὶ τοῦτο
 5 κατεργασάμενοι μεταποιοῦσιν τὴν πίστιν, οὐδὲν μὲν τὰ ἐν
 Νικαίᾳ μεμψάμενοι, ἀρχὴν δὲ παρεσχηκότες ὑποθέσεως τοῦ
 συνεχεῖς συνόδους ποιεῖσθαι καὶ ἄλλοτε ἄλλως ὑπαγορεύειν
 τὸν ὅρον τῆς πίστεως κατὰ βραχὺ τε εἰς τὴν Ἀρειανὴν δόξαν
 ἐκπεσεῖν. 3. Ταῦτα μὲν οὖν ὅπως ἐγένετο, προϊόντες δηλώσο-

1. En disant qu'il n'y partit plus (μηκέτι), Socrate semble indiquer
 qu'Eusèbe aurait, en un premier temps, accepté cette nomination.

2. Narcisse est l'évêque de Néronias de Cilicie (cf. I, XIII, 11), un des
 membres importants du groupe des Eusébiens.

seur d'Eustathe, mais pour fuir le sacerdoce, il gagna
 Alexandrie et y étudia la philosophie. 6. De retour à Antio-
 che, il s'attacha à Flakillos, qui vint après Euphronios, et il
 fut proposé par Eusèbe, évêque de Constantinople, pour
 l'épiscopat d'Alexandrie. 7. Mais il n'y partit plus¹ [99],
 parce que Athanase était très aimé par le peuple d'Alexan-
 drie, et il fut envoyé dans la ville des Éméséniens. 8. Comme
 les Éméséniens manifestaient contre sa nomination – on lui
 reprochait en effet de s'adonner à l'astrologie –, il s'enfuit et
 se rend à Laodicée auprès de Georges, celui qui a raconté
 beaucoup de choses sur lui. 9. Celui-ci l'emmena à Antioche
 et fit en sorte qu'il soit ramené à Émèse par Flakillos et
 Narcisse²; il dit encore qu'il lui fut reproché d'avoir les
 opinions de Sabellius. 10. Georges a raconté assez longue-
 ment ce qui concerne son élection; il ajoute pour finir que
 l'empereur l'emmenait avec lui lorsqu'il partait en expédi-
 tion contre les Barbares et que des prodiges eurent lieu par
 ses mains.

J'en ai assez dit sur ce que rapporte Georges concernant
 Eusèbe d'Émèse.

X

Les textes doctrinaux du concile de la Dédicace

1. Comme Eusèbe avait été proposé à Antioche et qu'il
 avait craint de se rendre à Alexandrie, ils élisent alors Gré-
 goire à l'épiscopat d'Alexandrie³. 2. Cela fait, ils modifient
 la foi, sans aucunement critiquer ce qui s'était fait à Nicée,
 mais en instaurant un précédent pour tenir continuellement
 des conciles, établir chaque fois différemment la défini-
 tion de la foi et tomber peu à peu dans l'opinion arienne.
 3. Comment cela se produisit, nous le montrerons en avan-

3. Cf. note à II, VIII, 6. C'est le concile de 338/339 qui élit Grégoire.

μεν· ἡ δὲ ὑπαγορευθεῖσα τότε περὶ τῆς πίστεως ἐπιστολῆ
10 ἔστιν ἡδε·

4. « Ἡμεῖς οὔτε ἀκόλουθοι Ἀρείου γεγόναμεν (πῶς γὰρ
ἐπίσκοποι ὄντες ἀκολουθήσομεν πρεσβυτέρῳ;) οὔτε ἄλλην
τινα πίστιν παρὰ τὴν ἐξ ἀρχῆς παραδοθεῖσαν ἐξεδεξάμεθα,
5. ἀλλ' αὐτοὶ ἐξετασται καὶ δοκιμασται τῆς πίστεως αὐτοῦ
15 γενόμενοι μᾶλλον αὐτὸν προσηγάμεθα ἢ περὶ ἠκολουθῆ [100]
σαμεν. 6. Γνώσσετε δὲ ἀπὸ τῶν λεγομένων. Μεμαθήκαμεν
γὰρ ἐξ ἀρχῆς εἰς ἓνα Θεὸν τὸν ὅλων Θεὸν πιστεύειν, τὸν
πάντων νοητῶν τε καὶ αἰσθητῶν δημιουργόν τε καὶ προνοη-
τήν, 7. καὶ εἰς ἓνα υἶόν τοῦ Θεοῦ μονογενῆ, πρὸ πάντων τῶν
20 αἰώνων ὑπάρχοντα καὶ συνόντα τῷ γεγεννηκότι αὐτὸν πατρί,
δι' οὗ καὶ τὰ πάντα ἐγένετο, τὰ τε ὄρατα καὶ τὰ ἀόρατα, τὸν
καὶ ἐπ' ἐσχάτων τῶν ἡμερῶν κατ' εὐδοκίαν τοῦ πατρὸς
κατελθόντα καὶ σάρκα ἐκ τῆς παρθένου ἀνειληφότα καὶ
πᾶσαν τὴν πατρικὴν αὐτοῦ βουλήν συνεκπεπληρωκότα πεπον-
25 θῆναι καὶ ἐγηγέρθαι καὶ εἰς οὐρανοὺς ἀνεληλυθέναι καὶ ἐν
δεξιᾷ τοῦ πατρὸς καθέζεσθαι, καὶ πάλιν ἐρχόμενον κρῖναι
ζῶντας καὶ νεκροὺς καὶ διαμένοντα βασιλέα καὶ Θεὸν εἰς τοὺς
αἰῶνας. 8. Πιστεύομεν καὶ εἰς τὸ ἅγιον πνεῦμα. Εἰ δὲ δεῖ
προσθεῖναι, πιστεύομεν καὶ περὶ σαρκὸς ἀναστάσεως καὶ
30 ζωῆς αἰωνίου. »

9. Ταῦτα μὲν ἐν τῇ πρώτῃ ἐπιστολῇ γράψαντες τοῖς κατὰ
πόλιν ἐπεμπον. Ἐπιμεινάντες δὲ μικρὸν ἐν τῇ Ἀντιοχείᾳ καὶ

1. La première formule d'Antioche est empruntée par Socrate à ATHANASE, *De synodis* 22, 3-7 (p. 248-249). Elle tient à se démarquer d'Arius, sans pourtant s'en prendre clairement à sa doctrine; un fragment de phrase – « et qui reste roi et Dieu pour les siècles » – vise expressément Marcel d'Ancyre.

çant. Voici la lettre qu'ils publièrent alors au sujet de la foi¹ :

4. « Nous ne nous sommes pas mis à la suite d'Arius (comment, alors que nous sommes évêques, nous serions-nous mis à la suite d'un prêtre?), et nous n'avons pas reçu une autre foi que celle qui a été transmise dès l'origine. 5. Mais étant nous-mêmes examinateurs et juges de sa foi, nous l'avons admis plutôt que de nous mettre à sa suite² [100] : 6. vous le reconnaîtrez à ce que nous allons dire. Nous avons appris dès l'origine à croire en un seul Dieu, le Dieu de toutes choses, le créateur et la providence de tous les êtres intelligibles et sensibles. 7. Et en un seul Fils monogène de Dieu, existant avant tous les siècles et présent auprès du Père qui l'a engendré, par qui aussi tout a été fait, les choses visibles et les invisibles, lui qui aux derniers jours, étant descendu selon le bon vouloir du Père, ayant pris chair de la Vierge et ayant accompli toute la volonté paternelle, a souffert, est ressuscité, est monté aux cieux et siège à la droite du Père, qui revient juger vivants et morts et reste roi et Dieu pour les siècles. Nous croyons aussi au Saint-Esprit. 8. Et s'il faut l'ajouter, nous croyons aussi à la résurrection de la chair et à la vie éternelle. »

9. Après avoir écrit cela dans une première lettre, ils l'envoyèrent à ceux de chaque ville. Mais après être restés un

2. Les évêques font ici allusion à la réception d'Arius lors du concile de Jérusalem, suite à la profession de foi qu'il avait produite devant l'empereur (cf. I, xxvi) et à son affirmation de se conformer aux définitions du concile (I, xxxviii, 1-2). Sozomène, qui résume le texte, a gardé le « plutôt » sans la deuxième partie du terme (« nous mettre à sa suite »), ce qui crée une difficulté dans la compréhension de sa phrase (*HE* III, 5, 5; cf. la note 4 dans *SC* 418, p. 71).

ὡσπερ καταγρόντες ταύτης αἰθίς ἐτέραν ὑπαγορεύουσιν ἐν τοῖσδε τοῖς ῥήμασιν

35 10. « Πιστεύομεν ἀκολούθως τῇ εὐαγγελικῇ καὶ ἀποστο-
 λικῇ παραδόσει εἰς ἓνα Θεὸν πατέρα παντοκράτορα, τὸν τῶν
 ὅλων δημιουργόν τε καὶ προνοητὴν καὶ ποιητὴν, 11. καὶ εἰς
 ἓνα κύριον Ἰησοῦν Χριστὸν τὸν υἱὸν αὐτοῦ τὸν μονογενῆ
 Θεόν, δι' οὗ τὰ πάντα, τὸν γεννηθέντα πρὸ πάντων τῶν
 40 αἰώνων ἐκ τοῦ πατρὸς, Θεὸν ἐκ Θεοῦ, ὅλον ἐξ ὅλου, μόνον ἐκ
 μόνου, τέλειον ἐκ τελείου, βασιλέα ἐκ βασιλέως, κύριον ἀπὸ
 κυρίου, λόγον ζῶντα, σοφίαν, ζωὴν, φῶς ἀληθινόν, ὁδὸν ἀλη-
 θείας, ἀνάστασιν, ποιμένα, θύραν, ἄτρεπτόν τε καὶ ἀναλλοίω-
 τον τῆς θεότητος, οὐσίας τε καὶ δυνάμεως καὶ βουλῆς καὶ
 45 δόξης τοῦ πατρὸς ἀπαράλλακτον εἰκόνα, τὸν πρωτότοκον
 πάσης κτίσεως^a τὸν ὄντα ἐν ἀρχῇ πρὸς τὸν Θεόν^b, λόγον
 Θεὸν κατὰ τὸ εἰρημένον ἐν τῷ εὐαγγελίῳ «καὶ Θεὸς ἦν ὁ
 λόγος^c, 12. δι' οὗ τὰ πάντα ἐγένετο^d καὶ ἐν ᾧ τὰ πάντα
 συνέστηκεν^e, τὸν ἐπ' ἐσχάτων τῶν ἡμερῶν κατελθόντα ἄνω-
 50 θεν καὶ γεννηθέντα ἐκ παρθένου κατὰ τὰς γραφὰς^f καὶ ἄνθρω-
 πον γενόμενον, μεσίτην Θεοῦ καὶ ἀνθρώπων^g, ἀπόστολόν^h
 τε τῆς πίστεως ἡμῶν καὶ ἀρχηγὸν τῆς ζωῆςⁱ ὡς φησιν «Ὅτι
 καταβέβηκα ἐκ τοῦ οὐρανοῦ, οὐχ [101] ἵνα ποιῶ τὸ θέλημα τὸ
 ἐμόν, ἀλλὰ τὸ θέλημα τοῦ πέμψαντός με^j», τὸν παθόντα ὑπὲρ
 55 ἡμῶν καὶ ἀναστάντα τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ καὶ ἀνελθόντα εἰς οὐρα-

a. Col 1, 15. b. Jn 1, 2. c. Jn 1, 1. d. Jn 1, 3. e. Col 1, 17.
 f. Cf. Lc 1, 27. g. 1 Ti 2, 5. h. Hb 3, 1. i. Ac 3, 15. j. Jn 6, 38.

1. La deuxième formule d'Antioche est également empruntée à ATHANASE, *De synodis* 23, 2-10 (p. 249-250). Les jugements portés sur elle, dès l'antiquité, ont été divers. Athanase la tient naturellement pour arienne (*Ibid.* 36, 5-6, p. 263), Hilaire de Poitiers, qui a très bien compris le but de ce concile – s'opposer au sabellianisme – la commente favorablement (*De synodis*, 32-33, *PL* 10, 504B-506B). Les modernes divergent pareillement : cf. HANSON, *Search*, p. 287-291. Autre commentaire de cette formule par M. SIMONETTI, *Il Cristo*, II, p. 557-559. Très soucieuse de se fonder sur l'Écri-

peu de temps à Antioche, et comme s'ils récusaient celle-ci, ils en publient encore une autre, dans les termes suivants¹ :

10. « Nous croyons, conformément à la tradition évangélique et apostolique, en un seul Dieu Père tout-puissant, le créateur, la providence et l'auteur de toutes choses. 11. Et en un seul Seigneur Jésus Christ son fils monogène, Dieu, par qui tout a été fait, qui a été engendré avant tous les siècles du Père, Dieu de Dieu, tout de tout, seul de seul, parfait de parfait, roi de roi, seigneur de seigneur, verbe vivant, sagesse, vie, lumière véritable, chemin de la vérité, résurrection, berger, porte², immuable et sans changement, image parfaitement semblable de la divinité, de l'essence, de la puissance, de la volonté et de la gloire du Père, le *premier-né de toute création*^a, qui *était au commencement auprès de Dieu*^b, Verbe Dieu, selon ce qui est dit dans l'Évangile : «*Et le Verbe était Dieu*^c», 12. par qui *tout a été fait*^d et en qui *tout subsiste*^e, lui qui aux derniers jours est descendu d'en haut, a été engendré d'une vierge selon les Écritures^f et est devenu homme, *médiateur entre Dieu et les hommes*^g, apôtre^h de notre foi et *auteur de la vie*ⁱ, comme il le dit : «*Je suis descendu du ciel non [101] pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé*^j» ; lui qui a souffert pour nous, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux,

ture, abondamment citée, elle a aussi une visée anti-sabellienne (§ 14), même si elle ne s'en prend pas directement à Marcel d'Ancyre, comme le font les trois autres formules d'Antioche, et elle condamne l'arianisme extrême (§ 16-17). Ses auteurs souhaitaient certainement qu'elle puisse remplacer celle de Nicée, qui n'est pourtant pas critiquée (cf. § 2). Socrate ne dit rien de la troisième formule d'Antioche, qui est en réalité la profession de foi de Théophrontios de Tyane, lequel se désolidarise nettement de celle de Marcel. Sur la quatrième, cf. II, xviii, 3-6.

2. Alignement de titres bibliques : verbe vivant (He 4, 12), sagesse (1 Co 1, 30), vie (Jn 11, 25 ; 14, 6), lumière véritable (Jn 1, 9), chemin de vérité (Jn 14, 6), résurrection (Jn 11, 25), berger (Jn 10, 11), porte (Jn 10, 7, 9).

νοὺς καὶ καθεσθέντα ἐν δεξιᾷ τοῦ πατρὸς καὶ πάλιν ἐρχόμενον μετὰ δόξης καὶ δυνάμεως κρῖναι ζῶντας καὶ νεκρούς. 13. Καὶ εἰς τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον τὸ εἰς παράκλησιν καὶ ἁγιασμὸν καὶ εἰς τελείωσιν τοῖς πιστεύουσιν διδόμενον, καθὼς καὶ ὁ κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστὸς διετάξατο τοῖς μαθηταῖς λέγων

60 Ἔρχεσθε μαθητεύσατε πάντα τὰ ἔθνη, βαπτίζοντες αὐτοὺς εἰς τὸ ὄνομα τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος ^k, 14. δηλονότι πατρὸς ἀληθῶς ὄντος πατρὸς καὶ υἱοῦ ἀληθῶς ὄντος υἱοῦ καὶ πνεύματος ἁγίου ἀληθῶς ὄντος πνεύματος ἁγίου, τῶν ὀνομάτων οὐχ ἀπλῶς οὐδὲ ἀργῶς κειμένων, ἀλλὰ σημαινόντων ἀκριβῶς τὴν ἰδίαν ἐκάστου τῶν ὀνομαζομένων ὑπόστασιν τε καὶ τάξιν καὶ δόξαν, ὡς εἶναι τῇ μὲν ὑποστάσει τρία, τῇ δὲ συμφωνίᾳ ἓν. 15. Ταύτην οὖν ἔχοντες τὴν πίστιν ἐνώπιον τοῦ Θεοῦ καὶ τοῦ Χριστοῦ πᾶσαν αἰρετικὴν κακοδοξίαν ἀναθεματίζομεν. 16. Καὶ εἴ τις παρὰ τὴν ὑγιῆ τῶν γραφῶν ὀρθὴν πίστιν διδάσκει λέγων ἢ καιρὸν ἢ αἰῶνα εἶναι ἢ γεγονέναι πρὸ τοῦ γεννηθῆναι τὸν υἱόν, ἀνάθεμα ἔστω. 17. Καὶ εἴ τις λέγει τὸν υἱὸν κτίσμα ὡς ἐν τῶν κτισμάτων ἢ γέννημα ὡς ἐν τῶν γεννημάτων καὶ μὴ ὡς αἰ

75 θεῖαι γραφαὶ παραδέδωκαν τῶν προειρημένων ἕκαστον, ἢ εἴ τις ἄλλο διδάσκει ἢ εὐαγγελίζεται παρ' ὃ παρελάβομεν, ἀνάθεμα ἔστω. 18. Ἡμεῖς γὰρ πᾶσι τοῖς ἐκ τῶν θείων γραφῶν παραδεδομένοις ὑπὸ τε προφητῶν καὶ ἀποστόλων ἀληθινῶς τε καὶ ἐμφόδως καὶ πιστεύομεν καὶ ἀκολουθοῦμεν. »

80 19. Τοιαῦτα μὲν αἰ τῶν ἐν Ἀντιοχείᾳ τότε συνελθόντων περὶ τῆς πίστεως ἐκθέσεις ἐγένοντο, αἷς καὶ Γρηγόριος μὴπω τῆς Ἀλεξανδρείας ἐπιθὰς ὡς ἐπίσκοπος αὐτῆς καθυπέγραψεν. 20. Καὶ ἡ μὲν ἐκεῖ τότε γενομένη σύνοδος ταῦτα πράξασα καὶ ἄλλα τινὰ νομοθετήσασα διελύθη.

k. Mt 28, 19.

1. Formule de saveur très origénienne : cf. *Contre Celse* VIII, 12 : « Ils (le Père et le Fils) sont deux réalités par l'hypostase, mais une seule par l'unanimité, la concorde, l'identité de la volonté » (SC 150, p. 200-201 : y corriger « l'humanité » par « l'unanimité (ὁμονοία) »).

2. Socrate continue de confondre le concile de 341 et celui de 338/339 : c'est celui-ci qui a envoyé Grégoire à Alexandrie.

est assis à la droite du Père et viendra avec gloire et puissance juger vivants et morts. 13. Et en l'Esprit saint, qui est donné aux croyants pour la consolation, la sanctification et la perfection, comme notre Seigneur Jésus-Christ l'a ordonné à ses disciples en disant : *'Allez, enseignez toutes les nations, en les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit'* ^k, 14. c'est-à-dire d'un Père qui est vraiment Père, d'un Fils qui est vraiment Fils et d'un Esprit saint qui est vraiment Esprit saint, car les noms ne sont pas mis là tout simplement et sans motif, mais il désignent avec précision la propre hypostase de chacun de ceux qui sont nommés, leur propre place et leur propre gloire, de sorte qu'ils sont trois par l'hypostase, mais un par l'accord ¹. 15. Ayant donc cette foi en présence de Dieu et du Christ, nous anathématisons toute fausse opinion hérétique. 16. Et si quelqu'un donne un enseignement contraire à la foi saine et droite des Écritures, en disant qu'il y a ou qu'il y a eu un moment ou un temps avant que soit engendré le Fils, qu'il soit anathème. 17. Et si quelqu'un dit que le Fils est une créature comme une des créatures, ou un produit d'engendrement comme les autres produits d'engendrement, et non, comme l'ont transmis les divines Écritures, chacune des choses mentionnées ci-dessus, ou s'il enseigne et évangélise autrement que ce que nous avons reçu, qu'il soit anathème. 18. Pour nous en effet, tout ce qui des divines Écritures a été transmis par les prophètes et les apôtres, nous le croyons et le suivons en vérité et avec révérence. »

19. Tels furent les exposés sur la foi de ceux qui se réunirent alors à Antioche, auxquels souscrivit aussi Grégoire, qui n'était pas encore parti pour Alexandrie comme évêque de cette ville ². 20. Et le concile qui s'était alors tenu là, après avoir fait cela et édicté par ailleurs quelques lois ³, se sépara.

3. Les canons du concile de la Dédicace sont aujourd'hui restitués à celui qui déposa Eustathe en 327/328 : cf. E. SCHWARTZ, *Gesammelte Schriften*, 3, Berlin 1958, p. 216-235 (ou 4, 1960, p. 163). Cf. note à II, VIII, 6.

85 [102] 21. Ἐν δὲ τῷδε τῷ χρόνῳ καὶ τὰ δημόσια πράγματα συνέβη ταράττεσθαι. Ἔθνος γὰρ Φράγγοι καλούμενοι τοὺς περὶ Γαλλίας Ῥωμαίους κατέτρεχον. 22. Ἐν ταύτῳ δὲ καὶ σεισμοὶ μεγάλοι ἐν τοῖς μέρεσι τῆς ἐώας ἐγίνοντο, μάλιστα δὲ Ἀντιόχεια ἐπὶ ἐνιαυτὸν ὅλον ἐσειέτο.

XI

1. Τούτων γινομένων καὶ Γρηγόριον κατήγον ἐπὶ τὴν Ἀλεξάνδρειαν Συριανὸς τε ὁ στρατηγὸς καὶ οἱ σὺν αὐτῷ ὀπλίτης στρατός, ἀριθμὸς ὄντες περὶ τοὺς πεντακισχιλίους. Συνελαμβάνοντο δὲ αὐτοῖς καὶ οἱ ἐκεῖ τὰ Ἀρείου φρονούντες. 2. Ὅπως δὲ Ἀθανάσιος τῆς ἐκκλησίας ἐξωθούμενος τοὺς συλλαβεῖν αὐτὸν ἐσπουδακότας διέφυγεν, λεκτέον. 3. Ἐσπέρα μὲν ἦν, ὁ δὲ λαὸς ἐπανύχιζεν προσδοκωμένης συνάξεως. Ἦκει δὲ ὁ στρατηγὸς κατὰ φάλαγγα τάξας τοὺς στρατιώτας πανταχόθεν τῆς ἐκκλησίας. 4. Ἀθανάσιος δὲ ἑωρακὼς τὰ γινόμενα φροντίδα τίθεται, ὅπως ἂν μηδεμίᾳ τῷ λαῷ βλάβη γένηται δι' αὐτόν, καὶ προστάξας διακόνῳ κηρύξαι εὐχὴν, αὐθις ψαλμὸν λέγεσθαι παρεσκευάσεν, 5. συμφωνίας τε ἐκ τῆς ψαλμωδίας γενομένης διὰ μιᾶς τῶν πυλῶν τῆς ἐκκλησίας πάντες ἐξήσαν. Τούτου γινομένου οἱ μὲν στρατιῶται ἀπόμαχοι ἔμεινον, ὁ δὲ Ἀθανάσιος ἐν μέσῳ τῶν ψαλμωδούντων ἀδλαβῆς διεσώζετο, τοῦτόν τε τὸν τρόπον διαφυγῶν [103] ἐπὶ τὴν Ῥώμην ἀνέδραμεν. 6. Καὶ Γρηγόριος μὲν τότε τῆς ἐκκλησίας

1. Constant combat les Francs sur le bas-Rhin en 341 et fait la paix avec eux en 342 (JÉRÔME, *Chron.*, p. 235 Helm).

2. *Ibid.* et *Consul. Const.*, 341 (avec la curieuse mention « excepté Antioche ») (MGH, p. 236).

3. Syrianos est *dux* d'Égypte ; sur ce personnage, cf. *PLRE* 1, p. 872.

4. En se fondant sur ATHANASE, *Apol. de fuga*, 24 (SC 56, p. 162-163), Socrate va décrire la fuite de l'évêque d'Alexandrie, mais il s'agit en réalité dans ce texte de celle qui eut lieu en 356, lors de l'installation de l'évêque Georges de Cappadoce, et non de celle de 339.

Événements divers (341-342)

[102] 21. En ce temps-là, il arriva que les affaires publiques furent troublées, car la nation de ceux qu'on appelle les Francs attaquait les Romains établis en Gaule¹. 22. A la même époque, il y avait aussi de grands séismes dans les régions de l'Orient, et Antioche en particulier fut secouée durant toute une année².

XI

Grégoire à Alexandrie. Fuite d'Athanase (avril 339)

1. Après cela, le général Syrianos³ et la troupe de fantasins qui étaient avec lui, au nombre de cinq mille environ, conduisaient Grégoire à Alexandrie, et ceux qui y partageaient l'opinion d'Arius se joignaient à eux. 2. Il faut dire comment Athanase, expulsé de son église, échappa à ceux qui s'efforçaient de le capturer⁴. 3. C'était le soir, et le peuple faisait la vigile nocturne en attendant la synaxe. Le général arrive⁵, après avoir disposé ses soldats en ligne tout autour de l'église. 4. Athanase, ayant vu ce qui se passait, se préoccupe de faire en sorte qu'aucun tort ne soit causé au peuple à cause de lui : ayant ordonné au diacre de proclamer la prière, il fit ensuite réciter un psaume, et tous, accompagnés de la mélodie de la psalmodie, se mirent à sortir par une des portes de l'église. 5. Pendant que cela se déroulait, les soldats restaient sans réaction et Athanase se sauvait indemne au milieu de ceux qui psalmodiaient ; s'étant échappé de cette façon, [103], il accourut à Rome. 6. Gré-

5. « C'était le soir... le général arrive » : citation presque littérale de DÉMOSTHÈNE, *Pour la couronne* 169 (NESSLRATH, « Die Christen und die heidnische Bildung », p. 98).

ἐκράτησεν, ὁ δὲ Ἀλεξανδρέων λαὸς οὐκ ἐνεγκόντες τὸ γεγὼ-
νὸς τὴν καλουμένην Διονυσίου ἐκκλησίαν ἐνέπηρσαν.

20 7. Τοσαῦτα μὲν οὖν περὶ τούτων εἰρήσθω. Εὐσέβιος δὲ
κατεργασάμενος ὅσα ἐβούλετο διεπρεσβεύετο πρὸς Ἰουλίον
τὸν γενόμενον Ῥώμης ἐπίσκοπον, αὐτὸν κριτὴν τῶν κατὰ
Ἀθανάσιον γενέσθαι παρακαλῶν πρὸς ἑαυτὸν καλοῦντα τὴν
δίκην.

XII

1. Ἄλλ' οὐκ ἔφθασεν μαθεῖν Εὐσέβιος τὰ παρὰ Ἰουλίου
περὶ Ἀθανασίου κριθέντα· μικρὸν γὰρ μετὰ τὴν σύνοδον ἐπι-
βιοῦς ἐτελεύτησεν. 2. Διόπερ καὶ ὁ λαὸς τῆς ἐν Κωνσταντι-
νουπόλει ἐκκλησίας αὐθις τὸν Παῦλον ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ εἰσ-
5 ἀγούσιν. Κατὰ ταῦτον δὲ καὶ οἱ ἀρειανίζοντες ἐν τῇ νῦν
λεγομένῃ ἐπὶ Παῦλον ἐκκλησίᾳ χειροτονοῦσιν τὸν Μακεδό-
νιον. 3. Τοῦτο δὲ ἐποίησαν οἱ πρότερον μὲν Εὐσεβίῳ τῶ
πάντα κυκῶντι συμπράττοντες, τότε δὲ τὴν ἐκείνου αὐθεν-
τίαν διαδεξάμενοι· εἰσὶν δὲ οὗτοι Θεόγνιος ὁ Νικαίας, Μάρις
10 ὁ Χαλκηδόνος, Θεόδωρος Ἡρακλείας τῆς ἐν Θράκῃ, Οὐρσά-
κιος Σιγγιδόνος τῆς ἄνω Μυσίας, Οὐάλης Μουρσῶν τῆς Παν-
νονίας. 4. Οὐρσάκιος μὲν οὖν καὶ Οὐάλης ὕστερον μεταγνό-
ντες, βιβλίον μετανοίας τῶ ἐπισκόπῳ Ἰουλίῳ ἐπιδόντες, τῇ
15 τὴν Ἀρειανὴν συγκροτοῦντες θρησκείαν οὐ τοὺς τυχόντας

1. L'église de Denys a été la résidence de Georges d'Alexandrie entre février 357 et août 358. Est-ce celle qui fut incendiée en 339, ou fut-ce la Théonas, voire la Quirinus ? La source de Socrate (la lettre de Jules citée par ATHANASE, *Apol. sec.* 30, 3, p. 109) ne cite pas le nom de l'église. Fut-elle incendiée par les partisans d'Athanase ou ses adversaires, avant ou après son départ ? Les sources divergent : cf. MARTIN, *Athanase*, p. 408 n. 68.

2. Cf. note à VIII, 2. Socrate revient ici sur la lettre adressée en 338 à Jules par Eusèbe, qui lui proposait de convoquer un concile pour juger Athanase (ATHANASE, *Apol. sec.* 20, 1, p. 102), proposition qui fut récusée après le concile de la Dédicace de janvier 341.

goire prit alors possession de l'église, mais le peuple des Alexandrins, ne supportant pas ce qui s'était passé, mit le feu à l'église qu'on appelle de Denys¹.

7. Que cela soit dit à ce sujet. Quant à Eusèbe, après avoir accompli tout ce qu'il voulait, il envoya une mission auprès de Jules, devenu l'évêque de Rome, en le priant d'être lui-même juge des accusations portées contre Athanase, qui en avait appelé à son jugement².

XII

Macédonios à Constantinople (hiver 341-342)

1. Mais Eusèbe n'eut pas le temps d'apprendre le jugement de Jules sur Athanase, car il mourut peu de temps après le concile³. 2. Aussi le peuple de l'Église de Constantinople introduit à nouveau Paul dans l'église, mais au même moment les arianisants aussi élisent Macédonios dans l'église qu'on appelle maintenant « À Paul ». 3. Ceux qui firent cela étaient auparavant les associés d'Eusèbe, le perturbateur universel, qui avaient hérité alors du pouvoir de celui-ci. Ce sont Théognios de Nicée, Maris de Chalcédoine, Théodore d'Héraclée en Thrace, Ursace de Singidunum de Haute Mésie, Valens de Mursa de Pannonie. 4. Or par la suite, Ursace et Valens, qui s'étaient repentis et avaient remis un livret de repentir à l'évêque de Rome, rentrèrent en communion en s'accordant avec la doctrine du consubstantiel⁴. 5. Mais à ce moment-là, en soutenant avec ardeur la religion arienne, ils suscitèrent des guerres d'importance

3. Eusèbe de Nicomédie meurt à l'automne 341. Paul est donc revenu de son exil (cf. note à II, VII, 2) à Constantinople dès l'annonce de cette mort.

4. Le livret de repentir des deux évêques date de 347. Cf. II, XXIV, 4. Il est donné par ATHANASE, *Apol. sec.* 58, 2-4, suivi de la lettre des mêmes à Athanase (*Ibid.* 5, p. 138).

κατὰ τῶν ἐκκλησιῶν πολέμους ἐτύρευσαν, ὧν εἷς ἦν ὁ διὰ Μακεδονίον ἐν Κωνσταντινουπόλει γενόμενος. 6. Ὑπὸ γὰρ τοῦ ἔμφυ[104]λίου πολέμου τοῦδε τῶν Χριστιανῶν συνεχεῖς μὲν ἐγίνοντο κατὰ τὴν πόλιν στάσεις, πολλοὶ δὲ ἐκ τῶν γινομένων συντριβέντες ἀπώλοντο.

XIII

1. Ἦλθεν δὲ τὰ γινόμενα εἰς ἀκοὰς Κωνσταντίου τοῦ βασιλέως κατὰ τὴν Ἀντιόχειαν διατρίβοντος. Ἐντέλλεται γοῦν Ἐρμογένῃ τῷ στρατηλάτῃ ἐπὶ τὰ Θρακῶα πεμπομένῳ μέρη ὁδοῦ πάρεργον ποιῆσαι καὶ ἐξωθῆσαι τῆς ἐκκλησίας τὸν Παῦλον. 2. Ὅς καταλαβὼν τὴν Κωνσταντινούπολιν ὄλην ἐτάραξεν βιαζόμενος ἐκβαλεῖν τὸν ἐπίσκοπον· στάσις γὰρ εὐθύς ἐκ τοῦ δήμου παρηκολούθει καὶ ἔτοιμοι ἦσαν ἀμύνασθαι. 3. Ὡς δὲ ἐπέκειτο ὁ Ἐρμογένης βουλόμενος διὰ στρατιωτικῆς χειρὸς ἀπελάσαι τὸν Παῦλον, παροξυνθὲν τότε τὸ πλῆθος, οἷα ἐν τοῖς τοιούτοις φιλεῖ γίνεσθαι, ἀλογωτέρας ἐποίητο κατ' αὐτοῦ τὰς ὁρμάς, καὶ ἐμπιπρῶσιν μὲν αὐτοῦ τὴν οἰκίαν, αὐτὸν δὲ σύροντες διαφθείρουσιν.

4. Ταῦτα πέπρακται ἐν ὑπατεία τῶν δύο Αὐγούστων Κωνσταντίου τὸ τρίτον καὶ Κώνσταντος τὸ δεύτερον. Καθ' ὃν χρόνον Κώνστας μὲν τὸ τῶν Φράγγων ἔθνος μάχῃ νικήσας ὑποσπόνδους Ῥωμαίοις κατέστησε, 5. Κωνσταντίος δὲ ὁ βασιλεὺς τὰ περὶ τῆς ἀναιρέσεως Ἐρμογένους πυθόμενος, ἐκ τῆς Ἀντιοχείων ἱππεὺς ἐλάσας καταλαμβάνει τὴν Κωνσταντινούπολιν, καὶ τὸν μὲν Παῦλον ἐξελαύνει τῆς πόλεως, ἐζημιώσεν δὲ τὴν πόλιν ἀφελῶν τοῦ σιτηρεσίου τοῦ παρασχεθέντος

1. Hermogène est *magister equitum*, cf. *PLRE I*, Hermogenes 1, p. 422-423.

2. Au début de 342.

3. Cf. *Consul. Const.*, a. 342 (*MGH*, p. 236). *LIBANIOS*, *Disc.* 59, 127 dit qu'ils reçurent des dirigeants (*ἄρχοντες*) romains et subirent la servitude.

4. *Libanios* confirme le voyage éclair de Constance à Constantinople (*Disc.* 59, 96-97). Sur l'exil de Paul, il y a divergence : selon *DAGRON*, cet

contre les Églises, dont l'une eut lieu à Constantinople à cause de Macédonios. 6. Du fait de cette [104] guerre intestine des chrétiens, de nombreuses émeutes avaient lieu dans la ville et beaucoup périssaient pour avoir été blessés lors de ces événements.

XIII

Émeutes à Constantinople (342)

1. Ces événements vinrent aux oreilles de l'empereur Constance, qui séjournait à Antioche. Il ordonne donc au général Hermogène¹, qui avait été envoyé en Thrace, de faire un détour et d'expulser Paul de son église. 2. Celui-ci, ayant gagné Constantinople, la troubla tout entière en usant de violence pour chasser l'évêque : une émeute en effet s'ensuivit aussitôt de la part du peuple et ils étaient prêts à le défendre. 3. Comme Hermogène, qui voulait expulser Paul au moyen d'un détachement de soldats, était menaçant, la foule exaspérée, comme elle le fait facilement dans des cas semblables, s'élançait contre lui dans un assaut irréfléchi ; ils mettent le feu à sa maison, et l'ayant traîné à terre, ils le mettent à mort.

4. Cela eut lieu sous le consulat des deux Augustes, le troisième de Constance, le deuxième de Constant². A cette époque, Constant, après avoir vaincu la nation des Francs dans une bataille, les lia par des traités aux Romains³. 5. Mais l'empereur Constance, lorsqu'il fut informé des circonstances du meurtre d'Hermogène, s'étant élancé à cheval d'Antioche, gagne Constantinople et chasse Paul de la ville⁴. Il châtia la ville en retranchant de la fourniture en

exil n'est pas immédiat, mais Paul reste à Constantinople, dans une situation ambiguë, peut-être caché (*Naissance d'une capitale*, p. 430, se fondant sur Athanase, *Apol. de fuga*, 3). *BARNES* pense en revanche que c'est à ce moment-là que Paul fut exilé à Thessalonique, d'où il gagna Trèves (*Athanasius*, p. 214). Cf. *supra*, note à vi.

παρὰ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ τῇ πόλει ἄρτων ἡμερησίῳ ὑπὲρ τὰς τέσσαρας μυριάδας· ὁκτὼ γὰρ ἐγγύς ἐχορηγοῦντο μυριάδες τὸ πρότερον, τοῦ σίτου ἐκ τῆς Ἀλεξανδρέων κομιζομένου [105] πόλεως. 6. Μακεδόνιον δὲ ἀναδειξάει τῆς πόλεως ἐπίσκοπον ὑπερέθετο· ὠργίζετο γὰρ καὶ κατ' αὐτοῦ, οὐ μόνον ὅτι παρὰ γνώμην αὐτοῦ χειροτόνητο, ἀλλ' ὅτι καὶ διὰ τὰς μεταξὺ αὐτοῦ τε καὶ Παύλου γενομένας στάσεις πολλοὶ τε ἄλλοι καὶ ὁ στρατηλάτης ἀνήρητο. 7. Ἐάσας οὖν αὐτὸν ἐν ἧ ἐχειροτονήθη ἐκκλησία συνάγειν, αὐθις ἐπὶ τὴν Ἀντιόχειαν ἀνεχώρησεν.

XIV

Ἐν δὲ τῷδε καὶ οἱ ἀρειανίζοντες μεθιστῶσιν ἐκ τῆς Ἀλεξανδρείας Γρηγόριον ὡς μισούμενον ἐν ταῦτῳ {δὲ καὶ} διὰ τὸν <γεγενημένον> τῆς ἐκκλησίας ἐμπρησμὸν καὶ ὅτι ἤττον τὴν αὐτῶν δόξαν συνεκρότει. Ἀντέπεμπον δὲ Γεώργιον, ὃς ἐκ 5 Καππαδοκίας μὲν ὠρμᾶτο, δόξαν δὲ δεινοῦ περὶ τὴν Ἀρειανὴν θρησκείαν ἐκέκτητο.

1. Il est vraisemblable que le chiffre de 80000 désigne les rations d'annone. La mesure ne fut que temporaire : en 357, Thémistios obtint le rétablissement du chiffre primitif (DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 535). J. DURLIAT suggère que la mesure a pu aussi répondre « à l'intention de faire des économies dans une période difficile pour les finances publiques, comme le suggère la baisse du titre du sou pendant ce règne » (*De la ville antique à la ville byzantine. Le problème des subsistances*, Rome 1990, p. 252-253).

2. Macédonios est lui aussi dans une situation ambiguë, puisqu'il a droit à une église, tout en n'étant pas reconnu officiellement comme évêque de la ville.

vivres que son père avait allouée à la ville plus de quarante mille pains quotidiens — auparavant, près de quatre-vingt mille étaient fournis, le blé étant amené de la ville des Alexandrins¹. [105] 6. Il remit à plus tard la reconnaissance de Macédonios comme évêque de la ville ; il était aussi irrité contre lui, non seulement parce qu'il avait été élu sans son avis, mais aussi parce que, dans les émeutes qui avaient eu lieu entre lui et Paul, beaucoup avaient été tués, dont le général. 7. Il lui permit de faire des réunions dans l'église dans laquelle il avait été ordonné², puis il s'en retourna à Antioche.

XIV

*Georges de Cappadoce à Alexandrie (357)*³

A ce moment-là, les arianisants écartent Grégoire d'Alexandrie, parce qu'il était détesté à la fois à cause de l'incendie de l'église qui avait eu lieu et parce que son soutien pour leur doctrine était plus faible. Ils envoyaient à sa place Georges, qui était originaire de Cappadoce et avait acquis un certain renom en matière de religion arienne

3. Cette notice est inexacte. En fait Grégoire mourut de maladie à Alexandrie le 26 juin 345, quelques mois avant le second retour d'Athanase (le 21 octobre 346), et Georges, ordonné évêque par les Eusébiens dès le printemps 350, ne sera envoyé à Alexandrie qu'en 357 (cf. *infra*, xxviii). Il n'y a aucune raison de penser que celui-ci a été ordonné dès 342 (comme le croit la note à SOZOMÈNE, *HE* IV, 8, 4, *SC* 418, p. 217), cette donnée n'ayant comme base que le texte de Socrate, manifestement mal informé. La synodale des Orientaux comme celle des Orientaux, à Sardique (343), ne connaissent que Grégoire comme évêque d'Alexandrie (*CSEL* 65, p. 48 et 123). Sur ses positions doctrinales, on ne sait rien de précis ; il était un des signataires de la seconde formule d'Antioche (cf. II, x, 19). Cf. C.J. HAAS, « The Alexandrian Riots of 356 and Georges of Cappadocia », *GRBS* 32, 1991, p. 281-301.

XV

1. Ἀθανάσιος μέντοι ὀφέ ποτε διαβῆναι ἐπὶ τὴν Ἰταλίαν ἐξίσχυσεν. Τῶν δὲ ἐσπερίων τηλικαῦτα μερῶν Κώνστας ὁ νεώτατος τῶν Κωνσταντίνου παίδων μόνος ἐκράτει, Κωνσταντίνου τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν ἀναιρεθέντος, καθὰ καὶ ἤδη φθάσαντες ἔφημεν. 2. Κατὰ ταῦτόν δὲ καὶ Παῦλος ὁ Κωνσταντινουπόλεως καὶ Ἀσκληπᾶς ὁ Γάζης καὶ Μάρκελλος Ἀγκύρας τῆς μικρᾶς Γαλατίας καὶ Λούκιος Ἀδριανουπόλεως, ἄλλος δι' ἄλλο κατηγορηθέντες καὶ τῶν ἐκκλησιῶν ἐξελαθέντες, ἐν τῇ βασιλευούσῃ Ῥώμῃ εὐρίσκοντο. 3. Γνωρίζουσιν οὖν τῷ ἐπισκόπῳ τῆς Ῥώμης Ἰουλίῳ τὰ καθ' ἑαυτοῦς. Ὁ δὲ, ἅτε προνόμια τῆς ἐν Ῥώμῃ ἐκκλησίας ἐχούσης, παρρησιαστικοῖς γράμμασιν ὀχυρώσας αὐτοὺς ἐπὶ τὴν ἀνατολὴν ἀποστέλλει, τὸν οἰκεῖον ἐκάστῳ τόπον ἀποδιδούς καὶ καταπτόμενος τῶν προπετῶς καθελόντων αὐτοῦς. 4. Οἱ δὲ ἀναζεύξαντες ἐκ τῆς Ῥώμης καὶ τοῖς τύποις τοῦ ἐπισκόπου Ἰουλίου θαρροῦντες τὰς τε ἑαυτῶν ἐκκλησίας καταλαμβάνουσιν καὶ τὰς ἐπιστολάς πρὸς οὓς ἐγράφησαν διαπέμπονται. 5. Οἱ δὲ δεξάμενοι ὕβριν ἐποιοῦντο τὴν ἐπίπληξιν, καὶ σύνοδον ἐν τῇ Ἀντιοχείᾳ κηρύξαντες, συνελθόντες ἐν αὐτῇ κοινῇ γνώμῃ δι' ἐπιστολῆς σφοδρότερον ἀντεγκαλοῦσι τῷ Ἰουλίῳ, δηλοῦντες μὴ δεῖν κανονίζεσθαι παρ'

1. Nouvelle erreur de Socrate, qui évoque cette fois la première fuite d'Athanase, après l'installation de Grégoire, le 16 avril 339.

2. Ces quatre noms sont associés par la synodale des Orientaux à Sardique comme ayant cherché des appuis dans des « régions éloignées » (11, CSEL 65, p. 56). Mais Paul n'est certainement pas à Rome, car il est alors en exil, sans doute à Thessalonique (avant de se rendre à Trèves et de revenir de là à Constantinople au début de 342 (cf. note à II, vi). Ch. PIETRI, *Roma christiana*, I, p. 196-197 doute de la venue d'Asclépas et Lucius.

3. Cf. M. VINZENT, *Markell von Ankyra. Die Fragmente und der Brief an Julius von Rom*, Leiden 1997.

XV

Échange de lettres entre Rome et Antioche (fin 340-janvier 341)

1. Longtemps après, Athanase réussit à passer en Italie¹. C'était alors Constant, le plus jeune des fils de Constantin, qui gouvernait seul la partie occidentale de l'Empire, car son frère Constantin avait été tué par les soldats, comme nous l'avons déjà dit plus haut. 2. Au même moment, Paul de Constantinople, Asclépas de Gaza, Marcel d'Ancyre de Petite Galatie et Lucius d'Adrianoupolis², qui avaient été accusés l'un d'une chose, l'autre de l'autre, et avaient été chassés de leurs églises, se trouvaient aussi dans la Rome impériale. 3. Ils font donc connaître leurs cas à Jules, l'évêque de Rome³ ; celui-ci, attendu que l'Église romaine possède un privilège particulier⁴, après les avoir encouragés par des lettres pleines de fermeté, les envoie en Orient [106], en restituant à chacun son propre siège et en réprimandant ceux qui les avaient déposés de manière inconsidérée. 4. Eux, ayant levé le camp de Rome, confiants dans les décisions de l'évêque Jules, gagnent leurs Églises et adressent les lettres à ceux pour qui elles avaient été écrites⁵. 5. Ceux-ci, en les recevant, considéraient la réprimande comme une insulte : ayant convoqué un concile à Antioche, ils s'y rassemblent et d'un commun accord adressent à leur tour une assez violente lettre de reproche à Jules, en faisant valoir qu'il n'avait pas à prendre de décision canonique s'ils

4. « La reconnaissance du leadership du siège de Rome est l'ingrédient essentiel de la formule d'appel de Sardique », H. HESS, *Serdica*, p. 188.

5. Ce retour des évêques exilés après leur réhabilitation par Jules n'a jamais eu lieu.

αὐτοῦ, εἰ βούλοιντο ἐξελαύνειν τινὰς τῶν ἐκκλησιῶν· μηδὲ γὰρ αὐτοὺς ἀντειπεῖν, ὅτε Ναύατον τῆς ἐκκλησίας ἤλαυνον.

25 6. Ταῦτα μὲν οἱ τῆς ἐφῶς ἐπίσκοποι τῷ τῆς Ῥώμης ἐπι-
 σκόπῳ Ἰουλίῳ διεπέμποντο. Ἐπειδὴ δὲ Ἀθανασίου εἰς τὴν
 Ἀλεξάνδρειαν εἰσιόντος ὠθισμὸς τῶν ὑπὸ Γεωργίου τοῦ
 Ἀρειανοῦ ἐγένετο, ἐκ δὲ τούτου φασὶν ταραχὰς καὶ φθορὰς
 30 ἐπακολουθῆσαι ἀνθρώπων, οἳ τε ἀρειανίζοντες τὴν βλασφη-
 μίαν καὶ τὰ ἐκ τούτων ἐγκλήματα ἐπὶ Ἀθανάσιον ὡς αἴτιον
 ἀναφέρουσιν, βραχέα περὶ τούτων λεκτέον. 7. Τὰς μὲν γὰρ
 ἀληθεῖς αἰτίας ὁ Θεὸς οἶδεν ὡς αὐτὸς τῆς ἀληθείας κριτῆς· ὅτι
 δὲ ταῦτα κατὰ τὸ πλεῖστον εἴωθεν γίνεσθαι, ὅταν καθ' ἑαυτῶν
 στασιάξῃ τὰ πλήθη, οὐκ ἄγνωστα τοῖς εὖ φρονοῦσιν καθέστη-
 35 κεν. 8. Ὡστε μάτην Ἀθανασίῳ τῆς ἀταξίας τὴν αἰτίαν προσά-
 πτουςιν οἱ λοιδοροῦντες αὐτόν, καὶ μάλιστα Σαβῖνος ὁ τῆς
 Μακεδονίου προεστῶς αἰρέσεως. Ὅς εἰ ἐλογίζετο, ὅσα κακὰ
 οἱ ἀρειανίζοντες [107] κατὰ Ἀθανασίου καὶ τῶν τὸ ὁμοούσιον
 φρονούντων εἰργάσαντο ἢ ὅσα αἱ δι' Ἀθανάσιον γενόμεναι
 40 σύνοδοι ἀπωδύραντο ἢ ὅσα ὁ αὐτοῦ αἰρεσιάρχης Μακεδό-
 νιος κατὰ πασῶν τῶν ἐκκλησιῶν διεπράξατο, ἡσύχιαν ἤγγεν
 ἂν ἢ φθειγόμενος εὐφημα ἂν πρὸ τούτων ἐφθέγγετο. 9. Νῦν
 δὲ ταῦτα πάντα ἀποσιγήσας ἐκεῖνα διαβάλλει, ἀλλ' οὐδ' ἕλωσ
 τοῦ αἰρεσιάρχου μνήμην πεποιήται, πάντως που τὰ τῆς δρα-
 ματουργίας αὐτοῦ τολμήματα καλύπτειν βουλόμενος. 10.
 45 Καὶ τὸ δὴ θαυμαστότερον, οὓς μὲν πέφευγεν Ἀρειανούς οὐκ
 εἶπε κακῶς, ᾧ δὲ ἠκολούθησεν Μακεδονίῳ, τούτου καὶ τὴν
 χειροτονίαν ἀπέκρυψεν. 11. Εἰ γὰρ αὐτῆς ἐμέμνητο, ἐμέ-
 μνητο ἂν καὶ τῶν ἀδικημάτων αὐτοῦ, ὡς τὰ ἐπ' αὐτῇ γενό-
 μενα δείκνυσι.

1. Socrate revient ici sur la lettre envoyée par Jules aux Orientaux avant le concile d'Antioche et à la réponse que lui fit celui-ci, œuvre d'Eusèbe de Nicomédie (cf. *supra*, note à II, viii, 2). Il citera plus loin la réponse de Jules à la lettre du concile (cf. *infra*, xvii, 7-9), sans parler du concile de Rome de 341. Aucun des exilés, contrairement à ce qu'il affirme au § 3, ne retrouva alors son siège. Le Novat auquel font allusion les Orientaux est Novatien, excommunié par le pape Corneille en 251.

voulaient chasser certains de leurs Églises ; eux-mêmes n'avaient pas protesté lorsqu'ils avaient chassé Novat de l'Église¹.

6. Voilà ce que les évêques d'Orient envoyaient à l'évêque de Rome Jules. Mais comme, à l'entrée d'Athanase à Alexandrie, un tumulte se produisit, provoqué par les partisans de Georges l'Arien, comme il s'en suivit, dit-on, des troubles et des morts d'hommes² et que les arianisants en font porter le discrédit sur Athanase et l'accusent d'en être responsable, il faut en parler brièvement. 7. Les véritables causes, Dieu les connaît, lui le juge même de la vérité. Que des faits semblables, le plus souvent, se produisent lorsque les multitudes se soulèvent, les gens de bon sens ne l'ignorent pas. 8. Aussi, est-ce en vain que ceux qui adressent des reproches à Athanase lui attribuent la responsabilité du désordre – en particulier Sabinos, le chef de l'hérésie de Macédonios. S'il réfléchissait à tous les méfaits que les arianisants [107] ont machinés contre Athanase et les partisans du consubstantiel, ou à tous ceux que les conciles réunis à cause d'Athanase ont déplorés, ou à tous ceux que son hérésiarque Macédonios a accomplis contre toutes les Églises, il se tiendrait tranquille ou, s'il ouvrait la bouche, il dirait des paroles favorables au lieu de celles qu'il a dites. 9. En fait, passant sous silence tout cela, il profère ces accusations mais ne fait même pas la moindre mention de l'hérésiarque, car il veut camoufler complètement tout ce qu'il a osé inventer. 10. Ce qui est le plus surprenant, c'est qu'il ne dit pas de mal des Ariens, qu'il a quittés, et qu'il a occulté l'ordination de Macédonios, dont il est le sectateur. 11. S'il avait mentionné celle-ci, il aurait aussi mentionné ses crimes, comme le montre ce qui s'est produit lors de celle-ci.

2. Confusion avec les troubles qui eurent lieu en 356, lors de l'installation de Georges. Blanchi par les Occidentaux à Sardique mais condamné par les Orientaux, Paul sera expulsé par Philippus en 349. Cf. *infra* II, xvi, 5.

XVI

1. Τοσαῦτα μὲν περὶ τούτου <εἰρήσθω>. Ὁ μέντοι βασι-
 λεὺς Κωνσταντῖος ἐν τῇ Ἀντιοχείᾳ διάγων, πυθόμενός τε
 πάλιν τὸν Παῦλον ἀπειληφέναι τὸν θρόνον, δι' ὀργῆς ἐτίθετο
 τὸ γινόμενον, 2. πρόσταγμά τε ἔγγραφον ἀποστέλλει πρὸς
 5 τὸν ἑπαρχὸν Φίλιππον, ὃς μείζονα μὲν τῶν ἄλλων ἀρχόντων
 τὴν ἐξουσίαν κεκλήρωται, δεύτερος δὲ μετὰ βασιλέα χρημα-
 τίζει, ὅπως ἂν τὸν μὲν Παῦλον τῆς ἐκκλησίας ἐκβάλλῃ, ἀντιστα-
 σις ἀγάγῃ δὲ εἰς αὐτὴν Μακεδόνιον. 3. Ὁ οὖν ἑπαρχὸς Φίλιππος
 εὐλαβηθεὶς τὴν ἀπὸ τοῦ πλήθους στάσιν τέχνη μετῆλθεν τὸν
 10 Παῦλον, καὶ κρύπτει μὲν παρ' ἑαυτῷ τὴν τοῦ βασιλέως βου-
 λήν, πλασάμενος δὲ δημοσίᾳ πραγμάτων ποιεῖσθαι φρον-
 τίδα, πρόεισιν εἰς τὸ λουτρὸν τὸ δημόσιον, ᾧ ἐπάνυμον
 Ζεύξιππος, κάκειθεν μεταπέμπεται μετὰ τιμῆς δῆθεν τὸν
 Παῦλον ὡς ἀναγκαῖον <ὄν> ἔλθειν παρ' αὐτόν. 4. Ἐπεὶ δὲ
 15 ἐκεῖνος ἦκε μεταπεμφθεὶς, ἐπεδείκνυ εὐθύς ὁ ἑπαρχὸς τοῦ
 βασιλέως τὸ πρόσταγμα. 5. Καὶ ὁ μὲν ἐπίσκοπος εὐγνωμό-
 νως ἔφερον τὴν ἄκριτον καταδίκην, ὁ δὲ δείσας τοῦ περιεστη-
 κότες πλήθους τὴν ὁρμὴν [108] (καὶ γὰρ πολλοὶ συνεληλύθει-
 σαν περὶ τὸ δημόσιον, ἐκ φήμης ὑπόπτου συλλεγέντες)
 20 ἐκφραγῆναι μίαν τοῦ λουτροῦ θυρίδα κελεύει, δι' ἧς ἐπὶ τὰς
 βασιλικὰς αὐλάς ἀχθεῖς ὁ Παῦλος ἐμβλήθεις τε εἰς πλοῖον ἐπὶ

1. Les événements ici rapportés sont postérieurs au concile de Sardique, que Socrate raconte seulement au ch. xx. Il croit que Paul a été rétabli sur son siège par Jules (xv, 3), ce qui est inexact. BARNES, *Athanasius*, p. 217 pense qu'il est revenu après avoir été réhabilité par le concile de Sardique (bien que son nom ne soit pas mentionné parmi les évêques déposés dont on juge l'orthodoxie, comme l'avait remarqué DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 429 et BARNES lui-même, p. 214). DAGRON pense en revanche que, resté sur place après les émeutes de 342 (cf. *supra*, xii), Paul a conservé la direction de la communauté de Nicée, Macédonios n'ayant pas encore été reconnu par l'empereur et ne disposant que d'une église (xiii, 6). Il tient donc cette déposition (datée entre 344 et 349) pour la dernière.

XVI

Paul exilé, Macédonios installé définitivement (349)

1. Que tout cela soit dit sur cette question. Cependant l'empereur Constance, qui résidait à Antioche, lorsqu'il apprit que Paul avait repris son trône¹, en était irrité. 2. Il envoie un ordre écrit au préfet Philippe, qui avait en partage un pouvoir plus grand que les autres gouverneurs et occupait la seconde place après l'empereur², pour qu'il chasse Paul de l'Église et mette Macédonios à sa place. 3. Donc le préfet Philippe, prenant ses précautions contre une émeute populaire, usa d'un expédient pour rencontrer Paul. Il cache sur lui la décision de l'empereur et, feignant de s'occuper d'affaires publiques, il se rend au bain public qu'on appelle Zeuxippe³; là, il envoie chercher Paul avec honneur, en disant qu'il était nécessaire qu'il vienne auprès de lui. 4. Lorsque celui-ci, convoqué, arrivait, le préfet lui montrait aussitôt l'ordre de l'empereur. 5. L'évêque supportait avec noblesse d'âme cette condamnation sans jugement, mais le préfet, craignant l'assaut de la foule qui l'entourait [108] (beaucoup en effet s'étaient rassemblés autour du bain public, réunis par une inquiétante rumeur), ordonne de dégager l'une des portes du bain. Paul, conduit par là au

BARNES la fait suivre de l'exil à Thessalonique, d'une visite à la cour de Constant avec Athanase, d'une nouvelle installation en 346, d'une dernière déposition au printemps 349 (p. 217). Paul sera envoyé pour finir à Singara (cf. xxvi, 6).

2. Flavius Philippus est préfet du prétoire d'Orient après le 6 juillet 344 (on sait que son prédécesseur Léonce était encore en fonction à cette date : cf. *C. Theod.* XIII, 4, 3) ; sur sa carrière, *PLRE* I, p. 696-697.

3. Les bains de Zeuxippe, situés entre l'hippodrome et la future Sainte-Sophie, sont un des plus anciens établissements de bains de Byzance ; Constantin, après Septime Sévère, les avait fait restaurer et embellir de statues : cf. JANIN, *Constantinople*, p. 222-224.

τοῦτο εὐτρεπισθὲν ἤ τάχος εἰς ἔξορίαν ἐπέμπετο. 6. Προσ-
 τάττει δὲ ὁ ἑπαρχος ἐπὶ τὴν Μακεδονίας μητρόπολιν Θεσσα-
 λονίκην, ὅθεν καὶ ἐκ προγόνων ὁ Παῦλος ἐτύγχανεν ὢν, τὰς
 25 διατριβάς ποιῆσθαι, ἀδεῶς δὲ ἐπιβαίνειν καὶ κατὰ τὰς ἄλλας
 τῶν ἐν Ἰλλυριοῖς πόλεις· μὴ μὴν ἐξεῖναι αὐτῷ ἐπὶ τὰ ἀνατο-
 λικὰ μέρη διαβαίνειν. 7. Ὁ μὲν οὖν Παῦλος, παρὰ προσδοκίαν
 ἐκβληθεὶς τῆς ἐκκλησίας ἐν ταύτῳ καὶ τῆς πόλεως, μετὰ
 σπουδῆς ἀπήγετο. Ὁ δὲ τοῦ βασιλέως ἑπαρχος Φίλιππος ἐκ
 30 τοῦ δημοσίου ἐπὶ τὴν ἐκκλησίαν ἠπείγετο, 8. σὺν αὐτῷ δὲ ὡς
 ἐκ μηχανῆς τινος παρὼν ὁ Μακεδόνιος ἐν τῷ ὄχηματι σύνθρο-
 νος τῷ ἐπάρχῳ τοῖς πᾶσιν ἐδείκνυτο, στρατιωτικῆ δὲ χεὶρ
 ξιφῆρης περὶ αὐτοῦς ἐτύγχανεν οὕσα πολλή. 9. Δέος τε ἐντεῦ-
 then καταλαμβάνει τὰ πλήθη· καὶ πάντες εἰς τὴν ἐκκλησίαν
 35 συνέρρουσιν, οἳ τε τῆς ὁμοουσίας πίστεως καὶ οἱ τοῦ Ἀρειανοῦ
 δόγματος, ἕκαστοι προκαταλαμβάνειν τὴν ἐκκλησίαν σπου-
 δάζοντες. 10. Ἐπεὶ δὲ ὁ ἑπαρχος ἅμα τῷ Μακεδονίῳ πλησίον
 τῆς ἐκκλησίας ἐγένετο, τότε δὴ ἄλογος φόβος λαμβάνει οὐ
 μόνον τὰ πλήθη, ἀλλὰ καὶ τοὺς στρατιώτας αὐτούς. 11. Ἐπεὶ
 40 γὰρ οἱ παρόντες ὄχλος ἦσαν πολὺς πάροδος τε τῷ ἐπάρχῳ
 κατάγοντι τὸν Μακεδόσιον οὐδεμία ἐγένετο, ὥθισμός παρὰ
 τῶν στρατιωτῶν ἐτολμᾶτο βίαιος. 12. Ἐπεὶ δὲ συνωθούμενον
 τὸ πλήθος διὰ τὴν στενοχωρίαν ὑποχωρεῖν οὐχ οἶόν τε ἦν,
 ἀνθίστασθαι τοὺς ὄχλους οἱ στρατιῶται νομίσαντες καὶ [109]
 45 ἐκόντας κωλύειν τὴν πάροδον, γυμνοῖς τοῖς ξίφεσιν ὡς ἀντε-
 πιόντες ἐκέχρητο καὶ δὴ καὶ τοῦ ἔργου εἶχοντο. 13. Ἀπέθα-
 νον οὖν, ὡς λέγεται, περὶ τοὺς τρισχιλίους ἑκατὸν πεντή-
 κοντα, οἱ μὲν ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν σφαγέντες, οἱ δὲ ὑπὸ τοῦ
 50 πλήθους φθαρέντες. 14. Ἐπὶ τοιοῦτοις δὴ τοῖς κατορθώμασιν
 ὁ Μακεδόσιος ὡς οὐδὲν φαῦλον πεπραχώς, ἀλλὰ καθαρὸς καὶ
 ἀθῶος τῶν γενομένων τυγχάνων, ὑπὸ τοῦ ἐπάρχου μᾶλλον ἢ
 ὑπὸ ἐκκλησιαστικοῦ κανόνος ἐνθρονίζεται.

1. L'exil à Thessalonique est, selon Dagron, celui qui suit l'élection contestée de 337 ou la tentative manquée de reprendre son siège après Sardique (cf. *supra*, vii, 2 et xii, 2).

palais impérial et jeté dans un bateau préparé dans ce but, était envoyé au plus vite en exil. 6. Le préfet lui prescrit de résider à Thessalonique, la métropole de la Macédoine, d'où Paul était originaire par ses ancêtres, mais aussi de circuler librement dans les autres villes des Illyries¹ ; en revanche, il ne lui était pas permis de gagner les régions de l'Orient. 7. Paul donc, chassé contre toute attente de son Église en même temps que de la ville, était emmené en hâte. Quant au préfet de l'empereur, Philippe, il s'empressait de se rendre du bain public à l'église, 8. et voici qu'avec lui, comme par un artifice, Macédonios était présent et se montrait à tous assis dans le char à côté du préfet ; une troupe nombreuse en armes les entourait. 9. La crainte saisit alors la foule, et tous se précipitaient vers l'église, les partisans de la foi du consubstantiel et ceux de la doctrine arienne, chaque groupe se hâtant pour occuper l'église le premier. 10. Lorsque le préfet avec Macédonios arriva près de l'église, une crainte irraisonnée saisit non seulement la foule, mais les soldats eux-mêmes. 11. Comme ceux qui étaient là formaient une foule nombreuse et qu'il n'y avait aucune voie d'accès pour le préfet, qui amenait avec lui Macédonios, une violente poussée fut tentée par les soldats. 12. Mais comme la multitude, tassée à cause de l'étroitesse des lieux, ne pouvait pas laisser la place, les soldats, croyant que la foule résistait et [109] empêchait volontairement le passage, se servaient de leurs épées nues, comme à l'attaque, et se mettaient à l'œuvre. 13. Il périt, dit-on, trois mille cent cinquante personnes, les unes massacrées par les soldats, les autres tuées par la foule. 14. C'est lors de telles actions admirables que Macédonios, comme s'il n'avait rien fait de mal, mais qu'il fût pur et innocent de ce qui était arrivé, est intronisé par le préfet plutôt que par un canon ecclésiastique.

15. Οὕτως μὲν οὖν Μακεδόνιος καὶ Ἀρειανοὶ διὰ τοσοῦτων φόνων τῆς ἐκκλησίας ἐκράτησαν. 16. Κατὰ δὲ τὸν καιρὸν τοῦτον καὶ ὁ βασιλεὺς τὴν μεγάλην ἐκκλησίαν ἐκτίξεν, ἣτις Σοφία μὲν προσαγορεύεται νῦν, συνήπται δὲ τῇ ἐπωνύμῳ Εἰρήνης· ἦν ὁ πατὴρ τοῦ βασιλέως μικρὰν οὖσαν τὸ πρότερον εἰς κάλλος καὶ μέγεθος ἤβησεν, καὶ νῦν εἰσὶν ὑφ' ἑνα περιβόλον ἄμφω ὀρώμεναι, μίαν τὴν προσωρυμίαν ἔχουσαι.

XVII

1. Ἐν τούτῳ δὲ τῷ χρόνῳ καὶ ἕτερα διαβολὴ κατὰ Ἀθανασίου παρὰ τῶν ἀρειανιζόντων συρράπτεται, πρόφασιν εὐρόντων τοιαύτην. 2. Τῇ Ἀλεξανδρέων ἐκκλησίᾳ σιτηρέσιον ἤδη πρότερον δεδώρητο ὁ τῶν Αὐγούστων πατὴρ εἰς διατροφὴν τῶν πτωχῶν. Τοῦτ' ἔφασαν ἐξαργυρίζειν Ἀθανάσιον καὶ εἰς οἰκεῖον ἀποφέρεσθαι κέρδος. 3. Πιστεύσας οὖν ὁ βασιλεὺς θάνατον αὐτῷ τὴν ζημίαν ἠπέλιπεν. Ὁ δὲ προαισθημένος τῆς βασιλέως ἀπειλῆς χρῆται φυγῇ καὶ ἦν ἀφανής. 4. Τότε δὴ καὶ Ἰούλιος ὁ τῆς Ῥώμης ἐπίσκοπος γνοὺς τὰ παρὰ τῶν ἀρειανιζόντων κατὰ Ἀθανασίου γενόμενα, δεξάμενός τε καὶ τὰ Εὐσεβίου τοῦ τετελευτήσαντος γράμματα, ἐκάλει πρὸς ἑαυτὸν Ἀθανάσιον, πυθόμενος ἔνθα ἐκέκρυπτο. 5. Φθάνει δὲ ἐν

1. Socrate est très hostile à Macédonios, non seulement en raison de ses positions doctrinales, mais parce qu'il persécuta les Novatiens (cf. II, xxvii, 1-7 ; xxviii, 5-34).

2. C'est la première mention historique de Sainte-Sophie, qui fut entreprise sous Constance II, dans les années 340, et non sous Constantin, comme le diront par la suite les auteurs byzantins : cf. *Diègèsis peri tès Hagias Sophias*, I (p. 74 Preger).

3. Sainte-Irène et Sainte-Sophie constituent une seule église, desservie par le même clergé.

4. Dans ce chapitre, Socrate rassemble des données diverses sans beaucoup de cohérence chronologique : 1/ une accusation portée contre Athanase après son premier retour, celle d'avoir détourné le blé destiné aux veuves de Libye et d'Égypte (*Apol. sec.* 18, 2-4, p. 100-101) ; 2/ la fuite

15. C'est donc ainsi que Macédonios et les Ariens, au moyen de tant de meurtres, mirent la main sur l'Église¹. 16. A cette époque également, l'empereur faisait bâtir la grande église, celle qu'on appelle maintenant Sagesse², contiguë à celle qui a pour nom Paix (*Eirènè*), que le père de l'empereur embellit et agrandit, alors qu'elle était auparavant toute petite. Aujourd'hui toutes deux se voient dans la même enceinte et ont une seule dénomination³.

XVII

Jules et les Orientaux (338-341)⁴

1. A cette époque, une autre accusation est forgée contre Athanase par les arianisants, qui trouvèrent ce prétexte. 2. Le père des Augustes avait par le passé donné à l'Église des Alexandrins une allocation en blé pour la nourriture des pauvres : ils dirent qu'Athanase en tirait de l'argent et l'utilisait à son profit personnel. 3. L'empereur, l'ayant cru, menaça de le punir de mort, mais celui-ci, ayant eu vent de la menace de l'empereur, recourut à la fuite et disparaissait. 4. C'est alors que Jules, l'évêque de Rome, ayant appris ce que les arianisants avaient fait contre Athanase et reçu la lettre de feu Eusèbe⁵, appelait Athanase auprès de lui ; il avait été informé de l'endroit où il se cachait. 5. Arrivent aussi à ce

d'Athanase à Rome, présentée comme une réponse à une convocation de Jules (celui-ci avait proposé après son arrivée qu'un synode soit organisé pour réviser la sentence de Tyr et envoyé des convocations aux deux parties, *Apol. sec.* 22, 3-4, p. 103-104) ; 3/ la réponse d'Eusèbe à une nouvelle invitation de Jules, faite après l'arrivée d'Athanase à Rome (*Apol. sec.* 25, 3, p. 106) ; 4/ les lettres envoyées par le concile de la Dédicace ; 5/ les lettres des 100 évêques égyptiens qui, au concile d'Alexandrie de 338, avaient défendu Athanase contre les accusations des Eusébiens (*Apol. sec.* 27, 1 ; 28, 3, p. 107, 108).

5. Cf. note à II, xi, 7. Eusèbe n'était pas mort lorsque Jules reçut sa lettre de l'été 341.

τούτω και τὰ [110] γράμματα, ἄπερ οἱ ἐν Ἀντιοχείᾳ συναχθέντες τραχύτερον ἐπεστάλκεισαν. 6. Ἐπέμπετο δὲ καὶ ἕτερα
 15 γράμματα πρὸς αὐτὸν συνεχῶς παρὰ τῶν ἐν Αἰγύπτῳ ἐπισκόπων, διδάσκοντα ψευδῆ εἶναι τὰ κατὰ Ἀθανασίου λεγόμενα.

7. Οὕτως ἐναντίων πεμπομένων γραμμάτων Ἰούλιος τοῖς ἐν Ἀντιοχείᾳ συναχθεῖσιν ἀντιγράφων ἐμέμψατο πρῶτον μὲν
 20 τὸ ἐπαχθὲς τῆς αὐτῶν ἐπιστολῆς, ἔπειτα διότι παρὰ κανόνα ποιοῦντες εἰς τὴν σύνοδον αὐτὸν οὐκ ἐκάλεσαν, τοῦ ἐκκλησιαστικοῦ κανόνος κελεύοντος μὴ δεῖν παρὰ γνώμην τοῦ ἐπισκόπου Ῥώμης κανονίζειν τὰς ἐκκλησίας, καὶ ὅτι τὴν πίστιν λεληθότως παραχαράττουσιν, 8. ἔτι δὲ ὡς καὶ τὰ ἐν Τύρῳ
 25 πάλαι πραχθέντα ἐκ συναρπαγῆς ἐγεγόνει διὰ τὸ ἐκ μονομερείας τὰ ἐν τῷ Μαρεώτῃ ὑπομνήματα πεπράχθαι, οὐ μὴν ἀλλὰ ὅτι καὶ τὰ κατὰ Ἀρσένιον φανερώς συκοφαντία ἐδέδεικτο. 9. Ταῦτα καὶ τὰ τοιαῦτα διὰ πλειόνων ὁ Ἰούλιος τοῖς ἐν Ἀντιοχείᾳ συναχθεῖσιν ἔγραφεν. Παρεθέμεθα δ' ἂν καὶ τὰς
 30 πρὸς Ἰούλιον ἐπιστολάς καὶ τὴν παρ' αὐτοῦ, εἰ μὴ τὸ πολυεπὲς αὐτῶν μῆκος ἐκάλυπεν. 10. Σαβίνος μέντοι ὁ τῆς Μακεδονίου αἰρέσεως, οὗ καὶ ἤδη πρότερον ἐμνημονεύσαμεν, τὰς παρὰ Ἰουλίου ἐπιστολάς ἐν τῇ Συναγωγῇ τῶν συνοδικῶν οὐκ ἐνέθηκεν καίτοι τὴν παρὰ τῶν ἐν Ἀντιοχείᾳ πρὸς Ἰούλιον οὐ
 35 παραλιπῶν. 11. Τοῦτο δὲ σύνηθες αὐτῷ ποιεῖν ἐν οἷς μὲν γὰρ αἱ τῶν συνόδων ἐπιστολαὶ σιγῶσιν ἢ ἀθετοῦσιν τὸ ὁμοούσιον, ταύτας σπουδαίως παρατίθεται, τὰς δὲ ἐναντίας ἐκὼν ὑπερβαίνει.

12. Τοσαῦτα μὲν περὶ τούτων. Μετ' οὐ πολὺ δὲ καὶ Παῦλος ἐκ τῆς Θεσσαλονίκης, ὑποκριθεὶς εἰς τὴν Κόρινθον ἀπαίρειν, ἐπὶ τὴν Ἰταλίαν ἀφίκετο. [111] Ἄμφω οὖν τὰ καθ' ἑαυτοὺς γνώριμα καθιστῶσιν τῷ ἐκεῖ βασιλεῖ.

1. Cf. note à II, VIII, 4.

2. La lettre de Jules suit le concile de Rome de l'hiver 340-341. Elle est citée par ATHANASE, *Apol. sec.* 21-35 (p. 102-113).

moment-là les [110] lettres qu'avaient envoyées, de manière assez rogue, ceux qui s'étaient rassemblés à Antioche. 6. D'autres lettres aussi lui étaient envoyées continuellement par les évêques d'Égypte, qui l'informaient que ce qu'on disait contre Athanase était faux.

7. Comme des lettres contradictoires lui étaient ainsi envoyées, Jules, en réponse à ceux qui s'étaient réunis à Antioche, leur reprocha tout d'abord l'arrogance de leur lettre, ensuite de ne pas l'avoir convoqué au concile, agissant en cela contre les canons, puisqu'un canon ecclésiastique prescrit que les Églises ne doivent pas édicter de canons contre l'avis de l'évêque de Rome¹, et encore de falsifier secrètement la foi ; il dit encore que ce qui avait été accompli auparavant à Tyr avait eu lieu de manière frauduleuse, car les mémoires établis en Maréote l'avaient été de parti pris, et encore que ce qui concernait Arsène s'était révélé une calomnie manifeste. 9. Jules écrivait assez longuement cela et d'autres choses semblables à ceux qui s'étaient réunis à Antioche². Nous aurions reproduit les lettres adressées à Jules et celle qu'il écrivit si leur excessive longueur ne l'avait empêché. 10. Sabinos, le partisan de l'hérésie de Macédonios, dont nous avons déjà fait mention précédemment, n'a pas retenu les lettres de Jules dans son *Recueil des synodiques*, bien qu'il n'ait pas omis la lettre de ceux d'Antioche à Jules. 11. C'est sa manière habituelle de faire : lorsque les lettres des conciles font silence sur le consubstantiel ou le rejettent, il les cite soigneusement, mais il omet volontairement celles qui leur sont contraires.

12. Que cela soit dit sur cette question. Peu après, Paul, parti de Thessalonique, ayant feint de se rendre à Corinthe, arriva en Italie. [111] Tous deux donc font connaître leur affaire à l'empereur de là-bas³.

3. Allusion au voyage de Paul à Trèves, à la cour de Constantin II, lors de son premier exil de 337 ou de son second de 342. Cf. *supra*, note à II, xv, 2. Par « tous deux », il faut entendre Athanase et Paul.

XVIII

1. Ὁ δὲ τῶν ἐσπερίων μερῶν βασιλεὺς γνοὺς τὰ κατ' αὐτούς, ἰδιοπαθῶν πρὸς τὸν ἀδελφὸν γράμματα διαπέμπεται, δηλῶν τρεῖς ἐπισκόπους πεμφθῆναι παρ' αὐτὸν τοὺς λόγον δώσοντας τῆς Παύλου καὶ Ἀθανασίου καθαιρέσεως. Καὶ πέμπονται Νάρκισσος ὁ Κίλιξ καὶ Θεόδωρος ὁ Θραξ καὶ Μάρις ὁ Χαλκηδόνος καὶ Μάρκος ὁ Σύρος, οἵτινες παραγενόμενοι τοῖς μὲν περὶ Ἀθανάσιον οὐδαμῶς εἰς λόγους ἐλθεῖν κατεδέξαντο, 2. τὴν δὲ ἐν Ἀντιοχείᾳ ὑπ' αὐτῶν ἐκτεθεῖσαν πίστιν ἀποκριψάμενοι, ἑτέραν δὲ συγκαττύσαντες ἐπιδεδώ-

15 κασιν τῷ βασιλεὶ Κωνσταντῖ ἐν τούτοις οὖσαν τοῖς ῥήμασιν·
3. « Πιστεύομεν εἰς ἓνα Θεὸν πατέρα παντοκράτορα, κτίστην καὶ ποιητὴν τῶν ἀπάντων, ἔξ οὗ πᾶσα πατριὰ ἐν οὐρανῷ καὶ ἐπὶ γῆς ὀνομάζεται ¹, 4. καὶ εἰς τὸν μονογενῆ αὐτοῦ υἱόν, τὸν κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστόν, τὸν πρὸ πάντων τῶν αἰώνων ἐκ τοῦ πατρὸς γεννηθέντα, Θεὸν ἐκ Θεοῦ, φῶς ἐκ φωτός, δι' οὗ ἐγένετο τὰ πάντα ^m, τὰ ἐν τοῖς οὐρανοῖς καὶ τὰ ἐπὶ τῆς γῆς, τὰ ὄρατα καὶ τὰ ἀόρατα, λόγον ὄντα καὶ σοφίαν καὶ δύναμιν καὶ ζωὴν καὶ φῶς ἀληθινόν, τὸν ἐπ' ἐσχάτων τῶν ἡμερῶν δι' ἡμᾶς ἐνανθρωπήσαντα καὶ γεν-

1. Ep 3, 15. m. Jn 1, 3.

1. La démarche des évêques est présentée comme une réponse à une demande de Constant ; en fait les Orientaux, avec l'accord de Constance, viennent rassurer Constant sur leur orthodoxie en lui présentant une formule de foi et le prévenir contre Athanase (ATHANASE, *Apol. ad Const.*, 4, SC 56, p. 92 ; *De Syn.* 25, 1, p. 250 ; *Synodale des Orientaux à Sardique*, 14, CSEL 65, p. 57-58).

1. Athanase n'est plus à Trèves, mais à Rome. Mais c'est avec l'évêque de Trèves, Maximin, et ceux qui restaient en communion avec Athanase, que les légats (Narcisse de Néronias, Théodore d'Héraclée, Maris de Chalcedoine, Marc d'Aréthuse) refusèrent de discuter ; Maximin, de son côté, refusa de les recevoir (*Synodale des Orientaux à Sardique*, 27, CSEL 65, p. 66).

XVIII

Ambassade des Orientaux auprès de Constant (fin 341)

1. L'empereur de la partie occidentale, ayant appris leur situation et la prenant à cœur, envoie une lettre à son frère, en lui signifiant que trois évêques lui soient envoyés de sa part pour lui rendre compte de la déposition de Paul et d'Athanase ¹. Sont envoyés Narcisse le Cilicien, Théodore le Thrace, Maris le Chalcédonien et Marc le Syrien, qui une fois arrivés n'acceptèrent d'aucune façon de s'entretenir avec les partisans d'Athanase ². 2. Dissimulant l'exposé de foi qu'ils avaient composé à Antioche et en fabriquant un autre, ils le présentèrent à l'empereur Constant en ces termes ³ :

3. « Nous croyons en un seul Dieu Père tout puissant, créateur et auteur de toutes choses, *de qui toute paternité au ciel et sur terre tire son nom* ¹. 4. Et en son fils monogène, notre Seigneur Jésus-Christ, l'engendré du Père avant tous les siècles, Dieu de Dieu, lumière de lumière, par qui tout a été fait ^m, ce qui est dans les cieus et ce qui est sur la terre, les choses visibles et les invisibles, qui est parole, sagesse, puissance, vie et lumière véritable ⁴, qui aux derniers jours pour nous s'est fait homme et a été engendré de la sainte Vierge,

3. C'est ce qu'on appelle la quatrième formule d'Antioche (Socrate ne dit rien de la troisième, que l'on connaît par ATHANASE, *De Synodis* 24, 2-5, p. 251 et, en version latine, par HILAIRE, *De Synodis* 29, PL 10, 502A-504 A), composée peu après le concile par un petit groupe d'évêques ; elle est hostile aux propositions les plus extrêmes d'Arius (celles que condamnent les anathématismes de Nicée), vise clairement Marcel d'Ancyre, mais évite le terme οὐσία et ses composés. Ce voulait être une formule de réconciliation, présentée comme telle (mais sans succès) aux Occidentaux.

4. Cf. la seconde formule d'Antioche (II, x, 11).

20 νηθέντα ἐκ τῆς ἀγίας παρθένου, τὸν σταυρωθέντα καὶ ἀποθα-
 νόντα καὶ ταφέντα ἀναστάντα ἐκ νεκρῶν τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ καὶ
 ἀναληφθέντα εἰς οὐρανὸν καὶ καθεσθέντα ἐν δεξιᾷ τοῦ πατρὸς
 καὶ ἐρχόμενον ἐπὶ συντελείᾳ τοῦ αἰῶνος κρίναι ζῶντας καὶ
 25 νεκροὺς καὶ ἀποδοῦναι ἑκάστῳ κατὰ τὰ ἔργα αὐτοῦ, οὗ ἢ
 βασιλείᾳ ἀκατάπαυστος οὕσα διαμένει εἰς τοὺς ἀπείρους
 αἰῶνας· ἔσται γὰρ καθεζόμενος ἐν δεξιᾷ τοῦ πατρὸς οὐ μόνον
 ἐν τῷ αἰῶνι τούτῳ, ἀλλὰ καὶ ἐν τῷ μέλλοντι. 5. Καὶ εἰς τὸ
 πνεῦμα τὸ ἅγιον, τουτέστι τὸν παράκλητον, ὅπερ ἐπαγγελιά-
 30 μένος τοῖς ἀποστόλοις μετὰ τὴν εἰς οὐρανοὺς αὐτοῦ ἀνοδὸν
 ἀπέστειλεν διδάξαι αὐτοὺς καὶ ὑπομνησαί πάντα, δι' οὗ καὶ
 ἁγιασθήσονται αἱ τῶν εἰλικρινῶς εἰς αὐτὸν πεπιστευκό[112]
 των ψυχαί. 6. Τοὺς δὲ λέγοντας ἐξ οὐκ ὄντων τὸν υἱὸν ἢ ἐξ
 ἑτέρας ὑποστάσεως καὶ μὴ ἐκ τοῦ Θεοῦ, καὶ ὅτι ἦν ποτε
 35 ταῦτα ἐπιδεδωκότες τῷ βασιλεῖ καὶ πολλοῖς ἑτέροις ἐκ-
 δόντες, οὐδὲν πλεον ἀνύσαντες ἀνεχώρησαν.
 7. Ἀδιαφόρου τοίνυν ἔτι τυγχανούσης τῆς μεταξὺ δυτικῶν
 καὶ ἀνατολικῶν κοινωνίας ἐπεφύη ἐν Σιρμίῳ (πόλις δὲ αὕτη
 Ἰλλυριῶν) ἀρεσις ἑτέρα. Φωτεινὸς γὰρ τῆς ἐκείσε ἐκκλησίας
 40 προεστώς, γένος τῆς μικρᾶς Γαλατίας, Μαρκέλλου τοῦ
 καθηγημένου μαθητῆς, ἀκολουθῶν τῷ διδασκάλῳ, ψιλὸν
 ἄνθρωπον τὸν υἱὸν ἐδογματίζεν.

qui a été crucifié, est mort, a été enseveli, est ressuscité des
 morts le troisième jour, est monté au ciel, est assis à la droite
 du Père et vient à la fin des temps juger vivants et morts et
 rendre à chacun selon ses œuvres, dont le règne, étant sans
 fin, demeure pour les siècles infinis, car il sera assis à la
 droite du Père non seulement dans ce siècle, mais encore
 dans celui qui est à venir¹. 5. Et dans le Saint-Esprit, c'est-
 à-dire le Paraclet, qu'il a envoyé après son ascension dans les
 cieux, l'ayant promis aux apôtres, pour leur enseigner et leur
 rappeler toutes choses, par lequel aussi seront sanctifiées les
 âmes de ceux qui croient sincèrement en lui [112]. 6. Ceux
 qui disent que le Fils est tiré du néant ou d'une autre hypos-
 tase et non de Dieu, et qu'il y eut un temps où il n'était pas,
 l'Église catholique les tient pour étrangers. »

Après avoir présenté ce texte à l'empereur et l'avoir remis
 à beaucoup d'autres, ils repartirent sans être parvenus à
 rien.

L'hérésie de Photin

7. Alors qu'il y avait encore communion sans différence
 entre les Occidentaux et les Orientaux, une autre hérésie
 prit naissance à Sirmium (c'est une ville des Illyries). Pho-
 tin, qui présidait l'Église de l'endroit, originaire de Petite
 Galatie, disciple de ce Marcel qui avait été déposé, ensei-
 gnait, en suivant son maître, la doctrine selon laquelle le Fils
 était un simple homme².

1. L'insistance marquée sur la permanence de la royauté du Fils vise
 Marcel d'Ancyre et les Sabelliens.

2. La doctrine de Photin est ici très sommairement caractérisée. Celui-ci
 voulait « éviter de dire que le Logos était Dieu en tant qu'hypostase dis-
 tincte. Il peut avoir pensé que le Christ était seulement fils de Dieu au sens
 où le sont tous les chrétiens » (HANSON, *Search*, p. 238 et p. 235-238 pour un
 exposé plus développé).

XIX

1. Περὶ μὲν οὖν τούτου κατὰ χώραν ἐροῦμεν. Τριετοῦς δὲ ἐν τῷ μέσῳ διαδραμόντος χρόνου αὐθις οἱ ἀνατολικοὶ ἐπίσκοποι συνέδριον ποιησάμενοι καὶ ἑτέραν πίστιν συντάξαντες τοῖς ἐν Ἰταλίᾳ ἀποστέλλουσιν δι' Εὐδοξίου τοῦ τότε Γερμανικείας ἐπισκόπου καὶ Μαρτυρίου καὶ Μακεδονίου, ὃς 5 Μοφουεστίας τῆς ἐν Κιλικίᾳ ἐπίσκοπος ἦν. 2. Ἡ δὲ πίστις διὰ μακροτέρων γραφεῖσα προσθήκας τε πλείστας παρὰ τὰ προλαβόντα περιέχουσα ἐν τούτοις ἐξετέθη τοῖς ῥήμασιν·

3. « Πιστεύομεν εἰς ἓνα Θεὸν πατέρα παντοκράτορα, κτίστην καὶ ποιητὴν τῶν ἀπάντων, ἔξ οὗ πᾶσα πατριὰ ἐν οὐρανῷ καὶ ἐπὶ γῆς ὀνομάζεται ⁿ», 4. καὶ εἰς τὸν μονογενῆ αὐτοῦ υἱόν, τὸν κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστόν, τὸν πρὸ πάντων τῶν αἰώνων ἐκ τοῦ πατρὸς γεννηθέντα, Θεὸν ἐκ Θεοῦ, φῶς ἐκ φωτός, δι' οὗ ἐγένετο τὰ πάντα ^o, τὰ ἐν τοῖς οὐρανοῖς καὶ τὰ ἐπὶ τῆς 15 γῆς, τὰ ὄρατα καὶ τὰ ἀόρατα, λόγον ὄντα καὶ σοφίαν καὶ δύναμιν καὶ ζωὴν καὶ φῶς ἀληθινόν, τὸν ἐπ' ἐσχάτων τῶν ἡμερῶν δι' ἡμᾶς ἐνανθρωπήσαντα καὶ γεννηθέντα ἐκ τῆς ἀγίας παρθένου, τὸν σταυρωθέντα καὶ ἀποθανόντα καὶ ταφέντα καὶ ἀναστάντα ἐκ νεκρῶν τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ, καὶ ἀνα[113] 20 ληφθέντα εἰς τὸν οὐρανὸν καὶ καθεσθέντα ἐκ δεξιῶν τοῦ πατρὸς καὶ ἐρχόμενον ἐπὶ συντελείᾳ τῶν αἰώνων κρῖναι ζῶντας καὶ νεκροὺς καὶ ἀποδοῦναι ἐκάστῳ κατὰ τὰ ἔργα

n. Ep 3, 15. o. Jn 1, 3.

1. Cette formule fut élaborée à Antioche en 344, après l'échec de Sardique (les trois ans mentionnés par Socrate datent le texte par rapport au concile d'Antioche : cf. ATHANASE, *De synodis*, 26, 1, p. 251). Elle reprend la quatrième formule d'Antioche, mais y introduit des éléments de la seconde. Elle réfute habilement l'accusation d'arianisme et de trithéisme, tout en évitant de parler de trois hypostases, et rejette avec insistance les doctrines de Marcel et Photin. Sur ce texte, cf. M. MESLIN, *Les Ariens d'Occident*, p. 264-265 (qui souligne à juste titre que « cette formule dogmatique... marquait un net progrès dans l'explicitation du dogme et une réelle

XIX

L' « Exposé aux longues lignes » (344) ¹

1. Nous parlerons de celui-ci en son lieu ². Comme trois ans s'étaient écoulés dans l'intervalle, les évêques d'Orient firent de nouveau une assemblée ³ et élaborèrent une autre foi. Ils l'envoient à ceux d'Italie par l'intermédiaire d'Eudoxe, alors évêque de Germanicée, de Martyrios et de Macédonios, qui était évêque de Mopsueste en Cilicie. 2. Cette foi, écrite en de très longues lignes et comportant de nombreuses adjonctions par rapport aux précédentes, était composée en ces termes ⁴ :

3. « Nous croyons en un seul Dieu Père tout-puissant, créateur et auteur de toutes choses, *de qui toute paternité, dans le ciel et sur la terre, tire son nom* ⁿ, 4. et en son fils monogène, notre Seigneur Jésus-Christ, engendré du Père avant tous les siècles, Dieu de Dieu, lumière de lumière, par qui tout a été fait ^o, ce qui est dans les cieus et ce qui est sur la terre, les choses visibles et les invisibles, qui est parole, sagesse, puissance, vie et lumière véritable, qui aux derniers jours pour nous s'est fait homme et a été engendré de la sainte Vierge, qui a été crucifié, est mort, a été enseveli, est ressuscité des morts le troisième jour, est [113] monté au ciel, est assis à la droite du Père et vient à la fin des temps juger vivants et morts et rendre à chacun selon ses œuvres,

sagesse théologique ») et les notes de M. SIMONETTI dans *Il Cristo*, II, p. 561-564. Athanase la qualifie d'un méprisant « comme s'ils avaient produit quelque chose de neuf » (*De synodis*, 26, 1, p. 251).

2. Cf. *infra*, II, xxix.

3. Ce concile se tint à Antioche.

4. Socrate emprunte le texte à ATHANASE, *De synodis*, 26 (p. 251-254), et il le place avant Sardique parce qu'Athanase fait de même.

αὐτοῦ, οὗ ἡ βασιλεία ἀκατάπαυστος οὔσα διαμένει εἰς τοὺς ἀπείρους αἰῶνας· καθέζεται γὰρ ἐν δεξιᾷ τοῦ πατρὸς οὐ μόνον
 25 ἐν τῷ αἰῶνι τούτῳ, ἀλλὰ καὶ ἐν τῷ μέλλοντι. 5. Πιστεύομεν καὶ εἰς τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον, τουτέστι τὸν παράκλητον, ὅπερ ἐπαγγεिलाμένος τοῖς ἀποστόλοις μετὰ τὴν εἰς οὐρανὸν ἄνοδον ἀπέστειλεν διδάξαι αὐτοὺς καὶ ὑπομνησαί πάντα ^P, δι' οὗ καὶ ἁγιάζονται αἱ τῶν εἰλικρινῶς εἰς αὐτὸν πεπιστευκότων
 30 ψυχαί.

6. Τοὺς δὲ λέγοντας ἐξ οὐκ ὄντων τὸν υἱὸν ἢ ἐξ ἐτέρας ὑποστάσεως καὶ μὴ ἐκ τοῦ Θεοῦ, καὶ ὅτι ἦν ποτε χρόνος ἢ αἰὼν ὅτε μὴ ἦν, ἄλλοτρίους οἶδεν ἢ ἅγια καὶ καθολικὴ ἐκκλησία. 7. Ὁμοίως καὶ τοὺς λέγοντας τρεῖς εἶναι θεοὺς, ἢ τὸν
 35 Χριστὸν μὴ εἶναι θεὸν πρὸ τῶν αἰώνων μήτε Χριστὸν μήτε υἱὸν αὐτὸν εἶναι Θεοῦ, ἢ τὸν αὐτὸν εἶναι πατέρα καὶ υἱὸν καὶ ἅγιον πνεῦμα, ἢ ἀγέννητον τὸν υἱόν, ἢ ὅτι οὐ βουλήσει οὐδὲ θελήσει ἐγέννησεν ὁ πατήρ τὸν υἱόν, ἀναθεματίζει ἢ ἅγια καὶ καθολικὴ ἐκκλησία. 8. Οὔτε γὰρ ἐξ οὐκ ὄντων τὸν υἱὸν λέγειν
 40 ἀσφαλές, ἐπεὶ μηδαμοῦ τοῦτο τῶν θεοπνεύστων γραφῶν φέρεται περὶ αὐτοῦ, οὔτε μὴν ἐξ ἐτέρας τινὸς ὑποστάσεως παρὰ τὸν πατέρα προϋποκειμένης, ἀλλ' ἐκ μόνου τοῦ Θεοῦ γνησίως αὐτὸν γεγενῆσθαι διορίζομεθα· ἐν γὰρ τὸ ἀγέννητον καὶ ἀναρχον, τὸν Χριστοῦ πατέρα, ὁ θεὸς διδάσκει λόγος. 9.
 45 Ἄλλ' οὐδὲ τὸ ἦν ποτε ὅτε οὐκ ἦν' ἐξ ἀγράφων ἐπισημαῖως λέγοντας χρονικὸν τι διάστημα προενθυμητέον αὐτοῦ, ἀλλ' ἢ μόνον τὸν ἀχρόνως αὐτὸν γεγεννηκότα Θεόν· καὶ χρόνοι γὰρ καὶ αἰῶνες γεγόνασι δι' αὐτοῦ ^{PP}. 10. Οὔτε μὴν συνἀναρχον καὶ συναγέννητον τῷ πατρὶ τὸν υἱὸν εἶναι νομιστέον· συνἀναρχου γὰρ καὶ συναγεννήτου οὐδεὶς κυρίως πατήρ ἢ υἱὸς λεχθήσεται· ἀλλὰ τὸν μὲν πατέρα μόνον ἀναρχον ὄντα καὶ ἀγέννητον γεγεννηκένα ἀνεφίκτως καὶ πᾶσιν ἀκαταλήπτως οἶδαμεν, τὸν δὲ υἱὸν γεγενῆσθαι πρὸ τῶν αἰώνων, καὶ [114] μηκέτι

dont le règne, étant sans fin, demeure pour les siècles infinis, car il est assis à la droite du Père non seulement dans ce siècle, mais encore dans celui qui est à venir. 5. Nous croyons aussi au Saint-Esprit, c'est-à-dire au Paraclet, qu'il a envoyé après son ascension dans les cieux, l'ayant promis aux apôtres, pour leur enseigner et leur rappeler toutes choses ^P, par lequel aussi sont sanctifiées les âmes de ceux qui croient sincèrement en lui.

6. Ceux qui disent que le Fils est tiré du néant ou d'une autre hypostase et non de Dieu, et qu'il y eut un temps ou un siècle où il n'était pas, l'Église sainte et catholique les tient pour étrangers. 7. De même, ceux qui disent qu'il y a trois dieux, ou que le Christ n'est pas Dieu avant les siècles, qu'il n'est ni Christ, ni fils de Dieu, ou que le même est Père, Fils et Saint-Esprit, ou que le Fils est inengendré, ou que le Père a engendré le Fils sans le vouloir ni le décider, l'Église sainte et catholique les anathématise. 8. Il n'est pas sans péril de dire que le Fils est tiré du néant, parce que nulle part dans les Écritures inspirées de Dieu cela n'est rapporté de lui, ni de dire qu'il est d'une autre hypostase préexistante en dehors du Père, mais nous déclarons qu'il a été engendré véritablement de Dieu seul, car la parole divine enseigne qu'un seul est inengendré et sans principe, le Père du Christ. 9. Et pas davantage le fait qu'ils disent imprudemment, sans l'appui de l'Écriture 'Il fut un temps où il n'était pas', ne doit laisser concevoir un intervalle de temps antérieur à lui, mais seulement que Dieu l'a engendré en dehors du temps, car les temps et les siècles ont été faits par lui ^{PP}. 10. Il ne faut pas croire non plus que le Fils est sans principe et inengendré avec le Père, car personne ne peut être proprement défini père ou fils de celui qui est sans principe et inengendré avec lui, mais nous savons que le Père, qui seul est sans principe et inengendré, a engendré de manière incompréhensible et inaccessible à tous, et que le Fils a été engendré avant les siècles [114] et qu'il n'est pas lui aussi

ὁμοίως τῷ πατρὶ ἀγέννητον εἶναι καὶ αὐτόν, ἀλλ' ἀρχὴν ἔχειν
 55 τὸν γεννήσαντα πατέρα· *κεφαλὴ γὰρ Χριστοῦ ὁ Θεός*⁹. 11.
 Οὔτε μὴν τρία ὁμολογοῦντες πράγματα καὶ τρία πρόσωπα
 τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος κατὰ τὰς
 γραφάς, τρεῖς διὰ τοῦτο τοὺς θεοὺς ποιοῦμεν, 12. ἐπειδὴ τὸν
 60 μόνον οἶδαμεν, τὸν Θεὸν καὶ πατέρα τοῦ μονογενοῦς, τὸν
 μόνον μὲν ἐξ ἑαυτοῦ τὸ εἶναι ἔχοντα, μόνον δὲ τοῖς ἄλλοις
 πᾶσιν ἀφθόνως τοῦτο χαριζόμενον. 13. Οὔτε μὴν ἓνα Θεὸν
 μόνον λέγοντες εἶναι τὸν τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ
 65 πατέρα, τὸν μόνον ἀγέννητον, διὰ τοῦτο ἀρνοῦμεθα καὶ τὸν
 Χριστὸν Θεὸν εἶναι πρὸ αἰώνων· ὅποιοί εἰσιν οἱ ἀπὸ Παύλου
 τοῦ Σαμοσατέως, ὕστερον αὐτὸν μετὰ τὴν ἐνανθρώπησιν ἐκ
 προκοπῆς τεθεοποιῆσθαι λέγοντες τῷ τὴν φύσιν ψιλὸν ἄνθρω-
 πον γεγονέναι. 14. Οἶδαμεν γὰρ καὶ αὐτόν, εἰ καὶ ὑποτέτακ-
 ται¹ τῷ πατρὶ καὶ Θεῷ, ἀλλ' ὅμως πρὸ αἰώνων γεννηθέντα ἐκ
 70 τοῦ Θεοῦ Θεὸν κατὰ φύσιν τέλειον εἶναι καὶ ἀληθῆ καὶ μὴ ἐξ
 ἀνθρώπων μετὰ ταῦτα Θεόν, ἀλλ' ἐκ Θεοῦ ἐνανθρωπήσαντα
 δι' ἡμᾶς καὶ μηδέποτε ἀπολωλεκότα τὸ εἶναι Θεόν.

15. Βδελυσσόμεθα δὲ πρὸς τούτοις καὶ ἀναθεματίζομεν καὶ
 τοὺς λόγον μὲν μόνον αὐτὸν τοῦ Θεοῦ ψιλὸν καὶ ἀνύπαρκτον
 80 ἐπιπλάστως καλοῦντας, ἐν ἐτέρῳ τὸ εἶναι ἔχοντα, νῦν μὲν ὡς
 τὸν προφορικὸν λεγόμενον ὑπὸ τινων, νῦν δὲ ὡς τὸν ἐνδιάθε-
 τον, Χριστὸν δὲ αὐτὸν καὶ υἱὸν τοῦ Θεοῦ καὶ μεσίτην καὶ
 εἰκόνα τοῦ Θεοῦ μὴ εἶναι πρὸ αἰώνων θέλοντας, ἀλλ' ἔκτοτε
 85 Χριστὸν αὐτὸν γεγονέναι καὶ υἱὸν τοῦ Θεοῦ, ἐξ οὗ τὴν ἡμετέ-
 ραν ἐκ τῆς παρθένου σάρκα ἀνείληφεν πρὸ τετρακοσίων οὐχ
 ὄλων ἐτῶν· ἔκτοτε γὰρ τὸν Χριστὸν ἀρχὴν βασιλείας ἐσχηκέ-
 ναι θέλουσιν καὶ τέλος ἔξῃ αὐτὴν μετὰ τὴν συντέλειαν καὶ
 τὴν κρίσιν. 16. Τοιοῦτοι δὲ εἰσιν οἱ ἀπὸ Μαρκέλλου καὶ

inengendré comme le Père, mais qu'il a pour principe le
 Père qui l'a engendré, car *'Dieu est la tête du Christ*⁹.
 11. Certes, en reconnaissant, selon les Écritures, trois réali-
 tés et trois personnes¹ du Père, du Fils et du Saint-Esprit,
 nous n'en faisons pas pour autant trois dieux, 12. puisque
 nous savons que le Dieu parfait et inengendré, invisible et
 sans principe, est unique, le Dieu et père du monogène, le
 seul qui tient l'être de lui-même, le seul qui le dispense en
 abondance à tous les autres. 13. Mais en disant que le Père
 de notre Seigneur Jésus-Christ, le seul inengendré, est le
 seul Dieu, nous ne nions pas pour autant que le Christ soit
 Dieu avant les siècles. Tels sont les disciples de Paul de
 Samosate, qui disent qu'il est devenu Dieu plus tard, après
 l'incarnation, par suite d'un progrès, parce que par nature il
 serait un simple homme². 14. Nous savons en effet que,
 même s'il est soumis au Père^r et Dieu, cependant, parce
 qu'il est engendré de Dieu avant les siècles, lui aussi est par
 nature Dieu parfait et véritable ; il n'est pas devenu Dieu
 ensuite, à partir des hommes, mais il s'est fait homme pour
 nous à partir de Dieu et n'a jamais perdu le fait d'être Dieu.

15. Outre ceux-là, nous avons en horreur et nous anathé-
 matisons ceux qui l'appellent faussement simple parole de
 Dieu et dépourvue de subsistance, qui a son être dans un
 autre, appelé tantôt parole proférée par quelques-uns, tantôt
 parole immanente, et qui ne veulent pas que le Christ lui-
 même soit fils de Dieu, médiateur et image de Dieu avant les
 siècles, mais qui veulent qu'il soit devenu Christ et fils de
 Dieu à partir du moment où il a pris notre chair de la Vierge,
 il y a moins de quatre cents ans. Ils veulent en effet que ce
 soit à partir de ce moment que le Christ ait reçu le commen-
 cement de la royauté et que celle-ci ait une fin après la fin du
 monde et le jugement. 16. Tels sont les disciples de Marcel et

q. 1 Co 11, 3. r. 1 Co 15, 28.

1. Les Occidentaux avaient violemment réagi contre la deuxième for-
 mule d'Antioche, qui parlait de trois hypostases (II, x, 14), d'où l'emploi ici

du terme plus vague « réalités » et de πρόσωπον, dont les Orientaux savaient
 que les Occidentaux le traduisaient par *persona*.

2. Sur Paul de Samosate, cf. la note à I, xxxvi, 6 (SC 477, p. 250).

Φωτεινοῦ τῶν Ἀγκυρογαλατῶν, οἱ τὴν προαιώνιον ὑπαρξίν
 90 τε καὶ θεότητα τοῦ Χριστοῦ καὶ τὴν ἀτελεύτητον αὐτοῦ βασι-
 λειαν ὁμοίως Ἰουδαίους [115] ἀθετοῦσιν ἐπὶ προφάσει τοῦ
 συνίστασθαι δοκεῖν τὴν μοναρχίαν. 17. Ἴσμεν γὰρ αὐτὸν
 ἡμεῖς οὐχ ἀπλῶς λόγον προφορικὸν ἢ ἐνδιάθετον τοῦ Θεοῦ,
 ἀλλὰ ζῶντα Θεὸν λόγον, καθ' ἑαυτὸν ὑπάρχοντα καὶ υἷὸν Θεοῦ
 95 καὶ Χριστόν, καὶ οὐ προγνωστικῶς συνόντα καὶ συνδιατρίβ-
 οντα πρὸ αἰώνων τῷ ἑαυτοῦ πατρὶ καὶ πρὸς πᾶσαν διακονησά-
 μενον αὐτῷ τὴν δημιουργίαν εἴτε τῶν ὁρατῶν εἴτε τῶν ἀορά-
 των, ἀλλ' ἐνυπόστατον λόγον ὄντα τοῦ πατρὸς καὶ Θεὸν ἐκ
 Θεοῦ. 18. Οὗτος γὰρ ἐστίν, πρὸς ὃν εἶπεν ὁ πατήρ· 'ποίησω-
 100 μεν ἄνθρωπον κατ' εἰκόνα ἡμετέραν καὶ καθ' ὁμοίωσιν⁸⁷, ὃς
 καὶ τοῖς πατριάρχεις αὐτοπροσώπως ὤφθη, δεδωκῶς τὸν
 νόμον καὶ λαλήσας διὰ τῶν προφητῶν καὶ τὰ τελευταῖα ἐναν-
 θρωπήσας καὶ τὸν ἑαυτοῦ πατέρα πᾶσιν ἀνθρώποις φανερώ-
 σας καὶ βασιλεύων εἰς τοὺς ἀτελευτήτους αἰῶνας. Οὐδὲν γὰρ
 105 πρόσφατον ὁ Χριστὸς προσεῖληφεν ἀξίωμα, ἀλλ' ἄνωθεν
 τέλειον εἶναι αὐτὸν καὶ τῷ πατρὶ κατὰ πάντα ὅμοιον πεπι-
 στευκάμεν.

19. Καὶ τοὺς λέγοντας δὲ τὸν αὐτὸν εἶναι πατέρα καὶ υἷὸν
 καὶ ἅγιον πνεῦμα, καθ' ἑνὸς καὶ τοῦ αὐτοῦ πράγματός τε καὶ
 110 προσώπου τὰ τρία ὀνόματα ἀσεβῶς ἐκλαμβάνοντας, εἰκότως
 ἀποκηρύσσομεν τῆς ἐκκλησίας, ὅτι τὸν ἀχώρητον καὶ ἀπαθῆ
 πατέρα χωρητὸν ἅμα καὶ παθητὸν διὰ τῆς ἐνανθρωπήσεως
 ὑποτίθενται. 20. Τοιοῦτοι γὰρ εἰσιν οἱ Πατροπασσιανοὶ μὲν
 παρὰ Ῥωμαίους, Σαβελλιανοὶ δὲ καλούμενοι παρ' ἡμῖν. Οἶδα-
 115 μεν γὰρ ἡμεῖς τὸν μὲν ἀποστείλαντα πατέρα ἐν τῷ οἰκείῳ τῆς
 ἀναλλοιώτου θεότητος ἤθει μεμενηκένας· τὸν δὲ ἀποσταλέντα
 Χριστὸν τὴν τῆς ἐνανθρωπήσεως οἰκονομίαν πεπληρωκένας.

21. Ὅμοίως δὲ καὶ τοὺς οὐ βουλήσει οὐδὲ θελήσει γεγεννη-
 σθαι τὸν υἷὸν εἰρηκότας ἀνευλαβῶς, ἀνάγκην δὲ δηλονότι

s. Gn 1, 26.

1. Photin est ici condamné pour la première fois, mais le texte souligne son lien avec Marcel, que venait d'innocenter le concile de Sardique. Athanase sentit le bien-fondé de cette accusation et commença alors à prendre

de Photin¹, les Galates d'Ancyre, qui comme les Juifs rejettent l'existence et la divinité du Christ avant les siècles et sa royauté sans fin [115], sous prétexte d'établir la monarchie. 17. Nous savons en effet qu'il n'est pas simplement une parole proférée ou immanente de Dieu, mais qu'il est Logos Dieu vivant, existant par lui-même, fils de Dieu et Christ, que ce n'est pas seulement dans la prescience de son Père qu'il coexistait et vivait avec lui avant les siècles, et pour être celui qui le servirait pour toute la création, soit des choses visibles, soit des invisibles, mais qu'il est la Parole subsistante du Père et Dieu de Dieu². 18. C'est à lui que le Père a dit : 'Faisons l'homme à notre image et ressemblance'³; c'est lui qui est apparu en personne aux patriarches, a donné la Loi, a parlé par les prophètes, à la fin s'est fait homme, a manifesté son Père à tous les hommes et règne pour les siècles sans fin. Car le Christ n'a reçu aucune dignité nouvelle, mais nous croyons que lui-même est parfait et semblable au Père en toutes choses depuis les origines.

19. Et ceux qui disent que Père, Fils et Saint-Esprit sont le même, en comprenant de manière impie que les trois noms se réfèrent à une seule et même réalité et personne, nous les déclarons à juste titre exclus de l'Église, parce qu'ils supposent que le Père sans limite et impassible est à la fois délimité et passible à cause de l'incarnation. 20. Tels sont ceux qu'on appelle les Patripassiens chez les Romains et chez nous les Sabelliens. Nous savons, quant à nous, que le Père qui a envoyé est resté dans sa propre condition de divinité immuable, et que le Christ qui a été envoyé a réalisé l'économie de l'incarnation.

21. De la même manière, ceux qui ont dit impudemment que le Fils n'a pas été engendré par décision libre ni volonté,

quelque distance d'avec Marcel (HILAIRE, *Fragm. Hist.* B II, 9, 1, CSEL 65, p. 146). L'*Épître aux Galates*, à laquelle il est fait allusion, accuse ceux-ci de judaïser.

2. La fin de la phrase (« mais qu'il est la parole subsistante du Père et Dieu de Dieu ») est absente du texte d'Athanase, malgré son importance.

120 ἀβούλητον καὶ ἀπροαίρετον περιτεθεικότας τῷ Θεῷ, ἵνα
 ἄκων γεννήσῃ τὸν υἱόν, δυσσεβεστάτους καὶ τῆς ἀληθείας
 ξένους ἐπιγινώσκωμεν, ὅτι παρὰ τὰς κοινὰς περὶ Θεοῦ ἐννοίας
 καὶ δὴ παρὰ τὸ βούλημα τῆς θεοπνεύστου γραφῆς τοιαῦτα
 τετολημῆ[116]κασιν περὶ αὐτοῦ διορίσασθαι. 22. Αὐτοκρά-
 125 τορα γὰρ ἡμεῖς τὸν Θεὸν καὶ κύριον αὐτὸν ἑαυτοῦ εἰδότες
 ἐκουσίως αὐτὸν καὶ ἐθέλοντι τὸν υἱὸν γεγεννηκέναι εὐσεβῶς
 ὑπειλήφαμεν.

Πιστεύοντες δὲ ἐμφόβως καὶ τῷ περὶ αὐτοῦ λέγοντι ὅτι
 ‘κύριος ἔκτισέν με ἀρχὴν ὁδῶν αὐτοῦ εἰς ἔργα αὐτοῦ’ οὐχ
 130 ὁμοίως αὐτὸν τοῖς δι’ αὐτοῦ γενομένοις κτίσμασιν ἢ ποιήμα-
 σιν γεγενῆσθαι νοοῦμεν. 23. Ἄσεβές γὰρ καὶ τῆς ἐκκλησια-
 στικῆς πίστεως ἀλλότριον τὸ τὸν κτίστην τοῖς δι’ αὐτοῦ
 ἐκτισμένοις δημιουργήμασιν παραβάλλειν καὶ τὸν αὐτὸν τῆς
 γενέσεως τοῖς ἄλλοις τρόπον ἔχειν καὶ αὐτὸν νομίζειν. 24.
 135 Μόνον γὰρ καὶ μόνως τὸν μονογενῆ υἱὸν γνησίως τε καὶ
 ἀληθῶς διδάσκουσιν ἡμᾶς αἱ θεῖαι γραφαὶ γεγενῆσθαι. Ἄλλ’
 οὐδὲ τὸν υἱὸν καθ’ ἑαυτὸν εἶναι ζῆν τε καὶ ὑπάρχειν ὁμοίως τῷ
 πατρὶ λέγοντες διὰ τοῦτο χωρίζομεν αὐτὸν τοῦ πατρὸς,
 τόπους καὶ διαστήματά τινα μεταξὺ τῆς συναφείας αὐτῶν
 140 σωματικῶς ἐπινοοῦντες. 25. Πεπιστεύκαμεν γὰρ ἀμεσιτεύ-
 τως αὐτοὺς καὶ ἀδιαστάτως ἀλλήλοις ἐπισυνῆφθαι καὶ ἀχω-
 ρίστους ὑπάρχειν ἑαυτῶν, ὅλου μὲν τοῦ πατρὸς ἐνεστερνισμέ-
 νου τὸν υἱόν, ὅλου δὲ τοῦ υἱοῦ ἐξηρητημένου καὶ προσπεφυκό-
 τος τῷ πατρὶ καὶ μόνον τοῖς πατράσι κόλποις ἀναπαύομενον
 145 διηνεκῶς. 26. Πιστεύοντες οὖν εἰς τὴν παντέλειον τριάδα τὴν
 ἀγιωτάτην, Θεὸν τὸν πατέρα λέγοντες, Θεὸν δὲ καὶ τὸν υἱόν,
 οὐ δύο τούτους θεοὺς ἀλλ’ ἓνα ὁμολογοῦμεν κατὰ τὸ τῆς
 θεότητος ἀξίωμα καὶ μίαν ἀκριβῆ τῆς βασιλείας τὴν συμφω-
 νίαν, 27. πανταρχοῦντος μὲν καθόλου τοῦ πατρὸς πάντων καὶ
 150 αὐτοῦ τοῦ υἱοῦ, τοῦ δὲ υἱοῦ ὑποτεταγμένου ἢ τῷ πατρὶ, ἐκτὸς
 δὲ αὐτοῦ πάντων τῶν μετ’ αὐτὸν βασιλεύοντος τῶν δι’ αὐτοῦ
 γενομένων καὶ τὴν τοῦ ἁγίου πνεύματος χάριν ἀφθόνως τοῖς
 ἁγίοις δωρουμένου πατρικῶ βουλήματι. Οὕτως γὰρ τὸν περὶ

et ont ainsi attribué à Dieu une nécessité qui exclut la
 capacité de vouloir et de choisir, pour qu’il ait engendré le
 Fils malgré lui, nous les tenons pour très impies et étrangers
 à la vérité, parce que ils ont osé faire de telles déclarations
 sur lui contre les conceptions communes qu’on se fait de
 Dieu et contre l’intention de l’Écriture inspirée de Dieu.
 [116] 22. Nous avons pensé avec piété, quant à nous, sachant
 que Dieu est tout-puissant et maître de lui-même, qu’il a
 engendré son fils de son plein gré et volontairement.

Tout en croyant avec révérence à celui qui dit de lui-même :
 ‘*Le Seigneur m’a créé au commencement de ses voies pour
 ses œuvres*’, nous ne pensons pas qu’il ait été engendré de la
 même manière que les créatures ou les œuvres qui ont été
 faites par lui. 23. Il est en effet impie et étranger à la foi de
 l’Église de comparer le créateur aux ouvrages créés par lui et
 de penser que lui aussi a le même mode de naissance que les
 autres. 24. Les divines Écritures nous enseignent que c’est
 seul et de manière unique que le Fils monogène a été engen-
 dré authentiquement et véritablement. Mais pas davantage,
 en disant que le Fils est par lui-même, vit et existe sembla-
 blement au Père, nous ne le séparons pour autant du Père,
 en imaginant sur un mode corporel des lieux ou des interval-
 les entre leur union. 25. Nous croyons en effet qu’ils sont
 unis l’un à l’autre sans intermédiaire et sans intervalle et
 qu’ils ne peuvent être séparés, car le Père embrasse le Fils
 tout entier et le Fils tout entier est attaché au Père et adhère
 à lui et lui seul repose sans cesse dans le sein paternel. 26. En
 croyant donc en la Trinité absolument parfaite et très sainte,
 en disant que le Père est Dieu, que le Fils aussi est Dieu,
 nous confessons non pas que ceux-ci sont deux dieux, mais
 un seul, conformément à la dignité de la divinité et à l’uni-
 que harmonie parfaite de la royauté. 27. Ainsi le Père gou-
 verne absolument tout et le Fils lui-même, le Fils est soumis
 au Père”, et en dehors de lui il règne sur toutes choses
 venues à l’être après lui et par lui, il donne aux saints en
 abondance, par la volonté du Père, la grâce du Saint-Esprit.

155 τῆς ἐν Χριστῷ μοναρχίας συνίστασθαι λόγον παρέδωκαν ἡμῖν οἱ ἱεροὶ λόγοι. »

28. Ταῦτα ἠναγκάσθημεν μετὰ τὴν ἐν ἐπιτομῇ προεκτεθει-
σαν πίστιν πλατύτερον ἐπεξεργάσασθαι, οὐ κατὰ περιττὴν
φιλοτιμίαν, ἀλλ' ἵνα πᾶσαν τὴν κατὰ τῆς ἡμετέρας ὑπολή-
160 φεως ἄλλοτριαν ἀποκαθάρωμεν ὑποψίαν [117] παρὰ τοῖς τὰ
καθ' ἡμᾶς ἀγνοοῦσιν, καὶ γινῶσιν οἱ κατὰ τὴν δύσιν πάντες
ὁμοῦ μὲν τῆς συκοφαντίας τῶν ἑτεροδόξων τὴν ἀναίδειαν,
ὁμοῦ δὲ τῶν ἀνατολικῶν τὸ ἐκκλησιαστικὸν ἐν Χριστῷ φρό-
νημα, μαρτυρούμενον ἀδιάστως ὑπὸ τῶν θεοπνευστῶν γρα-
φῶν παρὰ τοῖς ἀδιαστρόφοις.

XX

1. Ταῦτα οἱ κατὰ τὰ ἐσπέρια μέρη ἐπίσκοποι διὰ τὸ ἄλλο-
γλώσσους εἶναι καὶ διὰ τὸ μὴ συνιέναι οὐ προσεδέξαντο,
ἀρκεῖσθαι τῇ ἐν Νικαίᾳ πίστει λέγοντες καὶ μὴ δεῖν περαι-
15 τέρω περιεργάζεσθαι. 2. Ἐπεὶ οὖν πάλιν γράψαντος τοῦ
βασιλέως, ὥστε ἀποδοθῆναι Παύλῳ καὶ Ἀθανασίῳ τοὺς
οἰκείους τόπους, οὐδὲν πλέον ἠνύετο, στάσεις δὲ μεταξὺ τοῦ
πλήθους συνεχεῖς ἐγίνοντο, σύνοδον ἄλλην παρακαλοῦσι γενέ-
σθαι οἱ περὶ Παῦλον καὶ Ἀθανάσιον, ὥστε καὶ τὰ κατ' αὐτοὺς
καὶ τὰ περὶ τῆς πίστεως ἐπὶ οἰκουμένης συνόδου πέρας
10 λαβεῖν, διδάσκοντες τὰς καθαιρέσεις ἐπινενοῆσθαι ἐπὶ κατα-
λύσει τῆς πίστεως. 3. Κηρύσσεται οὖν αὖθις οἰκουμένη
σύνοδος ὡς ἐπὶ τὴν Σαρδικὴν (πόλις δὲ αὕτη Ἰλλυριῶν)

1. Sur ce concile, cf. SIMONETTI, *Crisi*, p. 163-166 ; HANSON, *Search*, p. 293-306 ; A. MARTIN, *Athanase*, p. 422-436 ; M. TETZ, « *Ante omnia de sancta fide et de integritate veritatis*. Glaubensfragen auf der Synode von Serdika (342) », *ZNW* 76, 1985, p. 243-269. Sur le déroulement et les canons de Sardique, cf. H. HESS, *The Early Development of Canon Law and the Council of Serdica*, Oxford 2002. Sur la date, cf. note 1, p. 84.

2. C'est plus tard (à Milan en 345, lors d'un concile dont Socrate ne parle pas) que l'exposé aux longues lignes ne fut pas reçu par les Occidentaux ; avant Sardique, c'est la quatrième formule d'Antioche qu'ils récusent. On notera, ici encore, que Socrate donne de leur refus une raison non partisane

C'est ainsi que les paroles sacrées nous ont transmis la manière de formuler la monarchie du Christ. »

28. Nous avons été contraints, après la formule de foi résumée, de l'élaborer plus longuement, non par vaine ostentation, mais pour nous laver de tout soupçon étranger à notre manière de voir [117] auprès de ceux qui ignorent ce qui nous concerne, et pour que tous les Occidentaux connaissent à la fois l'impudence de la calomnie des hétérodoxes et la manière ecclésiastique de penser dans le Christ des Orientaux, attestée sans contrainte par les Écritures inspirées de Dieu auprès de ceux qui n'ont pas dévié.

XX

*Concile de Sardique (343)*¹

1. Ce texte, les évêques des régions occidentales ne l'acceptèrent pas², parce qu'ils parlaient une autre langue et qu'ils ne le comprenaient pas, en disant que la foi de Nicée suffisait et qu'il ne fallait pas raffiner davantage. 2. Or, comme l'empereur avait à nouveau écrit de rendre à Paul et Athanase leurs propres sièges, mais que rien de plus n'en résultait et que des émeutes avaient lieu continuellement dans le peuple³, les partisans de Paul et d'Athanase demandent qu'il y ait un autre concile, de manière à ce que ce qui les concernait et ce qui concernait la foi reçoivent un terme dans un concile universel ; ils expliquaient que leurs dépositions avaient été conçues pour la ruine de la foi. 3. Un concile universel est donc convoqué à nouveau, à Sardique (c'est une ville des Illyries), par décision des deux empereurs, l'un

(à l'inverse de ce que fera toute l'historiographie influencée par Athanase) – incompréhension et non accusation d'hérésie. En fait, à Milan, les Occidentaux exigèrent des Orientaux la condamnation de la doctrine des trois hypostases, tenue pour une preuve d'arianisme, ce que ceux-ci refusèrent.

3. Cf. les émeutes de 342 à Constantinople (ci-dessus II, xi).

γνώμη τῶν δυοῖν βασιλέων, τοῦ μὲν διὰ γραμμάτων αἰτήσαντος, τοῦ δὲ τῆς ἐφάας ἐτοίμως ὑπακούσαντος.

- 15 4. Ἐνδέκατον ἔτος ἦν ἀπὸ τῆς τελευταίας τοῦ πατρὸς τῶν Αὐγούστων, ὑπᾶτοι δὲ ἦσαν Ῥουφῖνος καὶ Εὐσέβιος, ὅτε ἡ ἐν Σαρδικῇ [118] συνεκροτήθη σύνοδος. 5. Ἐκ μὲν οὖν τῶν ἐσπερίων μερῶν περὶ τοὺς τριακοσίους συνῆλθον ἐπίσκοποι, ὡς φησὶν Ἀθανάσιος, ἐκ δὲ τῶν ἐφῶν ἐβδομήκοντα ἕξ μόνον, 20 ὡς Σαβίνος φησὶν, οἷς κατηρίθητο καὶ Ἰσχύρας ὡς τοῦ Μαρεῶτου ἐπίσκοπος, ὃν οἱ καθελόντες Ἀθανάσιον εἰς τὴν ἐπισκοπὴν τῆσδε τῆς χώρας προβάλλονται. 6. Προεβάλλοντο δὲ οἱ μὲν ἀσθένειαν σώματος, ἄλλοι δὲ τὸ στενὸν τῆς προθεσμίας ἐμέμφοντο, τὴν αἰτίαν ἐπὶ Ἰούλιον τὸν ἐπίσκοπον Ῥώμης ἀναφέροντες, καίτοι ἐνιαυτοῦ καὶ ἕξ μηνῶν διαγενομένων, ἀφ' οὗ ἢ τε σύνοδος ἐκεκλήρυκτο καὶ οἱ περὶ Ἀθανάσιον ἐν τῇ Ῥώμῃ διέτριβον τὴν σύνοδον περιμένοντες. 7. Ὡς οὖν 25 συνῆλθον ἐν τῇ Σαρδικῇ, οἱ μὲν ἀνατολικοὶ εἰς πρόσωπον τῶν ἐσπερίων ἐλθεῖν οὐκ ἠβούλοντο, φάσκοντες μὴ ἄλλως εἰς λόγους ἐλθεῖν, εἰ μὴ τοὺς περὶ Παῦλον καὶ Ἀθανάσιον ἐξελάσωσιν τοῦ συλλόγου. 8. Ὡς δὲ Πρωτογένης ὁ Σαρδικῆς ἐπίσκοπος καὶ Ὅσιος ὁ Κουδρούθης (πόλις δὲ αὕτη Σπανίας, ὡς καὶ πρότερον εἴρηται) οὐκ ἠνείχοντο μὴ παρεῖναι τοὺς περὶ Παῦλον καὶ Ἀθανάσιον, ἀπεχώρουν εὐθέως, 9. καὶ γενόμενοι 35 ἐν Φιλίππουπόλει τῆς Θράκης ἰδίαζον ποιοῦνται συνέδριον

1. Rufin et Eusèbe sont consuls en 347 : cette erreur de Socrate a longtemps perturbé la datation de ce concile dans l'historiographie ecclésiastique. La date de 343, longtemps discutée, semble assurée grâce à l'*Index des lettres festales*, XV (SC 317, p. 243 et la note p. 289). Cf. aussi L. W. BARNARD, « The Council of Serdica. Two questions reconsidered », in *Ancient Bulgaria*, Nottingham 1983, p. 215-232. BURGESS, *Studies*, p. 242, la tient pour plausible. H.G. BRENNECKE, *Hilarius von Poitiers und die Bischofsopposition gegen Konstantius II*, Berlin 1984, conserve la date de 342, qui avait été proposée par E. SCHWARTZ, *Gesammelte Schriften*, III, p. 10-11.

2. Socrate emprunte ce chiffre à l'*Apol. sec.* 1, 2 (p. 87), qui parle de plus de 300 évêques, mais le même ATHANASE, *Hist. Ar.* 15, 3 (p. 190) dit que le

ayant fait la demande par lettre, celui de l'Orient ayant accepté avec empressement.

4. C'était la onzième année après la mort du père des Augustes, les consuls étaient Rufin et Eusèbe, lorsque le concile se réunit à Sardique ¹[118]. 5. Des régions occidentales se réunirent environ trois cents évêques, au dire d'Athanase ²; des orientales soixante-seize seulement, au dire de Sabinos, parmi lesquels on comptait même Ischyras en tant qu'évêque de Maréote, que ceux qui avaient déposé Athanase présentent pour l'épiscopat de cette région. 6. Les uns alléguaient leur faiblesse physique, les autres critiquaient le délai trop court, en en rendant responsable Jules, l'évêque de Rome, bien qu'un an et six mois se fussent écoulés depuis que le concile avait été convoqué et depuis que ceux du parti d'Athanase vivaient à Rome en attendant le concile. 7. Lors donc qu'ils se rassemblèrent à Sardique, les Orientaux ne voulaient pas venir en présence des Occidentaux, en déclarant qu'ils n'accepteraient pas de discuter s'ils ne chassaient pas les partisans de Paul et d'Athanase de la réunion ³. 8. Comme Protogène, évêque de Sardique, et Hosios de Cordoue ⁴ (c'est une ville d'Espagne, comme on l'a déjà dit) n'acceptaient pas que les partisans de Paul et d'Athanase ne soient pas présents, ils se retiraient aussitôt. 9. Arrivés à Philippoupolis de Thrace, ils tiennent

concile réunissait 170 évêques, dont seulement 94 Occidentaux. Le chiffre de 300 comprend les souscriptions postérieures au concile. Cf. A. MARTIN, *Athanase*, p. 423, n. 158. Les Orientaux, dans leur lettre canonique, déclarent qu'ils sont 80 (§ 16, *CSEL* 65, p. 58).

3. Les « partisans de Paul et d'Athanase » sont en fait les évêques déposés par des conciles orientaux (Athanase, Marcel d'Ancyre, Asclépas de Gaza, etc. ; Paul est absent du concile et son cas ne sera pas examiné à Sardique). Les Orientaux ne veulent pas siéger avec des évêques qui, à leurs yeux, ont été régulièrement déposés.

4. Hosius, comme à Nicée, présidait le concile des Occidentaux (il est le premier des signataires de leur synodale).

καὶ φανερώς λοιπὸν τὸ μὲν ὁμοούσιον ἀναθεματίζουσιν, τὴν δὲ τοῦ ἀνομοίου δόξαν ἐπιστολαῖς ἐγγράψαντες πανταχοῦ διαπέμπονται. 10. Οἱ δὲ ἐν Σαρδικῇ πρῶτον μὲν ἐρήμην τούτων [119] κατεψηφίσαντο, ἔπειτα τοὺς κατηγοροὺς Ἀθανασίου τῆς ἁξίας ἀφείλαντο, τὸν ὄρον τε τῆς πίστεως τὸν ἐν Νικαίᾳ κρατύναντες καὶ τὸ ἀνόμοιον ἐκβαλόντες τὸ ὁμοούσιον φανερώτερον ἐκδιδάσιν, ἐγγράψαντές τε καὶ αὐτοὶ πανταχοῦ διαπέμπονται.

11. Γνώμη μὲν οὖν ἑκάτεροι τοιαῦδε δικαίως πεποιημένοι ἐνόμιζον, οἱ μὲν ἀνατολικοί, ὅτι τοὺς ὑπ' αὐτῶν καθαιρεθέντας οἱ ἐσπέριοι προσεδέξαντο, οἱ δὲ ἐσπέριοι, ὅτι πρὸ διαγνώσεως οἱ καθελόντες ἀπέφυγον καὶ ὅτι αὐτοὶ μὲν τὴν ἐν Νικαίᾳ πίστιν ἐφύλαττον, ἐκεῖνοι δὲ παραχαράττειν ἐτόλμησαν. 12. Ἀποδιδάσιν οὖν τὸν τόπον τοῖς περὶ Παῦλον καὶ Ἀθανάσιον, ἔτι μὴν καὶ Μαρκέλλῳ τῷ Ἀγκύρας τῆς πρὸς τῇ μικρᾷ Γαλατίᾳ, ὃς πάλαι μὲν καθήρητο, ὡς ἐν τῷ πρὸ τούτου βιβλίῳ πεποιήμεθα μνήμην, 13. τότε δ' ἐν τῇ Σαρδικῇ τὴν καταδίκην ἀναπαλαῖσαι ἐσπούδασεν, διδάξας ὡς οὐκ ἐνοήθη

1. Socrate ici se trompe : c'est en se rendant à Sardique que les Orientaux firent halte à Philippoupolis, où ils firent une assemblée préliminaire et d'où ils envoyèrent un message aux Occidentaux qui leur demandait d'exclure les évêques déposés par eux. Ils se rendirent ensuite à Sardique, mais ne siégèrent pas avec les Occidentaux, ne communiquant avec eux que par des messages écrits (cf. A. MARTIN, *Athanase*, p. 424-430 ; H. HESS, *Serdica*, p. 109-110).

2. Les affirmations de Socrate sont ici totalement erronées ; elles s'expliquent probablement par les jugements acerbes portés par Athanase sur l'attitude des Orientaux à Sardique. En réalité, la synodale des Orientaux (CSEL 65, p. 48-78) dénonce d'abord longuement la doctrine ou le comportement de certains évêques (Marcel d'Ancyre, Athanase, Paul de Constantinople, Asclépas de Gaza, Lucius d'Adrianopolis et d'autres), ainsi que l'attitude des Occidentaux ; elle donne ensuite sa formule de foi, qui est la quatrième d'Antioche (citée *supra* en II, xviii), à laquelle elle ajoute quelques précisions. Cette formule n'anathématise nullement le consubstantiel, tout en ne retenant pas ce terme, mais bien les propositions les plus extrêmes d'Arius. Il est encore plus inexact de dire qu'elle répand l'opinion du dissemblable. Une autre lettre fut envoyée à Jules de Rome (*Ibid.*, p. 127-128).

une assemblée à part¹ et ensuite anathématisent ouvertement le consubstantiel, puis ils écrivent des lettres et répandent partout l'opinion du dissemblable². 10. Ceux qui étaient à Sardique condamnèrent tout d'abord l'absence de ceux-ci [119], ensuite ils privèrent de leur dignité les accusateurs d'Athanase ; confirmant la définition de foi de Nicée, ils publient plus ouvertement le consubstantiel en rejetant le dissemblable, ils écrivent eux aussi des lettres et les répandent partout³.

11. Par de telles dispositions les deux partis pensaient avoir agi justement⁴, les Orientaux parce que les Occidentaux avaient reçu ceux qu'ils avaient déposés, les Occidentaux, parce que ceux qui avaient fait les dépositions s'échappaient avant examen de leur conduite et parce qu'eux-mêmes gardaient la foi de Nicée, alors que ceux-là avaient osé la falsifier. 12. Ils rendent donc leurs sièges aux partisans de Paul et d'Athanase, et même à Marcel d'Ancyre, ville de Petite Galatie, qui avait été déposé par le passé, comme nous l'avons mentionné dans le livre qui précède celui-ci, 13. mais qui prit soin alors, à Sardique, de faire rapporter sa condamnation ; il montra que l'on n'avait pas compris le langage

3. Socrate rapporte au concile de Sardique ce qui concerne le concile de Rome de 340. En fait, la synodale des Occidentaux adressée à toutes les Églises, que ne connaît pas Socrate, fustige le comportement des Orientaux, prononce l'innocence des évêques déposés par eux et fait un long exposé de théologie trinitaire qui s'oppose aux formules d'Antioche. Sans utiliser elle-même le terme consubstantiel, elle pousse à l'extrême l'affirmation de l'unité divine (texte cité par HILAIRE, CSEL 65, p. 103-126) ; une formule de foi y fut jointe (texte dans THÉODORE, HE II, 8, 37-53, p. 112-118), qui proclamait comme l'avait fait Nicée l'unité d'hypostase (*Ibid.* 39), mais elle n'aurait pas été adoptée par le concile. Sur la réception du consubstantiel en Occident, cf. J. ULRICH, *Die Anfänge der abendländischen Rezeption des Nizäniums*, Berlin 1994.

4. On notera cette appréciation irénique des intentions des deux partis, sans doute antérieure à l'utilisation par Socrate des sources athanasienues.

ἡ ὑπ' αὐτοῦ ἐν τῷ βιβλίῳ <θεθεῖσα> φράσις, καὶ διὰ τοῦτο
55 ὑπόνοιαν τοῦ Σαμοσατέως λαβεῖν.

14. Οὐκ ἀγνωστὸν μέντοι, ὅτι τὸ Μαρκέλλου βιβλίον ὁ
Παμφίλου Εὐσέβιος ἀνεσκεύασεν ἐν ὅλοις τρισὶ βιβλίοις πρὸς
αὐτὸν διαλεγόμενος, ἃ πρὸς Μάρκελλον ἐπέγραψεν. Καὶ
τίθησι μὲν τὰ ῥήματα Μαρκέλλου, πρὸς αὐτὰ δὲ διαγωνίζε-
60 ται, ὡς ψιλὸν ἄνθρωπον τὸν κύριον, καθὰ Σαβέλλιος ὁ Λίβυς
καὶ Παῦλος ὁ Σαμοσατεύς, τοῦ Μαρκέλλου εἰσαγόντος.

XXI

1. Ἐπειδὴ δὲ τινες ἐπεχείρησαν καὶ αὐτὸν λοιδορῆσαι,
φημί δὴ τὸν Παμφίλου Εὐσέβιον, ὡς ἀρειανίζοντα ἐν οἷς
λόγοις ἐξέδωκεν, μικρὰ καὶ περὶ αὐτοῦ εἰπεῖν οὐκ ἄκαιρον
εἶναι ἡγοῦμαι. 2. Πρῶτον μὲν γὰρ τῇ ἐν Νικαίᾳ συνόδῳ
5 ὀριζούσῃ τὸ ὁμοούσιον καὶ παρῆν καὶ συνέθετο· λέγει δὲ καὶ
αὐτὸς ἐν τῷ τρίτῳ βιβλίῳ τῷ εἰς τὸν βίον Κωνσταντίνου κατὰ
λέξιν ταῦτα·

[120] 3. « Πάντας εἰς ὁμόνοιαν ἐλαύνων, εἰσὸτε ὁμογνώ-
μονας καὶ ὁμοδόξους αὐτοὺς ἐπὶ τοῖς ἀμφισβητούμενοις ἄπα-
5 σιν τὸ ἐπ' αὐτῷ κατεστήσατο, ὡς ὁμόφωνον κρατῆσαι τὴν
πίστιν. »

4. Εἰ τοίνυν Εὐσέβιος, μνήμην τῆς ἐν Νικαίᾳ συνόδου
ποιούμενος, λελύσθαι μὲν τότε τὰ ἀμφισβητούμενα λέγει,
πάντας δὲ ὁμοφωνῆσαι καὶ ὁμοδοξῆσαι, πῶς ἀρειανίζειν
15 αὐτὸν τινες ὑπολαμβάνουσιν; Πλανῶνται δὲ καὶ Ἀρειανοὶ
φρονεῖν αὐτὸν νομίζοντες τὰ αὐτῶν. Ἄλλ' ἔρεϊ τις ὡς ἐν τοῖς

1. La synodale des Occidentaux, de fait, défend expressément Marcel d'Ancyre et reconnaît, bien à tort, que sa foi est correcte : « *recta fides eius inventa est* » (CSEL 65, p. 117).

2. Cf. I, xxxvi, 9.

3. Parmi ces critiques d'Eusèbe, Socrate ne peut pas ne pas penser à Athanase, dont il utilise les ouvrages lors de sa seconde rédaction et qui qualifie Eusèbe d'ἀρειανοφρών (De decretis 33, p. 28), mais il répond aussi visiblement à des objections qui étaient faites de son temps à la doctrine

qu'il utilisait dans son livre, et que c'est à cause de cela qu'on le soupçonnait d'avoir l'opinion de Paul de Samosate¹.

14. On ne doit pas ignorer cependant qu'Eusèbe de Pamphile a réfuté le livre de Marcel, en discutant avec lui dans les trois livres entiers qu'il a intitulés *Contre Marcel*. Il cite les termes de Marcel et s'oppose à eux, parce que Marcel présente le Seigneur comme un simple homme, à la manière de Sabellios de Libye et de Paul de Samosate².

XXI

Défense d'Eusèbe de Césarée

1. Puisque certains³ ont entrepris de l'insulter lui aussi — je veux dire Eusèbe de Pamphile —, en disant qu'il est arianisant dans les écrits qu'il a édités, je pense qu'il n'est pas hors de propos de parler brièvement de lui aussi. 2. Tout d'abord, il était présent au concile de Nicée qui a défini le consubstantiel et il s'est accordé avec lui. Lui-même dit cela en ces termes dans le troisième livre sur la vie de Constantin⁴ :

[120] 3. « (L'empereur) les poussait tous à la concorde, jusqu'à ce qu'il les rétablisse autant qu'il le pouvait dans la communauté de pensée et d'opinion sur toutes les questions disputées, pour que la foi l'emporte d'une seule voix. »

4. Si donc Eusèbe, en faisant mémoire du concile de Nicée, dit que les questions en litige ont été alors résolues et que tous ont eu communauté de pensée et d'opinion, comment certains soutiennent-ils qu'il ait été arianisant ? Et les Ariens se trompent qui pensent qu'il était de leur opinion.

trinitaire d'Eusèbe et qui visaient, au-delà, le maître d'Eusèbe, Origène (cf. § 23). Sur la doctrine trinitaire d'Eusèbe, cf. H. STRUTWOLF, *Die Trinitäts-theologie und Christologie des Eusebius von Caesarea*, Göttingen 1999.

4. EUSÈBE, VC III, 13, 2.

λόγοις αὐτοῦ ἀρειανίζειν δοκεῖ τῷ συνεχῶς λέγειν 'διὰ Χριστοῦ'. 5. Πρὸς δὲ ἀποκρινόμεθα, ὅτι τῇ λέξει ταύτῃ πολλὰ καὶ οἱ τῆς ἐκκλησίας ἐχρήσαντο καὶ ταῖς ἄλλαις ταῖς μνηνοῦσαις τῆς οἰκονομίας τῆς ἀνθρωπότητος τοῦ σωτῆρος ἡμῶν. Καὶ πρό γε πάντων τούτων ὁ ἀπόστολος ταῖς λέξεσιν ταύταις ἐχρήσατο, καὶ οὐδέποτε ὡς κακοδοξίας διδάσκαλος ἐνομίσθη. 6. Ἔτι μὴν καὶ Ἀρείου κτίσμα τὸν υἱὸν ὡς ἐν τῶν ἄλλων τολμήσαντος εἰπεῖν ἐπάκουσον οἶα Εὐσέβιος περὶ τούτου ἐν τῷ πρώτῳ βιβλίῳ τῷ πρὸς Μάρκελλον κατὰ λέξιν φησί:

7. «Ὁ μονογενὴς υἱὸς τοῦ Θεοῦ μόνος αὐτὸς καὶ οὐδὲ ἄλλος ἀνηγόρευται τε καὶ ἔστιν· ὅθεν εἰκότως ἂν τις μέμψαιτο τοῖς κτίσμα αὐτὸν φᾶναι τετολμηκόσιν, ἐξ οὐκ ὄντων ὁμοίως τοῖς λοιποῖς κτίσμασιν γενόμενον. 8. Καὶ πῶς γὰρ ἔτι ἔσται υἱός, πῶς δὲ μονογενὴς τοῦ Θεοῦ ὁ τὴν αὐτὴν τοῖς λοιποῖς κτίσμασιν ἐπιγραφόμενος φύσιν; <ταύτῃ γὰρ ἀδελφὸς ἂν τούτων γένοιτο μᾶλλον, οὐχὶ δὲ υἱὸς τοῦ Θεοῦ,> τῶν τε πολλῶν γεννητῶν ἔσται εἷς, ἅτε τῆς ἐξ οὐκ ὄντων κτίσεως ὁμοίως αὐτοῖς μετασχὼν κοινωνίας· ἀλλ' οὐχ ὧδε περὶ αὐτοῦ τὰ θεῖα παιδεύει λόγια. »

9. Εἴτα μετ' ὀλίγα πάλιν ἐπιφέρει τοιαῦτα:

«Ὁ τοίνυν γενητὸν ἐξ οὐκ ὄντων καὶ κτίσμα προηγμένον ἐκ τοῦ μὴ ὄντος τὸν υἱὸν ὀριζόμενος λέληθεν τούνομα μὲν αὐτῷ μόνον χαριζόμενος, [121] τὸ δὲ ἀληθῶς υἱὸν εἶναι ἀρνούμενος· ὁ γὰρ ἐξ οὐκ ὄντων γεγονὼς οὐκ ἂν ἀληθῶς γένοιτ' ἂν υἱὸς Θεοῦ, ὅτι μηδὲ ἄλλο τι τῶν γεννητῶν. 10. Ἀλλ' ἀληθῶς υἱὸς τοῦ Θεοῦ ὁ ἐξ αὐτοῦ ὡς ἅτε ἐκ πατρὸς ἀποτεχθεὶς εἰκότως ἂν καὶ μονογενὴς καὶ ἀγαπητὸς χρηματίσειεν τοῦ πατρὸς· οὕτω δὲ καὶ Θεὸς ἂν εἴη. 11. Τί γὰρ ἂν καὶ Θεοῦ γέννημα ἢ τὸ τῷ γεγεννηκότι ἀφωμοιωμένον; Κτίζει μὲν οὖν βασιλεὺς πόλιν, ἀλλ' οὐ γεννᾷ πόλιν· γεννᾷ δὲ υἱόν, ἀλλ' οὐ

Mais quelqu'un dira que dans ses ouvrages il semble arianiser lorsqu'il utilise continuellement 'par le Christ'. 5. A celui-là nous répondrons que ceux de l'Église aussi ont utilisé bien souvent cette expression, ainsi que d'autres qui révèlent l'économie de l'humanité de notre sauveur. Avant tous ceux-ci, l'Apôtre a utilisé ces expressions ¹ et n'a jamais été considéré comme un maître de fausse doctrine. 6. En outre, alors qu'Arius a osé appeler le Fils créature comme une parmi d'autres, écoute comment, sur ce sujet, Eusèbe s'exprime en propres termes dans le premier livre *Contre Marcel* ²:

7. « Le fils monogène de Dieu, lui seul et non un autre, a été proclamé ainsi et il est tel ; aussi on peut blâmer à bon droit ceux qui ont osé le dire créature, venu du néant comme les autres créatures. 8. Comment sera-t-il encore fils, comment monogène de Dieu, celui auquel on assigne la même nature qu'aux autres créatures ? Par celle-ci il serait plutôt le frère de celles-ci, non le Fils de Dieu et il serait un des nombreux êtres créés, puisque ayant en commun avec eux la création à partir du néant. Mais ce n'est pas ainsi que les paroles divines nous instruisent à son sujet. »

9. Ensuite, peu après, il ajoute encore cela ³:

« Celui qui définit le Fils comme créé à partir du néant et comme une créature produite à partir de ce qui n'est pas, a oublié qu'en lui attribuant seulement le nom, [121] il lui refuse d'être véritablement fils : celui qui a été créé du néant ne peut être véritablement Fils de Dieu, parce qu'il n'est pas autre chose qu'un être créé. 10. Mais est véritablement Fils de Dieu celui qui est issu de lui, parce que, engendré du Père, c'est à bon droit qu'il peut être qualifié de monogène et de bien-aimé du Père, et c'est aussi de cette façon qu'il peut être Dieu. 11. Qui en effet peut être le rejeton de Dieu sinon celui qui est fait à la ressemblance de celui qui l'a engendré ? Un roi crée une ville, mais il n'engendre pas une ville, mais on dit qu'il engendre un fils, non qu'il le crée. Et

1. Cf. par exemple *Rm* 1, 8 ; 2, 16, etc.

2. EUSÈBE, *De eccl. theol.*, I, 8, 4-9, 2 (GCS 14, p. 66-67). Il existe aussi un ouvrage d'Eusèbe intitulé *Contre Marcel*, mais le *De ecclesiastica theologia* est une réfutation plus détaillée de la doctrine de celui-ci.

3. *Ibid.*, I, 9, 6-10, 2.

κτίζειν λέγεται. Καὶ τεχνίτης δημιουργός, ἀλλ' οὐ πατήρ
 γένοιτ' ἂν τοῦ πρὸς αὐτοῦ δημιουργομένου· τοῦ δὲ ἐξ αὐτοῦ
 50 φύντος υἱοῦ οὐκ ἂν δημιουργός λεχθείη. Καὶ δὴ καὶ ὁ τῶν
 ὅλων Θεὸς τοῦ μὲν υἱοῦ πατὴρ, τοῦ δὲ κόσμου κτίστης ἂν
 εἰκότως καὶ ποιητὴς λέγοιτο. 12. Εἰ δὲ ἀπαξ πού τῆς γραφῆς
 εὗρισκοι τις εἰρημένον τὸ 'κύριος ἔκτισέν με ἀρχὴν ὁδῶν
 αὐτοῦ εἰς ἔργα αὐτοῦ' ^v, τὸν νοῦν ἐπισκοπεῖν χρὴ τοῦ λόγου, ὃν
 55 μικρὸν ὕστερον ἐκθήσομαι, ἀλλὰ μὴ κατὰ Μάρκελλον ἐκ μιᾶς
 λέξεως τὸ κυριώτατον τῆς ἐκκλησίας παρασαλεύειν δόγμα. »

13. Τοιαῦτα μὲν καὶ ἕτερα πλείονα ὁ Εὐσέβιος ἐν τῷ
 πρώτῳ λόγῳ τῷ Πρὸς Μάρκελλον φησιν. Ἐν δὲ τῷ τρίτῳ ὁ
 αὐτός, διδάσκων πῶς δεῖ τὸ 'κτίσμα' τὴν λέξιν ἐκδέχασθαι,
 60 τοιάδε φησίν·

14. « Τούτων τοίνυν ὧδέ πη κατεσκευασμένων ἀκόλουθόν
 ἐστὶ μετὰ τῶν προεκτεθέντων ἀπάντων καὶ τὸ 'κύριος ἔκτισέν
 με ἀρχὴν ὁδῶν αὐτοῦ εἰς ἔργα αὐτοῦ' λελέχθαι. 15. Εἰ δὲ
 λέγει ἐκτίσθαι ἑαυτόν, οὐχ ὡς ἐκ τοῦ μὴ ὄντος εἰς τὸ εἶναι
 65 παρελθὼν ταῦτα ἂν εἴποι, τοῖς λοιποῖς κτίσμασι καὶ αὐτὸς ἐκ
 τοῦ μὴ ὄντος ὁμοίως γεγονώς, ἧ τινες οὐκ ὀρθῶς ὑπειλήφα-
 σιν, ἀλλ' ὡς ὑφ' ἑστώς μὲν καὶ ζῶν, προὐόν τε καὶ προϋπάρχων
 τῆς τοῦ παντός κόσμου συστάσεως, ἄρχειν δὲ τῶν ὅλων ὑπὸ
 Κυρίου τοῦ ἑαυτοῦ πατρὸς κατατεταγμένος, τοῦ 'ἔκτισεν'
 70 ἐνταῦθα ἀντὶ τοῦ 'κατέταξεν' ἢ 'κατέστησεν' εἰρημένου. 16.
 Διαρρήδην γοῦν τοὺς ἐν ἀνθρώποις ἄρχοντας καὶ ἡγεμόνας
 κτίσιν ὠνόμασεν ὁ εἰπὼν ἀπόστολος 'ὑποτάγητε πάσῃ κτί-
 σει ἀνθρωπίνῃ [122] διὰ τὸν κύριον, εἴτε βασιλεῖ ὡς ὑπερέχο-
 ντι εἴτε ἡγεμόσιν ὡς δι' αὐτοῦ πεμπομένοις' ^w. 17. Καὶ ὁ
 75 εἰπὼν δὲ προφήτης 'Ἐτοιμάζον τοῦ ἐπικαλεῖσθαι τὸν Θεόν
 σου, Ἰσραὴλ· διότι ἰδοὺ στερεῶν βροντῆν καὶ κτίζων πνεῦμα
 καὶ ἀναγγέλλων εἰς ἀνθρώπους τὸν Χριστὸν αὐτοῦ' ^x τὸ 'κτί-
 ζων' οὐκ ἐκ τοῦ γεγονότος ἐξ ἀνυπαρξίας παρελήφεν· 18. Οὐ
 γὰρ τότε ἔκτισεν ὁ Θεὸς τὸ πνεῦμα, ὅτε τὸν Χριστὸν αὐτοῦ

l'artisan est le fabricant, mais il ne peut être le père de ce
 qui a été fabriqué par lui, et il ne peut être dit le fabricant
 du fils né de lui. En vérité, le Dieu de toutes choses, père du
 Fils, on peut le dire à bon droit créateur et auteur du monde.
 12. Mais si l'on trouve quelque part, une seule fois, l'Écri-
 ture qui dit : '*Le Seigneur m'a créé commencement de ses*
voies pour ses œuvres' ^v, il faut examiner le sens de l'expres-
 sion, que j'exposerai un peu plus loin, mais ne pas ébranler à
 partir d'une seule parole, comme le fait Marcel, la doctrine
 la plus importante de l'Église. »

13. Ces choses-là et bien d'autres, Eusèbe les dit dans le
 premier livre *Contre Marcel*, et le même, dans le troisième,
 expliquant comment il faut recevoir l'expression 'créature',
 dit ce qui suit ¹ :

14. « Donc, puisque tout cela est ainsi établi, il s'ensuit
 que la phrase : '*Le Seigneur m'a créé commencement de ses*
voies pour ses œuvres' a été dite en accord avec tout ce qui a
 été exposé précédemment. 15. Mais s'il dit lui-même qu'il a
 été créé, il ne peut dire cela comme s'il était passé du néant à
 l'être, tiré du néant lui aussi de la même manière que les
 autres créatures, comme certains l'ont pensé de manière
 fautive, mais comme subsistant et vivant, précédant la cons-
 titution du monde entier et lui étant antérieur, établi par le
 Seigneur, son propre père, pour gouverner toutes choses.
 L'expression 'il a créé' est dite à la place de 'il a établi' ou 'il
 a disposé'. 16. C'est donc expressément que l'Apôtre a
 appelé créature ceux qui gouvernent et dirigent chez les
 hommes, lorsqu'il a dit : '*Soyez soumis à toute créature*
humaine [122] à cause du Seigneur, soit au roi comme
souverain, soit aux gouverneurs comme envoyés par lui' ^w.
 17. Mais quand le prophète dit : '*Israël, prépare-toi à invo-*
quer ton Dieu, car voici qu'il établit le tonnerre, qu'il crée
l'Esprit et qu'il annonce son Christ aux hommes' ^x, le 'il
 crée' ne se réfère pas à un être advenu à partir d'une non-
 existence. 18. Dieu ne créa pas l'Esprit lorsqu'il annonça

v. Pr 8, 22. w. 1 P 2, 13-14. x. Am 4, 12-13.

1. *Ibid.*, III, 2, 8-12.

80 πᾶσιν ἀνθρώποις κατήγγειλεν ('οὐδὲν γὰρ πρόσφατον ὑπὸ τὸν ἥλιον^y), ἀλλ' ἦν μὲν καὶ προϋπῆρχεν, ἀπεστέλλετο δὲ καθ' ὃν καιρὸν ἦσαν οἱ ἀπόστολοι συνηγμένοι, ὅτε δίκην βροντῆς 'Ἐγένετο ἤχος ἐκ τοῦ οὐρανοῦ, ὡσπερ φερομένης πνοῆς βιαίας, ἐπληρώθησαν δὲ πνεύματος ἁγίου^z'. 19. Καὶ οὕτως
85 εἰς πάντας ἀνθρώπους τὸν Χριστὸν τοῦ Θεοῦ κατήγγειλαν ἀκολούθως τῇ προφητεῖα φησάση 'Διότι ἰδοὺ στερεῶν βροντῆν καὶ κίττων πνεῦμα καὶ ἀπαγγέλλων εἰς ἀνθρώπους τὸν Χριστὸν αὐτοῦ^{aa}, τοῦ 'κίττων' ἀντὶ τοῦ 'καταπέμπων' ἢ 'κατατάσσω' εἰρημένου, τῆς δὲ βροντῆς καθ' ἕτερον τρόπον
90 τὸ εὐαγγελικὸν κήρυγμα δηλούσης. 20. Καὶ ὁ λέγων δὲ 'Καρδίαν καθαρὰν κτίσον ἐν ἐμοί, ὁ Θεός^{ab}', οὐχ ὡς μὴ ἔχων καρδίαν τοῦτ' ἔλεγεν, καθαρὰν δὲ αὐτῷ τὴν διάνοιαν ἀποτελεσθῆναι ἠύχετο. Οὕτως εἴρηται καὶ τὸ 'Ἴνα τοὺς δύο κτίσῃ εἰς ἓνα καινὸν ἄνθρωπον^{ac}' ἀντὶ τοῦ 'συναγάγῃ'. 21. 'Ὁρα
100 μήποτε τοιοῦτόν ἐστιν καὶ τὸ 'Ἐνδύσασθε τὸν καινὸν ἄνθρωπον τὸν κατὰ Θεὸν κτισθέντα^{ad}' καὶ τὸ 'Εἴ τις οὖν ἐν Χριστῷ, καινὴ κτίσις^{ae}' καὶ ὅσα ἄλλα εὔροι τις ἂν τοιούτοτροπα τὴν θεόπνευστον γραφὴν διερευνῶμενος. Μὴ θαυμάσης οὖν, εἰ μεταφορικῶς καὶ ἐν τῷ 'κύριος ἔκτισέν με ἀρχὴν ὁδῶν αὐτοῦ^{af}' τὸ 'ἔκτισεν' ἀντὶ τοῦ 'κατέστησεν' ἢ 'κατέταξεν εἰς τὸ ἀρχεῖν' εἴρηται. »

22. Τοιαῦτα μὲν οὖν ὁ Εὐσέβιος ἐν τοῖς Πρὸς Μάρκελλον διέξεισιν· ἡμεῖς δὲ αὐτὰ παρεθέμεθα διὰ τοὺς μάτην ἐρεσχελοῦντας καὶ βλασφημεῖν τὸν ἄνδρα ἐπιχειρήσαντας. (23. Οὔτε γὰρ ἔχουσι δεῖξαι ὅτι Εὐσέβιος ἀρχὴν τῆς ὑπάρξεως
110 δίδωσιν τῷ υἱῷ τοῦ Θεοῦ, κὰν ταῖς τῆς οἰκονομίας λέξεις ἐν [123] τοῖς βιβλίοις εὕρισκωσιν αὐτὸν καταχρώμενον), μάλιστα δὲ ὅτι ζηλωτῆς καὶ θαυμαστῆς τῶν Ὁριγένους βιβλίων ἐστίν, ἐν οἷς πανταχοῦ τὸν υἱὸν ἐκ τοῦ πατρὸς γεννηθέντα
115 εὕρισκουσιν οἱ τῶν Ὁριγένους βιβλίων τὸ βάθος κατανοῆσαι δυνάμενοι.

y. Qo 1, 9. z. Ac 2, 2, 4. aa. Am 4, 13. ab. Ps 50, 12. ac. Ep 2, 15. ad. Ep 4, 24. ae. 2 Co 5, 17. af. Pr 8, 22.

son Christ à tous les hommes – car 'il n'y a rien de nouveau sous le soleil'^y—, mais il était et préexistait, et il fut envoyé au moment où les apôtres étaient rassemblés, lorsque, comme un tonnerre, 'il y eut un bruit venant du ciel, comme celui d'un violent coup de vent, et ils furent remplis de l'Esprit saint'^z. 19. Et c'est ainsi qu'ils annoncèrent à tous les hommes le Christ de Dieu, conformément à la prophétie qui disait : 'Car voici qu'il établit le tonnerre, qu'il crée l'Esprit et qu'il annonce son Christ aux hommes^{aa}', le 'qui crée' étant dit au lieu de 'qui envoie' ou 'qui distribue', et le tonnerre désignant d'une autre manière la prédication évangélique. 20. Et celui qui dit : 'Crée en moi un cœur pur, ô Dieu^{ab}' ne disait pas cela comme s'il n'avait pas de cœur, mais il priait pour que sa pensée soit purifiée. De même il est écrit : 'pour créer les deux en un seul homme nouveau^{ac}' au lieu de 'pour réunir'. 21. Vois s'il n'en est pas de même pour : 'Revêtez l'homme nouveau, celui qui a été créé selon Dieu^{ad}', et pour : 'Si quelqu'un est dans le Christ, il est une nouvelle créature^{ae}', et tout ce que l'on peut trouver de cette sorte en scrutant l'Écriture inspirée de Dieu. Qu'on ne s'étonne donc pas si, dans 'le Seigneur m'a créé commencement de ses voies^{af}', le 'il a créé' est utilisé métaphoriquement à la place de 'il a établi' ou 'il a assigné pour commencer'. »

22. Telles sont les explications d'Eusèbe dans les livres *Contre Marcel* ; nous les avons citées à cause de ceux qui outragent cet homme sans raison et entreprennent de médire de lui. (23. Ils ne peuvent prouver qu'Eusèbe attribue au Fils de Dieu un commencement dans l'existence, même s'ils trouvent dans ses livres qu'il fait grand usage des expressions propres à l'économie). [123] C'est surtout parce qu'il est un zéléteur et un admirateur des livres d'Origène, dans lesquels ceux qui peuvent saisir la profondeur des livres d'Origène trouvent partout que le Fils a été engendré du Père.

24. Ταῦτα μὲν ἐν παρεκβάσει διὰ τοὺς λοιδορεῖν ἐπιχειρήσαντας τὸν Εὐσέβιον εἴρηται.

XXII

1. Οἱ μέντοι ἐν Σαρδικῇ συνελθόντες καὶ <οἱ> ἐν Φιλίππουπόλει τῆς Θράκης ἰδιάζον συνέδριον ποιησάμενοι, τὰ δοκοῦντα αὐτοῖς ἐκάτεροι πράξαντες κατὰ πόλεις τὰς ἑαυτῶν ἀνεχώρησαν. 2. Διεσπᾶτο οὖν ἡ ἀνατολὴ ἐκ τῆς δύσεως, καὶ 5 ἦν ὄρος τῆς κοινωνίας αὐτοῖς τὸ ὄρος τὸ λεγόμενον Σούκις, ὅπερ ἐστὶν Ἰλλυριῶν τε καὶ Θρακῶν, καὶ ἕως μὲν τοῦ ὄρους τούτου ἀδιάφορος ἦν ἡ κοινωνία ἀδιαφόρου τυγχανούσης καὶ τῆς πίστεως, περαιτέρω δὲ ἀλλήλοις οὐκ ἐκοινώνουν. 3. Τοιαύτη τις ἦν τότε τῆς περὶ τὰς ἐκκλησίας καταστάσεως 10 σύγχυσις. Μετὰ ταῦτα δὲ εὐθὺς ὁ τῶν ἐσπερίων μερῶν βασιλεὺς τὰ ἐν τῇ κατὰ Σαρδικὴν συνόδῳ γενόμενα γνῶριμα τῶ ἀδελφῶ Κωνσταντίῳ καθίστησιν, ἀποδίδοσθαί τε τοῖς περὶ Παῦλον καὶ Ἀθανάσιον τοὺς οἰκείους τόπους παρεκελεύετο. 4. Ὡς δὲ ὁ Κωνσταντίος παρεῖλκεν πρὸς τὰ γραφόμενα, αἴρε- 15 σιν αὐθις προὔτιθει ὁ τῶν ἐσπερίων μερῶν βασιλεὺς ἢ δέχεσθαι τοὺς περὶ Παῦλον καὶ Ἀθανάσιον ἐν τῇ οἰκείᾳ τάξει καὶ ἀποδίδοναι αὐτοῖς τὰς ἐκκλησίας ἢ μὴ ποιοῦντα τοῦτο ἐχθρόν τε εἶναι καὶ προσδέχεσθαι πόλεμον.

1. Le col de Succo ou pas de Sucques (893 m) est situé entre Sardique et Philippopolis, à la frontière de la Thrace et de la Dacie. Fortifié dès le règne de Trajan, il était d'un grand intérêt stratégique. Ammien Marcellin le mentionne à plusieurs reprises (cf. la note 323 dans le tome III des *Histoires*, CUF, Paris 1996, p. 226).

2. Les légats du concile arrivèrent à Antioche peu avant Pâques 344. La lettre de Constant, qui accuse les Orientaux de l'échec du concile, demande le rétablissement d'Athanase (THÉODORET, *HE* II, 8, 54-56, p. 118-119). Paul a été ajouté, comme d'habitude, par les historiens constantinopolitains.

3. Le caractère menaçant de cette seconde lettre est attesté par RUFIN, *HE* X, 20, THÉODORET, *HE* II, 8, 55, p. 118 (ici indépendant d'Athanase) et

24. Cela a été dit en guise de digression à cause de ceux qui entreprennent d'injurier Eusèbe.

XXII

L'Orient et l'Occident séparés après Sardique

1. Ceux qui s'étaient réunis à Sardique et ceux qui avaient tenu une assemblée à part à Philippopolis de Thrace, lorsqu'ils eurent fait les uns et les autres ce qui leur semblait bon, s'en retournèrent dans leurs villes. 2. L'Orient était donc séparé de l'Occident : la frontière de la communion, pour eux, était la montagne appelée Succo¹, qui sépare Illyriens et Thraces. Jusqu'à cette montagne, la communion était sans discrimination, car la foi aussi n'était pas différente, mais au-delà ils n'étaient pas en communion les uns avec les autres. 3. C'est dans une telle confusion qu'était alors la situation dans les Églises. Aussitôt après cela, l'empereur des parties occidentales fait connaître à son frère Constance ce qui s'était passé au concile de Sardique, et il lui recommandait de rendre les sièges qui étaient les leurs à Paul et Athanase². 4. Mais comme Constance ne réagissait pas promptement à ce qu'il avait écrit, l'empereur des parties occidentales lui propose un choix : ou bien de recevoir Paul et Athanase à leur propre rang et de leur rendre leurs églises, ou bien, s'il ne le faisait pas, d'être son ennemi et de devoir s'attendre à la guerre³.

PHILOSTORGE, *HE* III, 12 (p. 43). E. SCHWARTZ, « Zur Kirchengeschichte des vierten Jahrhunderts », *ZNW* 34, 1935, p. 139, n. 4, la tient pour une fiction. Quelques manuscrits donnent le texte, jugé fictif, de cette lettre (reproduit dans l'édition Hussey comme § 5). T.D. BARNES, rec. de Hansen, *JEH* 48, 1977, p. 730 défend l'authenticité de cette lettre, tout en admettant qu'elle a été insérée après coup dans quelques manuscrits de Socrate. Sur les tensions entre les deux frères, qui n'ont pas que des motivations religieuses, cf. W. PORTMANN, « Die politische Krise zwischen den Kaisern Constantius II und Constans », *Historia* 48, 1999, p. 301-329.

XXIII

[124] 1. Ταῦτα γνοὺς ὁ τῆς ἐφῶς βασιλεὺς εἰς ἀγωνίαν οὐ τὴν τυχοῦσαν κατέστη. Μεταπεμφόμενος δὲ εὐθὺς πλείστους τῶν ἀνατολικῶν ἐπισκόπων τὴν τε αἵρεσιν τοῦ ἀδελφοῦ προὔτιθει καὶ περὶ τοῦ πρακτέου διεπυνθάνετο. 2. Οἱ δὲ κρεῖσσον ἔφησαν τῶν ἐκκλησιῶν παραχωρῆσαι τοῖς περὶ Ἀθανάσιον ἢ ἐμφύλιον ὑποδέχασθαι πόλεμον. Ὅθεν εἰς ἀνάγκην καταστάς ὁ βασιλεὺς ἐκάλει πρὸς ἑαυτὸν Ἀθανάσιον. 4. Τοῦ δὲ ἀμφιβάλλοντος ἔλθειν πρὸς αὐτὸν (ἔτι γὰρ ἠύλαβεῖτο τὰς τῶν συκοφαντῶν σκευωρίας) ὁ βασιλεὺς τῆς ἐφῶς αὐτὸν οὐχ ἄπαξ μόνον, ἀλλὰ καὶ δις καὶ τρίς ἐκάλει παρ' ἑαυτοῦ, ὡς τὰ παρ' αὐτοῦ γράμματα δείκνυσιν, ἅπερ ἐκ τῆς Ῥωμαϊκῆς μεταβληθέντα γλώσσης τοῦτον ἔχει τὸν τρόπον :

5. « Κωνστάντιος Νικητῆς Αὐγουστος Ἀθανασίω.

Ἐπὶ πολὺ σε κλυδωνίζεσθαι καὶ χειμάζεσθαι τοῖς τῆς θαλάττης ἀγροῖς κύμασιν οὐκ ἀφῆκεν ἡ τῆς ἡμετέρας ἡμερότητος φιλανθρωπία. Γυμνωθέντα σε τῆς πατροφῆς ἐστίας καὶ στερηθέντα τῶν ἰδίων καὶ πλανώμενον ἐν θηριώδεσιν ἀνοδίας οὐ παρεῖδεν ἡ ἀκάματος ἡμῶν εὐσέβεια. 6. Εἰ καὶ τὰ μάλιστα ἐπὶ πολὺ ὑπερεθέμην γράψαι τὴν πρόθεσιν τῆς ἐμῆς διανοίας, προσδοκῶν αὐθαίρετόν σε παραγενέσθαι πρὸς ἡμᾶς καὶ τῶν καμάτων αἰτεῖν θεραπείαν, ὅμως, ἐπειδὴ ἴσως ὁ φόβος τὴν προαίρεσιν τῆς σῆς προθέσεως ἐνεπόδισε, διὰ τοῦτο δωρεᾶς πληρέστατα γράμματα πρὸς τὴν σὴν στερότητα διεπεμφόμεθα, ἵνα ἀφόβως ταῖς ἡμετέραις προσόψῃς [125] ταχείαν τὴν σαυτοῦ παρουσίαν παρασχεῖν σπουδάσῃς ὑπὲρ τοῦ τῆς σαυτοῦ ἐπιθυμίας ἀπολαῦσαι, καὶ πειραθῆς ἡμῶν τῆς φιλανθρωπίας τοῖς ἰδίοις ἀποκατασταθῆς. 7. Τοῦτου γὰρ ἕνεκεν

1. Le § 3 de l'édition Hussey est renvoyé à juste titre dans l'apparat critique par Hansen : « Aussitôt, l'empereur d'Occident, ayant muni Paul de lettres émanant de lui et aussi du concile, l'envoie à Constantinople avec deux évêques et d'autres marques d'honneur. »

2. Elles sont toutes trois citées par ATHANASE, *Apol. sec.* 51 (p. 132-133).

XXIII

Lettres de Constance à Athanase (345-346)

[124] 1. En apprenant cela, l'empereur d'Orient fut extrêmement inquiet. Ayant convoqué aussitôt plusieurs des évêques orientaux, il leur faisait connaître la position prise par son frère et leur demandait ce qu'il fallait faire. 2. Ceux-ci dirent qu'il valait mieux restituer les églises aux partisans d'Athanase que de subir une guerre civile ; aussi, forcé par la nécessité, l'empereur convoquait Athanase auprès de lui ¹. 4. Comme celui-ci hésitait à venir auprès de lui (il redoutait encore les intrigues des calomniateurs), l'empereur d'Orient le convoquait auprès de lui non seulement une fois, mais deux et trois fois, comme le montrent les lettres de sa part ; celles-ci, traduites de la langue latine, sont telles ² :

5. « Constance Vainqueur Auguste à Athanase :

Que depuis longtemps tu sois ballotté et agité par les violentes vagues de la mer, cela n'a pas échappé à la philanthropie de notre Clémence. Que tu aies été dépouillé du foyer de tes pères, privé de tes biens, que tu erres en des régions sauvages sans routes, notre infatigable Piété n'y a pas été indifférente. 6. Bien que j'aie très longtemps différé d'écrire quelles étaient mes intentions, m'attendant à ce que tu te présentes spontanément devant nous et que tu demandes un remède pour tes peines, cependant, comme peut-être la crainte a fait obstacle à ta prise de décision, nous avons envoyé à ta Fermeté une lettre toute pleine d'indulgence ³, afin que sans crainte tu te hâtes de procurer promptement ta présence à nos regards [125]. Tu pourras ainsi bénéficier de ce que tu désires et, après avoir éprouvé notre bienveillance, tu seras rétabli dans tes biens propres. 7. C'est pour cela que

3. Plutôt que « de présents ».

καὶ τὸν δεσπότην μου καὶ ἀδελφόν Κώνσταντα τὸν Νικητὴν
 Αὐγουστον ὑπὲρ σοῦ παρεκάλεσα, ἵνα τοῦ ἐλθεῖν ἐξουσίαν σοι
 30 δῶ ἐπὶ τῶ ἀμφοτέρων ἡμῶν ἐπινευόντων τῇ πατρίδι ἀπο-
 κατασταθῆς, ἔχων τοῦτο τῆς ἡμῶν χάριτος τὸ ἐνέχυρον. »

8. « Κωνσταντίος Νικητῆς Αὐγουστος Ἀθανασίῳ.

Εἰ καὶ τὰ μάλιστα διὰ προτέρων γραμμάτων ἐδηλώσαμεν,
 ὅπως ἀμερίμνως εἰς τὸ ἡμέτερον κοιμητῆτον παραγένῃ, διὰ τὸ
 35 μάλιστα βούλεσθαι ἡμᾶς ἀποστεῖλαι σε εἰς τὰ ἴδια, ὅμως καὶ
 νῦν ταῦτα τὰ γράμματα πρὸς τὴν σὴν στερρότητα δεδώκα-
 μεν, 9. δι' ὧν προτρεπόμεθα χωρὶς τινος ἀπιστίας καὶ φόβου
 ἐπιβῆναί σε δημοσίοις ὀχήμασιν καὶ σπουδάσαι πρὸς ἡμᾶς,
 ἵνα ὧν ἐπιθυμεῖς ἀπολαῦσαι δυνήθῃς. »

40 10. « Κωνσταντίος Νικητῆς Αὐγουστος Ἀθανασίῳ.

Ἦνίκα ἐν τῇ Ἐδέσῃ διετρίβομεν παρόντων τῶν σῶν πρε-
 σβυτέρων, ἤρεσεν ὅπως ἀποσταλέντος πρεσβυτέρου πρὸς σε
 ἐλθεῖν εἰς τὸ ἡμέτερον κοιμητῆτον σπουδάσης ἐπὶ τῶ ἰδόντα σε
 τὴν ἡμετέραν πρόσοψιν εὐθέως εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν ὀδεῦ-
 45 σαι. 11. Ἄλλ' ἐπειδὴ πλεῖστος χρόνος παρήλθεν, ἀφ' οὗ
 γράμματα δεξάμενος παρ' ἡμῶν οὐκ ἀπήνησας, διὰ τοῦτο
 καὶ νῦν ὑπομνήσαι σε ἐσπουδάσαμεν, ἵνα κὰν νῦν τὴν σὴν
 παρουσίαν ταχεῖαν ποιῆσαι πρὸς ἡμᾶς σπουδάσης καὶ οὕτως
 50 δυνήθῃς τῇ πατρίδι σου ἀποκατασταθῆναι, καὶ τῆς εὐχῆς σου
 ἐπιτυχεῖν. 12. Πρὸς δὲ πληρεστάτην δι[126]ήγησιν Ἀχιτᾶν
 τὸν διάκονον ἀπεστείλαμεν, παρ' οὗ δυνήσῃ μαθεῖν τῆς τε
 ἡμετέρας ψυχῆς τὴν προαίρεσιν καὶ ὅτι τούτων ὧν εὐχῆ
 τυχεῖν δυνήσῃ. »

13. Ταύτας τὰς ἐπιστολάς ἐν τῇ Ἀκυληίᾳ δεξάμενος Ἀθα-
 55 νάσιος (ἐκεῖ γὰρ τῆς Σαρδικῆς ἀναχωρήσας διέτριβεν) εὐθέως

1. Alors qu'il est pressé par Constant de recevoir Athanase, Constance se donne les gants d'affirmer que c'est lui qui a insisté auprès de son frère pour qu'il laisse partir Athanase. Cette première lettre, écrite à Édesse (cf. § 10) a pu être envoyée au début de 345 (A. MARTIN, *Athanase*, p. 441, n. 234).

je suis intervenu en ta faveur auprès de mon frère et maître Constant, Vainqueur, Auguste, pour qu'il te donne l'autorisation de venir, de manière qu'avec notre accord à tous deux tu sois rétabli dans ta patrie, en ayant ce gage de notre faveur¹. »

8. « Constance Vainqueur Auguste à Athanase :

Bien que, dans une lettre précédente, nous ayons nettement fait savoir que tu pouvais venir sans inquiétude à notre cour, parce que nous sommes très désireux de t'envoyer chez toi, nous adressons maintenant encore cette lettre à ta Fermeté. 9. Par elle nous t'invitons à monter sans aucune méfiance ni crainte dans les voitures publiques et à te hâter vers nous, pour que tu puisses jouir de ce que tu désires². »

10. « Constance Vainqueur Auguste à Athanase :

Lorsque nous séjournions à Édesse, il nous a plu, en présence de tes prêtres, qu'un prêtre te soit envoyé pour que tu te hâtes de venir à notre cour, afin que, après avoir vu notre personne, tu fasses route aussitôt vers Alexandrie. 11. Mais comme un très long temps s'est écoulé depuis que tu as reçu notre lettre sans pourtant venir à notre rencontre, nous avons pris la peine maintenant encore de te le rappeler, pour que tu te hâtes de nous procurer rapidement ta présence et que tu puisses ainsi être rendu à ta patrie et réaliser ton vœu. 12. Pour une explication plus complète, [126] nous avons envoyé le diacre Achitas : tu pourras apprendre de lui quelles sont les intentions de notre âme et que tu peux obtenir l'objet de tes vœux³. »

13. Athanase, ayant reçu ces lettres à Aquilée (il séjournait là après avoir quitté Sardique), courut aussitôt à

2. Cette seconde lettre, qui évoque clairement le retour à Alexandrie, date peut-être d'après la mort de Grégoire d'Alexandrie (26 juin 345), qui était un obstacle à ce retour. Athanase y répondit en envoyant à la cour, à Édesse, quelques clercs de confiance pour entamer des négociations.

3. La troisième lettre est postérieure à juin 346. Constance, dans une lettre à Constant résumée par ATHANASE, *Hist. Ar.* 21, 3 (p. 194), lui dit qu'il attend Athanase depuis plus d'un an.

ἐπὶ τὴν Ῥώμην ἀνέδραμεν, ἐπιδείξας τε τὰ γράμματα τῷ ἐπισκόπῳ Ἰουλίῳ ἐν μεγίστῃ μὲν χαρᾷ τὴν Ῥωμαίων ἐκκλησίαν κατέστησεν. (14. Ἐνομιζέτο γὰρ καὶ ὁ τῆς ἐφώας βασιλεὺς συντίθεσθαι τῇ αὐτῶν πίστει διὰ τοῦ καλεῖν παρ' αὐτὸν Ἰουλίον), Ἰούλιος δὲ τοῖς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ κληρικοῖς τε καὶ λαοῖς τάδε περὶ Ἀθανασίου ἐπέστειλεν·

15. « Ἰούλιος πρεσβυτέροις καὶ διακόνοις καὶ λαῶ παροικουῦντι Ἀλεξανδρείαν, ἀγαπητοῖς ἀδελφοῖς ἐν Κυρίῳ χαίρειν.

Συγχαίρω ἀγῶ ὑμῖν, ἀγαπητοὶ ἀδελφοί, ὅτι τὸν καρπὸν τῆς ἑαυτῶν πίστεως ἐπ' ὀφθαλμῶν λοιπὸν ὄρατε. 16. Τοῦτο γὰρ ἀληθῶς ἂν τις ἴδοι γενόμενον ἐπὶ τοῦ ἀδελφοῦ καὶ συνεπισκόπου μου Ἀθανασίου, ὃν διὰ τε τὴν καθαρότητα τοῦ βίου καὶ διὰ τὰς ὑμετέρας εὐχὰς ὁ Θεὸς ὑμῖν ἀποδίδωσιν. 17. Ἐκ δὴ τούτου συνορᾶν ἐστὶν καθαρὰς ὑμᾶς καὶ μεστὰς ἀγάπης ἀεὶ τὰς εὐχὰς ἀνενηνοχέαι πρὸς τὸν Θεόν. Μνήμονες γὰρ ὄντες τῶν οὐρανίων ἐπαγγελιῶν καὶ τῆς πρὸς αὐτὰς ἀγάπης, ἣν ἐκ τῆς διδασκαλίας τοῦ πρόειρημένου ἀδελφοῦ μου ἐπαυδέυθητε, ἔγνωτε ἀληθῶς καὶ κατὰ τὴν προσοῦσαν ὑμῖν ὀρθὴν πίστιν κατειλήφατε τοῦτο, ὡς οὐκ ἂν εἰς τέλος οὗτος ἀφ' ὑμῶν ἀποσχοινησθήσεται, ὃν ἐν ταῖς θεοσεβεστάταις ὑμῶν ψυχαῖς ἀεὶ ὡς παρόντα ἐσχήκατε. 18. Οὐκοῦν οὐ πολλῶν μοι χρεῖα λόγων πρὸς ὑμᾶς ἐπιστέλλοντι· ὅσα γὰρ ὑμῖν ἂν λεχθῆ παρ' ἐμοῦ, ταῦτα ἢ ὑμετέρα πίστις προὔλαβεν, καὶ πεπληρωται κατὰ Θεοῦ χάριν τὰ τῆς κοινῆς [127] πάντων ἡμῶν εὐχῆς.

19. Συγχαίρω τοίνυν ὑμῖν (πάλιν γὰρ ἐρῶ), ὅτι τὰς ψυχὰς ἀκαταμαχῆτους ἐν τῇ πίστει τετηρήκατε. 20. Καὶ αὐτῷ δὲ τῷ ἀδελφῷ μου Ἀθανασίῳ οὐκ ἔλαττον συγχαίρω, ὅτι, καίπερ πολλὰ πάσχων λυπηρὰ, οὐδεμίαν ὥραν ἐπιλήσμων γέγονεν τῆς ὑμετέρας ἀγάπης καὶ τοῦ ὑμετέρου πόθου. 21. Εἰ γὰρ καὶ τῷ σώματι πρὸς καιρὸν ἔδοξεν ἀφ' ὑμῶν ἀφελκυσθῆναι,

1. Avant d'aller à Rome, Athanase se rendit d'Aquilée à Trèves pour prendre congé de Constant, qui est dans cette ville depuis le 15 mai 345 (*Apol. ad Const.*, 4, SC 56, p. 93). C'est ensuite de Rome qu'il part pour Antioche, où aura lieu l'entrevue avec Constance.

2. La lettre est citée par ATHANASE, *Apol. sec.* 52 (p. 133-134).

Rome¹ ; ayant montré ces lettres à l'évêque Jules, il mit l'Église de Rome dans une très grande joie. 14. Ils pensaient en effet que l'empereur d'Orient s'accordait avec leur foi parce qu'il appelait Athanase auprès de lui. Jules envoya ce qui suit, concernant Athanase, aux clercs et au peuple d'Alexandrie :

*Lettre de Jules de Rome aux Alexandrins (346)*²

15. « Jules aux prêtres, aux diacres et au peuple qui réside à Alexandrie, frères bien-aimés, salut dans le Seigneur.

Je me réjouis moi aussi avec vous, frères bien-aimés, parce que vous voyez enfin de vos yeux le fruit de votre foi. 16. On peut véritablement voir cela réalisé dans la personne de mon frère et collègue dans l'épiscopat Athanase, que Dieu vous restitue à cause de la pureté de sa vie et de vos prières. 17. Cela laisse voir que vous avez sans cesse fait monter vers Dieu des prières pures et pleines d'amour. Vous souvenant en effet des promesses célestes et de l'amour envers elles, que vous avez appris de l'enseignement de mon frère susdit, vous avez su véritablement et avez compris, conformément à la foi droite qui est la vôtre, que celui-ci ne serait pas éloigné de vous jusqu'à la fin, lui que, dans vos âmes si pleines de piété, vous avez toujours considéré comme présent. 18. Il ne m'est donc pas besoin de beaucoup de paroles lorsque je m'adresse à vous : ce qui pourrait vous être dit par moi, votre foi l'a devancé, et par la grâce de Dieu a été accompli ce que demandait [127] la prière commune de vous tous. 19. Je me réjouis donc avec vous (je le dis à nouveau) parce que vous avez gardé vos âmes inébranlables dans la foi. 20. Et je ne me réjouis pas moins avec mon frère Athanase lui-même, qui, bien qu'il ait supporté de grandes peines, n'a été oublieux à aucun moment de votre amour et de votre désir. 21. Si pour un temps il a semblé être loin de vous par le

ἀλλὰ τῷ πνεύματι διὰ παντός ὡς συνῶν ὑμῖν διήγεν. 22. Καὶ ἔγωγε, ἀγαπητοὶ ἀδελφοί, τὸν γενόμενον κατ' αὐτοῦ πάντα πειρασμὸν οὐκ ἄδοξον ἠγοῦμαι γεγενῆσθαι· καὶ γὰρ καὶ ἡ ὑμετέρα καὶ ἡ τοῦτου πίστις ἐγνώσθη παρὰ πᾶσιν καὶ δεδοκίμασταί. 23. Εἰ γὰρ μὴ τοσαῦτα συμβεβήκει, τίς ἂν ἐπίστευσεν ἢ ὑμᾶς τοσαύτην κρίσιν καὶ τοσαύτην ἀγάπην περὶ τὸν τηλικούτον ἐπίσκοπον ἔχειν ἢ ἐκεῖνον τοσαύταις ἀρεταῖς περιβεβλησθαι, δι' ἃς καὶ τῆς ἐν οὐρανοῖς ἐλπίδος οὐκ ἂν ἀλλότριος γένοιτο. 24. Ἐπέτυχε τοίνυν ὅτω δῆποτε τρόπῳ καὶ ἐν τῷ νῦν καὶ ἐν τῷ μέλλοντι καὶ ὁμολογίας ἔνδοξον μαρτυρίαν. Διαφόρως γὰρ κατὰ τε γῆν καὶ κατὰ θάλατταν πολλὰ χειμασθεὶς τὴν σκευωρίαν πᾶσαν τῆς ἀρειανῆς αἰρέσεως κατεπάτησεν, καὶ πολλάκις διὰ φθόνον καὶ εἰς κίνδυνον ἐπιβουλευθεὶς κατεφρόνησεν θανάτου, φρουρούμενος ὑπὸ τοῦ παντοκράτορος Θεοῦ καὶ τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, 25. ἐλπίζων ἅμα καὶ τὰς ἐπιβουλάς ἐκκλίνειν καὶ ἀποκατασταθῆσθαι πρὸς ὑμετέραν παράκλησιν, φέρων ὑμῖν ἅμα ἐκ τῆς εὐτόνου συνειδήσεως μεῖζονα τὰ τρόπαια. 26. Ἐν οἷς καὶ ἄχρι τερμάτων πάσης τῆς γῆς ἔνδοξος ἐγνώσθη, δοκιμασθεὶς ἐκ τοῦ βίου, παρρησιασάμενος μὲν τῇ προθέσει καὶ τῇ οὐρανίῳ διδασκαλίᾳ, ἀποδειχθεὶς δὲ ἀθανάτῳ κρίσει παρ' ὑμῶν ἀγαπώμενος. Ἐπανέρχεται τοιγαροῦν πρὸς ὑμᾶς λαμπρότερος νῦν ἢ ὅτε παρ' ὑμῶν ἀπεδήμησεν. 27. Εἰ γὰρ καὶ τὰς τιμίας ὕλας, χρυσὸν δὲ λέγω καὶ ἄργυρον, εἰς καθαρότητα τὸ πῦρ δοκιμάζει, τί ἂν τις εἴποι κατ' ἄξιαν τοῦ τοσοῦτου ἀνδρός, ὃς κινδύνους τοσοῦτων θλίψεων νικῆσας ἀποδίδοται νῦν ὑμῖν, ἀθῶος οὐ παρ' ἡμῶν μόνον, ἀλλὰ καὶ παρὰ πάσης τῆς συνόδου ἀποδειχθεὶς. 28. Ὑποδέξασθε τοίνυν, ἀγαπητοὶ ἀδελφοί, μετὰ πάσης τῆς κατὰ Θεὸν δόξης τε καὶ χαρᾶς τὸν ἐπίσκοπον ὑμῶν Ἀθανάσιον μετὰ τούτων, οἷτινες αὐτῷ καὶ [128] τῶν τοσοῦτων καμάτων κοινωνοὶ γεγονάσιν, καὶ χαίρετε τῶν εὐχῶν ἀπολαύοντες, οἱ τὸν ποιμένα τὸν ὑμέτερον, ἔν' οὕτως εἶπω, ποθοῦντα καὶ διψῶντα τὴν ὑμετέραν θεοσεβείαν, σωτηρίους γραφαῖς ἐθρέψατε καὶ ἐποτίσατε. 29. Καὶ γὰρ καὶ τῆς ἐπὶ ξένης αὐτοῦ διατριβῆς ὑμεῖς παραμυθία γεγόνατε, καὶ διακόμενον καὶ ἐπιβουλευόμενον ἐθάψατε ταῖς πιστοτάταις

corps, il était en tout temps présent parmi vous par l'esprit. 22. Et moi-même, frères bien-aimés, je pense que toutes les épreuves qu'il a subies n'ont pas été sans gloire, car et votre foi et celle de celui-ci sont connues et appréciées de tous. 23. Si de tels événements n'étaient pas arrivés, qui aurait pu croire que vous aviez une telle estime et un tel amour pour un tel évêque ? Ou que celui-ci était couronné de si grandes vertus, grâce auxquelles il ne peut être étranger à l'espérance céleste ? 24. Il a donc obtenu, de quelque façon que ce soit, et pour le présent et pour l'avenir, un glorieux témoignage de confession. Bien que très secoué de diverses manières sur terre et sur mer, il a foulé aux pieds toute intrigue de l'hérésie arienne ; bien que très souvent mis en danger par la jalousie, il a méprisé la mort, protégé par le Dieu tout-puissant et notre Seigneur Jésus-Christ, 25. espérant en même temps échapper aux complots et être rétabli à sa place pour votre consolation, et vous apportant les grands trophées élevés par votre force d'âme. 26. Par eux, il est devenu célèbre jusqu'aux extrémités de la terre, éprouvé et approuvé pour sa vie, plein de courage par son propos et son enseignement céleste, aimé de vous, comme le proclame votre perpétuelle estime. Aussi bien revient-il chez vous beaucoup plus illustre que lorsqu'il en était parti. 27. Si le feu, en effet, met à l'épreuve les matières précieuses, je veux dire l'or et l'argent, pour les purifier, qui pourrait parler dignement d'un tel homme, qui vous est rendu maintenant après avoir surmonté les dangers de si grandes épreuves, innocenté non seulement par nous, mais par tout le concile ? 28. Recevez donc, frères très chers, votre évêque Athanase avec toute la gloire selon Dieu et avec joie, avec ceux qui [128] ont été associés à de telles fatigues, et réjouissez-vous du résultat de vos prières, vous qui, pour ainsi dire, avez abreuvé et nourri votre pasteur, qui avait soif et faim de votre Piété, par des lettres secourables. 29. Vous avez été sa consolation lors de son séjour à l'étranger, vous avez réchauffé celui qui était persécuté et en butte aux complots

ἐαυτῶν ψυχαῖς καὶ διανοαίαις. 30. Ἐμὲ δὲ ἤδη εὐφραίνει
 ἐννοούμενον καὶ προορώντα τῷ λογισμῷ τὴν ἐπὶ τῇ ἐπανόδῳ
 125 ἀκαστοῦ ὑμῶν χαρὰν καὶ τοῦ πλήθους τὰς θεοσεβεστάτας
 ἀπαντήσεις καὶ τὴν ἔνδοξον τῶν συντρεχόντων ἑορτήν, καὶ
 τίς ἐκεῖνη ἢ ἡμέρα ὑμῖν καὶ ποία ἔσται ἐπανερχομένου μὲν
 τοῦ ἀδελφοῦ μου, παυσαμένων δὲ τῶν προγενομένων καὶ τῆς
 πολυτιμῆτος κατ' εὐχὴν ἐπανόδου εἰς εὐφροσύνην τινα πλη-
 130 ρεστάτης χαρᾶς συναπτώσης τοὺς πάντας. 31. Ἡ τοιαύτη δὲ
 χαρὰ κατὰ τὸ μέγιστον μέχρις ἡμῶν φθάνει, οἷς θεόθεν καὶ
 τοῦτο συγκεκριθῆσθαι συνέστηκεν, ὅπως εἰς γνώσιν τοῦ τηλι-
 κούτου ἀνδρὸς ἐλθεῖν δυνηθῶμεν. Εἰς εὐχὴν οὖν τὴν ἐπιστο-
 λὴν τελειῶσαι καλόν. 32. Ὁ Θεὸς ὁ παντοκράτωρ καὶ ὁ
 135 τούτου υἱός, ὁ κύριος καὶ σωτὴρ ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστός,
 διηνεκῆ τὴν χάριν ταύτην ὑμῖν παράσχοι, διδοὺς ἔπαθλον τῇ
 θαυμαστῇ ὑμῶν πίστει, ἣν περὶ τὸν ἐπίσκοπον ὑμῶν ἐνδόξῳ
 μαρτυρίᾳ ἐνεδείξασθε, ἵνα ὑμῖν τε καὶ τοῖς μεθ' ὑμᾶς ἐνταῦθα,
 καὶ ἐν τῷ μέλλοντι τὰ βελτίονα μένοι, ἃ ὀφθαλμὸς οὐκ εἶδεν
 140 καὶ οὐκ ἤκουσεν καὶ ἐπὶ καρδίαν ἀνθρώπου οὐκ ἀνέβη, ἃ
 ἠτόίμασεν ὁ Θεὸς τοῖς ἀγαπῶσιν αὐτόν^{ag}, διὰ τοῦ Κυρίου
 ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, δι' οὗ τῷ παντοκράτορι Θεῷ ἡ δόξα εἰς
 τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων, ἀμήν. Ἐρρωσθαι ὑμᾶς ἐν κυρίῳ
 εὐχομαι, ἀγαπητοὶ ἀδελφοί. »

33. Τούτοις πεπιστευκῶς τοῖς γράμμασιν Ἀθανάσιος ἐπὶ
 145 τὴν ἀνατολὴν παρεγένετο. Κωνσταντῖος δὲ αὐτὸν ὁ βασιλεὺς
 οὐκ ἀπεχθῶς μὲν τότε ἐδέξαστο, σοφίζεσθαι δὲ αὐτὸν
 ἐπεχειρεῖ ἐκ κατασκευῆς τῶν ἀρειανίζόντων ὑποβαλλόμενος,
 καὶ φησι πρὸς αὐτόν· 34. « Τὸν μὲν θρόνον τὸν σαυτοῦ ψήφῳ
 τε τῆς συνόδου καὶ τῇ ἡμετέρᾳ συναινέσει ἀπέληφας· ἐπειδὴ

ag. 1 Co 2, 9.

1. La rencontre avec Constance a lieu vers la fin de l'été à Antioche, où l'empereur est rentré après le siège de Nisibe. Ce n'est pas sans méfiance qu' Athanase s'est rendu auprès de l'empereur (cf. *Hist. Ar.* 22, 1, p. 194 : il part en « s'en étant totalement remis à Dieu »). Socrate ne dit mot du refus d' Athanase de voir l'évêque Léonce d'Antioche et de sa participation aux assemblées des Antiochiens restés fidèles au souvenir d'Eustathe (exilé en 327-328 : cf. I, xxiv).

par vos âmes et vos pensées très fidèles. 30. Pour moi, je me réjouis déjà en imaginant et en prévoyant par la pensée la joie de chacun de vous à son retour, le très pieux accueil de la foule, la fête éclatante de ceux qui se rencontrent ; en pensant à ce que ce jour sera pour vous, combien grand il sera lorsque mon frère reviendra, quand aura cessé tout ce qui précédait et que ce retour de grand prix, selon votre vœu, vous rassemblera tous dans le bonheur d'une joie totale. 31. Une telle joie, pour une très grande part, parvient jusqu'à nous, à qui il a été donné par Dieu de participer à cela, puisque nous avons pu faire la connaissance d'un si grand homme. Aussi il est bon de terminer cette lettre par une prière. 32. Que le Dieu tout-puissant et le fils de celui-ci, notre seigneur et sauveur Jésus-Christ, vous procure sans cesse cette grâce, en vous donnant une récompense pour votre foi admirable, que vous avez montrée par un glorieux témoignage au sujet de votre évêque, afin que pour vous et ceux qui viendront après vous, maintenant et à l'avenir, subsistent les biens les meilleurs, *« que l'œil n'a pas vus, que l'oreille n'a pas entendus et qui ne sont pas montés au cœur de l'homme, eux que le Père a préparés pour ceux qui l'aiment »*^{ag}, par notre Seigneur Jésus-Christ, par qui gloire soit rendue au Dieu tout-puissant dans les siècles des siècles, amen. Je souhaite que vous vous portiez bien dans le Seigneur, frères bien-aimés. »

Athanase à Antioche (346)

33. Se fiant à ces lettres, Athanase se rendit en Orient¹. L'empereur Constance le reçut alors sans hostilité [129], mais, à l'instigation des arianisants, il essayait de le circonvenir. 34. Il lui dit : « Tu as retrouvé ton trône grâce à une décision du concile et à notre consentement². Mais puisque

2. Il est plus qu'improbable que Constance ait ici évoqué la décision du concile. Elle ne sera d'ailleurs nullement évoquée dans sa lettre (cf. § 46).

150 δὲ εἰσιν ἐν Ἀλεξανδρείᾳ τινὲς τοῦ λαοῦ διακρινόμενοι τῆς
 πρὸς σὲ κοινωνίας, μίαν ἐν τῇ πόλει ἐκκλησίαν ἕασον ἔχειν
 αὐτοῦς. » 35. Πρὸς δὲ τὴν πρότασιν ταύτην ὁ Ἀθανάσιος
 γοργῶς ὑπαπήντησεν καὶ φησιν· « Ὁ βασιλεῦ, ἐπ' ἐξουσίας
 155 αὐτὸς αἰτῶ καὶ δέομαι δός μοι. » 36. Τοῦ δὲ βασιλέως δώσειν
 ἐτοίμως ἐπαγγειλαμένου εὐθὺς ἐπήγαγεν ὁ Ἀθανάσιος, τὴν
 αὐτὴν ἀξιών λαβεῖν χάριν, ἣν ὁ βασιλεὺς ἐπεζητεῖ λαβεῖν. 37.
 Μίαν γὰρ καὶ αὐτὸς ἐκκλησίαν ἀπονεμηθῆναι ἡξίου καθ'
 160 ἑκάστην πόλιν τοῖς διακρινόμενοις πρὸς τὴν τῶν ἀρειανίζον-
 των κοινωνίαν. 38. Τὴν Ἀθανασίου τοίνυν γνώμην ἀλυσιτελῆ
 γνόντες οἱ ἀρειανίζοντες ὑπερτίθεσθαι μὲν τοῦτο ἔλεγον,
 πράττειν δὲ τὰ δοκοῦντα τῷ βασιλεῖ παρεχώρουν.

39. Διόπερ ὁ βασιλεὺς Ἀθανασίῳ τε καὶ Παύλῳ καὶ Μαρ-
 κέλλῳ τοὺς οἰκίους ἀπεδίδου θρόνους, ἔτι μὲν καὶ Ἀσκληπᾶ
 165 τῷ Γάζης καὶ Λουκίῳ Ἀδριανουπόλεως. 40. Καὶ γὰρ οὗτοι
 ὑπὸ τῆς ἐν Σαρδικῇ συνόδου ἐδέχθησαν, Ἀσκληπᾶς μὲν ὑπο-
 μνήματα ἐπιδείξας, ἐν οἷς ἐδέδεικτο Εὐσέβιος ὁ Παμφίλου
 ἄμα πλείοσιν διαγνούς τὰ κατ' αὐτὸν καὶ ἀποδοὺς τὴν ἀξίαν
 αὐτῷ, Λούκιος δέ, ὅτι οἱ κατηγοροῦντες αὐτοῦ φυγῆ ἔχρη-
 170 σαντο. 41. Προστάγματα οὖν τοῦ βασιλέως εἰς τὰς αὐτῶν
 ἐφοῖτα πόλεις, κελεύοντα ἐτοίμως αὐτοὺς ὑποδέχεσθαι. 42.
 Ἐν μὲν οὖν Ἀγκύρᾳ Βασιλείου ἐξωθουμένου καὶ ἀντεισιόντος
 Μαρκέλλου ταραχὴ οὐκ ἦ τυχοῦσα ἐγένετο, ἣ πρόφασιν λοι-
 πορίας παρέσχεν τοῖς τάναντία φρονοῦσιν, Ἀσκληπᾶν δὲ ἐτοί-

1. Socrate emprunte cette anecdote à RUFIN, *HEX*, 20 (p. 986-987), mais il la déforme : selon Rufin, Athanase aurait seulement demandé une église pour les Nicéens à Antioche, où eut lieu la rencontre. Sur le sens possible de cet épisode, cf. A. MARTIN, *Athanase*, p. 444-445.

2. Cette affirmation générale est très inexacte dans le détail : seul Athanase est expressément renvoyé chez lui, Paul va être exilé (cf. supra, xvi), Marcel et Asclépas (qui n'avaient pas fait l'objet de sentences impériales) rentrent chez eux – non sans difficultés pour Marcel (§ 42) ; quant à Loukios, qui ne figurait pas dans la synodale des Occidentaux parmi les évêques rétablis sur leurs sièges, il était rentré clandestinement chez lui, mais il y fut arrêté, exilé à nouveau et trouva la mort dans ce nouvel exil (cf. *infra*, xxvi, 6 ; ATHANASE, *Hist. Ar.* 19, 1, p. 192). La donnée sur Asclépas est tirée

certain parmi le peuple, à Alexandrie, sont séparés de la communion avec toi, permets qu'ils aient une église dans la ville. » 35. A cette proposition, Athanase fit une vive objection en disant : « Ô empereur, il est en ton pouvoir d'ordonner et de faire ce que tu veux, mais je te demande aussi une grâce et je te prie de me l'accorder. » 36. Comme l'empereur promettait avec empressement de la lui donner, Athanase ajouta aussitôt qu'il désirait recevoir la même faveur que celle que l'empereur cherchait à obtenir : 37. il réclamait lui aussi qu'une église soit attribuée dans chaque ville à ceux qui se séparaient de la communion des arianisants. 38. Les arianisants, sachant que la proposition d'Athanase leur était défavorable, disaient de remettre cela à plus tard, mais laissaient l'empereur libre de faire ce qui lui semblait bon ¹.

Le sort des autres Orientaux déposés

39. Aussi l'empereur restituait leurs trônes à Athanase, Paul et Marcel, et encore à Asclépas de Gaza et Loukios d'Adrianoupolis ². 40. Ceux-ci en effet avaient été reçus par le concile de Sardique, Asclépas ayant montré des documents dans lesquels on pouvait voir qu'Eusèbe de Pamphile ainsi que plusieurs autres avaient rendu un jugement sur son affaire et lui avaient rendu sa dignité, Loukios que ceux qui l'accusaient avaient pris la fuite. 41. Des ordres de l'empereur partaient donc dans leurs villes, ordonnant de les recevoir avec empressement. 42. A Ancyre, lorsque Basile fut chassé et Marcel mis à sa place, il y eut des troubles importants, qui fournirent à ceux d'une opinion contraire un prétexte pour l'injurier, mais les habitants de Gaza reçurent

d'ATHANASE, *Apol. sec.* 45, 2 (p. 122), mais en réalité, Socrate transforme en faveur d'Eusèbe la donnée qu'il lit dans Athanase : « Asclépas... produisit des rapports faits à Antioche en présence des accusateurs et d'Eusèbe de Césarée, et il montra à partir des sentences de ceux qui l'avaient jugé qu'il était innocent. »

175 μως Γαζαῖοι ἐδέξαντο. 43. Ἐν δὲ τῇ Κωνσταντινουπόλει
Μακεδόνιος Παύλῳ πρὸς ὀλίγον ὑπεξέστη, καθ' ἑαυτὸν ἐν
ἰδιαζούσῃ ἐκκλησίᾳ [130] τὰς συνόδους ποιούμενος.

44. Ὑπὲρ μέντοι Ἀθανασίου ὁ βασιλεὺς ἐπισκόποις τε καὶ
κληρικοῖς καὶ λαοῖς περὶ τοῦ ἀσμένως αὐτὸν ὑποδεχθῆναι
180 ἐπέστειλεν, ἔτι μὴν καὶ τὰ καθ' αὐτοῦ ἐν δικαστηρίοις
πραχθέντα δι' ἐτέρων γραμμάτων ἀφανισθῆναι ἐκέλευσεν.
45. Τὰ δὲ περὶ ἀμφοτέρων τούτων γραφέντα ἔστι τάδε.

« Νικητῆς Κωνσταντίου Μέγιστος Σεβαστὸς ἐπισκόποις
καὶ πρεσβυτέροις τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας.

185 Οὐκ ἀπελείφθη τῆς τοῦ Θεοῦ χάριτος ὁ αἰδεσιμώτατος
ἐπίσκοπος Ἀθανάσιος, 46. ἀλλ' εἰ καὶ ἐν βραχεῖ χρόνῳ τῇ
κατὰ ἀνθρώπους δοκιμασίᾳ ὑπεβλήθη, ὅμως τὴν ὀφειλομένην
παρὰ τῆς παντεφόρου προνοίας ἀπηνέγκατο ψῆφον, ἀπολα-
βῶν βουλήσει τοῦ κρείττονος καὶ κρίσει ἡμετέρᾳ τὴν πατρίδα
190 ὁμοῦ καὶ τὴν ἐκκλησίαν, ἧς θεῖῳ νεύματι προστάτης ἐτύγγα-
νεν. 47. Τούτῳ τὰ ἀκόλουθα ἔδει παρὰ τῆς ἡμετέρας ὑπάρξει
πραότητος, ὥστε πάντα τὰ πρὸ τούτου κατὰ τῶν αὐτῶν κοι-
νωνηκότων ὠρισμένα νῦν ἀμνηστία παραδοθῆναι, πᾶσάν τε
ὑποψίαν τὴν καθ' αὐτοῦ σχολάσαι τοῦ λοιποῦ, τὴν τε ἀτέλειαν
195 ἧς ἔτυχον πάλαι οἱ ἅμα αὐτῶν κληρικοί, τούτοις βεβαιωθῆναι
προσηκόντως. 48. Ἀλλὰ μὴν καὶ τοῦτο τῇ εἰς αὐτὸν χάριτι
προστεθῆναι ἐδικαιώσαμεν, ὥστε πάντας τοὺς τοῦ ἱεροῦ
καταλόγου γινώσκειν ἐνδεδόσθαι τὸ ἄφοβον πᾶσιν τοῖς αὐτῶν
προστεθειμένοις εἴτε ἐπισκόποις εἴτε κληρικοῖς. 49. Ἰκανὸν
200 δὲ γνῶρισμα τῆς ἐκάστου ὀρθῆς προαιρέσεως ἔσται ἢ πρὸς
τοῦτον ἔνωσις. Ὅσοι γὰρ ἂν τῆς καλλίονος ὁμοῦ κρίσεώς τε
καὶ μοίρας γενόμενοι τὴν τούτου ἔλωνται κοινωνίαν, τούτους
πάντας ἐκελεύσαμεν, καθ' ὁμοιότητα τῆς φθανούσης προ-

Asclépas avec empressement. 43. A Constantinople, Macé-
donios se retira pour un moment devant Paul, en faisant ses
assemblées à part, dans sa propre église.

Lettres de Constance en faveur d'Athanase

[130] 44. En faveur d'Athanase, l'empereur prescrit par
lettre aux évêques, aux clercs et au peuple de le recevoir avec
joie ; il ordonna encore par une autre lettre d'annuler ce qui
avait été fait contre lui dans les tribunaux. 45. Voici ce qu'il
écrivit sur ces deux questions ¹ :

« Vainqueur Constance Très grand Auguste aux évêques
et aux prêtres de l'Église catholique.

Le très vénérable évêque Athanase n'a pas été privé de la
grâce de Dieu. 46. Même si pour un court moment il a été
soumis au jugement selon les hommes, il a pourtant obtenu
de la providence qui veille sur tout la sentence qui lui était
due, en recouvrant, par la volonté du tout-puissant et notre
jugement, et sa patrie et l'Église dont il est le chef par
décision divine. 47. Ce qui convient à cette situation se
devait de venir de notre Clémence, de sorte que soit livré à
l'oubli tout ce qui avait été décidé auparavant contre ceux
qui étaient en communion avec lui, que tout soupçon contre
lui soit aboli à l'avenir, que l'immunité dont jouissaient
autrefois les clercs de son entourage leur soit confirmée de la
manière qui convient. 48. En outre, nous avons estimé juste
d'ajouter ceci à nos faveurs envers lui : que tous ceux qui
sont inscrits sur la liste sacrée ² sachent que l'amnistie est
concordée à tous ceux qui se sont ralliés à lui, évêques ou
clercs. 49. L'union avec lui sera une preuve suffisante de la
rectitude de choix de chacun. Car tous ceux qui, ayant fait à
la fois le meilleur choix et pris le meilleur parti, auront
adopté sa communion, nous avons ordonné que tous ceux-là
bénéficient de la faveur qui leur est accordée par la volonté

1. Les lettres sont citées d'après ATHANASE, *Apol. sec.*, 54-56 (p. 135-136).

2. C'est-à-dire tous les clercs.

νοίας και νῦν τῆς ὑφ' ἡμῶν βουλήσει τοῦ κρείττονος παρα-
 210 σκεθείσης χάριτος ἀπολαύειν. »

« Νικητῆς Κωνστάντιος Μέγιστος Σεβαστὸς τῷ λαῷ τῆς
 κατὰ Ἀλεξάνδρειαν καθολικῆς ἐκκλησίας.

[131] 50. Σκοπὸν ποιούμενοι τὴν ὑμετέραν ἐν ἅπασιν εὐνο-
 μίαν, εἰδότες τε ὡς ἐπὶ πολὺ τῆς τοῦ ἐπισκοποῦντος προνοίας
 215 ἐστέρησθε, Ἀθανάσιον τὸν ἐπίσκοπον, ἄνδρα τοῖς πᾶσι διὰ τε
 τὴν προσοῦσαν ὀρθότητά και διὰ τὴν τῶν οἰκείων ἡθῶν
 εὐτροπίαν γνῶριμον, πάλιν πρὸς ὑμᾶς ἀποστεῖλαι ἐδικαιώσα-
 μεν. 51. Τοῦτον συνήθως και προσηκόντως ὑποδεξάμενοι και
 ταῖς πρὸς Θεὸν εὐχαῖς βοηθὸν προστησάμενοι τὴν ὑμῖν τε
 220 πρέπουσαν και ἡμῖν ἀρεστὴν ὁμόνοιαν και εἰρήνην κατὰ τὸν
 τῆς ἐκκλησίας θεσμὸν διαρκῆ φυλάττειν σπουδάσατε. 52.
 Οὐδὲ γὰρ εὐλογόν ἐστιν διχόνοιάν τινα ἢ στάσιν ἐν ὑμῖν
 κινήθῃναι ὑπεναντίον τῆς τῶν ἡμετέρων καιρῶν εὐμοιρίας.
 53. Καὶ τοῦτο μὲν ἀπεῖναι ἀφ' ὑμῶν παντελῶς βουλόμεθα· τὸ
 225 δὲ ταῖς εὐχαῖς ὑμᾶς διαρκῶς, αὐτῷ, ὡς προεῖρηται, προστάτη
 και ἐπικούρῳ χρωμένους, πρὸς τὸ θεῖον ἐμμένειν συνήθως
 παραινοῦμεν, ὡς ἂν τῆς τοιαύτης ὑμῶν προθέσεως εἰς τὰς
 ἀπάντων εὐχὰς διαβαινούσης και οἱ ἐκ τῶν ἐθνῶν τῇ τῶν
 εἰδώλων πλάνῃ ἔτι και νῦν προσανέχοντες ἐπὶ τὴν τῆς ἱερᾶς
 230 θρησκείας ἐπίγνωσιν προθυμότατα σπεύδοιεν, Ἀλεξανδρεῖς
 προσφιλέστατοι. 54. Καὶ αὐθις οὖν παραινοῦμεν τοῖς προει-
 ρημένοις ἐμμένειν, τὸν δὲ ἐπίσκοπον ψήφῳ τοῦ κρείττονος
 και ἡμετέρᾳ γνώμῃ ἀπεσταλμένον ἡδέως δεξασθε και πάσῃ
 ψυχῇ και γνώμῃ ἀσπαστὸν ἡγήσασθε. 55. Τοῦτο γὰρ και ὑμῖν
 235 πρέπει και τῇ ἡμετέρᾳ πραότῃ προσήκειν συνέστηκεν.
 Ὑπερ γὰρ τοῦ πᾶσαν ἀνασοβῆς και στάσεως πρόφασιν περιαι-
 ρεθῆναι τῶν ἐθελοκακία χρωμένων τοῖς παρ' ὑμῖν δικασταῖς
 διὰ γραμμάτων προσετάξαμεν ἅπαντας, οὓς ἂν στασιώδεις
 καταμάθοιεν, τῇ τῶν νόμων ὑποβάλλειν ἐκδικία. 56. Ἀμφό-
 240 τερα τοίνυν συνορῶντες, και τὴν ἡμετέραν μετὰ τοῦ κρείττο-

du tout-puissant, à l'imitation de la providence qui nous
 devance et s'exerce maintenant par nous. »

« Vainqueur Constance Très grand Auguste au peuple de
 l'Église catholique d'Alexandrie :

[131] 50. Ayant pour but d'assurer chez vous le bon
 ordre en toutes choses, et sachant que vous avez été privés
 longtemps de la vigilance épiscopale, nous avons décidé de
 vous renvoyer l'évêque Athanase, un homme connu de tous
 pour la rectitude qui est la sienne et l'excellence de ses
 qualités propres. 51. Quand vous l'aurez reçu selon la cou-
 tume et de la manière qui convient et en aurez fait de nou-
 veau un soutien dans vos prières à Dieu, ayez soin, selon la
 règle de l'Église, de garder durablement la concorde et la
 paix qui vous conviennent et qui me sont agréables. 52. Il
 n'est pas raisonnable qu'une discorde ou une émeute se
 produisent chez vous, tout à fait contraires à l'heureuse
 situation de notre époque. 53. Cela, nous voulons que ce soit
 totalement absent de chez vous, et nous vous exhortons à
 demeurer durablement, par vos prières, dans la sainteté qui
 vous est habituelle, en recourant à lui, comme je l'ai dit,
 comme à un chef et un protecteur. De la sorte, lorsque de
 telles dispositions de votre part iront jusqu'aux oreilles¹
 de tous, même ceux des païens qui s'adonnent encore
 aujourd'hui à l'erreur des idoles se hâteront de grand cœur
 vers la connaissance de la religion sacrée, très chers Alexan-
 drins. 54. A nouveau donc nous vous exhortons à vous en
 tenir à ce qui a été dit précédemment : faites un bon accueil
 à l'évêque envoyé par le choix du tout-puissant et notre
 décision, tenez-le pour bienvenu de toute votre âme et de
 tout votre cœur. 55. C'est cela qu'il convient que vous fas-
 siez, et il appert que cela s'accorde avec notre Clémence. Car
 pour enlever tout prétexte de sédition et d'émeute à ceux qui
 font preuve de mauvaise volonté, nous avons ordonné par
 lettre aux juges de chez vous de soumettre à la rigueur des
 lois ceux dont ils apprendraient qu'ils sont subversifs.
 56. En considérant donc à la fois notre décision et celle du

1. La correction de VALESIIUS (l. 228, ἀκοῶς) me semble s'imposer. Les manuscrits lisent « aux prières ».

245 νος γνώμην και τὸν ὑπὲρ ὑμῶν και τῆς ὁμοιοίας λόγον και τὴν
κατὰ τῶν ἀτάκτων τιμωρίαν, τὰ πρόποντα και ἀρμόζοντα τῷ
τῆς ἱεραῆς θρησκείας θεσμῷ διαφυλάττοντες, τὸν προειρημέ-
νον διὰ πάσης αἰδοῦς και τιμῆς ἄγοντες, τὰς εὐχὰς ἅμα αὐτῷ
ὑπὲρ τε ἑαυτῶν και τῆς τοῦ βίου παντὸς εὐνομίας τῷ τῶν
ὅλων πατρὶ Θεῷ ἀναπέμπειν σπουδάσετε. »

[132] 57. « Νικητῆς Κωνσταντίου Αὐγουστος Νεστορίω
(τῷ δὲ αὐτῷ τύπῳ και τοῖς ἐν Αὐγουσταμνίκη και Θεβαΐδι
και Λιβύῃ ἡγεμόσιν).

250 Ἐἴ τι ποτε πρὸ τούτου ἐπὶ βλάβῃ και ὕβρει τῶν κοινωονούν-
των Ἀθανασίῳ τῷ ἐπισκόπῳ προσταχθὲν εὐρίσκεται, τοῦτο
νῦν ἀπαλειφθῆναι βουλόμεθα. Και γὰρ τὴν ἀλειτουρησίαν,
ἣν εἶχον οἱ αὐτοῦ κληρικοί, τοὺς αὐτοὺς πάλιν τὴν αὐτὴν
θέλομεν ἔχειν. 58. Ταύτην δὲ τὴν ἡμετέραν πρόσταξιν φυλαχ-
255 θῆναι βουλόμεθα, ὥστε ἀποδοθέντος Ἀθανασίου τοῦ ἐπισκό-
που τῇ ἐκκλησίᾳ τοὺς κοινωονώντας αὐτῷ ἔχειν τὴν ἀλειτουρ-
γησίαν ἣν αἰεὶ ἔσχον, ἣν και οἱ λοιποὶ κληρικοὶ ἔχουσιν, ἵν'
οὕτως ἔχοντες και αὐτοὶ χαίρωσιν. »

XXIV

1. Ταῖς τοιαύταις ἐπιστολαῖς ὀχυρωθεὶς Ἀθανάσιος διὰ
τῆς Συρίας ὁμήσας τῆς Παλαιστίνης ἐπέβη, καταλαβὼν τε
τὰ Ἱεροσόλυμα, και τῷ ἐπισκόπῳ Μαξίμῳ καταφανῆ ποιή-
σας τὰ τε ὑπὸ τῆς ἐν Σαρδικῇ συνόδου γνωσθέντα, και ὡς ὁ
5 βασιλεὺς Κωνσταντίος τῇ ἐκείνων ψήφῳ και κρίσει ἐγένετο
σύμφηρος, παρασκευάζει σύνοδον τῶν ἐκεῖσε ἐπισκόπων
γενέσθαι. 2. Μάξιμος δὲ μηδὲν μελλήσας μετεπέμπετο τινὰς
τῶν ἀπὸ Συρίας και Παλαιστίνης ἐπισκόπων, και καθίσας

1. Ce préfet d'Égypte n'est pas connu par ailleurs.

2. Cette exemption des *munera* a été concédée aux clercs par Constantin
(*C. Theod.* XVI, 2, 2), confirmée par Constance et Constant (*Ibid.*, 10, 11).
La déposition d'un évêque et son exil font perdre ce privilège au clergé qui
lui reste fidèle.

tout-puissant, nos paroles en votre faveur et en faveur de la
concorde, le châtement contre les fauteurs de troubles,
conservez ce qui convient à la règle de la sainte religion et
qui est en harmonie avec elle, traitez avec toute vénération et
honneur celui dont j'ai parlé, et hâtez-vous avec lui de faire
monter vos prières vers Dieu le Père de tous, et pour vous-
mêmes, et pour l'heureuse situation de tous les vivants. »

[132] 57. « Vainqueur Constantin Auguste à Nesto-
rius¹ (et sur le même modèle aux gouverneurs d'Augustam-
nique, de Thébaïde et de Libye) :

S'il se trouve que quelque mesure a été ordonnée un jour
avant celle-ci qui fasse du tort et outrage ceux qui sont en
communion avec l'évêque Athanase, nous voulons que
celle-ci soit maintenant abrogée, et nous voulons en effet que
ses clercs aient à nouveau l'exemption de charges qu'ils
avaient². 58. Nous voulons que notre prescription présente
soit observée, de sorte que, puisque l'évêque Athanase est
rendu à son Église, ceux qui sont en communion avec lui
aient l'exemption de charges qu'ils eurent toujours et qu'ont
les autres clercs ; afin que, ainsi traités, eux aussi soient dans
la joie. »

XXIV

Athanase sur le chemin du retour (346)

1. Encouragé par de telles lettres, Athanase se mit en
route, et à travers la Syrie gagna la Palestine. Arrivé à Jérusa-
salem, après avoir fait connaître à l'évêque Maxime les déci-
sions prises par le concile de Sardique et comment l'empe-
reur Constance s'était accordé avec leur vote et leur
jugement, il provoque la tenue d'un concile des évêques du
lieu. 2. Maxime, sans tarder, faisait venir quelques-uns des
évêques de Syrie et de Palestine, et ayant réuni une assem-

συνέδριον ἀποδίδωσιν καὶ αὐτὸς τὴν κοινωνίαν Ἀθανασίῳ καὶ
 10 τὴν ἀξίαν. 3. Γράφει τε καὶ αὐτὴ ἡ συνδὸς τοῖς τε ἐν Ἀλε-
 ξανδρείᾳ καὶ πᾶσι τοῖς ἐν Αἰγύπτῳ καὶ Λιβύῃ ἐπισκόποις τε
 καὶ κληρικοῖς καὶ λαοῖς τὰ ἐγνωσμένα καὶ ἐψηφισμένα περὶ
 Ἀθανασίου. Ἐφ' ᾧ σφόδρα κατεμωκῆσαντο τοῦ Μαξίμου οἱ
 15 ἀπεχθῶς ἔχοντες πρὸς Ἀθανάσιον, ὅτι πρότερον καθελῶν
 αὐτόν, αὐθις ἐκ μεταμελείας [133] ὡς μηδενὸς γενομένου
 ψῆφον ὑπὲρ Ἀθανασίου ἐξήνεγκεν τὴν τε κοινωνίαν αὐτῷ καὶ
 τὴν ἀξίαν παρέχουσαν.

4. Ταῦτα γνόντες Οὐρσάκιος καὶ Οὐάλης οἱ περὶ τὸ ἀρειαν-
 20 ικὸν δόγμα πρότερον διαπύρως σπουδάζοντες, καταγνόντες
 τότε τῆς προλαβούσης σπουδῆς ἐπὶ τὴν Ῥώμην ἀνῆλθον, 5.
 βιβλίον τε μετανοίας τῷ ἐπισκόπῳ Ἰουλίῳ ἐπιδόντες τῷ τε
 ὁμοουσίῳ συνέθεντο καὶ γράμματα πρὸς Ἀθανάσιον διαπεμ-
 ψάμενοι κοινωνεῖν αὐτῷ τοῦ λοιποῦ ὡμολόγησαν. 6. Οὕτω
 25 μὲν οὖν τότε Οὐρσάκιος καὶ Οὐάλης τοῖς ἐπὶ Ἀθανασίῳ
 γεγονόσιν ἠττηθέντες, ὡς ἔφην, τῷ ὁμοουσίῳ συνέθεντο, 7.
 Ἀθανάσιος δὲ διὰ τοῦ Πηλουσίου ἐπὶ τὴν Ἀλεξάνδρειαν ἐπο-
 ρεύετο, κατὰ πόλεις τε παριῶν ἐδίδασκεν τοὺς μὲν ἀρειανίζον-
 30 τας ἐκτρέπεσθαι, ἀσπάζεσθαι δὲ τὸ ὁμοούσιον. 8. Ἐν τισὶ δὲ
 τῶν ἐκκλησιῶν καὶ χειροτονίας ἐποίει, καὶ τοῦτο γέγονεν
 ἀρχὴ ἐτέρας μέμψεως κατ' αὐτοῦ, ὅτι ἐν ταῖς ἄλλων παροι-
 κίαις χειροτονεῖν ἐπεχείρει.

1. Maxime n'est pas le métropolitain de Palestine, qui est alors Acace de Césarée, hostile à Athanase. Seize évêques seulement rétablissent alors leur communion avec Athanase, mais leur lettre synodale ne dit mot de Sardique (*Apol. sec.*, 57, 2-7, p. 136-137). La source de Socrate reste ici Athanase.

2. Le ralliement d'Ursace et Valens date de 347 et fait suite au concile de Milan : c'est après celui-ci, qui les a absous de l'excommunication prononcée à Sardique, mais sans les rétablir sur leurs sièges, qu'ils se rendent à Rome et présentent à Jules un *libellus* ; celui-ci n'est nullement un ralliement au consubstantiel, mais une condamnation d'« Arius et ses satellites, qui disent : 'Il fut un temps où il n'était pas fils', qui disent que le Fils est issu du néant, qui nient que le Fils de Dieu ait été avant les siècles » ; ils reconnaissent, par ailleurs, avoir été induits en erreur au sujet d'Athanase. C'est Paulin de Trèves (et non Jules de Rome) qui communiquera à Athanase

blée¹, il rétablit lui aussi la communion avec Athanase et lui rend sa dignité. 3. Ce concile écrit aussi à ceux d'Alexandrie et à tous les évêques, clercs et laïcs d'Égypte et de Libye ce qui avait été décidé et voté au sujet d'Athanase. Sur quoi les adversaires d'Athanase se moquaient beaucoup de Maxime, parce que, l'ayant déposé auparavant, il avait ensuite, changeant d'avis, [133] émis un vote qui rétablissait la communion et lui rendait sa dignité, comme si rien ne s'était passé.

Rétractation d'Ursace et Valens (347)

4. En apprenant cela, Ursace et Valens, qui auparavant avaient ardemment pris parti pour la doctrine arienne, mais qui condamnaient maintenant leur zèle antérieur, se rendirent à Rome. 5. Ayant remis un livret de rétractation à l'évêque Jules, ils se rallièrent au consubstantiel ; ils déclarèrent, en envoyant une lettre à Athanase, qu'ils seraient à l'avenir en communion avec lui. 6. C'est ainsi que, vaincus par ce qui était arrivé à Athanase, Ursace et Valens, comme je l'ai dit, se rallièrent alors au consubstantiel². 7. Quant à Athanase, il faisait route vers Alexandrie par Péluse³ ; en passant dans les villes, il enseignait à se détourner des arianisants et à s'attacher au consubstantiel. 8. Il faisait aussi des ordinations dans quelques-unes des Églises, et cela fut à l'origine d'un autre sujet de plainte contre lui – qu'il ait entrepris de faire des ordinations dans les territoires des autres.

nase le texte de la *retractatio* des deux évêques. Deux ans plus tard, à l'occasion d'un passage à Aquilée, ceux-ci lui envoient une lettre de communion par l'intermédiaire du prêtre Mousaios. Texte grec du *libellus* et de la lettre dans l'*Apol. sec.*, 58, p. 137-138, texte latin chez HILAIRE, *Fragm. hist.* B II, 6 et 8, *CSEL* 65, p. 143-145. Cf. MESLIN, *Les Ariens d'Occident*, p. 266-268.

3. Athanase entre à Alexandrie le 21 octobre 346 (*Histoire acéphale* 1, 1), « honoré d'une réception triomphale avant le centième mille » (*Index syriaque*, 18) – donc au moins à la hauteur de Thmuis, par où passe la route la plus directe de Péluse à Alexandrie.

XXV

1. Τὰ μὲν οὖν κατὰ Ἀθανάσιον οὕτως τότε προέβαιεν. Ἐν τούτῳ δὲ τὰ δημόσια οὐχ ἡ τυχοῦσα ταραχὴ διεδέχετο, περὶ ἧς ὅσα κεφαλαιώδη ἐπιδραμεῖν οὐκ ἄκαιρον ἀναλαβόντας βραχύ, 2. ὅτι τοῦ κτίστου τῆς Κωνσταντινουπόλεως τελευτήσαντος οἱ τρεῖς αὐτοῦ παῖδες τὴν βασιλείαν αὐτοῦ διεδέξαντο, 5 ὡς ἐν τῷ πρὸ τούτου βιβλίῳ πεπονημέθα μνήμην. 3. Ἰστέον δὲ ὅτι συνεβασίλευσεν τούτοις ἀνεψιὸς αὐτῶν, ὃ ὄνομα Δαλμάτιος; ὁμώνυμος τῷ ἰδίῳ πατρί· ὃν ἐπ' ὀλίγον συμβασιλεύσαντα οἱ στρατιῶται ἀνεῖλον, οὐ κελεύοντος Κωνσταντίου τὴν σφαγὴν, ἀλλὰ μὴν οὐδὲ κωλύοντος. 4. Ὡς δὲ Κωνσταντῖνος ὁ νέος τοῖς τοῦ ἀγαδελφοῦ μέρεσιν ἐπιῶν [134] καὶ αὐτὸς ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν συμβαλὼν ἀνηρέθη, ἥδη πολλάκις πρότερον εἴρηται. 5. Μετὰ δὲ τὴν ἐκείνου ἀναίρεσιν ὁ Περσικὸς πρὸς Ῥωμαίους ἐκινήθη πόλεμος, καθ' ὃν Κωνσταντῖος οὐδὲν 15 ἔπραττεν εὐτυχῶς· νυκτομαχίας γὰρ περὶ τοὺς ὄρους Ῥωμαίων καὶ Περσῶν γενομένης, ἐπικρατέστερα τότε τὰ Περσῶν πρὸς ὀλίγον ἔδοξε γίνεσθαι. 6. Καθ' ὃν καιρὸν οὐτε τὰ Χριστιανῶν ἡσύχαζεν, ἀλλὰ διὰ Ἀθανάσιον καὶ τὴν τοῦ ὁμοουσίου λέξιν περὶ τὰς ἐκκλησίας πόλεμος ἦν. 7. Ἐν τούτοις 20 καθεστῶτων τῶν πραγμάτων Μαγνέντιος περὶ τὰ ἐσπέρια μέρη ἐπεφύη τύραννος, ὃς Κώνσταντα τὸν τῶν ἐσπερίων μερῶν βασιλεύοντα περὶ τὰς Γαλλίας διάγοντα ἐκ συσκευῆς

1. Cf. I, xxxvii, 12-13.

2. Socrate reproduit ici en propres termes l'opinion d'EUTROPE, *Brev. X*, 9, 1 (*Constantio... sinente potiusquam iubente*). Cf. *supra* note à II, n, 3.

3. Cf. II, v ; xv, 1.

4. La formule de Socrate est vague, mais sous-entend que cette bataille de Singara, que l'on date aujourd'hui de 344, fut une défaite pour les Romains. Selon EUTROPE, *Brev. X*, 10, 1, la bataille fut perdue par suite de l'impatience des soldats. En revanche, LIBANIOS entend démontrer que

XXV

**Rappel de divers événements de mai 337 à juin 350.
Usurpation de Magnence (350)**

1. Ainsi, les affaires d'Athanase en étaient alors arrivées là. Mais à ce moment-là, des troubles importants affectaient les affaires publiques. Il n'est pas hors de propos d'en résumer les événements principaux en rappelant brièvement que, 2. lorsque le fondateur de Constantinople mourut, ses trois fils reçurent l'empire, comme nous en avons fait mention dans le livre précédent ¹. 3. Il faut savoir que leur cousin partagea le pouvoir avec eux ; il s'appelait Dalmatios, comme son propre père. Il le partagea peu de temps : les soldats le mirent à mort, non que Constance ait ordonné le meurtre, mais du moins il ne l'avait pas empêché ². 4. Que Constantin le jeune, lorsqu'il envahissait les territoires de son propre frère, [134] ait été lui aussi tué dans une rencontre par les soldats, on l'a déjà dit plusieurs fois auparavant ³. 5. Après la disparition de celui-ci se déclencha la guerre perse contre les Romains, lors de laquelle Constance n'avait aucun succès : dans un combat qui eut lieu de nuit près des frontières des Romains et des Perses, les forces des Perses semblèrent un moment être les plus fortes ⁴. 6. A ce moment-là, les affaires des chrétiens n'étaient pas non plus en repos, mais il y avait conflit dans les Églises à cause d'Athanase et du mot consubstantiel. 7. Alors que la situation était telle, Magnence surgit en Occident en usurpateur : il tua dans un guet-apens Constant, qui régnait sur les par-

cette bataille fut une victoire (*Discours 59* [éloge de Constance], 99-120, p. 155-163 Malosse ; carte de la bataille p. 217). Sur cette bataille, cf. W. PORTMANN, « Die 59. Rede des Libanios und das Datum der Schlacht bei Singara », *BZ* 82, 1989, p. 1-18 ; K. MOSIG-WALBURG, « Zur Schlacht bei Singara », *Historia* 48, 1999, p. 330-384.

ἀνεῖλεν. 8. Οὗ γενομένου ἐμφύλιος μέγιστος ἀνερριπίσθη πόλεμος. Μαγνέντιος μὲν γὰρ ὁ τύραννος πάσης τῆς Ἰταλίας ἐκράτει Ἀφρικὴν τε καὶ Λιβύην ὑφ' ἑαυτὸν πεποίητο καὶ αὐτὰς τὰς Γαλλίας εἶχε λαβῶν. 9. Ἐν Ἰλλυριοῖς δὲ ἐν Σιρμίῳ πόλει ἕτερος ὑπὸ τῶν ἐκέισε στρατιωτῶν ἐπῆρτο τύραννος, ᾧ ὄνομα Βετρανίων. 10. Οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ τὴν Ῥώμην ταραχὴ κατεῖχεν τοῦ Κωνσταντίνου γὰρ ἀδελφιδοῦς, Νεπωτιανὸς ὄνομα, ἀντεποιεῖτο τῆς βασιλείας χειρὶ μονομάχων δορυφορούμενος. 11. Νεπωτιανὸν μὲν οὖν οἱ Μαγνεντίου καθεῖλον στρατηγοί, Μαγνέντιος δὲ ἐπιὼν πάντα τὰ ἐσπέρια μέρη κατέστρεφε.

XXVI

1. Τούτων δὲ πάντων τῶν κακῶν ἡ σύρροια ἐν βραχεῖ γέγονεν χρόνῳ· τετάρτῳ γὰρ ὕστερον ἔτει μετὰ τὴν ἐν Σαρδικῇ σύνοδον {η} γέγονεν κατὰ τὴν ὑπατεῖαν Σεργίου καὶ Νιγρινιανοῦ. 2. Τούτων ἀπαγγελθέντων ἐδόκει [135] μὲν εἰς Κωνσταντίον μόνον περιεληλυθέναι τὰ τῆς βασιλείας, αὐτοκράτωρ δὲ ἐν τοῖς ἀνατολικοῖς ἀναδειχθεὶς μέρεσιν κατὰ τῶν τυράννων παντοῖος ἦν εὐτρεπίζεσθαι. 3. Καιρὸν δὲ εὐκαιρον οἱ πρὸς Ἀθανάσιον διαφερόμενοι εὐρηκέναι νομίσαντες αὐθις κατ' αὐτοῦ καὶ μηδέπω τῇ Ἀλεξανδρείᾳ ἐπιστάντος μεγίστας διαβολὰς ἐξειργάζοντο, διδάσκουσί τε τὸν βασιλέα Κωνσταντίον, ὡς εἶη πᾶσαν ἀνατρέ-

1. La source de Socrate pour la fin de ce chapitre est toujours EUTROPE, *Brev.* X, 9, 3, 10, 2 ; 11, 2. L'usurpation de Magnence a lieu le 18 janvier 350 à Autun ; Constant s'enfuit, mais fut rejoint à Elne et tué. Magnence fut très rapidement reconnu par tout l'Occident.

2. Vétranion, maître des milices, se proclame empereur à Mursa le 1^{er} mars 350 (*Ibid.*). Il y est poussé par Constantia, sœur des empereurs, pour soustraire l'Illyrie à Magnence, ce qui explique le pardon que lui accordera Constance. Cf. *PRLE* 1, p. 954 (Vétranio 1). Cf. B. BLECKMANN, « Constantia, Vétranio und Gallus Caesar », *Chiron* 14, 1994, p. 29-68.

ties occidentales et résidait dans les Gaules¹. 8. A la suite de quoi, une très importante guerre civile se ralluma. Magnence, l'usurpateur, était en effet le maître de toute l'Italie, avait mis en son pouvoir l'Afrique et la Libye et il avait pris possession des Gaules elles-mêmes. 9. Dans les Illyries, un autre usurpateur nommé Vétranion avait été mis en place par les soldats dans la ville de Sirmium². 10. En outre, les troubles saisissaient aussi Rome, car un neveu de Constantin, nommé Népotien, s'arrogeait le pouvoir, assisté par une poignée de gladiateurs³. 11. Or les généraux de Magnence mirent Népotien à mort et Magnence, ayant envahi les parties occidentales, les soumettait.

XXVI

Nouvelles accusations contre Athanase (350)

1. Tous ces maux déferlèrent en peu de temps, la quatrième année après le concile de Sardique⁴, sous le consulat de Sergios et Nigrinianos. 2. Lorsqu'on en eut fait l'annonce, il était manifeste [135] que l'empire était échu au seul Constant, et que, reconnu comme empereur dans les parties orientales, il se préparait de toutes les manières à s'opposer aux usurpateurs.

3. Mais ceux qui s'opposaient à Athanase, pensant avoir trouvé une occasion favorable, échafaudaient à nouveau de très graves accusations contre lui, alors qu'il n'était pas encore arrivé à Alexandrie, et ils apprennent à l'empereur Constance qu'il était en train de mettre le désordre dans

3. Fl. Popilius Nepotianus, fils d'Eutropia, sœur de Constantin, se présente devant Rome en costume impérial, et après avoir battu le préfet du prétoire, il est proclamé empereur le 3 juin 350, mais il est tué le 30 par Marcellinus, *comes rei privatae*, qui avait armé Magnence contre Constant (*EUTROPE, Brev.* x, 11, 2). Cf. *PRLE* 1, p. 624 (Iul. Nepotianus 5).

4. Cf. *supra*, II, xx, 3.

πων Αἴγυπτον καὶ Λιβύην. 4. Μάλιστα δὲ τὴν διαβολὴν ἠΐξῃ-
σεν τὸ χειροτονίας αὐτὸν ἐν ἀλλοτρίαις παροικίαις ποιήσα-
σθαι. Ἀθανάσιος δὲ ἐν τοσοῦτῳ καταλαβὼν τὴν Ἀλε-
25 ξάνδρειαν συνόδους τῶν ἐν Αἰγύπτῳ ἐπισκόπων συνήθροισεν,
οἱ ὁμόφωνα ἐψηφίσαντο τοῖς τε ἐν Σαρδικῇ συνελθοῦσιν καὶ
τῇ παρὰ Μαξίμου ἐν τοῖς Ἱεροσολύμοις γενομένη συνόδῳ.

5. Ὁ δὲ βασιλεὺς, καὶ αὐτὸς πάλαι τῇ ἀρειανικῇ προκατε-
χόμενος δόξῃ, πάντα τὰ μικρὸν ἔμπροσθεν αὐτῷ δεδογμένα
20 εἰς τούναντίον μετέστρεφεν. 6. Καὶ πρῶτον μὲν τῆς Κωνσ-
ταντινουπόλεως τὸν ἐπίσκοπον Παῦλον ἐξόριστον γενέσθαι
ἐκέλευσεν· ὃν οἱ ἀπαγαγόντες ἐν Κουκουσῶ τῆς Ἀρμενίας
ἀπέπνιξαν. Μαρκέλλου δὲ ἐκδληθέντος αὐθις τῆς ἐν Ἀγκύρᾳ
ἐκκλησίας ἐγκρατῆς Βασιλείου γέγονεν. Λούκιος δὲ ὁ τῆς
25 Ἀδριανουπόλεως σιδηροδέσμιος ἐν εἰρικτῇ διεφθάρη. 7.
Τοσοῦτον δὲ ἐπεκράτησεν τὰ περὶ Ἀθανασίου λεγόμενα, ὥς
εἰς ἄμετρον ὀργὴν ἐκπεσεῖν τὸν βασιλέα κελεύσαι τε ἀναιρε-
θῆναι αὐτόν, ἔνθα ἂν καὶ εὐρίσκοιτο, σὺν αὐτῷ δὲ [136]

1. Ces accusations, de la part de l'épiscopat oriental hostile à Athanase, rentré chez lui « contre les règles ecclésiastiques », sont reprises dans la lettre synodale d'un concile qui se tint à Antioche soit au printemps 350 (A. MARTIN, *Athanase*, p. 458), soit en 351/352 (HANSON, *Search*, p. 325) : cf. SOZOMÈNE, *HE* IV, 8, 4. Elles sont répétées lors du concile de Sirmium de 351.

2. Un concile réuni dès le retour d'Athanase voit 94 évêques se rallier à lui (*Apol. sec.*, 49, 3, p. 128-130). Athanase procède aussi à des ordinations pour remplacer les évêques mis en place par Grégoire.

3. La politique religieuse de Constance change après la disparition de Constant (350) et la victoire sur Magnence à Mursa (351), qui rétablit l'unité de l'empire : l'empereur cherchera à imposer une unité religieuse à laquelle font obstacle les Nicéens, minoritaires en Orient.

4. Le dernier exil de Paul (en 349-350) l'a conduit d'abord à Singara en Mésopotamie, puis à Émèse, enfin à Cucuse ; c'est vers 350 que l'évêque disparaît, moins d'un an avant la disgrâce du préfet Philippus, qui l'a exilé. Socrate reprend ici la version d'ATHANASE (*Apol. de fuga*, 3, *SC* 56, p. 137 ; *Hist. Ar.* I, 7, 6, p. 187), qui rapporte aussi que, selon les Eusébiens, il mourut de maladie (*Ibid.*, 4). SOZOMÈNE, *HE* IV, 2, 2 retient les deux versions, en précisant que c'est « par les partisans de Macédonios » qu'il aurait été étranglé (*SC* 418, p. 194-195). BARNES, *Athanasius*, p. 216, suggère que Paul a été envoyé à Singara parce que l'empereur s'y trouvait,

toute l'Égypte et la Libye ¹. 4. Ce qui renforça considérablement l'accusation, c'est qu'il avait procédé à des ordinations dans des territoires qui lui étaient étrangers. Sur ce Athanase, arrivé à Alexandrie, rassembla des conciles des évêques d'Égypte, qui votèrent en accord avec ceux qui s'étaient réunis à Sardique et avec le concile organisé par Maxime à Jérusalem ².

Reprise de la répression en Orient (après 350) ³

5. Mais l'empereur, gagné lui aussi depuis longtemps à l'opinion arienne, modifiait dans le sens inverse tout ce qu'il avait décidé peu auparavant. 6. Il ordonna d'abord que l'évêque de Constantinople Paul soit exilé ; ceux qui l'escortaient l'étranglèrent à Cucuse d'Arménie ⁴. Marcel fut chassé et Basile redevint le maître de l'Église d'Ancyre ; Loukios d'Adrianoupolis, mis dans les fers, mourut en prison ⁵. 7. Ce qu'on disait d'Athanase eut un tel effet que l'empereur se mit dans une colère sans bornes et ordonna qu'il soit mis à mort là où on le trouverait ⁶, et avec lui [136] Théodoulos et

qu'il fut emmené ensuite avec la cour à Édesse et que l'empereur décida là de son exil à Cucuse. Le motif de sa condamnation, suggéré par l'*Histoire Acéphale* 1, 3 (p. 139), confirmé par la *Passion des saints notaires* (*BHG*³, 1028y), est la correspondance que Paul aurait entretenue avec Magnence.

5. Cf. *supra*, note à II, xxiii, 39 et ATHANASE, *Apol. de fuga*, 3 (*SC* 56, p. 136).

6. Deux accusations sont alors portées contre Athanase : 1/ d'avoir provoqué la discorde entre les deux empereurs frères ; 2/ d'avoir intrigué auprès de Magnence, auquel il avait écrit une lettre (qu'il désavouera dans l'*Apol. ad Const.*, 6, 11 ; *SC* 56, p. 94-100). Athanase pourtant ne sera pas réellement inquiété avant 356, bien que des indices de menaces impériales soient visibles dès 354 et se concrétisent en 355. Il s'enfuira après l'attaque par le dux d'Égypte de l'église de la Théonas, le 8-9 février 356 (*Index des Lettres festales*, xxviii ; *SC* 317, p. 257) et restera caché dans la ville et les faubourgs, ou parfois le désert, jusqu'en 362 (*Index des Lettres Festales*, xxix, xxx, xxxii).

30 Θεόδουλον καὶ Ὀλύμπιον, προεστῶτας ἐκκλησιῶν ἐν τῇ
 Θράκη. 8. Ἀθανάσιον δὲ τὰ τῷ βασιλεῖ δεδογμένα οὐκ ἔλα-
 θεν, ἀλλὰ προαισθόμενος αὐθις φυγῆ ἔχρησατο καὶ οὕτως τὴν
 ἀπειλὴν διέφυγε τοῦ βασιλέως. 9. Ταύτην αὐτοῦ τὴν φυγὴν
 διέβαλλον οἱ Ἀρειανοὶ καὶ μάλιστα Νάρκισσος ὁ Νερωνιάδος
 τῆς ἐν Κιλικίᾳ ἐπίσκοπος καὶ Γεώργιος ὁ Λαοδικείας καὶ
 35 Λεόντιος ὁ τῆς ἐν Ἀντιοχείᾳ ἐκκλησίας τότε προεστηκώς,
 ὅστις, ἥνικα πρεσβύτερος ἦν, ἀφηρέθη τῆς ἀξίας, ὅτι γυναικί
 συνδιμερεύων Εὐστολίῳ τούνομα καὶ τὴν εἰς αὐτὴν αἰσχρὰν
 ὑπόνοιαν ἐπικρύψαι σπουδάσας τῶν γεννητικῶν ἐξέτεμεν
 ἑαυτὸν καὶ τοῦ λοιποῦ παρρησιέστερον τῇ γυναικί συνδιῆγεν,
 40 ὡς μὴ ἔχων δι' αὐτὴν διεβάλλετο. 10. Γνώμη δὲ καὶ
 σπουδῇ τοῦ βασιλέως Κωνσταντίου τῆς ἐν Ἀντιοχείᾳ ἐκκλη-
 σίας προεβλήθη ἐπίσκοπος μετὰ Στέφανον, ὃς Πλάκιτον διε-
 δέδεκτο πρότερον.

XXVII

1. Τοσαῦτα μὲν περὶ τούτου. Τότε δὲ καὶ ἐν τῇ Κωνσταντι-
 νουπόλει Μακεδόνιος τῶν ἐκκλησιῶν ἐγκρατὴς γίνεται, Παύ-
 λου ἐκποδῶν γενομένου καθ' ὃν εἶρηται τρόπον, παρρησίαν τε
 παρὰ βασιλεῖ μεγίστην κτησάμενος, Χριστιανικὸν ἐκίνησεν
 5 πόλεμον οὐχ ἥττονα ὧν ὑπὸ τὸν αὐτὸν χρόνον ἐποίουν οἱ
 τύραννοι. 2. Πείσας γὰρ τὸν βασιλέα συλλαμβάνεσθαι αὐτῷ
 πορθοῦντι τὰς ἐκκλησίας παρασκευάζει νόμῳ κυροῦσθαι, ὅσα
 κακῶς πράττειν ἠβούλετο. 3. Καὶ τὸ ἐντεύθεν κατὰ πόλεις
 μὲν νόμος προὔτιθετο, στρατιωτικῇ δὲ χεὶρ ὑπουργεῖν ἐκεκέ-
 10 λειστο τοῖς τοῦ βασιλέως θεσπίσμασιν, ἐξωθοῦντό τε οἱ φρο-
 νοῦντες τὸ ὁμοούσιον οὐκ ἐκ τῶν ἐκκλησιῶν μόνον, ἀλλ' ἤδη

1. Théodoulos de Trajanopolis et Olympios d'Ainos ont été chassés de leur siège en même temps qu'Athanase dès 340 (*Hist. Ar.*, 19, 2, p. 192 ; *Apol. de fuga*, 3), et non après 350 comme le croit Socrate.

2. Cf. ATHANASE, *Apol. de fuga*, 1 (p. 133).

Olympios, qui présidaient des Églises en Thrace¹. 8. Les décisions de l'empereur n'échappèrent pas à Athanase, mais, les ayant pressenties, il recourut de nouveau à la fuite et échappa ainsi aux menaces de l'empereur. 9. Les Ariens dénonçaient cette fuite, tout particulièrement Narcisse, l'évêque de Néronias de Cilicie, Georges de Laodicée et Léonce, qui présidait l'Église d'Antioche². Celui-ci, lorsqu'il était prêtre, fut déposé de son rang parce qu'il cohabitait avec une femme nommée Eustolios ; voulant faire disparaître tout honteux soupçon à son égard, il se trancha les parties génitales et vivait désormais en toute liberté avec la femme, puisqu'il n'avait plus ce qui provoquait l'accusation contre elle³. 10. Par décision et bon vouloir de l'empereur Constance, il fut promu évêque de l'Église d'Antioche après Étienne, qui avait auparavant succédé à Placitos.

XXVII

*Macédonios à Constantinople (après 344 ou 350)*⁴

1. Que cela soit dit sur ce sujet. C'est alors aussi que Macédonios, à Constantinople, prend possession des églises, quand Paul eut été éloigné de la manière qu'on a dite. Ayant acquis un très grand ascendant auprès de l'empereur, il déclencha parmi les chrétiens une guerre non moins importante que celle que provoquaient les usurpateurs à la même époque. 2. Ayant en effet persuadé l'empereur de l'assister dans sa mise au pillage des Églises, il fait en sorte que soient confirmés par une loi les méfaits qu'il voulait accomplir. 3. Dès lors une loi était publiée dans les villes, et la force armée avait reçu l'ordre de mettre en œuvre les prescriptions de l'empereur ; les partisans du consubstantiel étaient

3. Cette donnée est également empruntée à Athanase, qui en fait grief à Léonce (*Ibid.*, 26, p. 165).

4. La date à laquelle Macédonios est reconnu officiellement comme le successeur de Paul reste impossible à préciser (cf. *supra*, II, XII-XIII).

καὶ ἐκ τῶν πόλεων. 4. Καὶ τὸ μὲν πρότερον περὶ τὸ
 ἐξω[137]θεῖν μόνον ἐσχόλαζον, προβαίνοντος δὲ τοῦ κακοῦ
 ἐπὶ τὸ ἀναγκάζειν συγκοινωνεῖν αὐτοῖς ἐτρέποντο, μικρὰ τῶν
 15 ἐκκλησιῶν φροντίσαντες. Ἦν δὲ ἡ ἀνάγκη οὐκ ἐλάττων ἦς
 πρότερον παρέσχον οἱ τοῖς ἀγάλασιν προσκυνεῖν ἀναγκάσαν-
 τες. 5. Καὶ γὰρ παντοίας αἰκίας προσέφερον καὶ στρεβλώσεις
 ποικίλας καὶ δημεύσεις χρημάτων, ἐξορίαις τε πολλοὶ
 20 ὑπεβάλλοντο, καὶ οἱ μὲν ταῖς βασάνοις ἐναπέθνησκον, οἱ δὲ
 ἐφθείροντο κατὰ τὰς ἐξορίας ἀπαγόμενοι. 6. Καὶ ταῦτα ἐγί-
 νετο κατὰ πάσας μὲν τὰς ἀνατολικὰς πόλεις, ἐξαιρέτως δὲ ἐν
 τῇ Κωνσταντινουπόλει. 7. Τοῦτον μὲν οὖν τὸν ἐμφύλιον διωγ-
 μόν, βραχὺν ὄντα πρότερον, εἰς τὴν ἐπισκοπὴν παρελθῶν
 Μακεδόνιος ἠύξησεν. 8. Αἱ δὲ περὶ τὴν Ἑλλάδα πόλεις καὶ
 25 Ἰλλυριοῦς καὶ τὰ ἐσπέρια μέρη ἔμενον ἔτι ἀσάλευτοι τῷ
 συμφωνεῖν τε ἀλλήλαις καὶ τὸν παραδοθέντα ἐκ τῆς ἐν Νικαίᾳ
 συνόδου κανόνα κρατεῖν.

XXVIII

1. Οἷα δὲ ἐν τῇ Ἀλεξανδρείᾳ Γεώργιος ὑπὸ τὸν αὐτὸν
 χρόνον εἰργάζετο, τῆς φωνῆς Ἀθανασίου τοῦ πεπονθότος καὶ
 παρόντος τοῖς γινομένοις ἐπάκουσον. 2. Ἐν γὰρ τῷ ἀπολογη-
 τικῷ Περὶ τῆς ἑαυτοῦ φυγῆς λόγῳ τάδε κατὰ λέξιν περὶ τῶν
 5 ἐκεῖ γεγενημένων φησὶν·

3. « Καὶ γὰρ εἰς τὴν Ἀλεξανδρείαν πάλιν ἐπεφύησαν
 ζητοῦντες πάλιν ἡμᾶς ἀποκτεῖναι. Καὶ γέγονε χεῖρονα τὰ νῦν
 τῶν προτέρων· στρατιῶται γὰρ ἐξαίφνης τὴν ἐκκλησίαν ἐκύ-
 κλωσαν, καὶ τὰ πολέμων ἀντὶ τῶν εὐχῶν ἐγίνετο. Εἶτα εἰσελ-

1. Bien que constantinopolitain, Socrate ne dit mot des saints Notaires, l'un sous-diacre (Martyrios), l'autre chantre et lecteur (Marcianos), que Macédonios livra au préfet comme responsables de l'assassinat d'Hermogène en 342 (SOZOMÈNE, *HE IV*, 3, 1 et *BHG* 1028yz). Sur cette question, cf. DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 433-435. Il ne mentionne pas ici les persécutions infligées par Macédonios aux Novatiens, mais il le fera en xxxviii, 5, rappelant à cette occasion que ces derniers étaient attachés au consubstantiel.

expulsés non seulement des églises, mais aussi des villes. 4. Au début, ils se contentaient seulement de les expulser, [137] mais avec les progrès du mal ils se mettaient à les forcer à entrer en communion avec eux, en se préoccupant fort peu des Églises. La contrainte n'était pas moindre que celle qu'exerçaient auparavant ceux qui forçaient à adorer les idoles. 5. Ils infligeaient en effet toutes sortes de mauvais traitements, des tortures variées et des confiscations de biens, et beaucoup se voyaient imposer l'exil. Les uns périsaient dans les tourments¹, les autres étaient mis à mort quand on les emmenait en exil. 6. Il en était ainsi dans toutes les villes d'Orient, mais spécialement à Constantinople. 7. Ainsi cette persécution interne, auparavant peu importante, Macédonios la fit s'accroître lorsqu'il parvint à l'épiscopat. 8. Les villes de Grèce et des Illyries, ainsi que les parties occidentales, demeuraient encore sans agitation parce qu'elles s'accordaient entre elles et que la règle transmise depuis le concile de Nicée y prévalait.

XXVIII

*Georges d'Alexandrie (357)*²

1. Ce que faisait Georges à Alexandrie à la même époque, écoute-le de la voix d'Athanase, qui l'a subi et était présent lors des événements. 2. Dans son ouvrage apologétique sur sa fuite, il écrit en ces termes ce qui s'est passé là³ :

3. « Ils parurent à nouveau à Alexandrie, cherchant encore à nous tuer, et ce qui arriva alors fut pire que ce qui avait précédé. Des soldats encerclèrent soudain l'église, et au lieu des prières ce fut le tapage de la guerre. Ensuite, lorsque

2. Georges arrive à Alexandrie le 24 février 357 (*Index des lettres festales*, xxix, SC 317, p. 257). Sur ce personnage, cf. *supra* II, xiv. AMMIEN lui aussi dit grand mal de lui (*Hist.* XXII, 11, 4-7).

3. Cf. ATHANASE, *Apol. de fuga*, 6-7 (SC 56, p. 139-141).

10 θὼν τῇ Τεσσαρακοστῇ ὁ παρ' αὐτῶν ἀποσταλεῖς ἐκ Καππα-
δοκίας Γεώργιος ἠβέησεν ἅ παρ' αὐτῶν μεμάθηκεν κακὰ. 4. Μετὰ γὰρ τὰ ἑβδομα τοῦ Πάσχα παρθένοι εἰς δεσμωτήριον
ἐβάλλοντο, ἐπίσκοποι ἤγοντο ὑπὸ στρατιωτῶν δεδεμένοι,
ὄρφανῶν καὶ χηρῶν ἠρπάζοντο οἰκίαι τε καὶ ἄρτοι, ἔφοδοι
15 κατὰ τῶν οἰκιῶν ἐγίνοντο καὶ νυκτὸς οἱ Χρι[138]στιανοὶ
κατεφέροντο, ἀπεσφραγίσθησαν οἰκίαι, καὶ ἀδελφοὶ κληρι-
κῶν ὑπὲρ τῶν ἀδελφῶν ἐκινδύνευον. 5. Καὶ δεῖνὰ μὲν ταῦτα,
δεινότερα δὲ τὰ μετὰ ταῦτα τετολμημένα. Τῇ γὰρ ἑβδομάδι
μετὰ τὴν ἁγίαν Πεντηκοστὴν ὁ λαὸς νηστεύσας ἐξῆλθεν περὶ
20 τὸ κοιμητήριον εὐξασθαι διὰ τὸ πάντας ἀποστρέφεσθαι τὴν
πρὸς Γεώργιον κοινωσίαν. 6. Ἄλλὰ τοῦτο μαθὼν ὁ καμπόνη-
ρος αὐτὸς παροξύνει τὸν στρατηλάτην Σεβαστιανόν, Μανι-
χαῖον ὄντα, καὶ λοιπὸν αὐτὸς μετὰ πλήθους στρατιωτῶν,
ὄπλα καὶ ξίφη γυμνὰ καὶ τόξα καὶ βέλη φερόντων, ὤρμησεν
25 ἐν αὐτῇ τῇ κυριακῇ κατὰ τῶν λαῶν. 7. Καὶ ὀλίγους εὐρῶν
εὐχομένους (οἱ γὰρ πλεῖστοι λοιπὸν διὰ τὴν ὥραν ἀναχωρή-
σαντες ἦσαν) τοιαῦτα εἰργάσατο, οἷα παρ' αὐτῶν ἔπρεπε
ἀκούσαντα πράξαι. 8. Πυρκαϊὰν γὰρ ἀνάψας καὶ στήσας
παρθέτους παρὰ τὸ πῦρ ἠνάγκαζεν λέγειν ἑαυτὰς τῆς Ἀρείου
30 πίστεως εἶναι. 9. Ὡς δὲ νικῶσας αὐτὰς ἔβλεπεν καὶ μὴ φρον-
τιζούσας τοῦ πυρός, γυμνώσας λοιπὸν οὕτω κατέκοψεν εἰς
τὰ πρόσωπα, ὡς μετὰ χρόνον μόγις αὐτὰς ἐπιγνωσθῆναι. 10.
Ἄνδρας δὲ κρατήσας τεσσαράκοντα καινοτέρῳ τρόπῳ κατέ-
κοψεν· ῥάβδους γὰρ τὰς ἀπὸ τῶν φοινίκων εὐθὺς τεμῶν ἐν
35 ἑαυταῖς ἐχούσας ἔτι τοὺς σκόλοπας, τὰ νῶτα τούτων οὕτως
ἐξέδειρεν, ὡς τινὰς μὲν πολλάκις χειρουργηθῆναι διὰ τοὺς
ἐναποπαγέντας ἐν αὐτοῖς σκόλοπας, τινὰς δὲ καὶ μὴ φέροντας
ἀποθανεῖν. 11. Πάντας μὲν οὖν τοὺς περιλειφθέντας ἀθρόως
καὶ τὴν παρθένον ἐξώρισαν εἰς τὴν μεγάλην Ὁασιν, τὰ δὲ
40 σώματα τῶν τετελευτηκότων οὐδὲ τοῖς ἰδίοις κατὰ τὴν ἀρχὴν

1. Sur Sébastianos, cf. *PLRE* 1, p. 812-813 (Sebastianus 2).

2. Les manuscrits (de Socrate et d'Athanase) lisent soit τὴν παρθένον soit τὰς παρθέτους. Je traduis la forme retenue par Hansen comme un singulier collectif.

3. La Grande Oasis, lieu d'exil pour de nombreux condamnés, se trouve en Thébaidé, à plus de 600 km en ligne droite au sud d'Alexandrie.

Georges, celui qu'ils avaient envoyé de Cappadoce, fut arrivé pendant le Carême, il accrut les méfaits qu'il avait appris d'eux. 4. Après la semaine de Pâques, des vierges étaient jetées en prison, des évêques étaient emmenés enchaînés par les soldats, maisons et nourriture des orphelins et des veuves étaient pillées, des agressions avaient lieu contre les maisons, même de nuit les chrétiens [138] étaient emmenés, des demeures étaient mises sous scellés, les parents des clercs étaient mis en danger à cause de ceux-ci. 5. Tout cela est terrible, mais plus terrible encore ce qu'on osa faire par la suite. Pendant la semaine qui suit la sainte Pentecôte, le peuple, à l'issue du jeûne, sortit pour prier près du cimetière, parce que tous avaient en aversion la communion avec Georges. 6. Mais ce scélérat, en apprenant cela, excite lui-même contre eux le général Sébastianos, qui était manichéen¹ ; lui, dès lors, avec une foule de soldats en armes portant leurs épées nues, des arcs et des flèches, s'élança contre le peuple le jour même du Seigneur. 7. En ayant trouvé un petit nombre en prière (en raison de l'heure tardive, la plupart étaient déjà partis), il fit des actions telles qu'il convenait de faire pour qui avait suivi leurs leçons. 8. Ayant fait allumer un bûcher et placer les vierges près du feu, il voulait les forcer à dire qu'elles partageaient la foi d'Arius. 9. Mais comme il voyait qu'elles surmontaient l'épreuve et ne se souciaient pas du feu, il les fit déshabiller et frapper au visage, au point que longtemps après elles étaient à peine reconnaissables. 10. Puis, ayant mis la main sur quarante hommes, il les fit frapper d'une manière tout à fait extraordinaire : il fit couper aussitôt des branches de palmier qui avaient encore leurs épines et à ce point déchirer leur dos que certains furent plusieurs fois opérés par des chirurgiens à cause des épines fichées dans leur chair ; certains ne le supportèrent pas et en moururent. 11. Tous ceux qui survécurent, en même temps que les vierges², furent exilés dans la Grande Oasis³. Ils ne permirent pas, en un premier temps, que les corps de ceux qui étaient morts

ἀποδοθῆναι συνεχώρησαν, ἀλλ' ἔκρυψαν ὡς ἠθέλησαν, ἄταφα βαλόντες ὑπὲρ τοῦ δοκεῖν αὐτοὺς λανθάνειν τὴν τοσαύτην ὠμότητα. 12. Πράττουσι δὲ τοῦτο πεπλανημένοι τῇ διανοίᾳ οἱ παράφρονες, τῶν γὰρ οἰκείων τῶν τετελευτηκότων χαιρόντων μὲν διὰ τὴν ὁμολογίαν, θρηνοῦντων δὲ διὰ τὰ σώματα, μείζον ἐξηχεῖτο κατ' αὐτῶν ὁ τῆς ἀσεβείας καὶ ὠμότητος ἔλεγχος. 13. Καὶ γὰρ εὐθὺς ἀπὸ τῆς Αἰγύπτου καὶ τῶν Λιβύων ἐξώρισαν μὲν ἐπισκόπους Ἀμμώνιον, Μοῦιν, Γάιον, Φίλωνα, Ἑρμῆν, Πλήνιον, Ψενόσιριν, Νειλάμμωνα, Ἀγάθωνα, Ἀνάγαμφον, Ἀμμώνιον, Μάρκον, Δρακόντιον, [139] Ἀδελφίον, Ἀθηνόδωρον καὶ πρεσβυτέρους Ἰέρακα καὶ Διόσκορον. 14. Καὶ οὕτως πικρῶς ἤλασαν αὐτούς, ὥς τινες μὲν αὐτῶν ἐν ταῖς ὁδοῖς, τινὰς δὲ ἐν αὐτῷ τῷ ἐξορισμῷ ἀποθανεῖν. Ἐφυγάδευσαν δὲ ἐπισκόπους πλείους τριάκοντα· σπουδῆ γὰρ ἦν αὐτοῖς κατὰ τὸν Ἀχάαβ, εἰ δυνατόν, ἐξῆραι τὴν ἀλήθειαν. »

15. Τοιαῦτα μὲν Ἀθανάσιος περὶ τῶν ὑπὸ Γεωργίου κατὰ τὴν Ἀλεξάνδρειαν γενομένων οἰκείαις διεξῆλθε φωναῖς.

16. Ὁ δὲ βασιλεὺς ἐπὶ τὴν Ἰλλυρίδα γῆν ἐστρατοπεδεύετο· ἦγεν γὰρ αὐτὸν ἐκεῖσε τῶν δημοσίων χειρῶν ἡ ἀνάγκη, μάλιστα δὲ ἡ Βετρανίωνος ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν ἀναγόρευσις. 17. Γενόμενος δὲ ἐν Σιρμίῳ κατὰ συνθήκας ἐντυγχάνει τῷ Βετρανίῳ καὶ κατασκευάζει μεταθέσθαι τοὺς ἀνακηρύξαντας αὐτὸν στρατιώτας· οἱ καὶ μεταθέμενοι Κωνσταντίον μόνον ἀνεφώνουν Αὐγουστον καὶ βασιλέα {καὶ} αὐτοκράτορα, Βετρανίωνος δὲ οὐδαμοῦ μνήμη βοώντων ἐγίνετο. 18. Ὁ δὲ εὐθὺς αἰσθόμενος προδεδῶσθαι παρὰ τοὺς πόδας ἐκυλινδεῖτο τοῦ βασιλέως. Κωνσταντίος δὲ αὐτοῦ περιελὼν τὸν τε βασιλικὸν στέφανον καὶ τὴν ἀλουργίδα φιλανθρωπεύεται, παραινέσας ἰδιωτικῶ σχήματι ἡσυχέστερον διάγειν· πρέπει γὰρ τῷ προβηρῶ τὴν ἡλικίαν ἀπραγμονέστερον βιοῦν ἢ ἔχειν ὄνομα φροντίδων μεστόν. 19. Τὰ μὲν οὖν κατὰ Βετρανίωνα τοιαύτην

fussent rendus à leurs proches, mais ils les cachèrent à leur gré, les jetant sans sépulture en pensant qu'ils feraient oublier une pareille cruauté. 12. Ils font cela, ces insensés, dans l'égarément de leur pensée, car comme les proches des morts, tout en se réjouissant de leur confession, pleuraient à cause des corps, le reproche d'impiété et de cruauté porté contre eux avait un écho croissant. 13. Là-dessus, ils exilèrent d'Égypte et des Libyes les évêques Ammonios, Mouis, Gaios, Philon, Hermès, Plénios, Psénorisis, Neilammon, Agathon, Anagamphos, Ammonios, Marc, Dracontios, [139] Adelphios, Athénodore et les prêtres Hiérax et Dioscore. 14. Ils les chassèrent avec tant de brutalité que certains d'entre eux moururent en route, certains autres dans le lieu d'exil lui-même. Ils bannirent ainsi plus de trente évêques. Ils avaient pour souci, à l'exemple d'Achab, d'extirper la vérité, si c'était possible. »

15. Tel est en propres termes le récit d'Athanase sur ce qui a été fait par Georges à Alexandrie.

Événements politiques : Vétranion, Gallus (351)

16. Quant à l'empereur, il faisait campagne en Illyrie : des affaires publiques urgentes l'y conduisaient, en particulier la proclamation de Vétranion comme empereur par ses soldats¹. 17. Arrivé à Sirmium, il rencontre Vétranion par suite d'un accord et réussit à faire changer de camp les soldats qui l'avaient acclamé. Ceux-ci, changeant de camp, acclamaient Constance seul Auguste, empereur, *autocrator*, et dans leurs acclamations il n'était plus fait mention de Vétranion. 18. Celui-ci, se rendant compte qu'il était trahi, se roulait aussitôt aux pieds de l'empereur. Constance, lui ayant enlevé la couronne impériale et la pourpre, le traite avec humanité, en lui recommandant de vivre tranquille dans la condition d'un particulier, car il convenait, pour un homme d'âge avancé, de vivre éloigné des affaires plutôt que d'avoir une fonction chargée de soucis. 19. Telle fut l'issue

1. Cf. note à xxv, 9. Vétranion avait d'abord conclu un accord avec Magnence, mais lorsque Constance s'approcha des provinces danubiennes, il choisit de s'accorder avec Constance. Son abdication eut lieu à Naissus, le 25 décembre 350. Sur les circonstances de celle-ci, le récit de ZOSIME, *HN* II, 44 diffère légèrement de celui de Socrate. Cf. la note 57 de l'éd. Paschoud, p. 251-252.

ἔσχεν τὴν ἔκβασιν, ὁ δὲ βασιλεὺς αὐτῷ παντοίαν δαπάνην ἐκ δημοσίων φόρων ἐκέλευσεν δίδοσθαι. 20. Πολλάκις δὲ αὐτῷ ὕστερον ἐν Προύσῃ τῆς Βιθυνίας διάγοντι γράφων ἐδήλου ὡς
75 εἶη μεγίστων ἀγαθῶν αἴτιος αὐτῷ γεγονώς, ἀπαλλάξας φροντίδων καὶ ὅσα σύνεστιν τῇ βασιλείᾳ κακά· οὐκ εὖ δὲ πράττειν ἔλεγεν ἑαυτόν, ὅτι, ὡν ἐκείνῳ παρέσχεν, αὐτὸς οὐκ ἀπήλαυεν.

[140] 21. Τοσαῦτα μὲν περὶ τούτων λελέχθω· τότε δὲ ὁ βασιλεὺς Γάλλον μὲν ἀνεψιὸν ἑαυτοῦ Καίσαρα καταστήσας τό
80 τε οἰκεῖον αὐτῷ θεὸς ὄνομα εἰς τὴν τῆς Συρίας Ἀντιοχείαν ἔπεμψεν, φρουρεῖσθαι τὰ τῆς ἐφ᾽ αὐτῷ μέρη δι' αὐτοῦ προνοήσας (22. ὅτε καὶ ἐπιστάντος αὐτοῦ τῇ Ἀντιοχείᾳ τὸ τοῦ Σωτήρος σημεῖον περὶ τὴν ἀνατολὴν ἐφάνη· στύλος γὰρ σταυροειδῆς ἐν τῷ οὐρανῷ ὄφθεις μέγιστον θαῦμα τοῖς ὄρωσιν ἐγένετο), 23.
85 τοὺς δὲ ἄλλους αὐτοῦ στρατηγοὺς σὺν δυνάμει πολλῇ κατὰ Μαγνητίου ἀπέστειλε, παρεῖλκέν τε ἐν τῷ Σιρμίου προσμέων τὰ ἐκβησόμενα.

XXIX

I. Τότε δὲ καὶ Φωτεινὸς ὁ τῆς ἐκεῖ ἐκκλησίας προεστηκώς τὸ παρευρεθὲν αὐτῷ δόγμα φανερώτερον ἐξεθρύλει. Διὸ παραχῆς ἐκ τούτου γενομένης, ὁ βασιλεὺς σύνοδον ἐπισκόπων

1. Cf. *Consul. Const.*, a. 351 (*MGH*, p. 237-238) ; *EUTROPE, Brev. X*, 12, 2 ; Gallus est établi César le 15 mars 351. Ses monnaies et inscriptions l'appellent Flavius Claudius Constantius. Ammien a noté que sa parenté avec le souverain et « sa communauté de nom avec Constance l'exaltaient jusqu'à l'arrogance » (*XIV*, I, 1). Constance avait jusqu'à cette date résidé à Antioche, pour y parer au danger perse.

2. Cette mention est un reliquat d'une tradition positive sur Gallus, dont on trouve d'autres traces chez PHILOSTORGE, *HE III*, 27 ; *IV*, 1, p. 52-53, 56-58). Sur cet événement, J. VOGT, « Berichte über Kreuzerscheinungen aus dem 4. Jahrhundert n. Chr. », *AIPHOS* 9, 1949, p. 593-607 ; E. BHAÏN, « L'épître de Cyrille de Jérusalem à Constance sur la vision de la croix (*BHG* 413) », *Byz* 43, 1973, p. 264-296 ; H. CHANTRAINE, « Die Kreuzesvi-

de l'affaire de Vétranion, puis l'empereur ordonna que lui soit donnée une pension consistante sur les fonds publics. 20. En lui écrivant plusieurs fois par la suite, alors que celui-ci séjournait à Pruse de Bithynie, il lui démontrait qu'il avait été pour lui la cause de très grands biens en l'ayant débarrassé des soucis et de tous les maux liés au pouvoir impérial ; il lui disait que lui-même avait mal mené ses affaires, puisqu'il ne jouissait pas de ce qu'il lui avait procuré.

[140] 21. Que tout cela soit dit sur ce sujet. C'est alors que l'empereur, après avoir nommé César son cousin Gallus et lui avoir imposé son propre nom, l'envoya à Antioche de Syrie ; il avait pris cette mesure pour que les parties orientales soient défendues par lui ¹. 22. (Alors que celui-ci entrait à Antioche, le signe du Sauveur apparut à l'Orient : une colonne en forme de croix vue dans le ciel fut un très grand sujet d'admiration pour ceux qui le voyaient) ². 23. Il envoya ses autres généraux contre Magnence avec une grande armée et il s'attardait à Sirmium en attendant la suite des événements.

XXIX

Concile de Sirmium (351)

1. C'est alors aussi que Photin, qui présidait l'Église de cet endroit, se mit à exposer ouvertement la doctrine qu'il avait imaginée. Aussi, comme cela provoquait du trouble, l'empereur ordonna qu'un concile d'évêques ait lieu à Sir-

sion von 351. Fakten und Probleme », *BZ* 86/87, 1993/1994, p. 430-441. La lettre de Cyrille (également connue dans une version syriaque et une version arménienne) rapporte ce phénomène, lié aussi par Philostorge à l'arrivée de Gallus en Orient (*HE III*, 26, p. 51-52). Il est daté du 7 mai 351. H. GRÉGOIRE et F. ORGELS pensent qu'il faut remonter la date d'un an (« S. Gallicanus, consul et martyr, dans la Passion des saints Jean et Paul et la 'vision constantinienne' du crucifié », *Byz* 24, 1954, p. 596-599).

ἐν τῷ Σιρμίῳ γένεσθαι ἐκέλευσεν. 2. Συνῆλθον οὖν ἐκεῖ τῶν
 5 μὲν ἀνατολικῶν Μάρκος ὁ Ἀρεθοῦσιος, Γεώργιος τε ὁ Ἀλε-
 ξανδρείας, ὃν οἱ ἀρειανίζοντες ἐπεμψαν ἀποκινήσαντες Γρη-
 γόριον, ὡς μοι καὶ πρότερον εἴρηται, Βασίλειός τε ὁ ἐκκλη-
 θέντος Μαρκέλλου τῆς ἐν Ἀγκύρα προεστῶς ἐκκλησίας,
 10 Παγκράτιος Πηλουσίου, Ὑπατιανὸς Ἡρακλείας, 3. τῶν δὲ
 δυτικῶν Οὐάλης Μουρσῶν, καὶ ὁ περιβόητος τοῖς τότε
 ἀνθρώποις Ὅσιος ὁ τῆς ἐν Σπανία Κοδρουβῆς ἐπίσκοπος
 ἄκων παρῆν. 4. Οὗτοι μετὰ τὴν ὑπατείαν Σεργίου καὶ Νιγρι-
 νιανοῦ, καθ' ὃν ἐνιαυτὸν διὰ τοὺς ἐκ τῶν πολέμων θορύβους
 οὐδεὶς ὑπατος τὰς συνήθεις [141] ὑπατείας ἐπετέλεσεν, συν-
 15 ελθόντες {δὲ} ἐν Σιρμίῳ καὶ τὸν Φωτεινὸν τὸ δόγμα Σαβελ-
 λίου τοῦ Λίβυος καὶ Παύλου τοῦ Σαμοσατέως φρονοῦντα
 φωράσαντες καθεῖλον εὐθύς. 5. Καὶ τοῦτο μὲν ὡς καλῶς καὶ
 δικαίως γενόμενον πάντες ἐπήνεσαν καὶ τότε καὶ μετὰ ταῦτα,
 οἱ δὲ ἐπιμείναντες ἔπραξαν ὃ οὐ πᾶσιν ἦν ἀρεστόν.

XXX

1. Ὡσπερ γὰρ καταγινώσκοντες τῶν πάλαι δεδογμένων
 αὐτοῖς, αὐθις ἐτέρας περὶ τῆς πίστεως ἐνομοθέτου ἐκθέσεις,
 2. μίαν μὲν ἦν Μάρκος ὁ Ἀρεθοῦσιος ὑπηγόρευσεν Ἑλλάδι
 γλώσση, ἄλλας δὲ τῆ Ῥωμαίων φωνῆ, σύμφωνον οὐκ ἐχούσας
 5 οὔτε τὴν λέξιν οὔτε τὴν σύνθεσιν, οὔτε πρὸς ἑαυτὰς οὔτε μὴν
 πρὸς τὴν Ἑλληνικὴν ἦν ὁ Ἀρεθοῦσιος ὑπηγόρευσεν. 3. Τὴν
 μὲν οὖν μίαν τῶν Ῥωμαϊκῶν ἐκθεσιν τῆ ὑπὸ Μάρκου συντε-
 θεῖση συζεύξας ἐνταῦθα ἐντάξω, τὴν δὲ δευτέραν, ἣν ὕστερον

1. Constance a remporté un important succès militaire en septembre et est revenu à Sirmium : il peut dès lors convoquer ce concile. Socrate (suivi par SOZOMÈNE, *HE IV*, 6, 6-12) confond ici les conciles de 351, de 357 et de 359 (et ne dit mot de celui de 358, le concile homéousien dirigé par Basile d'Ancyre). Le concile de 351 condamne bien Photin et le remplace par Germinius (sur ce personnage, cf. M. MESLIN, *Les Ariens d'Occident*, p. 67-71), mais il ne compte pas plusieurs des évêques ici mentionnés : Hosius sera présent seulement au concile de 357, Pancratius de Péluse à

mium¹. 2. Se réunirent donc là des Orientaux, Marc d'Aré-
 thuse, Georges d'Alexandrie – que les arianisants envoyè-
 rent après avoir écarté Grégoire, comme je l'ai dit précédem-
 ment –, Basile, qui présidait l'Église d'Ancyre après que
 Marcel en eut été chassé, Pancratius de Péluse, Hypatianos
 d'Héraclée² ; des Occidentaux, Valens de Mursa ; 3. l'évê-
 que Hosios de Cordoue en Espagne, illustre parmi ses
 contemporains, était présent contre son gré. 4. C'est après le
 consulat de Sergios et Nigrinianos, l'année où aucun consul,
 à cause des troubles provoqués par les guerres, ne célébra les
 fêtes habituelles [141] du consulat, que les évêques se réuni-
 rent à Sirmium. Ayant découvert que Photin professait la
 doctrine de Sabellius le Libyen et de Paul de Samosate, ils le
 déposèrent sur-le-champ³. 5. Tous approuvèrent cette déci-
 sion comme bonne et juste, et à ce moment-là, et par la suite.
 Mais ceux qui restèrent firent ce qui ne reçut pas l'agrément
 de tous.

XXX

Deux formules de Sirmium (351 et 357)

1. En effet, comme s'ils condamnaient ce qu'ils avaient
 défini autrefois, ils promulguèrent ensuite d'autres exposés
 sur la foi, 2. l'un que Marc d'Aréthuse dicta, en langue
 grecque, d'autres dans le langage des Romains, qui ne
 s'accordaient ni dans l'expression ni dans la signification
 d'ensemble, ni entre eux, ni avec celui que l'Aréthusien avait
 dicté. 3. Je vais donc citer ici le premier exposé rédigé en
 latin, en l'ajoutant à celui composé par Marc. Le second,

celui de 359, de même que Georges (qui était présent en 351). Hypatianos d'Héraclée n'est pas évêque avant 356.

2. Selon HILAIRE (*Fragm. hist.* 7, 9, CSEL 65, p. 170, 3-9), Silvanos de Tarse, que l'on retrouve à Séleucie parmi les Homéousiens, était également présent.

3. Cf. G. FERNÁNDEZ, « La deposición de Fotino de Sirmio », *Gerión* 16, 1998, p. 523-527 et *infra* II, xxx, 42-45.

10 ἐν Ἀριμίνῳ ἀνέγνωσαν, τῷ οἰκείῳ ἐντάξομεν τόπω, ὅτε τὰ ἐν Ἀριμίνῳ γενόμενα ἐκτιθέμεθα. 4. Ἰστέον δὲ ὅτι ἀμφοτέραι εἰς Ἑλλάδα μετεβλήθησαν γλώτταν.

Ἔστιν δὲ ἡ ὑπὸ Μάρκου ὑπαγορευθεῖσα τῆς πίστεως ἐκθεσις ἡδε·

5. « Πιστεύομεν εἰς ἓνα Θεὸν πατέρα παντοκράτορα, τὸν κτίστην καὶ ποιητὴν τῶν πάντων, ἔξ οὗ πᾶσα πατριὰ ἐν οὐρανῷ καὶ ἐπὶ γῆς ὀνομάζεται ^{ah}, 6. καὶ εἰς τὸν μονογενῆ αὐτοῦ υἱόν, τὸν κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστόν, τὸν πρὸ πάντων τῶν αἰώνων ἐκ τοῦ πατρὸς γεννηθέντα, Θεὸν ἐκ Θεοῦ, φῶς ἐκ φωτός, δι' οὗ ἐγένετο τὰ πάντα ^{ai}, τὰ ἐν τοῖς οὐρανοῖς, καὶ τὰ ἐπὶ τῆς γῆς, τὰ ὄρατά καὶ τὰ ἀόρατα, λόγον ὄντα καὶ σοφίαν καὶ φῶς ἀληθινὸν καὶ ζωὴν, 7. τὸν ἐπ' ἐσχάτων τῶν ἡμερῶν δι' ἡμᾶς ἐνανθρωπήσαντα καὶ γεννηθέντα ἐκ τῆς ἀγίας παρθένου καὶ σταυρωθέντα καὶ ἀποθανόντα καὶ ταφέντα καὶ ἀναστάντα ἐκ νεκρῶν τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ καὶ ἀναληφθέντα εἰς [142] οὐρανὸν καὶ καθίσαντα ἐκ δεξιῶν τοῦ πατρὸς καὶ ἐρχόμενον ἐπὶ συντελεῖα τοῦ αἰῶνος κρίναι ζῶντας καὶ νεκρούς καὶ ἀποδοῦναι ἐκάστῳ κατὰ τὰ ἔργα αὐτοῦ, οὗ ἡ βασιλεία ἀκατάπαυστος οὕσα διαμένει εἰς τοὺς ἀπείρους αἰῶνας· ἔσται γὰρ καθεζόμενος ἐν δεξιᾷ τοῦ πατρὸς οὐ μόνον ἐν τῷ αἰῶνι τούτῳ ἀλλὰ καὶ ἐν τῷ μέλλοντι. 8. Καὶ εἰς τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον, τουτέστι τὸν παράκλητον· ὅπερ ἐπαγγειλάμενος τοῖς ἀποστόλοις μετὰ τὴν εἰς οὐρανοὺς αὐτοῦ ἀνοδὸν ἀποστεῖλαι, διδάξαι καὶ ὑπομνήσαι αὐτοὺς πάντα ^{aj}, ἔπεμψεν, δι' οὗ καὶ ἀγιάζονται αἱ τῶν εἰλικρινῶς εἰς αὐτὸν πεπιστευκότων ψυχαί.

ah. Ep 3, 15. ai. Jn 1, 3. aj. Jn 14, 26.

1. La première formule citée (§§ 5-41) est celle de Sirmium 351. Elle n'est pas de Marc d'Aréthuse, mais reprend la quatrième formule d'Antioche et lui ajoute 27 anathématismes ; le texte est tiré d'ATHANASE, *De synodis*, 27 (p. 254-256) ; texte latin chez HILAIRE, *De synodis*, 37 (PL 10, 509B-512 C). Sur cette formule, cf. HANSON, *Search*, p. 325-329. Plusieurs

qu'on lut plus tard à Rimini, nous le citerons en son lieu, lorsque nous exposerons ce qui s'est passé à Rimini. 4. Il faut savoir que les deux formules ont été traduites en grec.

Première formule (Sirmium 351)

L'exposé de foi dicté par Marc d'Aréthuse est celui-ci ¹ :

5. « Nous croyons en un seul Dieu Père tout-puissant, le créateur et l'auteur de toutes choses, *'de qui toute paternité au ciel et sur terre tire son nom* ^{ah}. 6. Et en son Fils monogène, notre Seigneur Jésus-Christ, engendré du Père avant tous les siècles, Dieu de Dieu, lumière de lumière, par qui tout a été fait ^{ai}, ce qui est dans les cieux et ce qui est sur terre, les choses visibles et les invisibles, qui est Logos, sagesse, lumière véritable, vie, 7. qui aux derniers jours, pour nous, s'est fait homme, a été engendré de la Vierge sainte, a été crucifié, est mort, a été enseveli, est ressuscité des morts le troisième jour, a été enlevé dans [142] le ciel, est assis à la droite du Père et vient à la fin des temps juger vivants et morts et rendre à chacun selon ses œuvres, dont le royaume, qui est sans fin, demeure pour les siècles infinis, car il sera assis à la droite du Père non seulement dans ce siècle, mais dans celui qui est à venir. 8. Et en l'Esprit saint, c'est-à-dire le Paraclet, qu'il a promis d'envoyer aux Apôtres après son ascension dans les cieux et qu'il a envoyé pour qu'il leur enseigne et leur rappelle toutes choses ^{aj}, par qui aussi sont sanctifiées les âmes de ceux qui ont cru sincèrement en lui.

passages visent Photin et Marcel d'Ancyre et le sabellianisme en général, d'autres combattent l'arianisme (§ 9 reprend un des anathématismes de Nicée), plusieurs visent directement le concile de Nicée, qui a introduit le terme οὐσία dans le débat. La seconde formule (§§ 31-41) est celle du concile de Sirmium de 357. La formule rédigée par Marc d'Aréthuse, le « Credo daté », sera citée *infra*, II, xxxvii, 18.

9. Τους δὲ λέγοντας ἐξ οὐκ ὄντων τὸν υἱὸν ἢ ἐξ ἐτέρας ὑποστάσεως καὶ μὴ ἐκ τοῦ Θεοῦ, καὶ ὅτι ἦν χρόνος ἢ αἰὼν ὅτε οὐκ ἦν, ἀλλοτρίους οἶδεν ἢ ἅγια καθολικὴ ἐκκλησία. 10. Πάλιν οὖν ἐροῦμεν, εἴ τις τὸν πατέρα καὶ τὸν υἱὸν δύο λέγει θεούς, ἀνάθεμα ἔστω. Καὶ εἴ τις λέγων Θεὸν τὸν Χριστόν, πρὸ αἰώνων υἱὸν τοῦ Θεοῦ, ὑπουργηκότα τῷ πατρὶ εἰς τὴν τῶν ὄλων δημιουργίαν μὴ ὁμολογίῃ, ἀνάθεμα ἔστω. 11. Εἴ τις τὸν ἀγέννητον ἢ μέρος αὐτοῦ ἐκ Μαρίας λέγειν γεγενῆσθαι τολμᾷ, ἀνάθεμα ἔστω. Εἴ τις κατὰ πρόγνωσιν πρὸ Μαρίας λέγει τὸν υἱὸν εἶναι καὶ μὴ πρὸ αἰώνων ἐκ τοῦ πατρὸς γεγεννημένον πρὸς τὸν Θεὸν εἶναι καὶ δι' αὐτοῦ γεγενῆσθαι τὰ πάντα, ἀνάθεμα ἔστω. 12. Εἴ τις τὴν οὐσίαν τοῦ Θεοῦ πλατύνεσθαι ἢ συστέλλεσθαι φάσκοι, ἀνάθεμα ἔστω. Εἴ τις πλατυνομένην τὴν οὐσίαν τοῦ Θεοῦ τὸν υἱὸν λέγει ποιεῖν ἢ τὸν πλατυσμὸν τῆς οὐσίας αὐτοῦ υἱὸν ὀνομάζοι, ἀνάθεμα ἔστω. 13. Εἴ τις ἐνδιάθετον ἢ προφορικὸν λόγον λέγει τὸν υἱὸν τοῦ Θεοῦ, ἀνάθεμα ἔστω. Εἴ τις ἄνθρωπον μόνον λέγει τὸν ἐκ Μαρίας υἱόν, ἀνάθεμα ἔστω. Εἴ τις, Θεὸν καὶ ἄνθρωπον τὸν ἐκ Μαρίας λέγων, Θεὸν τὸν ἀγέννητον αὐτὸν νοεῖ, ἀνάθεμα ἔστω. 14. Εἴ τις τὸ ἔγὼ Θεὸς πρῶτος καὶ ἐγὼ μετὰ ταῦτα καὶ πλὴν ἐμοῦ οὐκ ἔστι Θεός^{ak}, ἐπ' ἀναιρέσει εἰδώλων καὶ τῶν μὴ ὄντων θεῶν εἰρημένον, ἐπ' ἀναιρέσει τοῦ μονογενοῦς πρὸ τῶν αἰώνων Θεοῦ Ἰουδαϊκῶς ἐκλαμβάνοι, ἀνάθεμα ἔστω. [143] 15. Εἴ τις τὸ ὁ Λόγος σὰρξ ἐγένετο^{al} ἀκούων τὸν λόγον εἰς σάρκα μεταβεβλήσθαι νομίζοι ἢ τροπήν ὑπομεμνηκότα ἀνειληφέναι τὴν σάρκα λέγει, ἀνάθεμα ἔστω. 16. Εἴ τις τὸν μονογενῆ υἱὸν τοῦ Θεοῦ ἐσταυρωμένον ἀκούων, τὴν θεότητα αὐτοῦ φθορὰν ἢ πάθος ἢ τροπήν ἢ μείωσιν ἢ ἀναιρέσιν ὑπομεμνηκέναι λέγει, ἀνάθεμα ἔστω. 17. Εἴ τις τὸ

ak. Is 49, 6. al. Jn 1, 14.

9. Ceux qui disent que le Fils est tiré du néant ou d'une autre hypostase, et non de Dieu, et qu'il y eut un temps ou un siècle où il n'était pas, la sainte Église catholique les tient pour étrangers. 10. Nous le dirons donc à nouveau : si quelqu'un dit que le Père et le Fils sont deux dieux, qu'il soit anathème ; et si quelqu'un, en disant que le Christ est Dieu, Fils de Dieu avant les siècles, ne confesse pas qu'il a secondé le Père dans la création de l'univers, qu'il soit anathème. 11. Si quelqu'un ose dire que l'inengendré, ou une partie de lui, a été engendré de Marie, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que le Fils existe selon la prescience (du Père) avant (de naître de) Marie, et non que, engendré du Père avant les siècles, il est auprès de Dieu et que toutes choses sont venues à l'être par lui, qu'il soit anathème. 12. Si quelqu'un affirme que l'essence de Dieu s'est étendue ou s'est contractée, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que l'essence étendue de Dieu fait le Fils, ou qu'il appelle Fils la dilatation de son essence, qu'il soit anathème. 13. Si quelqu'un dit que le Fils de Dieu est une parole intérieure ou proférée, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que le fils issu de Marie est seulement un homme, qu'il soit anathème. Si quelqu'un, en disant Dieu et homme celui qui est issu de Marie, le conçoit comme le Dieu inengendré, qu'il soit anathème. 14. Si quelqu'un, à la manière des Juifs, comprend que la phrase : *Je suis Dieu le premier et je suis après cela et en dehors de moi il n'est pas de Dieu*^{ak}, qui a été dite pour rejeter les idoles et les dieux qui n'existent pas, l'a été pour rejeter le monogène, Dieu avant les siècles, qu'il soit anathème. [143] 15. Si quelqu'un, en entendant : *Le Logos s'est fait chair*^{al}, pense que le Logos s'est transformé en chair ou bien dit qu'il a pris chair en étant soumis à un changement, qu'il soit anathème. 16. Si quelqu'un, en entendant que le Fils monogène de Dieu a été crucifié, dit que sa divinité a été soumise à une corruption, une passion, un changement, une diminution ou une destruction, qu'il soit anathème. 17. Si quelqu'un dit que les paroles *Faisons*

65 ποιήσωμεν ἄνθρωπον ^{am} μὴ τὸν πατέρα πρὸς τὸν υἱὸν λέγειν, ἀλλ' αὐτὸν πρὸς ἑαυτὸν λέγοι τὸν Θεὸν εἰρηκέναι, ἀνάθεμα ἔστω. 18. Εἴ τις τῷ Ἰακώβ μὴ τὸν υἱὸν ὡς ἄνθρωπον πεπαλαικέναι ^{an}, ἀλλὰ τὸν ἀγέννητον Θεὸν ἢ μέρος αὐτοῦ λέγοι, ἀνάθεμα ἔστω. 19. Εἴ τις τὸ ἔβρεξεν κύριος πῦρ παρὰ 70 Κυρίου ^{ao}, μὴ ἐπὶ τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ ἐκλαμβάνοι, ἀλλ' αὐτὸν παρ' ἑαυτοῦ λέγοι βεβρεχέναι, ἀνάθεμα ἔστω ἔβρεξεν γὰρ κύριος ὁ υἱὸς παρὰ κυρίου τοῦ πατρὸς. 20. Εἴ τις ἀκούων κύριον τὸν πατέρα καὶ τὸν υἱὸν κύριον, καὶ κύριον τὸν πατέρα καὶ τὸν υἱὸν (ἐπεὶ κύριος ἐκ κυρίου) δύο λέγοι θεούς, ἀνάθεμα 75 ἔστω. 21. Οὐ γὰρ συντάσσομεν τὸν υἱὸν τῷ πατρί, ἀλλ' ὑποταγμένον τῷ πατρί· οὔτε γὰρ κατήλθεν ἐπὶ Σόδομα ἄνευ βουλῆς τοῦ πατρὸς οὐδὲ ἔβρεξεν ἀφ' ἑαυτοῦ, ἀλλὰ παρὰ κυρίου αὐθεντοῦντος, δηλαδὴ τοῦ πατρὸς. 22. Οὔτε κάθηται ἐκ δεξιῶν ἀφ' ἑαυτοῦ, ἀλλ' ἀκούει λέγοντος τοῦ πατρὸς Ἐκ 80 θου ἐκ δεξιῶν μου ^{ap} {ἀνάθεμα ἔστω} 23. Εἴ τις τὸν πατέρα καὶ τὸν υἱὸν καὶ τὸ ἅγιον πνεῦμα ἐν πρόσωπον λέγοι, ἀνάθεμα ἔστω. Εἴ τις τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον παράκλητον λέγων τὸν ἀγέννητον λέγοι θεόν, ἀνάθεμα ἔστω. 24. Εἴ τις, ὡς ἐδίδαξεν ἡμᾶς, μὴ ἄλλον λέγοι τὸν παράκλητον παρὰ τὸν υἱὸν (εἶρηκε 85 γὰρ Καὶ ἄλλον παράκλητον πέμπει ὑμῖν ὁ πατήρ ὃν ἐρωτήσω ἐγὼ ^{aq}), ἀνάθεμα ἔστω. 25. Εἴ τις τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον μέρος λέγοι τοῦ πατρὸς ἢ τοῦ υἱοῦ, ἀνάθεμα ἔστω. Εἴ τις τὸν πατέρα καὶ τὸν υἱὸν καὶ τὸ ἅγιον πνεῦμα τρεῖς λέγοι θεούς, ἀνάθεμα ἔστω. 26. Εἴ τις βουλήσει τοῦ Θεοῦ ὡς [144] ἐν τῶν 90 ποιημάτων γεγονέναι λέγοι τὸν υἱὸν τοῦ Θεοῦ, ἀνάθεμα ἔστω. Εἴ τις μὴ θελήσαντος τοῦ πατρὸς γεγενῆσθαι λέγοι τὸν υἱὸν, ἀνάθεμα ἔστω. 27. Οὐ γὰρ μὴ βουλομένου τοῦ πατρὸς βιασθεὶς ὁ πατήρ, ὑπὸ ἀνάγκης φυσικῆς ἀχθεὶς, ὡς οὐκ

am. Gn 1, 26. an. Cf. Gn 32, 25. ao. Gn 19, 24. ap. Ps 109, 1. aq. Jn 14, 16.

1. Le texte rapporté par Athanase ajoute ici : « Si quelqu'un dit que ce n'est pas le Fils qui a été vu par Abraham (Gn 18, 11), mais le Dieu inengendré ou une partie de lui, qu'il soit anathème. » Valesius a retenu ce passage absent des manuscrits de Socrate.

l'homme ^{am}, le Père ne les dit pas au Fils, mais que Dieu se les est dites à lui-même, qu'il soit anathème ¹. 18. Si quelqu'un dit que ce n'est pas le Fils comme un homme qui a lutté contre Jacob ^{an}, mais le Dieu inengendré ou une partie de lui, qu'il soit anathème. 19. Si quelqu'un ne comprend pas la phrase : *'Le Seigneur a fait pleuvoir un feu venant d'auprès du Seigneur* ^{ao} du Père et du Fils, mais dit qu'il a fait pleuvoir d'auprès de lui-même, qu'il soit anathème, car le Fils Seigneur a fait pleuvoir d'auprès du Père Seigneur. 20. Si quelqu'un, en entendant dire que le Père est Seigneur et que le Fils est Seigneur, et Seigneur le Père et le Fils (puisque 'Seigneur de Seigneur'), dit qu'il y a deux dieux, qu'il soit anathème, 21. car nous ne rangeons pas le Fils avec le Père, mais nous le tenons pour subordonné au Père. Il n'est pas descendu à Sodome sans la volonté du Père, il n'a pas fait pleuvoir de lui-même, mais d'auprès du Seigneur qui possède l'autorité, c'est-à-dire du Père, 22. pas plus qu'il n'est assis de lui-même à sa droite, mais il entend le Père qui lui dit : *'Siège à ma droite* ^{ap}'. 23. Si quelqu'un dit que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont une seule personne, qu'il soit anathème. Si quelqu'un, en disant le Saint-Esprit Paraclet, dit qu'il est le Dieu inengendré, qu'il soit anathème. 24. Si quelqu'un, comme il nous l'a enseigné, ne dit pas que le Paraclet est autre que le Fils (il a été dit en effet : *'Le Père vous enverra un autre Paraclet, que je demanderai* ^{aq}), qu'il soit anathème. 25. Si quelqu'un dit que l'Esprit saint est une partie du Père ou du Fils, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont trois dieux, qu'il soit anathème. 26. Si quelqu'un dit que c'est par volonté de Dieu, comme [144] une des créatures, que le Fils de Dieu est venu à l'être, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que le Fils a été engendré sans que le Père le veuille, qu'il soit anathème. 27. Car ce n'est pas sans que le Père le veuille que le Père, forcé, poussé par une nécessité physique, comme s'il ne le vou-

95 ἠθέλησεν, ἐγέννησε τὸν υἱόν, ἀλλ' ἅμα τε ἐβουλήθη καὶ ἀχρό-
 νως καὶ ἀπαθῶς ἐξ ἑαυτοῦ αὐτὸν γεννήσας ἐπέδειξεν, {ἀνά-
 θεμα ἔστω}. 28. Εἴ τις ἀγέννητον καὶ ἀναρχον λέγοι τὸν υἱὸν
 ὡς δύο ἀναρχα καὶ δύο ἀγέννητα λέγων καὶ δύο ποιῶν θεούς,
 ἀνάθεμα ἔστω. 29. κεφαλὴ γάρ ἐστιν καὶ ἀρχὴ πάντων ὁ υἱός,
 100 'κεφαλὴ δὲ', ὃ ἐστὶν ἀρχὴ τοῦ Χριστοῦ ὁ Θεός^{ar}. οὕτως γὰρ
 εἰς μίαν ἀναρχον τῶν ὄλων ἀρχὴν δι' υἱοῦ εὐσεβῶς τὰ πάντα
 ἀνάγομεν. 30. Καὶ πάλιν οὖν διακριβοῦντες τοῦ Χριστια-
 νισμοῦ τὴν ἔννοιαν λέγομεν ὅτι, εἴ τις Χριστὸν Ἰησοῦν υἱὸν
 τοῦ Θεοῦ πρὸ αἰῶνος ὄντα καὶ ὑπουργηκότα τῷ πατρὶ εἰς τὴν
 τῶν ὄλων δημιουργίαν μὴ λέγοι, ἀλλ' ἐξ οὗ ἐκ Μαρίας ἐγεν-
 105 νήθη, ἔκτοτε καὶ υἱὸν καὶ Χριστὸν κεκληθῆναι καὶ ἀρχὴν
 εἰληφέναι τοῦ Θεοῦ εἶναι, ἀνάθεμα ἔστω. »

31. « Ἐπειδὴ περὶ πίστεως ἔδοξεν τινα διάσκεψιν γενέ-
 σθαι, πάντα ἀσφαλῶς ἐζητήθη καὶ διερευνήθη ἐν τῷ Σιρμίῳ
 ἐπὶ παρουσίᾳ Οὐάλεντος καὶ Οὐρσακίου καὶ Γερμινίου καὶ
 110 τῶν λοιπῶν. 32. Συνέστηκεν ἓνα Θεὸν εἶναι πατέρα παντο-
 κράτορα, καθὼς καὶ ἐν πάσῃ τῇ οἰκουμένῃ καταγγέλλεται,
 καὶ ἓνα μονογενῆ υἱὸν αὐτοῦ Ἰησοῦν Χριστὸν τὸν κύριον καὶ
 θεὸν καὶ σωτῆρα ἡμῶν, ἐξ αὐτοῦ πρὸ πάντων αἰῶνων γεννη-
 θέντα. 33. δύο δὲ θεοὺς μὴ χρῆναι λέγειν, ἐπειδὴ αὐτὸς ὁ
 115 κύριος εἶρηκεν 'πορεύομαι πρὸς τὸν πατέρα μου καὶ πατέρα
 ὑμῶν καὶ Θεὸν μου καὶ Θεὸν ὑμῶν'^{as}. » 34. Διὰ τοῦτο καὶ
 πάντων Θεός ἐστιν, καθὼς καὶ ὁ ἀπόστολος ἐδίδαξεν 'ἢ

ar. I Co 11, 3. as. Jn 20, 17.

1. Cette formule de saveur très subordinatianiste est l'œuvre du trio illyrien (Ursace, Valens, Germinius), auquel s'étaient joints quelques antiniciens d'Occident, dont Potamius de Lisbonne. Cf. l'analyse de ce texte par MESLIN, *Les Ariens d'Occident*, p. 276-278 ; SIMONETTI, *Il Cristo*, II, p. 564-565 ; HANSON, *Search*, p. 343-347 (tous deux commentent le texte latin donné par HILAIRE, *De synodis* 38, PL 10, 509B-512 B). Hanson la qualifie en disant : « C'est le manifeste d'un parti, du parti qui restait dans la tradition d'Arius, bien qu'il ne reproduisit pas exactement sa doctrine. »

lait pas, a engendré le Fils, mais en même temps il l'a voulu et il l'a rendu manifeste, l'ayant engendré de lui-même, hors du temps et sans passion. 28. Si quelqu'un dit le Fils inengendré et sans principe, comme s'il disait qu'il y a deux inengendrés et deux sans principe et faisait deux dieux, qu'il soit anathème, 29. car le Fils est la tête et le principe de toutes choses, mais 'la tête', c'est-à-dire le principe 'du Christ, c'est Dieu'^{ar}. Ainsi, par le Fils, nous référons pieusement toutes choses à un seul principe sans principe de toutes choses. 30. Et donc à nouveau, examinant soigneusement la manière de concevoir le christianisme, nous disons que, si quelqu'un ne dit pas que le Christ Jésus est fils de Dieu avant les siècles et qu'il a secondé son Père dans la création de l'univers, mais qu'il dise que, à partir du moment où il a été engendré de Marie, il a été appelé fils et Christ et il a commencé d'être Dieu, qu'il soit anathème. »

Seconde formule (Sirmium 357)¹

31. « Parce qu'il est apparu qu'il y avait à faire un examen attentif au sujet de la foi, on a diligemment enquêté et examiné tout cela à Sirmium, en présence de Valens, Ursace, Germinius et les autres. 32. Il est bien établi qu'il y a un seul Dieu Père tout-puissant, comme on l'annonce dans le monde entier, et un seul fils monogène, Jésus Christ, le Seigneur et Dieu et notre sauveur, engendré de lui avant tous les siècles, 33. mais qu'on ne doit pas parler de deux dieux, puisque le Seigneur lui-même a dit : 'Je vais vers mon Père et votre Père, mon Dieu et votre Dieu'^{as}. » 34. C'est pourquoi il est le Dieu de tous, comme l'a enseigné l'Apôtre : 'Dieu

Elle devait provoquer de vives réactions en Orient, en particulier celle du groupe des homéousiens, dont Socrate ne parle pas avant II, XLV, et de manière assez inexacte (peut-être parce que Macédonius, qu'il déteste, faisait partie au départ de ce groupe). Il ne dit mot, en particulier, du concile de Sirmium de 358 et de sa formule homéousienne.

Ἰουδαίων ὁ Θεὸς μόνων, οὐχὶ δὲ καὶ ἐθνῶν ; ναὶ καὶ ἐθνῶν, ἐπέπερ εἰς Θεός, ὃς [145] δικαιοῦσαι περιτομὴν ἐκ πίστεως καὶ ἀκροβυστίαν διὰ τῆς πίστεως ^{at}. Καὶ τὰ μὲν λοιπὰ πάντα συμφωνεῖ καὶ οὐδεμίαν ἔχει ἀμφιβολίαν 35. ἐπειδὴ δὲ πολλοὺς τινὰς κινεῖ περὶ τῆς λεγομένης Ῥωμαῖστί μὲν σουβ-
 125 σταντίας, Ἑλληνιστί δὲ λεγομένης οὐσίας, τουτέστιν ἵνα ἀκριβέστερον γνωσθῇ τὸ ὁμοούσιον ἢ τὸ λεγόμενον ὁμοιού-
 130 σιον, οὐ χρῆ τινα τούτων παντελῶς μνήμην γίνεσθαι οὐδὲ περὶ τούτων ἐξηγεῖσθαι τῇ ἐκκλησίᾳ διὰ ταύτην τὴν αἰτίαν καὶ διὰ τοῦτον τὸν λογισμόν, ὅτι ἐν ταῖς θεαῖς γραφαῖς οὐ γέγραπται περὶ τούτων, καὶ ὅτι ταῦτα ὑπὲρ τὴν ἀνθρώπων γῶσιν καὶ τὸν ἀνθρώπινον νοῦν ἐστίν, καὶ ὅτι οὐδεὶς δύναται
 135 τὴν γενεάν τοῦ υἱοῦ διηγήσασθαι, καθὼς γέγραπται : τὴν γενεάν αὐτοῦ τίς διηγήσεται ^{au} ; Μόνον γὰρ εἰδέναι τὸν πατέρα φανερόν ἐστιν, πῶς τὸν υἱὸν ἐγέννησεν, καὶ πάλιν τὸν υἱόν, πῶς αὐτὸς γεγέννηται ἀπὸ τοῦ πατρὸς.

36. Οὐδενὶ δὲ ἀμφιβολόν ἐστίν μείζονα εἶναι τὸν πατέρα
 135 τιμῇ καὶ ἀξίᾳ καὶ θεότητι, καὶ αὐτῷ τῷ ὀνόματι τῷ πατρικῷ μείζονα εἶναι, διαμαρτυρομένου αὐτοῦ τοῦ υἱοῦ : ὃ ἐμὲ πέμψας πατὴρ μείζων μου ἐστὶ ^{av}. 37. Καὶ τοῦτο δὲ καθολικὸν εἶναι οὐδεὶς ἀγνοεῖ, δύο πρόσωπα εἶναι πατὴρ καὶ υἱοῦ, καὶ τὸν μὲν πατέρα μείζονα, τὸν δὲ υἱὸν ὑποτεταγμένον μετὰ πάντων
 140 ὧν αὐτῷ ὁ πατὴρ αὐτοῦ ὑπέταξεν ^{aw}. 38. τὸν δὲ πατέρα ἀρχὴν μὴ ἔχειν καὶ ἀόρατον εἶναι καὶ ἀθάνατον εἶναι καὶ ἀπαθῆ εἶναι, τὸν δὲ υἱὸν γεγεννησθαι ἐκ τοῦ πατρὸς, Θεὸν ἐκ Θεοῦ, φῶς ἐκ φωτός, καὶ τούτου τὴν γέννησιν, καθὼς προεῖρηται, μηδὲνα γινώσκειν εἰ μὴ μόνον τὸν πατέρα : 39. αὐτὸν
 145 δὲ τὸν υἱὸν καὶ κύριον καὶ θεὸν ἡμῶν σάρκα ἦτοι σῶμα, τουτέστιν ἄνθρωπον, εἰληφέναι ἐκ Μαρίας τῆς παρθένου,

at. Rm 3, 29-30. au. Is 3, 8. av. Jn 5, 23 ; 14, 28. aw. 1 Co 15, 28.

1. C'est cette phrase qui conduira Hilaire de Poitiers à parler du « décret de l'ignorance » (*De Synodis*, 10, *PL* 10, 486 C).

est-il celui des seuls Juifs ? ne l'est-il pas aussi des païens ? Certes il l'est aussi des païens, parce qu'en vérité un seul est Dieu, qui [145] justifie le circoncis en vertu de la foi et l'incirconcis par le moyen de la foi ^{at}. Sur tout le reste, il y a accord et aucune ambiguïté. 35. Mais puisque beaucoup sont troublés au sujet de ce qu'on appelle en latin *substantia*, mais ce qu'on appelle en grec *ousia* – c'est-à-dire, pour qu'on le comprenne plus clairement, au sujet de l'*homoousion* ou de ce qu'on appelle *homoiousion* –, il ne faut absolument pas faire mention de ces termes ni en donner des explications à l'église. Cela pour le motif et la raison suivante : rien n'est écrit à leur sujet dans les divines Écritures, ces réalités sont au-dessus de la connaissance et de l'intelligence de l'homme, enfin personne ne peut expliquer la naissance du Fils, dont il est écrit : *'Sa génération, qui la racontera ?* ^{aw} Il est manifeste que seul le Père sait comment il a engendré son Fils, et le Fils comment il a été engendré par le Père ¹.

36. Il n'est douteux pour personne que le Père est plus grand en honneur, en dignité, en divinité ; par son nom paternel lui-même, le Père est plus grand, comme l'atteste le Fils lui-même : *'Celui qui m'a envoyé est plus grand que moi* ^{av}. 37. Et personne n'ignore qu'il est catholique (de dire) : il y a deux personnes, du Père et du Fils, le Père le plus grand, le Fils soumis avec tout ce que le Père lui a soumis ^{aw}. 38. Le Père n'a pas de principe, il est invisible, immortel, impassible ; en revanche le Fils a été engendré du Père, il est Dieu de Dieu, lumière de lumière, et la génération de celui-ci, comme on l'a dit auparavant, personne ne la connaît, sinon le Père. 39. Le Fils lui-même, notre Seigneur et notre Dieu, a reçu ² une chair ou un corps, c'est-à-dire un homme, de la Vierge Marie, comme l'ange l'a annoncé. Et

2. Le verbe utilisé (*ἀναλαμβάνω*) est celui qu'on utilisera dans le débat christologique pour désigner l'« assumption » par le Verbe d'un corps humain. A-t-il ici ce sens technique ? Cela ne semble pas confirmé par la version latine, qui a le verbe plus neutre *suscipisse*.

καθάπερ και ὁ ἄγγελος προευγγελίσατο. Καθὼς δὲ και
 πᾶσαι αἱ γραφαὶ διδάσκουσι και μάλιστα αὐτὸς ὁ ἀπόστολος,
 ὁ διδάσκαλος τῶν ἐθνῶν, ἄνθρωπον ἀνέλαβεν ὁ Χριστὸς ἀπὸ
 150 Μαρίας τῆς παρθένου, δι' οὗ πέπονθεν. 40. Τὸ δὲ κεφάλαιον
 πάσης τῆς πίστεως και ἡ βεβαιότης ἐστίν, [146]
 ἵνα τριάς αἰεὶ φυλάττηται, καθὼς ἀνέγνωμεν ἐν τῷ εὐαγγελίῳ·
 'πορευθέντες μαθητεύσατε πάντα τὰ ἔθνη βαπτίζοντες αὐτοὺς
 εἰς τὸ ὄνομα τοῦ πατρὸς και τοῦ υἱοῦ, και τοῦ ἁγίου
 155 πνεύματος ^{ax.}' Ἀκέραιος δὲ και τέλειος ἐστίν ὁ ἀριθμὸς τῆς
 Τριάδος. 41. Ὁ δὲ παράκλητος, τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον δι' υἱοῦ
 ἀποσταλέν, ἦλθεν κατὰ τὴν ἐπαγγελίαν, ἵνα τοὺς ἀποστόλους
 και πάντας τοὺς πιστεύοντας ἀναδιδάξῃ και ἁγιάσῃ. »

42. Τούτοις τὸν Φωτεινὸν και μετὰ καθαίρεσιν συνθέσθαι
 και συνυπογράψαι συμπεῖθειν ἐπειρῶντο, ἐπαγγειλόμενοι
 160 ἀποδώσειν αὐτῷ τὴν ἐπισκοπὴν, εἰ ἐκ μετανοίας ἀναθεματίσει
 μὲν τὸ παρευρεθὲν αὐτῷ δόγμα, συνθῆται δὲ τῇ αὐτῶν
 γνώμῃ. 43. Ὁ δὲ τὴν μὲν πρότασιν οὐκ ἐδέξατο, προεκαλεῖτο
 δὲ αὐτοὺς εἰς διάλεξιν. Διὸ ἡμέρας ὀρισθείσης γνώμη και τοῦ
 βασιλέως συνῆλθον οἱ τε παρόντες ἐπίσκοποι και τῶν συγ-
 165 κλητικῶν οὐκ ὀλίγοι, οὓς ἐκέλευσεν παρεῖναι τῇ διαλέξει ὁ
 βασιλεύς. 44. Ἐφ' ὧν ἀντεκατέστη τῷ Φωτεινῷ Βασιλεῖος ὁ
 τῆς ἐν Ἀγκύρᾳ τότε προεστῶς ἐκκλησίας, ὄξυγράφων τε τὰς
 φωνὰς αὐτῶν γραφόντων μεγίστη δὴ μάχη μεταξὺ τῶν παρ'
 ἑκατέρου λόγων ἐγένετο. 45. Ἐν οἷς ὁ Φωτεινὸς ἠττηθεὶς
 170 κατεκρίθη, ἐν φυγῇ τε διάγων τοῦ λοιποῦ λόγους συνέγραψεν
 ἀμφοτέρας ταῖς γλώσσαις, ἐπεὶ μηδὲ τῆς Ῥωμαϊκῆς ἄμοιρος
 ἦν. 46. Ἐγραψεν δὲ και κατὰ πασῶν αἱρέσεων, τὸ οἰκεῖον
 δόγμα μόνον παρατιθέμενος.

47. Περὶ μὲν οὖν Φωτεινοῦ τοσαῦτα εἰρήσθω. Ἰστέον
 175 μέντοι ὅτι οἱ ἐν Σιρμιῳ συνελθόντες ἐπίσκοποι μετέγνωσαν
 ἐπὶ τῇ Ῥωμαϊκῇ τῆς πίστεως ἐκθέσει· πολλὰ γὰρ μετὰ τὴν
 ἐκδοσιν ἐναντία ἔχειν αὐτοῖς κατεφαίνεται. 48. Διὸ σπουδῆν
 ἐτίθεντο παρὰ τῶν ἐκγραψαμένων ἀναλαμβάνειν αὐτήν.

ax. Mt 28, 19.

1. Selon ÉPIPHANE, le débat aurait eu lieu avant le concile de 351, en mars ou avril (*Panarion* 71, 1, 4-6, p. 250). BARNES, *Athanasius*, p. 372-273,

comme l'enseignent toutes les Écritures, et surtout l'apôtre lui-même, le docteur des nations, le Christ a reçu de la vierge Marie un homme par lequel il a souffert la passion. 40. Le point central de toute la foi, son point ferme, [146] c'est que la Trinité soit toujours sauvegardée, comme nous le lisons dans l'Évangile : 'Allez et baptisez toutes les nations au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit ^{ax.}' Complet et parfait est le nombre de la Trinité. 41. Quant au Paraclet, l'Esprit saint envoyé par le Fils, il est venu selon la promesse pour instruire et sanctifier les apôtres et tous les croyants. »

42. Ils s'efforçaient de persuader Photin, même après sa déposition, de s'accorder et de souscrire à cela, en promettant de lui rendre l'épiscopat si, en se rétractant, il anathématisait la doctrine qu'il avait imaginée et s'accordait à leur opinion. 43. Celui-ci n'accepta pas la proposition, mais il les invitait à une discussion. Aussi un jour fut fixé, avec l'accord également de l'empereur, et les évêques présents se réunirent en même temps que quelques sénateurs, auxquels l'empereur ordonna d'assister à la discussion. 44. Devant eux Basile, qui présidait alors à l'Église d'Ancyre, donna la contradiction à Photin, pendant que des sténographes écrivaient leur parole. 45. L'affrontement entre les discours de l'un et de l'autre fut très vif : Photin y fut vaincu et condamné ¹. Vivant ensuite en exil, il écrivit des traités dans les deux langues, car il n'ignorait pas non plus le latin. 46. Il écrivait aussi contre toutes les hérésies, en les comparant seulement ² à sa propre doctrine.

47. Que cela soit dit sur Photin. Il faut savoir cependant que les évêques qui s'étaient réunis à Sirmium changèrent d'avis sur l'exposé de foi en latin. Après sa publication, il leur apparaissait en effet qu'il contenait plusieurs contradictions. 48. C'est pourquoi ils s'efforçaient de le reprendre auprès de ceux qui le transcrivaient. Mais comme beaucoup

distingue cette rencontre de la condamnation formelle de Photin, qui eut lieu plus tard la même année. Cf. aussi VAGGIONE, *Eunomius*, p. 159, n. 44.

2. Ou peut-être : « en exposant seulement sa doctrine » ?

180 Ἐπειδὴ δὲ πολλοὶ ἀπεκρύψαντο, ὁ βασιλεὺς διατάγμασιν ἐκέλευσεν ζητεῖσθαι τὴν ἔκδοσιν, τιμωρίαν ἀπειλήσας, εἴ τις φωραθεῖ κρύπτων αὐτήν. [147] 49. Ἄλλ' οὐδὲ ἡ ἀπειλή τὴν ἀπαξ ἐκδοθεῖσαν ἀφανίσαι δεδύνηται τῷ φθάσαι εἰς πλείονας ἐκπεσεῖν.

XXXI

1. Τοσαῦτα μὲν καὶ περὶ τούτου λελέχθω. Ἐπειδὴ δὲ περὶ Ὄσιου τοῦ Σπανοῦ μνήμην ὡς ἀκουσίως παρόντος πεποίημαι, βραχέα καὶ περὶ τούτου λεκτέον. 2. Μικρὸν γὰρ ἔμπροσθεν οὗτος ἐκ συσκευῆς τῶν ἀρειανίζόντων εἰς ἔξορίαν ἀπέσταλτο· τότε δὲ σπουδῇ τῶν ἐν Σιρμίῳ συνελθόντων ὁ βασιλεὺς αὐτὸν μετεπέμψατο, βουλόμενος ἢ πειθοῖ ἢ ἀνάγκῃ τοῖς παροῦσιν ὁμοφωνῆσαι. 3. Τούτου γὰρ γενομένου μέγιστον ἐδόκει μαρτύριον ὑπάρχειν τῆς ἐκείνων πίστεως. Διὰ ταῦτα οὖν, ὡς ἔφην, ἐξ ἀνάγκης ἄκων παρῆν. 4. Ἐπειδὴ δὲ αὐτοῖς 5 παρηγεῖτο συνθέσθαι, πληγὰς καὶ στρεβλώσεις τῷ πρεσβύτῃ προσέφερον· διὸ ἐξ ἀνάγκης ταῖς τότε ἐκδοθείσαις ὑπαγορεύεσσι καὶ συνέθετο καὶ ὑπέγραψεν.

5. Καὶ τὰ μὲν ἐν Σιρμίῳ τότε γενόμενα τοιοῦτον ἔσχε τὸ τέλος· ὁ μὲντοι βασιλεὺς Κωνσταντίος παρεῖλκεν ἐν τῷ Σιρμίῳ, περιμένων τοῦ πρὸς Μαγνέντιον πολέμου τὴν ἔκβασιν.

1. ATHANASE, *De synodis*, 29, 1 (p. 257) rapporte ce fait, mais à propos du Credo daté.

2. Cf. J. ULRICH, « Einige Bemerkungen zum angeblichen Exil des Ossius », *ZKG* 105, 1994, p. 143-155. Cet exil semble douteux.

le cachaiet, l'empereur prescrivit par des ordonnances de rechercher la publication, menaçant de châtimeut quiconque serait pris à la cacher [147]. Mais même la menace ne réussit pas à faire disparaître l'exposé une fois publié, parce qu'il était tombé en de nombreuses mains ¹.

XXXI

Hosius de Cordoue

1. Que cela soit dit là-dessus. Mais puisque j'ai fait mémoire d'Hosios l'espagnol, qui était présent contre son gré, il faut encore parler brièvement de lui. 2. Celui-ci, peu auparavant, fut envoyé en exil par suite des manœuvres des arianisants ², mais alors, à l'initiative de ceux qui s'étaient réunis à Sirmium, l'empereur l'envoya chercher, désirant qu'il s'accorde, par persuasion ou par force, avec ceux qui étaient là. 3. Si cela se produisait, il pensait que ce serait un très grand témoignage de la foi de ceux-ci : c'est donc pourquoi, comme je l'ai dit, il était présent contre son gré, de force. 4. Mais comme il refusait de s'accorder avec eux, ils infligèrent au vieillard coups et mauvais traitements. C'est pourquoi il fut forcé de s'accorder aux formules qui furent alors rédigées et d'y souscrire ³.

5. Telle fut la fin des événements qui se passèrent alors à Sirmium. Cependant l'empereur Constance s'attardait à Sirmium, attendant l'issue de la guerre contre Magnence ⁴.

3. Hosius signa en effet la formule de 357, la plus subordinatienne. Athanase l'en excuse dans l'*Apol. de fuga*, 5 : « Que pouvait un vieillard au corps usé ? » (*SC* 56, p. 138).

4. Cf. *supra* II, xxviii, 23.

XXXII

1. Μαγνέντιος μὲν οὖν τὴν βασιλεύουσαν Ῥώμην καταλαβὼν πολλοὺς μὲν τῆς συγκλήτου βουλῆς ἀνήρει, πολλοὺς δὲ καὶ τοῦ δήμου ἀπώλλυεν· ὡς δὲ οἱ στρατηγοὶ Κωνσταντίου τὴν Ῥωμαϊκὴν δύναμιν συγκροτήσαντες ἐπ' αὐτὸν ἐχώρου, ἀναχωρήσας τῆς Ῥώμης τὰς Γαλλίας κατέλαβεν. 2. Ἐνθα συμβολαὶ συνεχεῖς ἐγίνοντο, καὶ ποτὲ μὲν τοῦτο τὸ μέρος, ποτὲ δὲ θάτερον ἐκράτει, τέλος δὲ περὶ Μούρσαν (φρουρίον δὲ τοῦτο τῶν Γαλλῶν) ὁ Μαγνέντιος ἠττηθεὶς συνεκλείσθη. Ἐν ᾧ φρουρίῳ λέγεται τοιούδε θαῦμα συμβῆναι. 3. Ὁ Μαγνέντιος, ὑπὸ τῆς ἠττης καταπεπτωκότας τοὺς ἑαυτοῦ στρατιώτας ἀναρρῶσαι σπουδάζων [148] ὑψηλοῦ τόπου κατεπιβὰς παρεμυθεῖτο τούτους· 4. οἱ δὲ τὴν συνήθη τοῖς βασιλεῦσιν εὐφημίαν ἐπιβοῆσαι βουλόμενοι παρὰ γνώμην ἐπὶ τὸν Κωνσταντίον ταύτην μεταφέρουσιν· οὐ γὰρ Μαγνέντιον, ἀλλὰ Κωνσταντίον Αὐγουστον κοινῇ πάντες ἐβόησαν. 5. Τοῦτο σύμβολον καθ' ἑαυτοῦ ὁ Μαγνέντιος ἠγησάμενος ἐκ τοῦ φρουρίου εὐθὺς ἀπανίστατο, φυγῆ ἐπὶ τὰ περαιτέρω τῆς Γαλλίας χωρῶν. 6. Ἐπέκειντο δὲ οἱ τοῦ Κωνσταντίου στρατηγοὶ διώκοντες, αὐθίς τε γίνεται συμβολὴ περὶ τόπον, ᾧ ὄνομα Μοντοσέλευκος. Ἐν ᾧ κατὰ κράτος ἠττηθεὶς ὁ Μαγνέντιος φεύγει μόνος εἰς Λουγδούνον πόλιν τῆς Γαλλίας, εἰς ἣν ἀπὸ Μούρσων ἐστὶν τοῦ φρουρίου τριῶν ἡμερῶν ὁδός. 7. Ἐν δὲ ταύτῃ τῇ Λουγδούνῳ γενόμενος ὁ Μαγνέντιος ἀναιρεῖ μὲν τὴν ἑαυτοῦ μητέρα, ἀνελῶν δὲ καὶ τὸν ἀδελφόν, ὃν Καίσαρα

1. La notice sur la chute de Magnence mêle l'exact et l'inexact et ajoute un récit légendaire. Maxence ne s'était pas rendu lui-même à Rome, mais y avait envoyé ses troupes, qui avaient commis des excès. Après avoir en vain tenté de traiter avec Constance, puis avoir confié à son frère ou cousin Decentius, nommé César, la défense des frontières de la Gaule (début 351), Magnence se dirigea vers l'Illyrie, où eurent lieu des combats divers, souvent à son avantage. Mais après la défaite de son armée à Mursa (Pannonie II), le 28 septembre 351, Magnence se replia à Aquilée, où il faillit être surpris en septembre 352. Il se retira en Gaule peu après, mais en septem-

XXXII

Chute de Magnence (353) ¹

1. Or Magnence, ayant gagné Rome, la ville impériale, y faisait périr nombre de membres du sénat et tuer aussi beaucoup de gens du peuple. Mais comme les généraux de Constantin, ayant rassemblé l'armée romaine, marchaient contre lui, il quitta Rome et gagna les Gaules. 2. Là eurent lieu continuellement des rencontres, et c'est tantôt ce parti, tantôt l'autre qui l'emportait, mais à la fin Magnence, vaincu près de Mursa (c'est une place forte des Gaules), alla s'y enfermer. On raconte que dans cette place forte se produisit le prodige suivant. 3. Magnence, qui s'efforçait de redonner du courage à ses soldats, abattus par leur défaite, [148] les exhortait, monté sur un lieu élevé. 4. Ceux-ci, voulant proférer les acclamations habituelles pour les empereurs, changent celles-ci sans le vouloir, et ce n'est pas Magnence, mais Constance Auguste que tous acclamèrent en chœur. 5. Magnence, estimant que c'était un présage qui le concernait, partit aussitôt de la place forte pour s'enfuir dans les régions les plus reculées de la Gaule. 6. Les généraux de Constance, qui le poursuivaient, le serraient de près, et une rencontre eut lieu à nouveau près d'un lieu appelé Mons Seleuci. Magnence, battu là à plate couture, s'enfuit seul à Lyon, une ville de Gaule, qui est à trois jours de route de la place forte de Mursa. 7. Arrivé dans cette ville de Lyon, Magnence fait périr sa propre mère, puis ayant également fait périr son

bre 353 Constance franchit les Alpes et le battit à Mons Seleuci (Monsaléon, entre Die et Gap). Magnence tua ses proches et se suicida à Lyon (10 août) ; son frère, le César Decentius se suicida à Sens. Socrate combine ici la donnée des *Consul. Const.*, a. 353 (*MGH*, p. 238), qui parlent du suicide de Decentius, et celle du *Chron. Paschale*, 541, 10-13, qui dit que Magnence tua son frère, et il lui attribue faussement deux frères.

25 ἐαυτῷ πεποιήκει, τέλος ἐπικατέσφαξεν ἑαυτόν. 8. Ταῦτα ἐπράχθη ἐν ὑπατείᾳ Κωνσταντίου τῷ ἕκτῳ καὶ Κωνσταντίου τοῦ Γάλλου τῷ δεύτερον περὶ τὴν πεντεκαιδεκάτην τοῦ Αὐγούστου μηνός. 9. Οὐκ εἰς μακρὰν δὲ καὶ ὁ ἕτερος τοῦ Μαγνεντίου ἀδελφὸς Δεκέντιος ὄνομα τοῦ βίου ἐξήγαγεν ἑαυ-

30 τὸν ἀγχόνῃ χρησάμενος.

10. Τὰ μὲν οὖν κατὰ Μαγνέντιον τέλος τοιοῦτο ἐδέξατο. Τὰ μέντοι δημόσια τελέως οὐχ ἡσύχαζεν. 11. Μετὰ ταῦτα γὰρ εὐθὺς ἕτερος ἐπανεστὴ τύραννος ὀνόματι Σιλουανός. Καὶ τοῦτον δὲ οἱ Κωνσταντίου στρατηγοὶ τὰ περὶ Γαλλίας ταρατ-

35 τοντα ταχέως καθεῖλον.

XXXIII

1. Ἐπισυνήφθη δὲ τοῖς γινομένοις καὶ περὶ τὴν ἀνατολὴν ἕτερος ἐγχώριος πόλεμος. Οἱ γὰρ ἐν Διοκαισαρείᾳ τῆς Παλαιστίνης Ἰουδαῖοι κατὰ Ῥωμαίων [149] ὄπλα ἀντήσαν καὶ περὶ τοὺς τόπους ἐκείνους κατέτρεχον. 2. Ἀλλὰ τούτους 5 μὲν Γάλλος ὁ καὶ Κωνσταντίος, ὃν Καίσαρα καταστήσας ὁ βασιλεὺς εἰς τὴν ἐφάν ἐξαπέστειλεν, δύναμιν ἀποστείλας κατηγωνίσαστο, καὶ τὴν πόλιν αὐτῶν Διοκαισαρείαν εἰς ἔδαφος καθαιρεθῆναι ἐκέλευσεν.

1. Cf. *Consul. Const.*, a. 353 (p. 238) et EUTROPE, *Brev.* X, 12, 2, mais Socrate dédouble par erreur le frère de Magnence ; d'autre part les *Consularia* datent la mort de Magnence du 11 août et retiennent le 17 pour celle de Decentius

2. AMMIEN, *Histoire*, XIV, 5, 2 (*CUF*, p. 69), évoquant la répression qui suivit ces événements, rapporte que Constance « endeuilla sa victoire par le meurtre d'innocents ».

frère, dont il avait fait son César, à la fin il se tua lui-même. 8. Cela se produisit sous le sixième consulat de Constance et le second de Gallus, le 17 du mois d'août. 9. Peu après, l'autre frère de Magnence, nommé Decentios, mit fin à ses jours en se pendant ¹.

10. Les affaires de Magnence reçurent donc une telle fin ². Pourtant les affaires publiques n'étaient pas parfaitement calmes. 11. Aussitôt après cela, un autre usurpateur se leva, appelé Silvanus, mais les généraux de Constance le tuèrent rapidement, alors qu'il semait le trouble en Gaule ³.

XXXIII

Révolte des Juifs de Diocésarée (352)

1. Une autre guerre civile s'ajouta, en Orient, à ces événements. Les Juifs de Diocésarée de Palestine [149] prirent les armes contre les Romains et attaquaient les lieux environnants. 2. Mais Gallus, celui qui était aussi Constance, que l'empereur avait envoyé comme César en Orient, envoya des troupes et les battit, puis il ordonna de détruire jusqu'au sol leur ville de Diocésarée ⁴.

3. Silvanus prit la pourpre le 11 août 355, suite à une fausse accusation de trahison. Il fut assassiné vingt-huit jours plus tard par ses soldats, circonvenus par une mission d'officiers envoyée par Constance (*Ibid.*, p. 104-105). Cf. *PLRE* 1, p. 840-841 (Silvanus 2).

4. JÉRÔME, *Chronique*, 15, a. 352 (p. 238 Helm) rapporte que furent également livrées au feu Tibériade et Diospolis, ainsi que d'autres places fortes. Sur cette révolte, cf. G. STEMBERGER, *Juden und Christen im Heiligen Land. Palästina unter Konstantin und Theodosius*, Munich 1987, p. 132-150 ; J. ARCE, « La rebelión de los Judios durante el gobierno de Constancio Galo Cesar 353 d.C. », *Athenaeum* 89, 2001, p. 497-524.

XXXIV

1. Ταῦτα πράξας ὁ Γάλλος τὴν εὐτυχίαν οὐκ ἤνεγκεν, ἀλλ' εὐθύς νεωτερίζειεν κατὰ τοῦ προχειρισμένου καὶ τυραννεῖν ἐβουλεύετο, ὥστε οὐκ εἰς μακρὰν ὁ σκοπὸς αὐτοῦ κατάφωρος ὑπὸ Κωνσταντίου ἐγένετο. 2. Δομετιανὸν γὰρ τὸν ἑπαρχὸν τῆς ἐφῆρας καὶ Μάγνον κοιαιστωρα αὐθεντήσας ἀνεῖλεν μηνύσαντας βασιλεῖ τὸν σκοπὸν αὐτοῦ. 3. 'Εφ' ᾧ κινηθεὶς ὁ Κωνσταντίος μετάπεμpton ἐκάλει τὸν Γάλλον πρὸς ἑαυτὸν. 'Ο δὲ περίφοβος γενόμενος ἄκων ἐπορεύετο, 4. καταλαβόντα δὲ αὐτὸν τὰ ἐσπέρια μέρη καὶ περὶ Φλάνωνα τὴν νῆσον γενομένου ὁ Κωνσταντίος ἀναιρεθῆναι ἐκέλευσεν. Μετ' οὐ πολὺ δὲ 'Ιουλιανὸν τὸν Γάλλου ἀδελφὸν Καίσαρα καταστήσας ἐπὶ τοὺς ἐν Γαλλίᾳ βαρβάρους ἀπέστειλεν. 5. Γάλλος μὲν οὖν ὁ καὶ Κωνσταντίος ἐν τῇ ἐβδόμῃ ὑπατεία τοῦ βασιλέως Κωνσταντίου ἀνηρέθη, καθ' ἣν καὶ αὐτὸς ὑπάτος ἦν τὸ τρίτον. 15 'Ιουλιανὸς δὲ τῇ ἐξῆς ὑπατεία, ἣ ἦν 'Αρβιτιάνου καὶ Λολλιανου, κατέστη Καῖσαρ τῇ ἕκτῃ τοῦ Νοεμβρίου μηνός.

Περὶ μὲν οὖν 'Ιουλιανοῦ ἐν τῷ μετὰ τοῦτο βιβλίῳ ποιησόμεθα μνήμην. Κωνσταντίος δὲ ἐκ τῶν ἐν ποσὶν κακῶν ἡσυχάσας ἐπὶ τὸν ἐκκλησιαστικὸν αὐθις πόλεμον τὴν οἰκείαν ἔτρεπε 20 γνῶμην. 6. 'Εκ γὰρ τοῦ Σιρμίου ἐπὶ τὴν βασιλεύουσαν 'Ρώμην ἀπιῶν συνόδον ἐπισκόπων αὐθις ἐκήρυξεν, τινάς [150] τῶν ἀνατολικῶν ἐπισκόπων ἐπὶ τὴν 'Ιταλίαν σπεύδειν ἐκέλευ-

1. Domitianus avait été envoyé à Antioche par Constance pour faire revenir le César à la cour. Magnus est appelé Montius par AMMIEN, *Hist.* XIV, 11, 11 et PHILOSTORGE, *HE* IV, 1 (p. 56). Cf. *PLRE* 1, p. 262 (Domitianus 3).

2. Cf. le dramatique récit d'AMMIEN, *Hist.* XIV, 11, 20-23. L'île de Flanon se trouve en Istrie, près de la ville de Pula. Cf. R.C. BLOCKLEY,

XXXIV

Exécution de Gallus (fin 354)

1. Lorsqu'il eut fait cela, Gallus ne supporta pas bien son succès, mais il projetait aussitôt de se révolter contre celui qui l'avait choisi et de se conduire en usurpateur, de sorte que sans tarder ses intentions devinrent manifestes à Constance. 2. Il fit en effet de son propre chef mettre à mort Domitianos, le préfet du prétoire d'Orient, et le questeur Magnus, qui avaient dénoncé à l'empereur ses intentions ¹. 3. Bouleversé par cela, Constance convoquait Gallus auprès de lui. Celui-ci, saisi d'une grande crainte, se mettait en route contre son gré, 4, mais lorsqu'il arriva dans les parties occidentales et qu'il se trouva près de l'île de Flanon, Constance ordonna qu'il soit exécuté ². Peu après, il établit César le frère de Gallus, Julien, et il l'envoya contre les barbares de Gaule. 5. Gallus donc, appelé aussi Constance, fut exécuté sous le septième consulat de l'empereur Constance, pendant lequel lui-même était consul pour la troisième fois. Julien fut établi César sous le consulat suivant, celui d'Arbition et de Lollianos, le 6 du mois de novembre ³.

De Julien, nous ferons mention dans le livre qui suit celui-ci. Constance, libéré des dangers qui le menaçaient, dirigea à nouveau ses préoccupations du côté de la guerre en matière ecclésiastique. 6. Ayant quitté Sirmium pour la Rome impériale, il convoqua à nouveau un concile d'évêques et ordonna à quelques-uns [150] des évêques orientaux se hâter vers l'Italie ; il prenait aussi des dispositions pour

« Constantius Gallus and Julian as Caesars of Constantius II », *Latomus* 31, 1972, p. 433-468 ; T.D. BARNES, « Structure and Chronology in Ammianus Marcellinus, Book 14 », *HSCP* 92, 1989, p. 413-422.

3. Le 6 novembre 355 : *Consul. Const.*, a. 355 (*MGH*, p. 238).

σεν· εἰς ταῦτὸ δὲ ἵεναι καὶ τοὺς τῶν ἐσπερίων μερῶν παρεσκευάζεν.

25 7. Ἐν τοσοῦτῳ δὲ τούτων ἐπὶ τὴν Ἰταλίαν παρασκευαζομένων πορεύεσθαι τάδε ἐπισυνέβη γενέσθαι. Ἰούλιος μὲν ὁ τῆς Ῥώμης ἐπίσκοπος ἐτελεύτησεν, πέντε πρὸς τοῖς δέκα ἐνιαυτοῖς τῆς ἐν αὐτῇ ἐκκλησίας προστάς, Λιβέριος δὲ αὐτοῦ τὴν ἐπισκοπὴν διαδέχεται.

XXXV

1. Ἐν Ἀντιοχείᾳ δὲ τῆς Συρίας ἕτερος ἐπεφύη αἰρεσιάρχης Ἀέτιος ὁ ἐπικληθεὶς ἄθεος. Οὗτος τὰ αὐτὰ μὲν ἐφρόνει Ἀρείῳ καὶ τὴν αὐτὴν συνεκρότει δόξαν, 2. πρὸς δὲ τοὺς ἀρειανίζοντας διεκρίνετο, διότι Ἄρειον εἰς κοινωσίαν ἐδέξαντο. 3. Ἄρειος γάρ, ὡς καὶ πρότερον ἔφη, ἕτερα κατὰ διανοιῶν φρονῶν ἕτερα τῇ φωνῇ ὠμολόγησεν, ὅτε τὸν ἐν Νικαίᾳ τῆς συνόδου τύπον δεχόμενος καθυπέγραψεν, τὸν τότε βασιλέα πλανῶν. Διὰ τοῦτο μὲν οὖν καὶ ὁ Ἀέτιος πρὸς Ἀρειανούς διεκρίνετο, 4. ἦν δὲ καὶ πρότερον ὁ Ἀέτιος ἐριστικὸς ἀνθρώπος καὶ τῷ Ἀρείῳ δόγματι συνηγορεῖν ἔσπευδεν διαπύρως. 5. Ἐν γὰρ τῇ Ἀλεξανδρείᾳ μικρὰ παιδευθεὶς ἀναζεύγνυσιν, καὶ καταλαβὼν τὴν ἐν Συρίᾳ Ἀντιόχειαν (ἐντεῦθεν γὰρ ἦν) ὑπὸ Λεοντίου τοῦ τότε τῆς Ἀντιοχείας ἐπισκόπου χειροτονεῖται διάκονος. 6. Εὐθέως οὖν ἐξενοφώνει τοὺς ἐντυγχάνοντας·

1. Cf. RUFIN, *HE X*, 20 (p. 987, 16-21). Ce sera le concile de Milan (cf. xxxvi), dont Libère avait demandé par lettre à l'empereur la convocation (lettre citée par HILAIRE, *Fragm. hist. A VII*, 6, *CSEL* 65, p. 92).

2. Jules meurt le 12 avril 352. Libère lui succède le 17 mai.

3. Sur Aétios (Aèce) et sa doctrine, cf. HANSON, *Search*, 598-611 ; VAGNONE, *Eunomius*, p. 14-29. Socrate emprunte à Rufin plusieurs éléments de sa notice sur Aétios (cf. RUFIN, *HE X*, 26, p. 989). C'est chez PHILOSTORGE, *HE III*, 15-20 (p. 44-48) que l'on trouve le plus de données sur le personnage. Liste de ses œuvres, dont il reste quelques fragments, dans *CPG* 3445-3446.

que ceux des régions occidentales viennent au même endroit ¹.

7. Là-dessus, alors que ceux-ci se préparaient à partir pour l'Italie, il arriva la chose suivante. 8. Jules, l'évêque de Rome, mourut, après avoir été à la tête de cette Église pendant quinze ans, et Libère lui succède dans l'épiscopat ².

XXXV

Un nouvel hérésiarque : Aétios ³

1. A Antioche de Syrie apparut un autre hérésiarque, Aétios, surnommé l'athée. Celui-ci pensait comme Arius et applaudissait à sa doctrine, 2. mais il se séparait des arianisants parce qu'ils avaient reçu Arius dans leur communion ⁴. 3. Arius en effet, comme je l'ai dit précédemment, tout en ayant à part lui certaines opinions, en professa d'autres de vive voix lorsque, ayant reçu la formule de Nicée, il y souscrivit, trompant l'empereur qui régnait alors. C'est donc pourquoi Aétios se séparait des Ariens, 4. mais même auparavant Aétios était un homme expert en controverse, et il s'efforçait avec ardeur de plaider pour la doctrine d'Arius. 5. Après avoir reçu une brève formation à Alexandrie, il en revient et, s'étant rendu à Antioche de Syrie (d'où il était originaire), il est ordonné diacre par Léonce, qui était alors l'évêque d'Antioche ⁵. 6. Aussitôt il trouble par d'étranges

4. Les arianisants sont ici les Eusébiens et tout l'épiscopat oriental opposé au consubstantiel.

5. Cette donnée est empruntée à ATHANASE, *De synodis*, 38, 4 (p. 265). Cette ordination ne peut avoir eu lieu avant 346. Le même Léonce, suite aux remontrances de Diodore et de Flavien, déposa un peu plus tard Aétios du diaconat (THÉODORE, *HE II*, 24, 7-8, p. 154). Sur ce personnage, cf. D. WOODS, « Three notes on aspects of the Arian Controversy c. 354-367 CE. II. Leontius of Tripoli : a neglected neo-Arian », *JTS* 44, 1993, p. 610-616.

15 τοῦτο δὲ ἐποίει ταῖς Κατηγορίας Ἀριστοτέλους πεισθεῖς, ἐξ αὐτῶν δὲ διαλεγόμενος {καί} ἑαυτῷ σοφίσματα ποιῶν οὐκ ἠσθάνετο, οὐδὲ παρὰ τῶν ἐπιστημόνων ἔμαθεν τὸν Ἀριστοτέλους σκοπόν. 7. Ἐκεῖνος γὰρ διὰ τοὺς σοφιστὰς τὴν φιλοσοφίαν τότε χλευάζοντας γυμνασίαν ταύτην συγγράφας τοῖς
 20 νέοις τὴν διαλεκτικὴν τοῖς σοφισταῖς διὰ τῶν σοφισμάτων ἀντέθηκεν. 8. Οἱ γοῦν ἐφεκτικοὶ τῶν φιλοσόφων τὰ Πλάτωνος καὶ Πλωτίνου ἐπιτιθεμένοι ἐξελέγχουσι τὰ τεχνικῶς παρὰ Ἀριστοτέλους λεγόμενα. [151] 9. Ἀλλὰ Ἀέτιος, ἐφεκτικῶς μὴ τυχῶν διδασκάλου τοῖς ἐκ τῶν Κατηγοριῶν σοφίσμασιν
 25 ἐναπέμενε. Διὸ οὔτε νοῆσαι δεδύνηται, πῶς ἐστὶν ἀγέννητος γέννησις καὶ ὅπως τὸ γεννώμενον συναϊδίον ἐστὶ τῷ γεννήσαντι. 10. Οὕτω δὲ ἦν ὀλιγομαθῆς ὁ Ἀέτιος καὶ τῶν ἱερῶν γραμμάτων ἀμύητος, τὸ ἐριστικὸν δὲ κατωρθῶκει μόνον, ἕπερ ἂν καὶ ἄγροικὸς τις ποιήσειεν, ὡς μηδὲ τοὺς ἀρχαίους
 30 τοὺς τὰ Χριστιανικὰ λόγια ἐρμηνεύσαντας ἀσκηθῆναι. Πολλὰ γὰρ χαίρειν φράσας τοῖς περὶ Κλήμεντα καὶ Ἀφρικανὸν καὶ Ὠριγένην, ἀνδράσι πάσης φιλοσοφίας ἐπιστήμοσι, 11. ἐπιστολὰς συνεκάττυεν πρὸς τε τὸν βασιλέα Κωνσταντῖον καὶ πρὸς ἐτέρους τινάς, ἐρεσχελίας συμπλέκων καὶ σοφίσματα
 35 μελετῶν. Διὸ καὶ ἐπεκαλεῖτο ἄθεος. 12. Ἀλλ' εἰ καὶ τὰ αὐτὰ τοῖς ἀρειανίζουσιν ἔλεγεν, ὅμως ὑπὸ τῶν οἰκείων, οὐ δυναμένων συνιέναι τὸ περισκελῆς τῶν συλλογισμῶν, ὡς αἰρετικὸς ὁ ὁμόφρων αὐτοῖς ἐλογίζετο, 13. καὶ διὰ τοῦτο ἐξελαθεῖς τῆς αὐτῶν ἐκκλησίας προφασίζεται διὰ τὴν Ἀρείου ἐπιτοκίαν
 40 αὐτὸς μὴ βούλεσθαι κοινωνεῖν αὐτοῖς, 14. καὶ νῦν εἰσὶν ἐξ ἐκείνου οἱ τότε μὲν Ἀετιανοί, νῦν δὲ Εὐνομιανοὶ προσαγορευόμενοι. Χρόνῳ γὰρ ὕστερον Εὐνόμιος, ταχυγράφος ὢν ἐκείνου καὶ ὑπ' αὐτῷ παιδευθεὶς τὴν ἐριστικὴν λέσχην, τοῦ στίφους τούτου προέστη.

1. Ceux qui pratiquent l'époque des Académiciens.

2. Sur la critique par les contemporains de l'arianisme dialectique d'Aétius, cf. J. De GHELLINCK, « Quelques appréciations de la dialectique et d'Aristote durant les conflits trinitaires du IV^e siècle », *RHE* 26, 1930, p. 5-42. Sur l'hostilité de Socrate envers la dialectique, cf. CHESNUT, *Histoires*, p. 174 s.

3. Le terme λόγιον désigne ici les textes de l'Écriture.

discours ceux qu'il rencontre ; il le faisait en s'appuyant sur les *Catégories* d'Aristote, mais en partant de celles-ci il ne se rendait pas compte qu'il se créait à lui-même des sophismes ; c'est qu'il n'avait pas appris des savants quel était le dessein d'Aristote. 7. Celui-ci, à cause des sophistes qui se moquaient alors de la philosophie, en composant ces exercices pour les jeunes gens, opposa la dialectique aux sophistes au moyen des sophismes. 8. Or les philosophes qui ont l'esprit critique¹, lorsqu'ils expliquent la pensée de Platon et de Plotin, réfutent ce qui a été dit ingénieusement par Aristote, [151] 9. tandis qu'Aétius, qui n'avait pas eu de maître critique, en restait aux raisonnements tirés des *Catégories*. C'est pourquoi il n'avait pu comprendre comment il existe une génération inengendrée et comment ce qui est engendré est coéternel avec celui qui engendre. 10. C'est qu'Aétius était peu instruit et non initié dans les sciences sacrées ; il n'était expert qu'en controverse, ce que pourrait faire aussi un paysan². C'était à ce point qu'il n'avait même pas pratiqué les anciens qui ont interprété les dits³ chrétiens. Il avait envoyé promener des gens comme Clément, Africanus et Origène, des hommes savants en toute philosophie, 11. il fabriquait des lettres pour l'empereur Constance et d'autres gens, y entremêlant des propos futiles et s'y exerçant à des sophismes. C'est aussi pour cela qu'on le surnommait athée. 12. Mais même s'il disait les mêmes choses que les arianisants, lui qui partageait leur opinion était pourtant tenu pour un hérétique par ceux de son parti, qui ne pouvaient comprendre l'aridité de ses raisonnements. 13. C'est pourquoi, chassé de leur Église, il prend prétexte du parjure d'Arius pour refuser d'être en communion avec eux. 14. Aujourd'hui existent, procédant de lui, ceux qu'on appelait alors Aétiens, qu'on appelle aujourd'hui Eunomiens, car peu après, Eunome, qui était son tachygraphe et avait été formé par lui aux entretiens de controverse, prit la tête de leur groupe.

XXXVI

1. Ἀλλὰ περὶ μὲν Εὐνομίου κατὰ χώραν ἐροῦμεν· τότε δὲ ἐν τῇ Ἰταλίᾳ συνῆλθον ἐπίσκοποι τῶν μὲν ἀνατολικῶν οὐ σφόδρα πολλοί, ἐπεὶ τοὺς πλείους αὐτῶν ἡ νόσος ἢ γῆρας ἢ τῆς ὁδοῦ τὸ διάστημα παρεῖναι ἐκώλυεν, τῶν δὲ ἐσπερίων
 5 ὑπὲρ τοὺς τριακοσίους ἀπήντησαν. 2. Πρόσταγμα [152] δὲ ἐκέλευσε τοῦ βασιλέως ἐν Μεδιολάνῳ πόλει ποιεῖσθαι τὴν σύνοδον. Καθ' ἣν συνελθόντων οἱ ἐκ τῆς ἀνατολῆς πρὸ πάντων ψῆφον κοινήν κατὰ Ἀθανασίου ἐκφέρειν ἤξιουν, ὅπως ἂν τούτου γενομένου τελείως ἄβαστος ἐκεῖνῳ ἢ Ἀλεξάνδρῳ γένηται. 3. Ὡς δὲ ἤσθοντο Παυλῖνος ὁ τῆς ἐν Γαλλίᾳ Τριβέ-
 10 ρεως ἐπίσκοπος, Διονύσιος τε καὶ Εὐσέβιος, ὧν ὁ μὲν Ἀλβας τῆς Ἰταλῶν μητροπόλεως ἐπίσκοπος ἦν, Εὐσέβιος δὲ Βερ- κέλλων (πόλις δὲ αὕτη τῶν ἐν Ἰταλίᾳ Λιγύων), ἐπὶ καθαιρέ- σει τῆς πίστεως τοὺς ἀνατολικοὺς σπεύδειν κυρῶσαι τὸ κατὰ
 15 Ἀθανασίου ψήφισμα, ἀναστάντες ἐβόων μακρά, δόλον ὑπομέ- νειν καὶ ἀπάτην διὰ τῶν γινομένων τὸν Χριστιανισμόν· 4. οὐ γὰρ ἀληθῆ τὴν κατὰ Ἀθανασίου μέμψιν ἔλεγον εἶναι, ἀλλ' ἐπὶ παρατροπῇ τῆς πίστεως ταῦτα αὐτοὺς ἐπινοεῖν. 5. Τοιαῦτα κεκραγόντων διαλύεται τῶν ἐπισκόπων ὁ σύλλογος.

1. Cf. IV, vii.

2. Ce chiffre est certainement exagéré. Cf. HANSON, *Search*, p. 332. La convocation du concile de Milan, dans l'été 355, avait été demandée par une lettre de LIBÈRE (*Epist.* 4), mais elle allait dans le sens des projets de Constance, qui voulait maintenant imposer une politique religieuse unitaire.

3. Même expression chez RUFIN, *HE X*, 21 (p. 978, 24-988, 1). Socrate ne cite pas Lucifer de Cagliari et Rhodanius de Toulouse, pourtant mentionnés dans sa source, et il ajoute à tort Paulin de Trèves, déjà déposé à Arles.

4. Lors de ce concile, comme lors de celui d'Arles en 353 (que ne connaît pas Socrate), Constance chercha à imposer à l'épiscopat occidental une formule doctrinale dont on n'a pas le texte (Sirmium 351 ?), mais aussi et surtout la condamnation d'Athanase, ainsi que celle de Marcel d'Ancyre et Photin de Sirmium. Cf. K. M. GIRARDET, « Constance II, Athanase et l'édit d'Arles (353). A propos de la politique religieuse de l'empereur Constance

XXXVI

Concile de Milan (355)

1. Mais nous parlerons d'Eunome en son lieu¹. A ce moment-là, en Italie, des évêques se rassemblèrent : peu nombreux parmi les Orientaux, car la maladie, la vieillesse, la longueur du trajet empêchèrent la plupart d'être présents ; quant aux Occidentaux, ils arrivèrent à plus de trois cents². 2. Une ordonnance [152] de l'empereur ordonna de tenir le concile dans la ville de Milan. Lorsqu'ils s'y furent rassemblés, les évêques d'Orient réclamaient avant tout qu'on émette un vote unanime contre Athanase, de manière que, cela fait, l'accès d'Alexandrie lui devienne totalement impossible. 3. Mais lorsque Paulin, l'évêque de Trèves en Gaule, Denys et Eusèbe, dont l'un était l'évêque d'Alba, métropole d'Italie, Eusèbe celui de Verceil (c'est une ville des Ligures en Italie), s'aperçurent que les Orientaux cherchaient à faire confirmer le décret contre Athanase pour la destruction de la foi³, ils se levèrent et criaient bien haut que, par ce qui se passait, le christianisme subissait une tromperie et un mensonge. 4. Ils disaient que les reproches faits à Athanase n'étaient pas fondés, mais qu'ils inventaient cela pour altérer la foi. 5. Lorsqu'ils eurent crié de telles choses, la réunion des évêques est dissoute⁴.

II », in *Politique et théologie chez Athanase*, p. 63-91. Les opposants furent exilés : à Arles Paulin de Trèves (il est pourtant présent à Milan : cf. ATHANASE, *Apol. de fuga*, 4, 2), à Milan Denys de Milan (confondu ici avec Denys d'Alba en Narbonnaise ; il existe aussi une ville d'Alba en Piémont), Eusèbe de Verceil et Lucifer de Cagliari (ici omis : Socrate mentionnera son exil avec celui d'Eusèbe en III, v). Sur cet exil, cf. A. PAREDI, « L'esilio in Oriente del vescovo milanese Dionisio e il problematico ritorno del suo corpo a Milano », in *Atti del Convegno di Studi sulla Lombardia e l'Oriente*, Milan 1963, p. 229-244.

XXXVII

1. Γνούς δὲ ὁ βασιλεὺς τοὺς μὲν ἐκποδῶν δι' ἐξορίας ποιεῖ, οἰκουμενικὴν δὲ σύνοδον συγκροτεῖν ἐβουλεύετο, ὅπως ἂν πάντας τοὺς τῆς ἀνατολῆς ἐπισκόπους εἰς τὴν δύσιν ἐλκύσας ὁμοδόξους, εἰ δύναιτο, τοὺς πάντας ποιήσειεν. 2. Ὡς δὲ αὐτῷ
 5 ταῦτα σκεπτομένῳ χαλεπὰ τὰ τῆς ὁδοῦ κατεφαίνετο, διμερῆ γενέσθαι τὴν σύνοδον αὐτῆς προσέταξεν, 3. ἐν Ἀριμῆνῳ μὲν τῆς Ἰταλίας τοὺς τότε παρόντας συνελθεῖν ἐπιτρέψας, τοὺς δὲ ἐν ἀνατολῇ διὰ γραμμάτων ἐν Νικομηδείᾳ τῆς Βιθυνίας ἀπαν-
 10 τῆσαι ἐκέλευσεν. 4. Ταῦτα μὲν ὁ βασιλεὺς σκοπῶ τῆς ὁμοφωνίας ἐποίησεν, οὐ μὴν αὐτῷ ὁ σκοπὸς χρηστὴν ἔσχε <τὴν> ἔκβασιν. Οὐδετέρα γὰρ τῶν συνόδων ἑαυτῇ συνεφώνησεν, ἀλλ' ἑκατέρα διηρέθη. 5. οὔτε γὰρ οἱ ἐν Ἀριμῆνῳ συνελθόντες [153] ὁμοφωνῆσαι δεδύνηται, καὶ οἱ τῆς ἀνατολῆς συνελθόν-
 15 6. Ὅπως μὲν οὖν ἕκαστα τούτων ἐγένετο, προϊόντες δηλώσομεν, πρότερον Εὐδοξίου μικρὰ μνημονεύσαντες.
 7. Περὶ γὰρ τόνδε τὸν χρόνον Λεοντίου τελευτήσαντος, ὃς τὸν αἰρετικὸν Ἀέτιον εἰς τὴν διακονίαν προέβλητο, Εὐδόξιος Γερμανικεῖας ἐπίσκοπος ὢν (Συρίας δὲ καὶ ἧδε ἡ πόλις) κατὰ
 20 τὴν Ῥώμην τότε παρὼν ἐπέιγεσθαι σκήπτεται καὶ τῷ βασιλεῖ δολίως διαλέγεται, 8. ὡς χρηζούσης τῆς Γερμανικέων πόλεως παραμυθίας καὶ φυλακῆς συγχωρηθῆναι αὐτῷ

1. Cf. ATHANASE, *De synodis*, 1, 2 (p. 231), qui parle d'une convocation à Nicée ; la première convocation était bien pour Nicomédie, mais elle fut modifiée en raison du tremblement de terre du 24 août 358, qui détruisit la ville (cf. SOZOMÈNE, *HE IV*, 16, 15, p. 264-265).

2. Eudoxe était de ceux qui avaient apporté à Milan, en 345, l'*Exposé aux longues lignes* (cf. xx, 1), il était aussi de la suite de l'empereur à Sirmium en 357. Il avait sans doute accompagné Constance dans sa visite de Rome d'avril-mai 357, d'où il partit pour Antioche. L'empereur se justifiera auprès des Antiochiens d'avoir favorisé l'élection d'Eudoxe (lettre citée par

XXXVII

Convocation des conciles de Rimini et Séleucie

1. Ayant appris cela, l'empereur se débarrasse de ceux-ci en les exilant, puis il voulait convoquer un concile universel, de manière à faire venir en Occident tous les évêques orientaux et les faire s'accorder sur la même opinion, s'il le pouvait. 2. Mais comme, en y réfléchissant, les difficultés du trajet lui apparaissaient, il décida ensuite de diviser le concile en deux : 3. il arrêta que les évêques qui étaient alors présents se réuniraient à Rimini en Italie et il ordonna par lettre que ceux d'Orient se rencontrent à Nicomédie de Bithynie¹. 4. L'empereur fit cela dans une intention de concorde, mais cette intention n'eut certes pas une heureuse issue, car aucun des deux conciles ne s'accorda, mais tous deux furent divisés. 5. Ceux qui se rassemblèrent à Rimini [153] ne purent parler d'une même voix, et ceux d'Orient qui se rassemblèrent à Séleucie d'Isaurie provoquèrent une autre division. 6. Comment se produisit chacun de ces événements, nous l'exposerons par la suite ; faisons d'abord brièvement mention d'Eudoxe.

Eudoxe d'Antioche (357/8-359)

7. Vers cette époque, lorsque mourut Léonce, qui avait promu Aétios l'hérétique au diaconat, Eudoxe, évêque de Germanicée (c'est aussi une ville de Syrie), qui se trouvait alors à Rome², feint d'être pressé (de rentrer) ; 8. il explique avec fourberie à l'empereur que, la ville de Germanicée ayant besoin de réconfort et de surveillance, il faut lui per-

SOZOMÈNE, *HE IV*, 13, 14), et celui-ci sera même exilé en Arménie après le concile de Sirmium de 358. Cela ne l'empêchera pas d'obtenir le siège de Constantinople en 360 (II, XLIII, 7-14).

ταχειαν ἐπάνοδον. 9. Οὐδὲν δὲ ὁ βασιλεὺς προειδόμενος ἀφίη-
 σιν αὐτόν, ὁ δὲ τοὺς τοῦ κοιτῶνος κρατοῦντας ἔχων συνερ-
 25 γούς, τὴν Ἀντιοχείας ἐπισκοπὴν ὑπορύξας τὴν ἑαυτοῦ πόλιν
 ἀπέλιπεν 10. καὶ τὸν Ἀέτιον συγκροτεῖν ἐπειρᾶτο, σπουδῆν
 τε ἐτίθετο συνέδριον ἐπισκοπῶν καθίσει καὶ ἀποδοῦναι αὐτῷ
 τῆς διακονίας τὴν ἀξιάν. 11. Τοῦτο μὲν οὖν οὐδαμῶς ἐγένετο,
 30 διότι ἐπικρατέστερον ἦν τὸ κατὰ Ἀετίου μῖσος τῆς Εὐδοξίου
 σπουδῆς. Τοσαῦτα καὶ περὶ τούτων εἰρήσθω.

12. Τῶν δὲ ἐν τῇ Ἀριμῆνῳ συνελθόντων οἱ μὲν ἀνατολικοὶ
 σιγῇ τὰ κατὰ Ἀθανασίου παραπέμψαντες συνεληλυθέναι
 <περὶ τῆς πίστεως> ἔφασκον. 13. Συνελαμβάνοντο δὲ τῇ
 35 τούτων σπουδῇ Οὐρσάκιος καὶ Οὐάλης οἱ ἐξ ἀρχῆς μὲν τὸ
 ἀρειανίον συγκροτήσαντες δόγμα, ἐν τῷ μέσῳ δὲ τῷ ὁμοου-
 σίῳ συνθέμενοι διὰ τοῦ ἐπιδοθέντος βιβλίου τῷ ἐπισκόπῳ τῆς
 Ῥώμης, ὡς μοι καὶ πρότερον εἴρηται· οὗτοι γὰρ αἰεὶ πρὸς τοὺς
 ἐπικρατοῦντας ἐπέκλινον. 14. Συνελαμβάνοντο δὲ τούτοις
 40 Γερμῆνιος καὶ Αὐξέντιος, Δημόφιλος τε καὶ Γάιος. 15. Ὡς
 οὖν ἐν τῷ συλλόγῳ τῶν παρόντων ἄλλος ἄλλο τι προβάλλε-
 σθαι παρετάττοντο, τηνικαῦτα οἱ περὶ Οὐρσάκιον καὶ Οὐά-
 λεντα πάντα ἔλεγον τὰ <πρότερον> περὶ τῆς πίστεως ὑπαγο-
 ρευθέντα μένειν ἀργά, δέχεσθαι δὲ νεωτέραν ἔκθεσιν, ἣν
 μικρὸν ἔμπροσθεν ἐν Σιρμίῳ [154] συνελθόντες ἐξέθεντο. 16.
 45 Ταῦτα ἔλεγον καὶ χάρτην μετὰ χειρᾶς ἔχοντες ἀναγινώσκε-
 σθαι πεποιήκασιν ἄλλην {δὲ} ἔκθεσιν πίστεως, 17. ἣν ἐν

1. Ce concile, tenu à Antioche dans les premiers mois de 358, adopta la formule subordinatianiste de Sirmium 357 (SOZOMÈNE, *HE IV*, 12, 5 ; PHILOSTORGE, *HE IV*, 4, p. 60). Cette adhésion d'Eudoxe, protecteur officiel d'Aétios, fut ressentie par beaucoup d'évêques orientaux comme une acceptation des thèses anoméennes.

2. Sur ce concile, cf. Y.-M. DUVAL, « La 'manœuvre frauduleuse' de Rimini », in *Hilaire et son temps. Actes du colloque de Poitiers, 1968*, Paris 1969, p. 51-103 ; SIMONETTI, *Crisi*, p. 314-325 ; HANSON, *Search*, p. 376-380 ; BRENNECKE, *Studien*, p. 23-32. Il est présidé par le préfet du prétoire Taurus (cf. *PLRE I*, p. 879-880, Flavius Taurus 3), à qui l'empereur avait promis le consulat s'il arrivait à faire signer la formule de foi par les évêques (cf. Sulpice Sévère, *Chronique*, XLI, 1 : SC 441, p. 318-319). Il sera de fait consul en 361/362.

mettre d'y retourner rapidement. 9. L'empereur, sans méfiance, le laisse partir ; mais lui, avec la complicité de ceux qui étaient à la tête de la chambre (sacrée), obtint par des manœuvres souterraines l'épiscopat d'Antioche et abandonna sa ville. 10. Il essayait de soutenir Aétios et se préoccupait de faire siéger une assemblée d'évêques et de lui rendre la charge du diaconat¹. 11. Cela pourtant n'eut pas lieu, car la haine contre Aétios était plus forte que le zèle d'Eudoxe. Que cela soit dit sur ce sujet.

Concile de Rimini (359)²

12. Lorsque les évêques se rassemblèrent à Rimini, les Orientaux déclaraient qu'on s'était rassemblé pour traiter de la foi, en passant sous silence les griefs contre Athanase³. 13. Les assistaient dans ce dessein Ursace et Valens, qui dès le début avaient approuvé la doctrine arienne, mais entre temps s'étaient accordés avec le consubstantiel en donnant un libelle à l'évêque de Rome, comme je l'ai dit précédemment, car ces gens-là penchaient toujours du côté du plus fort. 14. Les assistaient aussi Germinius et Auxence, Démophile et Gaios. 15. Donc, comme dans l'assemblée l'un ou l'autre des présents s'appropriait à proposer quelque chose, ceux du parti d'Ursace et Valens disaient aussitôt que toutes les prescriptions faites auparavant au sujet de la foi étaient à laisser en repos, mais ils demandaient de recevoir un nouvel exposé, qu'ils avaient rédigé peu auparavant lors d'une réunion à Sirmium. [154] 16. Ils disaient cela et, ayant en main un texte écrit, ils firent lire un autre exposé de foi, 17. qu'ils

3. L'attribution de cette déclaration aux Orientaux est surprenante, puisque ceux-ci étaient absents de Rimini. Elle renvoie sans doute plutôt à la lettre de Constance au concile, lue lors de son ouverture, le 27 mai 359 : l'empereur exhortait à travailler pour la foi, mais il interdisait de s'occuper des affaires des évêques orientaux (lettre citée par HILAIRE, *Fragm. hist A VIII*, *CSEL* 65, p. 93-94). A moins qu'il ne s'agisse d'une lecture rapide d'ATHANASE, *De Synodis I*, 3 (p. 230).

Σιρμίω προτυπώσαντες ἐκεῖ μὲν, ὡς καὶ πρότερον ἔφην, ἐταμιεύσαντο, τότε δὲ ἐν τῇ Ἀριμίνῳ φανεράν {τε} πεποιή-
 50 κασιν· ἥτις ἐκ Ῥωμαϊκοῦ μὲν ἠρμηνεύθη, ἐστὶ δὲ ἐν τούτοις
 τοῖς ῥήμασιν·

18. « Ἐξετέθη <ῆ> πίστις ἡ καθολικὴ ἐπὶ παρουσίᾳ τοῦ
 δεσπότη τοῦ ἡμῶν Κωνσταντίου ἐν ὑπατεία Φλαβίου Εὐσεβίου
 καὶ Ὑπατίου τῶν λαμπροτάτων ἐν Σιρμίῳ τῇ πρὸ ἔνδεκα
 καλανδῶν Ἰουνίων.

55 19. Πιστεύομεν εἰς ἓνα τὸν μόνον καὶ ἀληθινὸν Θεὸν
 πατέρα παντοκράτορα, κτίστην καὶ δημιουργὸν τῶν πάντων,
 καὶ εἰς ἓνα μονογενῆ υἴον τοῦ Θεοῦ τὸν πρὸ πάντων τῶν
 αἰώνων καὶ πρὸ πάσης ἀρχῆς καὶ πρὸ παντὸς ἐπινοουμένου
 χρόνου καὶ πρὸ πάσης καταληπτῆς ἐπινοίας γεγεννημένον
 60 ἀπαθῶς ἐκ τοῦ Θεοῦ, δι' οὗ οἱ τε αἰῶνες κατηρτίσθησαν καὶ
 τὰ πάντα ἐγένετο, γεγεννημένον δὲ μονογενῆ, μόνον ἐκ
 μόνου, ὑπὸ τοῦ πατρὸς, Θεὸν ἐκ Θεοῦ, ὁμοιον τῷ γεννήσαντι
 αὐτὸν πατρὶ κατὰ τὰς γραφάς, οὗ τὴν γέννησιν οὐδεὶς ἐπίστα-
 ται ἢ μόνος ὁ γεννήσας αὐτὸν πατήρ. 20. Τοῦτον ἴσμεν τὸν
 65 μονογενῆ αὐτοῦ υἴον νεύματι πατρικῶ παραγεγόμενον ἐκ τῶν
 οὐρανῶν εἰς ἀθέτησιν τῆς ἀμαρτίας καὶ γεννηθέντα ἐκ Μαρίας
 τῆς παρθένου, καὶ ἀναστραφέντα μετὰ τῶν μαθητῶν καὶ
 πᾶσαν τὴν οἰκονομίαν πληρώσαντα κατὰ τὴν πατρικὴν βού-
 λησιν, σταυρωθέντα καὶ ἀποθανόντα καὶ εἰς τὰ καταχθόνια
 70 κατελθόντα καὶ τὰ ἐκεῖσε οἰκονομήσαντα, ὃν πυλωροὶ ἄδου

1. Cf. II, xxiv, 4-6.

2. Le *Credo daté* (4^e formule de Sirmium) est cité d'après ATHANASE, *De synodis*, 8, 3-6 (p. 235-236). Ses auteurs sont des homéousiens (menés par Basile d'Ancyre) qui veulent s'opposer à l'anoméisme et des subordinatians (les Illyriens) qui récusent la théologie de l'unique hypostase réaffirmée à Sardique par les Occidentaux, mais évitent par souci de conciliation d'affirmer clairement la distinction des hypostases (sur ce texte, cf. BRENECKE, *Studien*, p. 17-23).

3. Cette mention de la présence de l'empereur dans une définition de foi proposée à l'acceptation des évêques (et que ses représentants chercheront à imposer) est sans précédent et manifeste les débuts du « césaropapisme » de Constance (cf. Ch. PIETRI, « La politique de Constance II : un premier 'césaropapisme' ou l'imitatio Constantini », in *L'Église et l'Empire au*

avaient composé à Sirmium et qu'ils avaient mis là en réserve, comme je l'ai dit précédemment ¹, mais qu'ils rendirent alors public à Rimini. Traduit du latin, le voici en ces termes ² :

Le Credo daté (22 mai 359)

18. « La foi catholique a été établie en présence de notre maître Constance ³, sous le consulat des clarissimes Flavius Eusebius et d'Hypatios, à Sirmium, le 11 des calendes de juin.

19. Nous croyons en un seul et véritable Dieu Père tout puissant, créateur et artisan de toutes choses, et en un seul fils unique de Dieu, engendré sans passion de Dieu avant tous les siècles, avant tout commencement, avant tout temps qu'on puisse concevoir et avant toute pensée qu'on puisse saisir, par qui les siècles ont été formés et tout a été fait, engendré fils unique, unique d'unique, par le Père, Dieu de Dieu, semblable au Père qui l'a engendré selon les Écritures, dont nul ne connaît la génération sinon le Père qui l'a engendré. 20. Celui-ci, son fils unique, nous savons qu'il est venu des cieux sur un ordre paternel pour la suppression du péché, qu'il est né de la Vierge Marie, qu'il a vécu avec les disciples, qu'il a accompli toute l'économie selon la volonté paternelle, qu'il a été crucifié, qu'il est mort, qu'il est descendu dans les enfers ⁴ et a « économisé » ce qui était là ⁵, lui

IV^e siècle, Vandœuvres-Genève 1989, p. 168 = *Christiana respublica*, I, p. 336).

4. Première apparition de la descente aux enfers dans un symbole. Cf. R. GOUNELLE, « Le frémissement des portiers de l'enfer à la vue du Christ. Job 38, 17b et trois symboles de foi des années 359-360 », in *Le livre de Job chez les Pères (Cahiers de Biblia Patristica, 5)*, Strasbourg 1996, p. 177-214; *La descente du Christ aux enfers, Institutionnalisation d'une croyance*, Paris 2000, p. 273 s.

5. Socrate utilise ici le verbe οἰκονομέω : le Christ a « économisé » ce qu'il a trouvé dans le monde infernal. Sur les diverses interprétations de cette formule, cf. R. GOUNELLE, *op. cit.*, p. 278-291.

ιδόντες ἔφριξαν^{ay}, καὶ ἀναστάντα τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ καὶ ἀναστραφέντα μετὰ τῶν μαθητῶν 21. καὶ τεσσαράκοντα ἡμερῶν πληρουμένων ἀναληφθέντα εἰς τοὺς οὐρανοὺς καὶ καθεζόμενον ἐκ δεξιῶν τοῦ πατρὸς καὶ ἐλευσόμενον τῇ ἐσχάτῃ ἡμέρᾳ 75 τῇ δόξῃ τῇ πατρικῇ, ἀποδιδόντα ἑκάστῳ κατὰ τὰ ἔργα αὐτοῦ. 22. Καὶ εἰς τὸ ἅγιον πνεῦμα, ὃ αὐτὸς ὁ μονογενὴς τοῦ Θεοῦ υἱὸς Ἰησοῦς Χριστὸς ἐπηγγείλατο πέμψαι τῷ γένει τῶν ἀνθρώπων τὸν παράκλητον κατὰ τὸ γεγραμμένον· ἀπέρχομαι πρὸς τὸν πατέρα μου καὶ παρακαλέσω τὸν πατέρα μου, καὶ ἄλλον παράκλητον πέμψει ὑμῖν, [155] τὸ πνεῦμα τῆς ἀληθείας· ἐκεῖνος ἐκ τοῦ ἐμοῦ λήφεται καὶ διδάξει καὶ ὑπομνήσει ὑμᾶς πάντα^{az}.

23. Τὸ δὲ ὄνομα τῆς οὐσίας διὰ τὸ ἀπλούστερον ὑπὸ τῶν πατέρων τεθεῖσθαι, ἀγνοούμενον δὲ ὑπὸ τῶν λαῶν σκάνδαλον 85 φέρειν διὰ τὸ μήτε τὰς γραφὰς τοῦτο περιέχειν, ἤρρεσαν τοῦτο περιαιρεθῆναι καὶ παντελῶς μηδεμίαν μνήμην οὐσίας ἐπὶ Θεοῦ εἶναι τοῦ λοιποῦ διὰ τὸ τὰς θείας γραφὰς μηδαμοῦ περὶ πατρὸς καὶ υἱοῦ οὐσίας μεμνηθῆναι. 24. Ὅμοιον δὲ λέγομεν τὸν υἱὸν τῷ πατρὶ κατὰ πάντα, ὡς αἱ ἅγιοι γραφαὶ λέγουσιν 90 τε καὶ διδάσκουσιν. »

25. Τούτων ἀναγνωσθέντων διαναστάντες, οἷς ταῦτα οὐκ ἤρρεσαν, « <ἡμεῖς> ἔφασαν οὐ δεόμενοι πίστεως ἐνταῦθα συνελθύθαμεν (ὕγιτῃ γὰρ φυλάττομεν, ἦν ἐξ ἀρχῆς παρειλήφασμεν), ἀλλ' ἵνα, εἴ τις περὶ ταύτην καινοτομία γένοιτο, ταύτην 95 κωλύσωμεν. 26. Εἰ οὖν τὰ ἀναγνωσθέντα μηδὲν καινοτομεῖ, φανερωῶς ἤδη τὴν ἀρειανὴν αἵρεσιν ἀναθεματίσατε, καθ' ὃν τρόπον καὶ τὰς ἄλλας αἱρέσεις ὁ παλαιὸς κανὼν τῆς ἐκκλησίας ὡς βλασφήμους ἐξέβαλεν. 27. Ὅτι γὰρ τὸ βλάσφημον Ἀρείου δόγμα τοὺς θορόβους τῆς ἐκκλησίας καὶ τὰς ἄχρι νῦν

ay. Cf. Jb 38, 17. az. Jn 14, 16-17 ; 16, 14 ; 14, 26.

1. Je conserve dans ces textes le terme ousie (οὐσία) sans le traduire par substance, puisque le terme *substantia* est le pendant latin d'ὑπόστασις d'où la confusion sémantique qui accompagne longtemps le débat. Cf. livre I (SC 477), p. 212, note 1.

à la vue duquel les portes de l'enfer ont tremblé d'effroi^{ay}, qu'il est ressuscité le troisième jour, qu'il a vécu avec les disciples, 21. qu'après quarante jours accomplis il est monté aux cieux, qu'il est assis à la droite du Père et qu'il viendra le dernier jour avec la gloire paternelle, qu'il rendra à chacun selon ses œuvres. 22. Et au Saint-Esprit, que le même fils unique de Dieu, Jésus-Christ, a promis d'envoyer comme le Paraclet au genre humain, selon ce qui est écrit : *'Je m'en vais vers mon Père et je prierai mon Père, et il vous enverra un autre Paraclet, [155] l'Esprit de vérité. Celui-ci prendra de mon (fonds), il vous enseignera et vous rappellera toutes choses^{az}.'*

23. Le terme d'ousie (οὐσία)¹, qui a été ingénument employé par les Pères, mais qui, inconnu du peuple, provoque du scandale parce que les Écritures ne le contiennent pas, il a été décidé qu'il soit supprimé et qu'il ne soit plus fait mention à l'avenir d'ousie (οὐσία) à propos de Dieu, parce que nulle part les divines Écritures ne font mention d'ousie (οὐσία) à propos du Père et du Fils. 24. Nous disons le Fils semblable au Père en toutes choses, comme les divines Écritures le disent et l'enseignent. »

Retour aux débats du concile

25. Quand on eut lu cela, ceux à qui cela ne plaisait pas se levèrent et dirent : « Pour nous, ce n'est pas en ayant besoin d'une foi que nous nous sommes réunis ici (nous gardons saine celle que nous avons reçue dès le commencement), mais c'est pour que, si quelque innovation s'est produite à son sujet, nous lui faisons obstacle. 26. Si donc ce qui a été lu n'innove en rien, anathématiser clairement maintenant l'hérésie arienne, de la manière dont l'ancienne règle de l'Église a rejeté aussi les autres hérésies comme des blasphèmes. 27. Car il est évident pour tout l'univers que c'est la doctrine blasphématoire d'Arius qui a provoqué les

100 γινομένης ἐκίνησε ταραχάς, τοῦτο τῇ οἰκουμένη δῆλον καθέ-
στηκεν. » 28. Αὕτη ἡ πρότασις ὑπὸ τῶν περὶ Οὐρσάκιον καὶ
Οὐάλεντα, Γερμανίον τε καὶ Αὐξέντιον καὶ Δημόφιλον καὶ
Γάιον μὴ δεχθεῖσα τελέως τὴν ἐκκλησίαν διέσπασεν. 29.
105 Οὗτοι μὲν γὰρ τοῖς τότε {κατὰ τὴν} ἐν Ἀριμῆνῃ ἀναγνω-
σθεῖσιν προσέθεντο, οἱ δὲ τὴν ἐν Νικαίᾳ πίστιν αὐθις ἐκύρω-
σαν, 30. κατεγέλασαν δὲ καὶ τῆς προγραφῆς τῶν ἀναγνωσθέν-
των, μάλιστα δὲ Ἀθανάσιος δι' ὧν πρὸς τοὺς ἑαυτοῦ γνωρί-
μους ἐπιστέλλων τοιάδε κατὰ λέξιν φησὶν·

31. « Τί γὰρ ἔλειπεν διδασκαλίας εἰς εὐσέβειαν τῇ καθο-
110 λικῇ ἐκκλησίᾳ, ἵνα νῦν περὶ πίστεως ζητῶσιν καὶ τὴν ὑπα-
τεῖαν τῶν παρόντων χρόνων προτάσσωσιν τῶν παρ' αὐτῶν
ἐκτιθεμένων ῥημάτων δῆθεν περὶ πίστεως ; 32. Οὐρσάκιος
γὰρ καὶ Οὐάλης καὶ Γερμανίος καὶ οἱ σὺν αὐτοῖς πεποιήκα-
σιν, ὃ μήτε γέγονε μήτε ἠκούσθη πάποτε παρὰ Χριστιανοῖς.
115 33. Γράψαντες γὰρ, ὡς ἤθελον αὐτοὶ πιστεύειν, προέταξαν
τὴν ὑπατεῖαν καὶ τὸν μῆνα [156] καὶ τὴν ἡμέραν τοῦ παρόν-
τος χρόνου, ἵνα δείξωσι πᾶσι τοῖς φρονίμοις, ὅτι μὴ πρότερον,
ἀλλὰ νῦν ἐπὶ Κωνσταντίου ἀρχὴν ἔχει τούτων ἡ πίστις.
34. Πάντα γὰρ πρὸς τὴν ἰδίαν αἵρεσιν βλέποντες ἔγραφον.
120 Πρὸς τοῦτοις γὰρ περὶ τοῦ Κυρίου προσποιούμενοι γράφειν
ἄλλον δεσπότην ἑαυτῶν ὀνομάζουσι Κωνσταντίον· αὐτὸς
γὰρ ἦν ὁ τὴν δυναστείαν τῆς ἀσεβείας αὐτοῖς παρέχων. 35.
Καὶ αἰώνιον δὲ αὐτὸν βασιλέα εἰρήκασιν οἱ τὸν υἱὸν αἰδίου
εἶναι ἀρνούμενοι· οὕτως εἰσὶ πρὸς ἀσέβειαν Χριστομάχοι. 36.
125 Ἄλλ' ἴσως αὐτοῖς ἐστὶν πρόφασις τῆς ὑπατείας ἡ τῶν ἀγίων
προφητῶν χρονογραφία. Ἄλλὰ κἄν τοῦτο τολμήσωσιν εἰπεῖν,

1. Socrate cite ici les têtes de la majorité homéenne du concile : le trio illyrien, Auxence de Milan, Gaios de Sabaria (sur ce personnage, cf. MESLIN, *Les Ariens d'Occident*, p. 64-66), Démophile de Bérée. Les évêques de ce parti n'étaient pas plus de 80, alors que l'ensemble du concile comptait plus de 400 évêques.

2. Les §§ 25-30 s'inspirent d'Athanase, *De synodis*, 9 (p. 235) ; le jugement de celui-ci sur le *Credo* daté se lit *ibid.*, 3 - 4 (p. 232-233).

troubles de l'Église et les tumultes qui ont eu lieu jusqu'à ce jour. » 28. Cette proposition, qui ne fut pas acceptée par Ursace et Valens, Germinios, Auxence, Démophile et Gaios¹, déchira complètement l'Église. 29. Ceux-ci en effet s'accordèrent avec ce qui avait été lu au concile de Rimini, ceux-là ratifièrent à nouveau la foi de Nicée 30. et se moquèrent de l'en-tête de ce qui avait été lu, surtout Athanase, qui dit textuellement ceci en écrivant sur ce sujet à ses connaissances² :

Jugement d'Athanase sur le Credo daté

31. « Que manquait-il à l'enseignement pour la piété de l'Église catholique pour qu'ils fassent maintenant des recherches sur la foi et qu'ils mettent en tête de ce qu'ils exposent sur la foi le consulat des temps présents ? 32. Ursace et Valens, Germinios et ceux de leur parti ont fait ce qui jamais n'a eu lieu ni n'a été entendu chez les chrétiens. 33. En écrivant comment ils voulaient croire, ils ont mis en tête le consulat, le mois [156] et le jour d'aujourd'hui pour montrer à tous les gens sensés que ce n'est pas autrefois, mais maintenant, sous Constance, que leur foi a son origine, car c'est en considérant leur hérésie qu'ils écrivaient tout cela. 34. En outre, alors qu'ils prétendent écrire au sujet du Seigneur, ils en appellent un autre leur maître, Constance, car c'est lui qui a donné du pouvoir à leur impiété. 35. Et ils l'ont dit roi éternel³, eux qui nient que le fils soit éternel : c'est ainsi que, par suite de leur impiété, ils sont des ennemis du Christ. 36. Mais peut-être, pour eux, les mentions chronologiques des saints prophètes sont-elles la justification du consulat ? Eh bien, s'ils osent dire cela, ils témoi-

3. Le titre complet du *Credo* daté tel que le fait connaître Athanase ajoutait à la mention « notre maître Constance » ses titres : « très pieux, vainqueur, éternel Auguste » (mention absente au § 18).

πολὺ τὴν ἀμαθίαν ἑαυτῶν ἐξαγγέλλουσιν. 37. Αἱ μὲν γὰρ τῶν ἁγίων προφητεῖαι χρόνων ἔχουσι μνήμην, καὶ Ἡσαΐας μὲν καὶ Ὡσηὲ ἐν ἡμέραις Ὀζίου καὶ Ἰωάθαμ καὶ Ἀχαζ καὶ Ἐζε-
 130 κίου γεγόνασιν ^{ba}, Ἰερεμίας δὲ ἐν ἡμέραις Ἰωσίου ^{bb}, Ἰεζε-
 κιήλ δὲ καὶ Δανιήλ ἐπὶ Κύρου καὶ Δαρείου ^{bc}, 38. καὶ ἄλλοι ἐν ἄλλοις χρόνοις ἐπροφήτευσαν, οὐ τῆς θεοσεβείας ἀρχὴν κατα-
 βαλλόμενοι (39. ἦν γὰρ καὶ πρὸ αὐτῶν καὶ αἰεὶ ἦν, καὶ πρὸ
 135 καταβολῆς κόσμου ταύτην ἡμῖν ὁ Θεὸς ἐν Χριστῷ προητοί-
 μασεν), 40. οὐδὲ τῆς αὐτῶν δὲ πίστεως τοὺς χρόνους ἐσήμαι-
 νον (ἦσαν γὰρ καὶ πρὸ τούτων τῶν χρόνων αὐτοὶ πιστοί),
 ἀλλὰ τῆς δι' αὐτῶν ἐπαγγελίας ἦσαν οἱ χρόνοι. 41. Ἦν δὲ ἡ
 ἐπαγγελία προηγουμένως μὲν περὶ τῆς ἐπιδημίας τοῦ σωτή-
 140 ρος ἡμῶν, ἐπακολούθημα δὲ περὶ τῶν ἐσομένων τῷ Ἰσραήλ
 καὶ τοῖς ἔθνεσιν, καὶ ἦσαν οἱ χρόνοι σημαίνοντες οὐκ ἀρχῆς
 πίστεως, καθὰ προεῖπον, ἀλλ' αὐτῶν τῶν προφητῶν, καθ' οὓς
 οὗτοι γενόμενοι τοιαῦτα προεφήτευσαν. 42. Οὗτοι δὲ οἱ νῦν
 σοφοὶ οὐχ ἱστορίας ἐξηγοῦμενοι οὐδὲ τὰ μέλλοντα προλέγον-
 145 τες, ἀλλὰ γράψαντες ἕξετέθη ἡ πίστις ἡ καθολικὴ εὐθύς
 προσέθηκαν καὶ τὴν ὑπατείαν καὶ τὸν μῆνα καὶ τὴν ἡμέραν,
 43. Ἰν', ὡσπερ οἱ ἅγιοι τῶν ἱστοριῶν καὶ τῆς ἑαυτῶν διακο-
 νίας τοὺς χρόνους ἔγραφον, οὕτως οὗτοι τῆς ἑαυτῶν πίστεως
 τὸν χρόνον σημαίνωσιν. 44. Καὶ εἶθε περὶ τῆς ἑαυτῶν ἔγρα-
 150 φον (νῦν γὰρ ἤρξατο) καὶ μὴ ὡς [157] περὶ τῆς καθολικῆς
 ἐπεχείρουν· οὐ γὰρ ἔγραψαν 'οὕτω πιστεύομεν', ἀλλ' ὅτι 'ἕξε-
 τέθη ἡ καθολικὴ πίστις'. 45. Τὸ μὲν οὖν τολμηρὸν τῆς προαι-
 ρέσεως ἐλέγχει τὴν ἀμαθίαν αὐτῶν, τὸ δὲ καινὸν ἐπινόημα
 τῆς γραφῆς ἴσον ἐστὶ τῆς ἀρειανῆς αἰρέσεως. 46. Οὕτω γὰρ
 γράψαντες ἐδίδαξαν, τότε μὲν ἤρξαντο πιστεύειν αὐτοί, ἀπὸ
 155 δὲ τοῦ νῦν βούλονται τὴν πίστιν αὐτῶν καταγγέλλεσθαι. 47.
 Καὶ ὡσπερ κατὰ τὸν εὐαγγελιστὴν Λουκᾶν ἐτέθη δόγμα περὶ
 τῆς ἀπογραφῆς ^{bd}, καὶ τοῦτο τὸ δόγμα πρότερον μὲν οὐκ ἦν,
 ἀπὸ δὲ τῶν ἡμερῶν ἐκείνων ἤρξατο, ἐν αἷς καὶ ἐτέθη παρὰ
 τοῦ γράψαντος, οὕτω καὶ οὗτοι γράψαντες ἕξετέθη νῦν ἡ

gnent bien de leur ignorance. 37. Les prophéties des saints mentionnent en effet l'époque : Isaïe, Osée ont vécu aux jours d'Ozias, de Joatham, d'Achaz et d'Ézéchiass ^{ba}, Jérémie aux jours de Josias ^{bb}, Ézéchiel et Daniel sous Cyrus et Darius ^{bc}, 38. et d'autres ont prophétisé à d'autres époques, mais non pour établir le fondement de la piété envers Dieu (elle existait avant eux et depuis toujours, 39. et Dieu nous l'a préparée dans le Christ avant la création du monde). 40. Ils n'indiquaient pas non plus les dates de leur foi (car ils étaient croyants avant ce temps-là), mais c'étaient les dates de la proclamation faite par eux. 41. C'était principalement la proclamation de la venue de notre Sauveur, puis ses conséquences pour l'avenir d'Israël et des nations, et les dates signalées n'étaient pas celles du commencement de la foi, comme je l'ai dit, mais celles des prophètes eux-mêmes, le temps où ceux-ci existaient et prophétisaient de telles choses. 42. Mais ces sages d'aujourd'hui, qui ne font pas un exposé historique, qui n'annoncent pas l'avenir, mais ont écrit 'la foi catholique a été établie' ont ajouté aussitôt le consulat, le mois et le jour, 43. afin que, de même que les saints écrivaient les dates des histoires et de leur propre ministère, de même eux signalent la date de leur propre foi. 44. Si seulement ils écrivaient au sujet de leur foi (car c'est maintenant qu'elle a commencé), et non comme [157] s'ils argumentaient au sujet de la foi catholique ! Ils n'ont pas écrit en effet : 'C'est ainsi que nous croyons', mais : 'La foi catholique a été établie'. 45. L'audace de leur manière d'agir dénonce leur ignorance, et le dessein novateur de leur écrit est égal à l'hérésie arienne. 46. En écrivant ainsi, ils ont fait connaître quand ils ont commencé à croire, et c'est à partir d'aujourd'hui qu'ils veulent que leur foi soit annoncée. 47. Et de même que, selon l'évangéliste Luc, un décret fut établi au sujet du recensement ^{bd} — ce décret n'existait pas auparavant, il commença d'exister à partir des jours où il fut établi par celui qui l'a écrit —, de même, quand ceux-ci écrivent :

ba. Is 1, 1 ; Os 1, 1. bb. Jr 1, 2. bc. Dn 6, 28. bd. Lc 2, 1.

160 πίστις' ἔδειξαν ὅτι νεώτερόν ἐστι τὸ τῆς αἰρέσεως αὐτῶν
φρόνημα καὶ οὐκ ἦν πρότερον. 48. Εἰ δὲ προστιθέασιν 'τῆς
καθολικῆς', ἔλαθον ἑαυτοὺς πεσόντες εἰς τὴν παρανομίαν τῶν
ἀπὸ Φρυγίας, ὥστε καὶ αὐτοὺς κατ' ἐκείνους εἰπεῖν 'ἡμῖν
165 πρῶτον ἀπεκαλύφθη, καὶ ἀφ' ἡμῶν ἡ πίστις ἄρχεται τῶν
Χριστιανῶν'· καὶ ὥσπερ ἐκείνοι Μαξιμίλλαν καὶ Μοντανόν,
οὕτως οὗτοι ἀντὶ τοῦ Χριστοῦ δεσπότην Κωνσταντίον ἐπι-
γράφονται. 49. Εἰ δὲ κατ' αὐτοὺς ἀπὸ τῆς νῦν ὑπατείας ἀρχὴν
ἡ πίστις ἔχει, τί ποιήσουσιν οἱ πατέρες καὶ οἱ μακάριοι μάρ-
τυρες ; τί δὲ καὶ αὐτοὶ ποιήσουσιν τοὺς παρ' αὐτῶν κατηχη-
170 θέντας καὶ πρὸ τῆς ὑπατείας ταύτης κοιμηθέντας ; πῶς
αὐτοὺς ἐγείρουσιν, ἵνα, ἃ μὲν ἔδοξαν δεδιδαχένοι, τούτους
ἀπαλείψωσιν, ἃ δὲ νῦν ὡς ἐφευρόντες ἔγραψαν, ἐπισπείρωσιν
αὐτοῖς ; Οὕτως εἰσὶν ἀμαθεῖς, μόνον εἰδότες πλάττειν προφά-
σεις, καὶ ταύτας ἀπρεπεῖς καὶ ἀπιθάνους, ἐχούσας εὐθὺς τὸν
175 ἔλεγχον. »

50. Τοιαῦτα μὲν Ἀθανάσιος τοῖς ἑαυτοῦ γνωρίμοις ἐπέ-
στελλεν. Ἐξέσω δὲ τοῖς φιλομαθέσιν ἀναζητήσασιν τὴν ὅλην
ἐπιστολὴν γινῶναι τὰ ἐν αὐτῇ δυνατῶς εἰρημένα· ἡμεῖς γὰρ
μικρὸν μέρος αὐτῆς ἐνταῦθα παρατεθείκαμεν, τὸ μῆκος
180 παραιτησάμενοι.

51. Ἰστέον δὲ ὅτι ἡ σύνοδος καθείλεν τοὺς περὶ Οὐάλεντα
καὶ Οὐρσάκιον, Αὐξέντιόν τε καὶ Γερμάνιον καὶ Γάιον καὶ
Δημόφιλον, ὅτι τὴν ἀρειάνειον δόξαν ἀναθεματίσαι οὐ κατε-
δέξαντο. 52. Διὸ οὗτοι μὲν ἀγανακτοῦντες ἐπὶ [158] τῇ
185 καθαιρέσει πρὸς τὸν βασιλέα ταχέως ἀνέδραμον, ἐπικομιζό-
μενοι τὴν ἀναγνωσθεῖσαν ἐν τῇ συνόδῳ τῆς πίστεως ἐκδοσιν.
53. Ἡ σύνοδος δὲ δι' ἐπιστολῆς γνώριμα τὰ ὑπ' αὐτῆς γνω-
σθέντα καθίστη τῷ βασιλεῖ· ἧς ἐκ Ῥωμαϊκῶν μεταβληθείσης
ἦδε ἔστιν ἡ διάνοια :

1. C'est la majorité nicéenne qui, le 21 juillet, « déclare hérétiques les susdits Ursace et Valens, Germinios, Auxence, Gaios, Démophile et les dépose comme n'étant pas de vrais chrétiens, mais des ariens » (ATHANASE, *De synodis*, 9, 3, p. 236).

'La foi a été établie', ils ont montré que la manière de penser de leur hérésie était nouvelle et qu'elle n'existait pas auparavant. 48. Mais s'ils ajoutent 'de l'Église catholique', ils sont tombés à leur insu dans la folie de ceux de Phrygie, de sorte qu'eux aussi disent, comme ceux-ci : 'C'est à nous d'abord qu'a été révélée, c'est à partir de nous que commence la foi des chrétiens' ; et de même que ceux-ci le font de Maximilla et de Montan, de même eux inscrivent Constance comme leur maître au lieu du Christ. 49. Mais si, selon eux, la foi a son commencement à partir du consulat d'aujourd'hui, que feront les Pères et les bienheureux martyrs ? Et eux-mêmes, que feront-ils de ceux qu'ils ont catéchisés et qui sont morts avant ce consulat ? Comment les réveilleront-ils pour effacer d'eux ce qu'ils ont jugé bon de leur enseigner et pour semer en eux ce qu'ils ont écrit aujourd'hui après l'avoir imaginé ? Ainsi ce sont des ignorants, qui savent seulement inventer des prétextes, et ceux-ci ne conviennent ni ne persuadent, ayant aussitôt en eux-mêmes leur réfutation. »

50. Tel est le texte qu'Athanase envoya à ses connaissances. Laissons les savants rechercher la lettre tout entière pour en connaître la puissante argumentation, car nous n'en avons cité ici qu'un petit extrait, pour éviter d'être trop long.

Suite du récit du concile de Rimini : lettre du concile à Constance

51. Il faut savoir que le concile déposa ceux du parti de Valens et Ursace, Auxence, Germinios, Gaios et Démophile, parce qu'ils n'acceptèrent pas d'anathématiser la doctrine arienne¹. 52. C'est pourquoi ceux-ci, indignés par [158] leur déposition, se hâtèrent d'accourir chez l'empereur, en apportant avec eux la formule de foi lue au concile. 53. De son côté, le concile faisait connaître par lettre à l'empereur ce qu'il avait décidé ; en voici le contenu, traduit du latin² :

2. Cité d'après ATHANASE, *De Synodis*, 10 (p. 237-238) ; Hilaire en donne la version latine : *Coll. antiar. Paris*. A V, 1 (CSEL 65, p. 78-85), qui offre plusieurs différences avec le texte grec.

190 54. « Ἐκ τε τῆς τοῦ Θεοῦ κελεύσεως καὶ τῆς σῆς εὐσεβείας
προστάγματος τὰ πάλαι δογματισθέντα γεγενῆσθαι πιστευό-
μεν. Εἰς γὰρ Ἀρίμηνον ἐκ πασῶν τῶν πρὸς δύσιν πόλεων εἰς
τὸ αὐτὸ πάντες ἐπίσκοποι συνήλθομεν, ἵνα καὶ ἡ πίστις τῆς
195 καθολικῆς ἐκκλησίας γνωρισθῆ καὶ οἱ τάναντία φρονοῦντες
ἐκδηλοὶ γένωνται. 55. Ὡς γὰρ ἐπὶ πλεῖστον διασκοποῦντες
εὐρήκαμεν, ἀρεστὸν ἐφάνη τὴν πίστιν τὴν ἔκπαλαι διαμένου-
σαν, ἣν καὶ οἱ προφῆται καὶ τὰ εὐαγγέλια καὶ οἱ ἀπόστολοι
διὰ τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἐκήρυξαν τοῦ καὶ τῆς
200 σῆς βασιλείας φρουροῦ καὶ τῆς σῆς ῥώσεως προστάτου, ἵνα
ταύτην κατασχόντες φυλάξωμεν καὶ φυλάττοντες μέχρι
τέλους διατηρῶμεν. 56. Ἄτοπον γὰρ καὶ ἀθέμιτον ἐφάνη τῶν
ὀρθῶς καὶ δικαίως ὠρισμένων τι μεταλλάσσειν καὶ τῶν ἐν
Νικαία κοινῇ μετὰ τοῦ ἐνδοξοτάτου σου πατρὸς καὶ βασιλέως
Κωνσταντίνου ἐσκεμμένων, 57. ὧν ἡ διδασκαλία τε καὶ τὸ
205 φρόνημα διήλθεν τε καὶ ἐκηρύχθη εἰς πάσας ἀνθρώπων ἀκοάς
τε καὶ διανοίας, ἥτις ἀντίπαλος μόνη καὶ ὀλεθρὴ τῆς Ἀρείου
αἰρέσεως ὑπῆρξεν, 58. δι' ἧς οὐ μόνον αὕτη, ἀλλὰ καὶ αἱ
λοιπαὶ αἰρέσεις καθηρέθησαν, ἐν ἧ ὄντως καὶ τὸ προσθεῖναι τι
σφαλερὸν καὶ τὸ ἀφελέσθαι ἐπικίνδυνον ὑπάρχει, ὥς, εἴπερ
210 καὶ θάτερον γένοιτο, ἔσται τοῖς ἐχθροῖς ἄδεια ποιεῖν ἅπερ
βούλονται.

59. Ὅθεν Οὐρσάκιος τε καὶ Οὐάλης, ἐπειδὴ καὶ ἔκπαλαι
μέτοχοί τε καὶ σύμφρονες τοῦ ἀρειανοῦ δόγματος ἦσαν καθε-
στηκότες, καὶ τῆς ἡμετέρας κοινωνίας χωρισθέντες ἀπεφάν-
215 θησαν, ἧς ἵνα μετάσχωσιν, ἐφ' οἷς ἑαυτοῖς συνεγνώκεισαν
πλημμελήσαντες μετανοίας τε καὶ συγγνώμης ἡξίου τυχεῖν,
ὥς καὶ τὰ ἔγγραφα τὰ ὑπ' ἐκείνων γεγεννημένα μαρτυρεῖ, δι'
ὧν ἀπάντων φειδῶ γεγένηται καὶ τῶν ἐγκλημάτων συγ-
γνώμη 60. (Ἦν δὲ ὁ καιρὸς, καθ' ὃν ταῦτα ἐπράττετο, ὅτε ἐν
220 Μεδιολάνῳ τὸ συνέδριον τῆς συν[159]όδου συνεκροτεῖτο,
συμπαρόντων δὲ καὶ τῶν πρεσβυτέρων τῆς τῶν Ῥωμαίων
ἐκκλησίας), 61. ἐγνωκότες δὲ ἅμα καὶ τὸν μετὰ τελευτὴν
ἄξιον μνήμης Κωνσταντῖνον μετὰ πάσης ἀκριβείας καὶ ἐξετά-

54. « Nous croyons que c'est selon l'ordre de Dieu et le commandement de ta Piété que ce qui avait été décidé autrefois s'est réalisé. A Rimini, de toutes les villes d'Occident, nous tous évêques nous sommes rassemblés dans le même but : que la foi de l'Église catholique soit manifestée et que ceux qui pensent autrement soient dévoilés. 55. Comme nous l'avons reconnu après un examen très attentif, il nous a paru bon que la foi qui se maintient fermement depuis les temps anciens, que les prophètes, les évangiles et les apôtres ont proclamée par notre Seigneur Jésus-Christ, le gardien de ton règne et le protecteur de ta force, cette foi que nous possédons, nous la gardions, et qu'en la gardant nous la conservions jusqu'à la fin. 56. Il nous a paru absurde et illicite de changer quelque chose à ce qui a été défini de manière droite et juste et à ce qui a été examiné dans l'assemblée de Nicée avec ton père très illustre, l'empereur Constantin. 57. Leur enseignement et leur manière de penser se sont répandus et ont été prêchés aux oreilles et à l'intelligence de tous les hommes, ils sont le seul adversaire et destructeur de l'hérésie d'Arius ; 58. par eux, c'est non seulement celle-ci, mais toutes les autres hérésies qui ont été détruites ; à eux, à la vérité, il est périlleux d'ajouter et dangereux d'enlever quelque chose, car, dans l'un ou l'autre cas, ce sera donner à leurs ennemis licence de faire ce qu'ils veulent.

59. C'est pourquoi Ursace et Valens, puisque depuis longtemps ils s'étaient montrés de fermes partisans et sympathisants de la doctrine arienne, avaient été déclarés séparés de notre communion. Pour y participer (à nouveau), conscients de leur erreur, ils demandaient d'obtenir pénitence et pardon, comme en témoignent les écrits qu'ils ont produits, grâce auxquels il y eut clémence en tout et pardon pour ce dont ils étaient accusés. (60. Cela eut lieu lorsque l'assemblée du [159] concile se réunit à Milan, en présence aussi des prêtres de l'Église de Rome¹). 61. Ils avaient reconnu en même temps que Constantin, digne de mémoire après sa

1. Cf. *supra*, xxiv, 4-5.

σεως τὴν συγγραφεῖσαν πίστιν ἐκτεθεικότα. Ἐπειδὴ δὲ ὡς ἐξ
 225 ἀνθρώπων ἐγένετο βαπτισθεὶς καὶ πρὸς τὴν ὀφειλομένην
 εἰρήνην ἀνεχώρησεν, ἄτοπον εἶναι μετ' ἐκεῖνόν τι καινοτομεῖν
 καὶ τοσοῦτους ἀγίους ὁμολογητὰς <καὶ> μάρτυρας τοὺς καὶ
 τοῦδε τοῦ δόγματος συγγραφεῖς τε καὶ εὐρετὰς ὑπεριδεῖν,
 230 ὅτινες κατὰ τὸν παλαιὸν τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας θεσμὸν
 ἅπαντα φρονοῦντες διαμεμενῆκασιν. 62. Ὡν ὁ Θεὸς τὴν
 πίστιν καὶ εἰς τοὺς σοὺς χρόνους τῆς βασιλείας μετέδωκεν διὰ
 τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, δι' οὗ σοὶ καὶ τὸ βασιλεύειν
 οὕτως ὑπῆρξεν, ὡς καὶ τῆς καθ' ἡμᾶς οἰκουμένης κρατεῖν.

63. Πάλιν γοῦν οἱ ἔλεεινοὶ καὶ οἰκτροὶ τῷ φρονήματι ἀθε-
 235 μίτῳ τολμήματι τῆς δυσσεβοῦς φρονήσεως κήρυκας ἑαυτοὺς
 ἀνήγγειλαν καὶ ἐπιχειροῦσιν ἀνατρέπειν πᾶν τὸ τῆς ἀληθείας
 σύνταγμα. 64. Ὡς γὰρ κατὰ τὸ σὸν πρόσταγμα τὸ συνέδριον
 τῆς συνόδου συνεκροτεῖτο, κάκεῖνοι τῆς ἰδίας ἀπάτης ἐγύ-
 μνου τὴν σκέψιν· ἐπειρῶντο γὰρ πανουργίᾳ τινὶ καὶ ταραχῇ
 240 προσφέροντές τι καινοτομεῖν, τῆς τοιαύτης ἐταιρίας τοὺς
 συναλισκομένους εὐρόντες Γερμίνιον, Αὐξέντιον καὶ Γάιον
 τοὺς τὴν ἔριν καὶ διχοστασίαν ἐμποιοῦντας, ὧν ἡ διδασκαλία
 μία μὲν οὐσα πᾶν πλῆθος βλασφημιῶν ὑπερβέβηκεν. 65. Ὡς
 245 δὲ συνεῖδον οὐχὶ τῆς αὐτῆς προαιρέσεως ὄντας οὔτε ὁμογνω-
 μονοῦντας ἐφ' οἷς κακῶς ἐφρόνουν, εἰς τὸ συμβούλιον ἡμῶν
 μετήγαγον ἑαυτοῦς, ὡς δοκεῖν ἕτερόν <τι> γράφειν. Ἦν δὲ ὁ
 καιρὸς βραχύς ὁ καὶ τὰς γνώμας αὐτῶν ἐξελέγχων.

66. Ἴνα μὴ οὖν τοῖς αὐτοῖς ἀεὶ τὰ τῆς ἐκκλησίας περιπίπτῃ
 καὶ ταραχῇ καὶ θόρυβος καλινδούμενος ἅπαντα συγχέῃ,
 250 βέβαιον ἐφάνη τὰ πάλαι ὠρισμένα ἔμμονα καὶ ἀμετακίνητα
 διαφυλάττειν, τοὺς δὲ προειρημένους ἀπὸ τῆς ἡμετέρας κοι-
 νωνίας ἀποκεχωρισθαι. 67. Δι' ἣν αἰτίαν τοὺς ἀναδιδάξοντας
 πρέσβεις πρὸς τὴν σὴν ἐπιείκειαν ἀπεστάλακαμεν τὴν γνώμην
 τοῦ συνεδρίου διὰ τῆς ἐπιστολῆς μνηύσοντας. Τοῖς δὲ πρε-

1. Dans son édition de *De synodis* (p. 237), Opitz a ajouté, d'après un manuscrit de Théodore, *ἐνομίσαμεν* après *εἶναι*, ce qui est aussi confirmé par Hilaire (*putamus*) ; cette adjonction semble nécessaire pour le sens et je l'ai donc retenue dans ma traduction.

2. Le latin ajoute ici : « Et il est manifeste que ces choses ont été souvent changées en peu de temps. »

mort, avait fait rédiger un exposé de la foi avec grande précision et recherche. Et puisque, baptisé, il a quitté les hommes et s'en est allé vers la paix qui lui était due, [nous avons pensé] ¹ qu'il était absurde après lui d'innover et de mépriser les illustres confesseurs et martyrs qui sont les rédacteurs et les inventeurs de cette doctrine, eux qui sont restés en tout dans les mêmes sentiments, conformément à l'ancienne loi de l'Église catholique. 62. Leur foi, Dieu l'a répandue jusqu'à l'époque de ton règne par notre Seigneur Jésus Christ, par qui il t'est donné de régner, comme aussi d'avoir de nos jours pouvoir sur l'univers.

63. Or à nouveau ces misérables, dignes de pitié pour leur arrogance, se sont proclamés avec une audace criminelle les hérauts de cette doctrine impie et ils essaient de renverser tout l'ordre de la vérité. 64. Car lorsque, selon ton ordre, l'assemblée du concile se réunissait, ceux-ci aussi dévoilaient leur doctrine trompeuse, car ils essayaient, avec fourberie et dans la confusion, de proposer quelque innovation, ayant trouvé comme complices d'une telle association Germinios, Auxence et Gaios, qui suscitaient querelles et dissensions, eux dont l'enseignement, bien qu'il fût unique, l'emportait sur toute multitude de blasphèmes. 65. Lorsqu'ils virent que nous n'étions pas de la même opinion et que nous ne nous accordions pas à leur pensée mauvaise, ils se rallièrent à notre assemblée, de sorte qu'ils semblèrent écrire quelque chose d'autre. Mais ce moment qui réfutait leurs opinions fut bref ².

66. Aussi, pour que les affaires de l'Église ne tombent pas toujours dans les mêmes difficultés, pour que le tumulte et le trouble incessant ne bouleversent pas tout, il a paru sûr de conserver fermement et sans changement ce qui avait été défini autrefois, et de rejeter de notre communion ceux dont on vient de parler. 67. C'est pour cette raison que nous avons envoyé auprès de ta Clémence des légats qui te feront connaître l'opinion de l'assemblée par cette lettre. Aux

255 σθεύουσιν πρό γε πάντων τοῦτο παρεκελευσάμεθα, τὸ τὴν ἀλήθειαν πιστώσασθαι ἐκ τῶν πάλαι ἀρχαίων καὶ δικαίων ὁρμωμένων. 68. Οἱ καὶ τὴν σὴν ἀναδιδάξουσιν ὁσιότητα, ὅτι οὐχ, ὡσπερ ἔφησαν Οὐρσάκιός τε καὶ Οὐάλης, ἔσται εἰρή[160]νη, εἴπερ τι τῶν δικαίων ἀνατραπείη. 69. Πῶς γὰρ
260 εἰρήνην οἶόν τε ἄγειν τοὺς τὴν εἰρήνην καταλύοντας ; μᾶλλον γὰρ ἔρις καὶ ταραχὴ ἐκ τούτων σὺν ταῖς λοιπαῖς πόλεσιν καὶ τῇ τῶν Ῥωμαίων ἐκκλησίᾳ γενήσεται.

70. Διὸ δὴ καὶ ἱκετεύομεν τὴν σὴν ἐπιείκειαν, ἵνα προσηνέ-
265 σιαι ἀκοαῖς καὶ γαληναίῳ βλέμματι τὰ τῆς ἡμετέρας πρε-
σβείας ἀθρήσειας μῆτε πρὸς ὕβριν τῶν τετελευτηκότων και-
νόν τι μεταλλάττειν ἐπιτρέψειας, ἀλλ' ἐάσης ἡμᾶς ἐμμένειν
τοῖς παρὰ τῶν προγόνων ὀρισθεῖσιν τε καὶ νομοθετημένοις,
οὓς ἅπαντα μετὰ ἀγχινόιας τε καὶ φρονήσεως καὶ πνεύματος
ἀγίου πεποικημένοι φήσαιμεν ἂν. 71. Τὰ γὰρ νῦν παρ' ἐκείνων
270 καινοτομούμενα τοῖς μὲν πιστεύουσιν ἀπιστίαν ἐμποιεῖ, τοῖς
δὲ ἀπιστήσασιν ὠμότητα. 72. Ἰκετεύομεν δὲ ἔτι, ἵνα κελεύ-
σης τοὺς ἐπισκόπους τοὺς ἐν ταῖς ἀλλοδαπαῖς διατρίβοντας,
οὓς καὶ τὸ τῆς ἡλικίας ἐπίπονον καὶ τὸ τῆς πενίας ἐνδεές
τρύχει, τὴν εἰς τὰ οἰκεία ἀνακομιδὴν βραδία ποιήσασθαι, ἵνα
275 μὴ ἔρημοι τῶν ἐπισκόπων ἀφηρημένων αἱ ἐκκλησίαι διαμέ-
νωσιν. 73. Ἔτι δὲ πρὸς ἅπασιν καὶ τοῦτο δεόμεθα, ἵνα μῆτε
ἐλλείπη τι τῶν προῦπαρξάντων μῆτε πλεονάζῃ, ἀλλὰ πάντα
ἄρρηκτα διαμένῃ ἐκ τῆς τοῦ σοῦ πατρὸς εὐσεβείας καὶ εἰς τὸν
νῦν χρόνον διαφυλαττόμενα, μῆτε λοιπὸν ἡμᾶς μοχθεῖν καὶ
280 ἐκτὸς τῶν ἰδίων παροικιῶν ἐπιτρέψειας γενέσθαι, ἀλλ' ἵνα οἱ
ἐπίσκοποι σὺν τοῖς ἰδίοις λαοῖς μετ' εἰρήνης εἰς εὐχάς τε καὶ
λατρείας σχολὴν ἄγοιεν, ἱκετεύοντες ὑπὲρ τῆς σῆς σωτηρίας
καὶ βασιλείας καὶ εἰρήνης, ἣν ἡ θεοῦ σοι εἰς τὸ διηνεκές
χαριεῖται. 74. Οἱ δὲ ἡμέτεροι πρέσβεις τὰς ὑπογραφὰς καὶ
285 τὰς τῶν ἐπισκόπων προσηγορίας κομίζουσιν, οἵτινες καὶ ἐξ
αὐτῶν τῶν θείων γραφῶν τὴν σὴν ἀναδιδάξουσιν ὁσιότητα. »

1. Dans la citation que fait Sozomène de cette lettre, Constance est appelé « ta Divinité ».

légats nous avons donné pour instruction, avant toutes choses, de confirmer la vérité en partant de données anciennes et justes. 68. Ils feront connaître à ta Sainteté que ce n'est pas comme l'ont déclaré Ursace et Valens qu'il y aura la paix [160], si précisément on bouleverse une de ces justes données. 69. Car comment est-il possible que procurent la paix ceux qui détruisent la paix ? Il y aura plutôt à cause d'eux querelle et trouble avec les autres villes et avec l'Église des Romains.

70. C'est pourquoi nous supplions ta Clémence de considérer ce que te dira notre ambassade avec une oreille favorable et un regard bienveillant et que tu ne laisses pas adopter quelque chose de nouveau qui fasse injure à ceux qui sont morts, mais que tu nous permettes d'en rester à ce qui a été défini et établi comme une loi par nos ancêtres, eux dont nous pouvons dire qu'ils ont fait tout cela avec intelligence, prudence et l'aide du Saint-Esprit. 71. Les innovations proposées aujourd'hui par ces gens-là provoquent l'incrédulité chez les croyants, la moquerie grossière chez les incroyants. 72. Nous te supplions encore d'ordonner que les évêques qui se consument dans des pays étrangers, qu'épuisent les peines de l'âge et les privations de la pauvreté, reviennent rapidement dans leur pays, pour que les Églises ne restent pas désertes, privées qu'elles sont de leurs évêques. 73. En plus de tout cela, nous te demandons encore que rien de ce qui existait auparavant ne soit laissé de côté ni augmenté, mais que tout ce que nous gardons depuis la piété de ton père jusqu'au temps présent reste inaltérable ; que tu ne nous laisses plus désormais souffrir et être séparés de nos territoires, mais que les évêques avec leurs peuples aient le loisir de prier et d'adorer en paix, en faisant des supplications pour ton salut, ton règne et la paix dont la divinité te fera la faveur pour toujours. 74. Nos envoyés t'apportent les signatures et les noms des évêques, eux qui instruiront ta Sainteté ¹ à partir des divines Écritures elles-mêmes. »

75. Ταῦτα μὲν οὖν ἡ σύνοδος ἔγραψεν καὶ δι' <εἰκόσιν> ἐπισκόπων ἀπέστειλεν. Οἱ μέντοι περὶ Οὐρσάκιον καὶ Οὐάλ-
 290 εντα φθάσαντες τὴν τούτων ἄφιξιν προδιαβάλλουσι μὲν τὴν
 76. ὁ βασιλεὺς δὲ ἐκ προλήψεως τῇ ἀρειανικῇ δόξῃ
 295 πρὸς [161] κείμενος, ἡγανάκτει μὲν κατὰ τῆς συνόδου, τοὺς δὲ
 οἱ παρὰ τῆς συνόδου πεμφθέντες ἐχρόνιζον ἀποκρίσεως οὐ
 τυγχάνοντες, ὅψὲ δὲ ποτε τοιάδε πρὸς τὴν σύνοδον διὰ τῶν
 παρόντων ἀντέγραψεν :

78. « Κωνστάντιος Νικητῆς καὶ Θριαμβευτῆς Αὐγούστος
 πᾶσιν ἐπισκόποις τοῖς ἐν Ἀριμῆνῳ συνελθοῦσιν.

Ἄει μὲν προηγουμένην ἡμᾶς ἔχειν φροντίδα περὶ τοῦ θείου
 300 καὶ προσκυνητοῦ νόμου οὐδὲ ἡ ὑμετέρα χρηστότης ἄγνοεῖ.
 79. Ἀλλὰ νῦν τοὺς παρὰ τῆς συνέσεως ὑμῶν ἀποσταλέντας
 εἰκόσιν ἐπισκόπους, ἀναδεξαμένους τὴν παρ' ὑμῶν πρε-
 σβείαν, τέως οὐκ ἠδυνήθημεν αὐτοὺς ἰδεῖν· ἀναγκαῖα γὰρ
 305 ἡμᾶς τις ἤπειγεν ἢ πρὸς τοὺς βαρβάρους ὁδός, καὶ ὡς οἴδατε
 πρέπει τὴν ψυχὴν καθαρὰν οὔσαν ἀπὸ πάσης φροντίδος τὰ
 περὶ τοῦ θείου νόμου διαγυμνάζειν. 80. Τοιγαροῦν τοὺς ἐπι-
 σκόπους ἐκελεύσαμεν ἐν τῇ Ἀδριανουπόλει ἐκδέξασθαι τὴν
 ἡμετέραν ἐπάνοδον, ἵνα, ἐπειδὴν πάντα καλῶς διατεθῆ
 310 τὰ δημόσια, τότε λοιπὸν ἄπερ ἂν ὑποβάλλωσιν ἀκοῦσαι καὶ δοκι-
 μάσαι δυνηθῶμεν. 81. Τῇ μέντοι στερρότητι ὑμῶν μὴ βαρὺ
 φαινέσθω ὥστε ἐκδέξασθαι τὴν αὐτῶν ἐπάνοδον, ἵνα, ἐπειδὴν
 ἐπανέλθωσιν κομίζοντες ὑμῖν τὰς ἡμετέρας ἀποκρίσεις, δυνη-
 θῆτε εἰς πέρας ἀγαγεῖν τὰ πρὸς τὴν λυσιτέλειαν ἀνήκοντα τῇ
 καθολικῇ ἐκκλησίᾳ. »

1. La délégation nicéenne, arrivée à Constantinople après celle des homéens, ne fut pas reçue par l'empereur, mais bientôt transférée à Andrinople, puis dans le petit relais (*mutatio*) de Nikè, où elle devait attendre le bon vouloir de l'empereur.

2. Cité d'après ATHANASE, *De synodis*, 55, 1-3 (p. 277-278). Constance envoie cette lettre aux évêques présents à Rimini sans avoir pris contact avec leurs délégués. Athanase n'a connu ce document qu'après avoir rédigé le *De synodis*, auquel il l'ajoute en appendice. Son information sur ce concile n'allait pas au-delà de la lettre des évêques citée aux §§ 41-74. Il ajoutait

Suite du récit sur le concile. Réponse de Constance

75. Voilà donc ce que le concile écrivit et envoya par le canal de vingt évêques. Mais ceux du parti d'Ursace et Valens, devant l'arrivée de ceux-ci, dénoncent les premiers le concile, tout en présentant la formule de foi qu'ils apportaient avec eux. 76. L'empereur, qui par opinion préconçue était attaché à la doctrine arienne, [161] s'indignait contre le concile, mais traitait avec beaucoup d'honneur ceux du parti de Valens et Ursace. 77. C'est pourquoi ceux qui avaient été envoyés par le concile attendaient sans recevoir de réponse¹ ; mais plus tard, il écrivit en retour au concile ce qui suit, par l'intermédiaire de ceux qui étaient présents (auprès de lui) :

78. « Constance Vainqueur et Auguste triomphant à tous les évêques rassemblés à Rimini² :

Que nous ayons toujours pour souci principal ce qui concerne la loi divine et adorable, votre Bonté ne l'ignore pas non plus. 79. Pourtant, les vingt évêques envoyés par votre Intelligence et qui avaient reçu délégation de votre part, nous n'avons pu les voir jusqu'à présent : la campagne contre les barbares nous y a contraint, et comme vous le savez il convient qu'on ait l'esprit dégagé de tout souci pour se consacrer à ce qui concerne la loi divine. 80. Aussi nous avons ordonné que les évêques attendent notre retour à Adrianopolis pour que, lorsque toutes les affaires publiques auront été heureusement réglées, nous puissions alors écouter ce qu'ils nous soumettront et en juger. 81. Qu'il ne semble pas pénible à votre Fermeté d'attendre leur retour, pour que, lorsqu'ils reviendront en vous apportant nos réponses, vous puissiez conduire à son terme ce qui sera à l'avantage de l'Église catholique. »

seulement que le concile s'était rapidement terminé, que les acteurs du concile avaient été tous d'accord et avaient condamné les ariens (*ibid.*, 11, 3, p. 239).

315 82. Ταῦτα δεζόμενοι τὰ γράμματα οἱ ἐπίσκοποι αὐθις τοιάδε ἀντέγραψαν·

83. « Τὰ γράμματα τῆς σῆς φιλανθρωπίας ἐδεξάμεθα, κύριε θεοφιλέστατε βασιλεῦ, τὰ περιέχοντα διὰ τὴν τῶν δημοσίων ἀνάγκην τέως μὴ δεδυνῆσθαι σε τοὺς ἡμετέρους πρέσβεις θεωρήσαι, ἡμᾶς τε κελεύεις ἐκδέξασθαι τὴν αὐτῶν ἐπάνοδον, ἕως ἂν τὰ παρ' ἡμῶν ὀρισθέντα ἀκολούθως τοῖς προγόνοις ἡμῶν ἐπιγνῶ παρ' αὐτῶν ἡ σὴ εὐσέβεια. 84. Ἄλλὰ καὶ νῦν διὰ τούτων τῶν γραμμάτων ὁμολογοῦμεν καὶ διαβεβαιούμεθα μηδαμῶς [162] ἀναχωρεῖν τῆς ἡμετέρας προθέσεως· τοῦτο γὰρ καὶ τοῖς πρέσβεσιν ἡμῶν ἐνετειλάμεθα. 85. Ἄξιοῦμεν τοίνυν, ὅπως γαληναῖα τῇ προσόψει τὰ τε νῦν γράμματα τῆς ἡμετέρας μετριότητος κελεύσης ἀναγνωσθῆναι, 86. ἀλλὰ γὰρ κἀκεῖνα, ἃ διὰ τῶν πρέσβεων ἡμῶν ἐνετειλάμεθα, ἡδέως ὑποδέξῃ. Ἐκεῖνο μέντοι συνορᾷ μεθ' ἡμῶν καὶ ἡ σὴ ἡμερότης, ὅση νῦν ἐστὶ λύπη καὶ κατήφεια, ὅτι ἐν τοῖς σοῖς μακαριωτάτοις καιροῖς τσαῦται ἐκκλησίαι χωρὶς ἐπισκόπων εἰσίν, 87. καὶ διὰ τοῦτο καὶ πάλιν τὴν σὴν φιλανθρωπίαν ἀξιοῦμεν, κύριε θεοφιλέστατε βασιλεῦ, ὅπως πρὸ τῆς τραχύτητος τῶν χειμῶνων, εἴπερ ἀρέσειεν τῇ σῇ εὐσεβείᾳ, κελεύσης ἡμᾶς εἰς τὰς ἡμετέρας ἐκκλησίας ἐπανελθεῖν, ὑπὲρ τοῦ δύνασθαι ἡμᾶς τῷ παντοκράτορι Θεῷ καὶ τῷ δεσπότῃ καὶ σωτῆρι ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστῷ, τῷ υἱῷ αὐτοῦ τῷ μονογενεῖ ὑπὲρ τῆς σῆς βασιλείας τὰς ἐθίμους εὐχὰς μετὰ τῶν λαῶν ἀποπληροῦν, καθὼς καὶ αἰεὶ ἐπετελέσαμεν καὶ νῦν 340 ποιοῦμεν εὐχόμενοι. »

Nouvelle lettre des évêques de Rimini à Constance

82. Quand ils eurent reçu cette lettre, les évêques répondirent encore ceci ¹ :

83. « Nous avons reçu la lettre de ta Philanthropie, seigneur empereur très aimé de Dieu, qui indiquait que tu n'avais pas encore pu recevoir nos délégués en raison de la nécessité des affaires publiques ; tu nous y ordonnes aussi d'attendre leur retour jusqu'à ce que ta Piété ait appris d'eux ce que nous avons décidé en conformité avec nos prédécesseurs. 84. Eh bien, maintenant encore, par cette lettre, nous confessons et confirmons que [162] nous ne nous écartons en rien de notre décision, car c'est cela aussi que nous avons prescrit à nos délégués. 85. Nous demandons en conséquence que tu ordonnes avec un œil bienveillant que soit lue la lettre de notre Modestie, 86. mais aussi que tu reçoives favorablement celle que nous avons envoyée par nos délégués. Cela assurément, ta Douceur s'en rend compte avec nous : combien sont grands aujourd'hui le chagrin et la tristesse parce que, en ces temps très heureux qui sont les tiens, tant d'Églises sont privées de leurs évêques ! 87. C'est pourquoi nous demandons à nouveau à ta Philanthropie, seigneur empereur très aimé de Dieu, d'ordonner avant les rigueurs de l'hiver – si du moins cela agréé à ta Piété – que nous revenions dans nos Églises, pour que nous puissions avec nos peuples nous acquitter des prières d'usage pour ton règne à Dieu tout-puissant, à notre maître et sauveur Jésus-Christ son fils monogène, comme nous l'avons toujours fait et comme nous le faisons encore maintenant dans nos prières. »

1. Cité d'après ATHANASE, *De synodis*, 55, 4-6 (p. 278).

88. Ταῦτα γράψαντες καὶ μικρὸν ἐπιμείναντες χρόνον, ὡς οὐκ ἤξιον αὐτοὺς ἀποκρίσεως, κατὰ πόλεις τὰς ἑαυτῶν ἀνεχώρησαν. 89. Ὁ βασιλεὺς δὲ καὶ ἤδη μὲν πρότερον ἐσκόπει τὴν ἀρειανὴν δόξαν ταῖς ἐκκλησίαις ἐγκατασπεῖραι, ταύτην τε κρατήσῃ ἐσπουδακῶς πρόφασιν ὕβρεως τὴν ἐκείνων ποιεῖται ἀναχώρησιν, καταπεφρονῆσθαι λέγων, ὅτι παρὰ γνώμην αὐτοῦ διελύθησαν. 90. Διὸ τοῖς μὲν περὶ Οὐρσάκιον ὅσα αὐτοῖς ἐδόκει σὺν παρρησίᾳ κατὰ τῶν ἐκκλησιῶν πράττειν ἐπέτρεψεν, τὴν δὲ ἔκδοσιν τῆς ἀναγνωσθείσης ἐν Ἀριμῆνῳ πίστεως ἐκέλευσεν εἰς τὰς περὶ Ἰταλίαν ἐκκλησίας ἐκπέμπεσθαι, προστάξας τοὺς μὴ βουλομένους ὑπογράψαι αὐτῇ ἐξωθεῖσθαι τῶν ἐκκλησιῶν καὶ εἰς τοὺς τόπους αὐτῶν ἐτέρους ἀντικαθίστασθαι. 91. Καὶ πρῶτος μὲν Λιβέριος ὁ τῆς Ῥώμης ἐπίσκοπος, παραιτησάμενος ἐκείνη τῇ πίστει συνθέσθαι, ἐξόριστος γίνεται, τῶν περὶ Οὐρσάκιον <καὶ Οὐάλεντα> εἰς τὸν τόπον αὐτοῦ καταστησάντων Φίλῃκα, 92. ὃς διάκουσας ὧν [163] τῆς ἐν Ῥώμῃ ἐκκλησίας καὶ τῆς ἀρειανῆς δόξης προστεθείς εἰς τὴν ἐπισκοπὴν προεβλήθη· εἰσὶ δὲ οἱ λέγοντες, ὅτι οὐ προσέθετο μὲν τῇ ἀρειανῇ δόξῃ, βίᾳ δὲ καὶ ἀνάγκῃ χειροτόνητο. 93. Πάντα μὲν οὖν τότε τὰ κατὰ τὴν δύσιν καινοτομούμενα ταραχὴν εἶχε, τῶν μὲν ἐξωθουμένων καὶ ἀποστελλομένων εἰς ἐξορίαν, τῶν δὲ εἰς τόπον {τῶν} αὐτῶν ἀντικαθισταμένων. Καὶ ταῦτα ἐγένετο βίᾳ καὶ <ἐκ> τῶν βασιλικῶν προσταγμάτων, ἅπερ καὶ εἰς τὰ ἑῷα μέρη ἀπέσταλτο.

94. Ὁ Λιβέριος μὲν οὖν μικρὸν ὕστερον τῆς ἐξορίας ἀνακληθεὶς τὸν οἰκεῖον θρόνον ἀπέλαβεν, τοῦ ἐν Ῥώμῃ λαοῦ στασιάσαντος καὶ τῆς ἐκκλησίας ἐκβάλλοντος τὸν Φίλῃκα, ὃ τε

1. Les données de Socrate sont ici inexactes, puisque le concile de Rimini, convaincu par la délégation revenue de Nikè (qui elle-même avait fini par céder aux pressions du groupe homéen), signa la formule que cette délégation leur en avait rapportée. Cette formule différerait du Credo daté sur deux points importants : « semblable en toutes choses » avait été remplacé par « semblable », il était interdit de parler d'une seule *hypostase* en relation avec les *prosôpa* (personnes) du Père, du Fils et de l'Esprit.

Suites du concile de Rimini

88. Après avoir écrit cela et attendu un certain temps, comme il ne les honorait pas d'une réponse, ils retournèrent dans leurs villes respectives. 89. Mais l'empereur, déjà auparavant, envisageait de répandre la doctrine arienne dans les Églises ; désireux que celle-ci l'emporte, il fait de leur départ un prétexte d'outrage, disant qu'on lui avait témoigné du mépris puisqu'ils s'étaient séparés contre son avis. 90. C'est pourquoi il accorda à ceux du parti d'Ursace de faire en toute liberté ce qu'ils voulaient contre les Églises et ordonna que la formule de foi lue à Rimini soit envoyée aux Églises d'Italie, prescrivant que ceux qui ne voudraient pas la souscrire seraient chassés de leur église et que d'autres seraient installés à leur place¹. 91. Le premier, Libère, l'évêque de Rome, qui avait refusé de s'accorder avec cette foi, est exilé, pendant que ceux du parti d'Ursace et Valens mettaient à sa place Félix, diacre [163] de l'Église de Rome qui s'était accordé avec la doctrine arienne et fut promu à l'épiscopat. Il y en a qui disent qu'il ne s'accordait pas avec la doctrine arienne, mais qu'il avait été ordonné par force et par contrainte². 93. Toutes ces nouveautés répandues en Occident provoquaient alors du trouble, les uns étant chassés et envoyés en exil, les autres installés à leur place. Cela se faisait avec violence et sur les ordres de l'empereur, qui furent aussi envoyés en Orient.

94. Or Libère, peu après, rappelé d'exil, recouvra son trône, car le peuple de Rome s'était soulevé et avait chassé Félix de l'église ; et l'empereur, bien que contre son gré,

2. En fait Libère avait été exilé à Bérée (en Thrace) après le concile de Milan, fin 355, pour avoir refusé de condamner Athanase. Félix avait été élu après son départ en exil par le parti homéen, bien qu'il fût peut-être lui-même nicéen.

370 βασιλεὺς καὶ παρὰ γνώμην τούτοις ἐγένετο σύμφηρος. 95. Οἱ δὲ περὶ Οὐρσάκιον τῆς Ἰταλίας ἀναχωρήσαντες καὶ ἐπὶ τὰ ἀνατολικά διαβαίνοντες μέρη πόλιν τῆς Θράκης ὄνομα Νίκην καταλαμβάνουσι· μικρὸν δὲ ἐπιμείναντες ἐν αὐτῇ χρόνον ἕτερον ποιῶνται {ἐν αὐτῇ} συνέδριον, 96. καὶ τὴν ἀναγνωσθεῖσαν ἐν Ἀριμῆνῳ τῆς πίστεως ἔκδοσιν εἰς Ἑλλάδα ἐρμηνεύσαντες γλῶσσαν, καθ' ὃν ἀνωτέρω γέγραπται τρόπον, εἶτα δημοσιεύσαντες ἐβεβαίωσαν, ἐπιφημίσαντες ὑπὸ τῆς οἰκουμενικῆς συνόδου καὶ ὑπηγορευθῆναι <καὶ ἐκδεδοῦσθαι> τὴν πίστιν τὴν ἐν Νίκῃ, τῷ παρομοίῳ τοῦ ὀνόματος συναρπάξαι τοὺς ἀπλουστέρους βουλόμενοι· τὴν ἐν Νικαίᾳ γὰρ τῆς Βιθυνίας πίστιν εἶναι ἐνόμιζον. 97. Ἄλλ' οὐδὲν αὐτοὺς ὠνήσεν τὸ σόφισμα· μετ' οὐ πολὺ γὰρ ἐξηλέγχθη, διετέλουν τε γελώμενοι.

385 98. Περὶ μὲν οὖν τῶν κατὰ τὰ ἐσπέρια γενομένων μέρη τοσαῦτα εἰρήσθω. Μετιτέον δὲ ἐπὶ τὴν διήγησιν τῶν κατὰ τὸν αὐτὸν χρόνον κατὰ τὴν ἀνατολὴν γεγενημένων· ἀρκτέον δὲ ἐντεῦθεν.

XXXVIII

1. Οἱ τοῦ ἀρειανοῦ μέρους ἐπίσκοποι μεῖζον ἐκ τῶν βασιλικῶν προσταγμάτων προσελάμβανον θράσος, καὶ τὴν μὲν σύνοδον παρεσκευάζοντο συγκροτεῖν, περὶ ἧς μικρὸν ὕστερον λέξω· τὰ δὲ πρὸ τῆς συνόδου ὑπ' αὐτῶν γενόμενα πρότερον 5 ἐπιδράμω [164]μεν. 2. Ἀκάκιος μὲν γὰρ καὶ Πατρόφιλος Μάξιμον τὸν Ἱεροσολύμων ἐξωθήσαντες Κύριλλον ἀντικατέ-

1. Libère fut rappelé pour avoir signé la condamnation d'Athanase (*Epist.* 18 et 10) et signé une des formules de Sirmium (celle de 351 ou celle de 357 : il y a discussion parmi les historiens sur cette question : cf. HANSON, *Search*, p. 360-362, qui pense qu'il n'est pas impossible qu'il ait signé celle de 357) ; il fut donc permis à Libère de revenir à Rome, mais Constantine demandait aux Romains de laisser Félix continuer d'exercer ses fonctions ; cette décision fut mal accueillie par le peuple de Rome et les réactions de celui-ci poussèrent Félix à se retirer.

donna son accord à cela ¹. 95. Ceux du parti d'Ursace, ayant quitté l'Italie et gagné les régions orientales, arrivent à une ville de Thrace du nom de Nikè ; après y avoir séjourné un court moment, ils y font un autre concile ². 96. Ayant fait traduire en langue grecque la formule de foi lue à Rimini, sous la forme qui a été citée plus haut ³, puis l'ayant publiée, ils la confirmèrent, tout en faisant courir le bruit que la foi de Nikè avait été composée et publiée par le concile universel, voulant tromper les simples par la ressemblance du nom – ils faisaient croire en effet que c'était la foi de Nicée de Bithynie. 97. Mais cet expédient ne leur fut d'aucun profit, car peu après il fut dévoilé et ils étaient complètement ridiculisés.

98. Donc, que cela soit dit sur les événements d'Occident. Il faut passer au récit de ce qui s'est passé à la même époque en Orient, et commencer par là.

XXXVIII

Persécutions en Orient de la part du parti arien et de Macédonios

1. Les évêques du parti arien tirèrent des ordonnances impériales une audace accrue et ils se préparaient à réunir le concile dont je parlerai un peu plus tard. Mais parcourons auparavant ce qu'ils firent avant le concile [164]. 2. Acace et Patrophile, ayant chassé Maxime de Jérusalem, installèrent

2. Cf. note au § 90. Ce concile est la réunion des délégués des deux partis de Rimini, lors de laquelle la délégation de la majorité fut contrainte de signer la formule dite de Nikè. Cf. BRENNÉCKE, *Studien*, p. 32-40.

3. C'est au contraire la formule de Nikè qui, traduite en latin et abrégée, fut adoptée à Rimini.

στησαν. 3. Μακεδόνιος δὲ τὰς γειτνιαζούσας τῆ Κωνσταντι-
 νουπόλει ἐπαρχίας τε καὶ πόλεις ἀνέτρεπεν, ὑπουργοὺς τοῦ
 10 ἰδίου σκοποῦ κατὰ τῶν ἐκκλησιῶν προβαλλόμενος 4. καὶ τῆς
 μὲν Κυζίκου Ἐλεῦσιον ἐπίσκοπον ἀναδεικνύς, τῆς δὲ Νικο-
 μηδείας Μαραθώνιον, ὃς πρότερον μὲν διάκονος ἦν ὑπὸ
 Μακεδονίῳ ταττόμενος, σπουδαῖος δὲ περὶ τὸ συστήσασθαι
 ἀνδρῶν τε καὶ γυναικῶν μοναστήρια.

5. Ὅπως δὲ καὶ Μακεδόνιος τὰς περὶ Κωνσταντινούπολιν
 15 ἐπαρχίας καὶ πόλεις ἀνέτρεπεν, ἤδη λεκτέον. Οὗτος γάρ, ὡς
 καὶ φθάσας εἶπον, δραξάμενος τῆς ἐπισκοπῆς μυρία κακὰ
 ἐποίει τοῖς μὴ αἰρουμένοις φρονεῖν τὰ αὐτοῦ, καὶ οὐ μόνον
 γε τοὺς τῆς ἐκκλησίας διακρινομένους συνήλαυεν, ἀλλὰ
 γὰρ καὶ Ναυατιανούς, εἰδὼς καὶ αὐτοὺς φρονοῦντας τὸ
 20 ὁμοούσιον. 6. Συνηλαύνοντο οὖν καὶ οὗτοι καὶ συνέπασχον
 τὰ ἀνήκεστα, καὶ φεύγει μὲν αὐτῶν ὁ ἐπίσκοπος (Ἀγέλιος
 ὄνομα αὐτῷ), πολλοὶ δὲ τῶν ἐπισήμων ἐπ' εὐλαβείᾳ <ἀν-
 δρῶν> συλληφθέντες ἠκίζοντο, ἐπεὶ μὴ ἐβούλοντο μετασχεῖν
 τῆς κοινωνίας αὐτοῦ. 7. Μετὰ δὲ τοὺς αἰκισμοὺς βία τῶν
 25 μυστηρίων μετέχειν τοὺς ἀνδρας ἠνάγκαζον· ξύλω γὰρ διαι-
 ροῦντες τὰ στόματα τῶν ἀνθρώπων τὰ μυστήρια ἐνετίθεσαν·
 οἱ δὲ ὑπομένοντες τοῦτο μείζονα τῶν ἄλλων τιμωριῶν κόλα-
 σιν ταύτην ἐνόμιζον. 8. Γύναικά τε καὶ παῖδια συναρπάζοντες
 μυεῖσθαι ἠνάγκαζον· εἰ δὲ τις παρηγεῖτο ἢ ἄλλως ἀντέλεγεν,
 30 εὐθὺς ἐπηκολούθουν πληγαὶ καὶ μετὰ τὰς πληγὰς δεσμοὶ τε
 καὶ στρεβλώσεις καὶ [165] τἄλλα δεινά. Ὡν ἐνὸς ἢ δυοῶν

1. Cf. E. BIHAIN, « La source d'un texte de Socrate (H.E. II, 38, 2) relatif à Cyrille de Jérusalem », *Byz* 32, 1962, p. 81-91. Cette ordination date de 350 environ, après la mort de Maxime, mais dans des conditions discutées, qui poursuivront Cyrille jusqu'au concile de Constantinople de 382. Cf. J. LEBON, « La position de saint Cyrille de Jérusalem dans les luttes provoquées par l'arianisme », *RHE* 20, 1924, p. 181-210, 357-386

2. Cette origine « hétérodoxe » des débuts du monachisme constantinopolitain a donné lieu ensuite à une relecture apologétique de ceux-ci : cf. G. DAGRON, « Les moines et la ville : le monachisme à Constantinople jusqu'au concile de Chalcédoine (451) », *Travaux et Mémoires*, 4, Paris 1970, p. 229-276.

Cyrille à sa place¹. 3. De son côté, Macédonios semait le trouble dans les provinces et les villes voisines de Constantinople, en installant des gens qui seconderaient ses projets contre les Églises. 4. Il désigne Éleusios comme évêque de Cyzique, Marathonios comme évêque de Nicomédie ; celui-ci était auparavant diacre sous la juridiction de Macédonios et plein de zèle pour établir des monastères d'hommes et de femmes².

5. Mais il faut dire maintenant comment Macédonios semait le trouble dans les provinces et les villes autour de Constantinople³. Celui-ci, comme je l'ai dit plus haut, après s'être emparé de l'épiscopat, causait quantité de maux à ceux qui n'acceptaient pas de penser comme lui. Il poursuivait non seulement ceux de l'Église qui discernent (le vrai)⁴, mais aussi les Novatiens, car il savait qu'eux aussi professaient le consubstantiel. 6. Ceux-ci donc étaient eux aussi poursuivis et subissaient les pires traitements ; leur évêque (son nom était Agélios) prend la fuite, beaucoup d'hommes qui se distinguaient par leur piété étaient pris et maltraités parce qu'ils ne voulaient pas participer à sa communion. 7. Après les tortures, ils contraignaient les hommes à participer de force aux mystères⁵ : on ouvrait avec un morceau de bois la bouche des hommes et on y introduisait les mystères, et ceux qui subissaient cela le tenaient pour un châtement pire que les autres supplices. 8. On se saisissait des femmes et des enfants et on les forçait à recevoir l'initiation⁶ ; si quelqu'un refusait ou s'opposait d'une autre façon, aussitôt suivaient des coups, et après les coups les chaînes, les tortures et [165] autres procédés terribles. En

3. Les données sur les persécutions infligées par Macédonios à ses adversaires, en particulier novatiens, viennent d'Auxanon (§ 11).

4. A moins qu'il ne faille traduire : « ceux qui se séparaient de (son) Église ». Il s'agit, de toute façon, des partisans du consubstantiel (cf. WAL-LRAFF, *Sokrates*, p. 32).

5. Il s'agit ici de la participation à l'eucharistie.

6. Le verbe μυεῖσθαι est appliqué à la fois au baptême et à l'eucharistie, reçus dans la même cérémonie.

ἐπιμνησθεὶς φανεράν τὴν ἀπήγειαν καὶ ὠμότητα Μακεδονίου καὶ τῶν ἀκμασάντων τότε ἀνθρώπων τοὺς ἀκούουσιν καταστήσω. 9. Γυναικῶν γὰρ τῶν μὴ ἀνασχομένων μετασχῆν τῶν μυστηρίων τοὺς μαζοὺς ἐν κιβωτῷ βαλόντες ἀπέπριον, 10. ἄλλων τε γυναικῶν τὰ αὐτὰ μόρια τοῦτο μὲν σιδήρῳ, τοῦτο δὲ ὡς εἰς ἄκρον ἐν πυρὶ θερμανθέντα προσφέροντες ἔκαιον. Χένη τε παρὰ τὰς Ἑλλήνων τιμωρίας αὕτη ὑπὸ τῶν χριστιανίζειν λεγόντων ἐγένετο.

40 11. Ταῦτα δὲ ἐγὼ παρὰ τοῦ μακροχρονιωτάτου Αὐξάνοντος ἤκουσα, οὗ καὶ ἐν τῷ πρώτῳ βιβλίῳ μνήμην πεποίημαι, ὃς πρεσβύτερος μὲν ἦν τῆς τῶν Ναυατιανῶν θρησκείας, 12. πεπονθέναι δὲ ἔλεγεν καὶ αὐτὸς οὐκ ὀλίγα παρὰ τῶν ἀρειανίζόντων κακά, οὕτω τῆνικαῦτα τῆς τοῦ πρεσβυτέρου ἀξίας 45 τυχῶν, ἅμα δὲ Ἀλεξάνδρῳ Παφλαγόνι συνασκοῦντι αὐτῷ εἰς εἰρκτὴν βεβλήσθαι καὶ πληγὰς εἰληφέναι πολλὰς. 13. Καὶ ἐνεγκεῖν μὲν τὰς βασάνους αὐτὸς ἔλεγεν, Ἀλέξανδρον δὲ ἐν τῇ εἰρκτῇ ὑπὸ τῶν πληγῶν τελευτήσῃ· ὃς τέθαιπται νῦν ἐν δεξιᾷ εἰσπλεύσαντι τὸν Βυζάντιον κόλπον, ὃς καλεῖται Κέρας, πλησίον τῶν ποταμῶν, οὗ καὶ ἐκκλησία ἐστὶ τῶν Ναυατιανῶν 50 Ἀλεξάνδρου ἐπώνυμος.

14. Καθήρουν μὲν οὖν οἱ ἀρειανίζοντες Μακεδονίου κελεύοντος ἄλλας τε πόλλας κατὰ πόλεις ἐκκλησίας καὶ δὴ καὶ Ναυατιανῶν τὴν πλησίον τοῦ Πελαργοῦ ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει κειμένην. 15. Ὅτου χάριν δὲ ταύτης ἰδικῶς ἐμνημόνευσα, ἔρχομαι λέξων, ὡς παρὰ τοῦ γεραιτάτου Αὐξάνοντος ἤκουσα. 16. Ὁ βασιλέως νόμος καὶ ἡ Μακεδονίου βία καθαιρεῖσθαι τῶν τὸ ὁμοούσιον φρονούντων τὰς ἐκκλησίας ἐκέλευον. Ἦκει δὴ τὸ θέσπισμα καὶ ἡ βία καὶ κατὰ τῆσδε τῆς

1. Sur cette église, cf. JANIN, *La géographie ecclésiastique*, I, 3, p. 361.

2. *Ibid.*, p. 360. Sur la situation du Pélargos, cf. JANIN, *Constantinople*, p. 405.

3. Il n'existe pas de loi de Constance ordonnant de détruire les églises des partisans du consubstantiel ; celles-ci leur étaient confisquées et elles passaient aux mains de leurs adversaires. On a ici le sentiment que, si ce que

rappelant l'un ou l'autre de ces procédés je rendrai manifeste aux auditeurs la dureté et la cruauté de Macédonios et des hommes qui étaient alors au pouvoir. 9. Ils sciaient en les plaçant dans une boîte les seins des femmes qui ne supportaient pas de participer aux mystères, 10. ils brûlaient les mêmes parties du corps d'autres femmes en y appliquant tantôt un fer, tantôt des œufs qu'on avait chauffés au maximum. Ces supplices étrangers à ceux qu'utilisaient les païens étaient le fait de gens qui disaient être chrétiens.

11. Cela, je l'ai appris d'Auxanon, l'homme très avancé en âge dont j'ai fait mention dans le premier livre, qui était prêtre de la religion des Novatiens. 12. Il disait avoir souffert lui-même de nombreux maux de la part des Arianisants, à une époque où il n'avait pas encore reçu la dignité de prêtre, avoir été jeté en prison en même temps qu'Alexandre le Paphlagonien, qui s'exerçait à l'ascèse avec lui, et avoir reçu de nombreux coups. 13. Lui-même disait avoir subi des tortures alors qu'Alexandre était mort dans la prison des coups reçus. Celui-ci est enseveli sur la droite quand on entre dans le golfe de Byzance qu'on appelle Corne, près des fleuves, là où se trouve aussi une église des Novatiens nommée Alexandre ¹.

14. Les Arianisants, sur l'ordre de Macédonios, détruisaient donc de nombreuses autres églises dans les villes, entre autres celle des Novatiens qui se trouvait à Constantinople près du Pélargos ². 15. Je vais dire pourquoi j'ai mentionné spécialement cette église, comme je l'ai entendu raconter par le vieil Auxanon. 16. La loi de l'empereur et la violence de Macédonios ordonnaient de détruire les églises des partisans du consubstantiel ³ ; la prescription et la violence atteignent donc cette église, et ceux qui avaient été

raconte Socrate est vrai, les Novatiens ont préféré démolir leur église plutôt que de la céder aux partisans de Macédonios. Ce transfert rapide laisse supposer que l'église était d'une construction assez sommaire.

60 ἐκκλησίας, καὶ ἤπειγον οἱ προσεταγμένοι τοῦτο [166] ποιεῖν. 17. Θαυμάσαι οὖν μοι ἔπεισι τὸν τε Ναυατιανῶν λαόν, πηλίκον εἶχον ζῆλον καὶ σπουδὴν περὶ τὴν ἑαυτῶν ἐκκλησίαν, καὶ τὴν εὐνοίαν ἣν εἶχον περὶ αὐτοὺς οἱ τότε μὲν τῆς ἐκκλησίας ὑπὸ τῶν Ἀρειανῶν ἐκβληθέντες, νῦν δὲ ἐν εἰρήρῃ τὰς ἐκκλησίας κατέχοντες. 18. Ὡς γὰρ ἤπειγον καθαιρεῖσθαι καὶ τήνδε τὴν ἐκκλησίαν οἷς τοῦτο προστέτακτο, συνήγοντο πλεῖστος ὄμιλος ἀνθρώπων Ναυατιανῶν τε καὶ τινες τῶν ὁμοφρονούντων αὐτοῖς, καὶ καθελόντες τὴν ἐκκλησίαν αὐτῶν εἰς ἄλλον τόπον μετέθεσαν. 19. Ὁ δὲ τόπος οὗτος ἀντιπέρα μὲν κεῖται τῆς πόλεως, Συκαὶ δὲ ὀνομάζεται καὶ ἔστιν τρισκαιδέκατον τῆς Κωνσταντινουπόλεως κλίμα. 20. Ταχεῖα δὲ ἐγένετο ἡ τῆς ἐκκλησίας μετάθεσις, λαοῦ πολλοῦ σὺν προθυμίᾳ μεγίστῃ μεταφερόντων αὐτήν. 21. Ὁ μὲν γὰρ τις ἔφερε κέραμον, ὁ δὲ λίθον, ἕτερος δὲ ξύλον, καὶ ἄλλος ἄλλο λαμβάνων ἐπὶ τὰς Συκαῶς ἀπεκόμιζεν. 22. Συνεπελαμβάνοντο δὲ καὶ γυναῖκες καὶ ἡ μικρὰ ἡλικία, εὐχὴν ἠγοῦμενοι πληροῦν καὶ μέγα κέρδος λαμβάνειν, ὅτι τῶν ἀφιερωθέντων τῷ Θεῷ φύλακες ἀκέραιοι γενέσθαι ἠξίωοντο. 23. Οὕτως μὲν οὖν τότε ἡ Ναυατιανῶν ἐκκλησία εἰς τὰς Συκαῶς μετενήνεκτο, χρόνῳ δὲ ὕστερον μετὰ τὴν τελευταίην Κωνσταντίου ὁ βασιλεὺς Ἰουλιανὸς τὸν τε τόπον ἀποδοθῆναι ἐκέλευσεν καὶ ἀνοικοδομεῖν αὐθις ἐπέτρεψεν, 24. αὐθις τε ὁ λαὸς τὸν αὐτὸν τρόπον ἀντιμετενεγκόντες τὰς ὕλας τὴν ἐκκλησίαν εἰς τὸν ἐξ ἀρχῆς ὠκοδόμησαν τόπον, καὶ βελτιώσαντες Ἀναστασίαν καλεῖσθαι φερωνύμως ἠξίωσαν. 25. Ἡ μὲν οὖν ἐκκλησία ὕστερον, ὡς ἔφην, ἐπὶ Ἰουλιανοῦ ἀνέστη, τότε δὲ ἄμφω οἱ τε τῆς ἐκκλησίας καὶ οἱ Ναυατιανοὶ ὁμοίως ἠλαύνοντο. 26. Διὸ καὶ οἱ τῆς ἐκκλησίας ἐβδελύσσοντο ἐν τοῖς εὐκτηρίοις εὐχεσθαι τόποις, ἐν οἷς οἱ Ἀρειανοὶ συνήγοντο, εἰς δὲ τὰς ἄλλας τρεῖς (τοσαύτας γὰρ

désignés pour faire cela faisaient diligence. [166] 17. Or il me plaît d'admirer le grand zèle et le grand souci qu'avait pour ses églises le peuple des Novatiens et la bienveillance qu'avaient pour eux ceux qui un jour avaient été chassés de leurs églises, mais possédaient maintenant en paix leurs églises. 18. Comme ceux à qui cela avait été ordonné s'apprétaient à détruire aussi cette église, une foule très nombreuse de Novatiens et quelques-uns de ceux qui avaient même opinion qu'eux se rassemblaient et, démolissant leur église, ils la transportèrent à un autre endroit. 19. Cet endroit se trouve en face de la ville, il s'appelle Sykai et constitue la treizième région de Constantinople. 20. Le déplacement de l'église fut rapide, car le peuple de ceux qui la transportaient avec la plus grande ardeur était nombreux. 21. L'un portait une tuile, l'autre une pierre, un autre une poutre ; chacun, prenant une chose, l'emmenait à Sykai. 22. Et les femmes, et le plus jeune âge participaient à l'entreprise, croyant ainsi accomplir un vœu et acquérir un grand avantage, puisqu'ils étaient jugés dignes de devenir les gardiens intègres des objets consacrés à Dieu. 23. C'est ainsi donc qu'à ce moment-là l'église des Novatiens fut transportée à Sykai, mais plus tard, après la mort de Constance, l'empereur Julien ordonna de restituer l'endroit et permit de reconstruire. 24. De nouveau, le peuple transporta les matériaux de la même manière et bâtit l'église à son emplacement primitif ; ils l'embellirent et décidèrent de lui donner le nom significatif d'Anastasia¹. 25. Plus tard donc, comme je l'ai dit, l'église fut édiflée sous Julien, mais à ce moment-là ceux de l'Église et les Novatiens² étaient poursuivis de la même façon. 26. C'est pourquoi ceux de l'Église aussi avaient en horreur de prier dans les lieux de prière dans lesquels se réunissaient les Ariens, mais ils se réunissaient dans les trois

1. C'est le même nom que portera plus tard l'église des Nicéens dirigée par Grégoire de Nazianze (cf. V, vii, 1). Il sera à nouveau question de cette église en VII, xxxix, 2.

2. « Ceux de l'Église », pour Socrate, sont les orthodoxes partisans du consubstantiel ; bien que partageant cette foi, les Novatiens sont cités à part puisqu'un schisme les en a séparés (cf. déjà le § 5 et V, xix, 12).

90 ἐντὸς τῆς πόλεως ἔχουσιν οἱ τῶν Ναυατιανῶν ἐκκλησίας)
 συνεργόμενοι ἀλλήλοις συνηύχοντο, μικροῦ τε ἐδέησεν ἐνω-
 θῆναι αὐτούς, εἰ μὴ Ναυατιανοὶ φυλάττοντες ἀρχαῖον παράγ-
 γελμα παρητήσαντο· ὅμως δὲ τὴν ἄλλην εὐνοίαν εἰς ἀλλή-
 λους προθυμότερον ἐφύλαττον, ὑπεραποθνήσκειν ἀλλήλων
 95 αἰρούμενοι.

[167] 27. Συνηλαύνοντο δὲ ἐν αὐτῇ τῇ Κωνσταντινουπόλει
 καὶ κατὰ τὰς ἄλλας ἐπαρχίας τε καὶ πόλεις. 28. Αὐτίκα γοῦν
 ἐν Κυζίκῳ Ἐλευσίος ὁ τῆσδε ἐπίσκοπος ἕμοια κατὰ τῶν
 Χριστιανῶν Μακεδονίῳ ἐποίει, πανταχόθεν ἐλαύνων καὶ δια-
 100 στρέφων αὐτούς, τὴν τε ἐν Κυζίκῳ τῶν Ναυατιανῶν ἐκκλη-
 σίαν καθεῖλεν εἰς ἔδαφος.

29. Μακεδόνιος δὲ τὸν κολοφῶνα τῶν κακῶν οἷς ἔδρασεν
 ἐπιτίθεισιν. Πυθόμενος γὰρ κατὰ τὸ Παφλαγόνων ἔθνος πλει-
 105 στούς εἶναι τῆς τῶν Ναυατιανῶν θρησκείας καὶ μάλιστα κατὰ
 τὸ Μαντίνειον, συνιδῶν τε ὡς οὐχ οἶόν τε τοσοῦτον πλῆθος δι'
 ἐκκλησιαστικῶν ἀνθρώπων ἐλαύνεσθαι, τέσσαρας ἀριθμοὺς
 στρατιωτῶν γνώμῃ τοῦ βασιλέως ἐπὶ τὴν Παφλαγόνων πεμ-
 φθῆναι πεποίηκεν, ὅπως φόβῳ τῶν ὀπλιτῶν τὴν ἀρειανὴν
 δόξαν προσδέξωνται. 30. Οἱ δὲ οἰκοῦντες τὸ Μαντίνειον ζήλω
 110 τῆς θρησκείας ἀπονοία κατὰ τῶν στρατιωτῶν ἐχρήσαντο,
 γενόμενοι τε ἅμα πλῆθος πολὺ, δρέπανά τε μακρὰ καὶ ἀξίνας
 λαβόντες καὶ παντὶ τῷ παρατυχόντι ὄπλῳ χρώμενοι ἀπήντων
 τοῖς στρατιώταις. 31. Καὶ γενομένης συμβολῆς πολλοὶ μὲν
 τῶν Παφλαγόνων ἀπέθανον, τῶν δὲ στρατιωτῶν πλὴν ὀλίγων
 115 οἱ πάντες. 32. Ταῦτα ἐγὼ παρὰ ἀγροίκου Παφλαγόνος ἔμα-
 θον, ὃς ἔλεγεν παρεῖναι τῇ μάχῃ· λέγουσι δὲ ταῦτα καὶ ἄλλοι
 Παφλαγόνων πολλοί.

33. Τοιαῦτα μὲν οὖν τὰ Μακεδονίου ὑπὲρ τοῦ Χριστιανι-
 σμοῦ κατορθώματα, φόνοι καὶ μάχαι καὶ ἀνδραποδισμοὶ καὶ
 120 ἐμφύλιοι πόλεμοι. 34. Αὕτη μέντοι ἡ πρᾶξις οὐ μόνον παρὰ

autres églises (tel est en effet le nombre des églises qu'ont les Novatiens à l'intérieur de la ville) et ils y priaient ensemble. Il s'en fallut de peu qu'ils s'unissent, mais les Novatiens, qui gardaient l'ancienne discipline, refusèrent. Néanmoins ils conservaient les uns envers les autres la plus grande bienveillance, disposés à mourir les uns pour les autres.

[167] 27. Ils étaient poursuivis à Constantinople même et dans les autres provinces et villes¹. 28. Ainsi donc, à Cyzique, Éleusios, évêque de cette ville, se conduisait envers les chrétiens comme Macédonios, les poursuivant en tout lieu et les dispersant ; il détruisit jusqu'au sol l'église des Novatiens à Cyzique.

29. Quant à Macédonios, il met le couronnement aux maux dont il avait été l'auteur. Ayant appris que, dans la nation des Paphlagoniens, très nombreux étaient ceux de la religion des Novatiens, en particulier à Mantinée, et se rendant compte qu'il n'était pas possible de faire poursuivre un si grand nombre de gens par des hommes d'Église, il fit envoyer en Paphlagonie, avec l'accord de l'empereur, quatre corps de troupe, pour qu'ils se rallient à la doctrine arienne par crainte des gens en armes. 30. Ceux qui habitaient Mantinée, par zèle pour leur religion, se conduisirent de manière déraisonnable avec les soldats ; s'étant rassemblés en grand nombre, ayant pris de grandes faux et des haches et usant de toute arme qui leur tombait sous la main, ils allaient à la rencontre des soldats. 31. Une bataille eut lieu : beaucoup de Paphlagoniens moururent, mais aussi presque tous les soldats. 32. J'ai appris cela d'un paysan paphlagonien, qui disait avoir participé au combat, mais beaucoup d'autres Paphlagoniens le disent aussi.

33. Telles sont les belles actions de Macédonios en faveur du christianisme : des meurtres, des combats, des réductions en esclavage, des guerres intestines. 34. Cette conduite

1. L'empereur Julien, dans sa lettre aux Bostréniens, rappelle que sous le règne de Constance nombre de chrétiens ont été « exilés, persécutés, emprisonnés. Parfois même on a égorgé en masse ceux qu'ils appellent

hérétiques. C'est ainsi qu'à Samosate, à Cyzique, en Paphlagonie, en Bithynie, en Galatie et dans beaucoup d'autres contrées, des bourgades entières ont été pillées et anéanties » (Lettre 114, p. 193 Bidez).

τῶν ἡδίκημένων, ἀλλὰ καὶ παρὰ τῶν οἰκείως πρὸς αὐτὸν ἐχόντων δίκαιον κατ' αὐτοῦ μῖσος εἰργάσατο, 35. προσέκρουσέν τε καὶ αὐτῷ τῷ βασιλεῖ διὰ τε τοῦτο, καὶ δι' ἑτέραν αἰτίαν τοιάνδε. Ὁ οἶκος, ἔνθα ἡ λάρναξ, ἐν ἧ τὸ σῶμα τοῦ βασιλέως Κωνσταντίνου ἀπέκειτο, πτωσὶν ἠπέλει. 36. Ἦσαν οὖν διὰ τοῦτο οἱ τε εἰσπορευόμενοι οἱ [168] τε προσεδρεύοντες καὶ εὐχόμενοι ἐν φόβῳ πολλῷ. Ὁ οὖν Μακεδόνιος ἐβουλεύσατο μεταφέρειν τὰ τοῦ βασιλέως ὀστέα, ὅπως ἂν μὴ συλληφθεῖ ἢ θήκη ὑπὸ τοῦ πτώματος. 37. Τοῦτο γνόντες οἱ λαοὶ διακωλύειν ἐπεχείρουν, φάσκοντες μὴ δεῖν τοῦ βασιλέως τὰ ὀστέα μεταφέρεσθαι· ἴσον γὰρ εἶναι τὸ ἀνορύττεσθαι. 38. Διηροῦντο δὲ εὐθὺς εἰς δύο τμήματα οἱ λαοὶ, καὶ οἱ μὲν μηδὲν βλάβτεσθαι τῷ μεταφέρεσθαι τὸν νεκρὸν ἔφρασκον, οἱ δὲ ἀνόσιον ἔλεγον τὸ γινόμενον. 39. Συνήρχοντο οὖν καὶ οἱ τοῦ ὀμοουσίου φρονήματος τῷ γινομένῳ ἀντέχοντες. 40. Ὁ μέντοι Μακεδόνιος μικρὰ τῶν αὐτῷ ἀντιλεγόντων φροντίσας μεταφέρει τὸ σῶμα τοῦ βασιλέως εἰς τὴν ἐκκλησίαν, ἐν ἧ τὸ σῶμα τοῦ μάρτυρος Ἀκακίου ἀπέκειτο. 41. Τοῦτου γινομένου συνδρομῇ τῶν διχονοούντων τοῦ πλήθους εἰς ἐκείνην τὴν ἐκκλησίαν σύντονος γίνεται, 42. ἀνθίσταντό τε ἀλλήλοις τὰ μέρη, καὶ μὴ μελλήσαντες χερσὶν ἡμύναντο, καὶ γίνεται φόνος ἀνθρώπων πολὺς, ὥστε τὴν αὐλὴν τῆς ἐκκλησίας ἐκείνης αἵματος πλήρη γενέσθαι καὶ τὸ ἐν αὐτῇ φρέαρ ὑπερβλύσαι τοῦ αἵματος, ἐκρεῖν τε τοῦτο καὶ εἰς τὴν ἐχομένην στοὰν ἄχρι τῆς πλατείας αὐτῆς. 43. Τοῦτο τὸ ἀτύχημα πυθόμενος ὁ βασιλεὺς

1. En fait, les relations de Constance et de Macédonios n'ont jamais été très bonnes, ce qui explique sa disgrâce en 359 : cf. DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 440-441.

2. Il s'agit de l'église des Saints-Apôtres, construite par Constantin pour servir à l'ensevelissement des empereurs. Les raisons de ce déplacement du corps de Constantin, au-delà du danger d'écroulement, sont sans doute à chercher du côté des réserves de l'Église devant les intentions de Constantin, dont la dépouille, au milieu des douze cénotaphes des apôtres, semblait vouloir tenir la place du Christ : cf. DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 404-408 ; S. REBENICH, « Von dreizehnten Gott zum dreizehnten Apostel ? : der tote Kaiser in der Spätantike », *ZAC* 4, 2000, p. 300-324.

pourtant provoqua contre lui la juste haine, non seulement de ceux à qui il avait fait du tort, mais aussi de ceux de son parti. 35. Il s'aliéna aussi l'empereur lui-même, et pour cette raison, et pour la suivante¹. L'édifice où se trouvait le cercueil dans lequel reposait le corps de l'empereur Constantin menaçait ruine². 36. A cause de cela, ceux qui y entraient [168] et s'y arrêtaient pour prier étaient dans une grande crainte. Macédonios décida donc de déplacer les ossements de l'empereur, de peur que le tombeau ne fut pris dans son écroulement. 37. Ayant appris cela, les gens du peuple tentaient d'y faire obstacle, en affirmant qu'il ne fallait pas déplacer les ossements de l'empereur : c'était comme si on les déterrait. 38. Le peuple se divisait aussitôt en deux partis, les uns affirmaient que transférer un mort ne lui portait nullement atteinte, les autres disaient que c'était impie³. 39. Les partisans du consubstantiel aussi se rassemblaient et s'opposaient à la chose. 40. Mais Macédonios, faisant peu de cas de ceux qui s'opposaient à lui, transfère le corps de l'empereur dans l'église où reposait le corps du martyr Akakios⁴. 41. Lorsque ce fut achevé, une énorme affluence d'une multitude de gens d'avis différent a lieu dans cette église. 42. Les partis s'opposaient les uns aux autres et sans tarder en vinrent aux mains : il y a grande tuerie d'hommes, au point que la cour de cette église est pleine de sang et que le puits qui s'y trouve déborde de sang, et celui-ci s'écoule vers le portique de l'église jusqu'à la place elle-même. 43. En apprenant ce malheur, l'empereur se fâche contre Macédo-

3. Ce transfert qui remettait en cause les dispositions testamentaires de Constantin pouvait « éveiller des craintes sur la destinée de la ville, liée par toutes sortes de rites à la personne de l'empereur fondateur » (DAGRON, *op. cit.*, p. 405). L'opposition que lui manifestent les partisans du consubstantiel s'explique, car Constantin s'était constamment fait le défenseur de celui-ci.

4. Ce martyrium dédié à un martyr byzantin du début du IV^e siècle est un des plus anciens de Constantinople : cf. JANIN, *La géographie ecclésiastique*, I, 3, p. 17-19 ; DAGRON *Naissance d'une capitale*, p. 393-394. Le transfert de la dépouille de Constantin est à dater de 359 ou peu avant (*Ibid.*, p. 405).

150 ὀργίζεται κατὰ Μακεδονίου διὰ τε τοὺς ἀπολωλότας καὶ ὅτι τοῦ πατρὸς αὐτοῦ τὸ σῶμα παρακινήσῃ παρὰ τὴν αὐτοῦ γνώμην ἐτόλμησεν. Καταλιπὼν οὖν τῶν ἐσπερίων μερῶν φροντίζειν τὸν Καίσαρα Ἰουλιανὸν αὐτὸς ἐπὶ τὴν ἐφάν ἐπορεύετο. 44. Ὅπως μὲν οὖν ὁ Μακεδόνιος μικρὸν ὕστερον καθηρέθη, βραχεῖαν ἀντὶ τηλικούτων κακῶν ταύτην δεδωκώς δίκην, ὀλίγον ὕστερον λέξω.

XXXIX

1. Περὶ δὲ τῆς ἐτέρας συνόδου, ἣν ἀντίμμιον τῆς ἐν Ἀριμήνῃ κατὰ τὴν ἀνατολήν γενέσθαι τὸ βασιλέως ἐκέλευε πρόσταγμα, νῦν διηγῆσομαι. 2. Ἐδέδοκτο πρότερον ἐν Νικομηδείᾳ τῆς Βιθυνίας τοὺς ἐπισκόπους συνάγεσθαι, ἐνέ
5 [169]κοψεν δὲ αὐτῶν τὴν ἐκάϊσε συνέλευσιν σεισμὸς ἐπιγενόμενος μέγιστος, ἀφ' οὗ συνέβη τὴν Νικομηδέων πόλιν πεσεῖν. 3. Τοῦτο δὲ γέγονεν ὑπατευόντων Δατιανοῦ καὶ Κεραλίου περὶ τὴν ὀγδόην καὶ εἰκάδα τοῦ Αὐγούστου μηνός. Ἐβουλεύοντο οὖν μεταθεῖναι τὴν σύνοδον εἰς τὴν γειτνιαζούσαν αὐτῇ
10 Νίκαιαν. 4. Καὶ τοῦτο μὲν αὖθις μετέδοξεν, εἰς Ταρσὸν δὲ τῆς Κιλικίας ἐδόκει συνέρχεσθαι· οὔτε δὲ τούτου ἀρέσαντος εἰς Σελεύκειαν τῆς Ἰσαυρίας τὴν ἐπιλεγομένην Τραχεῖαν συνελθούσιν.
15 5. Τοῦτο δὲ ἐν τῷ αὐτῷ ἐνιαυτῷ πεποιήκασιν ὑπατευόντων Εὐσεβίου καὶ Ὑπατίου. Ἦσαν δὲ οἱ συνελθόντες τὸν ἀριθμὸν ἑκατὸν ἐξήκοντα· συμπάρῃν δὲ αὐτοῖς εἰς τῶν ἐν τοῖς βασιλείοις ἐκφανῶν ὄνομα Λεωνᾶς, ἐφ' οὗ προθεῖναι τὸ περὶ τῆς πίστεως ζήτημα τοῦ βασιλέως ἐκέλευε πρόσταγμα.

nios à cause de ceux qui sont morts et parce qu'il a osé sans son accord déplacer le corps de son père. Laissant donc le César Julien s'occuper des régions occidentales, lui-même faisait route vers l'Orient¹. 44. Je dirai un peu plus tard comment Macédonios, peu après, fut déposé, ayant reçu ce léger châtement pour de si grands maux.

XXXIX

*Concile de Séleucie (359)*²

1. Je vais parler maintenant de l'autre concile, dont l'ordre de l'empereur prescrivait qu'il se tint en Orient comme pendant de celui de Rimini. 2. Il avait été décidé d'abord que les évêques se réuniraient à Nicomédie de Bithynie [169], mais le terrible séisme qui survint, qui provoqua la ruine de Nicomédie, empêcha leur réunion en ce lieu. 3. Cela arriva sous le consulat de Datianos et Kéréalios, le 28 août³. On décidait donc de déplacer le concile à Nicée, la ville voisine. 4. Puis il y eut à nouveau changement et on décidait qu'ils se réuniraient à Tarse de Cilicie, mais comme cela ne plut pas, c'est à Séleucie d'Isaurie, surnommée la Rude, qu'ils se réunirent. 5. Ils firent cela la même année, sous le consulat d'Eusèbe et Hypatios. Ceux qui se réunirent étaient au nombre de cent soixante ; avec eux était présent un des illustres du palais, du nom de Léonas⁴ : l'ordre de l'empereur prescrivait que le débat sur la foi ait lieu sous sa

1. Constance, qui était à Constantinople depuis la fin de 359, en repart le 14 mars 360 pour entreprendre une campagne contre les Perses.

2. La source principale de Socrate sur ce concile est, de son propre aveu (§ 8), le *Recueil des synodiques* de Sabinos d'Héraclée, dont il dit n'avoir retenu que les grandes lignes. Le *De synodis* d'Athanase a aussi été utilisé (12, p. 239-240), mais l'information de celui-ci sur ce concile est limitée. Hilaire de Poitiers, présent à Séleucie, est aussi une source originale (mais inconnue de Socrate) sur les événements du concile : cf. *Contre Constance*

12-15 (SC 334, p. 192-199). Sur ce concile, cf. SIMONETTI, *Crisi*, p. 326-338 ; HANSON, *Search*, p. 372-376 ; BRENECKE, *Studien*, p. 40-47 ; VAGGIONE, *Eunomius*, p. 218-223.

3. Ce tremblement de terre eut lieu le 28 août 358 (*Consul. Const.*, a. 358, *MGH*, p. 239). Cf. E. GUIDOBONI, *Catalogue of Ancient Earthquakes in the Mediterranean Area up to the 10th Century*, Rome 1994.

4. Léonas est comes en 359, questeur du palais sacré en 360 (cf. *PLRE I*, p. 499).

6. Προστέτακτό τε παρεῖναι καὶ Λαυρίκιος ὁ τῶν κατὰ τὴν Ἰσαυρίαν στρατιωτῶν ἡγούμενος, ὑπουργήσων εἰ δεῆσοι τοῖς ἐπισκόποις. 7. Ἐπὶ τοῦτον δὴ συνελθόντες τῇ ἐβδόμῃ καὶ εἰκάδι τοῦ Σεπτεμβρίου μηνὸς ἐπὶ δημοσίων ὑπομνημάτων διελέγοντο. 8. Παρῆσαν γὰρ καὶ ὄξυγράφοι τὰ παρ' ἐκάστου λεγόμενα σημειούμενοι, ὧν τὰ μὲν καθ' ἕκαστον ἐν τῇ συναγωγῇ Σαβίνου ζητεῖτωσαν οἱ φιλομαθεῖς διὰ μακροτέρων ἐγκείμενα, ἡμεῖς δὲ τὰ κεφαλαῖά τ' ἄλλα μόνον ἐπιτρέχοντες ἐκθησόμεθα.

9. Ἐν τῇ πρώτῃ ἡμέρᾳ συνελθόντων ὁ Λεωνᾶς τὰ ἐκάστῳ δοκοῦντα προθεῖναι ἐκέλευεν, οἱ δὲ παρόντες οὐ πρότερον ἔφασαν κινήσαι τίνα ζήτησιν, πρὶν ἂν οἱ ἀπολειφθέντες συνέλθωσιν· καὶ γὰρ ἦσαν ἀπολειφθέντες ἐπίσκοποι, Μακεδόνιος Κωνσταντινουπόλεως, Πατρόφιλος Σκυθοπέλεως, Βασίλειος ὁ Ἀγκύρας, καὶ ἄλλοι τινὲς κατηγορίας ὑφορώμενοι. 10. Μακεδόνιος μὲν οὖν νοσεῖν εἰπὼν ἀπολέλειπτο, Πατρόφιλος δὲ ὀφθαλμῖαν [170] ἔλεγεν καὶ διὰ τοῦτο ἐν προαστείῳ τῆς Σελευκείας ἀνάγκην ἔχειν διάγειν, καὶ τῶν ἄλλων δὲ ἕκαστος πρόφασιν τίνα τῆς ἀπολείψεως προεβάλλοντο. 11. Ἐπειδὴ δὲ ὁ Λεωνᾶς καὶ τούτων μὴ παρόντων δεῖν προτιθέναι τὰ τῆς ζήτησεως ἔλεγεν, οἱ παρόντες αὖθις ἐπήγαγον, ὡς οὐδ' ἦν τίνα κινήσουσιν ζήτησιν, εἰ μὴ πρότερον οἱ βίοι τῶν κατηγορουμένων ἐξετασθῶσιν. 12. Κατηγόρητο γὰρ ἤδη πρότερον Κύριλλος Ἱεροσολύμων, Εὐστάθιος Σεβαστείας τῆς ἐν Ἀρμενίᾳ καὶ ἄλλοι τινὲς. 13. Ἐκ τούτου φιλονεικία εἰς τοὺς παρόντας ἐπέπεσον· οἱ μὲν γὰρ τοὺς βίους τῶν κατηγορουμένων πρότερον ἐρευνᾶσθαι ἔλεγον, οἱ δὲ τὰ περὶ πίστεως προτιθέναι ζητήματα. 14. Ἐκίνει δὲ τὴν φιλονεικίαν ἡ διάφορος τοῦ βασιλέως γνώμη· γράμματα γὰρ αὐτοῦ προεφέρετο νῦν μὲν πρότερον τοῦτο ζητεῖσθαι κελεύοντα, νῦν δὲ τὸ ἕτερον. 15. Περὶ τούτου οὖν τῆς φιλονεικίας γινομένης σχίσμα εἰς τοὺς παρόντας ἐχώρησεν, καὶ αὕτη γέγονεν προφάσεως ἀρχή

direction. 6. Avait aussi reçu l'ordre d'être présent Laurikios, le chef des soldats d'Isaurie¹ ; il devait prêter son aide aux évêques si nécessaire. 7. Réunis en sa présence le 27 septembre, ils discutaient de l'établissement d'actes officiels : 8. des sténographes en effet étaient présents pour noter ce qui serait dit par chacun. Les érudits peuvent chercher dans le *Recueil* de Sabinos ce qui s'y trouve plus longuement exposé concernant chacun ; quant à nous, nous ferons notre exposé en parcourant seulement les points principaux.

9. Lorsqu'ils se réunirent le premier jour, Léonas donnait l'ordre que chacun expose son opinion, mais les présents dirent qu'on ne débattrait d'aucune question avant l'arrivée de ceux qui manqueraient. Des évêques en effet étaient absents, Macédonios de Constantinople, Patrophile de Scythopolis, Basile d'Ancyre et quelques autres, qui faisaient l'objet d'accusations. 10. Macédonios était absent en faisant dire qu'il était malade, Patrophile invoquait une ophtalmie [170], et à cause de cela il lui fallait résider dans les faubourgs de Séleucie ; chacun des autres invoquait un prétexte pour son absence. 11. Mais comme Léonas disait que, même si ceux-ci étaient absents, il fallait débattre de la question, les présents objectèrent à nouveau qu'ils ne débattraient d'aucune question si auparavant on n'examinait pas la vie de ceux qui étaient accusés. 12. Étaient accusés en effet, déjà auparavant, Cyrille de Jérusalem, Eustathe de Sébastée d'Arménie et quelques autres². 13. A cause de cela, le désaccord fondit sur les présents : les uns disaient qu'il fallait enquêter d'abord sur la vie des accusés, les autres qu'il fallait traiter des questions concernant la foi. 14. L'avis différent de l'empereur excitait le désaccord : on produisait des lettres de lui qui ordonnaient de rechercher en premier tantôt cela, tantôt autre chose. 15. Le désaccord s'étant donc produit à cause de cela, il en résulta une scission parmi les présents : ce fut l'origine et le prétexte de la division du

1. Bassidios Laurikios est *comes* et *praeses* d'Isaurie, envoyé dans cette région pour en combattre les brigands (cf. *PLRE*, I, p. 497).

2. Ces quelques autres sont les absents mentionnés au § 9.

50 τοῦ καὶ τὴν ἐν Σελευκείᾳ σύνοδον εἰς δύο μέρη διαιρεθῆναι.
 16. Ἐγούντο δὲ τοῦ μὲν ἐνὸς μέρους Ἀκάκιος ὁ τῆς ἐν
 Παλαιστίνῃ Καισαρείας, Γεώργιος Ἀλεξανδρείας, Οὐράνιος
 Τύρου, Εὐδόξιος Ἀντιοχείας, οἷς τριάκοντα δύο μόνον ἄλλοι
 55 συνήρουν, 17. τοῦ δὲ ἑτέρου Γεώργιος Λαοδικείας τῆς ἐν
 Συρίᾳ, Σωφρόνιος Πομπηίουπόλεως τῆς ἐν Παφλαγονίᾳ,
 Ἐλεούσιος Κυζίκου, οἷς ἡκολούθουν οἱ πλείονες. 18. Ὡς οὖν
 ἐπεκράτει τὸ πρότερον ζητεῖσθαι περὶ τῆς πίστεως, οἱ μὲν
 τοῦ μέρους Ἀκακίου τὴν ἐν Νικαίᾳ πίστιν φανερώς ἠθέτησαν,
 ἄλλην τε πίστιν ὑπαγορεύειν ἠνίττοντο, οἱ δὲ τοῦ ἑτέρου
 60 μέρους οἱ τῷ ἀριθμῷ πλεονάζοντες τὰ μὲν ἄλλα πάντα τῆς ἐν
 Νικαίᾳ συνόδου ἀπεδέχοντο, μόνην δὲ τὴν τοῦ ὁμοουσίου
 λέξιν ἐμέμφοντο. 19. Πολλὰ οὖν ἄχρι δειλῆς ὀφίας πρὸς
 ἀλλήλους περὶ τούτων φιλονεικούντων τέλος Σιλ[171]βανὸς
 τῆς ἐν Ταρσῷ προεστῶς ἐκκλησίας μέγα ἀνέκραγε, μὴ χρῆ-
 65 ναι λέγων καινὴν ὑπαγορεύειν πίστεως ἐκδοσιν, ἀλλὰ τὴν ἤδη
 πρότερον ἐν Ἀντιοχείᾳ τοῖς ἐγκαινίοις ὑπαγορευθεῖσαν ὀφεί-
 λειν κρατεῖν. 20. Τούτου λεχθέντος, οἱ μὲν περὶ Ἀκάκιον
 ὑπεξῆλθον, οἱ δὲ τοῦ ἑτέρου μέρους προκομίσαντες τὴν ἐν
 Ἀντιοχείᾳ πίστιν καὶ ἀναγνόντες διέλυσαν ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ
 70 τὸν σύλλογον. 21. Τῇ δὲ ἐξῆς εἰς τὸν ἐν Σελευκείᾳ εὐκτῆριον
 συνελθόντες οἶκον καὶ τὰς θύρας ἀποκλείσαντες τὴν ἀναγνω-
 σθεῖσαν πίστιν ὑπογράφοντες ἐκύρουν. 22. Ὑπέγραφον δὲ
 ὑπὲρ ἀπολειφθέντων τινῶν παρόντες ἀναγνώσται καὶ διάκονοι,
 δι' ὧν στέρξειν τὸν ὄρον οἱ ἀπολειφθέντες ὠμολόγησαν.

1. Cette division sommaire est celle des homéens et celle des homéousiens (dont Socrate n'a nulle part évoqué l'émergence : il n'en parle qu'en II, XLV, 2). HILAIRE donne une répartition plus fine : selon lui, 105 évêques étaient partisans de l'ὁμοιοῦσιος, 19 de l'ἀνομοιοῦσιος, quelques Égyptiens de l'ὁμοούσιος (C. Const., 12, SC 334, p. 192-195) ; ÉPIPHANE, *Panarion* 73, 23, 3-7 (p. 296) parle de trois groupes, celui d'Acace et celui de Basile et Georges, plus un troisième orthodoxe. Le véritable chef du groupe des homéousiens est Basile d'Ancyre, qui avait obtenu de l'empereur la réunion d'un concile universel, mais avait été supplanté, dans la préparation de celui-ci, par les rédacteurs du Credo daté. Il était absent lors de la première session, une accusation ayant été déposée contre lui. Silvanus de Tarse et Éleusios de Cyzique jouent donc à ce concile un rôle plus important.

concile de Séleucie en deux partis. 16. A la tête d'un des partis étaient Acace de Césarée de Palestine, Georges d'Alexandrie, Ouranios de Tyr, Eudoxe d'Antioche, auxquels s'accordaient seulement trente-deux autres ; 17. à la tête du second Georges de Laodicée de Syrie, Sophronios de Pompéiopolis de Paphlagonie, Éleusios de Cyzique, que suivait la majorité¹. 18. Or, comme l'emportait la décision de faire d'abord la recherche sur la foi, ceux du parti d'Acace rejetèrent ouvertement la foi de Nicée ; ils laissaient entendre qu'ils rédigeaient une autre formule de foi, mais ceux de l'autre parti, qui étaient plus nombreux, tout en blâmant seulement le mot consubstantiel, recevaient tout le reste du concile de Nicée². 19. S'étant beaucoup querellés jusqu'au soir à ce sujet, à la fin [171] Silvanos, celui qui présidait l'Église de Tarse³, s'écria avec force qu'il ne fallait pas rédiger une nouvelle formule de foi, mais que devait prévaloir celle qui avait été rédigée précédemment à Antioche lors de la Dédicace⁴. 20. Lorsqu'il eut dit cela, ceux du parti d'Acace se retirèrent furtivement, mais ceux de l'autre parti, ayant produit la foi d'Antioche et l'ayant fait lire, renvoyèrent ce jour-là l'assemblée. 21. Le jour suivant, s'étant rassemblés dans la maison de prière de Séleucie et en ayant fermé les portes, ils confirmaient la foi qu'on avait lue en lui donnant leur signature⁵. 22. Des lecteurs et des diacres signaient pour quelques-uns des absents : par leur intermédiaire, les absents reconnurent qu'ils approuvaient la définition.

2. Cf. ATHANASE, *De synodis*, 12, 4 (p. 240).

3. Sur Silvanos de Tarse, une des têtes du parti homéousien, cf. M.A.G. HAYKIN, « Silvanus of Tarsus and his view of the Spirit », *VC* 26, 1982, 261-274. Il mourut en 369. Rien n'indique qu'il ait été pneumatomaque, et on peut penser qu'il ne le serait pas devenu.

4. Cf. II, x, 10-18.

5. Le *comes* Léonas n'assistait sans doute pas à cette session, puisque le lendemain il accepte qu'une autre formule soit proposée par Acace (§ 2 et 6).

XL

1. Ἀκάκιος δὲ καὶ οἱ τοῦ μέρους αὐτοῦ διέσυρον τὰ γινόμενα, διότι τὴν ἐκκλησίαν ἀποκλείσαντες καθυπέγραψον· τὰ γὰρ ἐν παραβύστῳ, φησίν, γινόμενα ἀδόκιμα καὶ ὑποψίας ἐντός. 2. Ταῦτα ἔλεγε, βουλόμενος ἑτέραν ἔκδοσιν πίστεως
- 5 ἀντισηνεγκεῖν, ἣν ἔχων εὐτρεπισμένην ἀνεγνώκει μὲν τοῖς ἄρχουσι Λαυρικίῳ καὶ Λεωνᾷ, μόνην δὲ αὐτὴν κρατῆσαι ἐσπούδαζεν. 3. Τούτων μὲν οὖν πλέον οὐδὲν κατὰ τὴν δευτέραν ἡμέραν ἐγένετο, κατὰ δὲ τὴν τρίτην ὁ Λεωνᾶς αὐθις τὰ μέρη συνάγειν ἐσπούδαζεν· καθ' ἣν οὐκ ἀπελείφθη Μακεδόνιος ὁ Κωνσταντινουπόλεως οὐδὲ μὴν ὁ Ἀγκύρας Βασίλειος.
- 10 4. Ἐπεὶ οὖν οἱ τοῦ ἑτέρου μέρους εἰς ταῦτ' οὐκ ἐβούλοντο, φάσκοντες δεῖν πρότερον ἐκβάλλεσθαι τοῦ συλλόγου τοὺς τε ἡδη πρότερον καθαιρεθέντας καὶ τοὺς ἐν τῷ παρόντι κατηγορουμένους.
- 15 5. Ἐπεὶ δὲ φιλονεικησάντων τοῦτο μᾶλλον ἐκράτησεν, ὑπεξήρῃσαν μὲν οἱ ἐν αἰτιάσει τυγχάνοντες, ἀντισηλθον δὲ οἱ περὶ Ἀκάκιον. 6. Τότε δὴ ὁ Λεωνᾶς βιβλίον ἔφη ἐπιδεδόσθαι αὐτῷ παρὰ τῶν περὶ Ἀκάκιον, ἀποκρύψας ὡς εἶη δόγματος ὑπαγόρευσις τοῦτο μὲν ληθηθῶς, τοῦτο δὲ καὶ φανερώς
- 20 μαχομένου τοῖς [172] προλαβοῦσιν. 7. Ὡς δὲ οἱ παρόντες ἡσύχασαν, ἄλλο τι μᾶλλον ἢ πίστεως ἔκδοσιν περιέχειν τὸ βιβλίον νομίσαντες, τηνικαῦτα καὶ τὸ Ἀκακίου τῆς πίστεως σύνταγμα σὺν τῷ προοιμίῳ ἀνεγνώσθη τοῦτον ἔχον τὸν τρόπον·
- 25 8. « Ἡμεῖς συνελθόντες ἐν Σελευκείᾳ τῆς Ἰσαυρίας κατὰ τὸ βασιλικὸν βούλημα τῇ χθὲς ἡμέρᾳ, ἥτις ἦν πρὸ πέντε καλανδῶν Ὀκτωβρίων, πᾶσαν σπουδὴν εἰσηνεγκάμεθα μετὰ

1. De ce texte, Hilaire dira que c'était le produit d'évêques qui étaient davantage du palais que de l'Église (*C. Const.*, 14, p. 196-197). Il se voulait ouvertement conciliant ; ΕΡΙΦΑΝΕ le qualifia d'« astucieux » (*Panarion* 73, 27, 1, p. 301). Le tumulte provoqué par la lecture d'un sermon d'Eudoxius d'Antioche dans lequel il définissait le Père et le Fils « par leurs noms plutôt qu'à partir de leur nature » (*C. Const.* 13, p. 194-197), dissuada les partisans du dissemblable de retenir ce terme.

XL

Concile de Séleucie (suite)

1. Acace et ceux de son parti critiquaient ce qui s'était passé, parce que c'est après avoir fermé l'église qu'ils avaient signé. « Ce qui se fait en cachette, dit-il, est de mauvais aloi et donne prise au soupçon. » 2. Il disait cela parce qu'il voulait introduire à la place une autre formule de foi qu'il avait préparée et lue aux représentants de l'autorité, Laurikios et Léonas, et il s'efforçait de la faire prévaloir seule. 3. Il n'arriva rien de plus le deuxième jour mais, le troisième, Léonas s'efforçait à nouveau de réunir les partis ; il ne manquait ce jour-là ni Macédonios de Constantinople, ni Basile d'Ancyre. 4. Donc, comme ceux de l'autre parti s'étaient réunis en un même lieu, ceux du parti d'Acace refusaient à nouveau de les rencontrer, en disant qu'il fallait tout d'abord exclure de l'assemblée ceux qui auparavant avaient été déposés et ceux qui présentement étaient accusés. 5. Lorsque cet avis l'emporta, après une vive discussion, ceux qui étaient mis en accusation sortirent et ceux du parti d'Acace entrèrent à leur place. 6. Alors Léonas dit qu'un texte lui avait été donné par ceux du parti d'Acace, en dissimulant que c'était un exposé de doctrine qui, tantôt à mots couverts, tantôt ouvertement, combattait les [172] exposés précédents. 7. Comme ceux qui étaient présents gardaient le silence, car ils pensaient que le texte contenait autre chose qu'un exposé de foi, on lut alors la composition de foi d'Acace avec son prologue ; elle était ainsi rédigée¹ :

8. « Nous qui nous sommes réunis hier, c'est-à-dire le cinquième jour des calendes d'octobre, à Séleucie d'Isaurie selon la volonté de l'empereur, avons fait preuve de tout

πάσης εὐταξίας τὴν εἰρήνην τῇ ἐκκλησίᾳ φυλάξαι καὶ περὶ
 τῆς πίστεως εὐσταθῶς διαλαβεῖν, ὡς προσέταξεν ὁ θεοφιλέ-
 30 στατος βασιλεὺς ἡμῶν Κωνστάντιος, κατὰ τὰς προφητικὰς
 καὶ εὐαγγελικὰς φωνὰς καὶ μηδὲν παρὰ τὰς θείας γραφὰς
 παρεισενέγκαι τῇ ἐκκλησιαστικῇ πίστει. 9. Ἐπειδὴ δὲ τινες
 ἐν τῇ συνόδῳ τοὺς μὲν ἡμῶν ὕβρισαν, τοὺς δὲ ἐπεστόμισαν, οὐ
 συγχωροῦντες λαλεῖν, τοὺς δὲ ἀπέκλεισαν ἄκοντας, καὶ τοὺς
 35 καθηρημένους δὲ ἐκ διαφορῶν ἐπαρχιῶν εἶχον μεθ' ἑαυτῶν,
 καὶ τοὺς παρὰ κανόνα καταστάντας ἤγον μεθ' ἑαυτῶν, ὡς
 πανταχόθεν θορύβου πλήρες γενέσθαι τὸ συνέδριον, καθὼς
 καὶ ὁ λαμπρότατος κόμης Λεωνᾶς καὶ ὁ λαμπρότατος ἡγού-
 μενος τῆς ἐπαρχίας Λαυρίκιος αὐτοψία παρέλαβον, 10. τού-
 40 του ἕνεκεν διαλαλοῦμεν ταῦτα, ὡς οὐ φεύγομεν τὴν ἐκτεθεῖ-
 σαν αὐθεντικὴν πίστιν ἐν τοῖς ἐγκαινίοις τοῖς κατὰ Ἀντι-
 όχειαν, προκομίζοντες αὐτήν, εἰ καὶ τὰ μάλιστα οἱ πατέρες
 ἡμῶν κατ' ἐκεῖνο καιροῦ πρὸς τὸ ὑποκείμενον τῆς ζητήσεως
 συνέδραμον. 11. Ἐπειδὴ δὲ πολλοὺς ἐθορύβησεν τὸ ὁμοούσιον
 45 καὶ τὸ ὁμοιοούσιον ἐν τοῖς παρελθούσι χρόνοις καὶ μέχρι νῦν,
 ἀλλὰ καὶ ἀρτίως λέγεται καινοτομεῖσθαι ὑπὸ τινῶν τὸ ἀνό-
 μοιον υἱοῦ πρὸς πατέρα, τούτου χάριν τὸ μὲν ὁμοούσιον καὶ
 τὸ ὁμοιοούσιον ἐκβάλλομεν ὡς ἀλλότριον τῶν γραφῶν, [173]
 τὸ δὲ ἀνόμοιον ἀναθεματίζομεν καὶ πάντας ὅσοι τοιοῦτοι
 50 τυγχάνουσιν, ἀλλοτρίους ἡγούμεθα τῆς ἐκκλησίας. 12. Τὸ δὲ
 ὁμοιον τοῦ υἱοῦ πρὸς πατέρα σαφῶς ὁμολογοῦμεν, κατὰ τὸν
 ἀπόστολον τὸν λέγοντα περὶ τοῦ υἱοῦ ὅς ἐστιν εἰκὼν τοῦ
 ἀοράτου Θεοῦ^{be}.

13. Ὁμολογοῦμεν δὲ καὶ πιστεύομεν εἰς ἓνα Θεὸν πατέρα
 55 παντοκράτορα, ποιητὴν οὐρανοῦ καὶ γῆς, ὁρατῶν τε καὶ
 ἀοράτων. 14. Πιστεύομεν δὲ καὶ εἰς τὸν κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν
 Χριστὸν τὸν υἱὸν αὐτοῦ, τὸν ἐξ αὐτοῦ γεννηθέντα ἀπαθῶς πρὸ
 πάντων τῶν αἰώνων, Θεὸν Λόγον ἐκ Θεοῦ μονογενῆ, φῶς,
 60 τε ἐν τοῖς οὐρανοῖς καὶ τὰ ἐπὶ τῆς γῆς, εἶτε ὁρατὰ εἶτε

notre zèle pour préserver la paix dans l'Église en tout bon
 ordre et pour discuter avec calme au sujet de la foi, comme
 l'a ordonné notre empereur très aimé de Dieu Constance,
 conformément aux paroles des prophètes et des évangiles et
 sans rien introduire dans la foi de l'Église en dehors des
 Écritures divines. 9. Mais puisque certains dans le concile
 insultèrent quelques-uns des nôtres, fermèrent la bouche à
 d'autres en les empêchant de parler, en exclurent d'autres
 contre leur gré, alors qu'ils avaient parmi eux des évêques
 déposés issus de diverses provinces et qu'ils en amenaient
 avec eux qui avaient été établis contre les canons, de sorte
 que l'assemblée devint pleine de trouble de toutes parts,
 comme le clarissime comte Léonas et le clarissime gouver-
 neur de la province Laurikios s'en rendirent compte de leurs
 yeux, 10. pour cette raison nous faisons cette déclaration :
 nous ne refusons pas la foi authentique exposée lors de la
 Dédicace à Antioche et nous y référons, surtout parce que
 nos pères à cette époque se sont accordés sur la question en
 débat. 11. Mais puisque le consubstantiel et le semblable
 selon la substance en ont troublé beaucoup dans le passé et
 jusqu'à ce jour, mais aussi que certains, dit-on, ont récem-
 ment introduit la nouveauté de la dissemblance du Fils par
 rapport au Père, à cause de cela nous rejetons le consubstan-
 tiel et le semblable selon la substance comme étrangers aux
 Écritures, [173] nous anathématisons aussi la dissemblance
 et tenons pour étrangers à l'Église tous ceux qui tiennent de
 telles opinions. 12. Nous confessons clairement que le Fils
 est semblable au Père, conformément à l'apôtre qui dit du
 Fils : *'lui qui est l'image du Dieu invisible'*^{be}.

13. Nous confessons et croyons en un seul Dieu Père
 tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, des choses
 visibles et invisibles. 14. Et nous croyons aussi en notre
 Seigneur Jésus-Christ son fils, engendré de lui sans passion
 avant tous les siècles, Dieu verbe de Dieu, engendré unique,
 lumière, vie, vérité, sagesse, puissance, par qui tout a été
 fait, ce qui est dans les cieux et ce qui est sur terre, tant les

ἀόρατα. 15. Τοῦτον πιστεύομεν ἐπὶ συντελείᾳ τῶν αἰῶνων εἰς ἀθέτησιν τῆς ἀμαρτίας σάρκα ἀνειληφέναι ἐκ τῆς ἀγίας παρθένου Μαρίας, καὶ ἐνανθρωπήσαντα καὶ παθόντα ὑπὲρ τῶν ἀμαρτιῶν ἡμῶν καὶ ἀναστάντα καὶ ἀναληφθέντα εἰς οὐρανοὺς καθέζεσθαι ἐν δεξιᾷ τοῦ πατρὸς, καὶ πάλιν ἐρχόμενον ἐν δόξῃ κρῖναι ζῶντας καὶ νεκρούς. 16. Πιστεύομεν καὶ εἰς τὸ ἅγιον πνεῦμα, ὃ καὶ παράκλητον ὠνόμασεν ὁ σωτὴρ καὶ κύριος ἡμῶν, ἐπαγγειλάμενος μετὰ τὸ ἀπελθεῖν αὐτὸν πέμψαι τοῖς μαθηταῖς τοῦτο, ὃ καὶ ἀπέστειλεν, δι' οὗ καὶ ἀγιάζει τοὺς ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ πιστεύοντας καὶ βαπτιζομένους ἐν ὀνόματι πατρὸς καὶ υἱοῦ καὶ ἀγίου πνεύματος. 17. Τοὺς δὲ παρὰ ταύτην τὴν πίστιν ἄλλο τι κηρύττοντας ἀλλοτρίους οἶδεν ἡ καθολικὴ ἐκκλησία. »

18. Αὕτη μὲν ἡ Ἀκακίου περὶ τῆς αὐτοῦ πίστεως ἔκδοσις. 75 Ἦσαν δὲ αὐτῇ καθυπογράψαντες αὐτὸς τε Ἀκάκιος καὶ οἱ τὰ αὐτὰ φρονούντες αὐτῷ, τοσοῦτοι ὄντες τὸν ἀριθμὸν, ὅσων μικρὸν ἔμπροσθεν ἐμνημόνευσα. 19. Ἀναγνωσθεῖσης δ' αὐτῆς Σωφρόνιος ὁ Πομπηιουπόλεως τῆς ἐν Παφλαγονίᾳ ἐπίσκοπος τοιαῦτα αὐταῖς λέξεσιν ἀνεβόησεν. 20. « Εἰ τὸ καθ' 80 ἐκάστην ἡμέραν [174] ἰδίαν ἐκτίθεσθαι βούλησιν πίστεως ὑπάρχει ἔκθεσις, ἐπιείψει ἡμᾶς ἡ τῆς ἀληθείας ἀκρίβεια. » 21. Ταῦτα μὲν ὁ Σωφρόνιος ἔφησεν, ἐγὼ δὲ φημι, ὡς, εἰ ἐξ ἀρχῆς τοιαῦτα περὶ τῆς ἐν Νικαίᾳ πίστεως οἱ τε πρὸ αὐτῶν καὶ οἱ μετ' ἐκείνους διενόηθησαν, πέπαυτο ἂν πᾶσα φιλόνοι- 85 κος ζήτησις καὶ οὐκ ἂν τῶν ἐκκλησιῶν ἄλλογος ἐκράτησε ταραχὴ. 22. Ἀλλ' ὅπως μὲν ἔχει ταῦτα, κρινέτωσαν οἱ κατανοεῖν τὰ τοιαῦτα δυνάμενοι. Τότε δὲ πολλὰ πρὸς ἀλλήλους περὶ τε τούτου καὶ τῶν κατηγορουμένων εἰπόντες καὶ ἀκούσαντες διελύθησαν. 23. Τῇ δὲ τετάρτῃ αὐθις ἡμέρᾳ συνῆλθον 90 ἅπαντες εἰς ταῦτὸ καὶ πάλιν ἀνεκίνουν μετὰ ἐρεσχελίας τοὺς λόγους, ἐν οἷς ὁ Ἀκάκιος τοιαύτην κατὰ λέξιν εἰσηγήσατο γνώμην. 24. « Εἰ ἀπαξ ἡ ἐν Νικαίᾳ πίστις μετεποιήθη καὶ μετὰ ταῦτα πολλάκις, οὐδὲν κωλύει καὶ νῦν ἐτέραν ὑπαγορευ-

choses visibles que les invisibles. 15. Nous croyons que celui-ci, lors de la consommation des siècles, pour la suppression du péché, a pris chair de la sainte vierge Marie, qu'après s'être fait homme, avoir souffert pour nos péchés, avoir ressuscité, être monté au ciel, il est assis à la droite du Père et que, venant à nouveau dans la gloire, il jugera vivants et morts. 16. Nous croyons aussi dans le Saint-Esprit, que notre sauveur et seigneur a appelé aussi Paraclet, ayant promis qu'après son départ il l'enverrait à ses disciples, qu'il a de fait envoyé, par qui il sanctifie ceux qui dans l'Église croient et sont baptisés au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. 17. Ceux qui prêchent autre chose que cette foi, l'Église catholique les tient pour des étrangers¹. »

18. Telle est la déclaration d'Acace concernant sa foi. Les signataires en étaient Acace lui-même et ceux qui pensaient comme lui ; leur nombre était celui que j'ai indiqué un peu plus haut. 19. Quand elle eut été lue, Sophronios, évêque de Pompéiopolis en Paphlagonie, s'écria en ces propres termes : 20. « Si exposer chaque jour [174] son propre avis constitue un exposé de foi, l'exacte vérité nous échappera. » 21. C'est ce qu'é déclara Sophronios ; pour moi, je dis que si dès le début leurs prédécesseurs et leurs successeurs avaient pensé de cette manière au sujet de la foi de Nicée, toute recherche née du goût de la querelle aurait cessé et un trouble déraisonnable n'aurait pas saisi les Églises. 22. Mais que ceux qui peuvent réfléchir sur de tels sujets jugent de ce qu'il en est ; à ce moment-là, après avoir dit et entendu beaucoup de choses sur cette question et sur ceux qui étaient accusés, ils se séparèrent. 23. Le quatrième jour, ils se réunirent encore au même endroit et de nouveau tenaient de futiles débats ; Acace y proposa cet avis en ces termes : 24. « Si la foi de Nicée a été modifiée une première fois, et après cela plusieurs fois, rien n'empêche qu'une

1. Cf. ATHANASE, *De synodis* 29, 1-9 (p. 257-258), dans une version abrégée avec trente-deux signatures (cf. Socrate § 16) ; ÉPIPHANE, *Panarion*, 73, 25-26 (p. 298-301), le document entier avec quarante-trois signatures.

θῆναι πίστιν. » 25. Πρὸς ταῦτα Ἐλεύσιος ὁ Κυζίκου τοιαυτὴ εἶπεν· « Ἡ σύνοδος συνεκροτήθη ἐπὶ τοῦ παρόντος οὐχ ἵνα μάθη ἃ μὴ μεμάθηκεν οὐδὲ ἵνα πίστιν δέξηται ἢν μὴ κέκτηται· ἀλλὰ τῇ τῶν πατέρων πίστει στοιχοῦσα ταύτης μέχρι ζωῆς καὶ θανάτου οὐκ ἐξίσταται. »

26. Τοιούτους καὶ ὁ Ἐλεύσιος πρὸς τὴν Ἀκακίου γνώμην ἀπήντησε, πίστιν πατέρων τὴν ἐν Ἀντιοχείᾳ ἐκτεθείσαν καλῶν. 27. Ἀπαντήσαι δ' ἂν τις καὶ πρὸς τοῦτον· « Πῶς τοὺς ἐν Ἀντιοχείᾳ συνελθόντας πατέρας ὀνομάζεις, Ἐλεύσιε, τοὺς ἐκείνων πατέρας ἀρνούμενος; Οἱ γὰρ ἐν Νικαίᾳ συνελθόντες καὶ τὸ ὁμοούσιον τῇ πίστει συμφωνήσαντες κυριώτερον ἂν πατέρες λέγοντο τῷ καὶ προαναβεβηκέναι τοῖς χρόνοις καὶ ὅτι οἱ ἐν Ἀντιοχείᾳ γενόμενοι ὑπ' ἐκείνων εἰς τὴν ἱερωσύνην προβέβληντο. 28. Εἰ δὲ οἱ ἐν Ἀντιοχείᾳ τοὺς ἰδίους πατέρας ἠθέτησαν, λελήθασιν ἑαυτοὺς οἱ μετὰ ταῦτα τοῖς πατραλοίαις ἐπόμενοι. 29. Πῶς δὲ καί, ὧν ἐκεῖνοι τὴν πίστιν ὡς ἀδόκιμον ἠθέτησαν, τούτων τὴν χειροτονίαν ὡς δοκίμην κατεδέξαντο; Εἰ δὲ ἐκεῖνοι οὐκ εἶχον τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον, ὃ διὰ τῆς χειροτονίας ἐπέρχεται, οὐδ' οὗτοι τὴν ἱερωσύνην ἔλαβον· πῶς γὰρ ἐλάμβανον παρὰ τῶν οὐκ ἐχόντων τὸ διδόμενον; »

30. Ταῦτα μὲν οὖν ἴσως ἀντιθήσει τις πρὸς τὰ ὑπὸ Ἐλεύσιου λεχθέντα. Τότε δὲ αὐθις ἐπὶ ἑτέραν ἐχώρησαν ζήτησιν. 31. Ἐπεὶ γὰρ καὶ οἱ περὶ Ἀκά[175]κιον ἐν τῇ ἀναγνωσθείσῃ πίστει ὅμοιον τὸν υἱὸν ἔφασαν τῷ πατρὶ, διεπυθάνοντο ἀλλήλων, κατὰ τί ὅμοιός ἐστιν ὁ υἱὸς τῷ πατρὶ. Καὶ οἱ μὲν περὶ Ἀκάκιον ἔλεγον κατὰ τὴν βούλησιν μόνον, οὐ μὴν καὶ κατὰ τὴν οὐσίαν τῷ πατρὶ ὅμοιον εἶναι τὸν υἱόν, 32. οἱ δὲ ἄλλοι σύμπαντες καὶ κατὰ τὴν οὐσίαν ἀπεφώνησαν. 33. Περὶ τούτου δὲ τοῦ ζητήματος φιλονεικοῦντες διημέρευον, καὶ τὸν Ἀκάκιον ἐξήλεγον, ὡς εἶη ἐν τοῖς λόγοις αὐτοῦ, οὓς συγγράφας ἐξέδωκεν, ὅμοιον κατὰ πάντα εἰπῶν τὸν υἱὸν τῷ πατρὶ.

1. L'expression vient sans doute de Socrate, et non de sa source (ici Sabinos) : il est peu vraisemblable qu'Éleusios, en 341, ait appelé pères les participants de Nicée ; en tout cas le développement qui suit sur le recours aux pères est bien de lui (cf. WALLRAFF, *Sokrates*, p. 273-274). Le terme 'pères' ici n'a pas le sens technique de Pères dans la foi ni de Pères de l'Église, mais renvoie seulement à des anciens.

autre foi soit rédigée maintenant. » 25. A cela, Éleusios de Cyzique répliqua : « Le concile a été convoqué présentement non pour apprendre ce qu'il ignore, ni pour recevoir une foi qu'il ne possède pas, mais, se conformant à la foi des pères¹, il ne s'en écarte ni dans la vie ni dans la mort. »

26. C'est par de telles paroles qu'Éleusios s'opposa à l'avis d'Acace, en appelant foi des pères celle qui avait été exposée à Antioche. 27. Mais on pourrait aussi lui faire cette objection : « comment, Éleusios, peux-tu appeler pères ceux qui se sont réunis à Antioche alors que tu récusés leurs pères ? Car ceux qui se sont réunis à Nicée et se sont accordés sur le consubstantiel dans la foi pourraient être appelés pères à meilleur titre, et parce qu'ils les précèdent dans le temps, et parce que ceux qui étaient à Antioche ont été promus au sacerdoce par eux. 28. Si ceux d'Antioche ont rejeté leurs propres pères, ceux qui viennent après eux n'ont pas vu qu'ils suivaient des parricides. 29. Et comment encore ont-il reçue comme valable l'ordination de ceux dont ils ont rejeté la foi comme sans valeur ? Si ceux-là n'avaient pas le Saint-Esprit, qui se transmet par l'ordination, ceux-ci non plus n'ont pas reçu le sacerdoce. Car comment ont-ils reçu ce qui est donné de ceux qui ne l'ont pas ? »

30. Voilà donc ce qu'on objectera peut-être à ce qu'a dit Éleusios. Mais à ce moment-là, ils en vinrent encore à une autre question. 31. Puisque ceux du parti d'Acace [175] avaient dit, dans la foi qu'on avait lue, que le Fils était semblable au Père, ils se demandaient entre eux en quoi le Fils est semblable au Père. Les uns, ceux du parti d'Acace, disaient le Fils semblable au Père selon le vouloir seulement, non certes selon la substance ; 32. mais tous les autres déclaraient ouvertement qu'il l'était aussi selon la substance. 33. Ils passaient la journée à se quereller sur cette question et confondaient Acace, parce que, dans des textes qu'il avait écrits et publiés, il disait que le Fils est semblable au Père en

34. « Καὶ πῶς νῦν, ἔφασαν, ἀρνῆ τὴν κατ' οὐσίαν τοῦ υἱοῦ πρὸς τὸν πατέρα ὁμοιότητα ; » 'Ο δέ' « Ἀπὸ συγγραμμάτων, ἔφη, οὔτε ἀρχαῖος τις οὔτε τῶν νέων ἐκρίθη. » 35. Πολλὰ δὲ πρὸς ἀλλήλους περὶ τοῦ ζητήματος τούτου ἀκριβολογουμένων καὶ μηδαμῶς συμφωνούντων ὁ Λεωνᾶς ἀναστὰς διέλυσε τὸν σύλλογον, καὶ τοῦτο τέλος ἔσχεν ἡ ἐν Σελευκείᾳ γενομένη σύνοδος. 36. Τῇ γὰρ ἐξῆς παρακαλούμενος οὐκέτι εἰς ταῦτὸν συνελθεῖν αὐτοῖς ἠθέλησεν, φήσας ἀπεστάλθαι παρὰ τοῦ βασιλέως ἐπὶ τῷ παρεῖναι τῇ συνόδῳ ὁμοφώνουσῃ· « Ἐπειδὴ δὲ τινες διέστησαν, οὐ δύναμαι, ἔφη, παραγενέσθαι· ἀπέλθετε οὖν καὶ ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ φλυαρεῖτε. » 37. Τούτου γενομένου, οἱ περὶ Ἀκάκιον ἔρμαιον <τοῦτο> ἡγήσαμενοι οὐδὲ αὐτοὶ ἀπαντήσαι ἠθέλησαν.

38. Οἱ δὲ τοῦ ἄλλου μέρους διακριθέντες καὶ συνελθόντες κατὰ τὴν ἐκκλησίαν ἐκάλουν τοὺς περὶ Ἀκάκιον ἐπὶ τὸ κρῖναι τὰ κατὰ Κύριλλον τὸν Ἱεροσολύμων ἐπίσκοπον. 39. Ἰστέον γὰρ ὅτι Κύριλλος ἦδη πρότερον κατηγορήτο, καὶ διὰ τί μὲν, οὐκ ἔχω φράσαι, καθηρέθη δέ, ὅτι πολλάκις ἐπὶ τὸ κριθῆναι καλούμενος ἐφεξῆς δύο ἐνιαυτῶν διέφυγεν τὰς κατηγορίας εὐλαβοῦμενος. 40. Καθαιρεθεὶς δ' οὖν ἄνω ἐκκλητίου βιβλίον τοῖς καθελούσιν διαπεμψάμενος μεῖζον ἐπεκαλέσατο δικαστήριον· οὗ τῇ ἐκκλησίᾳ καὶ ὁ βασιλεὺς {Κωνσταντῖος} ἐγγόνει σύμφηρος. 41. Τοῦτο μὲν οὖν μόνος καὶ πρῶτος παρὰ τὸ σύνθητες τῷ ἐκκλησιαστικῷ κανόνι Κύριλλος ἐποίησεν, ἐκκλητίους ὡς ἐν δημοσίῳ δικαστηρίῳ χρησάμενος· τότε δὲ ἐν τῇ Σελευκείᾳ παρῆν κριθησόμενος, 42. καὶ διὰ τοῦτο οἱ ἐπίσκοποι τοὺς περὶ Ἀκάκιον ἐκάλουν, ὡς μικρῷ ἔμπροσθεν ἐμνημόνευσα, ὅπως ἂν περὶ τῶν [176] κατηγορουμένων διαγνόντες κοινῇ ἐξενέγκωσι ψῆφον. Ἐκάλουν γὰρ δὴ καὶ τινὰς ἄλλους τῶν κατηγορουμένων, οἱ τοῖς περὶ Ἀκάκιον προσπε-

1. Le concile, qui a eu sa première séance le 27 septembre 359, est donc officiellement dissous le 30.

2. La majorité homéousienne se réunit donc pour une nouvelle séance où elle s'occupe de questions de personnes, mais sans avoir l'aval des représentants de l'empereur, qui n'entérinent aucune de leurs décisions.

toutes choses. 34. « Comment maintenant, dirent-ils, peux-tu nier la similitude selon la substance du Fils avec le Père ? » Mais celui-ci dit : « Ni ancien, ni moderne n'ont été jugés sur leurs écrits. » 35. Comme ils examinaient minutieusement ce problème et ne s'accordaient nullement, Léonas se leva et renvoya l'assemblée, et c'est ainsi que prit fin le concile tenu à Séleucie¹. 36. Le jour suivant, lorsqu'on l'invita, il ne voulut plus participer à celui-ci avec eux, en disant qu'il avait été envoyé par l'empereur pour assister à un concile unanime. « Puisque certains se sont séparés, je ne peux pas, dit-il, être présent. Allez-vous en donc et tenez vos bavardages dans l'église. » 37. Après cela, ceux du parti d'Acace pensèrent que c'était une aubaine et eux aussi refusèrent de se présenter.

38. Ceux de l'autre parti, s'étant séparés et réunis dans l'église, convoquaient ceux du parti d'Acace pour juger ce qu'on reprochait à Cyrille, l'évêque de Jérusalem². 39. Il faut savoir que Cyrille, déjà auparavant, avait été mis en accusation : pourquoi, je ne saurais le dire, mais il avait été déposé parce que, convoqué plusieurs fois pour être jugé, il s'était dérobé durant deux années successives, par crainte des accusations³. 40. Déposé, il envoya à ceux qui l'avaient déposé un libelle d'appel où il en appelait à un tribunal plus élevé, et l'empereur donna son accord à cet appel. 41. Cela, Cyrille fut le seul et le premier à le faire, contrairement à la règle habituelle de l'Église, en faisant appel comme on le fait devant un tribunal public. Il était alors présent à Séleucie pour être jugé, 42. et c'est pour cette raison que les évêques convoquaient ceux du parti d'Acace, comme je l'ai mentionné peu auparavant : afin qu'ils [176] rendent un jugement sur les accusés et émettent une sentence commune. Ils convoquaient aussi en effet d'autres accusés qui s'étaient

3. Cyrille avait été déposé par son métropolitain Acace de Césarée pour avoir cherché à se libérer de sa tutelle ; il est réhabilité par la majorité opposée à Acace, mais sera à nouveau déposé après le concile de Constantinople de 360. Les dépositions et nominations faites par cette majorité seront sans effet.

160 φεύγασιν. 43. Ἐπει οὖν πολλάκις καλούμενοι οὐκ ἀπήντησαν, καθεῖλον αὐτόν τε Ἀκάκιον, Γεώργιον Ἀλεξανδρείας, Οὐράνιον Τύρου, Θεόδουλον Χαιρετάπων τῆς Φρυγίας, Θεοδόσιον Φιλαδελφείας τῆς ἐν Λυδία, Εὐάγγριον Μυτιλήνης τῆς νήσου, Λεόντιον Τριπόλεως τῆς Λυδίας καὶ Εὐδόξιον τὸν
 165 πρότερον μὲν Γερμανικείας, μετὰ ταῦτα δὲ Ἀντιοχείας τῆς ἐν Συρίᾳ τὴν ἐπισκοπὴν ὑποδύοντα. 44. Καθεῖλον δὲ καὶ Πατρόφιλον, ὅτι καὶ αὐτός, ὑπὸ Δορωθέου πρεσβυτέρου κατηγορούμενος, κληθεὶς οὐχ ὑπήκουσεν. 45. Τοῦτους μὲν οὖν καθεῖλον, ἀκοινωνήτους δὲ πεποιήκασιν Ἀστέριον, Εὐσέβιον, Ἀβγαρον, 170 Βασιλικόν, Φοῖβον, Φιδήλιον, Εὐτύχτιανον, Μάγγον καὶ Εὐστάθιον, ὀρίσαντες οὕτως μένειν αὐτούς, ἕως ἂν ἀπολογησάμενοι τὰς κατηγορίας ἀποδύσωνται. 46. Ταῦτα πράξαντες διὰ γραμμάτων τε τὰ περὶ τῶν καθαιρεθέντων ταῖς ἐκείνων παροικίαις γνωρίζαντες καθιστῶσιν εἰς τὸν τόπον Εὐδοξίου
 175 τῆς Ἀντιοχείας ἐπίσκοπον Ἀνιανὸν τοῦνομα· ὃν συλλαβόντες οἱ περὶ Ἀκάκιον Λεωνᾶ καὶ Λαυρικίῳ παρέδωσαν, οἱ δὲ αὐτὸν ἐξόριστον πεποιήκασιν. 47. Τοῦτου γενομένου οἱ ἐπίσκοποι οἱ προβεβλημένοι τὸν Ἀνιανὸν διαμαρτυρίαις ἐχρῶντο κατὰ τῶν περὶ Ἀκάκιον πρὸς τὸν Λεωνᾶν καὶ Λαυρικίον, δι' ὧν ἀδικεῖσθαι τῆς συνόδου τὴν κρίσιν ἐμήνουσιν. 48. Ὡς δὲ οὐδὲν
 180 πλέον ἤνυετο, ἐπὶ τὴν Κωνσταντινούπολιν ὤρμησαν ἐπὶ τῷ διδάξαι τὸν βασιλέα τὰ κριθέντα αὐτοῖς.

XLI

1. Καὶ γὰρ παρῆν ἀπὸ τῶν ἐσπερίων μερῶν ἀναστρέψας ὁ βασιλεὺς, καὶ τότε πρῶτον ἔπαρχον τῆς Κωνσταντινουπόλεως κατέστησεν Ὀνωράτον ὄνομα, τὴν ἀνθυπάτων παύσας

1. Le bref récit de Socrate doit ici être complété par ceux de SOZOMÈNE, HE IV 23 et de THÉODORET, HE II, 27.

réfugiés parmi ceux du parti d'Acace. 43. Donc, comme ils ne se présentèrent pas, bien que convoqués à plusieurs reprises, ils déposèrent Acace lui-même, Georges d'Alexandrie, Ouranios de Tyr, Théodule de Chairétapes de Phrygie, Théodose de Philadelphie en Lydie, Évagre de l'île de Mytilène, Léonce de Tripoli de Lydie et Eudoxe, qui avait précédemment reçu l'épiscopat de Germanicée, et après cela d'Antioche en Syrie. 44. Ils déposèrent aussi Patrophile, parce que lui aussi, accusé par le prêtre Dorothée, n'avait pas répondu à la convocation. 45. Ceux-là donc, ils les déposèrent, mais ils rejetèrent de leur communion Astérios, Eusèbe, Abgar, Basilikos, Phoibos, Fidélios, Eutychianos, Magnos et Eustathe, décidant qu'ils resteraient dans cette situation jusqu'à ce qu'ils se soient défendus de leurs accusations et qu'ils en soient lavés. 46. Après avoir fait cela et fait connaître par lettre à leurs territoires les décisions concernant ceux qui avaient été déposés, ils mettent à la place d'Eudoxe d'Antioche un évêque du nom d'Anianos ; ceux du parti d'Acace le saisirent et le livrèrent à Léonas et Laurikios, qui l'envoyèrent en exil. 47. A la suite de quoi les évêques qui avaient promu Anianos élevèrent des protestations contre ceux du parti d'Acace auprès de Léonas et Laurikios, dénonçant ainsi le tort fait au jugement du concile. 48. Mais comme il n'en résultait rien de plus, ils partirent à Constantinople pour faire connaître leurs décisions à l'empereur.

XLI

*Les deux partis de Séleucie chez l'empereur*¹

1. L'empereur en effet était là, revenu des régions occidentales ; c'est à ce moment-là qu'il institua pour la première fois un préfet de la ville du nom d'Onoratos, en

ἀρχήν. 2. Φθάσαντες δὲ οἱ περὶ Ἀκάκιον προδιαβάλλουσιν αὐτοὺς βασιλεῖ, διδάξαντες μὴ δέχεσθαι τὴν ὑπ' αὐτῶν ἐκτεθεῖσαν πίστιν. 3. Διόπερ ἀγανακτῆσας ὁ βασιλεὺς ἐπενόησεν διασπεῖραι αὐτούς, νόμῳ κελεύ[177]σας τοὺς ὑποκειμένους αὐτῶν δημοσίοις λειτουργήμασιν τῇ ἰδίᾳ τύχῃ ἀποκαθίστασθαι. 4. Καὶ γὰρ ἤσαν τινες ἐξ αὐτῶν λειτουργίαις ὑποκείμενοι, οἱ μὲν τῶν βουλευτηρίων, οἱ δὲ τῶν ἐν ταῖς ἐπαρχίαις τάξεων.

5. Τούτων δὴ οὕτως ταραττομένων οἱ περὶ Ἀκάκιον ἐπιμείναντες τῇ Κωνσταντινουπόλει συνέδριον ἕτερον πεποιήκασιν, τοὺς ἀπὸ Βιθυνίας ἐπισκόπους μεταπεμφάμενοι. 6. Γενόμενοι οὖν οἱ πάντες τὸν ἀριθμὸν πενήτηντα, οἷς κατηρίθμητο Μάρις ὁ Χαλκηδόνος, βεβαίουσι τὴν ἐν Ἀριμῆνῳ μετὰ τῆς ὑπατείας ἀναγνωσθεῖσαν πίστιν, ἣν περιττὸν ἦν ἀν ἐνταῦθα προσκειῖσθαι, εἰ μὴδὲν αὐτῇ προστεθείκεσαν. 7. Ἐπειδὴ δὲ τινα αὐτῇ προστεθείκασι ῥήματα, ἀναγκαῖον καὶ αὐθις αὐτὴν ἐνταῦθα προσγράψαι. Ἔστι δὲ ἐν τοῖς ῥήμασι τούτοις:

8. « Πιστεύομεν εἰς ἓνα Θεὸν πατέρα παντοκράτορα, ἐξ οὗ τὰ πάντα, καὶ εἰς τὸν μονογενῆ υἱὸν τοῦ Θεοῦ τὸν πρὸ πάντων τῶν αἰώνων καὶ πρὸ πάσης ἀρχῆς γεννηθέντα ἐκ τοῦ Θεοῦ, δι' οὗ τὰ πάντα ἐγένετο, τὰ ὄρατα καὶ τὰ ἀόρατα, 9. γεννηθέντα δὲ μονογενῆ, μόνον ἐκ μόνου τοῦ πατρὸς, Θεὸν ἐκ Θεοῦ,

1. Constance revient de Sirmium à Constantinople vers le début du mois de septembre 359, et il nomme Honoratus préfet le 11 de ce mois, comme le dit le *Chronicon Paschale* (les *Consularia Const.* a. 359, p. 238 parlent du 11 décembre, mais il faut préférer la première date). En nommant un préfet de la ville à Constantinople, Constance II fait progressivement de la nouvelle capitale le double institutionnel de Rome (cf. DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 216-217 ; sur « l'institution des proconsuls », p. 217-226). Sur Honoratus, cf. *PLRE I*, p. 438-439.

2. Ils perdent donc leurs privilèges de clercs, l'exemption des charges publiques que Constance leur avait accordée de manière plus libérale encore que Constantin (cf. *C. Theod XVI*, 2, 9, 10 et 11 lois de 349, 346, 342).

3. Il s'agit des ταξιῶται, forces de police ou de gendarmerie, dont la fonction (mal payée) est héréditaire ; ils assurent le maintien de l'ordre sous la direction des gouverneurs de province.

mettant un terme à l'institution des proconsuls¹. 2. Ceux du parti d'Acace, qui les avaient devancés, les accusent auprès de l'empereur, en lui donnant avis de ne pas recevoir la foi qu'ils avaient exposée. 3. Aussi l'empereur, indigné, décida de les disperser, ordonnant par une loi [177] que ceux d'entre eux qui étaient astreints à des charges publiques soient ramenés à leur situation propre². 4. Certains d'entre eux en effet étaient astreints à des charges, les uns celles des curies, les autres celles des forces de police³ dans les provinces.

*Concile de Constantinople (360)*⁴

5. Alors que ceux-ci étaient ainsi mis dans l'embarras, ceux du parti d'Acace qui étaient restés à Constantinople tinrent une autre assemblée, où ils firent venir les évêques de Bithynie. 6. Au nombre donc de cinquante – parmi eux on comptait aussi Maris de Chalcédoine –, ils confirment la foi lue à Rimini avec mention du consulat ; il serait superflu de la citer ici s'ils n'y avaient rien ajouté. 7. Mais puisqu'ils lui ont ajouté quelques mots, il est nécessaire de la transcrire ici de nouveau. Elle est en ces termes⁵ :

8. « Nous croyons en un seul Dieu Père tout-puissant, à partir duquel sont toutes choses. Et dans le Fils monogène de Dieu, engendré de Dieu avant tous les siècles et avant tout commencement, par qui toutes choses sont venues à l'être, les visibles et les invisibles ; 9. engendré monogène, seul du seul Père, Dieu de Dieu, semblable au Père qui l'a engendré

4. Sur ce concile, cf. BRENNECKE, *Studien*, p. 54-56. Socrate est bref et manifestement peu informé. SOZOMÈNE, *HE IV*, 24 sera plus disert. Selon le *Chronicon Paschale*, a. 360, il comptait 72 évêques (PG 92, 736 B).

5. Il s'agit en réalité de la formule de Niké, que l'on fit certes signer aux évêques de Rimini, mais qui diffère du *Credo* daté. Cf. ATHANASE, *De synodis*, 30, 1-10 (p. 258-259) ; THÉODORE, *HE II*, 21, 3-7, p. 145-146 (dont le texte est plus complet). Cf. le commentaire de SIMONETTI, *Il Cristo*, II, p. 585-586.

ὅμοιον τῷ γεννήσαντι αὐτὸν πατρὶ κατὰ τὰς γραφάς, οὗ τὴν
γεννήσιν οὐδεὶς οἶδεν εἰ μὴ ὁ μόνος ὁ γεννήσας αὐτὸν πατήρ.
10. Τοῦτον οἶδαμεν μονογενῆ Θεοῦ υἱὸν πέμποντος τοῦ
πατρὸς παραγενέσθαι ἐκ τῶν οὐρανῶν, ὡς γέγραπται, ἐπὶ
30 καταλύσει τῆς ἁμαρτίας καὶ τοῦ θανάτου 11. καὶ γεννηθέντα
ἐκ πνεύματος ἁγίου, καὶ Μαρίας τῆς παρθένου τὸ κατὰ σάρ-
κα, ὡς γέγραπται, καὶ ἀναστραφέντα μετὰ τῶν μαθητῶν καὶ
πάσης τῆς οἰκονομίας πληρωθείσης κατὰ τὴν πατρικὴν βού-
λησιν σταυρωθέντα καὶ ἀποθανόντα καὶ ταφέντα καὶ εἰς τὰ
35 καταχθόνια κατεβηθέντα, 12. ὄντινα [178] καὶ αὐτὸς ὁ ἄδης
ἔπηξεν, ὅστις καὶ ἀνέστη ἀπὸ τῶν νεκρῶν τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ
καὶ διέτριψεν μετὰ τῶν μαθητῶν καὶ πληρωθειῶν τεσσαρά-
κοντα ἡμερῶν ἀνελήφθη εἰς τοὺς οὐρανοὺς καὶ καθέζεται ἐν
40 δεξιᾷ τοῦ πατρὸς, ἐλευσόμενος ἐν τῇ ἐσχάτῃ ἡμέρᾳ τῆς ἀνα-
στάσεως ἐν τῇ πατρικῇ δόξῃ, ἵνα ἀποδώσῃ ἐκάστῳ κατὰ τὰ
ἔργα αὐτοῦ. 13. Καὶ εἰς τὸ ἅγιον πνεῦμα, ὅπερ αὐτὸς ὁ
μονογενὴς υἱὸς τοῦ Θεοῦ ὁ Χριστός, ὁ κύριος καὶ ὁ Θεὸς
ἡμῶν, ἐπηγγείλατο πέμπειν τῷ γένει τῶν ἀνθρώπων παρά-
κλητον, καθάπερ γέγραπται, τὸ πνεῦμα τῆς ἀληθείας^{bf}, ὅπερ
45 αὐτὸς ἔπεμψεν, ὅτε ἀνῆλθεν εἰς τοὺς οὐρανοὺς.
14. Τὸ δὲ ὄνομα τῆς οὐσίας, ὅπερ ἀπλούστερον ὑπὸ τῶν
πατέρων ἐνετέθη, ἀγνοούμενον δὲ τοῖς λαοῖς σκάνδαλον ἔφε-
ρεν, διότι μὴδὲ αἱ γραφαὶ τοῦτο περιέχουσιν, ἤρεσε περιαιρε-
θῆναι καὶ παντελῶς μηδεμίαν μνήμην τοῦ λοιποῦ τούτου
50 γίνεσθαι, ἐπειδὴ περ καὶ αἱ θεῖαι γραφαὶ οὐδαμῶς ἐμνημόνευ-
σαν περὶ οὐσίας πατρὸς καὶ υἱοῦ. 15. Καὶ γὰρ οὐκ ὀφείλει
ὑπόστασις περὶ πατρὸς καὶ υἱοῦ καὶ ἁγίου πνεύματος ὀνομά-
ζεσθαι. Ὅμοιον δὲ λέγομεν τῷ πατρὶ τὸν υἱόν, ὡς λέγουσιν αἱ
θεῖαι γραφαὶ καὶ διδάσκουσιν. 16. Πᾶσαι δὲ αἱ αἰρέσεις, αἵ
55 τε ἤδη πρότερον κατεκρίθησαν καὶ αἵτινες ἐὰν καινότεραι
γένωνται, ἐναντίαι τυγχάνουσαι τῆς ἐκτεθείσης ταύτης γρα-
φῆς, ἀνάθεμα ἔστωσαν. »

bf. Jn 15, 26.

1. Le second paragraphe reprend l'interdiction du *Credo* daté d'utiliser *ousia*. Il lui ajoute l'interdiction d'utiliser le terme hypostase, sans doute pour se concilier les Latins, toujours réticents devant les trois hypostases.

selon les Écritures, dont personne ne connaît la génération, sinon le seul Père qui l'a engendré. 10. Ce Fils monogène de Dieu, nous savons que, envoyé par le Père, il est venu vers nous des cieus, comme il est écrit, pour la destruction du péché et de la mort, 11. qu'il a été engendré de l'Esprit saint de la Vierge Marie selon la chair, comme il est écrit, qu'il s'est entretenu avec les disciples et a accompli toute l'économie selon le vouloir paternel, qu'il a été crucifié, est mort, a été enseveli, est descendu aux enfers, [178] 12. et l'Hadès lui-même a frémi de crainte ; qu'il est aussi ressuscité des morts le troisième jour et a passé du temps avec les disciples, et qu'après quarante jours accomplis il est monté aux cieus et s'est assis à la droite du Père, devant venir au dernier jour de la résurrection dans la gloire du Père pour rendre à chacun selon ses œuvres. 13. Et dans le Saint-Esprit, que le fils du Père monogène lui-même, le Christ, notre seigneur et notre Dieu, a promis d'envoyer comme Paraclet à la race des hommes^{bf}, selon ce qui est écrit, l'esprit de vérité, celui qu'il a envoyé quand il est monté aux cieus.

14. Le terme d'ousie (οὐσία), qui a été introduit avec trop de simplicité par les Pères et qui, ignoré du peuple, faisait scandale, parce que les Écritures ne le contiennent même pas, il a plu de le supprimer et qu'on n'en fasse absolument plus mention à l'avenir, parce que les Écritures divines ne parlent nulle part de l'ousie (οὐσία) du Père et du Fils. 15. Et il n'est pas besoin non plus de parler d'hypostase au sujet du Père, du Fils et de l'Esprit Saint, mais nous disons que le Fils est semblable au Père, comme le disent et l'enseignent les divines Écritures. 16. Et toutes les hérésies, celles qui ont déjà été condamnées et s'il en existe de nouvelles qui soient contraires à l'exposé de ce texte, qu'elles soient anathème¹. »

17. Ταῦτα μὲν ἐν Κωνσταντινουπόλει τότε ἀνέγνωσαν. Ἡμεῖς δὲ τὸν λαβύρινθον τῶν ἐκθέσεων ὁψέ ποτε διανύσαντες
 60 τὴν ἀπαρίθμωσιν αὐτῶν συναγάγωμεν. 18. Μετὰ γὰρ τὴν ἐν Νικαία πίστιν ὕστερον ἐν Ἀντιοχείᾳ τοῖς ἐγκαινίοις δισσὰς ἐκθέσεις ὑπηγόρευσαν, 19. τρίτη δὲ ἐστὶν ἡ ἐπιδοθεῖσα παρὰ τῶν περὶ Νάρκισσον ἐν ταῖς Γαλλίαις τῷ βασιλεῖ Κώνσταντι, 20. τετάρτη δὲ ἡ δι' Εὐδοξίου τοῖς ἐν Ἰταλίᾳ πεμφθεῖσα, ἐν
 65 δὲ Σιρμίῳ τρεῖς ὑπηγο[179]ρευθήσαν, ὧν ἡ μία ἐν Ἀριμίνῳ μετὰ τῆς ὑπατείας ἀνεγνώσθη, 21. ὀγδόη δ' ἐστὶν ἡ ἐν Σελευκείᾳ, ἣν οἱ περὶ Ἀκάκιον ἀνεγνώκεισαν, 22. τελευταία δὲ ἦτις ἐν Κωνσταντινουπόλει μετὰ τῆς προσθήκης ἐκδέδοται· προσέκειτο γὰρ αὐτῇ μήτε οὐσίαν μήτε ὑπόστασιν ἐπὶ Θεοῦ
 70 λέγειν. 23. Ταύτη καὶ Οὐλφίλας ὁ τῶν Γότθων ἐπίσκοπος τότε πρῶτον συνέθετο· τὸν γὰρ ἔμπροσθεν χρόνον τὴν ἐν Νικαία πίστιν ἠσπάζετο, ἐπόμενος Θεοφίλῳ, ὃς τῶν Γότθων ἐπίσκοπος ὦν τῇ ἐν Νικαία συνόδῳ παρῶν καθυπέγραψεν.

XLII

1. Τοσαῦτα μὲν περὶ τούτων εἰρήσθω. Οἱ δὲ περὶ Ἀκάκιον καὶ Εὐδόξιον ἐν Κωνσταντινουπόλει περὶ τὸ ἀντικαθαιρεῖν καὶ αὐτοὶ τινὰς τοῦ ἑτέρου μέρους ἀγῶνα ἐτίθεντο. 2. Ἰστέον

1. Cf. II, x, 4-8 et 10-18.

2. Cf. II, xviii. C'est en réalité celle qu'on appelle la quatrième formule d'Antioche (sur la troisième, cf. la note à II, xviii, 2).

3. C'est l'exposé aux longues lignes : II, xix et xx, 1.

4. On constate une fois de plus que Socrate ignore le concile de Sirmium de 358, dont la formule du reste ne nous est pas parvenue. La formule lue à Rimini est celle du *Credo* daté.

5. Sur Ulfilas, cf. A. LIPPOLD, *RE*, s.v. ; K. SCHÄFERDIEK, « Wulfila. Vom Bischof von Gotien zum Gotenbischof », *ZKG* 90, 1979, p. 253-292 ; H. SVAN, « Ulfila's Own Conversion », *HTR* 89, 1996, p. 373-386. Socrate

17. Voilà ce qui fut lu alors à Constantinople. Pour nous, parvenus enfin au terme du labyrinthe des formules de foi, faisons-en le compte. 18. Après la foi de Nicée, un peu plus tard, à Antioche, lors de la Dédicace, ils rédigeèrent deux exposés ¹. 19. Le troisième est celui qui fut donnée en Gaule à l'empereur Constant par ceux du parti de Narcisse ², 20. la quatrième celle qui fut envoyée par Eudoxe à ceux d'Italie ³. A Sirmium trois furent rédigées ⁴ [179], dont l'une fut lue à Rimini, avec mention du consulat ; 21. la huitième est celle que ceux du parti d'Acace ont lue à Séleucie, 22. la dernière celle qui a été publiée à Constantinople avec une addition : il y est ajouté qu'il ne faut pas parler d'*ousia* ou d'hypostase à propos de Dieu. 23. C'est à celle-ci qu'Ulfilas, l'évêque des Goths, se rallia alors pour la première fois ; auparavant, il avait embrassé la foi de Nicée en suivant Théophile qui, étant évêque des Goths, présent au concile de Nicée, y avait souscrit ⁵.

XLII

Déposition d'évêques (360)

1. Que cela soit dit à ce sujet. Ceux du parti d'Acace et Eudoxe, à Constantinople, engageaient le combat pour déposer en retour, eux aussi, quelques-uns de l'autre parti. 2. Il faut savoir que ni les uns ni les autres n'effectuaient les

reparle de son action en IV, xxiii. En se basant sur PHILOSTORGE, *HE* II, 5 (p. 17), on a généralement placé l'ordination d'Ulfilas lors du concile d'Antioche de 341 ; BARNES propose de la dater plutôt de 336, lors des *tricennalia* de Constantin, ce qui s'accorde mieux avec Philostorge et avec une lettre d'Auxentius de Durostorum (in *SC* 267, p. 236-250) : cf. « The consecration of Ulfila », *JTS* 41, 1990, p. 541-545. Son ralliement à la formule de 360 aura pour conséquence l'expansion chez les Goths (et à travers eux chez d'autres barbares) de l'homéisme, ou « arianisme historique ». Il resta toutefois des Goths « nicéens » en Crimée, descendants de la communauté de Théophile, l'évêque de Gothie présent à Nicée (I, xiii, 12).

5 δὲ ὅτι οὐδέτεροι διὰ θρησκείαν, ἀλλὰ δι' ἑτέρας προφάσεις
 τὰς καθαιρέσεις πεποίηται. Διακρινόμενοι γὰρ οἷα περὶ
 πίστεως ἐν τῷ καθαιρεῖν ἀλλήλους τὴν ἀλλήλων πίστιν οὐ
 διεμέμφοντο. 3. Συγχρόμενοι δὲ οἱ περὶ Ἀκάκιον τῆ τοῦ
 βασιλέως ὀργῆ, ἣν κατὰ τε τῶν ἄλλων καὶ μάλιστα κατὰ
 10 Μακεδονίου φυλάττων ἐκτελέσαι ἐσπούδαζεν, καθαιροῦσι
 πρῶτον μὲν Μακεδόνιον καὶ ὡς αἴτιον πολλῶν φόνων γενόμε-
 νον καὶ ὅτι διάκονον ἐπὶ πορνείᾳ ἀλόντα εἰς κοινωनीαν ἐδέξ-
 ατο, 4. Ἐλεύσιον δὲ τὸν Κυζίκου, διότι Ἡράκλειόν τινα ἱερέα
 τοῦ ἐν Τύρῳ Ἡρακλέους ἐπὶ γοητεία ληφθέντα βαπτίσας εἰς
 διάκονον προσβάλετο, 5. Βασίλειον δὲ τὸν καὶ Βασιλᾶν (καὶ
 15 γὰρ οὕτως ὠνομάζετο) τὸν ἐν Ἀγκύρᾳ εἰς τὸν τόπον Μαρκέ-
 λου προχειρισθέντα ὡς ἀδίκως τινὰς βασανίσαντα καὶ σιδηρο-
 δέσμοις φυλακαῖς κατακλείσαντα καὶ ὅτι συκοφαντίας τισιν
 ἔραψεν, ἔτι μὴν καὶ ὅτι δι' ἐπιστολῶν τὰς ἐν Ἀφρικῇ ἐκκλη-
 σίας ἐτάραξεν, Δρακόντιον δὲ, ὅτι ἀπὸ Γαλατίας μετέβη εἰς
 20 Πέργαμον. 6. Καθεῖλον δὲ καὶ Νέωνα τὸν Σελευκείας, ἐν ἧ ἡ
 σύνοδος ἐγεγόνει, ἔτι μὴν καὶ Σωφρόνιον τὸν Πομπηιοῦπό-
 λεως τῆς ἐν Παφλαγονίᾳ καὶ Ἐλπίδιον τὸν Σατάλων τῆς
 Καππαδοκίας, καὶ τῶν Ἱεροσολύμων ἐπίσκοπον Κύριλλον,
 ἄλλον δι' ἄλλας αἰτίας ἐκβάλλοντες.

1. Basile d'Ancyre s'était fait de nombreux ennemis lors de sa brève période de faveur auprès de Constance, en 358 : Eudoxe d'Antioche et d'autres avaient été exilés à sa suggestion, et après le concile de Sirmium de 358 (dont Socrate ne parle pas), lors duquel il avait convaincu l'empereur de se rallier à une formule homéousienne, plusieurs évêques anoméens avaient été déposés et exilés. Cf. aussi SOZOMÈNE, *HE* IV, 24, 4-7, qui détaille les griefs reprochés à Basile (*SC* 418, p. 322-325). Cf. T.D. BARNES, « The crimes of Basil of Ancyra », *JTS* 47, 1996, p. 550-554.

dépositions pour un motif de religion, mais pour d'autres raisons. Divisés sur la foi, ils ne critiquaient pas leur foi respective lorsqu'ils se déposaient les uns les autres. 3. Ceux du parti d'Acace utilisaient la colère de l'empereur, qu'il conservait contre plusieurs et particulièrement contre Macédonios et qu'il avait à cœur de satisfaire : ils déposent d'abord Macédonios, et parce qu'il était responsable de nombreux meurtres, et parce qu'il avait reçu dans sa communion un diacre pris en flagrant délit de fornication ; 4. puis Éleusios de Cyzique, parce que, après avoir baptisé Héraclius, un prêtre d'Héraclès de Tyr qui avait été pris à pratiquer la magie, il l'avait promu au diaconat ; 5. puis Basile, dit aussi Basilas (c'est ainsi qu'on l'appelait), qui avait été ordonné à la place de Marcel, parce qu'il avait fait torturer injustement certaines personnes, en avait fait mettre aux fers en prison et avait inventé des calomnies contre certains, et encore parce qu'il avait semé le trouble par ses lettres dans les Églises d'Afrique¹ ; puis Dracontios, parce que de Galatie il était passé à Pergame. 6. Ils déposèrent aussi Néon de Séleucie, où avait eu lieu le concile, et encore Sophronios de Pompéiopolis de Paphlagonie, Elpidios de Satala de Cappadoce et l'évêque de Jérusalem Cyrille, en les chassant pour diverses raisons².

2. Socrate ne relève que les dépositions des homéousiens, toutes faites pour des motifs autres que doctrinaux (infractions à la discipline ecclésiastique, fautes diverses). Sozomène est plus détaillé sur ces motifs, sauf pour Macédonios (*HE* IV, 24, 10-15, p. 328-333). Le concile condamna aussi Aétios.

XLIII

[180] 1. Εὐστάθιος δὲ ὁ τῆς ἐν Ἀρμενίᾳ Σεβαστείας οὔτε εἰς ἀπολογία ἐδέχθη, διότι ὑπὸ Εὐλαλίου τοῦ ἰδίου πατρὸς καὶ ἐπισκόπου Καισαρείας τῆς ἐν Καππαδοκίᾳ ἤδη πρότερον καθήρητο, ἐπειδὴ ἀνάρμοστον τῇ ἱερωσύνῃ στολὴν ἠμφίεστο.

5 2. Ἰστέον δὲ ὅτι εἰς τόπον Εὐσταθίου Μελέτιος κατέστη ἐπίσκοπος, περὶ οὗ μικρὸν ὕστερον ἐροῦμεν. Εὐστάθιος μέντοι καὶ μετὰ ταῦτα ἐν τῇ δι' αὐτὸν γενομένη ἐν Γάγγραις τῆς Παφλαγονίας συνόδῳ κατεκρίθη, διότι μετὰ τὸ καθαιρεθῆναι αὐτὸν ἐν τῇ κατὰ Καισάρειαν συνόδῳ πολλὰ παρὰ τοὺς

10 ἐκκλησιαστικούς τύπους ἔπραττεν. 3. Γαμεῖν γὰρ ἐκώλυεν καὶ βρωμάτων ἀπέχεσθαι ἐδογματίζεν, καὶ διὰ τοῦτο πολλοὺς μὲν γεγαμηκότας τοῦ συνοικεσίου ἐχώριζεν, καὶ τὰς ἐκκλησίας ἐκτρεπομένους ἐπ' οἰκίας τὴν κοινωνίαν ποιῆσθαι ἀνέπειθεν, 4. δούλους τε προσχῆματι θεοσεβείας τῶν δεσπο-

15 τῶν ἀφίστα. Αὐτὸς τε φιλοσόφου σχῆμα φορῶν καὶ τοὺς ἀκολουθοῦντας αὐτῷ ξένη στολὴ χρῆσθαι ἐποίει, καὶ τὰς γυναῖκας κείρεσθαι παρεσκεύαζεν. 5. Καὶ τὰς μὲν ὠρισμένας νηστείας ἐκτρέπεσθαι, τὰς κυριακὰς δὲ νηστεύειν ἐδίδασκεν, ἐν οἴκοις τε γεγαμηκότων εὐχὰς γενέσθαι ἐκώλυε, καὶ πρε-

20 σβυτέρου γυναῖκα ἔχοντος, ἣν νόμῳ λαϊκὸς ὢν ἠγάγετο, τὴν εὐλογία καὶ τὴν κοινωνίαν ὡς μῦσος ἐκκλίνειν ἐκέλευεν. 6. Καὶ ἄλλα πλεῖστα παραπλήσια τούτοις ποιῶντος αὐτοῦ καὶ διδάσκοντος σύνοδος, ὡς ἔφην, ἐν Γάγγραις τῆς Παφλαγονίας συναχθεῖσα αὐτὸν τε καθεῖλεν καὶ τὰ δόγματα αὐτοῦ

25 ἀνεθεμάτισεν.

1. Sur Eustathe et le concile de Gangres, cf. J. GRIBOMONT, « Le monachisme au IV^e siècle en Asie Mineure : de Gangres au messalianisme », *SP* 2, 1957, p. 400-416 ; s.v., *DHGE*, XVI, 1964, col. 26-33 ; *DECA*, I, 925-926. Texte des canons de Gangres : P.P. JOANNOU, *Discipline générale antique, IV^e-IX^e siècles. I/2. Les canons des synodes particuliers*, Rome 1962, p. 85-99. La date du concile de Gangres est discutée : 343 selon E. SCHWARTZ, *Gesammelte Schriften*, V, p. 234, 355 selon BARNES, « The date of the Council of Gangra », *JTS* 40, 1989, p. 121-124.

XLIII

*Eustathe de Sébastée. Concile de Gangres*¹

[180] 1. Eustathe, l'évêque de Sébastée en Arménie, ne fut pas admis à se défendre, parce que déjà auparavant il avait été déposé par son propre père, Eulalios, évêque de Césarée de Cappadoce², au motif qu'il était revêtu d'un habit qui ne convenait pas au sacerdoce. 2. Il faut savoir qu'à la place d'Eustathe, Mélèce, dont nous parlerons peu après, fut établi comme évêque. Mais Eustathe, après cela, fut condamné par un concile tenu à cause de lui à Gangres de Paphlagonie, parce qu'après sa déposition au concile de Césarée il faisait beaucoup de choses contre les règles ecclésiastiques. 3. Il interdisait de se marier et enseignait qu'il fallait s'abstenir de nourriture ; à cause de cela, il éloignait de nombreuses personnes mariées de la vie conjugale, il les persuadait de faire l'eucharistie dans leurs maisons, en les détournant des églises, 4. il séparait les esclaves des maîtres sous un prétexte de piété. Lui-même portait un habit de philosophe et il faisait utiliser à ses disciples un vêtement étranger, il prescrivait aux femmes de se raser la tête. 5. Il enseignait à se détourner des jeûnes fixes et à jeûner les dimanches, il interdisait qu'il y ait des prières dans les maisons des gens mariés, il ordonnait de s'écarter comme d'une abomination de la bénédiction et de la communion d'un prêtre qui avait une femme légalement épousée alors qu'il était laïc. 6. Comme il faisait et enseignait une multitude de choses semblables à celles-là, un concile rassemblé à Gangres de Paphlagonie, comme je l'ai dit, le déposa et anathématisa ses doctrines.

2. Si Eulalios est évêque de Césarée en 341, il n'est pas le père d'Eustathe ; il semble qu'il ait été plutôt évêque de Sébastée, métropole de l'Arménie mineure (cf. I, XIII, 12).

7. Ταῦτα μὲν οὖν ὕστερον ἐγένετο. Τότε δὲ ἐκβληθέντος Μακεδονίου Εὐδόξιος ἐν δευτέρῳ τὸν Ἀντιοχείας θέμενος θρόνον τῆς Κωνσταντινουπόλεως ἐπίσκοπος ἀναδείκνυται τῶν περὶ Ἀκάκιον ἐνθρονισάντων αὐτόν. 8. Οἱ ἐλάνθανον 30 ἑαυτοὺς ἐναντία νομοθετοῦντες τοῖς ὑπ' αὐτῶν κεκριμένοις· οἱ γὰρ Δρακόντιον καθελόντες, διότι ἐκ Γαλατίας μετέβη εἰς Πέργαμον, [181] οὐκ ἐλογίζοντο, ὡς Εὐδόξιον δεύτερον τότε ποιούμενον τὴν μετάβασιν ἐνθρονίζοντες ὑπεναντία τοῖς οἰκείοις δόγμασιν ἔπραττον. 9. Ταῦτα κατεργασάμενοι τὴν 35 μὲν ἀναγνωσθεῖσαν πίστιν εἰς τὴν Ἀρίμνηον μετὰ τῆς γενομένης προσθήκης ὡς διορθώσαντες ἐξαπέστειλαν, ἐντειλάμενοι τοὺς μὴ ὑπογράφοντας αὐτῇ ἐξορίζεσθαι κατὰ πρόσταγμα τοῦ βασιλέως. 10. Γνώριμα δὲ καθιστῶσιν τὰ ὑπ' αὐτῶν 40 πεπραγμένα τοῖς τε ἄλλοις τοῖς κατὰ τὴν ἀνατολὴν ὁμοδόξοις καὶ Πατροφίλῳ τῷ Σκυθοπόλεως· οὗτος γὰρ ἐκ τῆς Σελευκειᾶς ἐπὶ τὴν οἰκίαν ὥρμησε πόλιν.

11. Εὐδοξίου δὲ ἀναδειχθέντος ἐπισκόπου τῆς μεγαλοπόλεως τηρικαῦτα καὶ ἡ μεγάλη ἐκκλησία ὀνομαζομένη Σοφία 45 ἐνεκαινίσθη ἐν ὑπατεία Κωνσταντίου τὸ δέκατον καὶ Ἰουλιανοῦ τοῦ Καίσαρος τὸ τρίτον τῇ πεντεκαιδεκάτῃ τοῦ Φεβρουαρίου μηνός. 12. Εὐδόξιος δὲ καθεστεις εἰς τὸν θρόνον αὐτῆς πρῶτην ἐκείνην τὴν πολυθρύλητον ἀφῆκεν φωνὴν φήσας· Ὁ πατήρ ἀσεβής, ὁ υἱὸς εὐσεβής. 13. Θορύβου δὲ καὶ στάσεως ἐπὶ τούτῳ γενομένης· « Μηδὲν, ἔφη, ταράσσεσθε πρὸς τὰ 50 λεχθέντα παρ' ἐμοῦ· ὁ μὲν γὰρ πατήρ ἀσεβής, ὅτι οὐδένα σέβει, ὁ δὲ υἱὸς εὐσεβής, ὅτι σέβει τὸν πατέρα. » 14. Τοιαῦτα τοῦ Εὐδοξίου εἰπόντος ὁ μὲν θόρυβος κατεστάλη, γέλως δὲ ἀντὶ θορύβου κατεῖχε πολὺς τὴν ἐκκλησίαν, καὶ μένει τὸ λεχθὲν ἄχρι τῆς δεῦρο γελώμενον. 15. Τοιαῦτα γὰρ δὴ οἱ 55 αἵρεσιάρχαι σοφίζόμενοι καὶ περὶ τοιαύτας ἀσχολούμενοι λέξεις τὴν ἐκκλησίαν διέσπασαν. 16. Τότε μὲν οὖν τοιοῦτον τὸ τέλος καὶ ἡ ἐν Κωνσταντινουπόλει γενομένη σύνοδος ἔσχεν.

1. BASILE, *Lettre* 51, 2 (I, p. 132) atteste de cet envoi et de l'obligation faite aux évêques de signer.

2. Sainte-Sophie, entreprise quelques années avant 340 (cf. supra II, xvi, 16), fut dédiée le 15 février 360 (cf. *Consularia Const.*, a. 360, p. 238).

Eudoxe de Constantinople

7. Cela donc arriva plus tard, mais à ce moment-là, lorsque Macédonios eut été chassé, Eudoxe, tenant le trône d'Antioche pour inférieur, est désigné comme évêque de Constantinople, intronisé par ceux du parti d'Acace. 8. Il leur échappait qu'ils prenaient une mesure contraire à ce qu'ils avaient décidé : eux qui avaient déposé Dracontios parce qu'il était passé de Galatie à Pergame, [181] ne réfléchissaient pas qu'en intronisant Eudoxe, qui faisait alors un transfert pour la deuxième fois, ils agissaient de manière contraire à leurs propres décrets. 9. Ayant fait cela, ils envoyèrent la foi qui avait été lue à Rimini, l'ayant en quelque sorte corrigée avec l'addition ; ils ordonnaient que ceux qui ne la souscriraient pas soient exilés, selon la prescription de l'empereur ¹. 10. Ils font connaître ce qu'ils ont fait aux autres de même opinion qu'eux en Orient et à Patrophile de Scythopolis ; celui-ci en effet était parti de Séleucie dans sa propre ville.

11. C'est après qu'Eudoxe eut été désigné comme évêque de la capitale que la grande église, celle qu'on appelle « Sagesse », fut dédiée, sous le consulat de Constance pour la dixième fois et de Julien César pour la troisième fois, le 15 février ². 12. Eudoxe, installé sur le trône de celle-ci, y laissa échapper la première fois cette parole fameuse : « Le Père est impie, le Fils est pieux. » 13. Comme cela provoquait trouble et agitation, il dit : « Ne vous troublez pas de ce que je dis. Le Père est impie parce qu'il n'honore personne, le Fils est pieux parce qu'il honore le Père. » 14. Lorsqu'Eudoxe eut dit cela, le trouble s'apaisa, mais à la place du trouble un grand rire remplissait l'église, et jusqu'à ce jour cette parole provoque le rire. 15. C'est en faisant de tels sophismes et en passant leur temps à de telles déclarations que les hérésiarques divisèrent l'Église. 16. Tel fut alors le résultat du concile tenu à Constantinople.

XLIV

1. Ἦδη δὲ λοιπὸν καὶ περὶ Μελετίου λεκτέον. Οὗτος γάρ, ὡς μικρὸν ἔμπροσθεν εἶπον, τῆς Ἀρμενίων Σεβαστείας ἐπίσκοπος προ[182]εβλήθη, Εὐσταθίου καθαιρεθέντος, 2. ἐκ δὲ τῆς Σεβαστείας εἰς Βέροϊαν τῆς Συρίας μετηνέχθη. Γενόμενος δὲ ἐν τῇ κατὰ Σελεύκειαν συνόδῳ καὶ τῇ πίστει τῶν περὶ Ἀκάκιον ὑπογράψας ὡς εἶχεν ἐπὶ τὴν Βέροϊαν ἀνεχώρησεν. 3. Γενομένης δὲ τῆς ἐν Κωνσταντινουπόλει συνόδου οἱ ἐν Ἀντιοχείᾳ πυθόμενοι τὸν Εὐδόξιον καταπεφρονήκεναι μὲν τῆς αὐτῶν ἐκκλησίας, ἐπὶ δὲ τὸν πλοῦτον Κωνσταντινουπόλεως ἀποκεκλικέναι, μεταπεμψάμενοι τὸν Μελέτιον ἐκ τῆς Βεροίας εἰς τὴν Ἀντιοχείας ἐκκλησίαν ἐνθρονίζουσιν. 4. Ὁ δὲ πρῶτον μὲν περὶ δόγματος διαλέγεσθαι ὑπερετίθετο, μόνην τε τὴν ἡθικὴν διδασκαλίαν τοῖς ἀκροαταῖς προσῆγεν, προβαίνων δὲ τὴν ἐν Νικαίᾳ παρετίθετο πίστιν καὶ διδάσκει τὸ ὁμοούσιον. 5. Ταῦτα πυθόμενος ὁ βασιλεὺς τὸν μὲν ἐξόριστον γενέσθαι ἐκέλευσεν, Εὐζώϊον δὲ τὸν ἤδη πρότερον ἅμα Ἀρειῶ καθαιρεθέντα τῆς Ἀντιοχείας ἐπίσκοπον προχειρισθῆναι πεποίηκεν. 6. Ὅσοι δὲ τὴν πρὸς Μελέτιον διάθεσιν ἔσφωζον, καταλιπόντες τὸ ἀρειάνιον ἄθροισμα κατ' ἰδίαν τὰς συναγωγ-

1. Méléce, originaire de Mélitène, succède à Eustathe, déposé en 358 ou 360, mais quitte Sébastée devant l'opposition de ses fidèles et se retire à Bérée (en tant qu'évêque ?). Sa participation au concile de Séleucie dans le groupe d'Acace n'est pas assurée, malgré ce que dit Socrate et ce que laisse entendre ÉPIPHANE, *Panarion* 73, 23, 8 (p. 296), car celui-ci ne le cite plus parmi les signataires de la formule homéenne (*Ibid.*, 26). Quoi qu'il en soit, Acace le fait élire en 360 comme successeur d'Eudoxe d'Antioche. Selon Jean Chrysostome, il ne resta que trente jours à Antioche lors de son premier épiscopat ; selon SOZOMÈNE, *HE* IV, 28, 6-9 et THÉODORE, *HE* II, 31, 8 (p. 172) – Socrate est plus vague –, ce serait pour avoir, en présence de Constance II, prononcé une homélie sur Prov. 8, 22 de tonalité nicéenne. Or celle-ci, (rapportée par ÉPIPHANE, *Pan.* 73, 32-33) n'allait pas au-delà des positions homéennes et n'était pas réellement une défense et illustration du consubstantiel ; on doit donc penser que ce n'est pas à cause d'elle, mais

XLIV

*Méléce d'Antioche*¹

1. Il faut maintenant parler aussi de Méléce. Celui-ci, comme je l'ai dit il y a peu, fut promu évêque de Sébastée d'Arménie [182] lorsque Eustathe fut déposé, 2. mais de Sébastée il avait été transféré à Bérée. Présent au concile de Séleucie, il avait souscrit à la foi de ceux du parti d'Acace et s'était rendu aussitôt à Bérée. 3. Lorsqu'eut lieu le concile de Constantinople, les habitants d'Antioche, ayant appris qu'Eudoxe avait méprisé leur Église pour se laisser incliner vers la richesse de Constantinople, firent venir Méléce de Bérée et ils l'intronisent dans l'Église d'Antioche. 4. Celui-ci, tout d'abord, remettait à plus tard de traiter de la doctrine et proposait seulement à ses auditeurs un enseignement moral, mais avec le temps il exposait la foi de Nicée et enseigne le consubstantiel. 5. Quand il apprit cela, l'empereur ordonna qu'il soit exilé et il fit ordonner évêque d'Antioche Euzoïos, qui déjà auparavant avait été déposé en même temps qu'Arius. 6. Tous ceux qui conservaient leur attachement pour Méléce, abandonnant le groupe arien, faisaient leurs réunions à part, alors que ceux qui étaient parti-

pour quelque raison d'irrégularité canonique (ou peut-être quelque remise en cause de décisions de son prédécesseur) qu'il fut déposé et remplacé par Euzoïos, qui avait été condamné avec Arius par Alexandre d'Alexandrie (I, vi, 8). Il s'était déjà rendu si populaire que les Antiochiens faisaient figurer son image sur le chaton de leurs bagues et sur les murs de leurs maisons, donnaient son nom aux enfants (JEAN CHRYSOSTOME, *In Meletium*, PG 519 C-520 A). Sur la déposition de Méléce, cf. HANSON, *Search*, p. 383-384 ; BRENNECKE, *Studien*, p. 66-81 ; F. DÜNZL, « Die Absetzung des Bischofs Meletius von Antiocheia », *JbAC* 43, 2000, p. 71-93. Sur la manière dont Socrate traite Méléce, cf. P. ALLEN, « The Use of the Heretics and Heresies in the Greek Church Historians : Studies on Sokrates and Theodoret », in *Reading the Past in the Late Antiquity*, ed. G. CLARKE, Australia 1990, p. 275-282.

20 γὰς ἐποιήσαντο, τῶν τὸ ὁμοούσιον ἐξ ἀρχῆς φρονούντων μὴ
 θελησάντων αὐτοῖς κοινωνεῖν, διότι ἐκ τῆς ἀρειανῆς ψήφου
 τὴν χειροτονίαν Μελέτιος εἶχε λαβὼν καὶ οἱ ἀκολουθήσαντες
 αὐτῷ ὑπ' ἐκείνων βαπτισθέντες ἐτύγγανον. 7. Τοῦτον μὲν οὖν
 25 διηρέθη μέρος.

Ὁ μέντοι βασιλεὺς, πυθόμενος κινεῖσθαι πάλιν κατὰ Ῥω-
 μαίων τὰ Περσῶν ἔθνη, ταχέως ἐπὶ τὴν Ἀντιόχειαν ὥρμη-
 σεν.

XLV

1. Μακεδόνιος δὲ τῆς Κωνσταντινουπόλεως ἐκδηθείς καὶ
 μὴ φέρων τὴν καταδίκην οὐδαμῶς ἡσυχάζειν ἠνείχετο, ἀλλ'
 ἀπέκλινε μὲν πρὸς τοὺς τοῦ ἐτέρου μέρους, 2. οἱ ἐν τῇ Σελευ-
 κείᾳ καθεῖλον τοὺς περὶ Ἀκάκιον, διεπρεσβεύετο δὲ πρὸς τε
 5 Σωφρόνιον καὶ Ἐλεύσιον ἀντέχεσθαι μὲν τῆς πρότερον ἐν
 Ἀντιοχείᾳ ἐκτεθείσης πίστεως, μετὰ ταῦτα δὲ ἐν Σελευκείᾳ
 βεβαιωθείσης, καὶ παρασήμερον ὄνόματι ὁμοιούσιον τὴν πίστιν
 ἐπιφημισθῆναι παρήνευσεν. 3. Συνέρρεον οὖν πολλοὶ παρ' αὐτῷ
 10 τῶν γνωρίμων αὐτῷ, οἱ νῦν [183] Μακεδονιοὶ χρηματίζου-
 σιν ἐξ αὐτοῦ ὅσοι τε ἐν τῇ κατὰ Σελεύκειαν συνόδῳ τοῖς περὶ
 Ἀκάκιον διεκρίθησαν, φανερώς τὸ ὁμοιούσιον ἔδογματίσαν,

1. Les partisans du consubstantiel dès l'origine, les Vieux-Nicéens, res-
 tent fidèles au souvenir d'Eustathe, déposé en 327 (cf. I, xxiv, 1). Il sera à
 nouveau question du groupe des dissidents nicéens d'Antioche en III, vi.
 Cf. F. CAVALLERA, *Le schisme d'Antioche*, Paris 1905.

2. Constance part de Constantinople pour Antioche en mars 360, mais il
 n'y arrivera qu'en décembre, après être passé par Césarée de Cappadoce,
 Mélitène, Samosate et Édesse (AMMIEN MARCELLIN, *Hist.* XX, 11, 4) et avoir
 tenté de reprendre Bézadbé (*Ibid.*, 6-25 et 32).

3. Macédonios n'est pas l'initiateur de l'ὁμοιούσιος, mais il est un de ses
 premiers soutiens, avec Basile d'Ancyre, Georges de Laodicée et quelques
 autres ; il est inexact de dire que les adversaires du parti d'Acace n'en
 faisaient pas mention avant le concile (§ 3). Mais les Macédoniens vont
 bientôt se séparer du groupe des homéousiens sur la question du Saint-

sans du consubstantiel depuis l'origine ne voulaient pas être
 en communion avec eux, parce que Mélèce avait reçu l'ordi-
 nation à la suite d'un vote arien et que ceux qui s'étaient
 rangés derrière lui avaient été baptisés par ces gens-là¹. 7.
 C'est ainsi que l'Église d'Antioche fut divisée en un parti de
 plus, qui avait même croyance qu'un autre.

Cependant l'empereur, ayant appris que les Perses se met-
 taient à nouveau en mouvement contre les Romains, partit
 rapidement pour Antioche².

XLV

Les Macédoniens

1. Macédonios, chassé de Constantinople et ne supportant
 pas sa condamnation, ne se résignait pas à rester tranquille,
 mais penchait vers ceux de l'autre parti, ceux qui à Séleucie
 avaient déposé ceux du parti d'Acace. 2. Il envoyait des
 messagers à Sophronios et Éleusios pour qu'ils s'attachent à
 la foi exposée d'abord à Antioche, ensuite confirmée à Séleu-
 cie, et il les exhortait à donner à cette foi le nom étrange de
 « semblable selon la substance (ὁμοιούσιος)³ ». 3. Affluaient
 donc vers lui beaucoup de ses connaissances, ceux qui main-
 tenant [183] tirent de lui le nom de Macédoniens. Tous ceux
 qui au concile de Séleucie s'étaient séparés de ceux du parti
 d'Acace professaient ouvertement le semblable selon la

Esprit, dont ils n'acceptaient pas qu'il soit consubstantiel au Père et au Fils,
 d'où leur nom de Pneumatomaques. Ce n'est pas, semble-t-il, sous
 l'influence de Macédonios, comme le signale Socrate lui-même (§ 4), mais
 sous celle de Marathonios. Macédonios, après sa déposition, se serait retiré
 en Bithynie, où il mourut peu après (SOZOMÈNE, *HE* IV, 26, 1). Sur les
 Macédoniens, cf. HANSON, *Search*, p. 760-772 ; W.-D. HAUSCHLD, *Die Pneu-
 matomachen. Eine Untersuchung zur Dogmengeschichte des vierten Jah-
 rhunderts*, Hambourg 1967.

τὸ πρότερον οὐκ ἐκτρανοῦντες αὐτό. 4. Φήμη δέ τις κρατεῖ παρὰ τοῖς πολλοῖς, ὡς οὐκ εἶη Μακεδονίου τὸ εὑρεμα, Μαραθωνίου δὲ μᾶλλον, ὃν μικρὸν ἔμπροσθεν τῆς Νικομηδείας
 15 πεποιήκει ἐπίσκοπον· διὸ καὶ Μαραθωνιανούς καλοῦσιν αὐτούς. 5. Τοῦτοις δὲ προσφεύγει καὶ Εὐστάθιος ὁ τῆς Σεβαστείας ἐκβληθεὶς δι' ἧς προφάσεις μικρῶ πρότερον εἶρηκα. 6. Ὡς δὲ ὁ Μακεδόνιος τὸ ἅγιον πνεῦμα συναναλαβεῖν εἰς τὴν θεολογίαν τῆς Τριάδος ἐξέκλινεν, τότε καὶ Εὐστάθιος· « Ἐγώ,
 20 ἔφη, οὔτε Θεὸν ὀνομάζειν αἰροῦμαι τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον οὔτε κτίσμα καλεῖν ἂν τολμήσαιμι. » 7. Διὰ ταύτην δὲ τὴν αἰτίαν καὶ Πνευματομάχους ἀποκαλοῦσιν αὐτούς οἱ τοῦ ὁμοουσίου φρονήματος*.

8. Ὅπως μὲν οὖν οἱ Μακεδονίου περὶ Ἑλλησποντον πλεονάζουσιν, κατὰ χάραν ἐρῶ. 9. Οἱ μέντοι περὶ Ἀκάκιον σπουδὴν πεποιήνται αὐθις ἐν Ἀντιοχείᾳ συνελθεῖν, μεταγνόντες ὅτι ὅλως ὅμοιοι εἰρήκασιν τὸν υἱὸν τῷ πατρί. 10. Τῇ οὖν ἐξῆς ὑπατείας, ἣτις ἦν Ταύρου καὶ Φλωρεντίου, γενόμενοι κατὰ τὴν τῆς Συρίας Ἀντιόχειαν, Εὐζώλου κρατοῦντος τῆς ἐκεῖ ἐκκλησίας καὶ τοῦ βασιλέως ἐν αὐτῇ διατρίβοντος, ὀλίγοι τινὲς ἀνεκίνουν αὐθις τὰ δεδογμένα αὐτοῖς, φάσκοντες δεῖν περιαιρεθῆναι τὴν τοῦ ὁμοίου λέξιν ἐκ τῆς ἐκδοθείσης πίστεως ἐν τῇ Ἀριμῆνῳ καὶ ἐν Κωνσταντινουπόλει, οὐκέτι ἐπικρύπτοντες,
 30 ἀλλ' ἀναφανδὸν λέγοντες ὅτι κατὰ πάντα ἀνόμοιος ὁ υἱὸς τῷ πατρί, οὐ μόνον κατὰ τὴν οὐσίαν, ἀλλὰ καὶ κατὰ τὴν βούλησιν, [184] ἐξ οὐκ ὄντων τε γενέσθαι ἀπεφάναντο αὐτὸν καὶ αὐτοί, ὡσπερ Ἄρειος ἔλεγεν. 11. Συνελαμβάνοντο δὲ ταύτῃ τῇ δόξῃ οἱ ἐν Ἀντιοχείᾳ τότε τὰ Ἀετίου φρονοῦντες, διόπερ μετὰ τοῦ ἔχειν τὴν ἀρειανὴν προσωνυμίαν ἔτι καὶ Ἀνόμοιοί τε

* HANSEN, ZAC 2, p. 296, hésite entre cette expression et οἱ τὸ ὁμοούσιον φρονοῦντες.

1. Ce concile, qui s'est tenu avant la mort de Constance, a vu la tentative infructueuse, de la part d'un petit groupe d'Ariens extrêmes, de revenir sur la formule de Constantinople déclarant le Fils « semblable selon les Écritures ». Sur ce concile, cf. HANSON, Search, p. 573.

substance, dont auparavant ils ne faisaient pas mention. 4. L'opinion prévaut chez la plupart que ce n'était pas l'invention de Macédonios, mais plutôt celle de Marathonios, qu'il avait fait évêque de Nicomédie peu auparavant : c'est pourquoi on les appelle aussi Marathoniens. 5. Se joint aussi à eux Eustathe de Sébastée, qui en avait été chassé pour les raisons que j'ai dites plus haut. 6. Mais comme Macédonios évitait d'intégrer le Saint-Esprit dans la théologie de la Trinité, Eustathe déclara lui aussi : « Pour moi, je choisis de ne pas appeler Dieu le Saint-Esprit, je n'oserais pas non plus l'appeler une créature. » 7. C'est pour cette raison que les partisans de la doctrine du consubstantiel les appellent aussi Pneumatomaques.

Concile d'Antioche (361) ¹

8. Comment il se fait que ceux du parti de Macédonios abondent dans l'Hellespont, je le dirai en son lieu. 9. Quant à ceux du parti d'Acace, ils firent diligence pour se réunir de nouveau à Antioche, car ils se repentaient d'avoir dit que le Fils était entièrement semblable au Père. 10. Sous le consulat suivant, celui de Tauros et Florentios, venus à Antioche de Syrie alors qu'Euzoïos gouvernait l'Église de l'endroit et que l'empereur y séjournait, quelques-uns, peu nombreux, mettaient en discussion une nouvelle fois ce qu'ils avaient décidé ; ils disaient qu'il fallait supprimer le mot « semblable » de la foi qu'on avait publiée à Rimini et à Constantinople, ne dissimulant plus, mais disant ouvertement qu'en toutes choses le Fils était dissemblable au Père, non seulement selon la substance, mais aussi selon le vouloir [184]. Eux aussi, comme le disait Arius, déclarèrent qu'il était tiré du néant. 11. S'accordaient à cette opinion ceux qui alors, à Antioche, partageaient les idées d'Aèce. C'est pourquoi, tout en ayant la dénomination d'Ariens, ils furent encore

40 καὶ Ἐξουκόντιοι ἐπεκλήθησαν ὑπὸ τῶν ἐν Ἀντιοχείᾳ φρο-
 νούντων μὲν τὸ ὁμοούσιον, διηρημένων δὲ τότε διὰ τὴν ἐπὶ
 Μελετίῳ γενομένην αἰτίαν, ὡς μοι καὶ πρότερον εἴρηται. 12.
 Ἐρωτηθέντες δ' οὖν ὁμῶς παρ' ἐκείνων, διὰ τί, ἐν τῇ ἐκθέσει
 τῆς ἑαυτῶν πίστεως Θεὸν ἐκ Θεοῦ τὸν υἱὸν εἰπόντες, ἀνό-
 45 μοίον τε καὶ ἕξ οὐκ ὄντων τολμῶσιν ὀνομάζειν, τοιοῖσδε
 σοφίσμασιν ἐπεχείρουν τὴν ἀντίθεσιν ἀποδύεσθαι, 13. ὅτι
 οὕτως, φησὶν, εἴρηται τὸ ἐκ Θεοῦ ὡς λέγεται παρὰ τῷ ἀπο-
 στόλῳ ἵνα δὲ πάντα ἐκ τοῦ Θεοῦ^{bg}. ἐν οὖν τῶν πάντων καὶ ὁ
 υἱὸς ἐστὶν τοῦ Θεοῦ, καὶ διὰ τοῦτο πρόσκειται ἐν ταῖς ἐκθέ-
 50 σεσι τὸ κατὰ τὰς γραφάς. 14. Τοῦτου δὲ τοῦ σοφίσματος
 ἀρχηγὸς ἦν Γεώργιος ὁ Λαοδικεῖας ἐπίσκοπος, ὅστις ἀνάγω-
 γος ὢν τῶν τοιούτων λόγων ἠγνόησεν, ὅπως τὰ τοιαῦτα τοῦ
 ἀποστόλου ἰδιώματα τοῖς ἀνωτέρω χρόνοις Ὀριγένης πλατύ-
 55 ἐπεχείρουν σοφίζεσθαι, τοὺς ὀνειδισμοὺς καὶ τὴν κατάγνωσιν
 οὐ φέροντες ἀνέγνωσαν τὴν αὐτὴν πίστιν ἣν καὶ ἐν Κωνσταν-
 τिनουπόλει, καὶ οὕτως κατὰ πόλεις τὰς ἑαυτῶν ἀνεχώρησαν.

16. Γεώργιος μὲν οὖν ἐπὶ τὴν Ἀλεξανδρείαν ὀρμήσας τῶν
 60 τε ἐκκλησιῶν ἐκράτει, Ἀθανασίου ἔτι ἀφανοῦς καθεστῶτος,
 καὶ τοὺς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ μὴ φρονοῦντας τὰ αὐτοῦ συνήλαυ-
 νεν. 17. Χαλεπὸς δὲ ἦν καὶ τῷ δήμῳ τῆς πόλεως, διὸ καὶ τοῖς
 πλείοσιν ἦν ἀπεχθής. Ἐν δὲ τοῖς Ἱεροσολύμοις ἀντὶ Κυρίλλου
 προεχειρίσθη Ἐρρόήνιος. 18. Ἰστέον δὲ ὅτι καὶ μετ' ἐκεῖνον
 65 Κύριλλος ἐπέβη τῶν Ἱεροσολύμων καὶ τῆς ἐκεῖ ἐκκλησίας
 ἐγκρατῆς ἐγένετο.

bg. 1 Co 11, 12.

1. Ce sobriquet signifiant : les partisans du 'tiré du néant'.
 2. Il s'agit sans doute de Georges d'Alexandrie, puisque Georges de
 Laodicée fait partie depuis 357/358 du groupe des homéousiens. La confu-
 sion de Socrate vient d'une lecture trop rapide d'Athanase, *De syn.* 31. Cf.
 MARTIN, *Athanase*, p. 525, n. 270.

appelés Anoméens et « Exoukontioi¹ » par les partisans du
 consubstantiel d'Antioche, qui étaient alors divisés à cause
 de Mélèce, comme je l'ai dit précédemment. 12. Cependant,
 interrogés par ceux-ci sur la raison pour laquelle, alors qu'il
 disaient dans l'exposé de leur foi que le Fils était Dieu de
 Dieu, ils osaient le nommer dissemblable et tiré du néant, ils
 tentaient de se tirer de la contradiction par les sophismes
 suivants : 13. « L'expression 'de Dieu' est à comprendre de la
 même façon que la parole de l'apôtre : *toutes choses sont de
 Dieu*^{bg} ; le Fils de Dieu est donc une chose parmi toutes, et
 c'est pourquoi dans les exposés on ajoute 'selon les Écritures'. » 14. L'auteur de ce sophisme était Georges, l'évêque de
 Laodicée² ; il était si inculte sur de telles questions qu'il
 ignorait comment Origène, en des temps antérieurs, inter-
 préta, en les expliquant longuement, de pareilles façons de
 parler de l'apôtre³. 15. Cependant, bien qu'ils aient tenté
 d'émettre de tels sophismes, comme ils ne supportaient pas
 les reproches et la condamnation, ils lurent la même foi que
 celle de Constantinople, et c'est ainsi qu'ils retournèrent
 dans leurs villes.

16. Georges donc partit pour Alexandrie et s'y empara
 des églises, pendant qu'Athanase restait encore invisible, et
 il poursuivait ceux d'Alexandrie qui ne partageaient pas ses
 opinions. 17. Il était pénible à supporter pour le peuple de la
 ville, aussi était-il haï par la plupart. A Jérusalem, à la place
 de Cyrille, fut ordonné Errénios. 18. Il faut savoir qu'après
 celui-ci fut mis en place Hérakléios et encore Hilaire, mais
 plus tard Cyrille arriva à Jérusalem et rentra en possession
 de l'Église de ce lieu⁴.

3. Cf. ORIGÈNE, *Comm. in Epist. ad. Rom.*, III, 7 (p. 253-255 Hammond
 Bammel).

4. Ces successeurs de Cyrille ont eu un épiscopat extrêmement bref,
 puisque Cyrille reprit son siège dès 362.

XLVI

[185] 1. <Τοῦτο μὲν οὖν ὕστερον ἐγένετο,> τότε δὲ καὶ ἑτέρα παρεφύη αἵρεσις ἐξ αἰτίας τοιάσδε. Ἐν Λαοδικείᾳ τῆς Συρίας δύο ἦσαν ἄνδρες ὁμώνυμοι, πατήρ τε καὶ παῖς (ἐκατέρω γὰρ ἦν ὄνομα Ἀπολινάριος), ὧν ὁ μὲν πατήρ τοῦ πρεσβυτερίου κατὰ τὴν ἐκκλησίαν ἤξιώτο, ὁ δὲ παῖς τὴν τοῦ ἀναγνώστου τάξιν ἐπέιχεν. 2. Ἀμφότεροι δὲ ἦσαν Ἑλληνικῶν λόγων διδάσκαλοι, καὶ γραμματικῶν μὲν ὁ πατήρ, ῥητορικῶν δὲ ὁ υἱός. 3. Ὁ μὲν οὖν πατήρ Ἀλεξανδρεὺς ὧν τὸ γένος, πρότερον τε ἐν τῇ Βηρυτῶ διδάξας, εἶτα μεταστὰς εἰς Λαοδικεῖαν καὶ γῆμας ἐκεῖ, ἔσχε τὸν υἱὸν Ἀπολινάριον. 4. Ἀμφω δ' ὅμως τότε συνήκμαζον Ἐπιφανίῳ τῷ σοφιστῇ καὶ γνήσιοι ὄντες φίλοι συνεκρότου αὐτόν. 5. Δείσας δὲ Θεόδωτος ὁ τῆς Λαοδικεῶν ἐπίσκοπος, μὴ τῇ συνεχεῖ τοῦ ἀνδρὸς ὁμιλίᾳ πρὸς τὸν Ἑλληνισμὸν ἀποκλίνωσιν, διεκώλυεν φοιτᾶν παρ' αὐτόν. 15 Οἱ δὲ μικρὰ τοῦ ἐπισκόπου φροντίσαντες τὴν τοῦ Ἐπιφανίου φιλίαν ἠσπάζοντο. 6. Μετὰ δὲ ταῦτα Γεώργιος ὁ Θεοδότου διάδοχος σπεύσας ἀποστῆσαι αὐτοὺς καὶ μηδενὶ τρόπῳ συμπεῖσαι δυνηθεὶς ἀμφω ἀκοινωνησίᾳ ἐζημίωσεν. 7. Ὑβριν τε ἡγεῖται ὁ παῖς Ἀπολινάριος τὰ γενόμενα καὶ τῇ εὐροίᾳ τοῦ 20 σοφιστικοῦ λόγου θαρρῶν καινοτομεῖ καὶ αὐτὸς αἵρεσιν, ἣ νῦν ἐπιπολάζει τοῦνομα ἐκ τοῦ εὐρόντος ἔχουσα. 8. Φασὶ δὲ τινες διενεχθῆναι αὐτοὺς πρὸς Γεώργιον οὐ τοσοῦτον διὰ τὴν προειρημένην αἰτίαν, ἀλλ' ὅτι ἐώρων αὐτὸν ἀλλόκοτα δογματίζοντα καὶ νῦν μὲν ὁμοιον ὁμολογοῦντα τὸν υἱὸν τῷ πατρί, 25 καθὰ ἐν τῇ Σελευκειᾷ συνέθετο, νῦν δὲ εἰς τὴν ἄρειαν ἦν

1. Sur Apollinaire, cf. G. VOISIN, *L'Apollinarisme. Étude historique, littéraire et dogmatique sur le début des controverses christologiques au IV^e siècle*, Louvain-Paris 1901 ; H. LIETZMANN, *Apollinaris von Laodicea und seine Schule*, Tübingen 1904 ; E. MÜHLENBERG, *Apollinaris von Laodicea*, Göttingen 1969 ; Id., art. « Apollinaris », *TRE* 3, 1977, 370-371.

XLVI

*Apollinaire de Laodicée*¹

[185] 1. Cela donc arriva plus tard, mais à ce moment-là, un autre parti apparut : voici quelle en fut la cause. Il y avait à Laodicée de Syrie deux hommes du même nom, le père et le fils (l'un et l'autre avaient pour nom Apollinaire). Le père avait dans l'église l'honneur du presbytérat, le fils occupait le rang de lecteur. 2. Tous deux étaient enseignants de lettres grecques, le père en grammaire, le fils en rhétorique. 3. Le père était Alexandrin d'origine, il avait enseigné d'abord à Beyrouth, était passé ensuite à Laodicée, s'était marié là et y avait eu son fils Apollinaire. 4. Tous deux exerçaient leur métier à la même époque que le sophiste Épiphane, et comme ils étaient de vrais amis, ils l'assistaient. 5. Mais Théodote, évêque de Laodicée, craignant que le commerce continu de cet homme les incline au paganisme, leur interdisait de le fréquenter. Eux, sans se soucier beaucoup de l'évêque, restaient attachés à l'amitié d'Épiphane. 6. Par la suite Georges, le successeur de Théodote, qui s'était efforcé de les en détacher, mais n'avait pu en aucune façon les persuader, les punit tous deux en les retranchant de sa communion. 7. Apollinaire le fils considéra cela comme un outrage et, confiant dans ses facilités en matière de discours sophistiques, lui aussi crée un nouveau parti qui subsiste aujourd'hui encore, portant le nom de son inventeur. 8. Certains disent qu'ils furent en désaccord avec Georges non pas tant pour la raison qu'on vient de dire, mais parce qu'ils le voyaient enseigner des doctrines étranges, tantôt confessant que le Fils était semblable au Père, comme il en avait convenu à Séleucie, tantôt penchant vers l'opinion

ἀποκλίνοντα δόξαν. 9. Διόπερ εὐπροφάσιστον λαβόντες αἰτίαν ποιοῦνται τὴν ἀναχώρησιν· ὡς δ' οὐδεις αὐτοῖς προσεῖχεν, παρεισάγουσι σχῆμα θρησκείας. 10. Καὶ πρότερον μὲν ἔλεγον [186] μὴ ἀναληφθῆναι ψυχὴν ὑπὸ τοῦ Θεοῦ Λόγου ἐν τῇ οἰκονομίᾳ τῆς ἐνανθρωπήσεως, 11. εἶτα ὡς ἐκ μετανοίας ἐπιδιορθούμενοι προσέθεσαν ψυχὴν μὲν ἀνειληφέναι, νοῦν δὲ οὐκ ἔχειν αὐτήν, ἀλλ' εἶναι τὸν Θεὸν Λόγον ἀντὶ νοῦ εἰς τὸν ἀναληφθέντα ἄνθρωπον. 12. Περὶ τούτου οὖν μόνου λέγουσι διαφέρεισθαι οἱ νῦν ἐξ ἐκείνων τὴν προσωνυμίαν ἔχοντες· τὴν γὰρ τριάδα ὁμοούσιον εἶναι φασιν. 13. Περὶ μὲν οὖν τῶν Ἀπολιναρίων καὶ αὐθις κατὰ χώραν μνημονεύσομεν.

XLVII

1. Τοῦ μέντοι βασιλέως Κωνσταντίου ἐν τῇ Ἀντιοχείᾳ διάγοντος ὁ Καῖσαρ Ἰουλιανὸς ἐν ταῖς Γαλλίαις πολλοῖς βαρβάροις συμπλακείς καὶ νικήσας, 2. πᾶσι {μὲν} τοῖς στρατευομένοις ἐπέραστος διὰ τοῦτο γεγονώς ὑπ' αὐτῶν ἀναγορεύεται βασιλεὺς. 3. Τούτου διαγγελθέντος ὁ βασιλεὺς Κωνσταντίος εἰς ἀγῶνα κατέστη, βαπτισθεὶς τε ὑπὸ Εὐζωίου ἐπὶ τὸν πρὸς αὐτὸν ἐχώρει πόλεμον. 4. Γενόμενος δὲ μεταξὺ Καππαδοκίας

1. Selon SOZOMÈNE, *HE VI*, 24, 7, c'est pour avoir reçu Athanase, dont il était un fidèle partisan, lors de son retour en Égypte en 346, qu'Apollinaire fut excommunié par Georges. Il devint dans les années 360 l'évêque de la communauté nicéenne de Laodicée. LIETZMANN (*op. cit.*, p. 44) pense que Socrate utilise ici la même source que Sozomène (*l'Histoire Ecclésiastique* de Timothée de Beyrouth, un disciple d'Apollinaire, qui lui était donc favorable), mais il préfère visiblement à celle-ci (« certains ») une autre source moins favorable, s'abstenant même de dire clairement qu'Apollinaire était nicéen (tout en reconnaissant cette qualité à ses partisans).

2. En réalité, l'anthropologie d'Apollinaire est le plus souvent tripartite – esprit, âme, chair –, mais parfois elle s'exprime sous forme bipartite : il est dit alors que la divinité tient lieu d'âme du Christ.

3. Cf. III, xvi.

arienne¹. 9. C'est pourquoi ils se saisissent de ce motif, qui offrait un bon prétexte, et ils se séparent de l'évêque ; mais comme personne ne se joignait à eux, ils introduisent une forme de religion. 10. D'abord ils disaient [186] que dans l'économie de l'incarnation le Dieu Verbe n'avait pas assumé d'âme ; 11. ensuite, ayant changé d'avis, ils ajoutèrent pour rectifier qu'il avait pris une âme, mais qu'elle n'avait pas d'esprit et que le Dieu Verbe tenait la place de l'esprit dans l'homme qu'il avait assumé². 12. A ce sujet, ceux qui tirent maintenant leur nom de ceux-ci disent que leur divergence consiste en cela seulement, car ils affirment que la Trinité est consubstantielle. 13. Nous ferons encore mention des Apollinaire en son lieu³.

XLVII

Mort de Constance (novembre 361)

1. Cependant, pendant que l'empereur Constance résidait à Antioche, le César Julien, qui dans les Gaules était aux prises avec de nombreux barbares et les avait vaincus, 2. devenu à cause de cela très aimé de tous ses soldats, est proclamé empereur par eux⁴. 3. A cette nouvelle, l'empereur Constance se prépara au combat ; après avoir été baptisé par l'évêque Euzoïos, il partait en guerre contre lui⁵. 4. Mais arrivé à Mopsucrène, aux confins de la Cappadoce et

4. Julien est proclamé Auguste en février 360. Ce n'est que devant le refus de Constance de le reconnaître qu'il entreprend de marcher contre lui, au printemps 361 ; Constance ne quitte Antioche pour aller à sa rencontre qu'à la fin d'octobre (AMMIEN MARCELLIN, *Hist.* XXI, 15, 2).

5. La *Passio Artemii*, 19 (PHILOSTORGE, *HE VI*, 5a, p. 72-74) précise qu'il fit venir d'urgence l'évêque Euzoïos à Mopsucrène pour y être baptisé.

καὶ Κιλικίας ἐν Μοψουκρήναις ἐτελεύτα τὸν βίον, ὑπὸ φροντί-
 10 δος ἀποπληξία ληφθεὶς, ἐν ὑπατεία Ταύρου καὶ Φλωρεντίου
 τῆ τρίτῃ τοῦ Νοεμβρίου μηνός. 5. Τοῦτο δ' ἦν ἔτος πρῶτον
 τῆς διακοσιοστῆς ὀγδοηκοστῆς πέμπτῃς ὀλυμπιάδος. 6.
 Ἐζῆσεν δὲ Κωνστάντιος ἔτη τεσσαράκοντα πέντε, βασιλεύ-
 15 σας ἔτη τριάκοντα ὀκτώ, συμβασιλεύσας μὲν τῷ πατρὶ ἔτη
 δεκατρία, μετὰ δὲ τὴν τελευταίαν αὐτοῦ ἔτη εἰκοσιπέντε, ὅσων
 περ καὶ ἡ βίβλος περιέχει χρόνον ἐτῶν.

de la Cilicie, il terminait sa vie ¹, frappé d'apoplexie par
 suite de ses soucis, sous le consulat de Taurus et Florentios,
 le 3 novembre ². 5. C'était la première année de la 285^e
 Olympiade. 6. Constance vécut quarante-cinq ans et régna
 trente-huit ans ; il avait régné avec son père pendant treize
 ans, après la mort de celui-ci vingt-cinq ans ; c'est aussi
 précisément le nombre d'années que contient ce livre.

1. EUTROPE, *Brev.* X, 14-15, est ici la source de Socrate (*obiit...anno...
 aetatis quinto et quadragesimo*). Cela place la naissance de Constance en
 317. F. PASCHOU, dans son commentaire sur ZOSIME, *HN*, II, 20 (p. 211-
 212) propose de suivre plutôt le Ps. AURELIUS VICTOR, *Epitomé* 42, 17, qui
 fait mourir Constance à 43 ans révolus, ce qui le fait naître en 318.

2. Cette date est également donnée par les *Consul. Const.*, a. 361
 (p. 239-240).

ΣΩΚΡΑΤΟΥΣ
ΕΚΚΛΗΣΙΑΣΤΙΚΗΣ ΙΣΤΟΡΙΑΣ
ΒΙΒΑΙΟΝ ΤΡΙΤΟΝ

I

[187] 1. Ὁ μὲν βασιλεὺς Κωνσταντῖος ἐν μεθορίοις τῆς Κιλικίας περὶ τρίτην τοῦ Νοεμβρίου μηνὸς ὑπατευόντων Ταύρου καὶ Φλωρεντίου ἐτελεύτα τὸν βίον. 2. Ἰουλιανὸς δὲ ἐπὶ τῶν αὐτῶν ὑπάτων περὶ τὴν ἐνδεκάτην τοῦ ἑξῆς μηνὸς 5 Δεκεμβρίου ἐκ τῶν ἐσπερίων μερῶν ἐλάσας εἰς τὴν Κωνσταντινούπολιν εἰσελήλυθεν καὶ ἐν αὐτῇ αὐτοκράτωρ ἀνεδείκνυτο. 3. Ἐπειδὴ δὲ περὶ Ἰουλιανοῦ τοῦ βασιλέως, ἐλλογιμὸν ἀνδρὸς, ὀλίγα διεξελεθεῖν πρόκειται, μηδεὶς τῶν αὐτῶ γνωρίμων ἐπιζητεῖτω κόμπον φράσεως, ὡς δέον τὸν περὶ τοῦ

1. Dans tout ce chapitre et dans quelques autres chapitres du livre III (dont le ch. xxvii), la source principale de Socrate est le *Discours* 18 de Libanios, l'*Epitaphios* de l'empereur, plusieurs fois expressément cité ; quelques autres discours du même ont été utilisés (15 et 16). Sur Libanios biographe de Julien, cf. P. L. MALOSSE, « Vie et mort de l'empereur Julien, par Libanios », *Quaderni di Storia* 48, 1998, p. 43-68, et plus généralement H.-U. WIEMER, *Libanios und Julian. Studien zum Verhältnis von Rhetorik und Politik im vierten Jahrhundert n. Chr.*, Munich 1955. Les études générales sur Julien sont extrêmement nombreuses : cf. J. BIDEZ, *La vie de l'empereur Julien*, Paris 1930 ; R. BRAUN et J. RICHER (eds.), *L'empereur Julien. I : De l'histoire à la légende*, Paris 1978 ; C. FOUQUET, *Julien. La mort du monde antique*, Paris 1985 ; L. JERPHAGNON, *Julien dit l'Apostat. Histoire naturelle d'une famille sous le Bas-Empire*, Paris 1986 ; J. BOUFFARTIGUE, *L'Empereur Julien et la culture de son temps*, Paris 1992. Sur le Julien de Socrate, cf. I. KRIVOUCHINE, « L'empereur païen vu par l'historien

SOCRATE

Histoire Ecclésiastique

Livre III

I

*Avènement de Julien. Son histoire avant celui-ci*¹

[187] 1. L'empereur Constance terminait sa vie aux confins de la Cilicie, le 3 novembre, sous le consulat de Taurus et Florentius. 2. Sous les mêmes consuls, le onze du mois suivant, celui de décembre, Julien, qui était parti d'Occident, fit son entrée à Constantinople, où il était proclamé empereur². 3. Et puisque l'occasion se présente de faire un court exposé sur l'empereur Julien, un homme cultivé, que nul de ses admirateurs ne recherche l'éclat du style, comme s'il était nécessaire que le discours sur un tel

ecclésiastique : Julien l'Apostat de Socrate », *JÖB* 47, 1997, p. 13-24 ; K. LEPPIN, *Von Constantin*, p. 72-85 ; H.-G. NESSELRATH, « Kaiserlicher Held und Christenfeind : Julian Apostata im Urteil des späteren 4. und 5. Jahrhunderts n. Chr. », in BÄBLER-NESSELRATH, *Die Welt des Sokrates*, p. 35-39 ; D. F. BUCK, « Sokrates Scholasticus on Julian the Apostate », *Byz* 73, 2003, p. 301-318.

2. Cf. *Consul. Const.* a. 361 (p. 239). Julien avait été déjà proclamé empereur par ses troupes à Lutèce au printemps 360 (*infra*, I, 35). Il s'agit ici de sa date de prise de possession de l'Orient.

- 10 τοιούτου λόγον μὴ ἀπολείπεσθαι <τοῦ> περὶ οὗ ὁ λόγος. 4. Χριστιανικῆς γὰρ οὔσης τῆς ἱστορίας διὰ σαφήνειαν ταπεινὸς καὶ χαμαιζηλος πρῶτος ὁ λόγος, καὶ τοῦτο ἐξ ἀρχῆς ἐπηγγεΐλατο. 5. Ὅμως δὲ λεκτέον περὶ αὐτοῦ καὶ γένους αὐτοῦ καὶ παιδεύσεως, καὶ ὅπως ἐπὶ τὴν βασιλείαν παρῆλθεν, καὶ τοῦτο
- 15 ποιητέον ἡμῖν μικρὸν ἄνωθεν ἀρξαμένοις.

6. Κωνσταντῖνος ὁ τὸ Βυζάντιον τῷ ἰδίῳ προσαγορεύσας ὀνόματι δύο ἔσχεν ὁμοπατέριους ἀδελφοὺς οὐκ ἐκ τῆς αὐτῆς γενομένους μητρός· Δαλμάτιος ὄνομα τῷ ἐνί, θατέρῳ δὲ Κωνσταντίος. 7. Καὶ Δαλμάτιος μὲν υἱὸν ἔσχεν ὁμώνυμον

20 ἑαυτῷ, Κωνσταντίῳ δὲ δύο ἐγενήθησαν υἱοί, Γάλλος καὶ Ἰουλιανός. 8. Ὡς οὖν μετὰ τὴν τελευταίαν τοῦ κτίστου τῆς Κωνσταντινουπόλεως οἱ στρατιῶται τὸν νέον ἀνεῖλον Δαλμάτιον, τότε δὴ καὶ οὗτοι ἀπορφανισθέντες τοῦ οἴκειου πατρὸς μικροῦ δεῖν τῷ Δαλματίῳ συνεκινδύνευσαν <ἀν>, εἰ μὴ Γάλλ

25 μὲν ὄνομα προσδοκίαν ἔχουσα θανάτου ἐρρύσατο, Ἰουλιανὸν δὲ ἡ ἡλικία (ὀκταετής γὰρ ἦν ἔτι) διέσωσεν. 9. Ἐπεὶ [188] δὲ ἡ κατ' αὐτῶν τοῦ βασιλέως ὁρμὴ ἐκεχαλῶντο, Γάλλος μὲν τοῖς ἐν Ἰωνίᾳ κατὰ τὴν Ἐφεσον ἐφοίτα διδασκάλοις, ἔνθα αὐτοῖς καὶ κτήσις ἦν ἐκ προγόνων πολλή, Ἰουλιανὸς δὲ

30 αὐξήθεις τῶν ἐν Κωνσταντινουπόλει παιδευτῶν ἠκροῶτο, εἰς τὴν βασιλικὴν, ἔνθα τότε τὰ παιδευτηρία ἦν, ἐν λιτῷ σχήματι προῶν καὶ ὑπὸ Μαρδονίου τοῦ εὐνούχου παιδαγωγούμενος. 10. Τῶν μὲν οὖν γραμματικῶν λόγων Νικοκλῆς ὁ Λάκων ἦν αὐτῷ παιδευτής, ῥητορικὴν δὲ παρὰ Ἐκρηβολίῳ κατῶρθου τῷ

1. Jules Constance, fils de Constance Chlore et de son épouse Théodora, frère puîné de Dalmatios.

2. Le massacre décidé ou toléré par les trois fils de Constantin a lieu en septembre 337 : Julien a alors en fait cinq ans et demi, s'il est bien né en mai 332 (mais voir la note de Ch. PIETRI, *Christiana Respublica* I, p. 291, qui exclut 337 au profit de 338, date donnée par la *Chronique* de Jérôme). Sur la chronologie de Julien, cf. R. BRAUN, « Notice biographique sur l'empereur Julien », in R. BRAUN et J. RIGHER eds., *op. cit.*, p. 9-14, qui lui-même suit O. SEECK, *Geschichte des Untergangs der antiken Welt*, IV, 1911, p. 205. Selon Socrate, sa mort en juin 363 survient durant sa trente-deuxième année (III, XXI, 17). Sur la chronologie de son cursus scolaire, cf. aussi J. BOUFFARTIGUE, *op. cit.*, p. 13-49.

homme ne soit pas inférieur à celui dont on parle. 4. Mais parce que notre histoire est celle du christianisme, le discours, pour être clair, a une allure humble et commune, comme cela a été annoncé dès le début. 5. Il faut cependant parler de lui, de sa famille et de son éducation, de la manière dont il arriva au pouvoir, et il nous faut faire cela en prenant notre point de départ un peu plus haut.

6. Constantin, celui qui a appelé Byzance de son propre nom, eut deux frères issus du même père, mais non de la même mère (que lui) : l'un avait pour nom Dalmatios, l'autre Constance¹. 7. Dalmatios eut un fils qui portait le même nom que lui, tandis qu'à Constance naquirent deux fils, Gallus et Julien. 8. Or, lorsque les soldats, après la mort du fondateur de Constantinople, tuèrent le jeune Dalmatios, il s'en fallut de peu que ceux-ci aussi, privés de leur propre père, ne soient exposés alors au même danger que Dalmatios, mais une maladie qui semblait conduire à la mort tira Gallus du danger et son âge (il avait huit ans) sauva Julien². 9. Lorsque [188] les dispositions hostiles de l'empereur à leur égard se furent atténuées, Gallus fréquentait les enseignants d'Ionie à Éphèse, où ils possédaient de grandes propriétés qui venaient de leurs ancêtres ; quant à Julien, lorsqu'il eut grandi, il fut l'auditeur des maîtres à Constantinople : il se rendait à la basilique où se trouvaient alors les écoles dans une tenue simple³, avec pour pédagogue l'eunuque Mardonios. 10. Nicoclès le Laconien était son maître en grammaire⁴ et il s'exerçait à la rhétorique auprès du

3. Cf. LIBANIOS, *Disc.* 18, 11, qui développe largement ce thème. Socrate, pas plus que Libanios, ne dit rien d'un premier séjour à Nicomédie, où l'évêque Eusèbe avait été chargé de l'éducation du jeune Julien ; son pédagogue y était déjà Mardonios, que Libanios appelle « l'excellent eunuque » (*Ibid.*).

4. Nicoclès n'est pas mentionné par Libanios dans son *Discours* 18, sinon par une périphrase, ce silence s'expliquant parce que les deux rhéteurs étaient fâchés. Socrate l'a trouvé mentionné plus clairement dans le *Disc.* 15, 27 (le Spartiate). Cf. BOUFFARTIGUE, *op. cit.*, p. 41.

35 σοφιστῆ, Χριστιανῶ τότε τυγχάνοντι. 11. Τούτου δὲ ὁ βασι-
 λεὺς Κωνσταντίος προενόησεν, μήπως Ἑλληγνος διδασκάλου
 ἀκροώμενος πρὸς δεισιδαιμονίαν ἐκκλίνοι· Χριστιανὸς γὰρ ἦν
 ἐξ ἀρχῆς Ἰουλιανός. 12. Ἀκμάζοντος δὲ αὐτοῦ περὶ τοὺς
 λόγους φήμη τις εἰς τὸν δῆμον διέτρεχεν, ὡς εἶη ἰκανὸς τὰ
 40 Ῥωμαίων πράγματα διοικεῖν. 13. {Καὶ} τοῦτο λοιπὸν φανε-
 ρῶς θρυλούμενον ταραχὴν ἐποίει τῷ βασιλεῖ· διὸ μετέστησεν
 αὐτὸν ἐκ τῆς μεγαλοπύλεως εἰς τὴν Νικομήδειαν, κελεύσας
 μὴ φοιτᾶν παρὰ Λιβανίῳ τῷ Σύρῳ σοφιστῆ. 14. Τότε γὰρ ὁ
 Λιβάνιος ὑπὸ τῶν παιδαγωγῶν τῆς Κωνσταντινουπόλεως
 45 ἐκβλήθεις ἐν τῇ Νικομηδείᾳ τὰς διατριβὰς ἐποιεῖτο. 15.
 Οὗτος μὲν οὖν τὴν ὀργὴν κατὰ τῶν παιδαγωγῶν εἰς τὸν κατ'
 αὐτῶν αὐτῷ γραφέντα λόγον ἐκένωσεν, Ἰουλιανὸς δ' ἐκω-
 λυέτο φοιτᾶν παρ' αὐτόν, διότι Λιβάνιος Ἑλληγ τὴν θρη-
 σκεῖαν ἐτύγχανεν ὦν. Ὡμως δὲ ἐραστής ὦν τῶν λόγων αὐτοῦ
 50 λεληθότως συνάγων αὐτοὺς ἤσκειτο. 16. Προκόπτοντος δὲ
 αὐτοῦ κατὰ τὴν ῥητορικὴν ἐπίσταται τῇ Νικομηδείᾳ Μάξιμος
 ὁ φιλόσοφος, οὐχ ὁ Βυζάντιος ὁ Εὐκλείδου πατήρ, ἀλλ' ὁ
 Ἐφέσιος, ὃν ὕστερον ὡς μαγγανείας ποιῶντα ὁ βασιλεὺς
 Οὐαλεντινιανὸς ἀναιρεθῆναι ἐκέλευσεν. 17. Τοῦτο μὲν οὖν
 55 ὕστερον γέγονε, τότε δὲ οὐ δι' ἕτερόν τι παρῆν εἰς τὴν Νικο-

1. LIBANIOS, *Disc.* 18, 12 traite ce sophiste de bon à rien, qui de plus abuse l'enfant sur les dieux. Après la mort de Constance, Hékébolios se mit à adorer les dieux ; après la mort de Julien, il revint au christianisme (cf. *infra*, III, XIII, 5).

2. Cf. LIBANIOS, *Disc.* 18, 13. Le retour à Nicomédie, après un an environ à Constantinople, est à dater de 344, ce qui permet à Julien d'avoir un contact avec Libanios, qui exerce son activité dans cette ville entre 344 et 349. Cela n'est plus possible si on le place en 352, comme le font J. BIDEZ (*op. cit.*, p. 54 : plus de 20 ans) et d'autres.

3. Libanios exerçait à Nicomédie après avoir enseigné à Constantinople et Nicée entre 340 et 344. Il avait été chassé par la jalousie de sophistes concurrents : cf. *Discours* I, 37-48. Son séjour à Nicomédie fut un succès (51-65).

4. Cf. LIBANIOS, *Disc.* 34 (contre les invectives du pédagogue). Traduction de ce texte par A.-J. FESTUGIÈRE, *Antioche païenne et chrétienne*, Paris 1959, p. 476-483.

sophiste Hékébolios, qui à cette époque était chrétien¹.
 11. L'empereur Constance avait veillé à cela, de peur que, en étant l'auditeur d'un enseignant païen, il ne se tourne vers la superstition ; Julien, en effet, depuis le début, était chrétien.
 12. Comme il brillait dans l'art oratoire, le bruit courait parmi le peuple qu'il était capable d'administrer les affaires des Romains. 13. Cela, qui se chuchotait ensuite ouvertement, provoquait du trouble chez l'empereur ; aussi le fit-il passer de la capitale à Nicomédie², avec l'ordre de ne pas fréquenter le sophiste syrien Libanios. 14. A cette époque en effet, Libanios, qui avait été chassé de Constantinople par les pédagogues, exerçait son métier à Nicomédie³. 15. Aussi celui-ci déversa sa colère contre les pédagogues dans le discours qu'il écrivit contre eux⁴. Quant à Julien, il lui était interdit de le fréquenter parce que Libanios était de religion païenne, mais comme il était amoureux de ses discours, il les rassemblait en secret et les étudiait⁵. 16. Alors qu'il progressait dans la rhétorique, arrive à Nicomédie Maxime le philosophe⁶, non pas le byzantin, le père d'Euclide⁷, mais l'éphésien, que plus tard l'empereur Valentinien ordonna de mettre à mort au motif qu'il pratiquait la magie⁸. 17. Mais cela arriva plus tard ; pour lors, il n'était présent à Nicomé-

5. Cf. LIBANIOS, *Disc.* 18, 14 : un étudiant de Libanios, payé à prix d'or, lui apportait tous les jours une copie de son enseignement.

6. LIBANIOS, *Disc.* 18, 18-19 s'étend sur sa rencontre avec des Platoniciens, mais ne mentionne pas de visite de Maxime à Nicomédie, notant seulement que Julien y recevait la visite des dévots des muses et des dieux. Il ne parle pas davantage, pas plus que Socrate, du séjour à Macellum de Cappadoce, sans doute postérieur au deuxième séjour à Nicomédie, et qui dura de 345 à 351. Julien reçut alors l'autorisation de quitter cette résidence forcée ; revenu à Nicomédie et mis en contact avec des Platoniciens, il entendit parler des miracles accomplis par Maxime et se rendit à Éphèse pour le rencontrer (EUNAPE, *Vie des Sophistes* 7, 2, 12).

7. Sur ce personnage, cf. *Dictionnaire des philosophes antiques*, III, Paris 2000, p. 273.

8. Cf. AMMIEN, *Hist.* XXIX, 1, 42.

μήδειαν, ἀλλ' <ή περι> Ἰουλιανοῦ φήμη ἤγεν αὐτόν. 18. Παρὰ τούτῳ δὴ φιλοσόφων λόγων γευσάμενος εὐθύς ἐμιμείτω καὶ τὴν θρησκείαν τοῦ παιδευτοῦ τοῦ καὶ ἐπιθυμίαν τῆς βασιλείας ἐμβαλόντος αὐτῷ. 19. Ἐπει δὲ ταῦτα <οὐδαμῶς> τὰς ἀκοὰς τοῦ κρατοῦντος ἐλάνθανεν, ἐν μέσῳ ἐλπίδος καὶ φόβου <κατείληπτο, κρατήσαντος δ' ἔτι τοῦ φόβου> τὴν ὑπόνοιαν ἐκφυγεῖν βουλόμενος ὁ πρῶην γνήσιος Χριστιανὸς τότε πλαστός ἐπεγένετο, ἐν χρῶ τε [189] κειράμενος τὸν τῶν μοναχῶν ὑπεκρίνετο βίον. 20. Καὶ λεληθότως μὲν ἤσκειτο τὰ φιλόσοφα, ἐν δὲ τῷ φανερῷ τὰ ἱερά τῶν Χριστιανῶν ἀνεγίνωσκεν γράμματα, καὶ δὴ τῆς ἐν Νικομηδείᾳ ἐκκλησίας ἀναγνώστης καθίστατο, καὶ διὰ τοῦ τοιοῦτου προσχήματος τὴν τοῦ βασιλέως ἐνέκοπτεν ὁρμὴν. 21. Καὶ διὰ μὲν τὸν φόβον ταῦτα ἔπραττεν, τῆς δὲ ἐλπίδος οὐκ ἀφιστάμενος πολλοῖς τῶν γνωρίμων εὐδαμονήσειν ἔλεγεν τοὺς καιρούς, ἦν αὐτὸς τῶν ὄλων κρατήσειεν.

22. Ἐν τούτοις δὴ καθεστῶτων τῶν κατ' αὐτόν Γάλλος ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ Καῖσαρ ἀναδειχθεὶς ἦκεν ὀφόμενος αὐτόν εἰς τὴν Νικομήδειαν, ὅτε ἐπὶ τὴν ἐψῶν ἐπορεύετο. 23. Ἐπει δὲ Γάλλος μικρὸν ὕστερον ἀνηρέθη, παραχρῆμα καὶ Ἰουλιανὸς ὑποπτος κατέστη τῷ βασιλεῖ, διὸ καὶ φρουρεῖσθαι αὐτόν ἐκέλευσεν. Ἰσχύσας δὲ διαδραῖσαι τοὺς φρουροῦντας αὐτόν, τόπον ἐκ τόπου ἀμείβων διεσῶζετο. 24. Ὅψὲ δὲ ποτε ἡ τοῦ βασιλέως γαμετὴ Εὐσεβία κρυπτόμενον <αὐτόν> ἀνευροῦσα

1. LIBANIOS, *Disc.* 18, 30 se contente de dire qu'il garda la même apparence malgré son changement de convictions ; à l'inverse de l'âne de la fable d'Ésope qui avait pris une peau de lion, le lion Julien dissimule ses talents et ses dispositions sous une humble apparence. Socrate est le seul à parler de cette feinte imitation par Julien de la vie des moines.

2. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Disc.* 4, 23 et 97 est le premier à dire de Julien et de Gallus qu'ils lisaient les livres saints au peuple lors de leur séjour à Macellum. Il utilise à propos de Julien le terme inhabituel de ὑπαναγώστης. Il est excessif d'en tirer la conclusion que Constance voulait les faire entrer dans le clergé pour les neutraliser : la fonction de lecteur n'impliquait pas un engagement définitif dans la carrière cléricale.

die pour aucune autre raison : c'était les bruits qui couraient sur Julien qui l'attiraient. 18. Aussitôt que celui-ci eut goûté auprès de lui à la philosophie, il imitait également la religion du maître, qui lui inculquait aussi le désir du pouvoir. 19. Comme cela n'échappait nullement aux oreilles de celui qui était au pouvoir, il était ballotté entre crainte et espoir, mais comme la crainte l'emportait encore, dans l'intention d'échapper aux soupçons, lui qui était auparavant un authentique chrétien feignit alors de l'être : tondu à ras [189], il faisait semblant d'imiter la vie des moines ¹. 20. En cachette il étudiait la philosophie, en public il lisait les livres sacrés des chrétiens ; il fut établi alors lecteur de l'église de Nicomédie ², et au moyen d'un tel masque il faisait obstacle à une attaque de l'empereur. 21. Il faisait cela à cause de sa crainte, et sans renoncer à son espoir il disait à beaucoup de ses connaissances que les temps seraient heureux si lui-même régnait sur l'univers ³.

22. Telle était sa situation lorsque son frère Gallus, qui avait été proclamé César, vint le voir à Nicomédie, alors qu'il se rendait en Orient ⁴. 23. Lorsque Gallus fut mis à mort, peu de temps après, Julien lui aussi devint aussitôt suspect à l'empereur. Aussi il ordonna de le mettre sous bonne garde, mais Julien réussit à échapper à ses gardiens, et il trouvait le salut en échangeant un lieu pour un autre. 24. Plus tard, l'épouse de l'empereur, Eusébie, qui l'avait trouvé caché,

3. Socrate met ici dans la bouche de Julien les vœux que, selon LIBANIOS, *Disc.* 18, 21-23, formaient ses admirateurs païens et que partageait secrètement Julien. Celui-ci reconnaît du reste que sa conversion à l'hellénisme païen s'est accompagnée d'ambitions politiques (JULIEN, *Contre Héracléios*, 232 c et suiv.).

4. Gallus, nommé César le 15 mars 351, se rendit à Antioche, où il devait résider. Sa visite à Julien est mentionnée par LIBANIOS, *Disc.* 18, 16, pour souligner que le changement de fortune de son frère ne fit qu'accroître son zèle pour l'étude.

80 πείθει τὸν βασιλέα μηδὲν μὲν αὐτῷ δρᾶσαι κακόν, συγχωρῆσαι δὲ ἐπὶ τὰς Ἀθήνας ἔλθόντι φιλοσοφεῖν.

25. Ἐντεῦθεν αὐτόν, ὡς συντόμως εἰπεῖν, ὁ βασιλεὺς μεταπεμφόμενος κατέστησε Καισαρά, καὶ δοὺς αὐτῷ γυναικῆ τὴν ἀδελφὴν Κωνσταντίαν ἐπὶ τὰς Γαλλίας κατὰ τῶν
85 βαρβάρων ἀπέστειλεν. 26. Οἱ γὰρ δὴ βάρβαροι, οὓς ὁ βασιλεὺς Κωνσταντίος εἰς συμμαχίαν κατὰ Μαγνηντίου μικρὸν ἔμπροσθεν ἐμισθώσατο, εἰς οὐδὲν χρήσιμοι κατὰ τοῦ τυράννου γενόμενοι τὰς Ῥωμαίων ἔφθειρον πόλεις. 27. Καὶ ἐπειδὴ νέος ἦν τὴν ἡλικίαν, ἐκέλευσεν μηδὲν αὐτὸν πράττειν δίχα
90 γνώμης <τῶν> ἡγουμένων τοῦ στρατοῦ. Ὡς δὲ ἐκεῖνοι τῆς ἐξουσίας ταύτης λαβόμενοι ῥαθυμότερον τῶν πραγμάτων ἐφρόντιζον καὶ διὰ τοῦτο τὰ βαρβάρων ἐπικρατέστερα ἦν, ὁ Ἰουλιανὸς τοὺς μὲν στρατηγούς εἶα τρυφαῖς καὶ πότοις σχολάζειν, τοὺς δὲ στρατιώτας προθυμότερους ἐποίησεν, μισθὸν
95 ὠρισμένον τῷ ἀνελόντι βάρβαρον ὑποσχόμενος. 28. Τοῦτο παρέσχεν ἀρχὴν τοῦ καὶ τὰ βαρβάρων ἐλαττοῦσθαι [190] καὶ αὐτὸν ἐράσμιον παρὰ τοῖς στρατιώταις γενέσθαι. 29. Λόγος δὲ τις, ὅτι <ἐν Γαλλίᾳ> εἰς ἓν τῶν πολιχνίων εἰσελθόντος αὐτοῦ στέφανος, ἀφ' ὧν τὰς πόλεις κοσμοῦσιν, ἐν μέσῳ
100 {τῶν} κίωνων ἐκ καλωδίων ἤρτημένος, τῇ κεφαλῇ <αὐτοῦ> κατενεχθεὶς ἤρμωσεν, ἐπὶ τε τούτῳ πάντας τοὺς παρόντας ἀναβοῆσαι· προδηλοῦσθαι γὰρ αὐτῷ διὰ τοῦ γενομένου σημείου τὴν βασιλείαν. 30. Φασὶ δὲ τινες, ὡς Κωνσταντίος αὐτὸν διὰ τοῦτο ἐπὶ τοὺς βαρβάρους ἀπέστειλεν, ἵνα ἐκεῖ
105 διαφθαρή συμπλεκόμενος αὐτοῖς. 31. Οὐκ οἶδα δέ, εἰ οἱ τὸ

1. Socrate est ici aussi imprécis que sa source, que d'ailleurs il déforme : LIBANIOS, *Disc.* 18, 24-27 dit que Julien fut arrêté et promené sans ménagement ici et là, mais qu'à la fin Eusébie obtint sa grâce et l'envoya à Athènes ; il n'est question ni de fuite, ni de cachette. En fait, on sait par Julien lui-même qu'il fut convoqué et conduit sous escorte à Milan, où il resta six mois reclus ; il n'obtint une entrevue avec Constance que grâce à Eusébie, put se justifier des accusations portées contre lui et fut autorisé à partir pour Athènes (JULIEN, *Aux Athéniens*, 4 et 5, 273 a, 274 a). Cf. aussi AMMIEN, *Hist.* XV, 8.

2. Cf. LIBANIOS, *Disc.* 18, 31-32. En octobre 355, Julien est rappelé à Milan ; le 6 novembre, il est fait César, et peu après il épouse la sœur de

persuade l'empereur de ne pas lui faire de mal, mais de lui permettre d'aller à Athènes étudier la philosophie¹.

25. C'est de là, pour dire les choses en bref, que l'empereur l'envoya chercher pour l'établir César. Lui ayant donné pour épouse sa sœur Constantia, il l'envoya dans les Gaules contre les barbares². 26. En effet les barbares, que l'empereur Constance avait engagés peu auparavant comme alliés contre Magnence, qui n'avaient été d'aucune utilité contre l'usurpateur, dévastaient les villes des Romains³. 27. Comme Julien était jeune, il lui ordonna de ne rien faire sans l'avis des chefs de l'armée. Mais comme ceux-ci, forts de ce pouvoir, se souciaient fort nonchalamment de leurs affaires et que, de ce fait, les barbares avaient le dessus, Julien laissa les généraux passer leur temps dans les plaisirs et les beuveries, mais il rendit les soldats plus courageux en promettant une récompense fixe à qui tuerait un barbare. 28. Ce fut à l'origine du déclin des barbares [190] et lui valut l'affection des soldats⁴. 29. On raconte que, alors qu'il entra en Gaule dans une petite ville, une couronne – de celles dont on orne les villes, qui était suspendue entre des colonnes par des fils –, tomba et se posa sur sa tête, et là-dessus tous les présents de pousser de grands cris, car l'empire lui était présagé par ce signe⁵. 30. Quelques-uns disent que Constance l'envoya chez les barbares pour la raison suivante : qu'il y soit tué en combattant contre eux⁶. 31. Mais je ne sais pas si ceux qui

Constance, Hélène (improprement appelée Constantia par Socrate) ; le 1^{er} décembre, il part pour la Gaule.

3. Socrate résume LIBANIOS, *Disc.* 18, 33-36, sans dissimuler la responsabilité de Constance dans la présence en Gaule des barbares (la même accusation se retrouve chez ZOSIME, *HN* II, 52), mais sans relever comme sa source que Magnence avait bien gouverné le pays.

4. La source est toujours LIBANIOS, *Disc.* 18, 42-45

5. *Ibid.*, 41.

6. Le « quelques-uns » vise Libanios, qui déclare que Constance « l'envoya à la mort non moins qu'à la victoire », car il ne lui avait donné pour se rendre en Gaule qu'une escorte de 300 fantassins parmi les plus inexpérimentés (*Disc.* 18, 37).

τοιοῦτον λέγοντες ἀληθεύουσιν· ὁ γὰρ τὴν ἀδελφὴν τὴν ἰδίαν αὐτῶ συνοικίσας ἐπιβουλεύων <αὐτῶ> οὐδὲν ἄλλο ἢ καθ' ἑαυτοῦ τὴν ἐπιβουλὴν ἔτρεπεν. 32. Τοῦτο μὲν οὖν, ὡς ἐκάστω δοκεῖ, κρινέτω. Ἰουλιανοῦ δὲ μεμψαμένου παρὰ βασιλεῖ τὴν 110 ῥαθυμίαν τῶν στρατηγούντων ἕτερος ἐπέμφθη στρατηγὸς ἡρμοσμένος τῇ προθυμίᾳ Ἰουλιανοῦ, ὃν ἔχων ὑπουργὸν θαρρῶν τοῖς βαρβάρους συνέβαλλεν. 33. Οἱ δὲ διεπρεσθεύοντο πρὸς αὐτόν, δεικνύντες ὡς τὰ βασιλέως γράμματα εἰς τὴν Ῥωμαίων χώραν κελεύει παρεῖναι αὐτούς, καὶ τὰς ἐπιστολάς 115 ἐπεδείκνυον. 34. Ὁ δὲ τὸν μὲν πρεσβευτὴν δεσμώτην ἐποίησεν, συμβάλλει δὲ τῷ πλήθει καὶ κατὰ κράτος νικᾷ, καὶ τὸν βασιλέα τῶν βαρβάρων αἰχμάλωτον λαβὼν Κωνσταντίῳ ἔπεμψεν. 35. Ταῦτα εὐτυχήσας ἀναγορεύεται ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν βασιλεύς· ὡς δὲ στέφανος βασιλικὸς οὐ παρῆν, εἰς 120 τῶν δορυφόρων ὃν εἶχε περιτραχήλιον ἑαυτοῦ στρεπτὸν λαβὼν τῇ κεφαλῇ Ἰουλιανοῦ περιτέθεικεν.

36. Τοῦτον μὲν οὖν τὸν τρόπον Ἰουλιανὸς ἐβασίλευσεν. Τὰ δὲ ἐντεῦθεν εἰ φιλοσόφου, δοκιμαζέτωσαν οἱ ἀκούοντες. 37. Μὴ διαπρεσθευσάμενος γὰρ πρὸς Κωνσταντίον μηδὲ θεραπεύσας ὡς εὐεργέτην πάντα ἔπραττεν ἃ ἐδόκει αὐτῷ. 38. Καὶ 125 τοὺς μὲν κατ' ἐπαρχίαν ἄρχοντας ἤμειβεν, διέσυρε δὲ τὸν Κωνσταντίον, κατὰ πόλεις ἀναγινώσκων αὐτοῦ δημοσίᾳ τὰς πρὸς τοὺς βαρβάρους ἐπιστολάς· διόπερ αὐτῷ προσετίθεντο, Κωνσταντίου δὲ ἀφ[191]ίσταντο <ἀπαντες>. 39. Τότε δὲ 130 καὶ τὴν ὑπόκρισιν τοῦ χριστιανίζειν φανερώς ἀπεδύσατο· περιῶν γὰρ κατὰ πόλεις τοὺς τε ναοὺς ἀνοίγων τοῖς ἀγάλμα-

1. Cf. *Ibid.* 48-51, mais Socrate gomme les difficultés qu'eut Julien avec un des généraux envoyés par Constance, rapportées aussi par AMMIEN, *Hist.* XVI, 11.

2. Rapide résumé de LIBANIOS, *Disc.* 18, 52-79 (bataille de Strasbourg du 25 août 357, expédition en forêt hercynienne, campagnes de 358 et 359).

3. Julien lui-même parle d'un collier (μανιόχης) dans sa lettre *Aux Athéniens* 11 (284 d), LIBANIOS, *Discours* 18, 99 d'un collier tressé (στρεπτός), AMMIEN, *Hist.* XX, iv, 18 d'un torque qui était l'insigne d'un porte-étendard.

rappellent pareille chose disent vrai, car celui qui lui avait donné en mariage sa propre sœur n'aurait fait rien d'autre, en complotant contre lui, que diriger une agression contre lui-même. Que chacun en juge donc sur ce point comme il l'entend. 32. Lorsque Julien eut blâmé auprès de l'empereur l'incurie des généraux, un autre général qui s'accordait à l'ardeur de Julien fut envoyé : avec son assistance, il s'attaquait avec confiance aux barbares¹. 33. Ceux-ci lui envoyèrent une légation pour lui montrer que des messages de l'empereur leur ordonnaient de venir dans le pays des Romains, et ils exhibaient les lettres. 34. Mais lui fit prisonnier le légat, puis il s'attaque à la multitude et remporte la victoire de haute lutte ; ayant capturé le roi des barbares, il l'envoya à Constance². 35. Après ces succès, il est proclamé empereur par les soldats. Comme il n'y avait pas de couronne impériale, un des gardes avait pris son propre collier tressé et en avait ceint la tête de Julien³.

36. C'est de cette façon que Julien devint empereur. Que les auditeurs jugent si ce qui suivit est d'un philosophe. 37. Car, loin d'envoyer une ambassade à l'empereur et de l'honorer comme un bienfaiteur⁴, il faisait tout ce qui lui semblait bon. 38. Il changeait les gouverneurs des provinces⁵, il décriait Constance en faisant lire publiquement, dans les villes, ses lettres aux barbares⁶ ; aussi tous se ralliaient à lui et se détachaient de Constance. [191] 39. C'est alors précisément qu'il se dépouilla ouvertement de son faux-semblant de christianisme : parcourant les villes et faisant ouvrir les

4. Julien envoie pourtant plusieurs ambassades à Constance afin de négocier, en proposant de garder son statut et sans réclamer plus de pouvoir, mais c'est Constance qui refusa (LIBANIOS, *Disc.* 18, 106 ; AMMIEN, *Hist.*, XX, viii).

5. Julien fait preuve en réalité d'un grand souci de bien administrer : après son élection comme empereur, « il envoya de bons gouverneurs à la place des mauvais » (LIBANIOS, *Disc.* 18, 104).

6. *Ibid.*, 113. AMMIEN, *Hist.*, XXI, iii en parle également. Ces lettres sont postérieures à l'accession au pouvoir de Julien et liées à l'affrontement des deux empereurs.

σιν προσέφερον καὶ ἑαυτὸν ἀρχιερέα ὀνόμαζεν. {Οἱ τε τὴν
 θρησκείαν Ἑλληνες ἑορτὰς ἐπετέλουν Ἑλληνικάς.} 40. Καὶ
 ταῦτα ποιῶν πόλεμον ἐμφύλιον ἀνερρίπιζεν, κατὰ Κωνσταν-
 135 τίου ποιούμενος τὰς ἀφορμάς. Καὶ ὅσον μέντοι ἐπ' αὐτῷ,
 πάντα ἂν ἐγεγόνει, ὅσα ὁ πόλεμος ἔχει κακὰ (οὐ γὰρ ἂν δίχα
 πολλῶν αἱμάτων διεκρίθη ἢ τοῦ φιλοσόφου σπουδῆ), 41.
 Θεὸς δὲ ὁ τῶν ἰδίων βουλημάτων κριτὴς τὸν ἕτερον τῶν
 ἀνταγωνιστῶν δίχα τῆς τῶν ἄλλων ζημίας ἔπαυσε τῆς ὀρμῆς.
 140 42. Γενομένου γὰρ Ἰουλιανοῦ περὶ τὰ Θρακῶν ἔθνη ἀπηγ-
 γέλη τεθνηκέναι Κωνσταντίον, καὶ οὕτως τὸν ἐμφύλιον πόλε-
 μον τότε διέφυγεν ἡ Ῥωμαίων ἀρχή.

43. Καταλαβὼν δὲ Ἰουλιανὸς τὴν Κωνσταντινούπολιν
 εὐθὺς ἐσκόπει, τίνα τρόπον οἰκειώσεται τὰ πλήθη καὶ τὴν ἀπ'
 145 αὐτῶν εὐνοίαν ἐπισπάσεται. 44. Τέχνη οὖν χρῆται τοιαύτη·
 εὐ ἠπίστατο Κωνσταντίον ὑπὸ ὅλων τῶν λαῶν τῶν τὸ ὁμοού-
 σιον φρονούντων μισούμενον, ἐφ' οἷς τε τῶν ἐκκλησιῶν ἠλαύ-
 νοντο καὶ ὅτι τοὺς αὐτοῖς καθήκοντας ἐπισκόπους δημεύσας
 ἐξώρισεν, 45. ἐγίνωσκέ τε σαφῶς τοὺς ἐλληνίζοντας ἀνωμέ-
 150 νους, ἐφ' οἷς θύειν ἐκωλύοντο, ἐπιθυμεῖν τε καιροῦ δράξασθαι,
 ἐν ᾧ καὶ τὰ ἱερά ἀνοιγῆσεται καὶ ἐξέσται αὐτοῖς θυσίας τοῖς
 ἀγάλμασιν ἀναφέρειν. 46. Οὕτως μὲν οὖν ἑκατέρους ἰδίᾳ
 λυπουμένους πρὸς τὸν ἀπελθόντα ἐγίνωσκεν, κοινῇ δὲ πάντας
 πρὸς τὴν τῶν εὐνούχων βίαν καὶ {τοὺς} πρωτοτύπως Εὐσε-
 155 βίου τὰς ἀρπαγὰς ἀχθομένους ἐφεύρισκεν. 47. Πᾶσιν οὖν
 τεχνικῶς προσεφέρετο, καὶ τοὺς μὲν εἰρωνεύετο, τινὰς δὲ καὶ
 πρὸς τὸ κενόδοξον ἀφορῶν εὐηργέτει, κοινῇ δὲ πᾶσιν ὅπως
 εἶχε περὶ τὴν δεισιδαιμονίαν ἐδείκνυεν. 48. Καὶ πρῶτον μὲν
 160 τὴν Κωνσταντίου ὀμότητα περὶ τοὺς ὑπηκόους διαβάλλειν
 καὶ ἐξελέγχειν παρὰ τῷ πλήθει βουλούμενος τοὺς ἐξορισθέντας

1. C'est seulement lors de l'arrivée de Julien en Grèce, et très précisé-
 ment à Athènes, que Libanios mentionne que Julien fait rouvrir les temples
 et y offre des sacrifices (*Disc.* 18, 114).

2. *Ibid.*, 117

3. Le 11 décembre 361.

temples, il faisait des offrandes aux statues et se donnait le
 titre de grand prêtre ¹. 40. En agissant ainsi, il rallumait une
 guerre civile, en inventant des prétextes contre Constance.
 Pour autant que cela relevait de lui, tous les maux que
 procure la guerre seraient arrivés (car ce n'est pas sans beau-
 coup de sang que le projet du philosophe se serait réalisé).
 41. Mais Dieu, qui décide de ses propres vouloirs, détourna
 l'un des adversaires de son assaut sans dommage pour les
 autres. 42. En effet, lorsque Julien arriva chez les peuples de
 Thrace, on annonça la nouvelle de la mort de Constance ², et
 c'est ainsi que l'État romain échappa à la guerre civile.

43. Arrivé à Constantinople ³, Julien examinait aussitôt
 de quelle manière il se concilierait les foules et s'attirerait
 leur faveur. 44. Il se sert donc du moyen suivant : il savait
 bien que Constance était détesté par tous ceux du peuple qui
 étaient partisans du consubstantiel, parce qu'ils avaient été
 chassés des églises et qu'il avait envoyé en exil les évêques
 établis sur eux après avoir confisqué leurs biens. 45. Il savait
 parfaitement que les païens étaient mécontents parce qu'on
 les empêchait de sacrifier et qu'ils désiraient profiter de
 l'occasion pour que les temples soient ouverts et qu'il leur
 soit permis d'offrir des sacrifices aux statues. 46. Ainsi donc,
 il savait que les uns et les autres, chacun de leur côté, avaient
 été mécontents par le défunt, et il les trouvait tous ensemble
 accablés par l'oppression que leur avaient fait subir les
 eunuques, et au premier chef par les spoliations d'Eusèbe.
 47. Aussi, il se comportait habilement envers tous : envers
 les uns, il usait de dissimulation, à d'autres, dans un but de
 vaine gloire, il accordait ses bienfaits, mais à tous à la fois il
 montrait quelle était son attitude en matière de supersti-
 tion ⁴. 48. Tout d'abord, voulant dénoncer la cruauté de
 Constance envers ses sujets et la montrer au grand jour aux

4. Socrate utilise le mot par lequel les chrétiens désignent désormais la
 religion traditionnelle, mais qui a été longtemps utilisé par les païens pour
 désigner le christianisme. Cf. *PGL*, s. v.

ἐπισκόπους ἀνακληθῆναι ἐκέλευσεν καὶ τὰς δημευθείσας οὐσίας αὐτοῖς ἀπεδίδου, καὶ τὰ ἱερά τῶν Ἑλλήνων ἢ τάχος ἀνοίγειν τοῖς ἐπιτηδείοις προσέταττεν, τοὺς δὲ ὑπὸ τῶν εὐνούχων ἀδικηθέντας ἀπολαμβάνειν τὰ κακῶς ἀφαιρεθέντα
 165 ἐθέσει [192] ζεν. 49. Εὐσέβιον δὲ τὸν προεστῶτα τοῦ βασιλικοῦ κοιτῶνος ἐζημίωσεν θανάτῳ, οὐ μόνον {δὲ} διὰ τὸ πολλοὺς ἡδικῆσθαι ὑπ' αὐτοῦ, ἀλλ' ὅτι καὶ Γάλλον τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ ἀνηρῆσθαι ἐκ τῆς ἐκείνου διαβολῆς ἐπυνθάνετο. 50. Καὶ τὸ μὲν σῶμα Κωνσταντίου βασιλικῶς τιμῆσας ἐκήδευσεν, ἐξέβαλε δὲ τῶν βασιλείων εὐνούχους κουρεῖς μαγείρους, εὐνούχους μὲν διὰ τὸ ἀποβεβληκῆναι τὴν γαμετὴν <αὐτοῦ Κωνσταντίαν>, μεθ' ἣν ἄλλην οὐκέτι ἡγάγετο, μαγείρους δὲ διὰ τὸ λιτῆ χρηθῆσθαι διαίτη· «κουρεὺς δέ, ἔφη, εἰς πολλοῖς ἀρκέσειε.» 51. Τοὺς μὲν οὖν διὰ ταύτας τὰς αἰτίας ἐξέβαλε.
 170 Τῶν μέντοι ὑπογραφῶν τοὺς πλείστους τῆ ἐξ ἀρχῆς παραδούς τύχη τοῖς λοιποῖς αὐτῶν μισθὸν ὑπογραφῶς ἐκέλευσε δίδοσθαι. 52. Περιεῖλε δὲ καὶ τῶν δημοσίων χρειῶν δρόμον οἶον ἡμιόνων, βοῶν καὶ ὄνων, μόνους δὲ τοὺς ἵππους ταῖς δημοσίαις χρειαῖς συνεχώρησεν ὑπουργεῖν. 53. Ταῦτα δὲ
 180 αὐτοῦ ἐπαινοῦσι μὲν ὀλίγοι, οἱ πλείους δὲ ψέγουσιν, ὅτι παυομένη ἢ ἐκ τοῦ βασιλικοῦ πλούτου τοῖς πολλοῖς ἐγγινομένη

1. Cette mesure de tolérance est revendiquée par Julien dans ses *Lettres* 46, 110 et 114 (p. 65-66, 187, 193 Bidez). Elle lui sera reprochée par beaucoup d'historiens de l'Église, qui l'accusent d'avoir pris cette mesure pour introduire du trouble dans les Églises.

2. LIBANIOS, *Disc.* 18, 126 ; AMMIEN, *Hist.* XXII, v, 2.

3. Cf. LIBANIOS, *Disc.* 18, 152. Des trois victimes retenues par Libanios de l'épuration qui suivit la prise de pouvoir de Julien (Paul 'la Chaîne', redoutable procureur de Constance, le général Ursulus et l'eunuque et grand chambellan Eusèbe), Socrate ne retient que le dernier, dont il a parlé en II, II, 5 comme un de ceux qui ont favorisé la doctrine arienne à la cour de Constance.

4. *Ibid.* 120.

5. La femme de Julien a dû mourir durant l'hiver 360-361 ; il en parle comme d'une disparue dans la *Lettre aux Athéniens* 284 c ; sa dépouille fut envoyée à Rome et ensevelie dans le mausolée de sa sœur Constantina (AMMIEN, *Hist.* XXI, 1, 5). Sur Hélène, cf. PLRE 1, *Helena* 2, p. 409.

6. LIBANIOS, *Disc.* 18, 130.

yeux de la multitude, il ordonna que soient rappelés les évêques exilés et il leur faisait rendre leurs biens confisqués¹. Il prescrivait à ses amis de rouvrir aussi vite que possible les temples des païens², il donnait l'ordre de rendre à ceux qui avaient été injustement dépouillés par les eunuques ce qui leur avait été enlevé malhonnêtement. [192] 49. Il punit de mort Eusèbe, le préposé à la chambre impériale, non seulement parce que beaucoup avaient été lésés par lui, mais aussi parce qu'il avait appris que son frère Gallus avait été mis à mort par suite des accusations de celui-ci³. 50. Il rendit les honneurs funèbres impériaux à la dépouille de Constance⁴, il chassa du palais impérial eunuques, coiffeurs et cuisiniers, les eunuques parce qu'il avait perdu sa femme Constantia⁵ — il ne devait en épouser aucune autre —, les cuisiniers parce qu'il usait d'un régime frugal, les coiffeurs — dit-il, « parce qu'un seul suffisait pour beaucoup de gens⁶ ». 51. Il chassa donc ces gens pour ces raisons-là ; cependant, ayant laissé à la plupart des secrétaires la situation qui était la leur depuis le début, il ordonna que soit donné aux autres un salaire de secrétaire⁷. 52. Il supprima des services publics l'usage des mules, des bœufs et des ânes et permit d'utiliser uniquement des chevaux pour les services publics⁸. 53. De cela peu de gens le louent et la majorité l'en blâme, car en faisant cesser l'admiration que provoquait

7. *Ibid.* 131-134. Socrate ne dit rien de la réduction du nombre des *agentes in rebus* ou *curiosi*, ces redoutables espions qui avaient beaucoup sévi sous le règne de Constance, pourtant bien relevée par sa source (135-142).

8. *Ibid.* 143-145. Libanios loue les mesures prises par Julien (mais il ne parle que d'une utilisation plus rationnelle des mules). C'est un des rares domaines dans lequel Grégoire de Nazianze accepte de ne pas critiquer Julien : *Disc.* 4, 75 : « Un *cursus publicus* organisé de manière tolérable ». Sur ces mesures, qui ont consisté surtout en une restriction du nombre des permis et un contrôle direct par les agents du fisc, cf. W. SESTON, « Notes critiques sur l'Histoire Auguste. II. Julien et le *cursus publicus* », *REA* 45, 1943, p. 52-60 (qui n'a pas utilisé Socrate et ne mentionne pas le détail relevé par lui sur les animaux de trait utilisés).

κατάπληξις εὐκαταφρόνητον ἐποίει τὴν βασιλείαν. 54. Οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ διανυκτερεύων λόγους συνέγραφεν καὶ τούτους κατιῶν εἰς τὴν συγκλήτου βουλὴν ἐπεδείκνυτο· μόνος γὰρ βασιλέων ἀπὸ Ἰουλίου Καίσαρος <καὶ> πρῶτος εἰς τὴν τῆς συγκλήτου βουλὴν λόγους ἐπεδείκνυτο. 55. Ἐτίμα δὲ καὶ τοὺς περὶ παιδείαν ἐσπουδακότας, μάλιστα δὲ τοὺς ἐπαγγελομένους φιλοσοφεῖν. 56. Διὸ καὶ τοὺς πανταχῆ <τοιούτους> ἤγεν ἢ φήμη βρυάζοντας ἐπὶ τὰ βασιλεία· οἱ φοροῦντες τοὺς τριβῶνας πολλοὶ ἐκ τοῦ σχήματος μᾶλλον ἢ ἐκ παιδείας ἐδείκνυντο, πάντες δὲ ἦσαν βαρεῖς τοῖς χριστιανίζουσιν, ἄνδρες ἀπατεῶνες καὶ αἰεὶ τοῦ κρατοῦντος οἰκειούμενοι τὴν θρησκείαν. 57. Ἐχων δὲ ὁ βασιλεὺς πλεονάζον ἐν ἑαυτῷ τὸ κενόδοξον πάντας τοὺς πρὸ αὐτοῦ βασιλεῖς ἐκωμῶδησεν ἐν τῷ λόγῳ ὃν ἐπέγραψε Καίσαρας. 58. Ἐκ τοῦ τοιούτου ἤθους κινούμενος καὶ τοὺς κατὰ Χριστιανῶν λόγους συνέγρα [193]ψεν. Τὸ μὲν γὰρ μαγείρους καὶ κουρεῖς ἐκβαλεῖν φιλοσόφου ἔργον, οὐ μὴν βασιλέως, τὸ δὲ διασύρειν ἢ σκώπτειν οὐκέτι φιλοσόφου, ἀλλὰ μὴν οὐδὲ βασιλέως. 59. Ἀμφότεροι γὰρ πᾶσαν λαιδορίαν καὶ βασκανίαν ὑπερβεθήκασιν. Βασιλεῖ μὲν γὰρ ἐξέσθω φιλοσοφεῖν, ὅσα πρὸς σωφροσύνην ὀρθῶς, φιλόσοφος δέ, εἰ πάντα τῶν βασιλέων μιμήσοιτο, διαπεσεῖται τοῦ σκοποῦ.

60. Περὶ μὲν δὴ Ἰουλιανοῦ τοῦ βασιλέως γένους τε αὐτοῦ καὶ παιδείσεως {καὶ ἤθους}, καὶ ὅπως ἐπὶ τὴν βασιλείαν παρῆλθεν, τσαῦτα ὡς ἐν ἐπιδρομῇ εἰρήσθω.

1. LIBANIOS, *Disc.* 18, 154, 157.

2. *Ibid.* 160. Libanios souligne que cette attitude de Julien fit faire des progrès à la culture.

3. JULIEN, *Le Banquet ou les Saturnales* (= *Les Césars*), éd. et trad. de CH. LACOMBRADÉ, *L'empereur Julien. Œuvres complètes*, Tome II, 2, Paris 1964, p. 3-71 (CUF).

chez beaucoup la richesse impériale, il faisait mépriser le pouvoir. 54. Outre cela, dans ses veilles nocturnes, il composait des discours et, en descendant au sénat, il en donnait lecture ; il fut le premier et le seul parmi les empereurs depuis Jules César à faire des discours au sénat¹. 55. Il honorait ceux qui étaient chargés de l'éducation, surtout ceux qui faisaient profession de philosophie². 56. Aussi la rumeur amenait de partout de telles gens, qui se pavanaient dans le palais. Beaucoup, qui portaient le manteau de philosophe, se signalaient davantage par l'habit que par la culture, mais tous étaient insupportables aux chrétiens, en hommes trompeurs qu'ils étaient, qui faisaient toujours leur religion de leur maître. 57. L'empereur, dans l'excès de sa vanité, tourna en ridicule les empereurs qui l'avaient précédé dans l'ouvrage qu'il intitula *Les Césars*³. 58. C'est dans des dispositions semblables qu'il composa aussi des discours contre les chrétiens⁴. [193] Chasser les cuisiniers et les coiffeurs est le fait d'un philosophe, non d'un empereur, mais insulter ou railler, ce ne l'est plus d'un philosophe, mais pas davantage d'un empereur. 59. Tous deux en effet laissent de côté toute injure et toute jalousie. Qu'il soit permis à l'empereur d'être philosophe, pour autant que cela concerne la sagesse, mais un philosophe, s'il veut imiter tout ce qui est le fait des empereurs, manquera son but⁵.

Sur l'empereur Julien, sa famille, son éducation et sur la manière dont il parvint à l'empire, que tout cela soit dit d'emblée.

4. K. J. NEUMANN, *Iuliani imperatoris librorum contra Christianos quae supersunt*, Leipzig 1880.

5. Julien a toutefois été retenu, non sans raison, dans le *Dictionnaire des philosophes antiques*, tome 3, Paris 2000, p. 961-978 (notice de Jean Bourfartigue).

II

1. Αὔθις δὲ τῶν περὶ τὰς ἐκκλησίας ὑπὸ τὸν αὐτὸν γενομένων χρόνον μνήμην ποιούμεθα. Κατὰ τὴν Ἀλεξάνδρου μεγάλῃν πόλιν συνέβη ταραχὴν γενέσθαι ἐξ αἰτίας τοιαύσδε. 2. Τόπος τις ἦν ἐν τῇ πόλει ἐκ παλαιῶν τῶν χρόνων ἔρημος καὶ ἡμελημένος συρφετοῦ τε γέμων πολλοῦ, ἐν ᾧ οἱ Ἕλληγες τὸ παλαιὸν τῷ Μίθρα τελετὰς ποιοῦντες ἀνθρώπους κατέθουον. 3. Τοῦτον Κωνσταντίος ἤδη πρότερον ὡς σχολαῖον τῇ Ἀλεξανδρέων ἐκκλησίᾳ προσκεκυρώκει. Γεώργιος δὲ βουλόμενος ἐν αὐτῷ εὐκτῆριον οἶκον κατασκευάσαι ἀνακαθαρθῆναι 10 κελεύει τὸν τόπον. 4. Καὶ δὴ ἀνακαθαιρομένου ἄδυτον ἠύρηται κατὰ βάθους πολλοῦ, ἐν ᾧ τὰ μυστήρια τῶν Ἑλλήνων ἐκέκρυπτο. 5. Ταῦτα δὲ ἦν κρανία ἀνθρώπων πολλὰ τελείων τε καὶ παιδίων, οὓς λόγος κατεῖχε πάλαι ἀνηρῆσθαι, ὅτε ταῖς διὰ σπλάγχων μαντείαις ἐχρῶντο οἱ Ἕλληγες καὶ μαγικάς 15 ἐτέλουον θυσίας, καταμαγγανεύοντες τὰς ψυχάς. 6. Οἱ οὖν Χριστιανοὶ ταῦτα εὐρόντες ἐν τῷ ἀδύτῳ τοῦ Μιθραίου σπουδῆν ἔθεντο πᾶσιν ἐν τῷ φανερωῖ γέλωτα δεῖξαι τὰ Ἑλλήνων μυστήρια, ἐξεπόμευόν τε εὐθὺς γυμνὰ τῷ δήμῳ τὰ κρανία δεικνύοντες. 7. Ταῦτα ὁρῶντες οἱ κατὰ τὴν Ἀλεξάνδρειαν 20 Ἕλληγες καὶ μὴ φέροντες τὸ τοῦ πράγματος ἐπονειδιστον εἰς ὄργην ἐξάπτονται, καὶ πᾶν τὸ παρατυχὸν ὄπλον ποιούμενοι ὥρμησαν κατὰ τῶν Χριστιανῶν, καὶ διὰ πάσης ἰδέας θανάτου ἀνεῖλον πολλοὺς ἐξ αὐτῶν. 8. Τοὺς μὲν γὰρ ξίφεσι, τοὺς δὲ ξύλοις ἢ λίθοις ἀπέκτειναν, ἄλλους δὲ σχοινοῖς ἀπέπνιξαν, 25 τινὰς [194] δὲ αὐτῶν καὶ ἐσταύρωσαν, ἐφ' ὕβρει τοῦ σταυροῦ

1. Cf. BRENNÉCKE, *Studien*, p. 116-119 (compare les sources sur cet événement).

2. Sur ce thème, Rufin fournit à nouveau sa trame au récit de Socrate (cf. II, v, vi, vii, ix, x, 1-2, xii, xiii, xiv, xviii, xix, xx, xxi, xxii),

3. Un des arguments polémiques qui revient fréquemment dans l'apologétique chrétienne des premiers siècles : cf. J. RIVES, « Human Sacrifice among Pagans and Christians », *JRS* 85, 1995, p. 65-85. Cf. aussi III, xii, 11.

II

*Troubles à Alexandrie. Meurtre de Georges (361)*¹

1. Faisons mémoire à nouveau de ce qui est arrivé dans les Églises à la même époque². Dans la grande ville d'Alexandrie, il arriva que des troubles se produisirent pour la raison suivante. 2. Il y avait un endroit dans la ville, désert et abandonné depuis des temps anciens, plein de quantité d'ordures, dans lequel les païens, lorsqu'ils faisaient autrefois des initiations à Mithra, sacrifiaient des humains³. 3. Cet endroit, Constance l'avait assigné quelque temps auparavant à l'église des Alexandrins, puisqu'il était inoccupé. Georges, désireux d'y construire une maison de prière, ordonne de déblayer l'endroit. 4. Or, en le déblayant, on découvre à une grande profondeur un antre secret dans lequel étaient cachés les mystères des païens. 5. Il s'agissait de nombreux crânes d'hommes adultes et d'enfants dont on rapportait qu'ils avaient été mis à mort autrefois, lorsque les païens pratiquaient la divination par les entrailles et accomplissaient des sacrifices magiques pour ensorceler les âmes. 6. Les chrétiens, lorsqu'ils eurent trouvé cela dans l'antre secret du *mithraeum*, s'empressèrent de montrer à tous publiquement comme un objet de risée les mystères des païens, et ils processionnaient aussitôt en montrant au peuple ces crânes dénudés. 7. En voyant cela, les païens d'Alexandrie, qui ne supportaient pas le caractère honteux de la chose, s'enflamment de colère. Se faisant une arme de tout ce qui leur tombait sous la main, ils s'élancèrent contre les chrétiens et firent périr nombre d'entre eux de toutes les manières. 8. Ils tuèrent les uns avec des épées, des bâtons ou des pierres, ils en étranglèrent d'autres avec des lacets, [194] ils crucifièrent même certains d'entre eux, adoptant ce mode

τοῦτον ἐπάγοντες τὸν θάνατον, τοὺς δὲ πλείστους τραυματίας ἐποίησαν. 9. Τότε, οἷα ἐν τοῖς τοιούτοις φιλεῖ γίνεσθαι, οὐδὲ τῶν οἰκειοτάτων ἀπέσχοντο, ἀλλὰ καὶ φίλος φίλον ἐπληξε καὶ ἀδελφὸς ἀδελφόν, καὶ γονεῖς <καὶ> παῖδες κατ' ἀλλήλων πρὸς φόνον ὤρμησαν. 10. Διὸ καὶ οἱ Χριστιανοὶ τοῦ ἐκκαθαίρειν τὸ Μιθραεῖον ἐπαύσαντο, οἱ δὲ τὸν Γεώργιον τῆς ἐκκλησίας ἐκσύραντες καμῆλῳ τε προσδήσαντες καὶ <οὕτω> σπαράξαντες σὺν αὐτῇ κατέκαυσαν.

III

1. Ἐπὶ μὲν οὖν τῇ Γεωργίου ἀναιρέσει χαλεπήνας ὁ βασιλεὺς δι' ἐπιστολῆς τοῦ Ἀλεξανδρέων δήμου καθήψατο. Λόγος δὲ διεδόθη, ὡς ταῦτα εἰς Γεώργιον ἔδρασαν οἱ δι' Ἀθανάσιον ἀπεχθῶς ἔχοντες πρὸς αὐτόν. 2. Ἐγὼ δὲ ἡγοῦμαι μὲν καὶ τοὺς μισοῦντας ἐν ταῖς στάσεσιν συνεπιτίθεσθαι τοῖς ἀδικούσιν, ἢ μέντοι τοῦ βασιλέως ἐπιστολὴ τῷ δήμῳ μᾶλλον ἢ

1. RUFIN, *HE*, XI, 22 (p. 1025-1026) est la source de Socrate dans ce paragraphe, bien qu'il ne donne pas le nom de l'évêque Georges (son récit précède celui de la destruction du Sérapéum en 391) et s'attarde davantage sur la persécution des chrétiens.

2. Cf. *Chronicon Paschale* (p. 546, 6-10), qui dépend ici de la même source que Socrate, source homéenne selon BRENNECKE, *Studien*, p. 116-118, chronique selon Van NUFFELEN, « Socrate de Constantinople et les Chroniques », *JÖB* 54, 2004, p. 67. Ammien rapporte que Georges, après avoir été bourré de coups et piétiné, fut écartelé ; les cadavres des trois victimes furent mis en pièces, brûlés et leurs cendres jetées à la mer (*Hist.* XXII, xi, 8-10). La mort de Georges, qui avait été jeté en prison lorsqu'on apprit à Alexandrie la nouvelle de la mort de Constance et en fut tiré vingt-quatre jours plus tard pour être massacré, eut lieu le 24 décembre (28 choiak) 361 (*Histoire acéphale* 2, 10, p. 149). Elle s'accompagna du massacre de deux fonctionnaires, le procureur de la monnaie Dracontius et le comte Diodore. Sur le contexte historique de cet épisode, cf. C. HAAS, « The Alexandrian riots of 356 and George of Cappadocia », *GRBS* 32, 1991, p. 281-301. M. CALTABIANO, « L'assassinio di Giorgio di Cappadocia (Alessandria, 361 dC) », *Quaderni Catanesi di Studi Classici e Medievali* 7,

d'exécution pour insulter la croix, à la grande majorité ils infligèrent des blessures¹. 9. A ce moment-là, comme il arrive dans de pareils cas, ils n'épargnèrent même pas ceux qui leur étaient les plus proches, mais l'ami frappa l'ami, le frère le frère ; les parents et les enfants se jetèrent les uns contre les autres pour tuer. 10. Aussi les chrétiens cessèrent de déblayer le *mithraeum* ; mais eux, ayant tiré Georges de l'église et l'ayant attaché à un chameau, le mirent ainsi en pièces et le brûlèrent avec lui².

III

Lettre de Julien aux Alexandrins

1. L'empereur, irrité par le meurtre de Georges, s'en prit par une lettre au peuple des Alexandrins. On répandit le bruit que ceux qui avaient fait cela à Georges étaient ceux qui le détestaient à cause d'Athanase. 2. Pour moi, je pense que, dans les émeutes, ceux qui ont de la haine s'associent à ceux qui commettent des injustices. La lettre de l'empereur,

1985, 17-59. AMMIEN, *Hist.* XX, xi, 8, le situe après l'exécution d'Artémios (note au § 10), lorsque la foule d'Alexandrie eut appris celle-ci, ce qui est inexact, mais il le fait pour ne pas placer le meurtre à l'avènement de Julien. Selon lui, l'attentat contre l'évêque est dû, non seulement à ses exactions et aux dénonciations qu'il faisait auprès de l'empereur, mais aussi aux menaces qu'il avait proférées contre le temple « du génie », qui pourrait être le Sérapéum (*Ibid.*, 8). Si l'on en croit Socrate, Georges toutefois ne s'est pas attaqué à ce temple, mais à un *mithraeum*, ce qui expliquerait qu'on l'ait mis à mort un 24 décembre, veille du *natalis invicti*, la grande fête mithriaque ; selon M. CALTABIANO, *art. cit.*, p. 36, le temple pourrait être celui d'Agathodémon, le serpent qui protégeait la ville. On peut aussi penser que Socrate a déplacé à tort l'épisode de la profanation du *mithraeum* et l'émeute anti-chrétienne, qui n'ont eu lieu qu'en 391 (cf. V, xvi, 2-9). La lettre de Julien et les autres sources ne mentionnent en effet que le pillage du Sérapéum et les menaces de Georges visant ce temple et n'évoquent pas d'autre massacre que celui de Georges et des fonctionnaires.

Χριστιανοῖς ἐγκαλεῖ. 3. Καὶ φαίνεται δὲ Γεώργιος καὶ πρότερον καὶ μετὰ ταῦτα βαρὺς γεγονώς καὶ ὄχληρὸς τοῖς πᾶσι, καὶ διὰ τοῦτο ἐξεκαύθη εἰς φιλονεικίαν τὰ πλήθη. 4. Ὅτι δὲ τῷ
10 δῆμῳ μᾶλλον ἐγκαλεῖ, αὐτῆς ἐπάκουε τῆς ἐπιστολῆς :

« Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Ἰουλιανὸς Μέγιστος Σεβαστὸς Ἀλεξανδρέων τῷ δῆμῳ.

5. Εἰ μὴ τὸν Ἀλέξανδρον τὸν οἰκιστὴν ὑμῶν καὶ πρό γε
τούτου τὸν θεὸν τὸν μέγαν, τὸν ἀγιώτατον Σάραπιν, αἰδεῖσθε,
15 τοῦ κοινοῦ γοῦν ὑμᾶς καὶ ἀνθρωπίνου καὶ πρέποντος πῶς οὐδεὶς εἰσηλθε λόγος ; 6. Προσθήσω δὲ ἔτι 'καὶ ἡμῶν', οὓς οἱ θεοὶ πάντες, ἐν πρώτοις δὲ ὁ μέγας Σάραπισ, ἄρχειν ἐδικαίωσαν τῆς οἰκουμένης, οἷς πρέπον ἦν τὴν ὑπὲρ τῶν ἡδικοκτότων ὑμᾶς φυλάξαι διάγνωσιν. 7. Ἄλλ' ὀργὴ τυχὸν ἴσως ὑμᾶς
20 ἐξηπάτησεν καὶ θυμὸς, ὅσπερ οὖν εἴωθεν

'τὰ δεινὰ πράττειν, τὰς φρένας μετοικίσας.'

8. Εἶτα τῆς ὀρμῆς ἀνασταλέντες τοῖς παραχρῆμα βεβου-
λευμένοις καλῶς [195] ὕστερον ἐπηγάγετε τὴν παρανομίαν, οὐδὲ ἠσχύνθητε δῆμος ὄντες τολμησαὶ ταῦτα, ἐφ' οἷς ἐκείνους
25 ἐμισήσατε δικαίως. 9. Εἶπατε γάρ μοι πρὸς τοῦ Σαράπιδος, ὑπὲρ ποίων ἀδικημάτων ἐχαλεπήνατε Γεωργίῳ. Τὸν μακαριώτατον Κωνσταντίον ἐρεῖτε δῆπουθεν ἔτι καθ' ὑμῶν παρώξυνεν, 10. εἶτα εἰσήγαγεν εἰς τὴν ἱερὰν πόλιν στρατόπεδον, καὶ κατέλαβεν ὁ στρατηγὸς τῆς Αἰγύπτου τὸ ἀγιώτατον τοῦ

1. Socrate est le seul auteur qui donne le texte de cette lettre (aujourd'hui *Lettre* 60 de Julien, p. 69-72 Bidez). Ammien et Sozomène en résumant le contenu. WALLRAFF (*Sokrates*, p. 92-93) pense que la source de la lettre pourrait être païenne, peut-être les prêtres païens Helladios et Ammonios dont Socrate suivit les cours (V, xvi, 9).

2. Vers de Mélanthios de Rhodes, poète tragique du II^e s. av. J.C., cité déjà par PLUTARQUE, *Sur le contrôle de la colère*, 2, 453 E et *Sur les délais de la justice divine*, 5, 551 A.

3. Il s'agit d'Artemius, que Julien fera exécuter en 362 à Antioche pour des motifs non explicités (cf. AMMIEN, *Hist.* XXII, II, 2-3) et qui sera considéré comme un martyr, d'abord par les Homéens (il avait été le fidèle exécutant de la politique de Constance, et à ce titre avait assisté Georges à Alexandrie et persécuté les partisans d'Athanase, ainsi la vierge Eudémonis : *Index des Lettres festales*, XXXII ; SC 317, p. 260-261), ensuite par tous les chrétiens. Cf. les *Passiones Artemii*, ed. J. BIDEZ, *Philostorgius*

pourtant, accuse le peuple plutôt que les chrétiens. 3. Il apparaît aussi que Georges, en tout temps, était devenu insupportable et importun à tous, et c'est à cause de cela que la foule s'enflamma de querelle. 4. Qu'il accuse plutôt le peuple, écoute-le de la lettre elle-même¹ :

« L'Empereur César Julien, Très Grand, Auguste, au peuple des Alexandrins :

5. Si vous ne respectez pas Alexandre, votre fondateur, et, avant lui encore, le grand dieu, le très saint Sérapis, comment, du moins, aucune considération du bien public, de l'humanité et des convenances ne vous est venue à l'esprit ?

6. J'ajouterai encore : 'et de nous', à qui tous les dieux, et en premier le grand Sérapis, ont confié le droit de gouverner l'univers, à qui il convenait que vous laissiez le jugement de ceux qui vous ont fait du tort. 7. Mais peut-être l'emportement vous a-t-il égarés et la colère, qui a l'habitude

'de commettre des crimes en bannissant la raison² ?

8. Ensuite, revenus de votre impulsion, vous avez fait succéder à de soudaines bonnes résolutions [195] la déso- béissance aux lois et vous, peuple, n'avez pas eu honte d'oser ces actions pour lesquelles vous haïssiez ces gens-là à juste titre. 9. Dites-moi en effet, par Sérapis, pour quelles injustices en vouliez-vous à Georges ? Vous direz, je pense, que c'est parce qu'il avait excité contre vous le très bienheureux Constance, 10., ensuite parce qu'il avait fait entrer des trou- pes dans la ville sacrée et que le duc d'Égypte³ s'était

Kirchengeschichte, p. 166-175 et 29-32, 49-59, 72-79, 80-83, 86-96, 100-104, 107-110 ; PLRE 1, Artemius 2 ; J. DUMMER, « Fl. Artemius dux Aegypti », *Archiv für Papyrusforschung* 21, 1971, p. 121-144 ; BRENNECKE, *Studien*, p. 127-131 ; D. WOODS, « The Final Commission of Artemius the former dux Aegypti », *BMGS* 23, 1999, p. 2-24. Ses reliques et son culte seront plus tard récupérés par les orthodoxes, comme le montrent les *Miracles d'Artemius*, qui rapportent les guérisons procurées par le saint dans le sanctuaire constantinopolitain de S. Jean-Baptiste d'Oxeia, où se trouvait son tombeau (V. CRISAFULLI, J. NESBITT, *The Miracles of Artemios*, Leyde 1977).

30 θεοῦ τέμενος, ἀποσυλήσας ἐκεῖθεν εἰκόνας καὶ ἀναθήματα καὶ
τὸν ἐν τοῖς ἱεροῖς κόσμον, 11. ὑμῶν δὲ ἀγανακτούντων εἰκό-
τως καὶ πειρωμένων ἀμύνειν τῷ θεῷ, μᾶλλον δὲ τοῖς τοῦ θεοῦ
κτήμασιν, ὃ δὲ ἐτόλμησεν ὑμῖν ἐπιπέμψαι τοὺς ὀπλίτας ἀδί-
κως καὶ παρανόμως καὶ ἀσεβῶς, 12. ἴσως Γεώργιον μᾶλλον ἢ
35 τὸν Κωνσταντῖον δεδοικώς, ὃς αὐτὸν παρεφύλαττεν, εἰ
μετριώτερον ὑμῖν καὶ πολιτικώτερον, ἀλλὰ μὴ τυραννικώτε-
ρον πόρρωθεν προσεφέρετο. 13. Τούτων οὖν ἕνεκεν ὀργιζόμε-
νοι τῷ θεοῖς ἐχθρῷ Γεωργίῳ τὴν ἱερὰν αὐθις ἐμίανατε πόλιν,
ἐξὸν ὑποβάλλειν αὐτὸν ταῖς τῶν δικαστῶν ψήφοις. 14. Οὕτω
40 γὰρ ἐγένετο ἂν οὐ φόνος οὐδὲ παρανομία τὸ πρᾶγμα, δίκη δὲ
ἐμμελής, ὑμᾶς {μὲν} ἀθώους πάντη φυλάττουσα, τιμωρου-
μένη μὲν τὸν ἀνίατα δυσσεβήσαντα, σωφρονίζουσα δὲ τοὺς
ἄλλους πάντας, ὅσοι τῶν θεῶν ὀλιγωροῦσιν καὶ προσέτι τὰς
τοιαύτας πόλεις καὶ τοὺς ἀνθοῦντας δῆμους ἐν οὐδενὶ τίθεν-
45 ται, τῆς ἐαυτῶν δὲ ποιοῦνται πάρεργον δυναστείας τὴν κατ'
ἐκείνων ὀμότητα. 15. Παραβάετε τοίνυν ταύτην μου τὴν
ἐπιστολὴν ἢ μικρῷ πρώην ἐπέστειλα, καὶ τὸ διάφορον κατα-
νοήσατε. 16. Πόσους μὲν ὑμῶν ἐπαίνους ἔγραφον τότε, νυνὶ
δὲ μὰ τοὺς θεοὺς ὀφείλων ὑμᾶς ἐπαινεῖν οὐ δύναμαι διὰ τὴν
50 παρανομίαν. 17. Τολμᾷ δῆμος ὥσπερ οἱ κύνες ἄνθρωπον
σπαράττειν, εἶτα οὐκ αἰσχύνεται ὡς φυλάττων καθαρὰς τὰς
χεῖρας {ὡς} προσάγειν πρὸς τοὺς θεοὺς αἵματος καταρρεού-
σας. 18. Ἐὰν Γεώργιος ἄξιός ᾗν τοῦ τοιαῦτα παθεῖν. Καὶ
τούτων ἴσως, ἐγὼ φαίην ἂν, χείρονα καὶ πικρότερα· κἂν 'δι'
55 ἡμᾶς' ἐρεῖτε, 19. σύμφημι καὶ αὐτός· 'παρ' ἡμῶν' δὲ εἰ λέγοι-
τε, τοῦτο οὐκέτι συγχωρῶ. Νόμοι γὰρ ἡμῖν εἰσιν, οὓς χρὴ
τιμᾶσθαι μάλιστα μὲν ὑπὸ πάντων ἰδίᾳ καὶ στέργεσθαι, 20.
πλὴν, ἐπειδὴ συμβαίνει τῶν καθ' ἕνα [196] στόν τινος παρανο-
60 νόμοις ἡμᾶς καὶ μὴ παραβαίνειν, ὅσαπερ ἐξ ἀρχῆς ἐνομίσθη

emparé du très saint temple du dieu, en avait pillé les ima-
ges, les offrandes et les ornements des sanctuaires. 11. Comme vous en étiez indignés à juste titre et que vous essayiez de protéger le dieu, ou plutôt les possessions du dieu, celui-ci a osé envoyer les soldats contre vous — un acte injuste, illégal et impie. 12. Il craignait sans doute Georges plus que Constance, qui le surveillait, tout en se conduisant de loin envers vous de manière mesurée et politique, sans tyrannie. 13. Voilà pourquoi, dans votre colère contre Georges, l'ennemi des dieux, vous avez infligé une seconde souillure à la ville sacrée, alors qu'il était possible de le déférer aux suffrages des juges. 14. De cette façon il n'y aurait eu ni meurtre, ni action illégale, mais un procès régulier, qui vous aurait complètement mis à l'abri de tout reproche. Tout en châtiant l'auteur de ces sacrilèges inexpiables, il aurait donné ainsi une leçon de sagesse à tous les autres qui font peu de cas des dieux et, de plus, tiennent pour rien de telles villes et des peuples florissants, mais font de leur cruauté envers eux un auxiliaire de leur propre puissance. 15. Comparez donc ma lettre d'aujourd'hui à celle que je vous ai envoyée peu auparavant, et constatez la différence ! 16. Combien d'éloges de vous j'écrivais alors ! Mais maintenant, par les dieux, moi qui devrais vous louer, je ne puis le faire à cause de votre forfait. 17. Un peuple ose, comme des chiens, mettre un homme en pièces, puis il n'a pas honte de présenter aux dieux des mains qui dégouttent de sang, comme s'il les gardait pures ! 18. 'Mais Georges méritait de subir un tel traitement.' Et peut-être un traitement pire et plus cruel, dirais-je. 'A cause de nous', direz-vous. J'en suis d'accord moi aussi. 19. Mais si vous dites 'par nous', cela, je ne le concède plus. Nous avons en effet des lois qui doivent être honorées et aimées par tous et chacun en particulier, mais, lorsqu'il arrive que [196] des individus les enfreignent, il faut du moins que la communauté soit régie par la loi, que nous obéissions aux lois et que nous ne trans-

καλῶς. 21. Εὐτύχημα γέγονεν ὑμῖν, ἄνδρες Ἀλεξανδρεῖς, ἐπ' ἐμοῦ πλημμελῆσαι τοιοῦτό τι {πρὸς} ὑμᾶς, ὃς αἰδοῖ τῇ πρὸς τὸν θεὸν καὶ διὰ τὸν θεῖον τὸν ἐμὸν καὶ ὁμώνυμον, ὃς ἤρξεν αὐτῆς τε Αἰγύπτου καὶ τῆς ὑμετέρας πόλεως, ἀδελφικὴν ὑμῖν εὐνοίαν ἀποσφῶζω. 22. Τὸ γὰρ τῆς ἐξουσίας ἀκαταφρόνητον καὶ τὸ ἀπηνέστερον καὶ καθαρὸν τῆς ἀρχῆς οὐποτ' ἂν δήμου περιίδοιεν τόλμημα μὴ καθάπερ νόσημα χαλεπὸν πικροτέρῳ διακαθῆραι φαρμάκῳ. 23. Προσφέρω δὲ ἐγὼ ὑμῖν δι' ἄσπερ ἔναγχος ἔφην αἰτίας τὸ προσηνέστατον, παραίνεσιν καὶ λόγους. 24. Ὑφ' ὧν εὖ οἶδ' ὅτι πείσεσθε μᾶλλον, εἴπερ ἐστέ, καθάπερ ἀκούω, τὸ τε ἀρχαῖον Ἕλληνας καὶ τὰ νῦν ἔτι τῆς εὐγενείας ἐκείνης ὑπεστὶν ὑμῖν ἀξιόλογος καὶ γενναῖος ἐν τῇ διανοίᾳ καὶ τοῖς ἐπιτηδεύμασιν ὁ χαρακτήρ. 25. Προτεθήτω τοῖς ἐμοῖς πολίταις Ἀλεξανδρεῦσιν. »

IV

1. Τοιαῦτα μὲν οὖν ὁ βασιλεύς. Οὐκ εἰς μακρὰν δὲ ἐκ τῆς φυγῆς κατελθόντα Ἀθανάσιον ἀσμένως ἐδέξατο ὁ τῶν Ἀλεξανδρέων λαός, ἐξωθήσαντες ἐκ τῶν ἐκκλησιῶν τοὺς τοῦ Ἀρειανοῦ δόγματος, παραδιδάσκει δὲ Ἀθανασίῳ τοὺς εὐκτήριους τόπους. 2. Οἱ δὲ ἀρειανίζοντες ἐν οἰκίσκοις ἀσήμεοις συναγόμενοι εἰς τόπον Γεωργίου Λούκιον προχειρίζονται.

1. Il s'agit de Julius Julianus, père de Basilina (mère de Julien), qui avait été aussi préfet du prétoire de Licinius (cf. *PLRE* 1, p. 478-479 et *RE*, s.v. Iulianos 32). Je retiens la leçon πάππον des manuscrits ; Sozomène et Nicéphore ont retenu la leçon θεῖον (reprise par Hansen) par suite d'une confusion avec l'oncle homonyme de Julien, mais celui-ci n'a pas été préfet d'Égypte.

2. Selon Ammien, Julien, dans cette lettre, menaçait des derniers supplices « ceux qui se trouveraient avoir commis des actes que réprouvent la justice et les lois » (*Hist.* XXII, xi, 11), ce qu'on ne trouve pas dans le texte reproduit par Socrate. Il est possible qu'Ammien n'en ait pas connu le texte exact, à moins que Socrate ne l'ait abrégé (ce qui semble moins probable, car Julien semble bien accorder simplement son pardon ; Ammien ne parle d'ailleurs que de menaces de châtement).

gressions pas ce qui a été légiféré avec raison dès le principe. 21. Ce fut une chance pour vous, hommes d'Alexandrie, d'avoir commis un pareil crime sous mon règne, moi qui par respect pour le dieu et à cause du grand-père dont je porte le nom, qui gouverna l'Égypte elle-même et votre cité¹, garde pour vous une bienveillance fraternelle. 22. Une autorité qui ne se laisse pas humilier, un gouvernement pur et dur ne négligerait pas de guérir l'audace du peuple, comme une grave maladie, par un remède plus violent encore. 23. Mais moi, pour les motifs que je viens de dire, je vous applique le remède le plus doux, une exhortation et des paroles. 24. C'est par cela, je le sais bien, que vous serez le mieux persuadés, si du moins vous êtes, comme je l'entends dire, des Grecs de vieille race et que subsistent en vous encore maintenant les traces de cette noblesse, un caractère estimable et généreux dans vos pensées et dans vos actions. 25. Que cela soit porté à la connaissance de mes concitoyens d'Alexandrie². »

IV

Retour d'exil d'Athanase³

1. Voilà donc ce qu'écrivit l'empereur. Peu après, le peuple des Alexandrins accueillit avec joie Athanase, de retour de sa fuite. On chassa des églises les partisans de la doctrine arienne et on livre à Athanase les lieux de prière. 2. Les arianisants, se réunissant dans de petites maisons ordinaires, élisent Lucius à la place de Georges.

3. Ce retour a lieu fin janvier ou début février 362 (*Index des Lettres Festales*, xxxiv ; *SC* 317, p. 262-263).

V

1. Ἐν τοιαύτῃ μὲν δὴ καταστάσει τὰ κατὰ τὴν Ἀλεξάνδρειαν ἦν. Ἐν δὲ δὴ τῷδε τῷ χρόνῳ Λούκιφερ καὶ Εὐσέβιος προστάγματι τοῦ βασιλέως τῆς ἑξορίας ἀνακέκληντο, Λούκιφερ μὲν Καράλων ἐπίσκοπος, ἣ ἔστιν πόλις Σαρδανίας, Εὐσέβιος δὲ Βερκέλλων πόλις δὲ αὕτη τῶν ἐν Ἰταλίᾳ Λιγύων, ὡς μοι καὶ πρότερον εἴρηται. 2. Ἄμφω οὖν τῶν ἄνω Θεβῶν τῆς ἑξορίας ἐπανιόντες συμβουλήν ἐποιοῦντο, τίνα τρόπον τὸν τῆς ἐκκλησίας κανόνα [197] διαφθειρόμενον μὴ παρίδωσιν.

VI

1. Ἐδόκει οὖν Λουκίφερα μὲν ἐπὶ τὴν Συρίας Ἀντιόχειαν παραγενέσθαι, Εὐσέβιον δὲ ἐπὶ Ἀλεξάνδρειαν, ὅπως ἂν σὺν ὁδῶν ἅμα Ἀθανασίῳ ἀθροίσαντες τὰ τῆς ἐκκλησίας κρατύνωσι δόγματα. 2. Λούκιφερ μὲν οὖν διάκονον εἰς τὸν αὐτοῦ τόπον ἀποστέλλει, δι' οὗ στέρξειν ὡμολόγει τὰ ὑπὸ τῆς συνόδου τυπούμενα. 3. Αὐτὸς δὲ ἐπὶ τὴν Ἀντιόχειαν χωρήσας εὐρίσκει τετραγαμμένην τὴν ἐκκλησίαν· ἐδιχονόει γὰρ τὰ πλήθη πρὸς ἑαυτά. Οὐ γὰρ μόνον ἡ Ἀρειανὴ αἵρεσις ὑπὸ Εὐζῳίῳ τυγχάνουσα τὴν ἐκκλησίαν ἐχώριζεν, ἀλλὰ γὰρ, ὡς καὶ ἦδη πρότερον ἔφη, καὶ οἱ Μελετίῳ ἀκολουθήσαντες ἐν σπουδῇ τῇ περὶ τὸν καθηγητὴν πρὸς τοὺς ὁμόφρονας διεκρί-

1. Socrate s'inspire dans ce paragraphe et le suivant de RUFIN, *HE* X, 28-29 (p. 991), mais il se dispense de rapporter les éloges que le Latin adressait à Paulin. Lucifer et Eusèbe avaient été exilés après le concile de Milan de 355, mais Socrate n'avait pas mentionné Lucifer dans son récit sur ce concile (II, xxxvi-xxxvii).

V

*Retour d'exil de Lucifer de Cagliari et Eusèbe de Verceil*¹

1. Telle était la situation à Alexandrie. Or à cette époque, Lucifer et Eusèbe, sur ordre de l'empereur, étaient rappelés d'exil ; Lucifer était évêque de Cagliari, qui est une ville de Sardaigne, Eusèbe de Verceil – c'est une ville de Ligurie en Italie, comme je l'ai dit précédemment. 2. Tous deux, revenus d'exil de Haute Thébaidé, se concertaient sur la manière [197] dont ils ne laisseraient pas violer la discipline de l'Église.

VI

Lucifer à Antioche

1. Lucifer décidait donc de se rendre à Antioche de Syrie et Eusèbe à Alexandrie, afin de réunir un concile avec Athanase pour y confirmer les doctrines de l'Église. 2. Lucifer envoie à sa place son diacre, par l'entremise duquel il reconnaissait approuver de grand cœur ce qui serait décidé par le concile². 3. Lui-même, s'étant rendu à Antioche, y trouve l'église dans la confusion, car le peuple était d'opinions divergentes : ce n'est pas seulement le parti arien dirigé par Euzoïos qui divisait la ville, mais en outre, comme je l'ai dit précédemment, ceux qui suivaient Méléce, par attachement pour leur maître, étaient séparés de ceux qui pensaient

2. Lucifer envoya en réalité deux diacres, Herennius et Agapetus (*Tomus ad Antiochenos*, 9, PG 26, 808 A). Sur les problèmes complexes posés par les divergences de nos sources sur les déplacements de Lucifer et d'Eusèbe, cf. A. MARTIN, *Athanase*, p. 542, note 4.

νοντο. Καταστήσας οὖν Παυλίον ἐπίσκοπον αὐτοῖς {αὐθις} ἀπεχώρει.

VII

1. Εὐσέβιος δὲ καταλαβὼν τὴν Ἀλεξάνδρειαν σπουδαιότερον ἅμα Ἀθανασίῳ συνεκρότει τὴν σύνοδον. Συνήλθον τε ἐκ διαφόρων πόλεων ἐπίσκοποι καὶ περὶ πλείστων καὶ ἀναγκαιότητων λόγους ἐγύμνασαν. 2. Ἐνθα καὶ τὸ ἅγιον πνεῦμα θεολογήσαντες τῇ ὁμοουσίῳ τριάδι συνανελάμβανον καὶ τὸν ἐνανθρωπήσαντα <λόγον> οὐ μόνον ἕνσαρκον, ἀλλὰ καὶ ἐμψυχωμένον ἀπεφήναντο, ἧ καὶ πάλαι τοῖς ἐκκλησιαστικοῖς ἀνδράσιν ἐδόκει. 3. Οὐ γὰρ νεαράν τινα θρησκείαν ἐπινοήσαντες εἰς τὴν ἐκκλησίαν εἰσῆγαγον, ἀλλ' ἅπερ ἐξ ἀρχῆς καὶ ἡ ἐκκλησιαστικὴ παράδοσις ἔλεγεν καὶ ἀποδεικτικῶς παρὰ τοῖς Χριστιανῶν σοφοῖς ἐφιλοσοφεῖτο. 4. Οὕτω γὰρ πάντες οἱ παλαιότεροι <τὸν> περὶ τούτου λόγον γυμνάσαντες ἐγγράφον ἡμῖν κατέλιπον. 5. Καὶ γὰρ Εἰρηναῖος τε καὶ Κλήμης, Ἀπολινάριος τε ὁ Ἱεραπολίτης καὶ Σαραπίων ὁ τῆς ἐν Ἀντιοχείᾳ προεστῶς ἐκκλησίας ἐμψυχον τὸν ἐνανθρωπήσαντα ἐν τοῖς πονηθεῖσιν αὐτοῖς λόγοις ὡς ὁμολογούμενον [198] {αὐτοῖς} φάσκουσιν. 6. Οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ἡ διὰ Βήρυλλον τὸν Φιλαδελφείας τῆς ἐν Ἀραβίᾳ ἐπίσκοπον γενομένη σύνοδος

1. Cette ordination est à l'origine du schisme d'Antioche, qui devait durer plus d'un siècle. Sur celui-ci, cf. F. CAVALLERA, *Le schisme d'Antioche*, Paris 1905, avec la révision de K. M. SPOERL, « The Schism of Antioch since Cavallera », in *Arianism after Arius*, ed. M.R. BARNES and D.H. WILLIAMS, Édimbourg 1994, p. 101-126.

2. Sur ce concile, cf. C.B. ARMSTRONG, « The Synod of Alexandria and the Schism at Antioch in A.D. 362 », *JTS* 22, 1921, p. 206-221, 347-355 ; SIMONETTI, *Crisi*, p. 353-377 ; HANSON, *Search*, p. 639-653 ; A. MARTIN, *Athanase*, p. 541-563 ; Y.-M. DUVAL, « La place et l'importance du concile d'Alexandrie de 362 dans l'Histoire de l'Église de Rufin d'Aquilée », *REAug* 47, 2001, p. 283-302. Socrate dépend ici essentiellement de Rufin, qu'il abrège : ainsi il ne dit mot des mesures disciplinaires qui accordaient

comme eux. Lucifer en repartait après avoir installé Paulin comme évêque de ces derniers ¹.

VII

Concile d'Alexandrie (362) ²

1. Eusèbe, s'étant rendu à Alexandrie, s'accordait aussitôt avec Athanase pour convoquer le concile. Des évêques se réunirent, venus de diverses villes, et ils débattirent de questions très nombreuses et très urgentes. 2. C'est là que, reconnaissant la divinité du Saint-Esprit, ils l'incluaient dans la Trinité consubstantielle ; là qu'ils déclaraient que le Verbe qui s'est fait homme est doté non seulement d'un corps, mais aussi d'une âme, comme le pensaient depuis longtemps les hommes d'Église ³. 3. Ils n'inventèrent point une nouvelle religion pour l'introduire dans l'Église, mais dirent ce que disait depuis l'origine la tradition ecclésiastique et qui avait été parfaitement exposé par les sages chrétiens. 4. C'est ce que disent tous les anciens dans les écrits consacrés à ce sujet qu'ils nous ont laissés. 5. Irénée et Clément, Apollinaire de Hiérapolis et Sérapion, celui qui présidait l'Église d'Antioche, déclarent comme une affirmation reconnue, dans les écrits qu'ils ont composés, que celui qui s'est fait homme est doté d'une âme. [198] 6. De plus, le concile qui a eu lieu à cause de Bérylle, évêque de Philadelphie d'Arabie,

le pardon aux évêques qui avaient accepté de signer le *Credo* de Nikè-Constantinople, s'ils revenaient à l'orthodoxie, car ces mesures d'indulgence devaient déplaire aux Novatiens dont lui-même fait partie. Il résume rapidement les débats doctrinaux, l'affirmation de la consubstantialité de l'Esprit et celle de l'âme humaine du Christ, puis après avoir souligné l'aspect traditionnel de ces doctrines, il revient au problème qui fut alors évoqué sur la différence entre *ousia* et *hypostasis* (cf. RUFIN, *HE* X, 30, p. 992-993).

3. *Tomus ad Antiochenos*, 5-7, *PG* 26, 801B – 805 A.

γράφουσα Βηρύλλω τὰ αὐτὰ παραδέδωκεν. 7. Ὁριγένης δὲ πανταχοῦ μὲν ἐν τοῖς φερομένοις αὐτοῦ βιβλίοις ἐμψυχον τὸν ἐνανθρωπήσαντα οἶδεν, 8. ἰδικῶς δὲ ὁ εἰς τὴν Γένεσιν αὐτῷ πεπονημένος ἑνατος τόμος τὸ περὶ τούτου μυστήριον ἐφάνερωσεν, ἔνθα Ἀδάμ μὲν τὸν Χριστόν, Εὐάν δὲ τὴν ἐκκλησίαν εἶναι πλατύτερον κατεσκεύασεν. 9. Μάρτυρες τούτων ἀξιόπιστοι ὃ τε ἱερός Πάμφιλος καὶ ὁ ἐξ αὐτοῦ χρηματίζων Εὐσέβιος. 10. Ἄμφω γὰρ κοινῇ τὸν Ὁριγένους παρατιθέμενοι βίον καὶ πρὸς τοὺς ἐκ προλήψεως ἀπεχθανομένους πρὸς τὸν ἄνδρα ἀπαντῶντες ἐν ὅλοις <ἐξ> βιβλίοις ἀπολογία ἐπὶ αὐτοῦ ποιούμενοι οὐ πρῶτον Ὁριγένην ἐπὶ ταύτην τὴν πραγματείαν ἐλθεῖν φασιν, ἀλλὰ τὴν τῆς ἐκκλησίας μυστικὴν ἐρμηνεύσαι παράδοσιν.

11. Κάκεινο δὲ οἱ τῇ ἐν Ἀλεξανδρείᾳ συνόδῳ παρόντες οὐκ ἀβασάνιστον εἶασαν, φημί δὴ τὸ περὶ οὐσίας καὶ ὑποστάσεως. 12. Ὅσιος γὰρ ὁ Κοδρουδῆς τῆς ἐν Σπανίᾳ ἐπίσκοπος, οὗ καὶ ἐμπροσθεν πεποιήμεθα μνήμην, ὑπὸ τοῦ βασιλέως Κωνσταντίνου εἰς τὸ κατασθέσαι τὴν τότε ὑπὸ τοῦ Ἀρείου γενομένην ταραχὴν προαποσταλείς, τὸ Σαβελλίου τοῦ Λίβυος ἐκβαλεῖν δόγμα προθυμούμενος τὴν περὶ οὐσίας καὶ ὑποστάσεως πεποίηται ζήτησιν, ἥτις καὶ αὐτῇ ἐτέρας ἐρεσχελίας ὑπόθεσις γέγονεν. 13. Ἀλλὰ τότε μὲν ἡ ἐν Νικαίᾳ ἐπιγενομένη σύνοδος τὴν περὶ τούτου ζήτησιν οὐδὲ λόγου ἤξιωσεν· ἐπει δὲ μετὰ ταῦτά {περὶ τούτου} τινες ἐρεσχελεῖν ἤθελον, διὰ τοῦτο ἐν

1. Cf. EUSÈBE, *HE*, VI, 33, 1. Bérylle était en réalité évêque de Bostra. C'est plutôt un monarchianiste. Sur sa doctrine, cf. G. BARDY, *Paul de Samosate*, Louvain 1929, p. 231-234 et A. GRILLMEIER, *Le Christ dans la tradition chrétienne*, I, Paris 2003, p. 421-446.

2. Le jugement de Socrate n'est pas partagé par tous les commentateurs d'Origène. Cf. sur ce thème A. Le BOULLUEC, « Controverses au sujet de la doctrine d'Origène sur l'âme du Christ » in *Origeniana Quarta* (ed. L. LIES), Innsbruck-Vienne 1987, p. 223-237.

3. Le *Commentaire sur la Genèse* d'Origène, qui comptait vraisemblablement 13 livres, est perdu, à l'exception de rares fragments. Le thème Adam-Christ, Ève-Église est mentionné brièvement dans son *Traité des principes*, IV, 3, 7 (SC 268, p. 368-369). « La façon dont Socrate en parle et en particulier sa référence à une tradition mystique de l'Église pourrait

lorsqu'il écrit à Bérylle, a transmis la même chose¹. 7. Origène sait que celui qui s'est fait homme a une âme, partout dans les livres de lui qui sont en circulation², 8. mais c'est particulièrement le neuvième tome composé par lui sur la Genèse qui a montré clairement le mystère lié à ce problème : il y a expliqué assez longuement qu'Adam était le Christ, Ève l'Église³. 9. De cela le saint Pamphile et celui qui a pris son nom, Eusèbe, sont des témoins dignes de foi. 10. Tous deux, qui ont présenté ensemble la vie d'Origène et ont fait en six livres⁴ une apologie en sa faveur contre ceux qui, par prévention, s'en prennent à cet homme, disent que ce n'est pas Origène qui, le premier, a traité de cette question, mais qu'il a expliqué la tradition mystique de l'Église⁵.

11. Ceux qui étaient présents au concile d'Alexandrie n'ont pas laissé sans examen cet autre point, je veux dire la question de l'ousie (οὐσία) et de l'hypostase⁶. Hosios, évêque de Cordoue en Espagne, dont nous avons fait mémoire plus haut, qui avait été envoyé par l'empereur Constantin pour apaiser le trouble causé à cette époque par Arius⁷, en voulant proscrire la doctrine de Sabellius le Libyen, souleva la question de l'ousie (οὐσία) et de l'hypostase, qui devint elle-même le sujet d'une autre querelle. 13. Or le concile qui se tint alors à Nicée ne jugea pas nécessaire de débattre de cette question, mais comme après cela certains voulaient se

indiquer une interprétation allégorique plus audacieuse selon laquelle Adam et Ève figuraient l'âme préexistante du Christ et de l'Église » (R. AMACKER et É. JUNOD, introd. à PAMPHILE, EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Apologie pour Origène*, I, SC 465, p. 56 ; voir aussi leur note 3 pour les références à cette doctrine chez Origène).

4. Les manuscrits grecs disent : « dans des tomes admirables », ce que préfèrent R. AMACKER et É. JUNOD, *ibid.*, p. 55.

5. Eusèbe de Césarée, qui se présente toujours comme Eusèbe de Pamphile. Cf. PAMPHILE, EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Apologie pour Origène*, éd. R. AMACKER et É. JUNOD, Paris 2002 (SC 464 et 465). Le passage évoqué par Socrate ne se trouve pas dans le seul livre conservé de cette *Apologie*.

6. *Tomus ad Antiochenos*, 5-6, PG 26, 801 A – 804 A.

7. Cf. I, VII, 1.

ταύτη τῇ συνόδῳ περὶ οὐσίας τε καὶ ὑποστάσεως τάδε ἀπεφάνησαντο. 14. Οὐκ ἐπὶ Θεοῦ δεῖν ἔφασαν ταύταις χρῆσθαι
 45 ταῖς λέξεσιν· οὐσίαν μὲν γὰρ μηδὲ ὀνομάσθαι ὑπὸ τῶν ἱερῶν
 γραμμάτων, τῷ δὲ τῆς ὑποστάσεως ὀνόματι καταχρησασθαι
 τὸν ἀπόστολον^a τῇ τῶν δογμάτων ἀνάγκῃ. 15. Καθ' ἕτερον
 δὲ λόγον προσπαραλαμβάνειν τὰς λέξεις ἐδογματίσαν, ὅταν
 τὴν Σαβελλίου δόξαν ἐκβάλωσιν, ἵνα μὴ στενώσει τῶν λέξεων
 50 [199] ὡς ἐν πρᾶγμα τριώνυμον νομίζωμεν <λέγεσθαι>, ἀλλ'
 ἕκαστον τῶν ὀνομαζομένων περὶ τῆς τριάδος ἐν ἰδίᾳ ὑποστά-
 σει θεολογοῖτο.

16. Ταῦτα μὲν τότε ἡ σύνοδος. Ἄ δὲ ἡμεῖς περὶ οὐσίας καὶ
 ὑποστάσεως ἴσμεν, οὐδὲν κωλύει διὰ βραχέων εἰπεῖν. 17. Οἱ
 55 τὴν λογικὴν παρ' Ἑλλησι σοφίαν ἐκθέμενοι τὴν μὲν οὐσίαν
 πολλαχῶς ὥρισαντο, ὑποστάσεως δὲ οὐδ' ἤντιναοῦν μνήμην
 πεποίηνται. 18. Εἰρηναῖος δὲ ὁ γραμματικὸς ἐν τῷ κατὰ
 στοιχείῳ Ἀττικιστῇ καὶ βάρβαρον τὴν λέξιν ἀποκαλεῖ· μηδὲ
 γὰρ παρὰ τινι τῶν παλαιῶν εἰρησθαι, 19. εἰ δὲ που καὶ
 60 ἠύρηται, μὴ ταῦτα σημαίνειν, ἐφ' ὧν νῦν παραλαμβάνεται·
 παρὰ μὲν γὰρ Σοφοκλεῖ ἐν Φοῖνικι ἐνέδραν σημαίνειν τὴν
 ὑπόστασιν, παρὰ δὲ Μενάνδρῳ τὰ καρκεύματα, ὡς εἴ τις
 λέγοι τὴν ἐν τῷ πίθῳ τοῦ οἴνου τρύγα ὑπόστασιν. 20. Ἰστέον
 65 ἀλλ' ὅμως οἱ νεώτεροι τῶν φιλοσόφων συνεχῶς ἀντὶ τῆς

a. Cf. Heb. 1, 3.

1. Les explications de Socrate ne sont pas très claires. Il est inexact que l'on n'ait pas voulu discuter à Nicée du terme *ousia* et de l'*homousios* qui lui est lié, même si l'on sait que beaucoup ne souhaitaient pas qu'on utilise ces termes non scripturaires : cf. la lettre d'Eusèbe à son Église que Socrate lui-même a citée en I, VIII, 46. Le concile, par ailleurs, mit sur le même plan *ousia* et *hypostasis* (cf. l'anathématisme en I, VIII, 30), ce qui explique le rejet qu'il suscita de la part des anti-sabelliens, soucieux d'affirmer les trois hypostases. Le concile d'Antioche de 362 manifeste le progrès de la réflexion des inconditionnels de Nicée, puisqu'il reconnaît que l'on peut parler d'une ou de trois hypostases, suivant le sens qu'on donne à ce terme, ce qui permettra la réconciliation progressive avec les Néo-Nicéens, partisans des trois hypostases. Socrate, écrivant à une époque où cette doctrine

quereller, on fit dans ce concile la déclaration suivante sur l'ousie (οὐσία) et l'hypostase. 14. Ils dirent qu'il ne fallait pas se servir de ces mots à propos de Dieu : l'ousie (οὐσία) n'était même pas mentionnée dans les lettres sacrées, l'apôtre s'était servi de façon impropre d'hypostase pour les nécessités de la doctrine^a. 15. Mais ils décidèrent d'utiliser ces termes pour une autre raison lorsqu'ils rejetèrent la doctrine de Sabellius : pour que, à cause de la faiblesse des mots, [199] nous ne pensions pas exprimer une seule réalité en trois noms, mais que chacun de ceux qui sont nommés dans la Trinité soit reconnu comme Dieu dans sa propre hypostase¹.

16. Voilà ce que dit alors le concile. Ce que nous savons nous-mêmes de l'ousie (οὐσία) et de l'hypostase, rien n'empêche de le dire brièvement². 17. Ceux qui, chez les païens, exposent la science du raisonnement ont défini l'ousie (οὐσία) de bien des façons, mais ils n'ont d'aucune manière fait mémoire de l'hypostase. 18. Le grammairien Irénée, dans le lexique par ordre alphabétique l'*Atticiste*, traite même ce terme de barbare³ : il n'a été employé par aucun des anciens, 19. et si on le trouve quelque part, il n'a pas la signification avec laquelle on le comprend aujourd'hui. Chez Sophocle, dans la *Phénicienne*, l'hypostase signifie 'embuscade', chez Ménandre 'les saucés', comme si l'on appelait hypostase la lie dans un tonneau de vin⁴. 20. Il faut savoir cependant que, même si les anciens philosophes ont négligé ce mot, les philosophes plus récents ont constamment utilisé

est devenue l'orthodoxie, essaie de gommer la confusion sémantique qui a existé entre les deux termes après Nicée et du fait de Nicée.

2. Socrate se livre ici à un petit développement pédant, mais finalement bien peu éclairant, pour faire montre de sa culture ! De surcroît, il est loin d'être exact : hypostase a été ainsi utilisé par Aristote avec le sens de substance, réalité matérielle (*De mundo*, 4, 395 a).

3. C'est Irénée lui-même, un grammairien alexandrin du milieu du I^{er} siècle, qui est appelé « l'Atticiste » par plusieurs auteurs. Il ne reste de son œuvre que de rares fragments. Cf. *RE*, s. v. Eirenaïos 7.

4. SOPHOCLE, *fragm.* 719 Radt ; MÉNANDRE, *fr.* 397, 10 K.

οὐσίας τῇ λέξει τῆς ὑποστάσεως ἀπεχρήσαντο. 21. Οὐσίας δέ, ὡς ἔφαμεν, τὸν ὄρον διαφόρως ἀποδεδώκασιν. Εἰ δὲ ὄρω ἢ οὐσία περιλαμβάνεται, πῶς ἐπὶ Θεοῦ τοῦ μὴ δυναμένου περιληφθῆναι κυρίως τῇ λέξει χρῆσαιμεθα ; 22. Εὐάγριος δὲ ἐν τῷ Μοναχικῷ προπετῶς μὲν καὶ ἀπερισκέπτως θεολογεῖν ἀποσυμβουλεῖ, ὀρίζεσθαι δὲ ὡς ἀπλοῦν τὸ θεῖον πάντη ἀπαγορεύει· τῶν γὰρ συνθέτων εἶναι τοὺς ὄρους φησίν. 23. Ὁ δὲ αὐτὸς καὶ ταῦτα κατὰ λέξιν διδάσκει· « Πᾶσα πρότασις, φησίν, ἢ γένος ἔχει κατηγορούμενον ἢ εἶδος ἢ διαφορὰν ἢ ἴδιον ἢ συμβεβηκὸς ἢ τὸ ἐκ τούτων συγκείμενον· οὐδὲν δὲ ἐπὶ τῆς ἁγίας τριάδος τῶν εἰρημένων ἐστιν λαβεῖν· σιωπῇ προσκυνείσθω τὸ ἄρρητον. » 24. Ταῦτα μὲν οὖν ὁ Εὐάγριος, περὶ οὗ εἰς ὕστερον ἐροῦμεν. Ἡμεῖς δὲ εἰ καὶ ἐν παρεκδόσει δοκοῦμεν ταῦτα εἰρηκέναι, ἀλλ' ὡς χρῆσιμων τῇ ὑποθέσει τῆς ἱστορίας ἐμνημονεύσαμεν.

VIII

[200] 1. Ἀθανάσιος δὲ καὶ τὸν περὶ τῆς φυγῆς ἀπολογητικὸν λόγον πάλαι πεπονημένον αὐτῷ ἐπὶ τῶν παρόντων τότε διεξῆλθεν. 2. Οὗ μέρη τὰ χρήσιμα καὶ ἐπωφελῆ ἐνταῦθα προσγράφων τὸν ὅλον λόγον πολῦστιχον ὄντα καὶ ζητεῖν καὶ ἀναγινώσκειν τοῖς φιλοπόνοις ἀνῆκα.

3. « Ἴδοῦ ταῦτα τῶν ἀσεβῶν τὰ τολμήματα· ταῦτα δρῶντες καὶ μὴ ἐντραπέντες ἐφ' οἷς πρότερον καθ' ἡμῶν ἐτύρευσαν κακοῖς, ἔτι καὶ νῦν κακηγοροῦσιν ἐκφυγεῖν δυνηθέντας

1. Origène pourtant ne confondait pas les deux termes

2. Le terme μοναχικός utilisé ici par Socrate n'est pas un titre, mais un nom commun (cf. note à IV, xxiii, 35).

3. ÉVAGRE, *Le gnostique*, 27 (SC 356, p. 132-133, avec les notes de A. GUILLAUMONT sur les différences entre le texte de Socrate et celui d'Évagre).

4. ÉVAGRE, *Le Gnostique*, 41 (SC 356, p. 166-169).

le terme d'hypostase à la place de celui d'ousie (οὐσία)¹. 21. Or ils ont donné, comme nous l'avons dit, des définitions de l'ousie (οὐσία) différentes ; mais si l'ousie (οὐσία) peut être saisie par une définition, comment l'utiliserions-nous pour Dieu, qui ne peut, au sens propre, être saisi par un terme ? 22. Évagre, dans son ouvrage sur les moines², conseille de ne pas parler de Dieu précipitamment et inconsidérément, et il interdit absolument de définir la divinité, parce que simple, car les définitions, dit-il, sont propres aux êtres composés³. 23. Le même enseigne littéralement ceci : « Toute proposition a comme prédicat ou un genre, ou une différence, ou une espèce, ou une propriété, ou un accident, ou ce qui est composé de ces choses ; mais au sujet de la sainte Trinité, rien de ce qui vient d'être dit n'est admissible. Qu'en silence soit adoré l'ineffable⁴. » 24. Voilà donc ce que dit Évagre, dont nous parlerons plus tard. Pour nous, même si nous semblons avoir dit cela dans une digression, nous l'avons rapporté parce que c'est utile au sujet de cette histoire.

VIII

L'Apologie pour sa fuite d'Athanase

[200] 1. Athanase lut alors aux présents le discours d'apologie *Sur sa fuite*, qu'il avait composé autrefois⁵. 2. En en transcrivant ici les passages utiles et avantageux, je laisse aux curieux le soin de chercher et de lire le discours entier, qui est long.

3. « Voilà ce qu'ont osé les impies. En faisant cela et sans avoir éprouvé de honte pour les maux qu'ils ont une première fois machinés contre nous, ils nous critiquent encore maintenant d'avoir pu échapper à leurs mains meurtrières,

5. On date cette apologie d'Athanase de 357 (cf. J. SZYMUSIAK, Athanase d'Alexandrie, *Deux apologies. A l'empereur Constance. Pour sa fuite*, SC 56bis, Paris 1987, p. 62). Socrate est le seul à mentionner cette lecture lors du concile de 361.

αὐτῶν τὰς ἀνδροφόνους χεῖρας, μᾶλλον δὲ ὀδύρονται πικρῶς,
 10 ὅτι μὴ καὶ ἐκποδῶν τέλεον πεποιήκασιν. 4. Καὶ λοιπὸν προ-
 φασίζονται δειλίαν ὀνειδίζοντες, ἀγνοοῦντες ὅτι καὶ τοῦτο
 γογγύζοντες εἰς ἑαυτοὺς ἐπιστρέφουσι μᾶλλον τὴν μέμψιν. 5.
 Εἰ γὰρ φαῦλον τὸ φεύγειν, πολλῶν χεῖρον τὸ διώκειν. Ὁ μὲν
 γάρ, ἵνα μὴ ἀποθάνῃ, κρύπτεται, ὁ δὲ διώκει ζητῶν ἀποκτεῖ-
 15 ναι. 6. Καὶ τὸ μὲν φεύγειν γέγραπται, ὁ δὲ ζητῶν ἀναιρηῆσαι
 παραβαίνει νόμον, καὶ μᾶλλον αὐτὸς τὴν πρόφασιν τοῦ φεύ-
 γειν παρέχει. 7. Εἴπερ οὖν τὴν φυγὴν ὀνειδίζουσιν, ἐντρεπέ-
 τωσαν πλέον ἑαυτοὺς οἱ διώκοντες· παύεσθωσαν ἐπιβουλεύο-
 ντες, καὶ παύονται καὶ οἱ φεύγοντες εὐθύς. 8. Ἀλλὰ τῆς μὲν
 20 ἰδίας πονηρίας οὐ παύονται, τοῦ δὲ καταλαβεῖν ἕνεκα πάντα
 πράττουσιν, εἰδότες ὅτι τῶν διωκομένων ἡ φυγὴ μέγας ἔλεγ-
 χός ἐστι κατὰ τῶν διωκόντων. 9. Οὐδεὶς γὰρ τὸν πρῶον καὶ
 φιλόνηρον φεύγει, ἀλλὰ μᾶλλον τὸν ἄγριον καὶ πονηρὸν
 ὄντα τὸν τρόπον· ἵπας γὰρ κατώδυνος καὶ ὑπόχρεως ^b ἀπὸ
 25 μὲν τοῦ Σαοὺλ ἔφευγεν, πρὸς δὲ τὸν Δαβὶδ κατέφευγεν. 10.
 Διὰ τοῦτο καὶ οὗτοι τοὺς κρυπτομένους αὐτοὺς ἀναιρεῖν
 σπουδάζουσιν ὑπὲρ τοῦ μὴ δοκεῖν ἔχειν τῆς ἑαυτῶν πονηρίας
 τὸν ἔλεγχον. 11. Ἀλλὰ καὶ ἐν τούτῳ δοκοῦσι τυφλώττειν οἱ
 πλανώμενοι· ὅσῳ γὰρ ἡ φυγὴ πρόδηλος, τοσοῦτω πλέον ἡ ἐξ
 30 ἐπιβουλῆς γινομένη παρ' αὐτῶν ἀναιρέσις καὶ ἐξορία προφα-
 νεστέρα γενήσεται. 12. Ἄν τε γὰρ ἀποκτείνωσιν, ὁ θάνατος
 μεῖζον ἠχήσει κατ' αὐτῶν· ἂν τε πάλιν ἐξορίσωσιν, πανταχοῦ
 καθ' ἑαυτῶν αὐτοὶ μνημεῖα τῆς παρανομίας ἐξαποστέλλου-
 σιν. 13. Εἰ μὲν οὖν ἔσφζον τὰς φρένας, ἔβλεπον ἑαυτοὺς ἐν
 35 τούτοις συνεχομένους καὶ τοῖς ἑαυτῶν προσκόπτοντας λογι-
 σμοῖς. 14. Ἐπειδὴ δὲ καὶ τὸ σωφρονεῖν ἀπέωλεσαν, διὰ τοῦτο
 καὶ διώκοντες ἐξάγονται καὶ ζητοῦντες ἀνελεῖν οὐχ ὀρῶσιν
 ἑαυτῶν τὴν ἀσέβειαν.

[201] 15. Εἰ γὰρ λοιδοροῦσι τοὺς κρυπτομένους ἀπὸ τῶν
 40 ζητούντων ἀνελεῖν καὶ διαβάλλουσι τοὺς φεύγοντας ἀπὸ τῶν

b. 1 Rg 22, 2.

1. ATHANASE, *Apol. de fuga*, 7, 5-9, 1 (SC 56, p. 141-142).

ou plutôt ils regrettent amèrement de ne pas s'être complè-
 tement débarrassés de nous. 4. Et voici qu'ils mettent en
 avant le reproche de lâcheté, sans se rendre compte que,
 lorsqu'ils murmurent cela, ils retournent plutôt le blâme
 contre eux-mêmes. 5. S'il est honteux de fuir, il est bien pire
 de persécuter : l'un, pour ne pas mourir, se cache, l'autre
 persécute en cherchant à tuer. 6. La fuite est mentionnée
 dans l'Écriture, mais celui qui cherche à mettre à mort
 enfreint la loi, et même il fournit l'excuse à la fuite. 7. Si donc
 ils me reprochent ma fuite, que les persécuteurs aient plutôt
 honte d'eux-mêmes ; qu'ils cessent de comploter, et ceux
 qui fuient cesseront aussitôt de le faire. 8. Mais ils ne met-
 tent pas de cesse à leur méchanceté ; au contraire ils font
 tout pour se saisir (de moi), alors qu'ils savent que la fuite
 des persécutés constitue un grand reproche contre les persé-
 cuteurs. 9. Personne ne fuit quelqu'un de doux et charitable,
 mais plutôt celui qui est sauvage et de méchant caractère.
 'Quiconque était malheureux et débiteur' ^b fuyait Saül et se
 réfugiait près de David. 10. C'est pour cela aussi que ces
 gens s'efforcent de faire périr ceux qui se cachent : pour que
 ne semble pas exister la preuve de leur méchanceté. 11. Mais
 même en cela ils semblent être aveugles, ces égarés, car si la
 fuite est manifeste, la mort ou l'exil provoqués par leurs
 complots deviendront d'autant plus visibles. 12. S'ils tuent,
 la mort aura plus de retentissement contre eux ; et s'ils
 exilent de nouveau, c'est partout qu'eux-mêmes répandent
 des témoignages de leur iniquité. 13. Si donc ils conservaient
 leur bon sens, ils verraient qu'ainsi ils se contraignent eux-
 mêmes et qu'ils s'empêchent dans leurs propres raisonnements.
 14. Mais parce qu'ils ont perdu leur capacité de raisonner,
 à cause de cela ils se laissent emporter lorsqu'ils
 persécutent et ne voient pas leur propre impiété lorsqu'ils
 cherchent à tuer ¹.

[201] 15. S'ils insultent ceux qui se cachent de ceux
 qui cherchent à les tuer et accusent ceux qui fuient devant

διωκόντων, τί ποιήσουσιν ὁρῶντες τὸν μὲν Ἰακώβ φεύγοντα τὸν ἀδελφὸν Ἡσαῦ ^c, τὸν δὲ Μωυσῆν εἰς Μαδιάμ ἀναχωροῦντα διὰ τὸν φόβον τοῦ Φαραώ ^d; 16. Τί δὲ τοιαῦτα φλυαροῦντες ἀπολογήσονται τῷ Δαβὶδ φεύγοντι τὸν Σαοὺλ ἀπὸ τῆς οἰκίας ἀποστείλαντα αὐτὸν ἀναιρεθῆναι ^e καὶ κρυπτομένῳ μὲν αὐτῷ ἐν τῷ σπηλαίῳ καὶ ἀλλοιοῦντι τὸ πρόσωπον ἑαυτοῦ, ἕως οὗ παρέλθῃ τὸν Ἀβιμέλεχ, καὶ τὴν ἐπιβουλὴν ἐκκλίνη ^f; 17. Τί δ' ἂν εἶποιεν οἱ πάντα λέγοντες εὐχερῶς τὸν μέγαν Ἥλιαν ὁρῶντες ἐπικαλούμενον μὲν τὸν Θεὸν καὶ νεκρὸν ἐγείροντα ^g, κρυπτόμενον δὲ διὰ τὸν Ἀχάβ καὶ φεύγοντα διὰ τὰς ἀπειλὰς τῆς Ἰεζάβελ ^h; Τότε γὰρ ζητούμενοι <καὶ> οἱ υἱοὶ τῶν προφητῶν ἐκρύπτοντο, λανθάνοντες ἐν τοῖς σπηλαίοις παρὰ τῷ Ἀβδία ⁱ. 18. Ἡ τοῦτοις μὲν ὡς παλαιοῖς οὐκ ἐνέτυχον, τῶν δὲ κατὰ τὸ εὐαγγέλιον οὐδεμίαν μνήμην ἔχουσι; Καὶ γὰρ καὶ οἱ μαθηταὶ διὰ τὸν φόβον τῶν Ἰουδαίων ἀνεχώρου κρυπτόμενοι ^j, καὶ ὁ Παῦλος ἐν Δαμασκῷ παρὰ τοῦ ἐθνάρχου ζητούμενος ἀπὸ τοῦ τείχους ἐν σαργάνῃ κεχάλασται, καὶ ἐξέφυγε τοῦ ζητοῦντος τὰς χεῖρας ^k. 19. Τῆς τοίνυν γραφῆς τοιαῦτα λεγούσης περὶ τῶν ἁγίων ποίαν ἕρα πρόφασιν τῆς ἑαυτῶν προπετείας ἐξευρεῖν δυνήσονται; 20. Ἄν τε γὰρ δειλίαν ὀνειδίσωσι, κατ' αὐτῶν ὡς μαινομένων τὸ τόλμημα· κἂν τε ὡς παρὰ τὸ βούλημα τοῦ Θεοῦ ποιοῦντας αὐτοὺς διαβάλλουσι, οὐκ εἰδότες εἰσὶ παντελῶς τὰς γραφάς. 21. Ἐν μὲν γὰρ τῷ νόμῳ πρόσταξις ἦν ἐκταγῆναι καὶ πόλεις φυγαδευτηρίους, ὑπὲρ τοῦ τοὺς ζητουμένους εἰς θάνατον ὅπως δῆποτε δύνασθαι διασφύζεσθαι ^l. 22. Ἐπὶ δὲ συντελείᾳ τῶν αἰώνων ^m παραγενόμενος αὐτὸς ὁ τῷ Μωυσεῖ λαλήσας λόγος τοῦ πατρὸς πάλιν ἐντολὴν ταύτην δίδωσι λέγων, *Ὅταν δὲ διώκωσιν ὑμᾶς ἐκ τῆς πόλεως ταύτης, φεύγετε εἰς τὴν ἑτέραν* ⁿ. 23. Καὶ μετ' ὀλίγα φησὶν· *Ὅταν οὖν ἴδητε τὸ βδέλυγμα τῆς ἐρημώσεως τὸ ῥηθὲν διὰ Δανιὴλ τοῦ προφήτου ἐστὼς ἐν*

leurs persécuteurs, que feront-ils en voyant Jacob fuyant son frère Esau ^c, Moïse se réfugiant à Madian par crainte du Pharaon ^d? 16. Comment, avec de telles inepties, excuseront-ils David fuyant Saül qui envoie de sa maison des gens pour le tuer ^e, se cachant dans la grotte et maquillant ses traits jusqu'à ce qu'il échappe à Abimélech et qu'il déjoue le complot ^f? 17. Que diraient-ils, eux qui ont réponse facile à tout, en voyant le grand Élie, qui invoque Dieu et ressuscite un mort ^g, mais qui se cache à cause d'Achab et fuit à cause des menaces de Jézabel ^h? Car alors, recherchés, les fils des prophètes aussi se cachaient, demeurant terrés dans des grottes à cause d'Abdias ⁱ. 18. Ou bien, s'ils n'ont pas lu ces histoires parce qu'elles sont anciennes, n'ont-ils aucun souvenir de celles que rapporte l'évangile? Les disciples aussi, par crainte des Juifs, se retiraient et se cachaient ^j; Paul à Damas, recherché par l'ethnarque, fut descendu du rempart dans une corbeille et échappa aux mains de celui qui le cherchait ^k. 19. Alors que l'Écriture nous rapporte de telles choses des saints, quel prétexte pourront-ils trouver à leur propre témérité? 20. S'ils leur reprochent leur lâcheté, leur audace se tourne contre eux dans leur folie, et s'ils les accusent d'agir contre la volonté de Dieu, c'est qu'ils ignorent complètement les Écritures. 21. Il y avait dans la Loi l'ordre d'installer des cités d'asile pour ceux qu'on recherchait en vue de les mettre à mort, de manière à ce qu'ils puissent être sauvés ^l. 22. Et à la consommation des temps ^m, le Verbe du Père qui a parlé à Moïse, venu lui-même, donne de nouveau ce commandement en disant : *Quand ils vous chasseront d'une ville, fuyez dans une autre* ⁿ, 23. et peu après il dit : *Lorsque vous verrez l'abomination de la désolation dont a parlé le prophète Daniel installée dans le lieu saint (que le lecteur com-*

c. Cf. Gn 27, 43. d. Cf. Ex. 2, 17. e. Cf. 1 Rg 19, 11-12. f. Cf. 1 Rg 22, 1; 24, 1-8. g. Cf. 3 Rg 17, 17-23. h. Cf. 3 Rg 19, 3. i. Cf. 3 Rg 18, 4. j. Jn 20, 19. k. 2 Co 11, 30. l. Cf. Nb 35, 11-12. m. Hb 0, 26. n. Mt 10, 23.

1. Sur la confusion des références d'Athanase au livre des Règles, cf. *Ibid.*, p. 144, note 1.

τόπω ἀγίῳ (ὁ ἀναγιώσκων νοεῖτω), τότε οἱ ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ
 φευγέτωσαν εἰς τὰ ὄρη, [202] ὁ ἐπὶ τοῦ δώματος μὴ κατα-
 βήτω ἄραι τὰ ἐκ τῆς οἰκίας αὐτοῦ· ὁ ἐν τῷ ἀγρῷ μὴ ἐπιστρε-
 75 πάτω ἄραι τὰ ἱμάτια αὐτοῦ^ο. 24. Ταῦτα γὰρ εἰδότες οἱ ἅγιοι
 τοιαύτην εἶχον τῆς πολιτείας ἀγωγὴν· ἃ γὰρ νῦν προσέταξεν ὁ
 Κύριος, ταῦτα καὶ πρὸ τῆς ἐνσάρκου παρουσίας ἐν τοῖς ἁγίοις
 ἐλάλει. 25. Καὶ ἔστιν οὗτος ὅρος ἀνθρώποις εἰς τελειότητα
 80 φέρων, ὃ δ' ἂν ὁ Θεὸς προστάξῃ, τοῦτο ποιεῖν. 26. Διὰ τοῦτο
 καὶ αὐτὸς ὁ Λόγος δι' ἡμᾶς γενόμενος ἄνθρωπος κατηξίωσεν
 ζητούμενος ὡς ἡμεῖς κρυβῆναι καὶ πάλιν διωκόμενος φεύγειν
 καὶ τὴν ἐπιβουλὴν ἐκκλιῖναι^ρ. 27. Ἐπρεπε γὰρ αὐτόν, ὡς ἐκ
 τοῦ πεινῆν καὶ διψῆν καὶ τοῦ παθεῖν, οὕτως καὶ ἐκ τούτου
 85 δεικνύειν ἑαυτὸν ἐνανθρωπήσαντα. 28. Ἐξ ἀρχῆς μὲν <γὰρ>
 ἀμα τῷ γενέσθαι ἄνθρωπος, ὅτε παιδίον ἦν, αὐτὸς διὰ τοῦ
 ἀγγέλου ἐνετείλατο τῷ Ἰωσήφ· Ἐγερθεὶς παράλαβε τὸ παι-
 δίον καὶ τὴν μητέρα αὐτοῦ καὶ φεῦγε εἰς Αἴγυπτον· μέλλει
 γὰρ Ἡρώδης ζητεῖν τὴν ψυχὴν τοῦ παιδίου^ο. 29. Καὶ ἀπο-
 θανόντος δὲ Ἡρώδου φαίνεται δι' Ἀρχέλαον τὸν υἱὸν αὐτοῦ
 90 ἀναχωρῶν εἰς τὴν Ναζαρέτ^ρ. 30. Ὅτε δὲ λοιπὸν καὶ Θεὸν
 ἑαυτὸν ἐδείκνυε καὶ τὴν ξηρὰν χεῖρα πεποίηκεν ὑγιῆ, οἱ μὲν
 Φαρισαῖοι ἐξεληθόντες συμβούλιον ἐποίουν κατ' αὐτοῦ, ὅπως
 αὐτὸν ἀπολέσωσιν, ὃ δὲ Ἰησοῦς γνοὺς ἀνεχώρησεν ἐκεῖθεν^ο.
 31. Καὶ γὰρ καὶ ὅτε τὸν Λάζαρον ἤγειρεν ἐκ νεκρῶν, ἀπ'
 95 ἐκεῖνης, φησὶ, τῆς ἡμέρας ἐβουλεύσαντο, ἵνα ἀποκτείνωσιν
 αὐτόν· ὃ οὖν Ἰησοῦς οὐκέτι παρησιία περιεπάτει ἐν τοῖς
 Ἰουδαίοις, ἀλλὰ ἀπῆλθεν ἐκεῖθεν εἰς τὴν χώραν ἐγγὺς τῆς
 ἐρήμου^ρ. 32. Εἶτα λέγοντος τοῦ Σωτῆρος Πρὶν Ἀβραὰμ
 γενέσθαι, ἐγὼ εἰμι^υ, οἱ μὲν Ἰουδαῖοι ἔλαβον λίθους ἵνα
 100 βάλωσιν ἐπ' αὐτόν, ὃ δὲ Ἰησοῦς ἐκρύβη καὶ ἐξῆλθεν ἐκ τοῦ
 ἱεροῦ, καὶ διελθὼν διὰ μέσου αὐτῶν ἐπορεύετο καὶ παρήγεν
 οὕτως^υ. 33. Ἄρα ταῦτα βλέποντες, μᾶλλον δὲ κἂν ἀκούοντες,
 ἐπεὶ μὴ βλέπουσι <πῶς> κατὰ τὸ γεγραμμένον οὐ θέλουσι

ο. Mt 24, 15-18. ρ. Cf. Jn 8, 59. q. Mt 2, 13. r. Cf. Mt 2, 19, 22-23.
 s. Mt 12, 14-15. t. Jn 11, 53-54. u. Jn 8, 58. v. Jn 8, 59 ; Lc 4, 30.

prenne), alors, que ceux qui sont en Judée s'enfuient dans
 les montagnes [202], que celui qui est sur la terrasse ne
 descende pas dans la demeure pour prendre de ce qui est
 dans sa maison, que celui qui est aux champs n'en revienne
 pas pour prendre ses vêtements^ο. 24. Connaissant cela, les
 saints ont adopté une pareille ligne de conduite, car ce qu'a
 ordonné maintenant le Seigneur, il l'exprimait déjà dans les
 saints avant sa venue dans la chair. 25. Et la règle pour les
 hommes qui conduit à la perfection, c'est de faire ce que
 Dieu a ordonné. 26. C'est pourquoi le Verbe lui-même,
 devenu homme à cause de nous, a jugé bon, lorsqu'il était
 poursuivi comme nous, de se cacher, et poursuivi à nouveau,
 de fuir et d'échapper aux intrigues^ρ. 27. Il convenait en
 effet, de même qu'il l'a fait par la faim, par la soif, par la
 souffrance, qu'il montre de même par cette conduite qu'il
 s'est fait homme. 28. Car dès le début, au moment où il se
 faisait homme, lorsqu'il était un petit enfant, lui-même a
 donné cet ordre à Joseph, par l'intermédiaire de l'ange :
 'Lève-toi, prends le petit enfant et sa mère et fuis en Égypte,
 car Hérode va chercher à attenter à la vie de l'enfant^ο'. 29.
 Et lorsque Hérode meurt, il apparaît que c'est à cause de son
 fils Archélaüs qu'il se retire à Nazareth^ρ. 30. Lorsque
 ensuite il montrait qu'il est Dieu et qu'il a guéri la main
 desséchée, 'les Pharisiens sortirent et tinrent conseil contre
 lui sur la manière dont ils le tueraient, mais Jésus, le
 sachant, s'en alla de cet endroit^ο'. Et lorsqu'il ressuscita
 Lazare d'entre les morts, 'à partir de ce jour-là, dit l'Écri-
 ture, ils décidèrent de le tuer ; aussi Jésus ne se montrait
 plus en public parmi les Juifs, mais il partit de là dans la
 région voisine du désert^ρ'. 32. Ensuite, lorsque le Sauveur
 déclarait : 'Avant qu'Abraham fût, je suis^υ', les Juifs pri-
 rent des pierres pour les lui jeter, mais Jésus se cacha et
 sortit du temple, et passant au milieu d'eux il continuait
 son chemin^υ et ainsi leur échappait. 33. Alors qu'ils voient
 cela, ou plutôt qu'ils l'entendent puisqu'ils ne le voient pas,
 comment ne cherchent-ils pas à être brûlés par le feu,

γενέσθαι πυρίκαυστοι ^w, ὅτι ἐναντία, ὧν ὁ κύριος ποιεῖ καὶ
 110 διδάσκει, βουλεύονται καὶ φθέγγονται; 34. Καὶ γὰρ ὅτε
 Ἰωάννης μεμαρτύρηκε καὶ οἱ μαθηταὶ τὸ σῶμα ἔθαψαν,
 ἄκούσας ὁ Ἰησοῦς ἀνεχώρησεν ἐκεῖθεν ἐν πλοίῳ εἰς ἔρημον
 τόπον κατ' ἰδίαν ^x. 35. Ὁ μὲν οὖν κύριος [203] ἐποίει ταῦτα
 καὶ οὕτως ἐδίδασκεν. Εἶθε δὲ οὗτοι κἀν οὕτως αἰσχυνοῦσιν
 115 καὶ μέχρι τῶν ἀνθρώπων στήσωσιν ἑαυτῶν τὴν προπέτειαν
 καὶ μὴ πλέον μανέντες ἐγκαλέσωσι καὶ τῷ σωτῆρι δειλίαν,
 ἀπαξ κατ' αὐτοῦ βλασφημεῖν μελετήσαντες. 36. Ἄλλ' οὔτε
 μαινομένων αὐτῶν τις ἀνέξεται· μᾶλλον δὲ καὶ τὰ εὐαγγέλια
 μὴ νοοῦντες ἐλεγχθήσονται. 37. Ἔστι γὰρ ἡ πρόφασις τῆς
 120 τοιαύτης ἀναχωρήσεως καὶ φυγῆς εὐλόγος καὶ ἀληθής, ἣν ἐπὶ
 μὲν τοῦ σωτῆρος οἱ εὐαγγελισταὶ κειμένην ἀπεμνημόνευσαν,
 δεῖ δὲ ἡμᾶς ἐκ τούτου <καὶ> ἐπὶ πάντων τῶν ἀγίων τὴν
 αὐτὴν λογιζέσθαι 38. (ὁ γὰρ ἐπὶ τοῦ σωτῆρος ἀνθρωπίνως
 γέγραπται, ταῦτα τῷ κοινῷ γένοιτο τῶν ἀνθρώπων ἀναφέρε-
 125 σθαι προσήκει· τὰ γὰρ ἡμῶν ἐκεῖνος ἀνεδέξατο καὶ τὰ τῆς
 ἡμετέρας ἀσθενείας πάθη ἐνεδείκνυτο) 39. ἦν ὁ Ἰωάννης
 ἔγραφεν οὕτως· Ἔζήτουν οὖν αὐτὸν πιάσαι, καὶ οὐδεὶς ἐπέ-
 βαλεν ἐπ' αὐτὸν τὰς χεῖρας, ὅτι οὐπω ἐληλύθει ἡ ὥρα αὐτοῦ ^y.
 40. Καὶ γὰρ καὶ πρὸ τοῦ ταύτην ἐλθεῖν ἔλεγεν αὐτὸς τῇ μὲν
 130 μητρὶ Ὁὐπω ἦλθεν ἡ ὥρα μου ^z, τοῖς δὲ χρηματίσασιν ἀδελ-
 φοῖς αὐτοῦ Ὁ ἐμὸς καιρὸς οὐπω πάρεστι ^{aa}. 41. Πάλιν τε
 ἐλθόντος τοῦ καιροῦ ἔλεγεν τοῖς μαθηταῖς· Καθεύδετε λοιπὸν
 καὶ ἀναπαύεσθε· ἰδοῦ γὰρ ἤγγικεν ἡ ὥρα, καὶ ὁ υἱὸς τοῦ
 ἀνθρώπου παραδοθήσεται εἰς χεῖρας ἁμαρτωλῶν ^{ab}. 42. Οὔτε
 135 δὲ πρὸ τοῦ τὸν χρόνον ἐλθεῖν ἤφιεν ἑαυτὸν κρατεῖσθαι οὔτε
 τοῦ καιροῦ παρόντος ἐκρύπτετο, ἀλλὰ καὶ ἔκδοτον ἑαυτὸν
 ἐδίδου τοῖς ἐπιβουλεύουσιν. 43. Οὕτω καὶ οἱ μακάριοι μάρτυ-
 ρες ἐν τοῖς κατὰ καιροῦς διωγμοῖς ἐφύλαττον, καὶ διωκόμενοι
 μὲν ἔφευγον καὶ λανθάνοντες ἐκαρτέρουν, εὐρισκόμενοι δὲ
 140 ἔμαρτύρουν. »

conformément à l'Écriture ^w, parce qu'ils projettent et
 affirment le contraire de ce que le Sauveur fait et enseigne ?
 34. Car lorsque Jean eut subi le martyre et que ses disciples
 ensevelirent son corps, *Jésus, l'ayant appris, partit de là en
 barque dans un endroit désert, à l'écart* ^x. 35. Donc, le
 Seigneur [203] faisait cela et c'est ainsi qu'il enseignait. Si
 du moins ces gens-là en rougissaient et se bornaient à appli-
 quer leur propre absence de réflexion aux hommes, sans
 pousser leur folie jusqu'à reprocher sa lâcheté au Sauveur,
 alors qu'ils ont une fois déjà blasphémé contre lui ! 36. Mais
 personne ne les suivra dans leur folie ; on leur prouvera
 plutôt qu'ils ne comprennent pas les évangiles. 37. Le motif
 d'une telle retraite, d'une telle fuite, que les évangélistes ont
 rapporté de notre Sauveur, est raisonnable et véridique, et il
 faut, à partir de là, que nous mettions aussi le même au
 compte de tous les saints (38. car ce qui est écrit du Sauveur
 par rapport à son humanité, il convient de l'appliquer à tout
 le genre humain : il a pris sur lui ce qui est de nous et il a fait
 voir en lui les passions de notre faiblesse). 39. De ce motif,
 Jean écrivait ceci : *Ils cherchaient à se saisir de lui, mais
 personne ne mit la main sur lui, car son heure n'était pas
 encore venue* ^y. En effet, avant que son heure ne vienne, il
 disait à sa mère : *Mon heure n'est pas encore venue* ^z, et à
 ceux qui passaient pour ses frères : *Mon heure n'est pas
 encore là* ^{aa}. 41. Il disait à nouveau aux disciples, lorsque le
 temps fut venu : *Dormez maintenant et reposez-vous car
 voici que l'heure est arrivée et le fils de l'homme sera livré aux
 mains de pécheurs* ^{ab} ¹. 42. Ni il ne se laissait saisir avant que
 le temps soit arrivé, ni il ne se cachait une fois le temps venu,
 mais il se livrait à ceux qui lui voulaient du mal ². 43. Telle fut
 la conduite des bienheureux martyrs dans les persécutions de
 leur temps : poursuivis, ils fuyaient, cachés, ils tenaient
 bon ; découverts, ils subissaient le martyre ³. »

w. Is 9, 5. x. Mt 14, 13. y. Jn 7, 30. z. Jn 2, 4. aa. Jn 7, 5.
 ab. Mt 26, 45.

1. *Ibid.*, 10, 4-13, 6 (p. 144-148).

2. *Ibid.*, 15, 5 (p. 151).

3. *Ibid.*, 22, 2 (p. 160).

44. Τοιαῦτα μὲν οὖν Ἀθανάσιος ἐν τῷ περὶ τῆς φυγῆς ἀπολογητικῷ διεξῆλθεν.

IX

1. Εὐσέβιος δὲ ὁ Βερκέλλων ἐπίσκοπος εὐθὺς μετὰ τὴν σύνοδον ἐκ τῆς Ἀλεξανδρείας ἐπὶ τὴν Ἀντιόχειαν ὤρμησεν, 2. εὐρῶν τε Παυλῖνον μὲν ὑπὸ Λουκίφερος χειροτονηθέντα, τὰ δὲ πλήθη διεστηκότα (οἱ γὰρ Μελετίῳ ἀκολουθήσαντες 5 ἰδία συνήγοντο), ταραχθεὶς ὅτι τῇ γενομένῃ χειρο[204]τονίᾳ μὴ πάντες συνήνουν, κατέγνω μὲν καθ' ἑαυτὸν τοῦ γενομένου, τῇ δὲ πρὸς Λουκίφερα αἰδοῖ σιωπήσας <οὐδετέρῳ τε μέρει κοινωνήσας> ἀνεχώρησεν, ἐπαγγειλάμενος ἐν συνεδρίῳ ἐπισκόπων τὰ γενόμενα διορθώσασθαι. 3. Καὶ μετὰ ταῦτα πολ- 10 λὴν σπουδὴν θέμενος ἐνώσαι τοὺς διεστῶτας οὐκ ἴσχυσεν. Ἐφθασε δὲ Μελέτιος τῆς ἐξορίας ἐπανελθὼν, καὶ εὐρῶν ἰδία συναγομένους τοὺς συνελθόντας αὐτῷ, τούτων προϊστάτο. 4. Ἀλλὰ τῶν μὲν ἐκκλησιῶν ἐκράτει Εὐζώσιος ὁ τῆς Ἀρειανῆς προεστὼς θρησκείας, Παυλῖνος δὲ μίαν τῶν μικρῶν ἔνδον τῆς 15 πόλεως ἐκκλησιῶν εἶχεν, ἧς αὐτὸν Εὐζώσιος αἰδοῖ τῇ πρὸς αὐτὸν οὐκ ἐξέβαλεν, Μελέτιος δὲ ἕξω τῶν πυλῶν τῆς πόλεως τὰς συναγωγὰς ἐποιεῖτο. 5. Τότε μὲν δὴ οὕτω τῆς Ἀντιοχείας Εὐσέβιος ἀνεχώρησεν, Λούκιφερ δὲ πυθόμενος μὴ δέχεσθαι ὑπὸ Εὐσεβίου τὴν χειροτονίαν αὐτοῦ ὕβριν ἤγειτο 20 καὶ δεινῶς ἠγανάκτει· διεκρίνεται οὖν κοινωεῖν Εὐσεβίῳ, καὶ τὰ τῇ συνόδῳ ἀρέσαντα ἀποδοκιμάζειν ἐκ φιλονεικίας ἐβούλετο. 6. Ταῦτα ἐν καιρῷ λύπης γενόμενα πολλοὺς τῆς ἐκκλησίας ἀπέστησεν, καὶ γίνεται πάλιν Λουκιφεριανῶν ἑτέρα αἵρεσις. 7. Ἀλλὰ Λούκιφερ τὴν ὄργην ἀποπληρῶσαι οὐκ 25 ἴσχυσεν· ἐδέδετο γὰρ ταῖς ἑαυτοῦ ὁμολογίαις, δι' ὧν ἀποστείλας <αὐτοῦ> τὸν διάκονον στέρξειν τὰ ὑπὸ τῆς συνόδου

44. Voilà ce qu'exposa Athanase dans son *Apologie sur sa fuite*.

IX

*La situation à Antioche*¹

1. Eusèbe, l'évêque de Verceil, aussitôt après le concile, partit d'Alexandrie pour Antioche. 2. Il y trouva Paulin ordonné par Lucifer et le peuple divisé (ceux qui suivaient Mélèce tenaient leurs réunions à part). Troublé parce que [204] tous ne s'accordaient pas sur cette ordination, il blâma en lui-même ce qui s'était passé, mais garda le silence par respect pour Lucifer ; et sans être entré en communion avec aucun des deux partis, il s'en alla, après avoir promis que l'affaire serait réglée lors d'une assemblée des évêques. 3. Par la suite, il fit beaucoup d'efforts pour unir ceux qui s'étaient séparés, mais il n'y réussit pas. Mélèce se hâta de revenir d'exil et, trouvant rassemblés à part ceux qui s'étaient unis à lui, il se mit à leur tête². 4. Euzoïos, le chef de la religion arienne, avait à sa disposition les églises, mais Paulin avait une des petites églises à l'intérieur de la ville, dont Euzoïos ne l'avait pas chassé par respect pour lui, tandis que Mélèce faisait ses réunions hors les portes de la ville. 5. C'est dans ces circonstances qu'Eusèbe quitta Antioche. Lucifer, qui avait appris qu'Eusèbe n'acceptait pas l'ordination qu'il avait faite, y voyait une insulte et s'indignait vivement. Il hésitait donc à être en communion avec Eusèbe et avait l'intention, par esprit de querelle, de rejeter ce qu'avait décidé le concile. 6. Ces événements, survenus en un temps de mécontentement, en éloignèrent beaucoup de l'Église, et un nouveau parti apparaît, celui des Lucifériens. 7. Mais Lucifer n'alla pas jusqu'au bout de son ressentiment, car il était lié par ses propres promesses, celles par lesquelles, en envoyant son diacre, il s'était engagé à approuver de

1. La source de ce chapitre et de X, 1-2 est encore RUFIN, *HE X*, 31 (p. 993-994).

2. Cf. *supra*, note à IV, vi, 3.

τυπούμενα καθυπέσχετο. 8. Διόπερ αὐτὸς μὲν τὰ τῆς ἐκκλησίας φρονῶν εἰς τὴν Σαρδανίαν ἐπὶ τὸν οἰκεῖον θρόνον ἐχώρει, οἱ δὲ πρότερον συλλυπηθέντες αὐτῷ ἔτι καὶ νῦν τῆς ἐκκλησίας χωρίζονται. 9. Εὐσέβιος μέντοι δίκην ἀγαθοῦ ἰατροῦ κατὰ τὴν ἀνατολὴν τὰς πορείας ποιούμενος τοὺς ἡσθηνηκότας περὶ τὴν πίστιν ἀνελάμβανε, στοιχειῶν καὶ διδασκῶν τὰ ἐκκλησιαστικὰ κηρύγματα. 10. Μεταβὰς δὲ ἐκεῖθεν ἐπὶ τε Ἰλλυριοῦς παραγίνεται, καὶ Ἰταλίας ἐπιβὰς τὰ αὐτὰ διεπράττετο.

X

1. Ἐφθάκει δὲ καὶ Ἰάριος, ὁ Πικτάδων ἐπίσκοπος (πόλις δὲ αὕτη δευτέρας Ἀκυτανίας) προκαταβεβλημένος τὰ τῆς ὁμοδόξου πίστεως δόγματα τοῖς τε ἐν Ἰταλίᾳ καὶ Γαλλίᾳ ἐπισκόποις· καὶ γὰρ πρότερον τῆς ἐξορίας ἐπανιῶν κατειλήφει τοὺς τόπους. 2. Ἄμφω μὲν οὖν γενναίως τῇ πίστει [205] συνηγωνίσαντο, Ἰάριος δὲ καὶ ἐλλόγγιμος ὢν βιβλίους τῆ Ῥωμαίων γλώττῃ τὰ τοῦ ὁμοουσίου παρέδωκε δόγματα, δι' ὧν ἱκανῶς μὲν τούτῳ συνέστη, δυνατῶς δὲ καὶ τῶν Ἀρειανῶν δογμάτων καθήψατο. 3. Ταῦτα μὲν οὖν μικρὸν ὕστερον μετὰ τὴν ἀνάκλησιν τῶν ἐξορισθέντων ἐγένετο. 4. Ἰστέον δὲ ὅτι κατὰ τόνδε τὸν χρόνον οἱ περὶ Μακεδόνιον καὶ Ἐλευσίον, Εὐστάθιον τε καὶ Σωφρόνιον, πάντες ἐκ τοῦ ἐνὸς Μακεδονιοῦ χρηματίζοντες,

1. Sur le schisme luciférien, très sommairement évoqué par Socrate, cf. l'introduction de A. CANELLIS à JÉRÔME, *Débat entre un luciférien et un orthodoxe*, Paris 2002 (SC 473), p. 20-24.

2. Hilaire avait été exilé en Phrygie par Constance dans la seconde moitié de 356 pour s'être opposé, devant un tribunal ecclésiastique convoqué à Béziers, aux évêques qui soutenaient la politique de l'empereur. Il rentre en Gaule dans le courant de 360, après avoir été amnistié ou convié par Constance à quitter l'Orient. Selon Sulpice Sévère, *Chronique*, 45, 2 (p. 330-331), « il reçoit l'ordre de rentrer en Gaule, sans être relevé du bannissement ».

grand cœur les décisions prises par le concile. 8. C'est pour-quoi lui-même repartait en Sardaigne à son propre siège en accord avec la doctrine de l'Église, mais ceux qui auparavant avaient partagé son mécontentement sont encore aujourd'hui séparés de l'Église¹. 9. Eusèbe cependant, à la façon d'un bon médecin, en faisant route en Orient, encourageait ceux qui étaient faibles dans la foi en exposant et enseignant les doctrines de l'Église. 10. Parti de là, il arrive dans les Illyries, puis, parvenu en Italie, il y agissait de la même façon.

X

Conciles des Macédoniens

1. Hilaire, l'évêque de Poitiers (c'est une ville de l'Aquitaine seconde), avait pris les devants, ayant déjà répandu les doctrines d'une même foi parmi les évêques d'Italie et de Gaule ; revenu d'exil le premier², il avait en effet gagné ces lieux. 2. Tous deux combattirent vaillamment pour la foi [205] : Hilaire, qui était un homme cultivé, transmit par ses livres en langue latine la doctrine du consubstantiel ; il l'y démontra de manière appropriée et il s'en prit avec force aux doctrines des Ariens³.

3. Cela donc eut lieu peu après le rappel des exilés. 4. Mais il faut savoir qu'à cette époque, ceux du parti de Macédonios, Éleusios, Eustathe et Sophronios, qui tous, à partir d'un seul, étaient appelés Macédoniens, faisaient continuel-

3. Socrate souligne les qualités d'écrivain et de théologien d'Hilaire. Cf. la grande œuvre de celui-ci : *La Trinité*, en 12 livres, éd. et trad. par P. SMULDERS, M. FIGURA, J. DOIGNON, G.M. DE DURAND, CH. MOREL, G. PELLAND, Paris 1999-2001 (SC 443, 448 et 462). Socrate ne fait aucune allusion à son œuvre d'historien. Sur celle-ci, cf. D. BERTRAND, « L'historien Hilaire », in *Regards sur le monde antique. Hommage à Guy Sabbah*, Lyon 2002, p. 13-26.

15 συνόδους συνεχῶς ἐν διαφόροις ἐποιοῦντο τόποις, 5. καὶ
 συγκαλοῦντες τοὺς ἐν Σελευκείᾳ τῇ αὐτῶν ἀκολουθήσαντας
 γνώμῃ τοὺς τοῦ ἑτέρου μέρους ἀναθεμάτιζον, λέγω δὴ τοὺς
 περὶ Ἀκάκιον, καὶ τὴν ἐν Ἀριμίνῳ πίστιν ἐκβάλλοντες, τὴν ἐν
 Σελευκείᾳ ἀναγνωσθεῖσαν ἐκύρουν· αὕτη δὲ ἦν <ή> ἐν Ἀντι-
 20 οχειᾷ ἤδη πρότερον ἐκτεθεῖσα, ὡς ἐν τῷ πρὸ τούτου βιβλίῳ
 πεποιήμεθα μνήμην. 6. Ἐρωτηθέντες γοῦν ὑπὸ τινων
 « Ὑμεῖς, φησὶν, οἱ <νῦν> Μακεδονianoὶ χρηματίζοντες εἰ
 ἕτερα φρονεῖτε τοῖς περὶ Ἀκάκιον, πῶς αὐτοῖς ἄχρι νῦν ὡς
 ὁμοδόξοις ἐκοινωνεῖτε ; » 7. Πρὸς ταύτην τὴν πεῦσιν ἀπεκρί-
 25 ναντο διὰ Σωφρονίου τοῦ Πομπηίουπόλεως τῆς ἐν Παφλαγο-
 νίας ἐπισκόπου τάδε· « Οἱ κατὰ τὴν δύσιν, φησὶν, ἐνόσουν τὸ
 ὁμοούσιον, Ἀέτιος δὲ ἐν τῇ ἀνατολῇ παραχαράξας εἰσήγαγε
 τὸ κατ' οὐσίαν ἀνόμιον, καὶ ἦν ἔκνομα ἀμφοτέρα. 8. Οἱ μὲν
 γὰρ ἀτάκτως τὰς ἰδιαζούσας ὑποστάσεις Πατρὸς καὶ Υἱοῦ
 συνέπλεκον εἰς ἐνότητα, τῷ τοῦ ὁμοουσίου ὀνόματι,
 30 χορδῇ κακίας, δεσμούμενοι, 9. ὁ δὲ καὶ σφόδρα τῆς τοῦ Υἱοῦ
 πρὸς τὸν Πατέρα φύσεως δίστα τὴν οἰκειότητα τῷ τοῦ ἀνο-
 μοίου κατ' οὐσίαν ὀνόματι. 10. Ἀμφοτέρων δὲ εἰς πολλὴν
 τῶν ἐναντίων πιπτόντων ἀκρότητα ἡ μέση ἀμφοῖν ὁδὸς ἰκα-
 νῶς ἡμῖν ἐφάνη τὴν τῆς ἀληθείας ἔχειν εὐσέβειαν, ὅμοιον
 35 λέγουσα τὸν Υἱὸν τῷ Πατρὶ καθ' ὑπόστασιν. »

11. Τοιαῦτα μὲν οὖν οἱ Μακεδονianoὶ πρὸς τὴν πεῦσιν διὰ
 Σωφρονίου ἀπεκρίναντο, καθὰ ὁ Σαβῖνος ἐν τῇ Συναγωγῇ
 τῶν συνοδικῶν φησι. 12. Διὰ δὲ τοῦ μέμψασθαι Ἀέτιον ὡς
 τοῦ ἀνομίου ἀρχηγὸν καὶ μὴ τοὺς περὶ Ἀκάκιον φαίνονται
 40 σοφίζόμενοι τὴν ἀλήθειαν, δοκοῦντες ἐν μέρει τοὺς Ἀρειανούς
 ἐκκλίνειν, ἐν μέρει δὲ τοὺς φρονούντας τὸ ὁμοούσιον. 13.
 Ἐλέγ[206]χονται δὲ διὰ τῆς ἰδίας φωνῆς, ὅτι ἀμφοτέρων

1. On ne peut citer comme concile du parti homéousien sous Julien qu'un concile réuni à Zéla dans le Pont (cf. BASILE, *Lettre* 251, 4 ; III, p. 92 et H. BRENNÉCKE, *Studien*, p. 195, n. 104), mais il y en aura d'autres quelques années plus tard, ainsi à Lampsaque à l'automne 364, qui se référent toujours au concile de la Dédicace (IV, III, 4)

2. Cf. II, xxxix, 19-20.

lement des conciles en divers lieux ¹. 5. Convoquant ceux qui à Séleucie s'étaient accordés à leur opinion, ils anathématisaient ceux de l'autre parti, je veux dire ceux du parti d'Acace. Rejetant la foi de Rimini, ils confirmaient celle qui avait été lue à Séleucie ; c'était celle qui avait été exposée auparavant à Antioche, comme nous l'avons rappelé dans le livre précédent ². 6. Comme certains leur avaient posé la question : « Vous qui vous appelez maintenant Macédoniens, si votre opinion est différente de celle des partisans d'Acace, comment se fait-il que vous soyez restés en communion avec eux jusqu'à présent, comme s'ils étaient de même opinion que vous ? », 7. à cette question, ils firent par la bouche de Sophronios, évêque de Pompéiopolis en Paphlagonie, la réponse suivante : « Les Occidentaux, dit-il, étaient maladivement attachés au consubstantiel, tandis qu'Àétios, en Orient, avait introduit la doctrine pervertie du dissemblable selon la substance, et ces deux formules étaient illégitimes. 8. Ceux-là liaient de manière inconsidérée les hypostases distinctes du Père et du Fils dans une unité, en les attachant, au moyen du mot consubstantiel, par une mauvaise corde ; 9. celui-ci dissociait complètement la parenté de nature du Fils avec le Père par l'expression dissemblable selon la substance. 10. Puisque tous deux tombaient dans des extrêmes opposés, la voie médiane entre les deux nous a paru détenir suffisamment la piété véritable, celle qui dit que le Fils est semblable au Père selon l'hypostase. »

11. Telle est la réponse que les Macédoniens, par la bouche de Sophronios, firent à cette question, selon ce que dit Sabinos dans son *Recueil des synodiques*. 12. Parce qu'ils critiquent Àétios comme le promoteur du dissemblable, mais non ceux du parti d'Acace, ils manifestent avec évidence qu'ils altèrent la vérité en paraissant d'une part rejeter les Ariens, de l'autre les partisans du consubstantiel. [206] 13. Ils sont condamnés par leurs propres dires, car en

καινοτομοῦντες ἐξέδυσαν. Τοσαῦτα δὴ καὶ περὶ τούτων λελέχθω.

XI

1. Ὁ μέντοι βασιλεὺς Ἰουλιανός, κατ' ἀρχὰς ἡδὺς τοῖς πᾶσι φανείς, προβαίνων οὐ πᾶσιν ὅμοιος ἐδείκνυτο, 2. ἀλλ' ἔνθα μὲν διαβολὴ τις κατὰ Κωνσταντίου ἐγένετο, προθυμότατα τοῖς Χριστιανοῖς τὰς αἰτήσεις παρεῖχεν, ὅπου δὲ μὴ τοῦτο ἦν, 5 τὸ οἰκεῖον μῖσος, δὲ κοινῇ κατὰ πάντων Χριστιανῶν εἶχεν, φανερώς πᾶσιν ἀπεδείκνυεν. 3. Αὐτίκα γοῦν Ναυατιανῶν μὲν τὴν ἐν Κυζίκῳ ἐκκλησίαν ὑπὸ Ἐλευσίου εἰς ἕδαφος καθαιρεθεῖσαν οἰκοδομηθῆναι κελεύει, καταδίκην βαρυτάτην ἐπιθεὶς Ἐλευσίῳ τῷ {τῆδε} ἐπισκόπῳ, ἣν μὴ ἐντὸς δύο μηνῶν 10 οἰκείους ἀναλώμασιν τὴν οἰκοδομίαν ποιήσεται. 4. Τὸν μέντοι Ἑλληνισμὸν συνεχρότει, καὶ τὰ μὲν ἱερά τῶν Ἑλλήνων, ὡς ἔφην, ἠνέμωτο, θυσίας δὲ ἐπετέλει τῇ Κωνσταντινουπόλεως Τύχῃ δημοσίᾳ ἐν τῇ βασιλικῇ, ἔνθα καὶ τὸ τῆς Τύχης Ἱδρυτα ἄγαλμα.

1. Litt. 'dépouillés'. Socrate, et après lui l'historiographie orthodoxe, sont très injustes envers les Macédoniens qui, sensibles au danger de sabelianisme du consubstantiel, mais aussi au nouvel arianisme des Anoméens, partisans du dissemblable, ont proposé un terme qui évitait le danger du premier et s'opposait nettement au second.

2. En II, xxxviii, 22, Socrate rapportait déjà que Julien avait fait restituer aux Novatiens le terrain d'une église démolie sous Constance et leur avait permis de la reconstruire. Ces mesures sont un bon exemple de la politique religieuse de Julien à ses débuts, soucieux de ne pas prendre parti dans les diverses factions chrétiennes, mais aussi de rendre des mesures de justice en faveur de ceux (païens ou dissidents chrétiens) qu'avaient lésés les partisans de Constance. Cf. JULIEN, *Lettre* 115, 424 cd (p. 196 Bidez), qui

innovant de deux manières, ils se sont fourvoyés¹. Que cela soit dit sur ce sujet.

XI

La politique religieuse de Julien

1. L'empereur Julien, qui au début était apparu agréable à tous, avec le temps ne se montrait plus le même avec tout le monde, 2. Lorsqu'il y avait une occasion d'accuser Constance, c'est avec grand empressement qu'il accordait aux chrétiens leurs demandes, mais quand ce n'était pas le cas, il manifestait ouvertement à tous la haine personnelle qu'il nourrissait contre tous les chrétiens dans leur ensemble. 3. Ainsi il ordonne de reconstruire l'église des Novatiens à Cyzique, qui avait été détruite de fond en comble par Éleusios, en imposant à l'évêque Éleusios une très lourde amende s'il n'effectuait pas cette construction à ses frais dans le délai de deux mois². 4. Par ailleurs il favorisait le paganisme et faisait ouvrir, comme je l'ai dit, les sanctuaires des païens. Il célébrait en public des sacrifices à la Fortune à Constantinople, dans la Basilique, où se dresse la statue du Génie public³.

confisque les biens de « ceux de l'Église arienne » parce qu'ils ont attaqué des Valentinien.

3. Cette basilique se trouvait sur la Mésè de Constantinople, non loin du Milion ; elle était désignée sous le simple nom de Basilique. Cf. JANIN, *Constantinople*, p. 157-160 ; 208 s. ; P. LEMERLE, *Le premier humanisme byzantin*, Paris 1971, p. 65, n. 58.

XII

1. Τότε δὴ καὶ Μάρης ὁ τῆς ἐν Βιθυνίᾳ Καλκηδόνος ἐπίσκοπος χειραγωγούμενος (ἦν γὰρ ἤδη πρὸς τῷ γῆρα ὑπόχυσιν ὀφθαλμῶν ὑπομείνας) πολλὰ τὸν βασιλέα προσελθὼν περιῦβρισε, τὸν ἀσεβῆ καλῶν, τὸν ἀποστάτην, τὸν ἄθεον. 2. Ὁ δὲ λόγους τὰς ὕβρεις ἡμύνετο, τυφλὸν καλέσας καὶ « οὐκ ἂν, φησὶν, οὐδὲ ὁ Γαλιλαῖός σου Θεὸς θεραπεύσει σε ». 3. { Γαλιλαῖον γὰρ εἰώθει ὁ Ἰουλιανὸς καλεῖν τὸν Χριστὸν καὶ τοὺς Χριστιανούς Γαλιλαίους. } 4. Ὁ δὲ δὴ Μάρης παρρησιέστερον πρὸς τὸν βασιλέα ἀπήντησεν· « Εὐχαριστῶ, φησὶν, τῷ Θεῷ τυφλώσαντί με, ἵνα μὴ ἴδω τὸ πρόσωπόν σου οὕτως ἐκπεπτικὸς πρὸς {τὴν} ἀσέβειαν. » 5. Οὐδὲν πρὸς ταῦτα ὁ βασιλεὺς ἀπεκρίνατο, δεινῶς δὲ καὶ τοῦτο μετήρχετο· ἔωρακῶς γὰρ τοὺς ἐπὶ Διοκλητιανοῦ μαρτυρήσαντας ὑπὸ τῶν Χριστιανῶν τιμωμένους, προθύμως τε σπεύδειν ἐπὶ τὸ μαρτυρῆσαι πολλοὺς ἐπιστάμενος, ὡσπερ αὐτῷ τούτῳ τοὺς Χριστιανούς ἀμυνόμενος ἐπὶ ἑτέραν ἐτρέπετο, 6. καὶ τὴν μὲν ὑπερβάλλ[207]λουσαν ἐπὶ Διοκλητιανοῦ ἀμόνητα ὑπερέθετο, οὐ μὴν πάντη τοῦ διώκειν ἀπέσχετο· διωγμὸν δὲ λέγω τὸ ὅπως οὖν ταραττεῖν τοὺς ἡσυχάζοντας <τοὺς εἰς Χριστὸν Ἰησοῦν

Maris de Chalcédoine chez Julien

1. A cette époque, Maris, évêque de Chalcédoine en Bithynie¹, qu'on avait conduit par la main chez l'empereur (il souffrait en effet d'un voile sur les yeux par suite de sa vieillesse), l'injuria violemment en venant en sa présence, en le traitant d'impie, d'apostat, d'athée. 2. Celui-ci se défendait des injures en le traitant d'aveugle, et il lui dit : « Même le Galiléen, ton Dieu, ne pourrait te guérir. »² 4. Mais Maris, plein d'audace, répondit à l'empereur : « Je rends grâces à Dieu qui m'a rendu aveugle, pour ne pas voir ton visage ainsi dégénéré à cause de ton impiété. » 5. L'empereur ne répondit rien à cela, mais il s'en vengeait de manière habile³ : comme il avait vu que ceux qui avaient subi le martyre sous Dioclétien étaient tenus en honneur par les chrétiens et qu'il savait que beaucoup mettaient un grand zèle à rechercher le martyre, il se tournait vers une autre politique, comme pour se venger par là même des chrétiens⁴. [207] 6. Il évitait la cruauté excessive qui avait sévi sous Dioclétien, mais ne s'abstenait pas pour autant de persécuter – j'appelle persécution le fait de tourmenter d'une façon ou d'une autre ceux qui se tiennent tranquilles (ceux qui espèrent dans le Christ

médie, ce qui peut expliquer la violence de ses invectives et la réaction modérée de Julien. Cf. sur cet épisode BRENNECKE, *Studien*, p. 142-143.

2. Le § 3 de l'édition Hussey est supprimé par Hansen (« Julien avait l'habitude d'appeler Galiléen le Christ et Galiléens les chrétiens »).

3. Cf. RUFIN, *HE X*, 33 « plus rusé (*callidior*) que les autres persécuteurs » (p. 994).

4. LIBANIOS, *Disc. 18*, 122-123 : « Une fausse opinion sur les dieux ne peut jamais être éradiquée en tuant et brûlant. » « Considérant donc cela et voyant que les affaires de ceux-ci s'accroissaient par les massacres, il fuyait ce qu'il désapprouvait : il conduisait vers la vérité ceux qui pouvaient devenir meilleurs, il ne forçait pas ceux qui aimaient le moins bon. »

1. Maris de Chalcédoine, lors du concile de Nicée, fait partie des partisans d'Arius (cf. SOCRATE, *HE I*, VIII, 13) ; il s'opposera après coup à la définition du concile et sera exilé (cf. la note à I, VIII, 34). Il fait partie du groupe des Eusébiens hostiles à Athanase et de la commission envoyée en Maréotide par le concile de Tyr pour enquêter sur les agissements de ce dernier (I, XXVII, 6 ; XXXI, 13). Au concile de Constantinople de 360, il est du groupe homéen autour d'Acace de Césarée (SOZOMÈNE, *HE IV*, 24, 1). Socrate, pas plus que Sozomène lorsqu'il rapporte le présent épisode (V, 4, 8-9), ne rappelle ce passé « hérétique » de son héros. Sozomène dit que l'altercation eut lieu dans le temple de la Fortune à Constantinople, ce qui indique qu'il rapporte, comme Socrate mais avec un peu plus de précision que lui, une tradition locale. Il est vraisemblable que l'évêque a connu Julien lorsqu'il était encore chrétien, voire lecteur, et qu'il résidait à Nico-

20 ἐλπίζοντας>. 7. Ἐτάραττε δὲ ὧδε νόμῳ ἐκέλευε Χριστιανούς <Ἑλληνικῆς> παιδεύσεως μὴ μετέχειν, « ἵνα μὴ, φησὶν, ἀκονώμενοι τὴν γλῶτταν ἐτοιμῶς πρὸς τοὺς διαλεκτικούς τῶν Ἑλλήνων ἀπαντῶσιν ».

XIII

1. Ἐκέλευε δὲ μηδὲ κατὰ τὰ βασιλεία στρατεύεσθαι τοὺς μὴ βουλομένους καταλιπεῖν μὲν τὸν Χριστιανισμόν, ἐπὶ τὸ θύειν δὲ τοῖς ἀγάλμασιν ἔρχεσθαι, μήτε μὴν Χριστιανούς τῶν ἐπαρχιῶν ἄρχοντας γίνεσθαι, 2. λέγων <ὡς οἰκεῖος τῶν Χριστιανῶν> κελεύει νόμος μὴ χρῆσθαι ξίφει κατὰ τῶν ἄξια θανάτου πεπλημμεληκότων. Πολλοὺς δὲ καὶ κολακείαις καὶ δωρεαῖς ἐπὶ τὸ θύειν προετρέπετο. 3. Αὐτίκα γοῦν ὡς ἐν χωνευτηρίῳ οἱ τε ὄντες Χριστιανοὶ καὶ οἱ νομιζόμενοι φανεροὶ πᾶσιν ἐγίνοντο· οἱ μὲν γὰρ ὀρθῇ γνώμῃ χριστιανίζοντες εὐθυ-
10 μότεροι τὴν ζώνην ἀπετίθεντο, πάντα μᾶλλον ὑπομένειν ἢ

1. Addition tirée de l'arménien qui ne semble pas indispensable (cf. H. LEPPIN, recension de l'éd. Hansen, *ZAC* 3, 1999, p. 300).

2. Plus exact que Socrate, AMMIEN, *Hist.* XXII, x, 7 rapporte que la décision de Julien était « d'écarter de l'enseignement les maîtres de rhétorique et de grammaire qui pratiquaient la religion chrétienne ». La loi de Julien, du 17 juin 362 (*C. Theod.* XIII, 3, 5) prévoit que les professeurs devront être nommés avec l'approbation des curies et de l'empereur, avec des garanties de moralité, et une lettre du même précise que « professer sur les questions les plus graves l'opposé de ce qu'on croit » montre qu'on n'a pas la moralité nécessaire pour enseigner, ce qui est évidemment le cas des chrétiens. Cela vaut pour rhéteurs, grammairiens et sophistes (JULIEN, *Lettre* 61c, p. 73-74 Bidez). Les médecins auraient aussi été visés (JEAN CHRYSOSTOME, *In Iuveninum et Maximinum*, 1, PG 50, 579 e). Mais Julien précise expressément : « Je n'interdis point l'entrée des écoles aux jeunes gens [qu'ils soient chrétiens ou non] qui voudraient les fréquenter » (p. 75). Une loi de Valentinien restitue aux chrétiens le droit d'enseigner (*C. Theod.* XIII, 3, 6, du 11 janvier 364).

3. Socrate semble ici citer Julien lui-même, témoignant peut-être d'un texte perdu ; il reprend cet argument en III, xvi, 19 ; de même THÉODORET, *HE* III, 8, 153.

Jésus)¹. 7. Il les tourmentait de la manière suivante : par une loi, il ordonnait que les chrétiens ne participent plus à l'éducation païenne² « de crainte, dit-il, qu'en aiguisant leur langue, ils ne soient préparés à affronter les païens habiles dans les discussions »³.

XIII

Mesures contre les chrétiens

1. Il ordonnait que ne servent plus dans la milice impériale ceux qui ne voulaient pas abandonner le christianisme et venir auprès des statues pour sacrifier, que des chrétiens ne soient plus gouverneurs de province⁴, 2. en disant qu'une loi propre aux chrétiens ordonne de ne pas se servir de l'épée contre ceux qui ont commis des crimes dignes de mort⁵ ; et par des flatteries et des cadeaux, il en incitait beaucoup à sacrifier⁶. 3. Aussitôt donc, comme dans un creuset, ceux qui étaient chrétiens et ceux qu'on croyait tels se révélèrent aux yeux de tous. Les premiers, qui étaient chrétiens avec des dispositions sincères, déposaient avec joie le ceinturon⁷, décidés à tout supporter plutôt que de renier

4. La lettre 83 de Julien dit à tout le moins qu'« il faut absolument leur (aux chrétiens) préférer les adorateurs des dieux » (p. 143 Bidez).

5. Déjà chez RUFIN, *HE* X, 33 (p. 994-995). Une telle remarque de la part de Julien est très possible, car il connaissait sans doute la réticence de la tradition chrétienne devant l'homicide, même lorsque celui-ci est justifié par la fonction exercée (cf. *Tradition Apostolique*, 16, SC 11bis, p. 72-73). Il connaissait bien aussi les textes bibliques et répondait aux chrétiens en utilisant leurs propres textes : cf. *infra* III, xiv, 8 ; GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Disc.* 4, 97 (SC 309, p. 242-243) ; JULIEN, *Lettre* 115, 424 d (p. 196 Bidez).

6. Cf. LIBANIOS, *Disc.* 18, 168 : « Si les paroles étaient insuffisantes, de l'or et de l'argent contribuaient à la persuasion. »

7. Non seulement le ceinturon militaire, mais celui que portaient les fonctionnaires : la mesure vise donc non seulement la *militia armata*, mais aussi la milice palatine.

ἀρνεῖσθαι τὸν Χριστὸν αἰρούμενοι. (4. Ἐν τούτοις ἦσαν Ἰοβιανός, Οὐαλεντιανός τε καὶ Οὐάλης οἱ καὶ ὕστερον βασιλεύσαντες). Ἐτεροι δέ, ὅσοι μὴ ὀρθῇ γνώμῃ ἐχριστιανίζον, {ὅσοι} τὰ χρήματα καὶ τὴν ἐνταῦθα τιμὴν τῆς ἀληθοῦς εὐδαιμονίας προκρίναντες, μηδὲν μελλήσαντες πρὸς τὸ θύειν ἀπέκλινον. 5. Ὡς εἰς ἦν καὶ ὁ Κωνσταντινουπόλεως σοφιστὴς Ἐκκηβόλιος, ὅστις τοῖς ἤθεσι τῶν βασιλέων ἐπόμενος ἐπὶ μὲν Κωνσταντίου διαπύρως χριστιανίζειν ὑπεκρίνατο, ἐπὶ δὲ Ἰουλιανοῦ γοργὸς Ἕλληνα ἐφαίνετο, καὶ αὖθις μετὰ Ἰουλιανὸν χριστιανίζειν ἤθελε. 6. Ῥίψας γὰρ ἑαυτὸν πρηνῆ πρὸς τῆς πύλης τοῦ εὐκτηρίου οἴκου « Πατήσατέ με, ἐβόα, τὸ ἄλας τὸ ἀναίσθητον^{ac}. » Τοιοῦτος μὲν οὖν κοῦφος καὶ εὐχερῆς Ἐκκηβόλιος πρότερόν τε καὶ ὕστερόν ἦν.

7. Τότε δὲ ὁ βασιλεὺς Πέρσας ἀμύνεσθαι βουλόμενος, ἀνθ' ὧν [208] ἐπὶ Κωνσταντίου τὴν Ῥωμαίων χώραν κατέδραμον, σπουδαίως διὰ τῆς Ἀσίας ἐπὶ τὰ ἑῶνα μέρη διέβαινον. 8. Εἰδὼς δὲ ὅσα πόλεμος ἔχει κακὰ καὶ ὡς πολλῶν δεῖται χρημάτων καὶ ἄνευ τούτων οὐ κατορθοῦται, πανούργως ἐπενόησε παρὰ τῶν Χριστιανῶν συλλέγειν τὰ χρήματα. 9. Τοῖς γὰρ μὴ βουλομένοις θύειν ἐπέθηκε χρηματικὴν καταδίκην, καὶ ἀπαίτησις κατὰ τῶν ἀληθῶς χριστιανιζόντων ἐγένετο σύντονος· ἕκαστος γὰρ κατὰ τὴν ὑπαρξιν ἀναλόγως εἰσέφερεν. 10. Καὶ

ac. Cf. Mt 5, 13.

1. Cf. IV, 1, 9. D. Woods, « A note concerning the early career of Valentinian I », *Ancient Society* 26, 1995, p. 273-288. Cet article ne cite pas Socrate, mais note que les historiens ecclésiastiques (RUFIN, *HE* XI, 2, p. 1003 le premier) rapportent sur cette affaire des données confuses et contradictoires et partage l'opinion de J. MATTHEWS selon laquelle on peut les ignorer sur ce point (*Western aristocracy ad Imperial Court AD 364-425*, Oxford 1975, p. 34). Selon BRENNECKE, *Studien*, p. 126-127, cette anecdote viendrait des milieux homéens.

2. C'est un des anciens professeurs de Julien (cf. III, 1, 10).

3. Hékébolios se tient à la porte de l'église, avec les pénitents qui en sont au premier stade de la pénitence, et il en rajoute en se prosternant à terre, car « le groupe des pleurants est à l'extérieur de la maison de prière, où il

le Christ. (4. Parmi eux il y eut Jovien, Valentinien et Valens, qui eux aussi furent empereurs par la suite)¹. Les autres, tous ceux qui n'étaient pas chrétiens avec des dispositions sincères, préférant les richesses et l'honneur d'ici-bas au bonheur véritable, se laissaient aller sans hésiter à sacrifier. 5. L'un d'eux était le sophiste de Constantinople Hékébolios², qui se réglait sur les dispositions des empereurs : sous Constance il feignait d'être un chrétien fervent, sous Julien il paraissait un païen ardent, et à nouveau après Julien il voulait être chrétien. 6. S'étant jeté à terre devant la porte de la maison de prière³, il criait : « Foulez-moi aux pieds, je ne suis qu'un sel sans saveur^{ac}. » Tel fut Hékébolios, inconstant et opportuniste au début comme par la suite.

7. A cette époque, l'empereur, voulant se venger des Perses parce que [208] sous Constance ils avaient envahi le territoire des Romains, traversait en hâte l'Asie pour se rendre en Orient. 8. Mais comme il savait tous les maux qu'entraîne la guerre, qu'elle a besoin de beaucoup d'argent et ne réussit pas sans celui-ci, il imagina avec fourberie de recueillir de l'argent auprès des chrétiens. 9. A ceux qui refusaient de sacrifier, il imposait une amende en argent⁴, et sa perception contre ceux qui étaient véritablement chrétiens devint diligente : chacun contribuait en proportion de sa fortune. 10. L'empereur, à partir de la collecte injuste de

faut que le pécheur, *debout*, demande à ceux qui entrent de prier pour lui » (Canon 2 de Grégoire le Thaumaturge – en fait de la fin du IV^e siècle, p. 29 Joannou). L'apostasie requiert une très longue pénitence, « toute la vie » selon BASILE, *Lettre* 217, 73 et GRÉGOIRE DE NYSSÉ, *Lettre canonique à Létoios*, 2, témoins sur ce point de la plus ancienne discipline. Les canons du concile d'Ancyre (3, 4, 5, 9), de Pierre d'Alexandrie ou de Nicée (11) sont plus indulgents.

4. La *Lettre* 115 de JULIEN (Bidez, p. 196) montre les méthodes parfois utilisées par l'empereur : à la suite de troubles provoqués par une faction chrétienne à Édesse, Julien ordonne que tous les biens de l'Église d'Édesse soient confisqués, « l'argent pour être distribué aux soldats, les terres pour être réunies à notre domaine privé ». Il ajoute à cela une référence à la renonciation aux richesses prônée par les évangiles.

ὁ βασιλεὺς ἐκ τῆς ἀδίκου συλλογῆς τῶν {ἀδίκων} χρημάτων
 ταχὺ πλούσιος ἦν· ἐχρῆτο γὰρ τῷ νόμῳ, ὅπου τε μὴ παρῆν,
 35 καὶ ὅπου διέβαινεν.

11. Τηνικαῦτα καὶ οἱ Ἕλληνες τῶν χριστιανιζόντων κατέ-
 τρεχον, σύρροιά τε τῶν φιλοσοφεῖν λεγόντων ἐγένετο, καὶ
 τελετάς τινὰς συνίστασαν, ὡς καὶ σπλαγχνοσκοπούμενοι παῖ-
 40 δας καταθύειν ἀφθόρους ἄρρενας καὶ θηλείας καὶ τῶν σαρκῶν
 ἀπογεύεσθαι. 12. Καὶ ταῦτα ἐποίουν κατὰ τε τὰς ἄλλας
 πόλεις, καὶ <μάλιστα> κατὰ τὰς Ἀθήνας καὶ κατὰ τὴν Ἀλε-
 ξάνδρειαν. 13. Ἐνθα καὶ κατὰ Ἀθανασίου τοῦ ἐπισκόπου
 σκευωρίαν ποιησάμενοι γνωρίζουσι βασιλεῖ, ὡς λυμαίνοιτο
 45 τὴν πόλιν καὶ πᾶσαν τὴν Αἴγυπτον, καὶ δεῖν αὐτὸν ἀπαλλάτ-
 τειν τῆς πόλεως· κενίητό τε κατ' αὐτοῦ ἐκ προστάγματος
 βασιλικοῦ καὶ ὁ Ἀλεξανδρείας ἑπαρχος.

XIV

1. Ὁ δὲ φεύγει πάλιν, εἰπὼν τοῖς γνωρίμοις· « Ὑποσταλῶ-
 μεν μικρόν, ὦ φίλοι· νεφύδριον γὰρ ἐστὶ καὶ παρέρχεται. »
 Ταῦτα εἰπὼν εὐθὺς ὡς εἶχε πλοῖον διὰ τοῦ Νείλου εἰς τὴν
 Αἴγυπτον ἔφυγεν, ἐδίωκον δὲ κατόπιν οἱ συλλαβεῖν αὐτὸν
 5 σπεύδοντες. 2. Ἐπειδὴ δὲ οὐ πόρρωθεν εἶναι ἐπίθετο τοὺς
 διώκοντας, οἱ μὲν συνόντες ὡς ἐπὶ τὴν ἔρημον αὐθις φεύγειν
 ἐκέλευον, ὁ δὲ σοφῆ γνώμῃ χρησάμενος διέφυγεν τοὺς διώκον-
 τας. 3. Τοῖς γὰρ διώκουσιν ἐξυποστρέψαντας ἀπαντᾶν συν-
 εβούλευεν, καὶ τοῦτο ἦ τάχος ἐγένετο· ἐπεὶ δὲ πλησίον τῶν
 10 διωκόντων οἱ πρὸ μικροῦ φεύγοντες ἦσαν, οὐδὲν <νόησαν>

1. La source de ce passage est sans doute GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours* 4, 92 (p. 230-233), qui évoque par prétériton des faits semblables, mais tout aussi peu crédibles. Rufin en rapporte de semblables dans son récit de la destruction du temple de Sérapis (*HE XI*, 24 (p. 1030-1031)). Sur ces accusations portées par les chrétiens, cf. F. THELAMON, *Paiens et chrétiens*, p. 229-234 et note à III, II, 2.

2. Cf. RUFIN, *HE X*, 34 (p. 995).

3. Cf. JULIEN, *Lettre* 112 (au préfet d'Égypte Ekdikios), demandant d'expulser d'Égypte cet « ennemi des dieux » qui a osé, sous son règne,

cet argent, devient rapidement riche, car il mettait en œuvre cette loi et là où il n'était pas présent et là où il passait.

11. A cette époque, les païens eux aussi s'en prenaient aux chrétiens. Il y avait afflux de gens qui se disaient philosophes, et ils inventèrent certaines initiations, avec pour conséquence que, pour consulter leurs entrailles, ils sacrifiaient des enfants innocents, mâles et femelles, et se nourrissaient de leurs chairs¹. 12. Ils faisaient cela dans diverses villes, mais surtout à Athènes et à Alexandrie. 13. Là, ayant monté une intrigue contre l'évêque Athanase, ils informent l'empereur que celui-ci était un fléau pour la ville et pour toute l'Égypte et qu'il fallait l'éloigner de la ville². Le préfet d'Alexandrie, sur ordre impérial, se mettait en mouvement contre lui³.

XIV

*Nouvelle fuite d'Athanase*⁴

1. Celui-ci s'enfuit à nouveau, en disant à ses familiers : « Retirons-nous un moment, amis, car c'est un petit nuage, et il passera. » Ce disant, il s'enfuit sur-le-champ en bateau vers l'Égypte, en empruntant le Nil, mais ceux qui cherchaient à s'emparer de lui le poursuivaient. 2. Lorsqu'il apprit que ses poursuivants n'étaient pas loin, ceux qui l'accompagnaient lui conseillaient de s'enfuir à nouveau dans le désert, mais lui, grâce à une habile décision, échappa à ses poursuivants. 3. Il conseillait de revenir à la rencontre des poursuivants, et cela se faisait aussi vite que possible. Lorsque ceux qui, il y a peu, étaient des fuyards se furent rapprochés de leurs poursuivants, ceux qui les cherchaient,

baptiser des femmes de distinction (p. 192 Bidez) ; l'*Histoire acéphale* 3, 5, mentionne l'édit publié le 24 octobre 362 ordonnant à Athanase de s'éloigner d'Alexandrie (*SC* 317, p. 150-151) ; O. SEEL, « Die Verbannung des Athanasius durch Julian », *Klio* 32, 1939, p. 177-188.

4. Cf. RUFIN, *HE X*, 35 (p. 995), abrégé, avec quelques formules littérales.

τες> οί ζητοῦντες ἠρώτων τοὺς περὶ Ἀθανάσιον, εἶ που [209] Ἀθανάσιον τεθέανται. 4. Οἱ δὲ ἐγγὺς αὐτόν που εἶναι ἐμήνυον, καὶ εἰ ἐπισπεύσειεν, οὐκ εἰς μακρὰν καταλήψεσθαι ἔλεγον. 5. Καὶ οὕτως οἱ μὲν παρατραπέντες συντόνως μάτην ἐδίωκον, ὁ δὲ διαφυγὼν τὴν Ἀλεξάνδρειαν λαθραίως κατέλαβεν, 6. καὶ ἐκεῖ λανθάνων διῆγεν, ἕως οὗ ὁ διωγμὸς ἐπαύσατο.

Τοιαῦτα μὲν οὖν μετὰ τοὺς πολλοὺς Χριστιανικοὺς διωγμοὺς καὶ τὰ παρ' Ἑλλήνων κακὰ τὸν Ἀλεξανδρείας ἐπίσκοπον διεδέξατο. 7. Οἱ μέντοι κατὰ τὰς ἐπαρχίας ἄρχοντες, καιρὸν οἰκείου κέρδους τὴν τοῦ βασιλέως θρησκείαν νομίσαντες, πέρα τῶν βασιλικῶν προσταγμάτων τοὺς Χριστιανοὺς κακῶς διετίθεσαν, χρήματα μὲν πλείονα ἢ ἔχρῃν εἰσπραττόμενοι, ἔστι δὲ ὅτε καὶ σωματικὰς τιμωρίας προσάγοντες. 8. Ταῦτα μανθάνων ὁ βασιλεὺς περιεώρα, καὶ τοῖς Χριστιανοῖς περὶ τοῦτου προσελθοῦσιν αὐτῷ· « Ὑμέτερόν ἐστιν, ἔλεγεν {αὐτοῖς}, πάσχοντας κακῶς ὑπομένειν· τοῦτο γὰρ τοῦ ὑμετέρου Θεοῦ παράγγελμα. »

XV

1. Ἐν γοῦν Μηρῶ πόλει τῆς ἐπαρχίας τῆς Φρυγίας ἄρχων {ἦν} Ἀμάχιος, τὸ τῆδε ἱερὸν ἀνοιγῆναι προστάξας, ἐκκαθαί-

1. Socrate reprend ici en l'abrégéant l'histoire rapportée par RUFIN, *HE* X, 33 (p. 994-995), qui illustre le courage et l'habileté d'Athanase. Selon l'*Histoire acéphale* 3, 5, l'évêque quitta la ville et s'arrêta à Chairéon, à 30 km au sud-est d'Alexandrie ; selon l'*Index des Lettres Festales*, XXXV, il monta en Thébaidé.

2. Cf. la note à III, xiii, 2.

3. Socrate évite de parler d'une politique de persécution ouverte de la part de Julien, mais il choisit quelques exemples pour montrer qu'il y eut des persécutions sous son règne. Sur « l'Église des martyrs sous le règne de Julien », cf. BRENECKE, *Studien*, p. 87-157 ; R.J. PENELLA, « Julian the Persecutor in Fifth Century Church Historians », *The Ancient World* 24,

sans aucune réflexion, demandaient aux compagnons d'Athanase si par hasard [209] ils avaient vu Athanase. 4. Ceux-ci indiquaient qu'il était proche, et disaient que s'ils se hâtaient, ils s'en saisiraient sous peu. 5. C'est ainsi que ceux-ci, abusés, continuaient diligemment leur vaine poursuite ; mais lui, leur échappant, regagna en secret Alexandrie. 6. Il y vivait caché jusqu'à ce que cesse la persécution¹.

Tels furent donc, après les nombreuses persécutions qu'il avait subies de la part des chrétiens, les maux qui échurent à l'évêque d'Alexandrie de la part des païens. 7. Par ailleurs, les gouverneurs des provinces, estimant que la religion de l'empereur était une occasion de profits personnels, maltraitèrent les chrétiens au-delà de ce que demandaient les ordres de l'empereur : ils exigeaient des sommes supérieures à ce qu'il fallait demander, il y eut des cas où ils infligeaient des châtiments corporels. 8. Lorsqu'il apprenait cela, l'empereur n'en avait cure, et il disait aux chrétiens qui venaient le trouver à ce sujet : « C'est votre affaire de supporter lorsque vous éprouvez des malheurs : tel est le commandement de votre Dieu »².

XV

Mise à mort de chrétiens en Phrygie³

1. Dans la ville de Méros, de la province de Phrygie, le gouverneur Amachios, ayant donné l'ordre de rouvrir le

1993, p. 37 ; F. SCORZA BARCELLONA, « Martiri e confessori dell'età di Giuliano l'Apostata : dalla storia alla leggenda », in *Pagani e cristiani da Giuliano l'Apostata al sacco di Roma*, Rubettino 1995, p. 53-83. Le récit qu'il rapporte ici laisse apparaître qu'il s'agit d'exécutions faisant suite à des provocations. Il ne nous est pas resté de *Passions* de ces trois personnages, qui furent pourtant vénérés comme des martyrs (*Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae*, ed. H. DELEHAYE, col. 38, 12 septembre). La tradition sur eux serait d'origine homéenne (BRENECKE, *Studien*, p. 146). SOZOMÈNE, *HE* V, 8-11 et THÉODORET, *HE* III, 14, 15, 19, 22 font connaître d'autres victimes chrétiennes sous Julien.

ρεσθαί τε τὸν ἐκ τοῦ χρόνου συναχθέντα ῥύπον ἐκέλευε, καὶ τὰ ἐν αὐτῷ ἀγάλματα ἐπιμελείας ἤξιου. Τοῦτο γινόμενον σφόδρα τοὺς Χριστιανοὺς ἐλύπει. 2. Μακεδόνιος δέ τις καὶ Θεόδουλος καὶ Τατιανὸς ζήλω τοῦ Χριστιανισμοῦ τὴν λύπην οὐκ ἤνεγκαν, ἀλλ' ἐνθερμον τὸ φρόνημα πρὸς ἀρετὴν κεκτημένοι, νυκτὸς εἰς τὸν ναὸν εἰσπηδήσαντες συντρίβουσι τὰ ἀγάλματα. 3. Τοῦ δὲ ἡγεμόνος ἐπὶ τῷ γεγονότι σφόδρα χαλεπήναντος καὶ πολλοὺς τῶν κατὰ τὴν πόλιν ἀναιτίων ἀναιρεῖσθαι σπουδάζοντος προσφέρουσιν ἑαυτοὺς οἱ αὐθένται τοῦ πράγματος, καὶ μᾶλλον αὐτοὶ ὑπὲρ τῆς ἀληθείας ἀποθνήσκουν ἢ ἰδοῦντο ἢ ἰδεῖν ἑτέρους ἀνθ' ἑαυτῶν ἀποθνήσκοντας. 4. Τοῦτους λαβὼν ὁ ἡγεμὼν ὡς ὑπὲρ ἀδικήματος τοῦ παρ' αὐτῶν γενομένου διὰ θυσίας ἀπολογεῖσθαι ἐκέλευεν, μὴ ποιούντας δὲ τοῦτο τιμωρεῖσθαι ἠπέλει. 5. Οἱ δὲ γενναῖοι τὸ φρόνημα ὄντες, μικρὰ τῶν ἀπειλῶν φροντίσαντες, πάνθ' ὑπομένειν ἐτοίμως εἶχον, καὶ μᾶλλον θνήσκουν ἢ ἰδοῦντο ἢ ταῖς θυσίαις μολύνεσθαι. 6. Τότε δὲ πάσαις βασάνοις ὑποβαλὼν τοὺς ἀνδρας, τέλος ἐσχάραις ἐπιθεὶς καὶ πῦρ {ταύταις} ὑπαφθῆναι κελεύσας οὕτως ἀπόλλυσιν. 7. Οἱ δὲ τὴν [210] κορωνίδα τῆς ἀνδρείας τηλικαῦτα ἐπέδειξαν, πρὸς τὸν ἡγεμόνα τοιαῦτα εἰπόντες· 8. « Εἰ ἐπεθύμησας ὀπτῶν, ὦ Ἀμάχιε, κρεῶν ἀπογεύσασθαι, στρέψον ἡμᾶς καὶ εἰς τὰς ἐτέρας πλευράς, ἵνα μὴ εἰς τὴν γεῦσιν ἡμίοπτοι φανῶμέν σοι. » Τοῦτον μὲν οὖν τὸν τρόπον οὗτοι τὸν βίον ἐτέλεσαν.

XVI

1. Ὁ μέντοι τοῦ βασιλέως νόμος, ὃς τοὺς Χριστιανοὺς Ἑλληνικῆς παιδείας μετέχειν ἐκώλυεν, τοὺς Ἀπολιναρίου,

1. Cette réplique connue dans la *Passion* de S. Laurent a été plusieurs fois utilisée dans des textes hagiographiques (cf. H. DELEHAYE, « Recherches sur le légendaire romain », *AB* 51, 1933, p. 55-58).

2. Cf. P. MARAVALL, « Socrate et la culture grecque », in *L'historiographie*, p. 281-291 ; H.-G. NESSELRATH, « Die Christen und die heidnische Bildung ». On retrouve dans cette défense de la culture païenne des arguments présents chez Origène ou Eusèbe de Césarée.

temple qui s'y trouvait, demandait qu'on le nettoie des ordures accumulées par le temps et jugeait bon de prendre soin de ses statues. 2. Ces actions chagrinaient fortement les chrétiens. Macédonios, Théodule et Tatién, dans leur zèle pour le christianisme, ne purent supporter leur chagrin et, pris d'une brûlante ardeur pour la vertu, ils se précipitèrent de nuit dans le temple et brisèrent les statues. 3. Comme le gouverneur était violemment irrité de ce qui était arrivé et qu'il s'appretait à mettre à mort plusieurs habitants de la ville qui étaient innocents, les auteurs de cette action se présentèrent, et ils demandaient de mourir pour la vérité plutôt que d'en voir d'autres mourir à leur place. 4. Le gouverneur, s'en étant saisi, leur ordonnait de se racheter par un sacrifice de ce qu'ils avaient fait, comme d'un acte délicieux, et s'ils ne le faisaient pas, il menaçait de les punir. 5. Mais eux, dans leur noblesse d'âme, firent peu de cas des menaces : ils étaient prêts à tout supporter et demandaient de mourir plutôt que de se souiller par des sacrifices. 6. Alors, après avoir soumis ces hommes à tous les supplices, il les fait placer à la fin sur des bûchers, ordonne d'allumer le feu et les fait ainsi périr. 7. Ceux-ci [210] firent preuve alors d'un extrême courage, en disant au gouverneur : 8. « Si tu as envie, Amachios, de goûter des viandes bien cuites, fais-nous retourner de l'autre côté, pour que nous ne soyons pas à moitié cuits pour ton goût »¹. C'est de cette manière qu'ils achevèrent leur vie.

XVI

La réaction des Apollinaire. Plaidoyer pour la culture païenne²

1. La loi de l'empereur qui interdisait aux chrétiens de participer à l'éducation païenne rendit plus illustre les Apol-

ων και πρότερον ἐμνημονεύσαμεν, φανερωτέρους ἀπέδειξεν.
 5 2. Ὡς γὰρ ἀμφω ἤστην ἐπιστήμονες λόγων, ὁ μὲν πατήρ
 γραμματικῶν, σοφιστικῶν δὲ ὁ υἱός, χρειώδεις ἑαυτοὺς πρὸς
 τὸν παρόντα καιρὸν τοῖς Χριστιανοῖς ἀπεδείκνυον. 3. Ὁ μὲν
 γὰρ εὐθύς, γραμματικὸς ἄτε τὴν τέχνην, γραμματικὴν Χρι-
 10 ἥρωικου λεγομένου μέτρου μετέβαλεν καὶ ὅσα κατὰ τὴν
 παλαιὰν διαθήκην ἐν ἱστορίας τύπῳ συγγέγραπται. 4. Καὶ
 τοῦτο μὲν τῷ δακτυλικῷ μέτρῳ συνέταττε, τοῦτο δὲ καὶ τῷ
 τῆς τραγωδίας τύπῳ δραματικῶς ἐξεργάζετο, καὶ παντὶ
 15 μέτρῳ ῥυθμικῷ ἐχρῆτο, ὅπως ἂν μηδεὶς τρόπος τῆς Ἑλληνι-
 κῆς γλώττης τοῖς Χριστιανοῖς ἀνήκοος ᾗ. 5. Ὁ δὲ νεώτερος
 Ἀπολιναρίου, εὐ πρὸς τὸ λέγειν παρεσκευασμένος, τὰ εὐαγ-
 γέλια καὶ τὰ ἀποστολικὰ δόγματα ἐν τύπῳ διαλόγων ἐξέθετο
 καθὰ καὶ Πλάτων παρ' Ἑλλήσιν. 6. Οὕτω μὲν οὖν <οὔτοι
 20 σόφισμα διὰ τῶν οἰκείων πόνων ἐνίκησαν. 7. Ἄλλ' ἡ πρόνοια
 τοῦ Θεοῦ κρείσσω ἐγένετο καὶ τῆς τούτων σπουδῆς καὶ τῆς
 τοῦ βασιλέως ὀρμῆς· ὁ μὲν γὰρ νόμος οὐκ εἰς μακρὰν συνα-
 πέσθη τῷ βασιλεῖ, ὡς προϊόντες δηλώσομεν, τῶν δὲ οἱ πόνοι
 25 πρὸς ἡμᾶς ἀπαντῶν· « Πῶς φῆς προνοία Θεοῦ ταῦτα γενέσθαι ;
 Τὴν μὲν γὰρ τοῦ βασιλέως ταχεῖαν τελευτὴν λυσιτελεῖσαι τῷ

1. Ce chapitre sur l'activité littéraire des Apollinaire a suscité la contro-
 verse. P. SPECK, « A More Charitable Verdict », *Klio* 68, 1986, p. 617-619, et
 « Sokrates Scholastikos über die beiden Apolinarioi », *Philologus* 141,
 1997, p. 362-369, estime que la mention du § 7, mais aussi l'examen des
 sources de Socrate laissent supposer que ces œuvres des deux Apollinaire
 n'ont jamais existé. Ces sources sont, selon lui : 1/ un écrit négatif sur les
 Apollinaire, vus comme des hérétiques (II, XLVI, 2-18) ; 2/ un écrit positif
 montrant que leur travail littéraire avait rendu inefficaces les mesures de
 Julien (III, XVI, 1-6) ; 3 / un écrit (contre Julien ?) en faveur de la *paideia*
 grecque, puisqu'elle contient des parts de vérité (§ 9-15) ; 4/ un écrit dirigé
 expressément contre Julien, qui critique ses vues et montre la nécessité de
 la *paideia* grecque (§ 17-26). Les écrits 2 à 4 sont précédés de la question :
 pourquoi la Providence n'a-t-elle pas permis que l'on conserve ces textes ?

linaire, dont nous avons fait mention précédemment¹. 2.
 Comme tous deux étaient experts ès lettres, le père en gram-
 maire, le fils en sophistique, ils se montrèrent utiles pour les
 chrétiens dans les circonstances d'alors. 3. Le premier, parce
 qu'il était grammairien, composait aussitôt une grammaire
 de type chrétien et, en utilisant le mètre dit héroïque, il
 transposa les livres de Moïse et tous ceux qui, dans l'Ancien
 Testament, sont rédigés dans le genre historique. 4. Tantôt il
 composait en mètre dactylique, tantôt il s'exerçait à compo-
 ser des drames selon le genre tragique, et il se servait de tout
 mètre rythmique², pour qu'aucune forme de la langue grec-
 que ne soit ignorée des chrétiens. 5. Le plus jeune Apollin-
 aire, qui était bien exercé à l'éloquence, exposait les Evan-
 giles et les enseignements apostoliques sous forme de
 dialogues, comme Platon chez les païens. 6. Ainsi ceux-ci se
 montrèrent alors utiles au christianisme, et ils l'emportèrent
 sur l'intrigue de l'empereur par leurs propres travaux. 7.
 Mais la providence de Dieu se montra supérieure à leur
 entreprise et à l'attaque de l'empereur, car la loi, peu après,
 s'éteignit avec l'empereur, comme nous le montrerons plus
 loin ; quant à leurs travaux, ils ne comptent pas plus que
 s'ils n'avaient pas été écrits. 8. Mais peut-être quelqu'un
 nous dira-t-il avec colère : « Comment peux-tu dire que cela
 est arrivé par la providence de Dieu ? Car il est évident que
 la mort rapide de l'empereur a été utile au christianisme,

La raison probable – leurs auteurs étaient tenus pour hérétiques – est omise
 par l'historien. Socrate serait en tout cas, ici comme ailleurs, plus un
 compilateur qu'un historien (p. 369). Notons qu'une métaphore des psau-
 mes a été publiée sous le nom d'Apollinaire, mais elle est aujourd'hui tenue
 pour un ouvrage alexandrin des v^e-vi^e siècles (A. LUDWICH, *Apolinarii
 metaphrasis psalmodorum*, Leipzig 1912).

2. HANSEN, dans son appareil suggère de remplacer 'rythmique' par 'lyri-
 que (λυρικῶν)', ce qu'approuve P. SPECK, *art. cit.*, p. 364, n. 11, 13, 17.
 Celui-ci estime aussi que le texte de Socrate (peut-être déjà sa source) est
 corrompu ; on attendrait : « Il fit du Pentateuque une épopée, des livres
 historiques des tragédies, les uns dans le mètre dactylique, les autres dans
 des vers iambiques. »

Χριστιανισμῷ δῆλόν ἐστι, τὸ δὲ παρερρίφθαι τὰ τῶν [211] Ἀπολιναρίων Χριστιανικὰ ποιήματα καὶ πάλιν τοὺς Χριστιανοὺς τὴν Ἑλλήνων μανθάνειν παιδεῖαν, οὐκέτι τοῦτο λυσιτελεῖν τῷ Χριστιανισμῷ· πρὸς βλάβης γὰρ <μαῖλλον> εἶναι τὴν Ἑλληνικὴν παιδεῖαν πολυθεῖαν διδάσκουσαν. » 9. Πρὸς ταῦτα οὖν τὰ ὑποπίπτοντα ἡμῖν ὡς οἶόν τε λέξομεν.

Ἡ Ἑλληνικὴ παιδευσίς οὔτε παρὰ τοῦ Χριστοῦ οὔτε παρὰ τῶν αὐτοῦ μαθητῶν ἢ ὡς θεόπνευστος ἐδέχθη ἢ ὡς ἐπιβλαβὴς ἐξεβλήθη. 10. Καὶ τοῦτο, ὡς ἠγοῦμαι, οὐκ ἀπρονοήτως ἐποίησαν· πολλοὶ γὰρ τῶν παρ' Ἑλλήσιν φιλοσοφησάντων οὐ μακρὰν τοῦ γινῶναι τὸν Θεὸν ἐγένοντο. 11. Καὶ γὰρ καὶ πρὸς τοὺς ἀπρονοησίαν εἰσάγοντας, οἷον Ἐπικουρεῖους ἢ ἄλλως ἐριστικούς, μετὰ τῆς λογικῆς ἐπιστήμης γενναίως ἀπήντησαν, τὴν ἀμαθίαν αὐτῶν ἀνατρέποντες. 12. Καὶ διὰ τούτων τῶν λόγων χρεῖώδεις μὲν τοῖς τὴν εὐσέβειαν ἀγαπῶσι κατέστησαν, οὐ μὴν τῆς κεφαλῆς τοῦ λόγου ἐκράτησαν τῷ μὴ γινῶναι τὸ ἀποκρυπτόμενον ἀπὸ τῶν γενεῶν καὶ ἀπὸ τῶν αἰώνων κατὰ Χριστὸν μυστήριον^{ad}. 13. Καὶ τοῦθ' οὕτως ἔχει ἐν τῇ πρὸς Ῥωμαίους ἐπιστολῇ ὁ ἀπόστολος δείκνυσι δι' ὧν φησὶν· « Ἀποκαλύπτεται γὰρ ὀργὴ Θεοῦ ἀπ' οὐρανοῦ ἐπὶ πᾶσαν ἀσέβειαν καὶ ἀδικίαν ἀνθρώπων τῶν τὴν ἀλήθειαν ἐν ἀδικίᾳ κατεχόντων, διότι τὸ γνωστὸν τοῦ Θεοῦ φανερόν ἐστιν ἐν αὐτοῖς· 14. ὁ Θεὸς γὰρ αὐτοῖς ἐφάνερωσεν· τὰ γὰρ ἀόρατα αὐτοῦ ἀπὸ κτίσεως κόσμου τοῖς ποιήμασι νοούμενα καθορᾶται, ἢ τε αἰδῖος αὐτοῦ δύναμις καὶ θεϊότης, εἰς τὸ εἶναι αὐτοὺς ἀναπολογήτους, διότι γινόντες τὸν Θεὸν, οὐχ ὡς Θεὸν ἐδόξασαν^{ae}. » 15. Διὰ τούτων φαίνονται γινῶσιν μὲν ἀληθείας ἔχοντες, ἢν ὁ Θεὸς αὐτοῖς ἐφάνερωσεν, ἔνοχοι δὲ γίνονται, διότι γινόντες τὸν Θεὸν οὐχ ὡς Θεὸν ἐδόξασαν. 16. Οὐκοῦν τῷ μὴ κωλύσαι τὰ Ἑλλήνων μανθάνειν τῇ γνώμῃ τῶν βουλομένων κατέλιπον.

mais qu'on ait méprisé les [211] créations chrétiennes des Apollinaire et que les chrétiens, à nouveau, apprennent la culture des païens, cela n'est plus utile au christianisme, car la culture païenne, qui enseigne le polythéisme, est plutôt nuisible. » 9. A cela nous répondrons ce qui nous vient à l'esprit, autant qu'il nous est possible.

La culture païenne, ni par le Christ, ni par les disciples, n'a été reçue comme inspirée par Dieu ou rejetée comme nuisible. 10. Et cela, je pense, ils ne l'ont pas fait sans une raison providentielle, car beaucoup, parmi les philosophes païens, n'ont pas été loin de connaître Dieu. 11. Ils se sont opposés vaillamment, au moyen de la logique, à ceux qui soutenaient qu'il n'y a pas de providence, comme les Épicuriens ou autres discutailleurs, et ils ont réfuté leur ignorance. 12. Par de tels discours, ils se sont rendus utiles à ceux qui aiment la piété, sans cependant disposer de l'argument principal, puisqu'ils ne connaissaient pas le mystère du Christ, *caché depuis les générations et les siècles*^{ad}. 13. L'apôtre montre qu'il en est ainsi dans l'épître aux Romains, lorsqu'il dit : « *La colère de Dieu se révèle du haut du ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes, qui tiennent la vérité captive dans l'injustice, car ce qu'on peut connaître de Dieu est manifeste pour eux. Dieu en effet le leur a manifesté : cela de lui qui est invisible depuis la création du monde se laisse voir à l'intelligence par ses œuvres — son éternelle puissance et sa divinité —, en sorte qu'ils sont inexcusables, car en connaissant Dieu ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu*^{ae}. » 15. A cause de cela, ils paraissent avoir la connaissance de la vérité, que Dieu leur a révélée, mais ils sont coupables, car en connaissant Dieu ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu. 16. Cela étant, en n'empêchant pas d'apprendre les sciences des païens, ils¹ l'ont laissé à l'appréciation de ceux qui le veulent.

ad. Col 1, 26 ; Eph 5, 9. ae. Rm 1, 18-21.

1. Le Christ et les disciples (cf. § 9).

Εἷς μὲν οὖν οὗτος λόγος εἰρήσθω ἡμῖν πρὸς τὸ προκείμενον, ἕτερος δὲ τοιοῦτος. 17. Αἱ θεόπνευστοι γραφαὶ δόγματα
 60 μὲν θαυμαστά καὶ ὄντως θεῖα διδάσκουσι, καὶ πολλὴν μὲν εὐλάβειαν καὶ βίον ὀρθὸν τοῖς ἀκροαταῖς ἐντιθέασιν, πίστιν τε θεοφιλεῖν τοῖς σπουδαίοις παρέχουσιν, οὐ μὴν τέχνην διδάσκουσιν λογικὴν πρὸς τὸ δύνασθαι ἀπαντᾶν τοῖς βουλομένοις τῇ ἀληθείᾳ προσπολεμεῖν. 18. Σφόδρα δὲ καταπολεμοῦνται οἱ πολέμιοι, ὅταν τοῖς αὐτῶν ἔπλοις χρώμεθα κατ' αὐτῶν· τοῦτο δὲ οὐκ ἐνῆν ὑπάρξει τοῖς χριστιανίζουσιν δι' ὧν οἱ Ἀπολλινάριοι ἔγραψαν. 19. Τοῦτο καὶ ὁ βασιλεὺς Ἰου[212]λιανὸς σκοπήσας νόμῳ τοῦ Χριστιανοῦ ἀπέτρεπε τὰ Ἑλλήνων παιδεύεσθαι· εὖ γὰρ ἠπίστατο, ὡς οἱ μῦθοι εὐδιάβολον αὐτοῦ τὴν
 70 δόξαν ποιήσουσιν. 20. Ὦν καὶ καταγνοὺς Σωκράτης, ὁ παρ' αὐτοῖς κορυφαίτατος φιλόσοφος ὡς παραχαράσσω τὰ παρ' αὐτοῖς δαιμόνια κατεκρίθη. 21. Ἄλλως τε παρεγγυῶσιν ἡμῖν ὁ τε Χριστὸς καὶ ὁ τούτου ἀπόστολος· *Γίνεσθε τραπεζίται δόκιμοι, ὥστε τὰ πάντα δοκιμάζειν, τὸ καλὸν κατέχοντας*^{af},
 75 *προσέχειν δὲ μὴ τις ὑμᾶς ἔσται συλαγωγῶν διὰ τῆς φιλοσοφίας καὶ κενῆς ἀπάτης*^{ag}. 22. Τοῦτο δὲ οὐκ ἂν πεισόμεθα, εἰ μὴ ἔπλα τῶν πολεμίων κτησαίμεθα καὶ ἐν τῷ κτᾶσθαι μὴ τὰ τῶν πολεμίων φρονῶμεν, ἀλλὰ τὸ μὲν κακὸν ἐκτρεπώμεθα, τὸ δὲ καλὸν καὶ τὴν ἀλήθειαν ἔχοντες πάντα προσλαμβάνωμεν
 80 δοκιμάζοντες· τὸ γὰρ καλόν, ἔνθα ἂν ἦ, ἴδιον τῆς ἀληθείας ἐστίν. 23. Εἰ δὲ τις ἡμᾶς βιαίως ταῦτα λέγειν νομίζει, σκοπήσάτω ὅτι ὁ ἀπόστολος οὐ μόνον οὐ κωλύει μανθάνειν Ἑλληνικὴν παιδεύειν, ἀλλὰ γὰρ φαίνεται καὶ αὐτὸς μὴ ἀμελήσας αὐτῆς ἕνεκεν τοῦ γνῶναι πολλὰ τῶν εἰρημένων τοῖς Ἑλλήσιν. 24. Ἐπεὶ πόθεν ὀρμώμενος ἔλεγεν· *Κοῤῥητες αἰεὶ ψεῦσται, κακὰ θηρία, γαστέρες ἀργαί*^{ah}, εἰ μὴ τοὺς Ἐπιμενίδου τοῦ

af. 1 Ti 5, 21. ag. Col 2, 8. ah. Tit 1, 12.

1. Cf. *supra*, III, XII, 7. La formulation erronée de Socrate est empruntée à RUFIN, *HE*, X, 33 (p. 994).

Que cette première raison soit dite par nous sur cette question, mais une autre est la suivante. 17. Les Écritures inspirées de Dieu enseignent des doctrines admirables et vraiment divines, elles inculquent à leurs auditeurs une grande piété et une vie droite, elles procurent à ceux qui s'y appliquent une foi agréable à Dieu, mais elles n'enseignent pas la logique, qui permet de pouvoir réfuter ceux qui veulent combattre la vérité. 18. Les adversaires sont complètement battus lorsque nous utilisons contre eux leurs propres armes, mais ce ne pouvait être le cas pour les chrétiens avec ce qu'écrivirent les Apollinaire. 19. Comme l'empereur [212] Julien avait lui aussi observé cela, il interdisait aux chrétiens, par une loi, de recevoir l'éducation des païens¹ : il savait bien que les mythes rendraient sa croyance facile à réfuter. 20. Pour les avoir critiqués, Socrate, le philosophe le plus important chez eux, fut condamné comme un falsificateur de leurs démons². 21. D'autre part, le Christ et son apôtre nous donnent cet ordre : *Soyez des changeurs avisés*³, de manière à *tout vérifier et à retenir ce qui est bon*^{af}, ainsi qu'à veiller à ce que *personne ne vous réduise en esclavage au moyen de la philosophie ou d'un vain leurre*^{ag}. 22. Cela, nous n'y parviendrions pas si nous n'acquérions les armes des adversaires et si, en les acquérant, nous partagions les opinions des adversaires ; mais rejetons ce qui est mauvais, et nous qui avons le bien et la vérité, recevons tout en l'éprouvant, car le bien, où qu'il soit, est le propre de la vérité. 23. Si quelqu'un pense que nous exagérons en disant cela, qu'il observe que l'Apôtre non seulement n'empêche pas d'acquérir la culture païenne, mais qu'il semble lui-même ne l'avoir pas négligée, puisqu'il connaît de nombreux dits des païens. 24. Car d'où aurait-il tiré ce qu'il disait : *Crétois : perpétuels menteurs, mauvaises bêtes, ventres paresseux*^{ah}, s'il n'avait lu les oracles

2. Cf. PLATON, *Apologie de Socrate*, 24 BC.

3. *Agraphon* 87 (A. RESCH, *Agrapha*, Leipzig 1906, p. 112).

Κρητός, ἄνδρος τελεστοῦ, ἀνεγνώκει χρησμούς ; 25. ἢ πόθεν ἐγνώκει τὸ 'Τοῦ γὰρ καὶ γένος ἐσμέν^{ai}, εἰ μὴ τὰ Φαινόμενα τοῦ ἀστρονόμου Ἀράτου ἠπίστατο ; 26. ἀλλὰ καὶ τὸ 'Φθειρουσιν ἤθη χρηστὰ ὁμιλῖαι κακαί^{aj}' δείκνυσιν μὴ ἀνήκοον τῶν Εὐριπίδου δραμάτων τυγχάνοντα. 27. Καὶ τί δεῖ περὶ τούτων μηκύνειν τὸν λόγον ; Καὶ ἀνέκαθεν ὡς ἕκ τινος μὴ κεκωλυμένης συνηθείας οἱ κατὰ τὰς ἐκκλησίας διδάσκαλοι δείκνυνται ἄχρι γήρους τὰ Ἑλλήνων ἀσκούμενοι, τοῦτο μὲν
95 εὐγλωττίας χάριν καὶ γυμνασίας τοῦ νοῦ, τοῦτο δὲ καὶ πρὸς τὴν αὐτῶν ἐκείνων κατάγνωσιν, περὶ ὧν ἀπεσφάλησαν. Ταῦτα μὲν οὖν ἔνεκεν τῶν Ἀπολιναρίων ὡς οἷόν τε εἰρήσθω.

XVII

1. Ὁ μέντοι βασιλεὺς πλεῖστα ἐκ τῶν Χριστιανῶν κομισάμενος χρήματα, ἐπὶ Πέρσας τε τὴν σπουδὴν ποιούμενος τὴν ἐν Συρίᾳ καταλαμβάνει Ἀντιόχειαν. 2. Ἐν ἣ γενόμενος, τὸ προσόν τε αὐτῷ φιλότιμον καὶ Ἀντιοχεῦσιν ἐπιδειξάι
5 βουλόμενος τὰς τιμὰς τῶν ὀνίων πλέον ἢ ἔδει εἰς ἕλαττον κατεβίβασεν, μὴ [213] στοχασάμενος τοῦ καιροῦ μηδὲ λογισάμενος ὡς παρουσία πολυπληθίας στρατοπέδου τοῖς τε ἐπαρχιώταις ἐξ ἀνάγκης ζημία γίνεται, καὶ τὴν ἀφθονίαν ἐκκόπτει τῶν πόλεων. 3. Διόπερ οἱ μεταβολεῖς καὶ οἱ τῶν
10 ὀνίων κάπηλοι, μὴ ἐνεγκόντες τὴν ἐκ τοῦ βασιλικοῦ προ-

ai. Act 17, 28. aj. 1 Co 15,33.

1. Épiménide était particulièrement habile dans l'art divinatoire (DIOGÈNE LAERCE, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, I, 114, 115) ; il est l'auteur, selon la *Souda*, de poèmes mystiques et expiatoires ; il était expert en initiations.

2. Comme l'a montré P. van NUFFELEN, « Dürre Wahrheiten », p. 352-353, Socrate a utilisé ici le *Disc.* 15, 21 de Libanios, tout en en modifiant le sens, puisqu'il attribue à l'empereur la responsabilité de la pénurie, et non

d'Épiménide le Crétois, un homme qui initiait aux mystères¹ ? 25. Ou bien d'où connaîtrait-il '*Nous aussi sommes de sa race*^{ai}', s'il ignorait les *Phénomènes* de l'astronome Aratos ? 26. Et encore : '*Les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs*^{aj}' montre qu'il n'était pas ignorant des drames d'Euripide. 27. Et pourquoi faut-il s'étendre sur ce sujet ? Depuis les origines, comme par une habitude à quoi rien ne s'oppose, ceux qui enseignent dans l'Église se montrent jusqu'à leur vieillesse comme des gens qui s'exercent aux disciplines des païens : c'est tantôt par souci de bien parler et de s'exercer l'esprit, tantôt pour la réfutation de ces doctrines elles-mêmes sur lesquelles ils se sont trompés. Que cela donc soit dit, autant que nous l'avons pu, sur les Apollinaire.

XVII

Julien à Antioche

1. L'empereur, qui avait tiré des chrétiens beaucoup d'argent et se portait en hâte contre les Perses, gagne Antioche de Syrie. 2. Arrivé là, voulant montrer aux Antiochiens la générosité qui lui était propre, il fit baisser le prix des marchandises plus qu'il ne le fallait², sans [213] tenir compte des circonstances et sans réfléchir que la présence d'une armée très nombreuse cause nécessairement des dommages aux habitants d'une province et provoque la fin de l'abondance dans les villes. 3. C'est pourquoi les petits marchands et les commerçants, ne supportant pas le dommage

aux commerçants comme le faisait sa source. Cf. aussi JULIEN, *Misopogon* 350 a, 368cd, 369a ; LIBANIOS, *Disc.* 1, 126 ; 18, 195 ; AMMIEN, *Hist.* XXII, 14, 1-2 (les parallèles qu'on peut établir avec Ammien n'impliquent pourtant pas une utilisation de celui-ci). Un été trop sec ayant provoqué une disette de blé et fait monter les prix, Julien publia un édit du maximum et fit venir du blé qui fut mis en vente à vil prix, mais celui-ci fut récupéré par des spéculateurs et la disette ne cessa pas.

στάγματος ζημίαν, τῆς ἐμπορίας τότε ἀπέσχοντο. 4. Ἐκ δὲ
 τούτου τὰ ὄνια ἐπελείπετο, καὶ τὴν προσβολὴν μὴ ἐνεγκόντες
 οἱ Ἀντιοχεῖς (εὐρίπιστοι γὰρ οἱ ἄνθρωποι) εἰς ὕβρεις μὴ
 μελλήσαντες κατὰ τοῦ βασιλέως ἐχώρησαν, κατεβδών τε
 15 αὐτοῦ καὶ κατέσκωπτον εἰς τὸν πώγωνα (βαθυγένειος γὰρ
 ἦν) κείρειν τε ἔλεγον τοῦτον καὶ σχοινία πλέκειν ἐξ αὐτοῦ· τὸ
 νόμισμά τε αὐτοῦ ταῦρον ἔχειν, καὶ τὸν κόσμον <ὕπ' αὐτοῦ>
 ἀνατετράφθαι. 5. Ὡν γὰρ δὴ ὁ βασιλεὺς πολὺ δεισιδαίμων,
 ταύρους τε συνεχῶς θύων πρὸς τοῖς βωμοῖς τῶν εἰδώλων
 20 βωμὸν καὶ ταῦρον ἐντυπωθῆναι κεκελεύκει τῷ ἑαυτοῦ νομί-
 σματι. 6. Ἐκ τούτων δὴ τῶν σκαμμάτων εἰς ὄργην ἐκπεσὼν
 ὁ βασιλεὺς διηπείλει πᾶν ποιῆσαι κακὸν τῇ Ἀντιοχείᾳ πόλει
 καὶ ἐπὶ Ταρσὸν τῆς Κιλικίας ἐξυποστρέφειν· ἐκεῖ τε τὰ ἐπιτή-
 δεια κελεύσας εὐτρεπισθῆναι ἀπαίρειν ἐσπούδαζεν. 7. Ὅθεν
 25 ὑπόθεσιν ἔσχεν ὁ σοφιστὴς Λιβάνιος γράψαι τὸν τε πρεσβευ-
 τικὸν ὑπὲρ Ἀντιοχείων καὶ τὸν πρὸς Ἀντιοχεῖς περὶ τῆς τοῦ
 βασιλέως ὀργῆς. 8. Ἀλλὰ τούτους μὲν τοὺς λόγους φασὶ
 γράψαντα τὸν σοφιστὴν μηκέτι εἰς πολλοὺς εἰρηκῆναι. 9. Ὁ
 βασιλεὺς δὲ ἀφέμενος ἔργοις τοὺς ὑβρικότας ἀμύνασθαι τῷ
 30 ἀντισκῶψαι τὴν ὄργην διελύσατο· τὸν γὰρ πεπονημένον αὐτῷ
 Ἀντιοχικὸν ἦτοι Μισοπάγωνα λόγον διεξεληθῶν στίγματα
 διηνεκῆ τῇ Ἀντιοχείᾳ πόλει κατέλιπεν.
 10. Περὶ μὲν δὴ τούτων τοσαῦτα εἰρήσθω· λεκτέον δὲ καὶ
 οἷα τοῖς ἐν Ἀντιοχείᾳ Χριστιανοῖς ὁ βασιλεὺς τότε πεποίηκεν.

qui résultait de l'ordonnance impériale, s'abstenaient alors
 de commercer. 4. Il en résultait une pénurie de marchandises, et les Antiochiens, ne supportant pas cette agression (car ce sont des gens facilement agités), en vinrent sans tarder aux injures contre l'empereur : ils poussaient des cris contre lui et se moquaient de sa barbe (il portait en effet une longue barbe) ; ils disaient qu'il fallait la raser et en tresser des cordes¹, que sa monnaie portait un taureau et que le monde était bouleversé par lui². 5. Car l'empereur, qui était très superstitieux et sacrifiait continuellement des taureaux auprès des autels des idoles³, avait ordonné qu'un autel et un taureau soient gravés sur sa monnaie⁴. 6. Mis en colère par ces railleries, l'empereur menaçait de faire tout le mal possible à Antioche et de s'en retourner à Tarse de Cilicie ; après avoir ordonné d'y préparer le nécessaire, il s'appretait à partir⁵. 7. C'est cela qui fournit au sophiste Libanios l'occasion d'écrire la *Légation en faveur des Antiochiens* et le discours *Aux Antiochiens sur la colère de l'empereur*⁶. 8. Mais on dit que le sophiste a écrit ces discours et ne les a pas prononcés en public. 9. L'empereur, ayant renoncé à se venger par des actes de ceux qui l'avaient insulté, soulagea sa colère en se moquant en retour. En publiant l'*Antiochikon* ou *Misopogon* qu'il avait composé, il laissa à la ville d'Antioche des piques durables.

10. Que cela soit dit sur ce sujet, mais il faut dire aussi ce que l'empereur fit alors aux chrétiens à Antioche.

1. JULIEN, *Misopogon* 339 b, 360 d.

2. *Ibid.* 371 a (et cela parce qu'il punit les riches !).

3. La prodigalité de Julien en matière de sacrifices est bien attestée : LIBANIOS, *Disc.* I, 127 ; 24, 35 ; AMMIEN, *Hist.* XXII, 12, 16 ; JEAN CHRYSOSTOME, *Discours sur Babylas* 80 (*SC* 362, p. 201).

4. Aucune monnaie de Julien n'est connue qui comporte un autel et un taureau ; en revanche, plusieurs portent un taureau. Cf. J.P.C. KENT, *The Roman imperial coinage. 8. The Family of Constantine I. AD 337-364*, Londres 1981, p. 195, 229, 337, 380, 392, 423, 438, 462-463, 483-484, 500, 531-532. Cf. aussi la monnaie qui figure en quatrième de couverture de

L'empereur Julien. De l'histoire à la légende, Paris 1978. La mention de l'autel peut renvoyer au fait que Julien sacrifiait de nombreux taureaux (cf. P. van NUFFELEN, *Dürre Wahrheiten*, p. 356), mais surtout au fait que l'inscription sur les monnaies était *Taurus in ara supinus*, qui signifiait que Julien avait restauré la manière ancienne de sacrifier, mais que les Antiochiens interprétaient comme s'il avait mis le monde sens dessus dessous.

5. Cf. LIBANIOS, *Disc.* 15, 22, 77 ; *Disc.* 16, 53.

6. LIBANIOS, *Disc.* 15 et 16.

XVIII

1. Τὰ γὰρ κατὰ τὴν Ἀντιόχειαν ἱερὰ {τῶν Ἑλλήνων} ἀνοιγῆναι κελεύσας χρησμὸν λαβεῖν παρὰ τοῦ ἐν Δάφνῃ Ἀπόλλωνος ἔσπευδεν. 2. Ὡς δὲ ὁ ἐνοικῶν τῷ ἱερῷ δαίμων τὸν [214] γείτονα δεδοικῶς (λέγω δὴ Βαβυλᾶν τὸν μάρτυρα) οὐκ ἀπεκρίνατο (πληστόν γὰρ ἦν ἡ σορὸς ἢ τὸ σῶμα τοῦ μάρτυρος κρύπτουσα), γνοὺς τὴν αἰτίαν ὁ βασιλεὺς τὴν σορὸν τάχος κελεύει μετοικιζέσθαι. 3. Τοῦτο μαθόντες οἱ κατὰ τὴν Ἀντιόχειαν Χριστιανοὶ ἅμα γυναῖξιν καὶ νέα ἡλικία χαίροντες καὶ ψαλμωδοῦντες ἀπὸ τῆς Δάφνης ἐπὶ τὴν πόλιν μετέφερον τὴν 5 σορὸν. 4. Αἱ δὲ ψαλμῳδαὶ ἤπτοντο τῶν Ἑλληνικῶν θεῶν καὶ τῶν πεπιστευκότων αὐτοῖς τε καὶ τοῖς εἰδώλοις αὐτῶν.

XIX

1. Τότε δὴ καὶ τὸ κρυπτόμενον ἦθος τοῦ βασιλέως ἐξηλέγχετο· οὐ γὰρ ἔτι κατεῖχεν ἑαυτοῦ ὁ πρῶην φιλοσοφεῖν ἐπαγγελλόμενος, 2. ἀλλ' ἐκ τῶν ὄνειδιστικῶν ὕμνων εὐέμπρωτος ἦν εἰς ὀργὴν, ἔτοιμός τε ἦν ταῦτα ποιεῖν τοῖς Χριστιανοῖς, ἃ οἱ 5 περὶ Διοκλητιανὸν πρότερον πεποιήκεισαν. 3. Ἐπεὶ δὲ ἡ κατὰ Περσῶν σπουδὴ οὐ παρῆχε τῇ προθέσει καιρὸν, κελεύει Σαλουστίῳ τῷ ἐπάρχῳ συλλαβεῖν ἐπὶ τὸ κολάσαι τοὺς μάλι-

1. La source est RUFIN, *HE* X, 36 (p. 996), simplement résumé. Cf. BRENNÉCKE, *Studien*, p. 137-138.

2. Selon RUFIN, *ibid.*, la foule chantait le Ps. 96, 7 : « Qu'ils soient tous confondus, ceux qui adorent des objets sculptés et ont confiance en leurs idoles. »

3. La source, ici encore abrégée (et avouée § 8) est RUFIN, *HE* X, 37 (p. 996-997). Comme sa source (et *a fortiori* comme Libanios), Socrate

XVIII

*Transfert des reliques de S. Babylas*¹

1. Ayant fait ouvrir les temples à Antioche, il cherchait à obtenir un oracle de l'Apollon de Daphné. 2. Mais comme le démon qui résidait dans le temple [214] eut peur de son voisin (je veux dire du martyr Babylas), il ne répondit pas (le cercueil qui contenait le corps du martyr était en effet à proximité). Lorsqu'il en connut la cause, l'empereur ordonne bien vite de déplacer le cercueil. 3. En apprenant cela, les chrétiens d'Antioche, avec femmes et enfants, transféraient le cercueil de Daphné à la ville, tout joyeux et chantant des psaumes. 4. La psalmodie égratignait les dieux païens et ceux qui croyaient en eux et à leurs idoles².

XIX

*Persécution à Antioche*³

1. C'est alors que se manifestaient les dispositions cachées de l'empereur, car celui qui auparavant se proclamait philosophe ne se contenait plus, 2. mais se laissait aller à la colère à cause des hymnes injurieux ; il était prêt à faire aux chrétiens ce qu'autrefois leur avaient fait ceux de l'entourage de Dioclétien. 3. Mais parce que l'entreprise contre les Perses ne présentait pas des circonstances favorables pour ce projet, il ordonne au préfet Salluste de saisir pour les châtier ceux qui avaient mis le plus de zèle dans la

ignore l'incendie du temple de Daphné, qui, survenu peu après le transfert des reliques, provoqua la colère de Julien et des interrogatoires de chrétiens. Sur Théodore, cf. BRENNÉCKE, *Studien*, p. 138-139.

στα σπουδαίους τῶν ψαλμωδῶν. 4. Ὁ δὲ ἑπαρχος, καίτοι Ἕλληνας ὦν τὴν θρησκείαν, τὸ μὲν ἐπίταγμα οὐκ ἠδέως ἐδέξατο, 5. ἀντιλέγειν δὲ οὐκ ἔχων συλλαμβάνει μὲν πολλοὺς τῶν Χριστιανῶν καὶ τινὰς δεσμωτήριον οἰκεῖν προσέταξεν. 6. Ἐνα δὲ νεανίσκον ὀνόματι Θεόδωρον αὐτῷ παρὰ τῶν ἐλληνιζόντων προσαχθέντα <πολλαῖς> βασάνοις καὶ διαφόροις κολαστηρίοις ὑπέβαλεν, καταξανθῆναι κατὰ παντὸς κελεύσας τοῦ σώματος, καὶ αὐτὸν τότε ἠφίει τῶν βασάνων, ὅτε μηκέτι ζήσεσθαι ᾔετο. 7. Ἀλλὰ Θεὸς ἦν ὁ σφάζων τὸν ἄνδρα· ἐπεβίω γὰρ χρόνον μετ' ἐκείνην τὴν ὁμολογίαν πολύν.

8. Τούτῳ τῷ Θεοδώρῳ Ῥουφῖνος ὁ τῆ Ῥωμαίων γλώσση τὴν ἐκκλησιαστικὴν ἱστορίαν συγγράφας φησὶ μετὰ ταῦτα 20 χρόνῳ ὕστερον πολλῶν συντετυχηκέναι καὶ ἠρωτηκέναι, εἰ τυπτόμενος καὶ στρεβλούμενος μεγίστης τῆς ὀδύνης ἠσθάνετο· 9. τὸν δὲ εἰρηκέναι φησὶν βραχεῖαν μὲν αὐτῷ σφόδρα γενέσθαι τὴν ἐκ τῶν βασάνων ὀδύνην, παραστῆναι δὲ τινὰ νεανίσκον καὶ ἀπομάττειν αὐτοῦ τὸν ἐκ τοῦ ἀγῶνος ἰδρωτὰ 25 ἐπιγινόμενον, ἐπιρρωννύειν τε αὐτοῦ τὴν ψυχὴν καὶ τέρψιν αὐτῷ μᾶλλον ἢ ἀγῶνα τὸν χρόνον τῆς βασάνου ποιεῖν.

10. Καὶ περὶ μὲν τοῦ θαυμαστοῦ Θεοδώρου τσαῦτα εἰρήσθω. Τότε δὲ παρήσαν πρέσβεις Περσῶν αἰτοῦντες ἐπὶ φανεροῖς καταθέσθαι τὸν πόλε[215]μον. 11. Ὁ δὲ αὐτοὺς ἀπέπεμψεν εἰπών· « Αὐτὸν με ᾔψεσθε μετ' οὐ πολὺ καὶ οὐδὲν μοι δεήσει πρεσβείας. »

XX

1. Καὶ κατ' ἄλλον δὲ τρόπον ὁ βασιλεὺς τοὺς Χριστιανούς βλάπτειν σπουδάζων τὴν οἰκειαν δεισιδαιμονίαν ἐξήλεγε. 2. Φιλοθύτης γὰρ ὦν οὐ μόνον αὐτὸς τῷ αἵματι ἔχαιρεν, ἀλλ' εἰ μὴ καὶ ἄλλοι τοῦτο ποιῶσι, ζημίαν ἐνόμιζεν. 3. Ἐπειδὴ δὲ

1. Cf. LIBANIOS, *Discours* 18, 164 (mais l'épisode est hors contexte).

2. La source est encore RUFIN, *HE X*, 38-40 (p. 997-998).

psalmodie. 4. Le préfet, bien qu'il fût de religion païenne, reçut cet ordre sans plaisir, mais comme il ne pouvait s'y opposer, il fait saisir plusieurs chrétiens et ordonna que quelques-uns restent en prison. 6. Il soumit à de nombreuses tortures et à différents supplices un jeune homme du nom de Théodore, qui lui avait été amené par les païens, ayant donné l'ordre qu'il soit déchiré par tout le corps, et il ne le libérait des tortures que lorsqu'il pensait qu'il ne vivrait plus. 7. Mais Dieu était là pour sauver cet homme, car il survécut longtemps après cette confession.

8. Rufin, qui a écrit l'histoire ecclésiastique en langue latine, dit avoir rencontré ce Théodore longtemps après ce temps-là et lui avoir demandé si, lorsqu'il était frappé et torturé, il avait éprouvé une grande douleur. 9. Et il dit que celui-ci lui avait répondu que la douleur causée par les tortures avait été très brève et qu'un jeune homme se tenait auprès de lui, essuyant la sueur provoquée par son combat, pour lui redonner force d'âme et faire de ce temps de torture un moment de plaisir plutôt qu'un combat.

10. Que cela soit dit sur cet admirable Théodore. A cette époque arrivèrent des envoyés des Perses demandant que la guerre cesse dans des conditions claires. [215] 11. Celui-ci les renvoya en disant : « Vous me verrez sous peu, et je n'aurai pas besoin d'ambassade ¹. »

XX

La reconstruction du temple de Jérusalem (363) ²

1. D'une autre manière encore, l'empereur, en cherchant à nuire aux chrétiens, fit la preuve de sa propre superstition. 2. Lui qui aimait les sacrifices non seulement se réjouissait du sang des victimes, mais si les autres n'en faisaient pas autant, il y voyait un dommage. 3. Comme il ne

5 <πανταχοῦ> ὀλίγους τοὺς τοιοῦτους ἐφεύρισκεν, Ἰουδαίους μεταπέμπεται, καὶ παρ' αὐτῶν ἐπυνθάνετο, τοῦ χάριν τοῦ Μωσαϊκοῦ νόμου κελεύσαντος θύειν <αὐτοὶ τοῦ θυεῖν> ἀπέχονται. 4. Τῶν δὲ μὴ ἀλλαχοῦ φησάντων δύνασθαι τοῦτο ποιεῖν, εἰ μὴ μόνον ἐν τοῖς Ἱεροσολύμοις, κελεύει τάχος κτίζεσθαι τὸν Σολομῶνος ναόν. 5. Καὶ αὐτὸς <μὲν> ἐπὶ Πέρσας ἤλαυνεν, Ἰουδαῖοι δὲ καιροῦ δράξασθαι πάλαι ἐπιθυμοῦντες, ἐν ᾧ τὸ ἱερόν αὐτοῖς πρὸς τὸ θύειν ἀνοικοδομηθήσεται, τότε σπουδαῖοι μὲν πρὸς τὸ ἔργον ἐγίνοντο, φοβεροὺς δὲ τοῖς Χριστιανοῖς ἐπεδείκνυσαν ἑαυτοὺς, ἡλαζονεύοντό τε κατ' αὐτῶν, 15 ἐπαπειλοῦντες τοσαῦτα αὐτοῖς ποιήσειν, ὅσα αὐτοὶ παρὰ Ῥωμαίων πάλαι πεπόνθασιν. 6. Τοῦ δὲ βασιλέως ἐκ δημοσίων τὴν δαπάνην παρασχεθῆναι κελεύσαντος εὐτρέπιστο πάντα, λίθοι καὶ ξύλα καὶ πλίνθος ὀπτῆ καὶ πηλὸς καὶ ἄσβεστος καὶ τὰ ἄλλα ὅσα πρὸς οἰκοδομὴν ἐπιτήδεια γίνονται. 7. Τότε δὲ 20 Κύριλλος ὁ τῶν Ἱεροσολύμων ἐπίσκοπος τὸ τοῦ προφήτου Δανιὴλ κατὰ νοῦν ἐλάμβανεν, ὅπερ καὶ ὁ Χριστὸς ἐν τοῖς {ἀγίοις} εὐαγγελίοις ἐπεσφραγίσατο, πολλοῖς τε προέλεγεν, ὡς ἄρα νῦν ἦκει ὁ καιρὸς, ὅτε λίθος ἐπὶ λίθον οὐκ ἂν ἐπιμένει εἰς τὸν ναόν^{ak}, ἀλλὰ τὸ τοῦ Σωτῆρος λόγιον πληρωθήσεται. 8. 25 Ταῦτ' ἔλεγεν ὁ ἐπίσκοπος, καὶ διὰ τῆς νυκτὸς σεισμὸς μέγας ἐπιγενόμενος ἀνέβρασε τοὺς λίθους τῶν πάλαι θεμελίων τοῦ ναοῦ καὶ πάντας διέσπειρε σὺν τοῖς παρακειμένοις οἰκήμασιν. 9. Δέος τε ἐκ τοῦ γενομένου Ἰουδαίου κατέλαβε, καὶ φήμη ἐπὶ τὸν τόπον ἦγεν καὶ τοὺς πόρρω διάγοντας. 10. Παρόντων 30 οὖν σφόδρα πολλῶν ἕτερον τεράστιον ἐπιγίνεται. Πῦρ γὰρ ἐξ

ak. Mt 24, 2, 15 ; cf. Dn 9, 27.

1. Sur cette reconstruction, cf. D. LEVENSON, *Julian and Jerusalem. The Sources and the Tradition*, Leyde 1995. Parmi ces sources, il y a une lettre de Cyrille de Jérusalem connue dans une version syriaque (ed. par S.P. BROCK, « A letter attributed to Cyril of Jerusalem on the Rebuilding of the Temple », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 40, 1977, p. 267-286) ; F. BLANCHETIÈRE, « Julien philhellène, philosémite, anti-

trouvait partout que peu de gens de cette sorte, il envoie chercher des Juifs et il leur demandait pourquoi, alors que la loi de Moïse leur ordonne de sacrifier, eux s'abstiennent de sacrifier. 4. Comme ils lui disaient qu'ils ne pouvaient faire cela ailleurs qu'à Jérusalem, il ordonne de rebâtir bien vite le temple de Salomon¹. 5. Lui-même partait en campagne contre les Perses, mais les Juifs, qui désiraient depuis longtemps profiter d'une occasion de reconstruire le temple pour y sacrifier, se prenaient alors de zèle pour cette entreprise. Ils se montrèrent redoutables aux chrétiens, faisaient preuve d'insolence à leur égard, les menaçant de leur faire subir tout ce qu'eux-mêmes autrefois avaient subi des Romains. 6. Comme l'empereur avait donné l'ordre que la dépense soit supportée par les finances publiques, on préparait tout, les pierres, le bois, les briques cuites, l'argile, la chaux et tout le reste de ce qui est nécessaire pour la construction. 7. C'est alors précisément que venait à l'esprit de Cyrille, l'évêque de Jérusalem, la parole du prophète Daniel que le Christ avait confirmée dans les évangiles, et il prédisait à beaucoup que le temps venait maintenant où il ne resterait pas pierre sur pierre dans le temple^{ak} mais que la parole du Sauveur serait accomplie. 8. Voilà ce que disait l'évêque, et pendant la nuit un grand tremblement de terre survint qui projeta en l'air les pierres des antiques fondations du temple et les dispersa toutes, en même temps que les bâtiments environnants. 9. La crainte provoquée par cet événement saisit les Juifs et le bruit qui s'en répandit attirait sur les lieux mêmes ceux qui habitaient loin de là. 10. C'est donc en présence d'un très grand nombre de gens qu'un autre prodige a lieu :

chrétien : l'affaire du Temple de Jérusalem (363) », *Journal of Jewish Studies*, 31, 1980, p. 61-81 ; J. HAHN, contribution dans *Zerstörungen des Jerusalemer Tempels. Geschehen – Wahrnehmung – Bewältigung*, hrsg. von J. HAHN, Tübingen 2002. La lettre 51 de Julien (aux Juifs) les autorise à procéder à cette reconstruction (mais son l'authenticité est combattue par P. VAN NUFFELEN, « Deux fausses lettres de Julien l'Apostat (La lettre aux Juifs, Ep. 51 [Wright] et la lettre à Arsacius, Ep. 84 [Bidez]) », *VC* 55, 2002, p. 131-150).

οὐρανοῦ [216] κατασκήψαν πάντα τὰ τῶν οἰκοδόμων ἔργα-
 λεία διέφθειρεν. 11. Ἦν γοῦν ἰδεῖν ὑπὸ τῆς φλογὸς ἀπολλυμέ-
 νας τὰς σφύρας, τὰς γλαρίδας, τοὺς πρίονας, τοὺς πελέκεις,
 τὰ σκέπαρνα, πάντα ἀπλῶς ὅσα πρὸς τὸ ἔργον ἐπιτήδεια
 35 εἶχον οἱ ἐργαζόμενοι. 12. Ἐπενέμετο μὲν οὖν ταῦτα τὸ πῦρ
 δι' ὅλης τῆς ἡμέρας, Ἰουδαῖοι δὲ ἐν μεγίστῳ φόβῳ γενόμενοι
 καὶ ἄκοντες ὠμολόγουν τὸν Χριστὸν Θεὸν λέγοντες. 13. Οὐκ
 ἐποίουν δὲ αὐτοῦ τὸ θέλημα, ἀλλ' ἔμενον τῇ τοῦ Ἰουδαϊσμοῦ
 προλήψει κρατούμενοι. 14. Οὐδὲ γὰρ τὸ τρίτον θαῦμα τὸ
 40 ὕστερον ἐπιγενόμενον εἰς πίστιν τῆς ἀληθείας ἦγεν αὐτοῦς.
 Καὶ γὰρ τῇ ἐχομένη νυκτὶ σφραγίδες σταυροῦ ἀκτινοειδεῖς
 τοῖς ἱματίοις αὐτῶν ἐντετυπωμένα ἐφάνησαν, ἃς ἡμέρας ἐπι-
 γενομένης ἰδόντες, ἀποπλύνειν καὶ ἀποσμήχειν θέλοντες,
 οὐδενὶ τρόπῳ ἠδύναντο. 15. « Πεπώρωντο » οὖν κατὰ τὸν
 45 ἀπόστολον ^{al} καὶ τὸ ἀγαθὸν ἐν χερσὶν ἔχοντες, ἔρριπτον.

Οὕτω μὲν οὖν ὁ ναὸς τότε ἀντὶ τοῦ οἰκοδομηθῆναι εἰς
 τέλειον ἀνατέτραπτο.

XXI

1. Ὁ δὲ βασιλεὺς εἰς τὴν τῶν Περσῶν ἐνέβαλεν μικρὸν πρὸ
 τοῦ ἔαρος, πυθόμενος ἀσθενέστατα καὶ ἀνανδρότατα εἶναι
 χειμῶνος τὰ ἔθνη Περσῶν. 2. Κρυμὸν γὰρ μὴ φέροντες ἀπό-
 μαχοὶ μένουσι κατὰ τόνδε τὸν χρόνον, ἀλλ' οὐδὲ χεῖρα (τὸ τοῦ
 5 λόγου) βάλοι ἀν τότε ἔξω τοῦ φάρους Μῆδος ἀνὴρ. Ῥωμαίους
 δ' εἰδὼς καὶ χειμῶνος ἀγωνίζεσθαι δυναμένους ἐπαφῆκε τῇ
 χώρα τὸν στρατόν. 3. Πολλὰς οὖν κώμας καὶ φρουρία πορθή-
 σαντες ἤδη καὶ τὰς πόλεις ἐλάμβανον. 4. Περιστοιχίσας δὲ
 10 Κτησιφῶντα τὴν μεγάλην πόλιν τοσοῦτον ἐπολιόρκει τὸν
 βασιλέα <Περσῶν>, ὥστε ἐκεῖνον πρεσβείαις χρήσασθαι

al. Rm 11, 7 ; 2 Co 3, 14.

1. Cf. EUTROPE, *Breviarium* X, xvi, 1.

un feu venu du ciel [216] détruisait tous les outils des
 ouvriers. 11. On pouvait donc voir anéantis par la flamme les
 marteaux, les ciseaux, les scies, les haches à simple ou dou-
 ble tranchant, bref tout ce qui était nécessaire aux ouvriers
 pour leur travail. 12. Le feu consumait tout cela pendant
 toute la journée, et les Juifs, saisis d'une très grande crainte,
 confessaient malgré eux le Christ et le disaient Dieu. 13.
 Mais ils n'accomplissaient pas sa volonté et restaient prison-
 niers de leur adhésion antérieure au judaïsme. 14. Car même
 le troisième miracle qui survint ensuite ne les conduisait pas
 à croire à la vérité. La nuit suivante, des empreintes lumi-
 neuses en forme de croix apparurent gravées sur leurs vête-
 ments. Lorsqu'ils les virent, le jour venu, ils voulurent les
 laver et les faire disparaître, mais ils ne purent le faire
 d'aucune façon. 15. « Ils étaient endurcis », comme le dit
 l'Apôtre ^{al} et rejetaient le bien qu'ils tenaient dans leurs
 mains.

C'est donc ainsi que le temple, au lieu d'être rebâti, fut
 alors complètement détruit.

XXI

L'expédition de Perse. Mort de Julien (juin 363)

1. L'empereur fit irruption dans le pays des Perses peu
 avant le printemps, car il avait appris que les peuples de
 Perse étaient complètement affaiblis et sans courage pen-
 dant l'hiver. 2. Parce qu'ils ne supportent pas le froid, ils
 s'abstiennent de combattre durant cette période : comme le
 dit le proverbe, un Mède ne sortirait même pas la main de
 son manteau à ce moment-là. Mais parce qu'il savait que les
 Romains peuvent combattre même l'hiver, il lança l'armée
 contre ce pays. 3. Après avoir dévasté plusieurs villages et
 postes fortifiés, ils prenaient aussi des villes ¹. 4. Ayant cerné
 Ctésiphon, la capitale, il faisait subir au roi des Perses un tel
 siège que celui-ci lui envoya de fréquentes ambassades et le

συχναῖς ἰκετεύειν τε ζημιωθῆναι μέρος τι τῆς αὐτοῦ πατρί-
 δος, εἰ καταλύσας τὸν πόλεμον ἀποχωρήσῃ. 5. Ὁ δὲ οὐκ
 ἔπαθε τὴν ψυχὴν οὐδὲ τοὺς ἰκετεύοντας ἠλέησεν, ἀλλ' οὐδὲ τὸ
 15 τοῦ λόγου κατὰ νοῦν ἔλαβεν, ὡς ἄρα νικᾶν μὲν καλόν, ὑπερι-
 κᾶν δὲ ἐπίφθονον. 6. Πειστευκῶς δὲ μαντεῖαις τισίν, ἃς
 αὐτῷ συμπαρῶν ὁ φιλόσοφος Μάξιμος ὑπετίθετο, καὶ ὄνειρο-
 πολήσας τὴν Ἀλεξάνδρου τοῦ Μακεδόνα δόξαν λα[217]βεῖν
 ἢ καὶ μᾶλλον ὑπερβαίνειν, τὰς ἰκεσίας Περσῶν ἀπεκρούσατο.
 7. Καὶ <γὰρ> ἐνόμιζε κατὰ τὴν Πυθαγόρου καὶ Πλάτωνος
 20 δόξαν ἐκ μετενσωματώσεως τὴν Ἀλεξάνδρου ἔχειν ψυχὴν,
 μᾶλλον δὲ αὐτὸς εἶναι Ἀλέξανδρος ἐν ἐτέρῳ σώματι. 8. Αὕτη
 ἢ οἴησις αὐτὸν ἐξηπάτησε καὶ παρεσκεύασε τότε τὴν ἰκεσίαν
 τοῦ Πέρσου μὴ παραδέξασθαι. 9. Διόπερ ἐκεῖνος γνοὺς ἀνή-
 νυτα αὐτῷ τὰ τῆς πρᾶξεως γενόμενα εἰς ἀνάγκην καθιστα-
 25 ται, καὶ τῇ ἐχομένῃ μετὰ τὴν πρᾶξιν ἡμέρᾳ πᾶσαν ἦν εἶχε
 δύναμιν ἀντιτάττει τῷ Ῥωμαίων στρατῷ. 10. Διεμέμφοντο
 μὲν οὖν τὸν βασιλέα Ῥωμαῖοι, διότι μὴ ἐπικερδῶς ὑφῆκε τῆς
 μάχης, ὅμως δὲ τοῖς παροῦσιν ἀντιπαρετάττοντο, καὶ αὐθις
 τοὺς πολεμικοὺς τρέπουσιν εἰς φυγὴν. 11. Ὁ δὲ βασιλεὺς
 30 παρῆν ἰππότης μὲν καὶ ἐπερρώννυεν τὸν στρατόν, ἄοπλος δὲ
 τῇ τῆς εὐτυχίας ἐλπίδι μόνῃ θαρρῶν. 12. Ἐξ ἀφανοῦς δὲ
 ἀκόντιον φέρεται κατ' αὐτοῦ καὶ διὰ τοῦ βραχίονος διαδραμὸν
 εἰς τὴν πλευρὰν εἰσέδου. 13. Ἐκ ταύτης δὲ τῆς πληγῆς τὸν
 βίον κατέστρεψεν, ἀδήλου γενομένου τοῦ ἀνελόντος αὐτόν· οἱ
 35 μὲν γὰρ ὑπὸ τινος Πέρσου αὐτομόλου βληθῆναι αὐτόν φασι, οἱ

suppliait de lui enlever une partie de sa patrie, pourvu qu'il
 fasse cesser la guerre et s'en aille ¹. 5. Mais celui-ci n'en fut
 pas affecté ni n'eut pitié des suppliants ; ne lui vint même
 pas à l'idée le proverbe qui dit qu'il est beau de vaincre, mais
 odieux de triompher à l'excès ². 6. Parce qu'il se fiait à
 certaines prédictions que le philosophe Maxime, présent à
 ses côtés, lui suggérait, parce qu'il avait rêvé d'acquérir la
 gloire d'Alexandre le Macédonien [217] ou plutôt de la sur-
 passer, il repoussa les supplications des Perses ³. 7. Car il
 croyait, selon la doctrine de Pythagore et de Platon, que par
 métensomatose, il avait l'âme d'Alexandre, ou plutôt qu'il
 était Alexandre lui-même dans un autre corps ⁴. 8. Cette
 conviction l'induisit en erreur et le poussa alors à ne pas
 accepter la supplication du Perse. 9. C'est pourquoi celui-ci,
 voyant que l'ambassade était sans résultat, se voit forcé par
 la nécessité et, le lendemain de l'ambassade, il range en
 bataille toutes les forces qui étaient siennes en face de
 l'armée romaine. 10. Et si les Romains critiquaient l'empe-
 reur de n'avoir pas abandonné la lutte à des conditions avan-
 tageuses, ils se rangent cependant en bataille en face de
 ceux qui sont là et à nouveau mettent en fuite les ennemis.
 11. L'empereur était présent, à cheval, et il encourageait
 l'armée, mais il était sans arme, confiant seulement en sa
 bonne fortune. 12. Un trait parti d'on ne sait où se porte
 contre lui et, traversant son bras, pénétrait son côté ⁵. 13. Il
 mourut de cette blessure, sans que l'on sache qui l'avait tué :
 les uns disent qu'il fut frappé par un déserteur perse, les

1. Cf. LIBANIOS, *Disc.* 18, 257. Il n'y eut pas, en réalité, de siège de Ctésiphon, jugée inexpugnable (AMMIEN, *Hist.* XXIV, VII, 1-2).

2. Cf. MÉNANDRE, *Sententiae*, 419 (ed. S. Jaekel, Leipzig 1964). CHESNUT, *Histories*, p. 225 considère que le récit de Socrate sur la mort de Julien est construit autour du motif de l'*hybris*, ce que conteste LEPPIN, *Von Constantin*, p. 80, n. 78, qui relève par exemple que Socrate souligne aussi le manque de prudence de l'empereur.

3. Cf. LIBANIOS, *Disc.* 18, 258.

4. *Ibid.* 297 : Libanios met dans la bouche de Julien mourant un discours fictif qui se termine par une comparaison avec Alexandre : « Si la

briveté de mon temps (de vie) vous chagrine, qu'Alexandre, fils de Zeus, vous apporte consolation. » Cf. aussi *Disc.* 17, 17 : « Alexandre lui était cher » ; *Passio Artemii*, 24 et 69 (p. 83, 100-101 Bidez). Cf. J. SZIDAT, « Alexandrum imitatus (Amm. 24.4.27). Die Beziehung Julians zu Alexander in der Sicht Ammians », in *Zu Alexander dem Grossen. Festschrift G. Wirth* (ed. W. Will), Amsterdam 1986, p. 1023-1035.

5. *Ibid.* 264 (le dernier membre de phrase est une citation littérale).

δὲ ὑπὸ οἰκείου στρατιώτου, ὡς ὁ πολὺς λόγος κρατεῖ. 14. Κάλλιστος δὲ ὁ ἐν τοῖς οἰκείοις τοῦ βασιλέως στρατευόμενος, ἱστορήσας τὰ κατ' αὐτὸν ἐν ἡρωικῷ μέτρῳ, τὸν τότε πόλεμον διηγούμενος ὑπὸ δαίμονος <αὐτόν> βληθέντα τελευτῆσαι φησιν. 15. Ὅπερ τυχὸν μὲν ὡς ποιητῆς ἐπλασεν, τυχὸν δὲ καὶ οὕτως ἔχει· πολλοὺς γὰρ ἐριννύες μετῆλθον. 16. Ἡ {ὄπως} δ' ἂν ἔχοι τὰ κατ' αὐτόν, ἀλλ' οὖν ἐκεῖνά γε οὐκ ἐλάνθανεν, ὡς ἦν ὁ ἀνὴρ διὰ προθυμίαν οὐκ ἀσφαλῆς, δι' εὐπαιδευσίαν κενόδοξος, δι' ἐπιεικίαν πεπλασμένην εὐκαταφρόνητος. 17. Ἰουλιανὸς μὲν οὖν ἐν τῇ τετάρτῃ ἑαυτοῦ ὑπατεία, ἣν ἅμα Σαλουστίῳ ἐδεδώκει, περὶ τὴν ἕκτην καὶ εἰκάδα τοῦ Ἰουνίου μηνός, ἐν τῇ Περσῶν χώρα, ὡς ἔφη, τὸν βίον κατέλυσεν. 18. Τοῦτο δὲ ἔτος ἦν τρίτον τῆς βασι[218]λείας αὐτοῦ, ἕβδομον δὲ ἀφ' οὗ Καῖσαρ ἀπὸ Κωνσταντίου προεβλήθη, 45 τριακοστὸν δὲ καὶ πρῶτον ἦν τῆς ζωῆς αὐτοῦ.

XXII

1. Οἱ δὲ στρατιῶται ἐν μεγίστῃ περιστάσει γενόμενοι, μηδὲν ὑπερθέμενοι τῇ ἐξῆς ἡμέρᾳ ἀναδεικνύουσι βασιλέα Ἰο-

1. Cf. RUFIN, *HE* X, 37 (p. 997). LIBANIOS, *Disc.* 18, 274 se pose la question et il conclut que ce ne peut être un ennemi, mais un de « ceux qui trouvaient son existence nuisible pour eux, ceux qui ne vivaient pas selon les lois », autrement dit un chrétien, puisque ceux-ci « conspiraient depuis longtemps contre lui et qu'alors, saisissant l'occasion, ils agirent, contraints par toutes les injustices que le gouvernement de Julien les empêchait de commettre et surtout par le culte rendu aux dieux, qui était à l'opposé de leurs désirs » (275). Il répète cette accusation quinze ans plus tard, dans le *Disc.* 24, 21 : « Si donc il est mort d'un coup de lance et que cela ne fut pas fait par la main d'un Perse, il s'en suit que le meurtre est à chercher parmi les nôtres, ou bien ceux-là mêmes qui se réjouissaient, l'un qu'il ne soit plus, les autres parce que les affaires des dieux, qui les faisaient étouffer de rage lorsqu'ils étaient honorés, étaient dans le déshonneur. » On attribuera plus tard sa mort au centurion martyr S. Mercure, descendu du ciel sur l'ordre du Christ (Jean MALALAS, *Chronographia* XIII, PG 97, 497 BC). La mort de Julien eut lieu le 26 juin 363. Sur les diverses versions concernant celle-ci, cf. T. BÜTTNER-WOBST, « Der Tod Kaisers Julian. Eine Quellenstudie », *Philologus* 51, 1892, p. 561-580 (= R. KLEIN (Hg.), *Julian Apostata*, Darmstadt 1978, p. 24-47).

autres par un de ses propres soldats – et pour beaucoup cette version l'emporte¹. 14. Calliste, qui servait parmi les gardes du corps de l'empereur, a rapporté ce qui le concerne en vers héroïques² et, en racontant la guerre d'alors, il dit qu'il est mort frappé par un démon. 15. Cela, peut-être l'a-t-il inventé comme un poète, mais peut-être en est-il ainsi, car les Erinnyes en ont châtié beaucoup³. 16. Mais quoi qu'il en soit de ce qui le concerne, voici du moins ce qui n'a échappé à personne : que c'était un homme peu sûr à cause de son ardeur, vaniteux à cause de sa culture, méprisable à cause de sa feinte bienveillance.

17. Julien acheva son existence pendant son quatrième consulat, qu'il avait donné en même temps à Salluste, le vingt-six juin, dans le pays des Perses, comme je l'ai dit. 18. C'était la troisième année du règne [218], la septième depuis qu'il avait été nommé César par Constance⁴, la trente-et-unième de sa vie.

XXII

Avènement de Jovien⁵

1. Les soldats, s'étant trouvés dans un grand embarras, sans tarder, le lendemain, proclament empereur Jovien, un

2. Sur Kallistos, cf. *PLRE* I, p. 176. Il faisait partie des *protectores domestici*. Socrate est le seul témoin de son épopée.

3. Mention étonnante (par ailleurs unique), de la part de Socrate, des déesses païennes de la vengeance, qui ont châtié avec raison le mauvais empereur. On peut penser qu'il réinterprète de manière ironique le « mauvais démon » de Callistos, qui aux yeux de celui-ci avait frappé le bon empereur (cf. les remarques de WALLRAFF, *Sokrates*, p. 261).

4. En réalité la huitième année, puisque Julien est César depuis le 6 novembre 355.

5. Sans doute pour polémiquer contre Socrate, Théodoret déclare à la fin du livre IV de son *HE* qu'il commencera un nouveau livre avec Jovien pour ne pas lier l'histoire d'un « règne pieux » avec celui d'un « pouvoir impie » (III, 28, 3). Cf. LEPPIN, *Von Constantin*, p. 90.

βιανόν, ἄνδρα γενναῖον καὶ εὐγενῆ, 2. ὅστις χιλίαρχος ὢν, ἠνίκα Ἰουλιανὸς αἴρεσιν τοῖς στρατευομένοις νόμῳ προὔτιθει
 5 ἢ θύειν ἢ ἀποστρατεύεσθαι, μᾶλλον τὴν ζώνην ἀποθέσθαι προήρητο ἢ ἐκτελεῖν ἀσεβὲς βασιλέως ἐπίταγμα. 3. Ἄλλὰ Ἰουλιανὸς μὲν τῇ ἀνάγκῃ τοῦ ἐπικειμένου πολέμου ἐν τοῖς στρατηγοῦσιν εἶχε τὸν ἄνδρα. 4. Τότε δὲ αἰρεθεὶς εἰς τὸ βασιλεῦσαι παρητεῖτο, βία τε ἐλκόμενος ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν ἔβόα, μὴ βούλεσθαι λέγων βασιλεύειν ἀνθρώπων ἐλληνίζειν
 10 προαιρουμένων αὐτὸς ὢν Χριστιανός. 5. Ὡς οὖν φωνὴ κοινῇ πάντων ἐγένετο, ὁμολογοῦσα καὶ αὐτοὺς εἶναι Χριστιανούς, δέχεται μὲν τὴν βασιλείαν, 6. ἐν στενωπῷ δὲ ἐξαίφνης ἀποληφθεὶς ἐν τῇ Περσῶν καὶ τῶν στρατιωτῶν λιμῷ φθειρομένων κατέλυσεν ἐπὶ συνθήκαις τὸν πόλεμον. Αἱ συνθήκαι δὲ πρὸς
 15 μὲν τὴν δόξαν Ῥωμαίων ἦσαν ἀπρεπεῖς, πρὸς δὲ τὸν καιρὸν ἀναγκαῖαι. 7. Ζημιωθεὶς γὰρ τοὺς ὄρους τῆς ἀρχῆς καὶ παραδούς τοῖς Πέρσαις τὴν ἐν Μεσοποταμίᾳ Νίσιβιν πόλιν <μεγίστην καὶ πολυάνθρωπον> ἐξήλαυνεν ἐκεῖθεν. 8. Τούτων διαγγελθέντων Χριστιανοὶ μὲν ἀνερρώννυντο, οἱ δὲ τὴν θρησκείαν Ἕλληνας πένθος ἐποιοῦντο τὴν Ἰουλιανοῦ τελευτήν. 9. Τὸ στρατιωτικὸν δὲ σύμπαν τὴν ἀφύλακτον αὐτοῦ θερμότητα διεμέφοντο καὶ τὴν αἰτίαν τῆς ζημίας τῶν ὄρων εἰς αὐτὸν ἀνεφερον, ὅτι ὑπὸ αὐτομόλου Πέρσου ἀπατηθεὶς τὰ σιτηγ-
 25 οῦντα διὰ τῶν ποταμῶν πλοῖα κατέκαυσεν, διὸ καὶ λιμῷ περιέπεσεν ὁ στρατός.

1. Jovien était primicier des *protectores domestici* (AMMIEN, *Hist.* XXV, v, 4). Il apparaît ici que l'épuration de l'armée dénoncée par les auteurs chrétiens (et Socrate lui-même : III, XIII, 1-4) n'a dû être que partielle.

2. Socrate suit ici étroitement la donnée de RUFIN, *HE* XI, 1 (p. 1001), mais elle n'est nullement confirmée par Ammien, qui était présent lors de cette élection ; celui-ci rapporte que le poste fut d'abord proposé au préfet Salutius, un ami de Julien, qui le refusa en alléguant son âge (ce que lui reprocha un de ses officiers, sans doute Ammien lui-même) ; Jovien fut dès lors choisi « précipitamment », et ce n'était certainement pas le candidat d'Ammien (*Hist.* XXV, v). Il est possible que Salutius ait refusé parce qu'il était, comme Julien, un ancien chrétien devenu païen et qu'il se rendait compte qu'il n'aurait pour le soutenir que les partisans du défunt empereur.

homme courageux et de bonne naissance, 2. qui lorsqu'il était tribun et que Julien proposait aux militaires, par une loi, de sacrifier ou de quitter l'armée, avait préféré déposer le ceinturon plutôt que d'obéir à l'ordre impie de l'empereur. 3. Mais Julien, contraint par la guerre qui menaçait, garda cet homme parmi ses officiers¹. 4. Mais au moment d'être choisi pour régner, il refusait ; entraîné de force par les soldats, il criait que, étant chrétien, il ne voulait pas régner sur des hommes qui préféraient être païens. 5. Mais comme il y eut un cri unanime de tous qui confessait qu'ils étaient chrétiens eux aussi, il accepte l'empire². Comme il était soudain cerné et à toute extrémité dans le pays des Perses et que les soldats mouraient de faim, il conclut la guerre par un traité. 6. Ce traité ne s'accordait pas avec la gloire des Romains, mais les circonstances le rendaient inéluctable³. 7. Après avoir subi des pertes aux frontières de l'empire et livré aux Perses, en Mésopotamie, la ville de Nisibe, une ville très grande et très peuplée, il repartait de là. 8. Lorsque ces nouvelles se répandirent, les chrétiens reprenaient courage, mais ceux de religion païenne étaient dans la douleur à cause de la mort de Julien. 9. L'armée, dans son ensemble, blâmait son ardeur inconsidérée et lui attribuait la cause du dommage causé aux frontières ; c'est parce qu'il avait été trompé par un déserteur perse qu'il avait fait brûler les bateaux qui transportaient les vivres sur les fleuves, et il en résulta la famine pour l'armée⁴.

3. Socrate ne s'étend pas sur le traité de paix, qui abandonnait aux Perses les cinq satrapies transtigritanes annexées par Dioclétien, plusieurs places de Mésopotamie, la moitié de l'Arménie ; ce traité est violemment dénoncé par l'historiographie païenne (EUTROPE, *Breviarium* X, 17, 1 (« ignobilem ») ; AMMIEN, *Hist.* XXV, VII, 9-13 ; ZOSIME, *HN* III, XXXI-XXXIII). Cf. R. TURCAN, « L'abandon de Nisibe et l'opinion publique, 363 ap. J.C. », in *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol*, II, Paris 1966, p. 875-890.

4. Cf. LIBANIOS, *Disc.* 18, 262-263.

10. Τότε δὴ καὶ ὁ σοφιστὴς Λιβάνιος θρηῆνον ἐπὶ Ἰουλιανῷ συνέταττεν, ὃν Ἰουλιανοῦ ἐπιτάφιον ἐπέγραψεν. 11. Ἐν ᾧ λόγῳ πάντα σχεδὸν τὰ κατ' αὐτὸν [219] ἐγκωμιαστικῶς διεξῆλθε, μνημονεύσας καὶ τῶν βιβλίων ὧν κατὰ Χριστιανῶν Ἰουλιανὸς συνέθηκε καὶ ὡς εἶη ἐν αὐτοῖς γέλωτα καὶ φλήναφον ἀποδείξας τὰς Χριστιανῶν βίβλους. 12. Εἰ μὲν οὖν τὰ ἄλλα τοῦ βασιλέως ὁ σοφιστὴς ἐνεκωμιάζειν, ἡσύχως ἂν ἐπὶ τὰ ἐχόμενα τῆς ἱστορίας ἐβάδιζον. 13. Ἐπειδὴ δὲ ὡς δεινὸς ῥήτωρ τῇ μνήμῃ τῶν Ἰουλιανοῦ βιβλίων τοῦ Χριστιανισμοῦ καθάπτεται, διὰ τοῦτο εἰπεῖν καὶ ἡμεῖς ὀλίγα περὶ τούτων προαιρούμεθα, πρότερον θέντες αὐτοῦ τὰ ῥήματα.

XXIII

1. « Τοῦ χειμῶνος, φησί, τὰς νύκτας ἐκτείνοντος ἐπιθέμενος ὁ βασιλεὺς ταῖς βίβλοις, αἱ τὸν ἐκ Παλαιστίνης ἄνθρωπον Θεὸν τε καὶ Θεοῦ παῖδα ποιοῦσι, μάχη τε μακρᾶ καὶ ἐλέγχων ἰσχύι γέλωτα ἀποφήνας καὶ φλήναφον τὰ τιμώμενα, σοφώτερος ἐν τοῖς αὐτοῖς δέδεικται τοῦ Τυρίου γέροντος. 2. Ἰλεως δὲ οὗτος ὁ Τύριος εἶη καὶ δέχοιτο εὐμενῶς τὸ ῥηθὲν ὡσὰν υἱέος ἡττώμενος. »

3. Ταῦτα μὲν τὰ ῥήματα τοῦ σοφιστοῦ Λιβανίου. Ἐγὼ δὲ σοφιστὴν μὲν αὐτὸν ἄριστον γενέσθαι φημί, ἐπίσταμαι δὲ ὡς, εἰ μὴ ἦν τῷ βασιλεῖ κατὰ τὴν θρησκείαν ὁμόδοξος, πάντα ἂν αὐτὸν εἶπεν, ὅσα οἱ Χριστιανοὶ λέγουσι, καὶ ὡς εἰκόσ ἔτε σοφιστὴν ὄντα μεγαλῦναι τὰ λεγόμενα. 4. Ἐπεὶ καὶ εἰς Κωνσταντῖον ζῶντα μὲν ἐπαίνους ἔγραφεν, τελευτήσαντος δὲ

1. LIBANIOS, *Discours* 18, 178.

L'éloge de Julien par Libanios

10. C'est alors que le sophiste Libanios composait un thrène qu'il appela *Éloge funèbre de Julien*. 11. Dans ce discours, presque tout ce qui le concerne [219] est exposé de manière élogieuse. Il mentionne aussi les livres composés par Julien contre les chrétiens, et qu'il y a présenté les livres des chrétiens comme risibles et pleins de niaiseries. 12. Si le sophiste louait seulement les autres actions de l'empereur, je passerais tranquillement à la suite de l'histoire. 13. Mais puisque, en mauvais rhéteur, il s'en prend au christianisme en mentionnant les livres de Julien, nous aussi voulons dire quelques mots à ce sujet, en citant d'abord ses paroles.

XXIII

Critique de l'éloge de Julien

1. « Lorsque que l'hiver rendait les nuits plus longues, écrit-il, l'empereur s'attaqua aux livres qui font de l'homme de Palestine un dieu et un fils de dieu ; ayant démontré, par une rude controverse et de puissants arguments, que ce qui était vénéré (par les chrétiens) était risible et niais, il s'est montré plus avisé, sur le même sujet, que le vieillard de Tyr. 2. Mais que ce Tyrien soit favorable et accepte avec bienveillance ce que je dis, comme s'il était vaincu par un fils ¹. »

3. Telles sont les paroles du sophiste Libanios. Pour moi, j'affirme qu'il fut un excellent sophiste, mais je sais que, s'il n'avait pas été de même opinion que l'empereur en matière de religion, il aurait dit de lui tout ce que disent les chrétiens, et que vraisemblablement, comme un sophiste qu'il était, il aurait exagéré ce qu'il disait. 4. Puisque il écrivait aussi des louanges sur Constance lorsqu'il était en vie, mais

ὕβρεις μεστὰς ἐγκλημάτων κατέχευεν, 5. ὥστε, εἰ {καὶ} Πορ-
 15 φύριος ἦν βασιλεὺς, προὔκρινεν <ἀν> τὰ ἐκείνου βιβλία τῶν
 Ἰουλιανοῦ, καὶ εἰ Ἰουλιανὸς ἦν σοφιστής, εἶπεν ἄν καὶ αὐτὸν
 κακὸν σοφιστὴν ὡς καὶ Ἐκκηβόλιον ἐν τῷ ἐπιταφίῳ Ἰουλια-
 20 νοῦ. 6. Ἐπεὶ οὖν ἐκεῖνος καὶ ὡς ἠμόδοξος καὶ ὡς σοφιστής
 καὶ φίλος τῷ βασιλεῖ ἧσα ἐδόκει αὐτῷ διεξῆλθε, καὶ ἡμεῖς
 πρὸς τὰ ὑπ' αὐτοῦ γραφέντα κατὰ δύναμιν ἀπαντήσωμεν.

7. Πρῶτον μὲν γὰρ φησιν αὐτὸν ἐπιθέσθαι ταῖς βίβλοις τοῦ
 χειμῶνος τὰς νύκτας ἐκτείνοντος. 8. Τὸ δὲ ἐπιθέσθαι σημαί-
 25 νει, ὅτι ἔργον ἔθετο φόγον γράψαι, ὡς ἔθος τοῖς σοφισταῖς
 ποιεῖν ἐν τῇ τῶν νέων εἰσαγωγῇ· πάλαι μὲν γὰρ τὰς βίβλους
 ἠπίστατο, τότε δὲ ἐπέθετο. 9. Καὶ μάχη μακρᾶ σχολάσας
 οὐχ, ὡς φησι Λιβάνιος, ἐλέγχων ἰσχύι, ἀλλὰ ἀσθενείᾳ τοῦ
 ἀληθοῦς τὰ καλῶς ἑαυτοῖς ἡσφαλισμένα ὡς φιλοσκώπτῃς
 30 διέσυρεν. 10. Πᾶς γὰρ ὁ μαχόμενός τινι νῦν μὲν παρατρέπων,
 νῦν δὲ ἐπικρύπτων τὴν ἀλήθειαν καταψεύδεται τοῦ πρὸς ὃν ἡ
 μάχη συνίσταται, 11. καὶ ὁ ἀπεχθῶς ἔχων πρὸς τινα πάντα
 ὡς πολέμιος οὐ μόνον πράττειν, ἀλλὰ καὶ λέγειν ἐσπούδακε,
 καὶ τὰ αὐτῷ προσόντα φαῦλα τῷ πρὸς ὃν ἡ ἔχθρα περιτρέπειν
 φιλεῖ.

[220] 12. Ὅτι μὲν οὖν καὶ Ἰουλιανὸς καὶ Πορφύριος, ὃν
 35 Τύριον καλεῖ γέροντα, ἄμφω φιλοσκῶπται ἦσαν, ὑπὸ τῶν
 οἰκείων λόγων ἐλέγχονται. 13. Πορφύριος μὲν γὰρ τοῦ κορυ-
 φαιοτάτου τῶν φιλοσόφων Σωκράτους τὸν βίον διέσυρεν ἐν
 τῇ γεγραμμένῃ αὐτῷ Φιλοσόφῳ ἱστορίᾳ, καὶ τοιαῦτα περὶ
 αὐτοῦ γράψας κατέλειπεν, οἷα ἂν μήτε Μέλητος μήτε Ἄνου-
 40 τος οἱ γραψάμενοι Σωκράτην εἰπεῖν ἐπεχείρησαν, Σωκράτους
 φημι τοῦ παρ' Ἑλλησι θαυμαζομένου ἐπὶ τε σωφροσύνη καὶ

1. Cf. LIBANIOS, *Discours* 18, 12.

2. Cf. l'abondant commentaire de la réfutation de Socrate par J. HAM-
 MERSTAEDT, « Die Vergöttlichung unwürdiger Menschen bei den Heiden als
 apologetischer Argument in Schriften des Sokrates, Theodoret, Cyrill von
 Alexandrien und Johannes Chrysostomos », *JbAC* 39, 1996, p. 76-91.

3. Utile réflexion sur le genre littéraire du *φόγος*, mais que Socrate aurait
 dû appliquer aussi au *Discours* 5 de Grégoire de Nazianze, qui relève à
 l'évidence du même genre, mais qu'il va citer comme un témoignage digne
 de foi.

que, lorsqu'il fut mort, il déversait sur lui des injures pleines
 de griefs, 5. il en résulte que, si Porphyre avait été empereur,
 il aurait préféré ses livres à ceux de Julien, et si Julien avait
 été sophiste, il aurait dit qu'il était un mauvais sophiste,
 comme il l'a dit d'Hékébolios dans l'*Éloge funèbre de
 Julien*¹. 6. Puis donc que cet homme a exposé ce qui lui
 semblait bon en tant que coreligionnaire, en tant que
 sophiste et ami de l'empereur, nous aussi, autant que nous le
 pouvons, répondons à ce qu'il a écrit².

7. Tout d'abord, il dit que l'empereur s'attaqua aux livres
 lorsque l'hiver rendait les nuits plus longues. 8. S'attaquer
 signifie qu'il s'assignait comme tâche d'écrire un pamphlet,
 comme les sophistes ont coutume de le faire dans l'enseigne-
 ment élémentaire qu'ils donnent aux jeunes gens³. Autre-
 fois il connaissait ces livres, mais alors il s'y attaquait. 9.
 S'étant adonné à une rude controverse, ce n'est pas « avec de
 puissants arguments », comme le dit Libanios, mais avec une
 faible véracité, comme un railleur, qu'il a mis en pièces ce
 qui était solidement établi dans ces livres. 10. Car quiconque
 combat contre quelqu'un, tantôt en déformant, tantôt en
 dissimulant la vérité, profère des mensonges contre celui
 avec lequel il engage le combat, 11. et celui qui a de la haine
 pour quelqu'un a soin non seulement de tout faire, mais de
 tout dire en ennemi, et il aime attribuer à celui à qui
 s'adresse sa haine les mauvaises dispositions qui sont en lui.

[220] 12. Que Julien et Porphyre, qu'il appelle le vieillard
 de Tyr, aient été tous deux des railleurs, leurs livres le
 démontrent. 13. Porphyre a couvert de sarcasmes la vie de
 Socrate, le plus important des philosophes, dans son écrit
*Histoire philosophique*⁴, et il a laissé sur lui des choses que
 ni Mélètos, ni Anytos, les accusateurs de Socrate, n'ont
 entrepris de dire – je parle de ce Socrate admiré chez les

4. De cette *Histoire philosophique* en quatre livres, histoire des philo-
 sophes jusqu'à Platon, on n'a que la *Vie de Pythagore*, qui faisait partie du
 premier livre, et quelques fragments chez Cyrille d'Alexandrie et Théodo-
 ret de Cyr. Cf. l'appendice de A. Ph. SEGONDS à Porphyre, *Vie de Pytha-
 gore*, CUF, Paris 1982, p. 163-197.

δικαιοσύνη καὶ ταῖς ἄλλαις ἀρεταῖς, ὃν Πλάτων ὁ θαυμαστός
 παρ' αὐτοῖς φιλόσοφος καὶ Χενοφῶν καὶ ὁ ἄλλος τῶν φιλοσό-
 φων θίασος οὐ μόνον ὡς θεοφιλῆ τιμῶσιν, ἀλλὰ δὴ καὶ ὑπὲρ
 45 ἄνθρωπον φρονεῖν νενομίκασιν. 14. Ἰουλιανὸς δὲ τὸν <ἑαυ-
 τοῦ> πατέρα ζηλῶν τὸ ἴδιον πάθος εἰς τοὺς Καίσαρας ἤλεγ-
 ξεν, πάντας μωμησάμενος τοὺς πρὸ αὐτοῦ βασιλεῖς καὶ οὐδὲ
 τοῦ φιλοσόφου Μάρκου φεισάμενος. 15. Καὶ ὅτι μὲν φιλο-
 σκῶπται ἄμφω, ἐξ ἑαυτῶν τὸν ἔλεγχον ἔχουσι, καὶ οὐ δεῖ μοι
 50 πολλῶν ἢ δεινῶν λόγων, ἀλλὰ ἀπόχρη ταῦτα εἰς παράστασιν
 τοῦ ἥθους αὐτῶν. 16. Ἐγὼ μὲν οὖν ταῦτα ἐκ τῶν ἐκατέρου
 λόγων περὶ ἥθους αὐτῶν τεκμαιρόμενος {ταῦτα} γράφω. 17.
 Οἶα δὲ περὶ Ἰουλιανοῦ ὁ Ναζιανζηνὸς Γρηγόριος εἴρηκεν,
 τῶν αὐτοῦ λόγων ἐπάκουε· φησὶ γὰρ ἐν τῷ δευτέρῳ λόγῳ
 55 πρὸς Ἑλληνας κατὰ λέξιν τάδε·

18. « Ταῦτα τοῖς μὲν ἄλλοις ἢ πείρα παρέστησεν καὶ ἡ
 δυναστεία προσλαβοῦσα τὴν ἐξουσίαν, ἐμοὶ δὲ καὶ πόρρωθεν
 τρόπον τινα ἑωρᾶτο, ἐξ οὗ τῷ ἀνδρὶ συνεγενομένη Ἀθήνησιν.
 19. Ἦλθεν γὰρ κάκεισε ἄρτι τῶν κατὰ τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ
 60 νεωτερισθέντων, τὸν βασιλέα τοῦτο αὐτὸ παραιτησάμενος.
 20. Διττός δὲ αὐτοῦ τῆς ἐπιδημίας ὁ λόγος, ὁ μὲν εὐπρεπέ-
 στερος καθ' ἱστορίαν τῆς Ἑλλάδος καὶ τῶν ἐκεῖσε παιδευτη-
 ρίων, ὁ δὲ ἀπορρητότερος καὶ οὐ πολλοῖς γνώριμος, ὥστε τοῖς
 ἐκεῖ θύταις καὶ ἀπατεῶσιν περὶ τῶν καθ' ἑαυτὸν συγγενέσθαι,
 65 οὐπω παρρησίαν ἐχούσης τῆς ἀσεβείας. 21. Τότε τοίνυν οὐ
 φαῦλος ἐγὼ τοῦ ἀνδρὸς εἰκαστῆς οἶδα γενόμενος, καίτοι γε οὐ
 τῶν εὖ πεφυκότων περὶ ταῦτα εἰς ὦν. 22. Ἄλλ' ἐποίησε με
 μαντικὸν ἢ τοῦ ἥθους ἀνωμαλία καὶ τὸ περιττὸν τῆς ἐκστά-
 σεως, εἴπερ ἴμάντις ἀριστος ὅστις εἰκάζει καλῶς. 23. Οὐδὲν
 70 γὰρ ἐδόκει μοι σημεῖον εἶναι χρηστοῦ [221] αὐχλὴν ἀπαγῆς,

1. JULIEN, *Le Banquet* (= *Les Césars*), 35 (p. 68 Lacombrade) est en réalité indulgent pour Marc-Aurèle, dont il excuse la conduite apparemment illogique envers son fils et son épouse ; c'est lui qui reçoit le prix du concours (*Ibid.* 37, p. 69). Le père de Julien n'est pas moqué dans ce texte, mais on peut penser que c'est Constantin qui est ainsi désigné par Socrate.

2. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Disc.* 5, 23-24 (SC 309, p. 336-338).

3. EURIPIDE, *fragm.* 973.

païens pour sa tempérance, sa justice et ses autres vertus, que Platon, leur admirable philosophe, Xénophon et le thiasse des autres philosophes vénèrent non seulement comme aimé de Dieu, mais dont ils ont pensé que sa pensée dépassait celle d'un homme. 14. Julien, faisant la preuve de ses sentiments intimes à l'égard des Césars, jalouosa son propre père, après s'être moqué de tous les empereurs avant lui sans même avoir épargné le philosophe Marc¹. 15. Que tous deux soient des railleurs, ils en fournissent la preuve par eux-mêmes, et je n'ai pas besoin de longs ou d'habiles discours, mais cela suffit pour mettre au jour leur caractère. 16. Pour moi, j'écris tout cela sur leur caractère en me basant sur les paroles de l'un et de l'autre. 17. Mais ce que Grégoire de Nazianze a écrit sur Julien, écoute-le de ses propres paroles : il dit en effet textuellement ceci, dans son deuxième discours aux païens² :

18. « Aux autres, c'est l'expérience qui l'a fait voir et l'exercice du pouvoir lorsqu'il s'est accompagné de la puissance, mais moi je l'avais vu d'une certaine manière depuis longtemps, dès que j'avais rencontré cet homme à Athènes. 19. Il vint en effet dans cette ville peu après les changements qui avaient affecté la situation de son frère, sur la demande même qu'il en avait faite à l'empereur. 20. Double était le motif de ce voyage : l'un était fort honorable, la visite de la Grèce et de ses écoles ; l'autre était secret et n'était connu que d'un petit nombre : il voulait consulter sur ses propres affaires les sacrificateurs et les imposteurs de ce pays, car l'impiété n'avait pas encore la liberté de se manifester. 21. Je sais qu'alors je n'ai pas mal conjecturé ce que serait cet homme, bien que je ne sois pas de ceux qui sont doués pour cela. 22. Mais ce qui fit de moi un devin, c'était l'inconstance de son caractère et son agitation excessive – s'il est vrai qu' ' un bon devin est celui qui conjecture bien³. 23. Rien de bon ne me semblait annoncé par [221] un cou branlant,

ὄμοιοι παλλόμενοι καὶ ἀνακοπτόμενοι, ὀφθαλμοὺς σοβούμενοι καὶ περιφερόμενοι καὶ μανικὸν βλέπων, πόδες ἀστατοῦντες καὶ μετοκλάζοντες, μυκτῆρ ὕβριν πνέων καὶ περιφρόνησιν, προσώπου σχηματισμοὶ καταγέλαστοι, τὸ αὐτὸ φέροντες
 75 γέλωτες ἀκρατεῖς καὶ βρασματώδεις, νεύσεις καὶ ἀνανεύσεις σὺν οὐδενὶ λόγῳ, λόγος ἰστάμενος καὶ κοπτόμενος πνεύματι, ἐρωτήσεις ἀτακτοὶ καὶ ἀσύνετοι, ἀποκρίσεις οὐδὲν τούτων ἀμείνους, ἀλλήλαις ἐπεμβαίνουσαι καὶ οὐκ εὐσταθεῖς οὐδὲ τάξει προϊοῦσαι παιδεύσεως. 24. Τί ἂν τὰ καθ' ἕκαστον
 80 γράφοιμι ; Τοῦτον πρὸ τῶν ἔργων ἐθεασάμην, ὃν καὶ ἐπὶ τῶν ἔργων ἐγνώρισα, καὶ εἴ μοι παρήσαν τινες τῶν τηρικαῦτα συνόντων καὶ ἀκουσάντων, οὐ χαλεπῶς ἂν ἐμαρτύρησαν οἷς, ἐπειδὴ ταῦτα ἐθεασάμην, εὐθὺς ἐφθεγξάμην· 'Οἶον κακὸν ἢ 'Ρωμαίων τρέφει.' 25. Καὶ προαγορεύσας καὶ γενέσθαι ψευ-
 85 δόμαντις ἐμαυτοῦ κατηυξάμην· κρεῖσσον γὰρ ἢ τοιοῦτων πλησθῆναι τὴν οἰκουμένην κακῶν καὶ τοιοῦτον ἀναφανῆναι τέρας, οἶον οὐπω πρότερον, 26. πολλῶν μὲν ἐπικλυσμῶν θρυλουμένων, πολλῶν δὲ ἐμπρησμῶν καὶ βρασμῶν γῆς καὶ χασμάτων, ἔτι δὲ καὶ ἀνδρῶν ἀπανθρώπων καὶ θηριώδων
 90 ἀλλοκότων τε καὶ συνθέτων φύσεις καινοτομηθεῖσαι. Ταῦτη τοι καὶ τέλος ἀξιὸν ἠνέγκατο τῆς ἀπονοίας. »

27. Τοιαῦτα μὲν Γρηγόριος περὶ 'Ιουλιανοῦ διεξῆλθεν. 'Ὅτι δὲ καὶ κατὰ Χριστιανῶν λόγους πολλοὺς ἀναλώσαντες τὴν ἀλήθειαν ἐπεχείρησαν βιάσασθαι, τινὰ μὲν τῶν ἱερῶν γραμ-
 95 μάτων παρατρέψαντες, τὰ δὲ ἐγκαταλέξαντες, πάντα δὲ πρὸς τὸν οἰκεῖον ἐκλαβόντες σκοπὸν, πολλοὶ μὲν πρὸς αὐτοὺς ἀπαντήσαντες ἔδειξαν, ἀνατρέψαντες τε καὶ ἐξελέγξαντες αὐτῶν τὰ σοφίσματα. 28. Πρὸ δὲ ἀπάντων 'Ωριγένης, καὶ πολλῶ
 100 τῶν 'Ιουλιανοῦ χρόνων ἀνώτερος ὢν, τὰ δοκοῦντα ταράττειν τοὺς ἐντυγχάνοντας ταῖς ἱεραῖς βίβλοις ἀνθυπενεγχῶν ἑαυτῷ

des épaules remuantes et tressautantes, des yeux agités et qui se dirigeaient de tous côtés, un regard exalté, des pieds qui s'agitaient et ne tenaient pas en place, une narine qui respirait insolence et dédain, des traits du visage qui prêtent à rire, des éclats de rire sans retenue et exubérants, des signes d'approbation ou de dénégation sans rime ni raison, une parole hachée et interrompue par la respiration, des questions incohérentes et inintelligentes, des réponses qui ne valaient pas mieux et qui se chevauchaient les unes les autres¹, ni équilibrées, ni développées selon les règles de l'école. 24. Pourquoi décrire cela dans le détail ? Je l'ai vu, avant qu'il agisse, tel que je l'ai connu dans ses actions. Et si j'avais auprès de moi quelques-uns de ceux qui étaient alors présents et qui m'entendirent, ils n'auraient pas de difficulté à en témoigner : lorsque j'ai vu ce spectacle, j'ai déclaré aussitôt : 'Quel fléau nourrit l'empire romain !' 25. Et quand j'eus avancé publiquement cela, je me souhaitai d'avoir été un mauvais devin : cela eût mieux valu que de voir l'univers rempli de tels maux et de voir apparaître un monstre tel qu'il n'y en avait encore jamais eu, 26. malgré les nombreuses inondations dont on parle, les nombreux incendies, tremblements de terre et gouffres, malgré les espèces nouvelles qui apparaissent d'hommes dénaturés et sauvages, les nouveautés inventées par la nature de bêtes extraordinaires et formées d'éléments divers. Aussi eut-il une fin digne de sa déraison. »

27. Telle est la description que Grégoire a faite de Julien. Mais qu'ils aient entrepris de faire violence à la vérité en dépensant beaucoup de paroles en pure perte contre les chrétiens, en modifiant certains passages des lettres sacrées, en y faisant des interpolations, en accommodant tout à leur propre but, beaucoup de ceux qui leur ont donné la réplique l'ont montré, en démontrant et en réfutant leurs sophismes. 28. Origène avant tous, bien qu'il ait vécu longtemps avant l'époque de Julien, en se posant à lui-même des objections sur les passages qui, dans les livres sacrés, semblent troubler

1. Ammien a relevé des aspects semblables chez Julien, « d'un naturel assez impulsif », qui « parlait fort abondamment et se taisait rarement » (*Hist.* XXV, 4, 16-17). Cf. P. SOMVILLE, « Portrait physique de l'empereur Julien », *L'Antiquité classique* 72, 2003, p. 161-166.

καὶ ἔρμηνεύσας, τὰς τῶν ἀγνωμονούντων σοφιστικὰς εὐρεσι-
 λογίας ἀπέκλεισεν. 29. Οἷς εἰ μὴ παρέργως ἐντε[222]
 τυχήκεσαν Ἰουλιανὸς καὶ Πορφύριος εὐγνωμόνως τε αὐτὰ
 ἐδέξαντο, πάντως ἂν εἰς ἕτερα ἄλλα τοὺς λόγους ἔτρεψαν καὶ
 οὐκ ἂν εἰς τὸ σοφίσματα βλάσφημα γράφειν ἐτρέπησαν.

105 30. Ὅτι δὲ ὁ βασιλεὺς σκῶψαι ἐπετήδευσε πρὸς τοὺς ἰδιώ-
 τας καὶ ἀπλουτέρους τοὺς λόγους ποιούμενος, οὐ μὴν πρὸς
 τοὺς ἐκ τῶν ἱερῶν γραμμῶν μὲν ἄλλοις τῆς ἀληθείας^{am}
 ἔχοντας, ἐκείθεν δὴ ἄλλοι ἐστίν. 31. Λαβὼν γὰρ τὰ ῥήματα, ὅσα
 110 χρεῖας ἔνεκεν οἰκονομικῶς ἐπὶ τοῦ Θεοῦ ἀνθρωπικώτερον
 τέτακται, καὶ πολλὰ τοιαῦτα ἐπισυνείρας, τέλος ἐπιφέρει
 κατὰ λέξιν τάδε· 32. « Τούτων τοίνυν ἕκαστον, εἰ μὴ λόγος
 ἐστὶν ἀπόρητον ἔχων τινὰ θεωρίαν, ὅπερ ἐγὼ νενόμικα,
 πολλῆς γέμουσιν οἱ λόγοι περὶ αὐτοῦ βλασφημίας. »

115 33. Ταῦτα μὲν ἐν τῷ τρίτῳ αὐτοῦ κατὰ Χριστιανῶν βιβλίῳ
 αὐταῖς λέξεσιν εἴρηκεν. 34. Καὶ ἐν τῷ λόγῳ δὲ αὐτοῦ, ὃν Περὶ
 κυνισμοῦ ἐπέγραψεν, διδάσκων ὅπως δεῖ τοὺς ἱεροὺς πλάττειν
 μύθους, φησὶ δεῖν κρύπτειν τὴν περὶ τῶν τοιούτων ἀλήθειαν,
 λέγων αὐτοῖς ῥήμασι τάδε· 35. « Φιλεῖ γὰρ ἡ φύσις κρύπτει-
 120 σθαι, καὶ τὸ κεκρυμμένον τῆς τῶν θεῶν οὐσίας οὐκ ἀνέχεται
 γυμνοῖς εἰς ἀκαθάρτους ἀκοὰς ῥίπτεσθαι ῥήμασι. »

36. Φαίνεται δὴ διὰ τούτων ὁ βασιλεὺς ὑπόνοιαν ἔχειν περὶ
 τῶν θεῶν γραφῶν, ὡς εἶησαν λόγοι μυστικοὶ ἀπόρητον τινὰ
 θεωρίαν ἔχοντες· ἀγανακτεῖ δὲ ἐφ' οἷς μὴ καὶ πάντες τὴν
 125 αὐτὴν περὶ τούτων ὑπόνοιαν ἔχουσι, καὶ κατατρέχει τῶν ἐν
 Χριστιανοῖς ἀπλούστερον δεχομένων τὰ λόγια. 37. Οὐκ ἔδει
 δὲ τοσοῦτον καταδραμεῖν τῆς ἀπλότητος τῶν πολλῶν οὐδὲ

am. Rm 2, 20.

1. Allusion en particulier au *Contre Celse* d'Origène.

2. Socrate a-t-il tiré cet extrait du livre III du *Contre Julien* de Cyrille d'Alexandrie et du premier livre du *Contre les Galiléens* (94 A), comme on l'a longtemps pensé ? J. HAMMERSTÄDT, *art. cit.*, p. 97-98 (et 91) démon-

leurs lecteurs et en les expliquant, a repoussé les bavardages
 sophistiques de ces ignorants¹. 29. Si [222] Julien et Por-
 phyre n'avaient pas lu superficiellement ces ouvrages et
 qu'ils les aient reçus avec bienveillance, ils seraient tourné
 leurs écrits vers de tout autres sujets et ne seraient pas mis
 à écrire des sophismes blasphématoires.

30. Que l'empereur se soit appliqué à railler, en compo-
 sant des écrits pour les gens sans culture et grossiers, non
 certes pour ceux qui possèdent, à partir des lettres sacrées,
 l'expression de la vérité^{am}, voilà qui le manifeste. 31. Il
 prend des mots que, par nécessité, on utilise de manière
 humaine, conformément à l'économie, il en ajoute plusieurs
 de ce type, et à la fin il ajoute textuellement ceci : 32. « Donc
 en chacune de ces expressions, à moins qu'il y ait une parole
 ayant une signification inexprimable, ce que je crois, les dis-
 cours sur Dieu sont pleins de blasphèmes. »

33. Il a dit cela en propres termes dans son troisième livre
 contre les chrétiens². 34. Et dans le livre qu'il a intitulé *Sur
 le cynisme*, en enseignant comment il faut exposer les
 mythes sacrés, il dit qu'il faut dissimuler la vérité sur de tels
 sujets, en disant en propres termes ceci : 35. « La nature
 aime se cacher, et ce qui est caché de l'essence des dieux ne
 supporte pas d'être jeté dans des oreilles impures par des
 paroles sans voiles³. »

36. L'empereur, à travers ces paroles, semble avoir soup-
 çonné, touchant les écritures sacrées, qu'elles étaient des
 paroles mystiques ayant une signification inexprimable. Il
 s'indigne parce que tous n'ont pas à leur sujet cette manière
 de voir et s'attaque à ceux qui, chez les chrétiens, reçoivent
 ces paroles de manière trop simple. 37. Mais il ne fallait
 pas attaquer à ce point la simplicité du grand nombre, ni

tre qu'il est peu probable que Socrate ait utilisé le livre de Cyrille (ses
 exemples et arguments sont empruntés à Théodoret), mais qu'il a pu tirer
 cette citation d'une glose marginale ou d'une collection d'oracles.

3. JULIEN, *Contre Hérakleios*, 10, 216 C (p. 59 Rochefort).

τυφωθῆναι δι' ἐκείνους κατὰ τῶν ἱερῶν γραμμάτων οὐδὲ
 130 μισῆσαι καὶ ἀποστραφῆναι τὰ καλῶς αὐτοῖς νοούμενα, ὅτι μὴ
 πάντες αὐτὰ ἐνόουν ὡς αὐτὸς ἐβούλετο. 38. Νῦν δέ, ὡς ἔοικε,
 τὰ αὐτὰ Πορφυρίῳ πέπονθεν· ἐκεῖνος μὲν γὰρ πληγὰς ἐν
 Καισαρείᾳ τῆς Παλαιστίνης ὑπὸ τινῶν Χριστιανῶν εὐληφῶς
 καὶ μὴ ἐνεγκῶν τὴν ὀργὴν ἐκ μελαγχολίας τὸν μὲν Χριστιανι-
 135 σμὸν κατέλειπε, μίσει δὲ τῶν τυπτησάντων αὐτὸν εἰς τὸ
 βλάσφημα κατὰ Χριστιανῶν γράφειν ἐξέπεσεν, ὡς αὐτὸν
 Εὐσέβιος ὁ Παμφίλου ἐξήλεγξεν, ἀνασκευάσας τοὺς λόγους
 αὐτοῦ. 39. Ὁ δὲ βασιλεὺς πρὸς τοὺς ἰδιώτας ὑπεροπτικῶς
 {κα[223]τὰ} τῶν Χριστιανῶν ἐσχηκῶς ἐκ τοῦ αὐτοῦ πάθους
 140 εἰς τὴν Πορφυρίου βλασφημίαν ἀπέκλινεν. Ἀμφότεροι οὖν
 ἐκουσίως δυσσεβήσαντες ἐν γνώσει ἀμαρτίας τὸ ἐπιτίμιον
 ἔχουσιν.

40. Ἐπειδὴ δὲ καὶ ὁ σοφιστὴς Λιβάνιος ἐπιχλευάζων « τὸν
 ἐκ Παλαιστίνης, φησίν, ἀνθρωπον Θεόν τε καὶ Θεοῦ παῖδα
 ποιοῦσιν », ἐκλελῆσθαι μοι δοκεῖ, ὅπως αὐτὸς ἐπὶ τέλει τοῦ
 145 αὐτοῦ λόγου τὸν Ἰουλιανὸν ἀπεθέωσε. 41. « Τὸν γὰρ πρῶτον,
 φησίν, ἄγγελον τῆς τελευτῆς μικροῦ κατέλευσαν ὡς θεοῦ
 καταψευδόμενον. » 42. Εἶτα πρόσω μικρὸν ὑποβάς· « Ὡ δαι-
 μόνων μὲν, φησί, τρόφιμε, δαιμόνων δὲ μαθητὰ, δαιμόνων δὲ
 150 πάρεδρε. » 43. Ταῦτα εἰ καὶ αὐτὸς ἄλλως ἐνόει, ἀλλ' οὖν γε
 τὴν ὁμωνυμίαν τοῦ χειρόνος μὴ ἐκκλίνας ταῦτ' ἔδοξεν λέγειν,
 ἃ καὶ οἱ Χριστιανοὶ ὀνειδίζοντες λέγουσιν. 44. Εἰ οὖν ἐπαίνων
 ἐφρόντιζεν, ἔδει φυγεῖν τὴν ὁμωνυμίαν, ὥσπερ ἔφυγε καὶ
 ἐτέραν λέξι, δι' ἣν λοιδορηθεὶς τῶν ἑαυτοῦ λόγων ἐξέκοψεν.
 45. Ὅπως μὲν οὖν ὁ κατὰ Χριστὸν ἀνθρωπος θεολογεῖται καὶ

1. Que Porphyre ait été chrétien et qu'il ait abandonné la religion pour le prétexte futile mentionné par Socrate n'est pas attesté avant lui. On sait seulement que Porphyre était bien renseigné sur le christianisme pour s'y être intéressé dès sa jeunesse. Cf. PORPHYRE, *fragm.* 9 et 10 Smith.

2. Des 25 livres *Contre Porphyre* d'Eusèbe (cf. JÉRÔME, *De viris illustribus*, 81) il ne reste que quelques fragments : cf. E. PREUSCHEN, in A. HARNACK, *Geschichte der altchristlichen Literatur*, I, 2, p. 564-565. Mais Eusèbe combat Porphyre dans d'autres ouvrages, en particulier dans la *Préparation évangélique*.

faire preuve d'arrogance à cause de ceux-ci envers les écritures sacrées, ni haïr ou rejeter ce qui est bien compris par eux parce que tous ne les comprenaient pas comme lui le voulait. 38. Déjà, à ce qu'il semble, les mêmes sentiments ont affecté Porphyre, car celui-ci, qui avait reçu des coups de certains chrétiens à Césarée de Palestine et n'avait pu contenir son ressentiment, abandonnait le christianisme par dépit¹, et il en vint, par haine de ceux qui l'avaient frappé, à écrire des blasphèmes contre les chrétiens, comme l'en a convaincu Eusèbe de Pamphile, qui a réfuté ses livres². 39. L'empereur, [223] qui se montrait méprisant pour ceux des chrétiens qui étaient sans culture, se laissait aller au blasphème de Porphyre du fait du même sentiment. Aussi tous deux, volontairement tombés dans l'impiété, en reçoivent le châtement dans la connaissance de leur faute.

40. Et lorsque le sophiste Libanios se moque en disant « ils font de l'homme de Palestine un dieu et un fils de dieu », il me semble oublier comment lui-même, à la fin de son discours, a divinisé Julien. 41. Il dit en effet que « peu s'en fallut qu'ils ne lapident le premier messenger de sa mort, comme s'il calomniait un dieu³ ». 42. Ensuite, un peu plus bas, il dit : « O nourrisson des démons, disciple des démons, qui sièges avec les démons⁴. » 43. En disant cela, même si lui-même pensait autrement mais qu'il n'ait pas, du moins, écarté l'homonymie avec un sens défavorable, il a semblé dire ce que disent aussi les chrétiens avec un sens injurieux⁵. 44. Si donc il avait en vue de louer, il aurait dû éviter l'homonymie, de même qu'il a évité un autre vocable, pour lequel il fut critiqué et qu'il supprima de ses livres⁶. 45. Comment l'homme qui est avec le Christ peut être dit Dieu,

3. LIBANIOS, *Disc.* 18, 304.

4. *Ibid.* 308.

5. Les démons ici évoqués par Libanios sont des êtres bienfaisants ; Socrate pense évidemment au démon malaisant des chrétiens.

6. A quel terme fait ici allusion Socrate ?

155 ὅπως τὸ μὲν φανερόν ἀνθρώπος ἦν, τὸ δὲ ἀφανὲς Θεός, ὅπως
 τε ἀληθῆ ἄμφω ἐστί, Χριστιανῶν μὲν οἱ θεῖοι λόγοι ἐπίσταν-
 ται, 46. Ἕλληνες δὲ πρὸ τοῦ πιστεῦσαι συνιέναι οὐ δύνανται
 καὶ γὰρ λόγιόν ἐστί τὸ λέγον ὅτι « ἐὰν μὴ πιστεύσητε, οὐδὲ μὴ
 160 συνῆτε^{an} ». 47. Διὸ οὐκ αἰσχύνονται πολλοὺς ἀνθρώπους
 ἀποθεώσαντες, καὶ εἶθε γε κἂν χρηστοὺς τὸν τρόπον ἢ
 δικαίους ἢ σώφρονας, ἀλλ' ἀνάγνους, ἀδίκους, μέθη δεδουλω-
 μένους, Ἡρακλέας φημί καὶ Διονύσους καὶ Ἀσκληπιούς, 48.
 καθ' ὧν συνεχῶς ἐν τοῖς αὐτοῦ λόγοις ὀμνύων Λιβάνιος οὐκ
 αἰσχύνεται, ὧν τοὺς ἀρρενικοὺς καὶ θηλυκοὺς ἔρωτας εἰ ἀπα-
 165 ριθμισαίμην, μακρὸς ἡμῖν ἔσται ὁ τῆς παρεκβάσεως λόγος.
 49. Ἀρκέσει δὲ τοῖς ταῦτα γινῶναι ἐθέλουσιν ὁ Ἀριστοτέλους
 Πέπλος καὶ ὁ Διονυσίου Στέφανος καὶ Ῥηγίνου ὁ Πολυμνή-
 μων καὶ τῶν ποιητῶν τὸ πλῆθος, οἱ περὶ αὐτῶν γράψαντες
 γέλωτα ὄντως καὶ φλῆναφον παρὰ πᾶσι τὰς Ἑλλήνων θεολο-
 170 γίας δεικνύουσιν.

50. Ὅτι δὲ ἴδιον Ἑλλήνων τὸ εὐχερῶς ἀνθρώπους ἀπο-
 θεοῦν, ἀρκέσει ὀλίγων ὑπομνησθῆναι. 51. Ῥοδίους μὲν γὰρ
 συμφορᾶ περιπεσοῦσιν ἐδόθη χρησμὸς, ὅπως ἂν τὸν Φρύγιον
 Ἄττιν, τὸν ἱερέα τῆς μανικῆς ἐν Φρυξίν τελετῆς, θεραπεύω-
 175 σιν 52. ἔχει δὲ ὁ χρησμὸς ὧδε·

« Ἄττιν ἰλάσκεσθε, θεὸν μέγαν ἀγνὸν Ἄδωνιν,

Εὐιον, ὀλιβιδωρον, εὐπλόκαμον Διόνυσον. »

[224] 53. Ὁ μὲν δὴ χρησμὸς Ἄττιν τὸν ἐκ μανίας ἐρωτικῆς
 ἐαυτὸν ἀποκόψαντα, τὸν Ἄδωνιν καὶ Διόνυσον εἶναι φησιν.
 180 54. Τοῦ δὲ Μακεδόνων βασιλέως Ἀλεξάνδρου ἐπὶ τὴν Ἀσίαν
 διαβαίνοντος οἱ Ἀμφικτύονες <ἐμαντεύσαντο, ὃ ἂν ποιήσαν-
 τες> Ἀλεξάνδρῳ χαρίζονται, καὶ ἀνεῖλεν ἢ Πυθία τάδε·

an. Is 7, 9.

1. Affirmation inexacte : cf. J. HAMMERSTÄDT, *art. cit.*, p. 79, note 12.

2. Cf. ARISTOTE, *fragm.* 637/44 Rose. Le *Péplos* est un écrit pseudo-
 aristotélicien dont il reste 63 épigrammes et quelques passages en prose (cf.
RE, s. v. Pepslos 2, 561-562). Dionysios de Samos est un mythographe du

comment celui qui visiblement est homme est invisiblement
 Dieu, les textes divins des chrétiens le savent bien. 46. Mais
 les païens, avant de croire, ne peuvent pas comprendre. Il y a
 en effet une parole qui dit : « Si vous ne croyez pas, vous ne
 comprendrez absolument pas^{an}. » 47. C'est pourquoi ils
 n'ont pas honte d'élever au rang de dieux beaucoup d'hom-
 mes, et si seulement c'étaient des hommes de bonnes
 mœurs, des justes, des tempérants, mais ce sont des hommes
 impurs, injustes, asservis à l'ivresse, je veux dire les Héra-
 clès, les Dionysos et Asclépios. 48. Libanios, qui jure conti-
 nuellement par eux dans ses discours¹, ne rougit pas d'eux ;
 or si nous faisons le compte de leurs amours pour des
 hommes ou des femmes, grand serait le texte de la digres-
 sion ! 49. Il suffira à ceux qui veulent connaître cela de lire le
Péplos d'Aristote, la *Couronne* de Dionysios, le *Polumné-*
mon de Rhéginos² et la foule des poètes ; ce qu'ils ont écrit
 là-dessus montre à tous le véritable comique et la niaiserie
 des théologies des païens.

50. Qu'il soit propre aux païens de diviniser facilement
 des hommes, il suffira de le rappeler en quelques mots. 51.
 Aux Rhodiens éprouvés par un malheur fut donné un oracle
 selon lequel ils devraient rendre un culte au Phrygien Attis,
 le prêtre de l'initiation insensée de Phrygie. 52. L'oracle
 était ainsi formulé :

« Apaisez Attis, le grand dieu, le chaste Adonis,

Consacré, qui donne du bonheur, Dionysos aux belles
 boucles. »

[224] 53. Cet oracle dit qu'Attis, qui s'est mutilé dans sa
 folie amoureuse, est Adonis et Dionysos. 54. Alors
 qu'Alexandre, roi des Macédoniens, passait chez eux en se
 rendant en Asie, les Amphictyons consultèrent l'oracle sur
 ce qu'ils devaient faire pour être agréables à Alexandre -, et
 la Pythie rendit cet oracle :

2°-3° siècle (cf. *RE*, s. v. Dionysos 110, 932-933) ; le *Polumnèmon* du
 grammairien Rhéginos, connu par la *Souda*, est un compendium de
 contenu mythographique (cf. *RE*, s. v. Reginus, 474-475).

55. « Ζᾶνα θεῶν ὑπατον καὶ Ἀθηναῖν Τριτογένειαν
 185 τιμᾶτε βροτέῳ τ' ἐν σώματι κρυπτὸν ἄνακτα,
 ὃν Ζεὺς ἀρρήτοισι γοναῖς ἔσπειρεν, ἀρωγὸν
 εὐνομίης θνητοῖσιν, Ἀλέξανδρον βασιλῆα. »
56. Ταῦτα τὸ ἐν Πυθοῖ δαυμόνιον ἐχρημάτισεν, ὃ καὶ αὐτὸ
 τοὺς δυνάστας {κολακεῦον} ἔθεοποίη. 57. Καὶ τοῦτο μὲν
 ἴσως κολακεία ἐποίη, τί δ' ἂν εἴποι τις, ὡς <καὶ> Κλεομήδην
 190 τὸν πύκτην ἀποθεῶσαν ἔχρησεν περὶ αὐτοῦ τάδε ;
 « Ὑστατος ἡρώων Κλεομήδης Ἀστυπαλιεύς
 ὃν θυσίαις τιμᾶθ' ὡς μηκέτι θνητὸν ἔοντα. »
58. Διὰ μὲν οὖν τὸν χρησμὸν τόνδε Διογένης ὁ Κύων καὶ
 Οἰνόμαος ὁ φιλόσοφος κατέγνωσαν τοῦ Πυθίου Ἀπόλλωνος.
 195 59. Κυζικηνοὶ δὲ τρισκαιδέκατον θεὸν Ἀδριανὸν ἀνηγόρευ-
 σαν, αὐτὸς τε Ἀδριανὸς Ἀντίνοον τὸν ἑαυτοῦ ἐρώμενον ἀπε-
 θέωσεν. 60. Καὶ ταῦτα γέλωτα καὶ φλῆναφον οὐκ ὀνομάζει
 Λιβάνιος, καὶ τοὺς χρησμοὺς καὶ τὸ μονόβιβλον, ὃ Ἀδρίας
 {εἰς τὸν} Ἀλεξάνδρου βίον ἐπέγραψεν, ἐπιστάμενος οὐκ
 200 ἐγκαλύπτεται καὶ αὐτὸν ἀποθεῶν τὸν Πορφύριον « Ἰλεως
 γάρ, φησὶν, ὁ Τύριος εἶη », προκρίνων αὐτοῦ τὰ τοῦ βασιλέως
 βιβλία.
61. Ταῦτα μὲν οὖν διὰ τὴν τοῦ σοφιστοῦ λοιδορίαν ἐν
 παρεκβάσει αὐτάρκως εἰρήσθω, ἰδίας τε πραγματείας δεό-
 205 μενα παραλιπεῖν μοι δοκῶ· τὰ δὲ λοιπὰ τῆς ἱστορίας ἐπιτε-
 θεῖη ἡμῖν.

1. Cet oracle, comme le précédent, nous est connu par le seul Socrate.

2. Cité déjà par EUSÈBE, *Préparation évangélique* V, 34, 2, mais aussi par THÉODORE, *Thérapeutique des maladies helléniques* VIII, 28 (SC 57, 319). J. HAMMERSTÄDT, *art. cit.*, p. 87-91 montre, en raison de la similitude de l'argumentation, que c'est à Théodore que Socrate l'a emprunté, tout comme la mention d'Antinoüs, le mignon d'Hadrien au § 59 et celle d'Héraclès, Asclépios et Dionysos au § 47.

3. ONOMAOS, *fragm.* 12. Sur ce philosophe cynique qui, déçu par un oracle d'Apollon, a écrit un livre sur la fausseté des oracles, cf. EUSÈBE,

55. « Zeus, le plus haut des dieux, et Athéna Tritogénia
 Honorez-les, ainsi que le seigneur caché dans un corps
 mortel,
 que Zeus a engendré d'une manière mystérieuse, défen-
 seur
 de la justice pour les mortels, le roi Alexandre ¹. »
56. Telle est la réponse que donna le démon présent à
 Delphes, qui lui aussi divinisait les puissants. 57. Il faisait
 peut-être cela par flatterie, mais que dire lorsqu'il rendait un
 oracle qui divinisait aussi le pugiliste Cléomède, en disant
 ceci à son sujet :

« Dernier des héros, Cléomède d'Astypala,
 que vous honorez de vos sacrifices comme s'il n'était plus
 un mortel ². »

58. A cause de cet oracle, Diogène le Cynique et le philo-
 sophe Oinomaos ³ blâmèrent l'Apollon Pythien. 59. Mais les
 habitants de Cyzique proclamèrent Adrien treizième dieu, et
 Adrien lui-même divinisa Antinoüs, son mignon. 60. Cela,
 Libanios ne l'appelle pas risible ni niaiserie, et bien qu'il
 connût ces oracles et le livre qu'Andrias intitula *Vie*
d'Alexandre ⁴, il n'a pas honte de diviniser Porphyre lui-
 même, car il dit, lorsqu'il lui préfère les livres de l'empe-
 reur : « Que le Tyrien me soit favorable ».

61. Qu'il suffise de dire cela, en guise de digression, à
 cause des injures de ce sophiste : il me semble bon de laisser
 de côté ce qui manque encore à ce sujet particulier.
 Appliquons-nous à la suite de l'histoire.

Préparation évangélique V, 18-36 et V, 17 (SC 266) ; J. HAMMERSTÄDT, « Der Kyniker Oenomaos von Gadara », *ANRW* 2, 36, 4, 1990, p. 2834-2865.

4. Cet auteur et cette œuvre ne sont attestés par aucune source antique, et on a proposé de nombreuses corrections (Ἀδριανός, Ἀρριανός, voire Λουκιανός, qui renverrait à son ouvrage *Alexandre, le pseudo-devin*). J. HAMMERSTÄDT, *Die Vergöttlichung*, p. 82-84, en a trouvé l'explication dans le *Disc.* 64, 41 de Libanios : celui-ci fait allusion à un sophiste tyrien nommé Hadrianos, auteur d'un éloge d'un danseur nommé Pâris ou Alexandre.

XXIV

1. Τοῦ δὲ βασιλέως Ἰοδιανοῦ ἀπὸ τῆς Περσίδος ἀναχωρήσαντος αὖθις ἀνεκινεῖτο τὰ τῶν ἐκκλησιῶν. Οἱ γὰρ προσεστῶτες τῶν ἐκκλησιῶν προσ[225]τρέχειν ἐσπούδαζον, προσδοκῶντες ἕκαστος τῇ ἑαυτῶν πίστει προσθήσεσθαι τὸν βασιλέα.

5 2. Ὁ δὲ ἐξ ἀρχῆς μὲν τῇ ὁμοουσίῳ πίστει προσέκειτο, τότε δὲ πᾶσιν εἰρηνικῶς προσεφέρετο. 3. Καὶ ἀναρρῶννυσι μὲν διὰ γραμμάτων τὸν τῆς Ἀλεξανδρείας ἐπίσκοπον Ἀθανάσιον, ὃς εὐθὺς μετὰ τὴν τελευταίαν Ἰουλιανοῦ τῆς ἐκκλησίας τῶν Ἀλεξανδρέων ἐγκρατῆς ἐγένετο, τότε δὲ παρρησιαίτερος ἐκ τῶν

10 4. γραμμάτων γενόμενος καὶ τοῦ πανταχόθεν δέους ἀπήλλακτο. 4. Ἀνεκάλει δὲ ὁ βασιλεὺς τοὺς ὑπὸ Κωνσταντίου μὲν ἐξορισθέντας ἐπισκόπους, ὑπὸ Ἰουλιανοῦ δὲ ἀνακληθῆναι μὴ φθάσαντας. 5. Τηνικαῦτα δὲ καὶ τὰ ἱερά τῶν Ἑλλήνων πάντα ἀπεκλείετο, αὐτοὶ δὲ ἄλλος ἄλλαχῆ κατεδύοντο, 6. οἱ τε

15 7. τριβωνοφόροι τοὺς τριβῶνας ἀπετίθεντο <τότε> καὶ εἰς τὸ κοινὸν σχῆμα μετῆμιέννυντο, πέπαιον δὲ αὐτοῖς καὶ ὁ δι' αἵματος δημοσίᾳ γινόμενος μολυσμός, ᾧ κατακόρως ἐπὶ Ἰουλιανοῦ κατεχρήσαντο.

1. Sur ce sujet, cf. BRENNÉCKE, *Studien*, p. 164-181.

2. Il s'agit des chefs des différents partis apparus après Nicée (cf. *infra*, xxv, 1). L'*Histoire acéphale*, 4 (SC 317, p. 152-153) rapporte qu'Athanase s'embarqua pour aller à la rencontre de Jovien dès qu'il apprit la mort de Julien, dès le 6 septembre selon l'*Index des Lettres festales*, XXXV (p. 265), qui précise qu'il rencontra l'empereur à Hiéropolis. Socrate n'a pas tout à fait suivi Rufin, pour qui Jovien aurait convoqué Athanase et reçu de lui la formule de foi et la manière d'administrer les Églises (HE XI, 1, p. 1002). Athanase nous a conservé une lettre de Jovien l'autorisant à reprendre son siège (ce faisant, il annule donc la décision de Julien) ; la réponse de l'empereur, qui est un exposé de foi nicéen (*Lettre à Jovien*, Opitz, p. 330-333, PG 26, 813-820) ne peut, dans son état actuel, être authentique (cf. BRENNÉCKE, *Studien*, p. 171).

XXIV

*La politique religieuse de Jovien*¹

1. Lorsque l'empereur Jovien fut revenu de Perse, l'agitation reprit dans les affaires des Églises. Ceux qui présidaient les Églises [225] s'empressaient d'accourir, espérant chacun que l'empereur prendrait parti pour sa propre foi². 2. Lui, dès le début, était attaché à la foi consubstantielle³, mais il se conduisait alors pacifiquement envers tous. 3. Il reconforte par une lettre l'évêque d'Alexandrie Athanase, qui aussitôt après la mort de Julien s'était rendu maître de l'église d'Alexandrie ; ayant retrouvé son assurance grâce à cette lettre, il était délivré de toute espèce de crainte.

4. L'empereur rappelait les évêques qui avaient été exilés par Constance et qu'on n'avait pas fini de rappeler sous Julien. 5. A ce moment-là aussi, tous les temples des païens étaient à nouveau fermés⁴ et eux se cachaient, l'un ici, l'autre là. 6. Ceux qui portaient un manteau grossier le quittaient alors et le changeaient pour l'habit de tout le monde⁵. La souillure provoquée publiquement par les sacrifices sanglants, dont ils avaient usé à satiété sous Julien, cessait chez eux.

3. Parlant de Jovien, GRÉGOIRE DE NAZIANZE ne le déclare pas nicéen, mais il le dit du moins tolérant et cherchant à connaître la vérité (*Discours* 21, 33, SC 270, p. 181) ; RUFIN, HE XI, 1 (p. 1001) suggère seulement que l'empereur, instruit par Athanase, était nicéen, Socrate est le premier à l'affirmer : cf. G. WIRTH, « Jovian, Kaiser und Karikatur », in E. DASSMANN (Hg.), *Vivarium. Festschrift Theodor Klauser*, Münster 1984, p. 373, n. 118.

4. Aucune loi de Jovien sur ce sujet n'est conservée. Une de ses lois se borne à faire restituer à l'État une partie des biens rendus aux temples par Julien (C. *Theod* X, 1, 8).

5. Il s'agit ici des porteurs du τριβῶν, le manteau grossier des philosophes, qui s'étaient multipliés sous Julien : cf. LIBANIOS, *Disc.* 18, 160.

XXV

1. <Ἐν τοιαύτῃ μὲν δὴ καταστάσει τὰ Ἑλλήνων ἦν>, τὰ μέντοι Χριστιανῶν οὐχ ἡσύχαζεν· οἱ γὰρ προεστῶτες τῶν θρησκευτῶν προσελύσεις ἐποίουν τῷ βασιλεῖ, τὴν παρ' αὐτοῦ κατὰ τῶν νομιζομένων αὐτοῖς ἀντιπάλων παρρησίαν ὑπάρχειν ἐλπίζοντες. 2. Καὶ πρῶτοι μὲν οἱ Μακεδονιανοὶ χρηματίσαντες βιβλίον προσφέρουσιν ἀξιούντες ἐξωθεῖσθαι μὲν τῶν ἐκκλησιῶν τοὺς τὸ ἀνόμιον δογματίζοντας, ἑαυτοὺς δὲ ἀντεισάγεσθαι. 3. Ἦσαν δὲ οἱ τὸ βιβλίον τῶν δεήσεων ἐπιδόντες Βασίλειος ὁ Ἀγκύρας, Σιλβανὸς Ταρσοῦ, Σωφρόνιος Πομπηίουπόλεως, Πασίνικος Ζήλων, Λεόντιος Κομάνων, Καλλικράτης Κλαυδιουπόλεως, Θεόφιλος Κασταβάλων. 4. Τοῦτων δεξάμενος τὸ βιβλίον ὁ βασιλεὺς ἀναποκρίτους αὐτοὺς ἀπέπεμψεν, μόνον δὲ τοῦτο ἐφθέγγετο· «Ἐγὼ, ἔφη, φιλονεικίαν μισῶ, τοὺς δὲ τῇ ὁμονοίᾳ προστρέχοντας ἀγαπῶ καὶ τιμῶ.» 5. Ταῦτα εἰς τὰς ἀκοὰς τῶν ἄλλων διαδοθέντα τὸν τόνον τῶν φιλονεικεῖν αἰρουμένων ἐχάυνωσε, καὶ τοῦτο κατὰ σκοπὸν τοῦ βασιλέως ἐγένετο. 6. Καὶ γὰρ δὴ τηνικαῦτα καὶ ὁ τῶν [226] περὶ Ἀκάκιον φιλονεικος τρόπος ἠλέγγετο, καὶ ὡς εἴησαν αἰεὶ πρὸς τοὺς κρατοῦντας ἀποκλίνοντες, φανερώς ἐπέδειξαν. 7. Συνελθόντες γὰρ ἐν Ἀντιοχείᾳ τῆς Συρίας εἰς λόγους ἔρχονται Μελιτίῳ, ὃς μικρὸν ἔμπροσθεν αὐτῶν χωρισθεὶς τῷ ὁμοουσίῳ προσέθετο. 8. Τοῦτο δὲ ἐποίησαν,

1. Sur le sens du mot *θηρησκεία* chez Socrate, cf. l'introduction au volume I, SC 477, p. 13.

2. Socrate relève le refus opposé par Jovien au seul groupe des Macédoniens (qui s'étaient contentés de lui envoyer un libelle, en expliquant qu'ils n'étaient pas venus auprès de lui pour ne pas l'ennuyer : cf. SOZOMÈNE, *HE*, VI, 4, 3-5), mais des représentants des autres partis s'étaient rendus auprès de lui dès qu'il fut à Édesse. On sait ainsi qu'une délégation homéenne vint d'Alexandrie à Antioche, dirigée par Lucius : les procès-verbaux de ses trois entrevues avec l'empereur ont été conservés par Athanase en appendice à sa *Lettre à Jovien* (PG 26, 820). Philostorge mentionne aussi une délégation anoméenne et ajoute que Jovien refusa de prendre des décisions immédiates en ce domaine (*HE* VIII, 6 et 7, p. 107).

XXV

Démarches des partis auprès de Jovien. Concile d'Antioche (363)

1. Les affaires des païens étaient donc dans cette situation, mais celles des chrétiens ne s'apaisaient point. Ceux qui présidaient les religions ¹ faisaient des démarches auprès de l'empereur, en espérant obtenir de lui une assurance contre ceux qu'ils tenaient pour des adversaires. 2. Les premiers, ceux qui avaient pris le nom de Macédoniens, lui présentent un libelle, demandant que ceux qui tenaient la doctrine du dissemblable soient chassés des églises, et qu'eux-mêmes prennent leur place. 3. Ceux qui remirent ce libelle étaient Basile d'Ancyre, Silvain de Tarse, Sophronios de Pompéiopolis, Pasinikos de Zéla, Léonce de Comane, Callicrate de Claudioupolis, Théophile de Castabala. 4. L'empereur, ayant reçu ce libelle, les renvoya sans réponse, mais il leur déclara seulement : « Pour ma part, je déteste l'esprit de querelle, j'aime et je vénère ceux qui sont partisans de la concorde » ². 5. Ces paroles vinrent aux oreilles des autres et tempérèrent l'ardeur des amateurs de querelles, conformément aux intentions de l'empereur. 6. A ce moment-là en effet, le [226] caractère querelleur de ceux du parti d'Acace se manifestait, et ils montrèrent clairement qu'ils étaient toujours du côté de ceux qui gouvernent. 7. S'étant rassemblés à Antioche de Syrie ³, ils entrent en pourparlers avec Mélèce, qui peu auparavant s'était séparé d'eux parce qu'il avait pris parti pour le consubstantiel ⁴. 8. Ils firent cela parce qu'ils

3. Sur ce concile, qui a dû se tenir en octobre-novembre 363, cf. SIMONETTI, *Crisi*, p. 374-375 ; HANSON, *Search*, p. 581-582, 651-652 ; BRENNECKE, *Studien*, p. 173-178 ; J. ZACHHUBER, « The Antiochene Synod of AD 363 and the Beginnings of Neo-Niceism », *ZAC* 4, 2000, p. 83-101.

4. Socrate et Sozomène à sa suite attribuent à Acace l'initiative de ce concile, pendant que Jérôme la rapporte à Mélèce (*Chron.* a. 364, p. 243).

ἐπειδὴ τιμώμενον ὑπὸ τοῦ βασιλέως ἑώρων ἐκεῖ τότε διάγον-
τος. 9. Κοινῇ οὖν γνώμῃ βιβλίον συντάξαντες καθομολο-
25 γοῦσι τὸ ὁμοούσιον, καὶ τὴν ἐν Νικαίᾳ πίστιν κυρώσαντες τῷ
βασίλει προσκομίζουσιν. 10. Ἔστι δὲ τὸ βιβλίον ἐν τοῖσδε :

« Τῷ εὐσεβεστάτῳ καὶ θεοφιλεστάτῳ δεσπότη ἡμῶν Ἰο-
διανῶ Νικητῇ Αὐγούστῳ, ἡ τῶν ἐν Ἀντιοχείᾳ παρόντων
ἐπισκόπων ἐκ διαφόρων ἐπαρχιῶν σύνοδος.

30 11. Τὴν ἐκκλησιαστικὴν εἰρήνην τε καὶ ὁμόνοιαν ὅτι σοῦ
καὶ πρώτη πρεσβεύειν ἐσπούδασεν ἡ εὐσέβεια, εὖ ἴσμεν καὶ
αὐτοί, θεοφιλέστατε βασιλεῦ. 12. Ὅτι δὲ κεφάλαιον τῆς τοιαύ-
της ἐνότητος τῆς ἀληθοῦς καὶ ὀρθοδόξου πίστεως καλῶς
ὑπέληφας τὸν χαρακτῆρα, οὐδὲ τοῦτο ἀγνοοῦμεν. 13. Ἴνα μὴ
35 τοῖνυν μετὰ τῶν παραχαρασσόντων τὸ δόγμα τῆς ἀληθείας
τετάχθαι νομιζώμεθα, ἀναφέρομεν τῇ σῇ εὐλαθείᾳ, ὅτι τῆς
ἀγίας συνόδου τῆς ἐν Νικαίᾳ πάλαι πρότερον συγκροτηθείσης
τὴν πίστιν καὶ ἀποδεχόμεθα καὶ κατέχομεν. 14. Ὅποτε καὶ
τὸ δοκοῦν ἐν αὐτῇ τισιν <ξένον> ὄνομα (τὸ τοῦ ὁμοουσίου
40 φαμέν) ἀσφαλοῦς τετύχηκεν παρὰ τοῖς πατράσιν ἐρμηνείας,
σημαινούσης ὅτι ἐκ τῆς οὐσίας τοῦ Πατρὸς ὁ Υἱὸς ἐγεννήθη,
καὶ ὅτι ὁμοῖος κατ' οὐσίαν τῷ Πατρί. 15. Οὕτε δὲ ὡς πάθους
τινὸς περὶ τὴν ἄρρητον γέννησιν ἐπινοουμένου οὔτε κατὰ τινα
χρῆσιν Ἑλληνικὴν λαμβάνεται τοῖς πατράσι τὸ ὄνομα τῆς
45 οὐσίας, εἰς ἀνατροπὴν δὲ τοῦ ἐξ οὐκ ὄντων περὶ τοῦ Χριστοῦ
ἀσεβῶς τολμηθέντος παρὰ Ἀρείου, ὅπερ καὶ οἱ νῦν ἐπιφοιτή-
σαντες Ἀνόμοιοι ἔτι θρασύτερον καὶ τολμηρότερον ἐπὶ λύμῃ
τῆς ἐκκλησιαστικῆς ὁμονοίας ἀναισχύντως παρρησιάζονται.
16. Διὸ συνετάξαμεν τῆδε ἡμῶν τῇ ἀναφορᾷ καὶ τὸ ἀντίγρα-
50 φον τῆς πίστεως τῆς ἐν Νικαίᾳ ὑπὸ τῶν συγκροτηθέντων
ἐπισκόπων ἐκτεθείσης, ἥντινα καὶ ἀγαπῶμεν, ἥτις ἐστίν :

1. Socrate l'emprunte à Sabinos (§ 19). Ce texte a fait l'objet d'une réfutation qui nous est parvenue sous le nom d'Athanase, mais est vraisemblablement l'œuvre d'un partisan de Paulin, peut-être Évagre d'Antioche : *Refutatio hypocriseos Meletii et Eusebii Samosatensis* (CPG 2242), PG 28, 85-88. Commentaire de ce texte dans M. SIMONETTI, *Il Cristo*, II, p. 254-256 et 586.

voyaient qu'il était vénéré par l'empereur, qui résidait alors à Antioche. 9. A l'unanimité, ils rédigent un texte où ils reconnaissent le consubstantiel et ratifient la foi de Nicée et ils le présentent à l'empereur. 10. Voici le contenu de ce libelle ¹ :

« A notre maître très pieux et très aimé de Dieu Jovien, Vainqueur, Auguste, le concile des évêques de diverses provinces présents à Antioche.

11. La paix dans l'Église et la concorde, nous savons bien nous aussi, empereur très aimé de Dieu, que ta Piété a pris soin de leur donner la première place. 12. Et que tu aies bien compris que le principe de cette unité est la définition de la foi orthodoxe, nous ne l'ignorons pas non plus. 13. Aussi, pour qu'on ne croie pas que nous sommes de ceux qui falsifient la doctrine de la vérité, nous faisons savoir à ta Piété que nous acceptons et tenons ferme la foi du saint concile réuni voici longtemps à Nicée, 14. puisque le terme qui, en elle, semblait étrange à quelques-uns — nous voulons dire celui du consubstantiel — a été interprété de manière sûre par les Pères, signifiant que le Fils a été engendré de la substance du Père et qu'il est semblable au Père selon la substance. 15. On ne doit pas penser, à propos de la génération ineffable, à une passion quelconque, et le terme de substance n'est pas pris par les Pères selon l'usage des Grecs ², mais pour réfuter l'expression « tiré du néant », qu'Arius a eu l'audace impie d'appliquer au Christ, ce que les Anoméens aussi, récemment apparus, affirment sans honte, de manière encore plus audacieuse et téméraire, pour la ruine de la concorde de l'Église. 16. C'est pourquoi nous avons joint à notre recours la copie de la foi qui a été exposée à Nicée par les évêques qui s'y étaient réunis, que nous aussi chérissons ; la voici :

2. Le terme était d'interprétation diverse dans les écoles philosophiques. Sans doute les évêques s'opposent-il ici au sens matérialiste, comme le faisait Eusèbe dans sa lettre à son Église (cf. I, VIII, 50 : SC 477, p. 111).

17. <Πιστεύομεν> εἰς ἕνα Θεὸν Πατέρα παντοκράτορα (καὶ τὰ λοιπὰ τοῦ μαθήματος) {πλήρης}.

55 [227] 18. Μελέτιος ἐπίσκοπος Ἀντιοχείας ἔδωκα συναι-
 νῶν τοῖς προγεγραμμένοις, Εὐσέβιος Σαμοσάτων, Εὐάγριος
 Σικίμων, Οὐράνιος Ἀπαμείας, Ζωῖλος Λαρίσσω, Ἀκάκιος
 Καισαρείας, Ἀντίπατρος Ῥώσου, Ἀβράμιος Οὐρίμων, Ἀρι-
 60 στόνικος Σελευκοθήλου, Βαρλαμένος Περγάμου, Οὐράνιος
 Μελιτινῆς, Μάγνος Χαλκίδος, Εὐτύχιος Ἐλευθεροπόλεως,
 65 Ἰσακίκης Ἀρμενίας μεγάλης, Τίτος Βόστρων, Πέτρος Σίπ-
 πων, Πελάγιος Λαοδικείας, Ἀραβιανὸς Ἄντρου, Πίσων
 Ἀδάνων διὰ Λαμυρίωνος πρεσβυτέρου, Σαβινιανὸς Ζεύγμα-
 τος, Ἀθανάσιος Ἀγκύρων διὰ Ὀρφίτου καὶ Ἀετίου πρεσβυ-
 70 τέρων, Εἰρηνίων Γάζης, Πίσων Αὐγούστης, Πατρικίος Πάλ-
 75 του διὰ Λαμυρίωνος πρεσβυτέρου, Ἀνατόλιος Βεροίων, Θεό-
 τιμος Ἀράδου, Λουκιανὸς Ἄρκων. »

19. Τοῦτο μὲν δὴ τὸ βιβλίον <έν> τῇ Συναγωγῇ τῶν
 συνοδικῶν Σαβίνου γεγραμμένον εὐρήκαμεν. Ὁ μέντοι βασι-
 70 λεὺς πρόθεσιν εἶχε κολακεία καὶ πειθοὶ τῶν διεστώτων τὴν
 φιλονεικίαν ἐκκόψαι, φήσας μηδενὶ ὀχληρὸς τῶν ὅπως οὖν
 πιστευόντων ἔσσεσθαι, ἀγαπήσειν δὲ καὶ ὑπερτιμήσειν τοὺς
 ἀρχὴν τῇ ἐνώσει τῆς ἐκκλησίας παρέξοντας. 20. Ταῦτα δὲ
 οὕτως αὐτὸν πράξει καὶ Θεμιστιὸς φησὶν ὁ φιλόσοφος Ἰπα-
 75 τικὸν γὰρ λόγον εἰς αὐτὸν διελθὼν θαυμάζει τὸν βασιλέα ὡς
 τὸ ἐφεῖναι θρησκευεῖν, ὡς ἕκαστοι βούλονται, νικήσαντα τῶν

1. Valesius propose avec raison de corriger Σίππων (inconnu) en Ἴππων, ville de Palestine dont l'évêque Pierre avait signé à Séleucie avec le parti d'Acace (EPIPHANE, *Panarion*, 73, 26, 4, p. 300, 16).

2. Valesius propose de même de corriger Ἄντρου (inconnu) en Ἀδράων, dont l'évêque Arabion a également signé à Séleucie dans le parti d'Acace (*Ibid.* 27, 8 : p. 301, 8).

3. Sièges de Syrie I : Antioche, Chalcis, Bérée, Laodicée, Paltos ; de Syrie II : Apamée, Larissa, Séleucobélos ; de Phénicie : Arados, Arka ; de Palestine I : Césarée, Éleuthéropolis, Gaza, Hippos ; d'Euphratésie : Ourima, Zeugma ; d'Arabie Bostra, Adraa ; de Cilicie : Adana, Augousta ; d'Arménie II : Comane, Mélitène ; de Galatie : Ancyre ; d'Asie : Pergame. Il y a dans ce groupe de Néo-Nicéens d'anciens homéousiens (comme le montre la mention du 'semblable par la substance'). Il est plus étonnant d'y

17. Nous croyons en un seul Dieu Père tout-puissant, et le reste de la formule.

[227] 18. Mélèce, évêque d'Antioche : j'ai produit ce texte, m'accordant à ce qui est écrit ci-dessus, Eusèbe de Samosate, Évagre de Sikima, Ouranios d'Apamée, Zoïle de Larissa, Acace de Césarée, Antipatros de Rhosos, Abramios d'Ourima, Aristonikos de Séleucobélos, Barlamenos de Pergame, Ouranios de Mélitène, Magnos de Chalcis, Eutykhios d'Éleuthéropolis, Isakikès de Grande Arménie, Titus de Bostra, Pierre de Sippôn¹, Pélage de Laodicée, Arabianos d'Antros², Pison d'Adana par l'entremise du prêtre Lamyriion, Sabinianos de Zeugma, Athanase d'Ancyre par l'entremise des prêtres Orphitos et Aétios, Eirènon de Gaza, Pison d'Augusta, Patrikos de Paltos par l'entremise du prêtre Lamyriion, Anatole de Bérée, Théotime d'Arados, Lucien d'Arka³. »

19. Nous avons trouvé le texte de ce libelle dans le *Recueil des synodiques* de Sabinos. L'empereur avait le projet de faire cesser les querelles des adversaires par la flatterie et la persuasion, en disant qu'il n'importunerait aucun des croyants, quelle que fût leur foi, mais que son affection et sa vénération iraient à ceux qui donneraient la première place à l'unité de l'Église⁴. 20. Le philosophe Thémistios dit que c'est ainsi qu'il se conduisit. Dans le discours sur son consulat, il admire l'empereur d'avoir laissé pratiquer sa religion comme chacun le voulait, l'ayant ainsi emporté sur les pro-

trouver Acace de Césarée et de ses partisans (sur les fluctuations d'Acace, à coup sûr assez opportuniste, cf. HANSON, *Search*, p. 579-583). Aussi BRENECKE, *Studien*, p. 175-176 considère-t-il qu'on doit l'exclure : aucune autre source ne confirme sa rupture avec les Homéens, il aurait dû présider le concile, et non signer en seizième place, le synode homéousien de Lampsaque de 364 le condamnera ; il doit donc s'agir d'un autre Acace.

4. Comme ses prédécesseurs chrétiens, Jovien a le souci de l'unité de l'Église, qui garantit l'unité politique de l'empire. Il reste que, tout en étant favorable aux nicéens, Jovien n'a pas pris de mesures contre les autres partis.

κολάκων τοὺς τρόπους. 21. Οὓς καὶ διασύρων πάνυ γελοίως ἔφη ἐλέγχεσθαι αὐτοὺς ἀλουργίδας, οὐ Θεὸν θεραπεύοντας, μηδὲν τε διαφέρειν αὐτοὺς Εὐρίπου, νῦν μὲν ἐπὶ τάδε, νῦν δὲ εἰς τοῦναντίον τὰ φεύματα μεταβάλλοντος.

XXVI

1. Οὕτω μὲν οὖν ὁ βασιλεὺς τότε τὴν ὄρμην τῶν ἐρεσχελεῖν προαιρουμένων ἐπέσχευεν. Ἡ τάχος δὲ τῆς Ἀντιοχείας ἀναχωρήσας τὴν Ταρσόν τε καταλαβὼν τῆς Κιλικίας, ἐκεῖ τὸ Ἰουλιανοῦ σῶμα ἔθαψεν. 2. Καὶ πάντα ἐπὶ [228] τῇ κηδείᾳ τὰ νόμιμα πληρώσας ὑπατος τότε ἀναγορεύεται, καὶ εὐθὺς ἐπὶ τὴν Κωνσταντινούπολιν διαβαίνειν σπουδάζων ἐν χωρίῳ τινὶ παραγίνεται, ᾧ προσωνυμία Δαδάστανα· μεθόριον δὲ ἐστὶ τοῦτο Γαλατίας καὶ Βιθυνίας. 3. Ἐνθα καὶ Θεμιστιος ὁ φιλόσοφος μετὰ τῶν ἄλλων συγκλητικῶν ἀπαντήσας τὸν Ὑπατικὸν ἐπ' αὐτοῦ διεξῆλθε λόγον, ὃν ὕστερον καὶ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἐπὶ τοῦ πλήθους ἐπεδείξατο.

4. Ἄλλ' εὐτυχῶς τὰ Ῥωμαίων ἔπραξεν ἂν τὰ τε δημόσια καὶ τὰ τῶν ἐκκλησιῶν οὕτως ἀγαθοῦ βασιλέως εὐτυχῆσαντα, εἰ μὴ αἰφνίδιος ἐπιγενόμενος θάνατος τὸν τοιοῦτον ἄνδρα τῶν πραγμάτων ἀφείλετο. 5. Ἐν γὰρ τῷ προρρηθέντι χωρίῳ χειμῶνος ὥρα τῷ τῆς ἐμφράξεως νοσήματι συσχεθεὶς ἐτελεύτησεν ἐν ὑπατείᾳ τῇ αὐτοῦ καὶ Βαρωνιανοῦ τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ τῇ ἑπτακαίδεκάτῃ τοῦ Φεβρουαρίου μηνός, βασιλεύσας μῆνας ἑπτὰ, ζήσας ἔτη τριάκοντα τρία. 6. Περιέχει δὲ ἡ βίβλος 20 χρόνον ἐτῶν δύο, μηνῶν τριῶν καὶ ἡμίσεος.

1. THÉMISTIOS, *Discours* 5 (sur Jovien), 67 d-68 a (p. 99 Downey).

2. Claire allusion à un cérémonial d'*adventus* (cf. P. DUFRAIGNE, *Adventus Augusti, adventus Christi*, Paris 1994, p. 183, note 172).

3. Eutrope et Ammien évoquent trois hypothèses sur sa mort : l'asphyxie par les exhalaisons d'une chambre qu'on venait de chauffer, une

cédés des flatteurs. 21. En se moquant d'eux de manière très amusante, il disait qu'ils sont à traiter de serviteurs de la pourpre, non de Dieu, et qu'ils ne différaient en rien de l'Euripe, dont le courant se dirige tantôt d'un côté, tantôt à l'opposé¹.

XXVI

Mort de Jovien (364)

1. C'est ainsi que l'empereur retint alors l'assaut des amateurs de chicane. Bientôt il partit d'Antioche et arriva à Tarse en Cilicie, où il ensevelit le corps de Julien. 2. Après avoir accompli [228] tout ce qui est de règle pour des funérailles, il est nommé consul, et il se hâte aussitôt de gagner Constantinople. Il arrive à un endroit appelé Dadastana, qui est aux frontières de la Galatie et de la Bithynie. 3. C'est là que le philosophe Thémistios, étant venu à sa rencontre avec les autres sénateurs², prononça devant lui le discours sur son consulat, que par la suite il déclama à Constantinople devant la foule.

4. Les affaires des Romains, les affaires publiques comme celles des Églises, auraient connu un heureux sort avec un si bon empereur, si une mort soudaine n'était survenue pour arracher un tel homme aux affaires. 5. Il fut saisi dans le village susdit d'une obstruction³, pendant l'hiver, il mourut sous son consulat et celui de son fils Varonien, le 17 février. Il avait régné sept mois, vécu trente-trois ans. 6. Ce livre embrasse une durée de deux ans et trois mois et demi.

congestion cérébrale ou « un embarras gastrique qui le fit crever d'indigestion » (*Hist.* XXV, 13 ; *Eutrope, Brev.* X, 18, 1). Sur d'autres hypothèses, cf. la note 725, p. 286, dans AMMIEN, *Histoire*, Tome IV, Commentaire par J. FONTAINE, Paris 1977.

Errata du livre I

- p. 8, ligne 2, lire 2000
- p. 13, ligne 11, lire αἵρεσις
- p. 13, note 2, lire αἵρεσις
- p. 15, paragraphe 2, ligne 10, lire αἵρεσις
- p. 18, ligne 16, lire πρόνοια
- p. 68, ligne 78, lire Χριστοῦ (et non Χριστῶ)
- p. 70, ligne 95, lire τρεπτός και (et non τρεπτός ἤ)
- p. 71, ligne 20, lire « proposé »
- p. 84, ligne 61, lire δὴ (et non δὲ)
- p. 116, ligne 55, lire τινα (et non τινας)
- p. 145, ligne 26, lire « tout »
- p. 176, ligne 13, lire μνήμην
- p. 186, ligne 41, lire κληρόν τε
- p. 223, ligne 12, lire « tout »
- p. 260, note, ligne 10 : au lieu de « note 282 », lire « p. 263, note 2 »
- p. 263, note 1, au lieu de « VC IV, 66-6770 », lire « VC IV, 66-70 »

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
BIBLIOGRAPHIE ET ABRÉVIATIONS POUR II ET III	11
SIGLES DES REVUES ET ENCYCLOPÉDIES	15
TEXTE ET TRADUCTION	17

LIVRE II

I. Préface	19
II. Manœuvres du parti eusébien contre Athanase (337)	21
III. Lettre de Constantin II autorisant le retour d'Athanase (17 juin 337)	27
IV. Mort et succession d'Eusèbe de Césarée (339) ..	29
V. Mort de Constantin II (début 340)	31
VI. Élection de Paul de Constantinople (été 337) ..	31
VII. Renvoi de Paul, installation d'Eusèbe (337-338)	35
VIII. Le concile de la Dédicace (341)	35
IX. Notice sur Eusèbe d'Émèse	39
X. Les textes doctrinaux du concile de la Dédicace	41
Événements divers (341-342)	49
XI. Grégoire à Alexandrie. Fuite d'Athanase (avril 339)	49

XII. Macédonios à Constantinople (hiver 341-342)	51
XIII. Émeutes à Constantinople (342)	53
XIV. Georges de Cappadoce à Alexandrie (357)	55
XV. Échange de lettres entre Rome et Antioche (fin 340-janvier 341)	57
XVI. Paul exilé, Macédonios installé définitivement (349)	61
XVII. Jules et les Orientaux (338-341)	65
XVIII. Ambassade des Orientaux auprès de Constant (fin 341)	69
L'hérésie de Photin	71
XIX. L' « Exposé aux longues lignes » (344)	73
XX. Concile de Sardique (343)	83
XXI. Défense d'Eusèbe de Césarée	89
XXII. L'Orient et l'Occident séparés après Sardique	97
XXIII. Lettres de Constance à Athanase (345-346)	99
Lettre de Jules de Rome aux Alexandrins (346)	103
Athanase à Antioche (346)	107
Le sort des autres Orientaux déposés	109
Lettres de Constance en faveur d'Athanase	111
XXIV. Athanase sur le chemin du retour (346)	115
Rétractation d'Ursace et Valens (347)	117
XXV. Rappel de divers événements de mai 337 à juin 350. Usurpation de Magnence (350)	119
XXVI. Nouvelles accusations contre Athanase (350)	121
Reprise de la répression en Orient (après 350)	123
XXVII. Macédonios à Constantinople (après 344 ou 350)	125
XXVIII. Georges d'Alexandrie (357)	127
Événements politiques : Vétranion, Gallus (351)	131
XXIX. Concile de Sirmium (351)	133
XXX. Deux formules de Sirmium (351 et 357)	135
Première formule (Sirmium 351)	137
Seconde formule (Sirmium 357)	143
XXXI. Hosius de Cordoue	149
XXXII. Chute de Magnence (353)	151
XXXIII. Révolte des Juifs de Diocésarée (352)	153
XXXIV. Exécution de Gallus (fin 354)	155
XXXV. Un nouvel hérésiarque : Aétios	157

XXXVI. Concile de Milan (355)	161
XXXVII. Convocation des conciles de Rimini et Séleucie	163
Eudoxe d'Antioche (357/8-359)	163
Concile de Rimini (359)	165
Le <i>Credo</i> daté (22 mai 359)	167
Retour aux débats du concile	169
Jugement d'Athanase sur le <i>Credo</i> daté	171
Suite du récit du concile de Rimini : lettre du concile à Constance	175
Suite du récit sur le concile. Réponse de Constance	183
Nouvelle lettre des évêques de Rimini à Constance	185
Suites du concile de Rimini	187
XXXVIII. Persécutions en Orient de la part du parti arien et de Macédonios	189
XXXIX. Concile de Séleucie (359)	201
XL. Concile de Séleucie (suite)	207
XLI. Les deux partis de Séleucie chez l'empereur	217
Concile de Constantinople (360)	219
XLII. Déposition d'évêques (360)	223
XLIII. Eustathe de Sébastée. Concile de Gangres	227
Eudoxe de Constantinople	229
XLIV. Mélèce d'Antioche	231
XLV. Les Macédoniens	233
Concile d'Antioche (361)	235
XLVI. Apollinaire de Laodicée	239
XLVII. Mort de Constance (novembre 361)	241

LIVRE III

I. Avènement de Julien. Son histoire avant celui-ci	245
II. Troubles à Alexandrie. Meurtre de Georges (361)	263
III. Lettre de Julien aux Alexandrins	265
IV. Retour d'exil d'Athanase	271
V. Retour d'exil de Lucifer de Cagliari et Eusèbe de Verceil	273

VI. Lucifer à Antioche.....	273
VII. Concile d'Alexandrie (362).....	275
VIII. L'Apologie pour sa fuite d'Athanase.....	281
IX. La situation à Antioche.....	291
X. Conciles des Macédoniens.....	293
XI. La politique religieuse de Julien.....	297
XII. Maris de Chalcedoine chez Julien.....	299
XIII. Mesures contre les chrétiens.....	301
XIV. Nouvelle fuite d'Athanase.....	305
XV. Mise à mort de chrétiens en Phrygie.....	307
XVI. La réaction des Apollinaires. Plaidoyer pour la culture païenne.....	309
XVII. Julien à Antioche.....	317
XVIII. Transfert des reliques de S. Babylas.....	321
XIX. Persécution à Antioche.....	321
XX. La reconstruction du temple de Jérusalem....	323
XXI. L'expédition de Perse. Mort de Julien (juin 363).....	327
XXII. Avènement de Jovien.....	331
L'éloge de Julien par Libanios.....	335
XXIII. Critique de l'éloge de Julien.....	335
XXIV. La politique religieuse de Jovien.....	351
XXV. Démarches des partis auprès de Jovien. Concile d'Antioche (363).....	353
XXVI. Mort de Jovien (364).....	359
Errata du Livre I.....	361

SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateurs : † H. de Lubac, s.j. ;
† J. Daniélou, s.j. ; † C. Mondésert, s.j.
Directeur : J.-N. Guinot
Directeur-adjoint : B. Meunier

Dans la liste qui suit, dite « liste alphabétique », tous les ouvrages sont rangés par noms d'auteurs anciens et titres d'ouvrages anonymes, les numéros précisant pour chacun l'ordre de parution depuis le début de la collection.

Pour une information plus complète, on peut se procurer au secrétariat de l'Institut des « Sources chrétiennes » 29, Rue du Plat, 69002 F-Lyon (Tél. : 04 72 77 73 50 et Courriel : sources.chretiennes@mom.fr) une « liste numérique », qui présente les volumes et leurs auteurs actuels d'après les dates de publication ; elle indique également les réimpressions et les ouvrages momentanément épuisés ou dont la réédition est préparée.

LISTE ALPHABÉTIQUE (1-493)

ACTES DE LA CONFÉRENCE DE CARTHAGE : 194, 195, 224 et 373	APOCALYPSE DE BARUCH : 144 et 145
ADAM DE PERSEIGNE Lettres, I : 66	APOPTHEGMES DES PÈRES, I : 387 — II : 474
AELRED DE RIEVAULX Quand Jésus eut douze ans : 60 La Vie de recluse : 76	APPONIUS Commentaire sur le Cantique des Cantiques, I-III : 420 — IV-VIII : 421 — IX-XII : 430
AMBROISE DE MILAN Apologie de David : 239 Des mystères : 25 bis Des sacrements : 25 bis Explication du Symbole : 25 bis La Pénitence : 179 Sur S. Luc : 45 et 52	ARISTÉE Lettre à Philocrate : 89
AMÉDÉE DE LAUSANNE Huit homélies mariales : 72	ARISTIDE Apologie : 470
ANSELME DE CANTORBÉRY Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91	ATHANASE D'ALEXANDRIE Deux apologies : 56 bis Discours contre les païens : 18 bis Voir « Histoire acéphale » : 317
ANSELME DE HAVELBERG Dialogues, I : 118	Lettres à Sérapion : 15 Sur l'incarnation du Verbe : 199 Vie d'Antoine : 400
APHRAATE LE SAGE PERSAN Exposés : 349 et 359	ATHÉNAGORE Supplique au sujet des chrétiens : 379 Sur la résurrection des morts : 379

Également aux Éditions du Cerf :

LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE

publiées sous la direction de

R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX

Texte original et traduction française

1. **Introduction générale, De opificio mundi.** R. Arnaldez.
2. **Legum allegoriae.** C. Mondésert.
3. **De cherubim.** J. Gorez.
4. **De sacrificiis Abelis et Caini.** A. Méasson.
5. **Quod deterius potiori insidiari solet.** I. Feuer.
6. **De posteritate Caini.** R. Arnaldez.
- 7-8. **De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis.** A. Mosès.
9. **De agricultura.** J. Pouilloux.
10. **De plantatione.** J. Pouilloux.
- 11-12. **De ebrietate. De sobrietate.** J. Gorez.
13. **De confusione linguarum.** J.-G. Kahn.
14. **De migratione Abrahami.** J. Cazeaux.
15. **Quis rerum divinarum heres sit.** M. Harl.
16. **De congressu eruditionis gratia.** M. Alexandre.
17. **De fuga et inventione.** E. Starobinski-Safran.
18. **De mutatione nominum.** R. Arnaldez.
19. **De somniis.** P. Savinel.
20. **De Abrahamo.** J. Gorez.
21. **De Iosepho.** J. Laporte.
22. **De vita Mosis.** R. Arnaldez, C. Mondésert, J. Pouilloux, P. Savinel.
23. **De Decalogo.** V. Nikiprowetzky.
24. **De specialibus legibus.** Livres I-II. S. Dantel.
25. **De specialibus legibus.** Livres III-IV. A. Mosès.
26. **De virtutibus.** R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Serval, P. Delobre.
27. **De praemiis et poenis. De exsecrationibus.** A. Beckaert.
28. **Quod omnis probus liber sit.** M. Petit.
29. **De vita contemplativa.** F. Daumas, P. Miquel.
30. **De aeternitate mundi.** R. Arnaldez, J. Pouilloux.
31. **In Flaccum.** A. Pelletier.
32. **Legatio ad Caium.** A. Pelletier.
33. **Quaestiones in Genesim et in Exodum. Fragmenta graeca.** F. Petit.
- 34A. **Quaestiones in Genesim, I-II (e vers. armen.).** Ch. Mercier.
- 34B. **Quaestiones in Genesim, III-IV (e vers. armen.).** Ch. Mercier, F. Petit.
- 34C. **Quaestiones in Exodum, I-II (e vers. armen.).** A. Terlan.
35. **De Providentia, I-II.** M. Hadas-Lebel.
36. **Alexander vel De animalibus (e vers. armen.).** A. Terlan.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN JUIN 2005
SUR LES PRESSES
DE
L'IMPRIMERIE F. PAILLART
À ABBEVILLE

DÉPÔT LÉGAL : 2^e TRIMESTRE 2005
N^o D'IMP. 12430. N^o D. L. ÉDIT. 13611